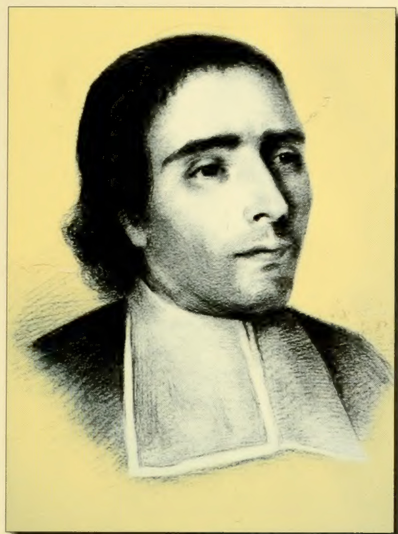



Anthologie spiritaine

Congrégation du Saint-Esprit

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Lyrasis Members and Sloan Foundation

http://www.archive.org/details/anthologiespirit00chri

Center for Spiritan Studies

Duquesne University

Anthologie spiritaine

Textes

ISBN 2-901266-34-7

Anthologie spiritaine

Textes

de

Claude-François Poullart des Places
(1679-1709)
Fondateur de la congrégation du Saint-Esprit

et de

François-Marie-Paul Libermann
(1802-1852)
Fondateur de la congrégation du Saint-Cœur de Marie (1841)
et, après la fusion (1848),
11e supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit

Choisis et présentés
par
***Christian de Mare**, CSSp*

Congregazione dello Spirito Santo
195, Clivo di Cinna
00136 – Roma

Préface

Une œuvre longtemps attendue

En 1992, le Chapitre général d'Itaici avait confié au Conseil général « *la tâche de veiller à la réalisation de plusieurs ouvrages relatifs à notre histoire et à nos sources spiritaines* ». Sont notamment en projet :

– Un recueil de textes significatifs de nos fondateurs, avec une présentation historique et théologique (Itaici 92, 41).

– Six ans plus tard, en 1998, le Chapitre général de Maynooth, en prévision de la célébration du 300e anniversaire de la Congrégation (2002-2003), insistait à nouveau sur la nécessité d'une anthologie spiritaine.

– Les travaux historiques en cours :

- le *Diaire de la Congrégation*
- l'*Anthologie spiritaine*
- la *Biographie de Libermann* (Maynooth 98, 8.4)

Entre-temps, le *Diaire de la Congrégation* (Livre des Anniversaires spiritains) a effectivement été réalisé et publié en mai 2002. Mais l'*Anthologie* se faisait toujours attendre.

Le Chapitre général de Torre d'Aguilha, en 2004, ne parle pas explicitement de cette *Anthologie*. Mais, à de multiples reprises, il souligne la nécessité de transmettre le charisme spiritain aux générations futures et celle aussi de « *maintenir l'unité dans une Congrégation toujours plus diversifiée* ». « *Notre mode de vie et notre mission ne peuvent exprimer le charisme spiritain sans une connaissance de nos fondateurs, de leur expérience spirituelle et de l'histoire de la fondation. Aussi les textes de base doivent-ils être mis à la disposition des Spiritains et des laïcs qui font partie de notre famille spiritaine élargie. On doit cependant combler le fossé historique en présentant Claude Poullart des Places et François Libermann comme des personnes réelles dont les intuitions et les actes inspirent une nouvelle génération de Spiritains. Nous ne transmettons pas une connaissance théorique, mais des attitudes concrètes : ouverture à l'Esprit, disponibilité, aller vers les pauvres, simplicité, vie de communauté, accueil des autres et témoignage missionnaire* » (T.A. 1.2).

Cette longue attente se termine enfin avec la publication, en français d'abord (version originale), de l'*Anthologie spiritaine*. Très prochainement, les versions en anglais et en portugais de cette *Anthologie* seront également disponibles.

Un architecte et une équipe

Le maître d'œuvre de la présente *Anthologie spiritaine* est le P. Christian de Mare. Dès 1985, quand pour la première fois il a été appelé au service du noviciat de la Province de France, il a senti la nécessité de sélectionner un certain nombre d'écrits de nos fondateurs pour les proposer à l'étude et à la méditation des novices. Il a poursuivi son travail de sélection et de présentation au cours des quatre années passées au noviciat interprovincial de Templeogue (Irlande), étant à nouveau chargé de l'enseignement de ce qui concerne nos fondateurs. Plus tard, à la Maison généralice (Rome), dans le service « Histoire et Anniversaires », il continuera ce

même travail : sélectionner les textes les plus significatifs, vérifier, dans la mesure du possible, la fidélité des textes déjà diffusés avec les originaux conservés dans nos archives, rédiger notes explicatives et introductions.

Dans cette tâche difficile, il a profité de nombreux travaux antérieurs et de la collaboration d'experts des trois aires linguistiques de la Congrégation : (+) P. Joseph Michel, (+) P. Joseph Lécuyer, P. Paul Coulon, *Spiritus* des premiers temps, *Cahiers spiritains*, (+) P. Joseph Hirtz, P. Alphonse Gilbert, (+) P. Van de Putte, (+) P. Amadeu Martins, P. Jean-Claude Pariat… Comme le P. de Mare le dit lui-même : « *Autant dire que je n'ai fait que profiter du renouveau des études poullardiennes et libermanniennes dans notre Province et dans la Congrégation. Si j'ai un mérite quelconque, c'est celui de m'être passionné pour le travail qu'on me donnait à faire au service de la formation, des retraites assez nombreuses et des anniversaires.* »

Le travail du P. Christian de Mare est entré dans sa phase finale grâce à l'aide du Centre d'études spiritaines ouvert à l'université de Duquesne après le Chapitre général de Torre d'Aguilha et au comité de 6 confrères réuni autour du P. John Fogarty, responsable du Centre. Les confrères membres de ce comité sont : Christian de Mare (France), Eugene Uzukwu (Nigeria), Pedro Iwashita (Brésil), José Martins da Costa (Portugal), Bernard Kelly (Transcanada) et Gerard Nnamunga (EAP). Au nom du Conseil général, le P. John Kwofie, premier assistant général, a accompagné la dernière étape de l'élaboration de *l'Anthologie*. Que le P. Christian de Mare et tous les confrères qui, directement ou indirectement, ont participé à l'élaboration de l'Anthologie spiritaine soient très vivement remerciés !

Une anthologie pour tous les spiritains, profès et associé(e)s

La présente *Anthologie* est destinée à tous les membres de la grande famille spiritaine. Le Conseil général souhaite vivement que chaque membre dispose, personnellement, d'une copie de cet ouvrage. À côté de la Bible, de la *Règle de vie*, des textes des derniers Chapitres généraux et de circonscriptions, cette anthologie doit faire partie de la bibliothèque personnelle élémentaire que chacun et chacune doivent posséder. Elle rendra

de grands services aussi bien pour la méditation personnelle que pour les récollections et retraites communautaires. Ayant en commun les mêmes textes de base, nous pourrons plus facilement progresser vers une vision commune de notre être spiritain.

Au service de la formation initiale

Notre *Anthologie* est appelée à jouer un grand rôle aux différentes étapes de la formation initiale de nos membres, tout particulièrement au Noviciat. Nos jeunes confrères et nos membres associés ayant étudié et intériorisé les mêmes textes de référence pourront plus aisément « *prendre l'esprit de la Congrégation* » et s'intégrer plus rapidement dans les circonscriptions auxquelles, plus tard, ils seront affectés. Des références communes facilitent beaucoup l'esprit commun.

Une anthologie ouverte

Comme toute anthologie, notre présente *Anthologie spiritaine* est une sélection de textes choisis parmi beaucoup d'autres. Dans les éditions futures, il est possible que d'autres textes, jugés plus pertinents pour les besoins des confrères et de notre mission, s'ajoutent aux textes actuels ou les remplacent. Il serait bon également que nous puissions disposer d'une anthologie de textes choisis dans la tradition postérieure aux fondateurs. Il avait été initialement prévu un 8e chapitre avec quelques écrits de cette tradition spiritaine (Laval, Shanahan, Brottier, Alves Correira). Pour des raisons surtout de cohérence et de volume, ce huitième chapitre n'a pas été retenu. Il reste cependant nécessaire. Nos deux fondateurs n'ont pas été confrontés à toutes les situations qu'ont dû affronter leurs successeurs. De plus, notre charisme n'est pas figé, comme un fossile dans une couche de sédiments. Il est vivant et évolutif, car nous ne cessons de « *répondre de manière créative aux besoins d'évangélisation de notre temps* » (RVS 2).

Susciter le désir d'aller plus profond

De même que l'anthologie des textes bibliques proposée par la sainte Liturgie ne nous dispense pas de lire toute la Bible, mais, au contraire, en suscite l'envie et le goût, de même, cette *Anthologie spiritaine*

ne nous éloigne pas de l'intégralité de nos sources spiritaines. Elle doit au contraire nous inviter à aller boire à la source même. Nous espérons qu'elle suscitera, parmi nous, profès et associé(e) s, de nombreuses et nouvelles vocations pour aller à la recherche d'autres perles de notre riche patrimoine spiritain.

P. Jean-Paul Hoch
Supérieur général
de la congrégation du Saint-Esprit


COR UNUM
ET
ANIMA UNA

*Introduction à l'*Anthologie

L'élaboration de cette *Anthologie* provient du besoin de la congrégation du Saint-Esprit de faire connaître à ses membres la personnalité de ceux qui lui ont donné l'existence : Claude-François Poullart des Places en 1703 et François Libermann, dont la propre congrégation (Saint-Cœur de Marie, 1841) a été intégrée dans celle du Saint-Esprit en 1848, lui redonnant une nouvelle vie et amplifiant ses objectifs missionnaires.

Claude François Poullart des Places est né à Rennes, alors capitale de la Bretagne, le 26 février 1679 ; sa famille appartenait à la haute bourgeoisie bretonne. M. François Claude Poullart des Places était en même temps juriste et homme d'affaires ; il avait ses entrées au Parlement de Bretagne. Sa mère, Jeanne Le Meneust, était, elle aussi, d'une vieille famille bretonne. Le jeune Claude reçut une éducation chrétienne et littéraire très soignée chez les jésuites de Rennes et de Caen (Norman-

die). Il était parmi les meilleurs étudiants de son cours. Deux années à Nantes (Bretagne) le qualifièrent en droit. Mais au moment d'entrer dans la carrière de conseiller au Parlement de Bretagne, il décida, au cours d'une retraite, de se donner entièrement à Dieu comme prêtre au service des gens simples.

Au cours de sa formation théologique au collège jésuite Louis-le-Grand, face à la Sorbonne, il s'intéressa de plus en plus à la pauvreté de jeunes séminaristes empêchés d'être prêtres dans des ministères humbles à cause de leur manque de ressources financières. Avec eux, il forma une communauté de vie et de formation, dédiée au Saint-Esprit sous la protection de l'Immaculée Conception, le 27 mai 1703.

La communauté prit vite de l'extension, nécessitant des logements plus grands, et surtout un corps de formateurs pour aider Claude dans ses multiples besognes : c'est l'origine des prêtres du Saint-Esprit, au service du séminaire du Saint-Esprit, pour des ministères humbles et délaissés. Ordonné prêtre le 17 décembre 1707, Claude mourut d'épuisement et de maladie infectieuse le 2 octobre 1709, laissant une communauté florissante de 80 jeunes, bien encadrés par leurs formateurs, et d'un grand dynamisme spirituel et missionnaire.

François Libermann est né le 12 avril 1802 à Saverne (Alsace), cinquième enfant du rabbin de cette petite ville : il reçut le nom de Jacob. Toute sa jeunesse se passa dans l'apprentissage exclusif de la culture et des sources traditionnelles du judaïsme. Envoyé à Metz (Lorraine) pour se préparer à être lui-même rabbin, il vécut une crise profonde de sa foi juive, comme son frère aîné Samson et plusieurs personnalités juives de ce temps. À Paris où il devait parfaire sa formation, il trouve un abri au collège Stanislas. C'est là qu'il est terrassé par une grâce d'illumination en novembre 1826 ; il reçoit le baptême la veille de Noël de la même année.

Il désire aussitôt servir Jésus le Messie comme prêtre, et entre au séminaire Saint-Sulpice en septembre 1927. Mais de graves crises d'épilepsie l'empêchent d'accéder aux ordinations ; il est donc accueilli dans une autre maison de Saint-Sulpice, à Issy, près de Paris, où il demeure

six ans, aide-économe, et accompagnateur spirituel des jeunes séminaristes. Envoyé à Rennes comme animateur du noviciat des eudistes, il y entend l'appel à entrer dans l'Œuvre des Noirs, projetée par Frédéric Le Vavasseur et Eugène Tisserant pour l'évangélisation des Noirs de Bourbon (la Réunion) et d'Haïti. Il passe une année complète à Rome pour avoir l'autorisation de fonder cette nouvelle communauté missionnaire, la congrégation du Saint-Cœur de Marie.

Ordonné prêtre à Amiens le 18 septembre 1841, il ouvre le noviciat de la jeune congrégation près d'Amiens (La Neuville). Amené à accepter aussi la mission de l'île Maurice, et surtout celle qui devint vite la principale, les Deux-Guinées (l'Ouest-Africain), il sollicite l'union entre sa congrégation et celle du Saint-Esprit pour coordonner les forces respectives et pourvoir à l'efficacité des autorisations administratives dont ne pouvait pas se passer alors une entreprise missionnaire.

Le 26 septembre 1848, la congrégation du Saint-Cœur de Marie est supprimée par Rome, et intégrée à celle du Saint-Esprit. Libermann en devient le 11e supérieur général. Il conduit la Congrégation renouvelée par ce qu'on a appelé la fusion pendant un peu plus de trois ans, puisqu'il mourut le 2 février 1852, entouré de vénération, comme l'avait été le fondateur Claude-François Poullart des Places. Initiateur à la vie spirituelle, animateur d'esprit missionnaire, architecte de la Mission, meneur d'hommes, inspirateur de communautés apostoliques, guide avisé de deux congrégations, Libermann est riche de talents et de dons, tout en étant profondément pauvre et abandonné à Dieu.

Pour mieux entrer dans la connaissance de personnalités qui nous ont précédés, leurs écrits sont le meilleur ambassadeur. Les écrits du P. Poullart des Places sont peu nombreux, et consistent en bonne part dans des notes personnelles au long de ses retraites, sans oublier les *Règlements généraux et particuliers* élaborés pour son œuvre, la Communauté du Saint-Esprit. En revanche, François Libermann nous a laissé beaucoup de lettres et bon nombre d'écrits plus systématiques, composés selon les circonstances de ses responsabilités d'accompagnateur spirituel et de supérieur général d'une congrégation missionnaire. De l'avis des bons connaisseurs, les lettres offrent un accès plus vivant

et plus intime à sa personnalité riche en dons divers. Libermann s'y livre en confiance et fait preuve d'une fraternelle confiance envers ses correspondants.

Mais les lettres et les écrits, consignés dans les *Notes et Documents*[1] collationnés par le P. Cabon pendant près de 35 ans, sont très nombreux, très variés dans leurs objectifs. Et encore la collection n'est-elle pas exhaustive. D'autres lettres ont été répertoriées depuis lors, en petit nombre il est vrai. Il a donc fallu opérer une sélection, et accepter de ne pas publier en entier des lettres et documents fondamentaux, trop longs pour le présent ouvrage.

Un tel choix n'a pas été basé sur des critères uniquement subjectifs ; il a tenu compte des études et des conseils des experts ès études libermanniennes, qu'ils soient francophones, anglophones ou lusophones. Il a aussi bénéficié de l'expérience de plusieurs formateurs au long de leurs années au service de jeunes candidats spiritains.

Cette sélection est présentée en huit chapitres ; le premier présente la personne et l'œuvre de Claude-François Poullart des Places, et les sept autres, relatifs à François Libermann, visent à montrer ses dons multiples, mis en œuvre pour la mission confiée à la congrégation du Saint-Cœur de Marie d'abord, puis pour celle du Saint-Esprit dont il est devenu le 11[e] supérieur général. Le désir qui a présidé à cette sélection, c'est qu'elle présente suffisamment de ressources pour une initiation sérieuse à la personne et à l'œuvre de nos fondateurs.

[1] N.D. : Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, *Paris, Maison Mère, 30, rue Lhomond, 13 tomes, 2 suppléments (au t. IX et au t. XIII) et un appendice, publiés entre 1929 et 1956. Cité* N.D. I, II, *etc.*
L.S. : Lettres spirituelles du Vénérable Libermann, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, *publiées par un Père de la même Congrégation, 3[e] édition, Paris, Poussielgue Frères, 1889, 3 tomes. Cité* L.S. I, II, *etc.*

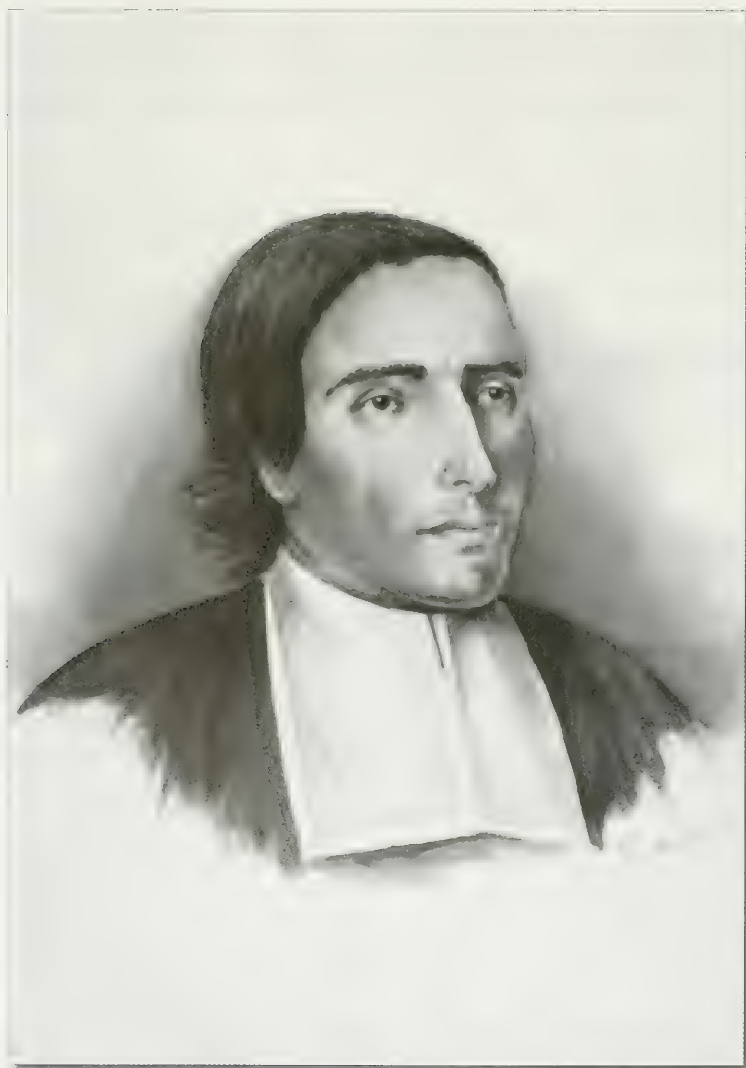
Les textes présentés ont-ils fait l'objet d'une édition critique ? Oui, pour ceux qui proviennent de Poullart des Places ; pour ceux de Libermann, certains ont fait l'objet d'une édition basée sur le recours aux originaux, notamment les « documents-sources » publiés par Paul Coulon, surtout dans son ouvrage important sur Libermann [2]. La comparaison entre les textes lus par Cabon et édités dans les *Notes et Documents*, avec les originaux [3], montre peu de variations, et le plus souvent peu importantes pour le sens.

À la fin de ce volume, on trouvera un index relatif aux principaux correspondants du P. Libermann. Il pourra aider à mieux comprendre la correspondance qu'il leur adresse.

P. Christian de Mare

[2] Paul *Coulon et Paule Brasseur*, Libermann 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires, *Cerf, Paris, 1988.*

[3] *Les originaux sont gardés par les archives de la congrégation du Saint-Esprit, 12, rue du Père-Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex. Il existe des copies des* Lettres *sur microfilms et sur CD, ces derniers réalisés par la Province spiritaine de Suisse. Leur lecture demande un œil expérimenté.*



Claude-François Poullart des Places : aquarelle de G. Sachetti, d'après un dessin réalisé à partir d'un tableau peint quelques heures après sa mort, et conservé à la Pinacothèque de Munich.

Première partie

ANTHOLOGIE DE TEXTES

concernant

Le Père Claude-François POULLART DES PLACES

Chronologie de la vie de Claude-François Poullart des Places

1679 – Le 26 février – naissance de Claude-François Poullart des Places à Rennes ; baptisé le lendemain en l'église (Saint-Pierre) de l'abbaye Saint-Georges.
1690 – Octobre : âgé de 11 ans ½, il entre au collège s.j. Saint-Thomas de Rennes.
1691 – Avec Louis-Marie Grignon de Montfort, il est formé au souci et au soin des pauvres par l'abbé Bellier, un "prêtre du Saint-Esprit".
1694 – Octobre : étudiant au collège s.j. de Caen.
1695 – Octobre : à nouveau au collège Saint-Thomas de Rennes, philosophie 1.
1698 – Juillet : philosophie 2 et philosophie 3.
1698 – Le 25 août : "Grand Acte" devant la haute société rennaise,
– voyage à Versailles ; son portrait par Jouvenet,
– retraite d'orientation ;
– désire être prêtre via la Sorbonne ; pas d'effet durable,
– Octobre : envoyé à Nantes par son père, études de droit 1re année.
1699 – Octobre : 2e année de droit
– Un certain relâchement dans sa vie de foi.
1700 – Été : retour à Rennes. Il y passe une année à aider son père dans la gestion de ses affaires ; semble s'orienter vers la magistrature.
1701 – Été : il doit faire face à une décision pour son avenir : prendra-t-il la robe de conseiller au Parlement ? Profondément tourmenté par un tel choix. Sa grande retraite de conversion et d'élection à Rennes.
1701 – Octobre : entre au collège s.j. Louis-le-Grand : 1re année de théologie.
– Décembre : affilié à l'Assemblée des amis (AA).
1702 – Mai : rencontre Jean-Baptiste Faulconnier, "pauvre écolier".
– Août : retraite ; rédaction d'un Règlement personnel ; le 15 il reçoit la tonsure et revêt l'habit du clergé.
– Octobre : 2e année de théologie,
– de plus en plus engagé avec les "pauvres écoliers",
– premières locations de chambres, rue des Cordiers,
– visite de Louis-Marie Grignon de Montfort.
1703 – Mars, début du carême : il déménage de Louis-le-Grand pour partager la vie des "pauvres écoliers", rue des Cordiers.
– Le 27 mai, fête de la Pentecôte : fondation de la communauté du Saint-Esprit, dans la chapelle de Notre-Dame de Bonne Délivrance, en l'église Saint-Étienne des Grès.
– Octobre : 3e année de théologie ; la croissance numérique de la communauté va l'empêcher de poursuivre sa formation théologique.
1704 – Décembre : retraite de réorientation. Réflexions sur le passé.
1705 – Premier collaborateur : Michel-Vincent Le Barbier, etc.
1706 – Le 18 décembre, Poullart est ordonné sous-diacre.
1707 – Le 19 mars, ordination au diaconat ;
– Le 17 décembre, ordination au sacerdoce : les 3 ordinations à Paris.
1709 – Le 2 octobre : Claude-François meurt de maladie infectieuse à la suite d'un hiver rigoureux et de la famine qui s'ensuit ; il est inhumé dans la fosse commune des clercs pauvres de Saint-Étienne-du-Mont.

Anthologie de textes concernant le P. Claude-François Poullart des Places

Voici d'abord deux extraits de témoins de Claude-François Poullart des Places, le premier étant un témoin immédiat, l'autre étant proche de son souvenir encore tout vivant dans la communauté qu'il avait fondée.

– 1 – Pierre Thomas : premier témoin [1]

Pierre Thomas est un des premiers disciples de Claude-François Poullart des Places ; il est entré dans la communauté du Saint-Esprit le 27 mars 1704, il y a fait toute sa formation ; il est devenu « Prêtre du Saint-Esprit » en 1712 ; il est donc témoin oculaire de Claude pendant 5 ans 1/2. Son témoignage – la première partie surtout – abonde en notations sur la personnalité et les « goûts » du jeune Claude. Il montre le cheminement qui le conduit à la conversion, avec les étapes décisives de ses grandes retraites de 1701 et 1702 [2].

Messire Claude-François Poulart [3] [sic] des Places, né à Rennes, paroisse de Saint-Pierre attenant l'Abbaye, y fut baptisé. Messire Claude de

[1] *Les textes en anglais font suite aux textes français.*
[2] *Koren Henry,* The Spiritual Writings of Father Claude Francis Poullart des Places, Memoir of Thomas *(pp. 225-275) Pittsburgh, Duquesne University, 1959.*
[3] *L'orthographe de Poullart est aussi écrite Poullard ou Poulart dans certains documents de l'époque ; de même, « des Places » peut être écrit « Desplaces ».*

Marbeuf, président au Parlement de Bretagne, fut son parrain et demoiselle Françoise Truillot, Dame de Ferret [fut sa marraine]. On lui donna le nom de Claude-François qui est aussi le nom de Messire son père. Ses parents, également sages et pieux, s'étaient adressés à Dieu pour qu'il bénît leur mariage en leur accordant un garçon. Ils avaient été exaucés ; ils le vouèrent à celui qui le leur avait donné, et lui firent porter l'habit blanc pendant sept ans [en l'honneur de la Sainte Vierge].

Son grand plaisir était de représenter les cérémonies qu'il avait vues pratiquer à l'Église. Ses parents s'en trouvaient quelquefois importunés, mais s'il cessait pour leur obéir, il revenait ensuite bientôt à ses amusements. [...] [4] Il fit une pieuse association avec ses compagnons sans en rien communiquer à ses parents ni à son précepteur. [...] Ils avaient leurs règles pour la prière, pour le silence et la mortification qui allait quelquefois jusqu'à la discipline. [...]

Ces dispositions du jeune des Places étaient d'autant plus admirables que son tempérament vif et remuant le portait à toute autre chose. [...] Un Père Jésuite qui dirigeait notre jeune écolier en eut connaissance. Il leur ordonna de rompre ces assemblées, appréhendant, leur disait-il, que l'amour propre n'y eût plus de part que l'amour de Dieu, ou que dans la suite il s'y mêlât. Il y avait d'ailleurs à craindre que leur ferveur qui les portait déjà peut-être trop loin, n'allât jusqu'à l'indiscrétion. Le directeur fut obéi, mais cette obéissance fut pour son petit pénitent une mortification plus sensible que les autres.

Il lui fallut pourtant soutenir dans la suite de rudes combats pour résister à la tentation du plaisir. Son tempérament l'y portait ; les invitations et les exemples de ses camarades en augmentaient le penchant ; mais l'amour pour son devoir et la vigilance d'un père et d'une mère attentifs à son éducation ne lui permettaient pas de s'émanciper.

[...] Après avoir fini ses basses classes et sa rhétorique au Collège de Rennes, Monsieur son père, par le conseil de son Régent, voulut qu'il s'appliquerait une seconde année à l'éloquence dans le collège des Jésuites

[4] *Les points entre crochets [...] signalent que le texte original a été allégé de détails édifiants sans intérêt historique véritable.*

de Caen où ce Régent, qui avait une attention particulière pour son élève, allait enseigner. [...] Il y acquit une grande facilité à s'expliquer et un fond d'éloquence qui lui servit, dans la suite, pour faire valoir les motifs dont il se servait pour persuader la vertu.

[...] Revenu à Rennes, il s'appliqua à la philosophie. C'est d'ordinaire un temps bien critique pour les jeunes gens. Ils sont alors beaucoup moins gênés que dans les classes inférieures. [...] Mais quoi qu'il en soit, il étudia et réussit si bien dans la philosophie qu'à la fin de son cours, il se trouva en état de soutenir une thèse dédiée à M[gr] le Comte de Toulouse. La dépense fut extraordinaire. Les présidents et conseillers du Parlement y assistèrent en cérémonies, avec tout ce qu'il y avait de personnes de considération dans la ville et aux environs.

Sa philosophie achevée, Monsieur son père jugea à propos de lui faire faire un voyage à Paris, je ne saurais dire bien au juste à quel dessein. On croit que le véritable et principal motif était de voir une demoiselle de grande qualité qu'on lui proposait comme épouse. Il avait dix-huit à dix-neuf ans. Elle était demoiselle d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je le trouve ainsi marqué dans un mémoire qui m'a été fourni par un des élèves de la communauté, en qui M. des Places avait plus de confiance et à qui il avait dit bien des particularités de sa vie.

[...] Le jeune des Places, avec un esprit aussi solide qu'il avait, et que l'amour n'aveuglait pas, n'avait garde de s'engager si tôt. Sa passion était pour la gloire et la réputation, et s'attacher à une femme par le mariage est plutôt un obstacle qu'un chemin pour y arriver. [...] D'ailleurs les inclinations qu'il avait eues dès son enfance pour l'état ecclésiastique lui revenaient souvent et Dieu disposait tout pour l'exécution de ses desseins. Il fut aisé au jeune des Places de se débarrasser du penchant que ses parents pouvaient avoir pour le faire prendre un parti qui n'était point de son goût.

De retour à Rennes, il paraît qu'il se donna un peu carrière. Il était naturel qu'on lui laissât la liberté de voir le monde plus qu'il n'avait fait jusqu'alors, et de lui fournir de l'argent pour y paraître avec honneur. Cela était de son goût ; aussi n'épargnait-il pas la dépense, et, comme ses parents

n'étaient pas prodigues, il fallait user d'adresse pour avoir de quoi fournir ou faire des emprunts, et cacher sous de beaux dehors ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans sa conduite.

[...] Pour se remettre bien avec Dieu et recouvrir le repos de la conscience, une retraite est bien utile. Il était d'ailleurs temps de penser à choisir un état : on venait de lui proposer celui du mariage. Il n'y avait pas encore assez réfléchi, à son gré. Il entre donc en retraite. Dieu lui parla au cœur. Il répondit avec fidélité aux grâces que Dieu a coutume de donner alors abondamment. Il se trouva dégoûté du monde et plein d'envie de servir Dieu, en un mot converti. [...] Ce n'est pas assez de former de bonnes résolutions et de commencer à les exécuter avec courage, il faut persévérer constamment jusqu'à la fin. [...] Le jeune des Places ne persévéra que 40 jours.

[...] Il y a toute apparence que ce fut alors qu'il proposa à ses parents le dessein qu'il avait d'embrasser l'état ecclésiastique, et qu'il leur demanda la permission d'aller à Paris pour étudier en Sorbonne. M. et Mme des Places avaient trop de religion pour s'opposer à la vocation de leur fils. Il était, crurent-ils, à propos d'éprouver s'il y serait constant. [...] On répondit donc à sa proposition que pour devenir habile et pour être un bon prêtre, il n'était point nécessaire d'aller étudier à Paris, ni d'être docteur en Sorbonne, mais d'être docte. [...] Il aurait fallu faire à Rennes sa théologie. Cela n'était pas de son goût, et ses vues sur l'état ecclésiastique n'étaient pas si pures qu'il ne souhaitât avoir plus de liberté qu'il n'en aurait infailliblement en restant sous les yeux de ses parents. Il fut décidé qu'il irait à Nantes faire son droit. Ce parti convenait à merveille aux desseins des parents et du fils. Il donnait le temps à sa vocation de se mûrir ; l'étude du droit était nécessaire pour devenir conseiller, et elle est très utile pour l'état ecclésiastique ; de plus, le fils souhaitait avoir plus de liberté.

[...] Il lui aurait fallu alors se rappeler les grandes vérités qu'il avait méditées dans sa retraite, prendre l'avis des personnes sages, faire des lectures de piété, se tenir même en solitude de temps en temps, et ne faire que se prêter au monde, au lieu de s'y livrer comme il fit. [...] C'est là un des ressorts dont la Providence a coutume pour arriver à ses fins. On se dégoûte d'un état et on ne sait pas pourquoi : c'est un acheminement à l'exécution

des desseins de Dieu. On se trouble, on se chagrine, et le temps vient enfin qu'on aperçoit qu'on a eu tort et que Dieu sait tirer un très grand bien de ce qui nous avait paru n'être qu'un sujet de déplaisir.

– 2 –
Charles Besnard – Vie de Louis Grignon de Montfort

Entré au séminaire du Saint-Esprit peu de temps après la mort de Poullart des Places, Charles Besnard en récolta le souvenir encore tout vivant ; le lien entre Poullart et Grignon de Montfort confirma sa fidélité ; lui-même devint montfortain, puis supérieur général ; s'il n'est pas témoin oculaire de Poullart, il en est un témoin tout proche par son histoire personnelle et celle de son institut. Il lui a consacré une partie du livre 5 de son ouvrage sur Louis-Marie Grignon de Montfort [5].

Messire Claude-François Poullard des Places, à qui le séminaire du Saint-Esprit doit son établissement, était originaire d'une très ancienne maison de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc. Il naquit à Rennes le 27 février 1679 [6], sur la paroisse de Saint-Pierre en Saint-Georges, et y fut baptisé le même jour. Sa mère le consacra d'abord à la sainte Vierge, et lui fit porter le blanc en son honneur jusqu'à l'âge de sept ans. Il étudia les humanités et la philosophie au collège de Rennes. Ce fut là qu'il forma une étroite liaison avec M. de Montfort. Ils concertèrent ensemble de faire avec quelques-uns de leurs condisciples une petite association pour honorer très spécialement la très sainte Vierge. Ils s'assemblaient à certains jours, dans une chambre qu'une personne de piété leur avait prêtée. [...] Cette sainte assemblée subsista encore

---

[5] *Charles Besnard,* Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort, *1770, livre 5 (vol. 1).* Le Séminaire du Saint-Esprit à Paris, *pp. 274-284, Centre international montfortain, Rome, 1981. Le texte cité a été reproduit par Koren, op. cit.*

[6] *Besnard fait erreur à propos de cette date : Claude-François a bien été baptisé le 27 février, mais il est né le 26.*

quelque temps après le départ de M. Grignion *[sic]* pour Paris, par le zèle et les soins du jeune Desplaces à qui il l'avait recommandée, et qui en demeura seul l'âme et le soutien.

Cependant comme les vues que sa famille avait sur lui demandaient qu'il se produisît dans le monde, il s'y livra, et peut-être un peu trop. Sa passion dominante fut d'y briller, et il faut avouer qu'il avait tout ce qu'on peut désirer pour paraître avec distinction. Monsieur son père résolut d'en faire un conseiller au parlement de Bretagne et Madame des Places doutait si peu des dispositions de son fils que déjà elle avait fait la dépense d'une robe de palais. [...] Quoi qu'il en soit, Dieu l'éclaira d'une lumière vive qui lui fit connaître qu'il ne l'appelait pas à cet état. [...] Il demanda à son père la permission d'aller étudier en Sorbonne et d'entrer dans l'état ecclésiastique. Ce début fut un coup de foudre pour ce respectable officier, n'ayant que ce fils qui pût perpétuer son nom et posséder sa charge. Il n'oublia rien pour le détourner de son dessein ; mais le jeune homme demeura inflexible et sa famille ne s'opposa plus à une vocation si marquée.

Voici quelques notes de la retraite qui suivit l'événement rapporté plus haut :

– 3 –

« Réflexions sur les vérités de la religion formées dans une retraite par une âme qui pense se convertir » [7]

Ce sont des notes de la retraite que Claude Poullart des Places voulut faire sous la direction d'un père jésuite au cours de l'été 1701 – il était dans sa 22e année – pour se replacer dans la fidélité aux intentions de Dieu sur lui ; la retraite a

[7] « Il n'est pas facile de discerner, dans le premier écrit de notre fondateur, les grandes orientations d'une pensée qui se cherche encore. Cependant, je pense pouvoir dire que j'ai été frappé par les quelques points suivants : ➡

deux parties, et celle-ci est la première ; elle correspond à ce que les Exercices de Saint-Ignace appellent « retraite de conversion ». Le texte suivant en donne des extraits [8].

J'ai bien voulu me retirer du commerce du monde pour passer huit jours dans le sein de la solitude. Rien ne m'a obligé de faire ce petit sacrifice au Seigneur. J'étais le maître de perdre, comme j'ai fait si souvent jusqu'ici, les mêmes moments que je veux employer dans ce saint lieu à ma conversion et à mon salut. Je dois reconnaître, dans ce louable dessein, la grâce qui m'a éclairé au milieu de mes aveuglements. [...] Je me trouve heureusement du nombre de ces enfants chéris à qui mon Père et mon Créateur présente si souvent des moyens faciles et admirables de me réconcilier avec lui. [...]

Allons, mon âme, il est temps de te rendre à tant de poursuites aimables. Peux-tu balancer un moment à abandonner tous tes sentiments mondains pour te reprocher avec plus d'attention et de recueillement ton ingratitude et la dureté de ton cœur à la voix de ton Dieu ? Ne dois-tu pas avoir honte d'avoir combattu si longtemps, d'avoir détruit, méprisé, foulé aux pieds le sang adorable de ton Jésus ? [...]

Vous me cherchiez, Seigneur, et je vous fuyais. Vous m'aviez donné de la raison, mais je ne voulais point m'en servir. Je voulais me brouiller avec vous, et vous ne vouliez point y consentir. Ne méritais-je pas que

➡ 1) Au milieu de considérations assez impersonnelles sur le péché, se détachent des formules remarquables sur l'amour de Dieu qui poursuit le pécheur inlassablement, un amour tout gratuit sur lequel on peut compter sans réserve. Claude-François décide que sa vie doit être entièrement une réponse à cet amour.
2) Toutefois, en face de cette certitude et de cette décision, il a l'expérience personnelle de la faiblesse de l'homme. D'où la nécessité du secours divin pour pouvoir devenir un homme selon le cœur de Dieu.
3) À la décision de se donner entièrement à Dieu est liée indissolublement celle de travailler aussi pour la conversion des autres, de lutter contre le mal sous toutes ses formes, d'arracher les têtes renaissantes du dragon. Tous ces traits se préciseront dans les écrits suivants » *(P. Joseph Lécuyer).*

[8] *Les manuscrits de Poullart bénéficient d'une édition critique dans* Christian De Mare présente Claude-François Poullard des Places, Mémoire spiritaine, Études et Documents *n° 4, Congrégation du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 75005 Paris, 1998, 422 p.*

vous m'eussiez abandonné enfin, que vous vous fussiez lassé de me faire du bien, et que vous eussiez commencé à me faire du mal ? J'eusse reconnu ma faute dans le châtiment, en sentant la pesanteur de votre bras ; j'eusse senti l'énormité de mes crimes. Que vous êtes aimable, mon divin Sauveur ! Vous ne voulez point ma mort, vous ne voulez que ma conversion. Comme si vous aviez besoin de moi, vous me traitez toujours avec douceur. Il semble que vous vous fassiez un honneur de réduire un cœur aussi insensible que le mien. [...]

En reconnaissant votre puissance, que je reconnais efficacement votre amour ! Vous m'aimez, mon divin Sauveur, et vous m'en donnez des marques bien sensibles. Je sais que votre tendresse est infinie, puisqu'elle n'est pas épuisée par les ingratitudes innombrables que je vous ai fait paraître tant de fois. Il y a longtemps que vous voulez me parler au cœur, mais il y a longtemps que je ne veux point vous écouter. Vous tâchez de me persuader que vous voulez vous servir de moi dans les emplois les plus saints et les plus religieux, mais je tâche, moi, de ne vous pas croire. Si votre voix fait quelquefois quelque impression sur mon esprit, le monde, un moment après, efface les caractères de votre grâce. Combien y a-t-il déjà d'années que vous travaillez à rétablir ce que mes passions détruisent continuellement ! Je crois bien que vous ne voulez plus combattre sans succès, et que vous avez ordonné à la victoire de se déclarer pour le juste parti. [...] Je ne suis point venu ici pour me défendre, je ne suis venu que pour me laisser vaincre.

Parlez, mon Dieu, quand il vous plaira ; [...] À présent, Seigneur, que je me repens de mes aveuglements, que je renonce de tout mon cœur à toutes les choses qui m'obligeaient de vous fuir, à présent que je viens vous chercher, que je suis près de suivre tous les saints ordres de votre divine Providence, descendez dans le cœur où il y a si longtemps que vous voulez entrer : il n'aura plus des oreilles que pour vous, et ne formera désormais d'autres affections que pour vous aimer comme il doit. Vous y trouverez une place qui ne sera point souillée d'aucune passion, et là, entouré des vertus que votre loi me commande de pratiquer, vous pourrez me faire connaître votre sainte volonté, et rien au monde ne sera plus capable de vous enlever un serviteur qui vous voue, avec un courage digne d'un chrétien, une obéissance aveugle et un soumission infinie. [...]

La suite des notes révèle la méditation du retraitant aux instructions des Exercices qu'il accueille fidèlement. La conclusion reprend les nouvelles orientations de vie qu'elles ont suscitées.

Courage, mon âme, promets à ton Dieu de faire pénitence de tes péchés et de lui faire connaître l'horreur que tu en as, par le soin que tu vas prendre d'éviter de secondes rechutes. Que rien au monde ne soit capable de m'éloigner de la vertu. Perdons respect humain, complaisance, faiblesse, amour-propre, vanité, perdons tout ce que nous avons de mauvais, et ne gardons que ce qui peut être bon. Qu'on dise tout ce qu'on voudra, qu'on m'approuve, qu'on s'en moque, qu'on me traite de visionnaire, d'hypocrite ou d'homme de bien, tout cela me doit être désormais indifférent. Je cherche mon Dieu. Il ne m'a donné la vie que pour le servir fidèlement. Je dois bientôt aller lui rendre compte du temps que j'ai eu ici pour faire mon salut. Le monde ne me récompensera pas de l'attachement que j'aurais pour lui. Je serais seulement bien en peine s'il fallait y trouver un véritable ami qui m'aimât sans intérêt. Dieu seul m'aime sincèrement et veut me faire du bien. Si je lui puis plaire, je suis trop heureux ; si je lui déplais, je suis le plus misérable homme du monde. J'ai tout gagné si je vis dans la grâce ; j'ai tout perdu si je la perds.

Conservez-moi, mon Dieu, de si saintes résolutions, et me donnez, s'il vous plaît, la grâce de la persévérance finale. J'aurai des ennemis à combattre et qui, cherchant à détruire ma vertu par mille occasions dangereuses qu'ils me présenteront, chercheront en même temps ma ruine et ma perte. Défendez-moi, Seigneur, contre ces tentateurs, et puisque le plus redoutable est l'ambition qui est ma passion dominante, humiliez-moi, abaissez mon orgueil, confondez ma gloire. Que je trouve partout des mortifications, que les hommes me rebutent et me méprisent. J'y consens, mon Dieu, pourvu que vous m'aimiez beaucoup et que je vous sois cher. J'aurai de la peine à souffrir et à étouffer cette vanité dont je suis si fort rempli. Mais que ne doit point faire un homme pour vous qui êtes un Dieu, qui avez répandu votre Précieux Sang pour moi.

Rien ne me sera difficile si vous voulez bien me secourir et que je m'abandonne entièrement à vous. Je dois avoir de la défiance de moi-même et espérer tout de votre miséricorde. J'ai tout à craindre dans l'état où je suis. Je ne suis point, Seigneur, dans celui où vous me souhaitez, et pour faire mon salut comme je dois, il faut que je prenne le parti que vous m'avez destiné.

C'est là maintenant la première chose à laquelle je dois penser. Trop heureux, mon Dieu, si je ne me trompe point dans le choix, je vais prendre toutes les précautions les plus saintes pour découvrir votre sainte volonté. Je veux déclarer à mon directeur mes inclinations et mes répugnances sur chaque genre de vie, afin d'examiner avec plus d'attention ce qui peut m'être convenable. Je n'oublierai rien de tout ce que je croirai devoir être nécessaire pour consulter votre Providence. Que votre grâce, mon divin Maître, m'éclaire dans toutes mes démarches, et que je la puisse mériter par un attachement inviolable et perpétuel pour tout ce qui vous peut plaire.

– 4 –
« Choix d'un état de vie » [9]

Voici la seconde partie de la retraite. Il s'agit donc à présent pour le retraitant, sur la base solide de sa conversion, de sortir de son indétermination et de choisir un état de vie qui lui permette de rester fidèle à ses résolutions.

Ô mon Dieu qui conduisez à la céleste Jérusalem les hommes qui se confient véritablement à vous, j'ai recours à votre divine Providence, je m'abandonne entièrement à elle, je renonce à mon inclination, à mes appétits et à ma propre volonté pour suivre aveuglément la vôtre. Daignez me faire connaître ce que vous voulez que je fasse, afin que remplissant ici-bas le genre de vie auquel vous m'avez destiné, je puisse vous servir, pendant mon pèlerinage, dans un état où je vous sois agréable et où vous répandiez sur moi abondamment les grâces dont j'ai besoin pour rendre à jamais la gloire qui est due à votre divine Majesté.

[9] « En lisant ce deuxième écrit de Poullart des Places, est-il possible d'indiquer quelques conclusions ? Voici celles qui se présentent spontanément à mon esprit :
1) Nous nous trouvons devant un jeune chrétien qui veut, avant toute autre chose, servir Dieu, comme et où Dieu le veut. Pour découvrir cette volonté de Dieu, il a recours d'abord à la prière, mais aussi à un examen très rigoureux des tendances naturelles qui sont en lui, en se mettant, autant que possible, dans une attitude intérieure d'indifférence à tout ce qui n'est pas Dieu.
2) Parmi les attraits particuliers, il y a une place très spéciale pour le désir de servir les pauvres.
3) Parmi les dangers à éviter, il faut placer d'abord l'ambition ; la conséquence est qu'il faut suivre "*l'exemple de Jésus-Christ humble partout*". Tous ces traits, me semble-t-il, font partie de notre héritage spiritain le plus authentique » *(P. Joseph Lécuyer).*

C'est dans cette retraite, mon Dieu, que j'espère que vous parlerez à mon cœur et que vous me tirerez, par votre miséricorde, des inquiétudes embarrassantes où mon indétermination me jette. Je sens bien que vous n'approuvez pas la vie que je mène, que vous m'avez destiné à quelque chose de meilleur, et qu'il faut que je prenne un parti fixe et raisonnable pour penser sérieusement à mon salut. Je suis heureusement persuadé de la nécessité de me sauver, et j'ai médité cette vérité, depuis que je suis ici, comme la plus importante et la plus nécessaire du christianisme. L'on m'avait demandé mille fois jusqu'ici si je savais pour quelle fin j'avais été mis au monde et j'avais répondu mille fois sans y réfléchir les mêmes paroles que je pèse aujourd'hui avec tant d'attention. Dieu ne m'a créé que pour l'aimer, que pour le servir, et pour ensuite jouir de la félicité qui est promise aux âmes justes. Voilà mon unique affaire, voilà le but auquel je dois diriger toutes mes actions. Je suis un fou si je ne travaille pas conformément à cette fin, puisque je n'en dois point avoir d'autre. Quelque chose qui arrive désormais, il faut donc que je me souvienne qu'autant de moments que je n'emploie pas à bien vivre sont autant de moments perdus et dont il faudra que je rende compte à Dieu.

Pénétré jusqu'au fond du cœur de ce devoir, je vous promets, mon Dieu, de ne faire plus une seule démarche que je n'examine auparavant, que je n'observe de près et que je ne me demande à moi-même si c'est pour votre gloire que j'agis. [...] Je me détache, mon Dieu, de toutes les vues humaines que j'ai eues jusqu'ici dans tous les choix de vie auxquels j'ai pensé. Je sais qu'il faut que je quitte toutes mes irrésolutions pour en prendre un et pour ne plus le changer ; mais je ne sais lequel convient, et je crains de m'y tromper. [...] Je renonce à tous les avantages qui pourraient me flatter et que vous n'approuvez pas. Voilà que j'ai acquis une indifférence très grande pour tous les états. Parlez, mon Dieu, à mon cœur, je suis prêt de vous obéir. [...]

Je dois consulter d'abord mon tempérament pour voir de quoi je suis capable et me souvenir de mes passions bonnes et mauvaises, de peur d'oublier les unes et de me laisser surprendre aux autres. J'ai une santé merveilleuse quoique je paraisse fort délicat, l'estomac bon, me nourrissant aisément de toute sorte de vivres, et rien ne me faisant mal ; fort et vigoureux plus qu'un autre,

dur à la fatigue et au travail, mais fort ami pourtant du repos et de la paresse, ne m'appliquant point que par raison ou par ambition; mon naturel est doux et traitable, complaisant à l'excès, ne pouvant presque désobliger personne, et c'est en cette seule chose que je me trouve de la constance. Je tiens un peu du sanguin et beaucoup du mélancolique. Au surplus, assez indifférent pour les richesses, mais très passionné pour la gloire et pour tout ce qui peut élever un homme au-dessus des autres par le mérite; plein de jalousie et de désespoir des succès des autres, sans pourtant faire éclater cette indigne passion et sans faire ni dire jamais rien pour la contenter; fort discret dans les choses secrètes, assez politique dans toutes les actions de la vie, entreprenant dans mes desseins mais caché dans l'exécution; cherchant l'indépendance, esclave pourtant de la grandeur; craignant la mort, lâche par conséquent, incapable malgré cela de souffrir un affront signalé; trop flatteur à l'égard des autres, impitoyable pour moi dans le particulier quand j'ai fait une faute dans le monde; sobre sur les plaisirs de la bouche et du goût, et assez réservé sur ceux de la chair; admirateur sincère des véritables gens de bien, amateur par conséquent de la vertu, mais ne la pratiquant guère, le respect humain et l'inconstance étant pour moi de grands obstacles; quelquefois dévot comme un anachorète jusqu'à pousser l'austérité au-delà de ce qu'elle est ordonnée à un homme du monde; d'autres fois mou, lâche, tiède pour remplir mes devoirs de chrétien; toujours effrayé quand j'oublie mon Dieu et que je tombe dans le péché; scrupuleux plus qu'il ne faut, et presque autant dans le relâchement que dans la ferveur; connaissant assez le bien et le mal, et ne manquant jamais des grâces du Seigneur pour découvrir mon aveuglement; aimant beaucoup à faire l'aumône, et compatissant naturellement à la misère d'autrui; haïssant les médisants; respectueux dans les églises sans être hypocrite. Me voilà tout entier, et quand je jette les yeux sur ce portrait, je me trouve peint d'après nature. [...]

Maintenant commence le processus du discernement de son futur « état de vie » :

Il faut décider entre l'état religieux qu'on appelle le cloître, l'état ecclésiastique qui est celui des prêtres séculiers, et le troisième état qu'on appelle le monde. Dans les trois, on peut se sauver comme on peut s'y damner. La haire et la soutane couvrent aussi bien un cœur vicieux et pécheur que la robe du magistrat ou l'habit galonné du cavalier. Tout de même que le juge et l'homme d'épée conservent aussi bien un cœur pur et vertueux que

l'ermite le plus austère et le prêtre le plus réglé. Les uns et les autres peuvent être fourbes comme ils peuvent être gens de bien. Dieu est partout avec ces différentes personnes ; il donne des grâces aux uns et autres selon qu'ils les méritent : on peut les mériter dans tous les états également, pourvu qu'on ait choisi celui auquel Dieu nous a destinés. Le secret, c'est donc de ne pas se tromper dans le choix ; et le moyen le plus sûr pour bien choisir, c'est de n'avoir que la gloire de Dieu en vue et l'envie de faire son salut. Voyons à présent, mon cœur, entre nous deux, si tu n'as que ce motif-là pour objet. [...]

Il se demande si son attrait le pousse vers la vie religieuse [10]*, et il conclut par la négative :*

Mon cœur, tu dis que tu es indéterminé sur tous les états de vie, mais je réponds pour toi que tu ne l'es pas autant que tu penses, et que la vie religieuse n'est point de ton goût. [...]

Il se sent de l'attrait pour la vie de prêtre dans le ministère. Mais un assez long examen le rend indécis. A-t-il assez de force d'âme pour s'y conduire avec humilité, sainteté, et justice ?

Tu trouves mille raisons pour me prouver qu'il est à propos que j'entre dans l'état ecclésiastique, et si j'étais prêt d'y entrer tout à l'heure, tu voudrais encore y réfléchir. Tu aimes donc un peu le monde et tu ne sais pas encore bien quel parti tu dois aimer le mieux. Tous t'accommodent, tous te plaisent.

Les situations dans le monde – l'épée, la cour, la robe et les finances – vont trop dans le sens de ses défauts dominants ; de plus, il n'est guère attiré par le mariage. A-t-il avancé dans son discernement ?

Il faut avouer que je suis bien malheureux d'être si irrésolu. C'est à vous, ô mon Dieu, à qui je dois m'adresser pour me déterminer selon votre volonté. Je suis venu ici pour prendre conseil de votre divine Sagesse. Détruisez en moi tous les attachements mondains qui me suivent par-

---

[10] *La vie monastique est la seule forme de vie religieuse à laquelle s'arrête Poullart.*

tout. Que je n'aie plus, dans l'état que je choisirai pour toujours, d'autres vues que celles de vous plaire, et comme, dans la situation où je suis, il m'est impossible de rien décider et que je sens pourtant que vous voulez quelqu'autre chose de moi que mes incertitudes, je vais, Seigneur, me découvrir sans déguisement à vos ministres.

Avec l'aide de son accompagnateur, Poullart décidera facilement de l'état de vie qui l'attire depuis longtemps et que sa retraite vient de confirmer : être prêtre dans le ministère. Mais, pour faire droit à son discernement, ce sera en se prémunissant contre toute ambition et vanité personnelles. Ce pourquoi il renonce à « faire carrière » : il ne suivra pas la filière de la Sorbonne. Cette décision montre la complémentarité des deux étapes de sa grande retraite.

– 5 –
Charles Besnard *(suite)*

Arrivé à Paris, il entra au collège de Clermont [...] La lecture de la vie de M. Le Nobletz [11] prêtre missionnaire, mort en odeur de sainteté en Bretagne, ne lui fut pas d'un petit secours pour mépriser le monde et se mettre en tout au-dessus du respect humain [12].

[11] *Michel Le Nobletz (1652) a entrepris la ré-évangélisation de la Bretagne dans la première moitié du XVIIe siècle, joignant un zèle pastoral incessant à la pratique d'une discipline rigoureuse. La vie de M. Le Nobletz, prêtre et missionnaire, écrite par le P. Verjus, Paris, 1666, a produit une grande impression sur Poullart.*

[12] *Joseph Michel, c.s.sp., insiste sur le rôle de l'Assemblée des amis (AA) dans la consolidation de la vie chrétienne de Poullart, jeune théologien à Louis-le-Grand, et sur son orientation de fondateur. Ayant découvert dans les archives s.j. de Toulouse un « billet de bien », il l'y reconnaissait sous l'anonymat :* « Un autre [confrère] entretient et paye la pension d'un pauvre écolier, achète de vieux habits pour habiller d'autres personnes pauvres ; le même fait huit visites au St Sacrement par jour et communie trois fois par semaine ; il va souvent aux hôpitaux ; il fait deux fois la semaine des instructions à vingt pauvres savoyards et les soulage aussi pour le temporel ; il avertit charitablement les confrères qui ne font pas leur devoir ; il ne boit que de l'eau et mange fort peu et jamais ce qui est à son goût. » *Voir J. Michel,* L'influence de l'AA sur Claude-François Poullart des Places, *Paris, 1992.*

– 6 –
Fragments d'un règlement particulier [13]

Prière de Poullart, jeune théologien ; formulation courte [14] *:*

Je n'entrerai jamais (si je n'avais des affaires extrêmement pressées) dans ma chambre, ni n'en sortirai sans me mettre à genoux et sans prendre la bénédiction du bon Dieu à peu près de cette manière : Très Ste Trinité, Père, Fils et St Esprit, que j'adore par votre Ste grâce de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces, je vous supplie de vouloir bien me donner la foi, l'humilité, la chasteté, la grâce de ne faire, de ne dire, de ne penser, de ne voir, de n'entendre et de ne souhaiter que ce que vous voulez que je fasse, que je dise, etc. Accordez-moi ces grâces, mon Dieu, avec votre très sainte bénédiction, et que, mon cœur et mon esprit n'étant remplis que de vous seul, je sois toujours dans votre présence et vous prie sans cesse comme je dois. +++ Mon Jésus soyez-nous Jésus éternellement ; mon Jésus, soyez-moi Jésus éternellement ; soyez éternellement en moi, et moi en vous. Je vous recommande mon esprit et mon cœur entre vos mains par la très Sainte Vierge ; au nom de mon Jésus et de Marie.

---

[13] *Fragments d'un règlement particulier : un texte qui pourrait dater du début du séjour de Poullart au collège Louis-le-Grand comme jeune théologien ; ce texte se ressent des conclusions de la grande retraite qu'il a vécue quelques mois plus tôt.*

[14] « Est-il besoin de souligner la beauté de cette prière, et le programme de perfection spirituelle qu'il contient ? Volonté d'entrer entièrement et sans réserve dans le plan de Dieu, de ne faire que ce qui plaît à Dieu : telle est bien l'attitude que nous révèle l'Évangile en Jésus-Christ lui-même, qui ne veut faire que la volonté de son Père, qui vit toujours en présence de son Père. Quant aux invocations : "*Mon Jésus, soyez-nous [...] soyez-moi Jésus éternellement*", le P. Koren suggère qu'il faut recourir à l'étymologie du mot Jésus qui signifie : Dieu est mon sauveur. Il ne me semble pas que cela soit nécessaire : l'amour ne s'embarrasse pas d'étymologie ; celui qui aime se plaît à redire inlassablement au bien-aimé d'être ce qu'il est pour lui et de l'être à tout jamais » *(P. Joseph Lécuyer).*

– 7 –

Charles Besnard *(suite)*

[...] Dès lors, il consacra ses épargnes [15] et une partie de son nécessaire à fournir à quelques pauvres écoliers le moyen de poursuivre leurs études, jusque-là qu'il donnait chaque jour la moitié de sa portion à l'un d'entre eux qui demeurait à la porte du collège. C'est ainsi qu'il préludait à ce qu'il devait faire en peu avec un zèle dont les fruits subsistent encore aujourd'hui. L'union étroite qui s'était formée à Rennes entre lui et M. Grignon bien loin de s'être ralentie par le laps de temps, recevait chaque jour de nouveaux accroissements. [...] M. Desplaces sentit que Dieu voulait se servir de lui pour peupler son sanctuaire et pour former à son peuple des maîtres et des guides. Il comprit encore que, pour y réussir, il ne pouvait rien faire de mieux que de continuer à aider de pauvres écoliers à subsister et à les mettre en état de poursuivre leurs études. Il ne se borna pas à ces secours temporels. Il conçut le dessein de les rassembler dans une chambre, où il irait de temps en temps leur faire des instructions, et de veiller sur eux autant que sa demeure dans le collège pourrait le lui permettre. Il communiqua son projet à son confesseur qui l'approuva. Le principal du collège fit quelque chose de plus, il lui promit de le seconder dans cette bonne œuvre, en lui accordant une partie de ce qui se desservait de dessus la table des pensionnaires, pour aider à la subsistance de ses pauvres écoliers.

En ce même temps, M. de Montfort méditait aussi un autre projet digne de son grand cœur. C'était de chercher des ecclésiastiques animés d'un même esprit et de se les associer pour en former une Compagnie d'hommes apostoliques. [...] M. Desplaces fut celui sur qui il jeta les yeux pour l'exécution de son projet. L'ayant été voir, il le lui proposa, et l'invita de s'unir à lui pour être le fondement de cette bonne œuvre.

[15] *Thomas écrit dans son Mémoire :* « M. son père, qui allait à l'épargne, ne lui donnait qu'une pension de huit cents livres. C'était une pension assez modique pour un jeune homme de son âge. Cependant, il trouvait le moyen d'en donner une grande partie aux pauvres. Il assistait le plus libéralement les pauvres honteux, il avait aussi une adresse merveilleuse pour leur épargner la confusion. »

M. Desplaces lui répondit dans la candeur de son âme : « *Je ne me sens point d'attrait pour les missions ; mais je connais trop le bien qu'on peut y faire pour ne pas y concourir de toutes mes forces et m'y attacher inviolablement avec vous. Vous savez que depuis quelque temps je distribue tout ce qui est en ma disposition pour aider de pauvres écoliers à poursuivre leurs études. J'en connais plusieurs qui auraient des dispositions admirables et qui, faute de secours, ne peuvent les faire valoir, et sont obligés d'enfouir des talents qui seraient très utiles à l'Église s'ils étaient cultivés. C'est à quoi je voudrais m'appliquer en les assemblant dans une même maison. Il me semble que c'est ce que Dieu demande de moi, et j'ai été confirmé dans cette pensée par des personnes éclairées dont quelqu'un m'a fait espérer de m'aider pour pourvoir à leur subsistance. Si Dieu me fait la grâce de réussir, vous pouvez compter sur des missionnaires. Je vous les préparerai et vous les mettrez en exercice. Par ce moyen vous serez satisfait et moi aussi.* » [...]

M. Desplaces commença par louer une chambre dans la rue des Cordiers, proche le collège, et y assembla les pauvres écoliers qu'il assistait déjà auparavant et dont les bonnes dispositions lui étaient connues. Les progrès en tout genre que faisaient ces premiers disciples étaient trop remarquables pour ne pas lui attirer d'autres excellents sujets. Il pensa donc à louer une maison pour qu'on fût plus au large. En peu de temps il s'y forma une communauté d'ecclésiastiques [16], à qui il donna des règles remplies de sagesse, qu'il fit examiner et approuver par des personnes d'une grande expérience. Lui-même pratiquait le premier ce qu'il recommandait aux autres. Il ne se contentait pas de leur faire souvent des instructions, il avait soin de leur faire donner des retraites par les plus habiles maîtres en ce genre. Il profitait même de toutes les occasions qui se présentaient pour leur procurer quelqu'entretien de piété. Il conduisait à sa communauté ceux de ses amis qui venaient le voir et en qui il reconnaissait le talent de la parole. [...]

[16] « Messire Claude François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte, n'étant alors qu'aspirant à l'état ecclésiastique, a commencé l'établissement de ladite communauté et Séminaire consacré au Saint Esprit, sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché » *(extrait d'un Registre c.s.sp., copié in* Gallia Christiana, *1744).*

– 8 –
« Réflexions sur le passé » (1704-1705) [17]

Notes de retraite de Poullart dans sa 26e année

Je devrais, si j'aimais un peu Dieu et mon salut, être inconsolable d'avoir passé cette année comme j'ai fait. Est-ce là ce que le Seigneur devait attendre de ma reconnaissance ? Il y a déjà plus de trois ans que, par une miséricorde extraordinaire, il me tira du monde, rompit mes chaînes criminelles, m'arracha, quasi même malgré moi, des griffes de Satan pour me redonner la robe de sanctification [18]. [...] Dieu seul et mon cœur doivent n'oublier jamais le plus prodigieux effet de miséricorde qui fût jamais.

[...] Je recevais des consolations en abondance, mes yeux ne tarissaient point, quand je pouvais être seul à méditer mes égarements et les miséricordes de mon Dieu. Si je faisais quelque effort pour faire un pas pour le Seigneur, aussitôt ce tendre Maître me portait lui-même sur ses épaules des lieues entières. Enfin, j'en vins bientôt à faire sans la moindre peine ce que j'avais regardé, quelque temps auparavant, comme des choses impossibles à un homme comme moi. [...] Je ne pouvais quasi penser qu'à Dieu. Mon plus grand chagrin était de n'y penser pas toujours. Je ne souhaitais que de l'aimer, et, pour mériter son amour, j'avais renoncé aux attachements même les plus permis de la vie. Je voulais me voir un jour dénué de tout, ne vivant que d'aumônes après avoir tout donné. Je ne prétendais me réserver de tous les biens temporels que la santé dont je souhaitais faire un sacrifice entier à Dieu dans le travail des missions, trop heureux si, après avoir embrasé tout le monde de l'amour de Dieu, j'avais pu donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour celui dont les bienfaits m'étaient presque toujours présents. [...]

---

[17] *La petite communauté des « écoliers », fondée à la Pentecôte 1703, ne cessait de s'accroître : vers la fin de 1704, elle atteignait une quarantaine de membres. Poullart dut faire face à une surcharge de tâches et de soucis, qui l'éprouvèrent profondément. Il reprit le chemin de la retraite pour faire la vérité sur sa crise spirituelle et sur l'œuvre qu'il avait entreprise et qui semblait le dépasser à présent.*

[18] *Poullart fait allusion à sa grande retraite de 1701.*

Poullart s'étend sur l'enthousiasme qu'il a éprouvé, 18 mois durant, pour la vie selon l'Évangile, spécialement pour l'Eucharistie et le Saint-Sacrement. Puis il compare cette situation gratifiante aux frustrations qu'il expérimente à présent dans ses responsabilités de directeur de la communauté et dans toute sa vie de foi.

Ce ne serait pas trop pour moi que d'avoir des larmes de sang pour pleurer ma misère. Je n'ai jamais été ce que je devais être, il est vrai, mais du moins ai-je été tout autre que je ne suis. Heureux si je n'avais perdu que la moitié de ce que j'avais acquis par le moyen de la grâce. Hélas ! Je ne trouve plus chez moi d'attention à la présence de Dieu, je n'y pense plus dans mon sommeil, presque jamais à mon réveil, toujours distrait même dans mes prières. [...]

Peu de zèle pour la correction de mes frères, me lassant aussitôt que je ne réussis pas ; oubliant de recommander à Dieu ces sortes d'entreprises, tant j'y vais inconsidérément et sans réflexion. Peu de douceur dans mes paroles et dans mes manières, mais assez souvent fier, sec et dégoûté ; des tons hauts, des paroles aigres, des réprimandes vertes et longues ; une physionomie sombre, indice de ma mauvaise humeur ; plein de sensibilité au sujet de ma famille, n'avouant qu'avec peine que mon père et ma mère sont marchands de toile et de cire, craignant même qu'on ne le sache ; faisant trop peu connaître que je n'avais point de part dans la bonne œuvre qui regarde la maison des pauvres écoliers, mais ressentant au contraire quelque plaisir intérieur que des gens, qui ne me connaissent que très peu ou point du tout, me croient un homme riche qui entretient ces jeunes gens de mon bien. [...]

Faisant pourtant tous les jours d'assez belles résolutions de changer de vie, las malgré cela d'être si déréglé, mais ne finissant pourtant point et suivant toujours mes idées et mes caprices sans me consulter comme autrefois à mon directeur, auquel j'ai pour ainsi dire substitué mes seules imaginations dans la place.

En un mot, il faut l'avouer devant Dieu, je ne suis plus qu'un homme qui a quelque réputation de vivre encore et qui est très certainement mort, au moins si l'on compare le présent avec le passé. Hélas ! Je ne suis plus qu'un masque quasi de dévotion et l'ombre de ce que j'ai été. [...] Ce n'est

pas autrement que le pied a commencé à glisser à tant de gens d'une vertu éminente, et qui ont enfin péri funestement. Qui doit plus craindre que moi une pareille chute après avoir éprouvé toute ma vie de si fréquentes inconstances dans mes retours vers Dieu et de si longs désordres ensuite ?

Troublé par ces nombreuses frustrations, Poullart reprend pied grâce à son expérience de l'indéfectible amour de Dieu pour lui.

[...] Pourquoi ne craindrais-je pas un abandon entier de mon Dieu? Si ce malheur ne m'est pas encore arrivé, ce n'est qu'à son infinie miséricorde que j'en dois l'obligation. Toujours rempli de tendresse pour moi, ne pouvant se résoudre à me perdre après m'avoir, toute la vie, préservé du dernier endurcissement de l'impénitence finale plutôt par des miracles que par des effets ordinaires de sa Providence, il a permis que j'aie fait cette retraite dans un temps où je n'y pensais point, il a disposé d'ailleurs toutes choses d'une manière que je trouve aisément un chemin ouvert pour rentrer encore une fois dans mon devoir et pour n'avoir pas de si spécieux prétextes d'en ressortir. [...]

Je dois croire outre cela que le Bon Dieu aura encore pitié de moi, si je retourne à lui de tout mon cœur, car [...] la conduite qu'il a tenue jusqu'ici : 1° de ne permettre point que j'aie été content de moi-même un seul moment, toujours inquiet et chagrin de mon dérangement ; 2° de me faire la grâce de voir toujours intérieurement que je n'étais rien moins que ce qu'on me croyait et ce qu'on me disait que j'étais ; 3° de ne souffrir point que je me sois pu mettre au-dessus de tous mes scrupules qui, quoiqu'ils aient un peu contribué à me déranger, m'ont fait plus souvent approcher du sacrement de la pénitence et avoir plus d'inquiétudes quand l'occasion était présentée d'offenser Dieu : toute cette conduite de Dieu, dis-je, me fait espérer que le ciel ne sera point toujours de fer pour moi si je songe, de bonne foi, à pleurer mes fautes et à rentrer en grâce avec le Seigneur.

Rempli de cette sainte confiance par la grâce encore de mon Dieu, je vais donc examiner quel chemin est le plus court, sans considérer désormais le plus agréable à la nature, pour regagner celui sans lequel je ne puis, quoi que je fasse, vivre un moment en paix. [...]

Fidèle à la loyauté envers lui-même, Poullart discerne les raisons de son « relâchement » : il n'a pas assez marché en présence de Dieu, il été présomptueux en entreprenant « l'établissement des pauvres écoliers » *: au début, ils n'étaient que quelques-uns ; mais ils sont devenus si nombreux.*

Il était [...] difficile que je ne me tinsse debout et que la tête ne me tournât point.

Et puis, il s'implique trop à leur service :

Je veux dire le soin dont je m'embarrassais, même beaucoup plus qu'on ne me l'ordonnait, de gouverner ces pauvres écoliers que la Providence nourrit. [...]

Lorsqu'il termine sa retraite, il a découvert les éléments d'une sage décision, mais il ne parvient pas encore à leur donner une cohérence à cause de sa peine profonde :

Ces réflexions me pénètrent de douleur. J'ai quitté le monde pour chercher Dieu, pour renoncer à la vanité et pour sauver mon âme ; et serait-il possible que je n'eusse fait seulement que changer d'objet et que j'eusse toujours conservé le même cœur ? Que me servirait donc enfin d'avoir fait la démarche que j'ai faite [19] ?

Les notes de retraite se terminent sur cette interrogation, comme celles de la retraite de 1701. L'accompagnateur de Poullart l'aidera à tirer les conclusions de sa démarche de vérité : en se fondant tout entier sur l'amour de Dieu, il va poursuivre son œuvre, mais en partageant ses responsabilités :

---

[19] « En lisant ces pages brûlantes de Poullart des Places, [...] Il me semble que certains traits fondamentaux de la spiritualité spiritaine s'y manifestent déjà très nettement. Il me suffira de les énumérer :

1- Conscience très vive de l'amour et de la bonté de Dieu, de sa miséricorde que nos péchés ne sauraient lasser.

2- Vue sans aucune indulgence de la malice et de l'ingratitude du péché, qui est l'unique obstacle à la victoire de l'amour de Dieu ➡

c'est le germe d'une petite communauté de formateurs – la Société du Saint-Esprit – au service de la grande communauté des « pauvres écoliers » le séminaire du Saint-Esprit.

– 9 –
Charles Besnard *(suite)*

Mais tandis que M. Desplaces [20] se livrait tout entier aux soins qu'exigeait sa communauté naissante, et qu'il s'épuisait d'austérités, il fut attaqué d'une pleurésie jointe à une fièvre continue et à un ténesme violent qui lui causa pendant quatre jours des douleurs extrêmes. Elles ne purent arracher de sa bouche un mot de plainte, encore moins d'impatience. On n'apercevait le redoublement de ses souffrances que par les actes de résignation qu'elles lui faisaient produire. La défaillance même de la nature semblait lui prêter de nouvelles forces pour répéter souvent ces paroles du saint roi David : « *Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées ! Mon âme ne saurait plus soutenir l'ardeur avec laquelle elle soupire après la demeure du Seigneur* » (Ps. 83, v. 2-3).

➡ 3- Désir de répondre à l'amour de Dieu par un don total engageant toute la vie à son service, particulièrement "*dans le travail des missions*", et même dans le martyre, que, dit encore M. Thomas, Claude-François souhaitait trouver parmi ceux "*au salut desquels il espérait se consacrer*". Dans l'immédiat, il confesse qu'il éprouvait une véritable "*tendresse… pour ceux qui souffraient…, un zèle ardent pour engager les pécheurs à retourner à Dieu, jusque-là que, pour réussir auprès d'eux, je n'aurais rien trouvé de trop bas*". Son biographe précise qu'il avait, dès ces temps-là, "*une affection particulière pour les œuvres qui étaient les plus obscures, pour les œuvres abandonnées*".
4- Importance de la mortification, ou, mieux, de ce que le P. Libermann appellerait l'abnégation, le renoncement, c'est-à-dire le refus délibéré de suivre "*le monde et ses manières […], son estime, ses usages*" et la volonté de suivre uniquement "*Jésus Crucifié*".
5- Importance vitale de la prière, de l'Eucharistie, de la pensée de Dieu maintenue le plus souvent possible… Pour lui, on ne peut pas vraiment aimer Dieu sans vivre fréquemment dans la pensée de sa présence et de son amour » *(P. Joseph Lécuyer)*.

[20] *Grâce au partage de ses responsabilités, Poullart fut à même de terminer ses études de théologie ; il fut ordonné sous-diacre le 18 décembre 1706, diacre le 19 mars 1707 et prêtre le 17 décembre suivant.*

Dès qu'on sut à Paris que sa maladie était sérieuse, un grand nombre de personnes distinguées par leur piété et par leurs places vinrent le voir... On lui administra de bonne heure les derniers sacrements, et après les avoir reçus avec un plein jugement et une parfaite liberté d'esprit, il expira doucement sur les 5 heures du soir le 2 octobre l'an 1709, âgé de 30 ans et 7 mois.

Tel fut le saint et célèbre M. Desplaces, instituteur du séminaire du Saint-Esprit à Paris...

– 10 –
Charles Besnard

On sait à quoi sont destinés les jeunes ecclésiastiques qu'on rassemble au séminaire du Saint-Esprit. Formés à toutes les fonctions du sacré ministère et à toutes les vertus sacerdotales, et plus encore par les exemples de leurs sages directeurs, ils possèdent dans un souverain degré l'esprit de détachement, de zèle, d'obéissance. Ils se dévouent au service et aux besoins de l'Église sans d'autres désirs que de la servir et de lui être utiles. On les voit entre les mains de leurs supérieurs immédiats et au premier signe de leur volonté (toujours sous le bon plaisir des évêques), faire comme un corps de troupes auxiliaires, prêts à se porter partout où il y a à travailler pour le salut des âmes, se dévouant par préférence à l'œuvre des missions, soit étrangères, soit nationales, s'offrant pour aller résider dans les lieux les plus pauvres et les places les plus abandonnées, et pour lesquelles on trouve plus difficilement des sujets. Qu'il faille être relégué dans le fond d'une campagne, ou enseveli dans le coin d'un hôpital, instruire dans un collège, enseigner dans un séminaire ou diriger dans une pauvre communauté, se transporter aux extrémités du royaume, ou y continuer une austère résidence, qu'il faille même traverser les mers et aller jusqu'au bout du monde pour gagner une âme à Jésus-Christ, leur devise est : nous voilà prêts à exécuter vos volontés : *ecce ego, mitte me* (Is. VI, 8).



Notre-Dame-des-Miracles, conservée à la paroisse Saint-Sauveur de Rennes. C'est devant cette statue du XIVe que prièrent Grignon de Monfort et Poullart des Places.

Deuxième partie

ANTHOLOGIE DE TEXTES

concernant

Le Père François-Marie-Paul LIBERMANN



Aquarelle de G. Sachetti, d'après le daguerréotype authentique de Libermann, datant de mai-juin 1847 – sa 46e année – et tiré par sa famille.

- I -

Libermann et son histoire

Acte de naissance

Mairie de Saverne, arrondissement communal de Saverne
Du vingt deux Germinal, an dix de la républ. fran.
Acte de naissance de Jegel, né aujourd'huy à neuf
heures du matin, fils de Libermann Samson, —
commerçant, et de Hindel Jacob, conjoints domiciliés
en cette ville.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.
premier témoin Hirtzel Levy âgé de quarante-
deux ans,
Second témoin Jonas Salomon âgé de trente-
six ans, tous les deux commerçants et domiciliés à
Saverne.
Sur la réquisition à nous faite par le dit
Libermann Samson père de l'enfant.
Constaté suivant la Loi, par nous Claude
pierre Mouet, Maire de Saverne, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil et ont
le père et les dits témoins signé avec moi.

Hirtzel Levy   Libermann Samson
Jonas Salomon   C. P. Mouet

Acte de naissance de Jegel (Jacob) Libermann, dressé par la Mairie de Saverne.

Scepticisme de Jacob par rapport à la Bible
à Samson Libermann

Ce document est la première lettre conservée de Jacob Libermann. Le cachet de la poste est du 7 janvier 1826 mais la lettre est écrite le 6. Nous la transcrivons in extenso.

Jacob a vécu jusqu'à 20 ans, à Saverne, chez son père, rabbin dans cette ville. Il est à Metz depuis l'automne 1822 où il fréquente l'école talmudique pour devenir lui aussi rabbin. Pour la première fois de sa vie, en plus des études talmudiques, il s'est mis discrètement à l'étude du français, de l'allemand, du latin et du grec.

En mars 1825, son frère médecin, Samson[1]*, et sa femme Babette, après avoir été instruits par le chanoine Bruno Liebermann, vicaire général de Strasbourg, se sont fait baptiser dans l'Église catholique. Ce baptême, d'abord tenu secret, devient public en juin 1825 lors de la nomination de Samson comme maire d'Illkirch. Cela fit, semble-t-il, une profonde impression sur Jacob qui fit à Samson des reproches amers sur cette «* apostasie, qui, selon lui, devait attacher une flétrissure indélébile à toute la famille et la couvrir d'opprobres[2] *».*

Presque en même temps, à Metz, Jacob tombe « dans une sorte d'indifférence religieuse *». Il lit l'*Émile *de Rousseau. Il écrit à son frère Samson converti et lui dit le scepticisme dans*

---

[1] *Voir index.*

[2] *Témoignage de son frère, le Dr Samson Libermann :* ND I, *p. 51.*

lequel il est tombé par rapport à la Bible. Comme le dit Samson, « de superstitieux talmudiste, qu'il était, il devint libre penseur, et voilà qu'il nie jusqu'à la Révélation [3] ».

Metz, 6 janvier 1826

Mon cher frère, ta lettre du 24 novembre excite mon juste étonnement. Il paraît que tu avais douté de mon amitié depuis ton changement de religion. Quand même, je serais le plus grand zélateur de la synagogue, je ne saurais discontinuer d'avoir pour mes frères ce sincère attachement qui, nourri en moi dès ma plus tendre enfance, faisait toujours mes délices et mon bonheur.

La lecture de Bossuet est tout à fait inutile pour moi, et si tu connaissais mes véritables sentiments, tu ne me l'aurais peut-être pas recommandée. Voici à peu près ce que je pense de la religion :

Dieu nous a donné la faculté de penser non pour la laisser reposer, mais pour que nous en fassions usage. Si l'homme doit laisser son esprit s'engourdir, s'il doit se livrer aveuglément aux chaînes que lui présente la religion, quelle différence y a-t-il entre lui et la brute ? La religion ferait de l'homme ce que la nature opère dans la bête. Pourquoi ai-je reçu ce don céleste, sinon pour m'en servir ? D'après ces considérations, j'ai formé ma religion sur ma propre raison, et je ne crois pas commettre un crime, quand même je me tromperais dans quelques-unes de mes maximes, pourvu que je ne cause point de mal à mon prochain. Mais, comme je ne connais pas les principes de la philosophie, et que je puis par conséquent facilement m'égarer, je pense devoir m'ouvrir à un homme éclairé qui puisse me ramener de mon erreur, et en ta qualité de mon frère bien-aimé, tu as la préférence à tout autre. Je vais donc te déclarer ma façon de penser, en te priant de me traiter avec un peu d'indulgence.

[3] *Cf. récit de M. Gamon.*

Il faut regarder la Bible comme la base de toutes les religions qui dominent en Europe et en partie dans l'Asie. Or, un édifice dont le fondement est mal construit, tombe de lui-même, et, en regardant de près la Bible, on en découvre la fausseté et je me sers de la Bible même pour le prouver.

Quelle absurdité de croire à toutes les fables qu'elle renferme ! Quelle apparence que Dieu aura manifesté par tant de merveilles sa faveur accordée à Abraham, Isaac et Jacob ! Quels charmes Dieu trouve-t-il à ces patriarches ? Est-ce parce qu'ils avaient des notions vraies sur la divinité au sein d'un peuple idolâtre ? Mais pourquoi Dieu ne s'est-il pas intéressé de même au sort de tant de philosophes de l'antiquité ? Quelle vertu extraordinaire trouvons-nous dans la vie de ces patriarches décrite avec tant d'exagération dans la Bible, si ce n'est par hasard l'hospitalité si naturelle à tous les peuples de l'antiquité ? Et, supposons même qu'ils aient pratiqué les plus hautes vertus, n'est-il pas extravagant d'admettre que Dieu récompense les vertus du père dans ses arrière-petits-neveux imbus de toute sorte de vices ? La même réflexion s'applique à la punition d'Adam, dont le récit fabuleux est incompréhensible ? Puis-je être assez injuste de penser que Dieu se vengea du crime d'Adam sur toute sa postérité ? Quel blasphème abominable de parler ainsi de cet être juste et bienfaisant, tandis qu'il commande lui-même : « *Ne punissez pas les enfants du crime de leur père.* » Cette contradiction est si évidente qu'on ne peut manquer de s'en apercevoir.

Nous disons que Dieu avait choisi le peuple juif pour lui donner ses lois sacrées. Qu'on m'explique ce choix. Ne serait-ce pas une injustice de la part de Dieu de choisir un seul peuple sur la terre pour l'éclairer et lui révéler les vrais principes de la religion, tandis qu'il laisse croupir tous les autres dans l'ignorance et l'idolâtrie : les autres peuples n'étaient-ils pas ses créatures aussi bien que les israélites ? N'auraient-ils pas accepté cette loi sacrée, si elle leur avait été présentée comme aux juifs, avec un appareil de tant de miracles ? Ensuite, si toutes les merveilles consignées dans la Bible ne sont pas fabuleuses, comment comprendre les rébellions réitérées des juifs ? Est-il possible que, quarante jours après avoir vu descendre Dieu lui-même sur le mont Sinaï et après lui avoir entendu prononcer : « *Je suis l'Éternel, ton Dieu,*

tu n'adoreras pas les idoles », ces mêmes juifs se soient mis à adorer le bœuf Apis, parce que Moïse retardait un peu son retour ? Comment pouvaient-ils se mutiner de nouveau après avoir vu Korachi et ses partisans engloutis d'une manière si miraculeuse pour avoir ourdi une conspiration contre Moïse ? Nous voyons encore ce peuple choisi de Dieu s'écrier dans une de ses révoltes : « *Choisissons un chef et retournons en Égypte.* » Comment eût-il pu avoir si peu confiance en Dieu, qui leur avait montré sa bienveillance par tant de miracles, qu'il voulait plutôt subir le joug des Égyptiens que de se laisser conduire dans la terre promise : « *Peu s'en fallait qu'ils ne m'eussent lapidé.* » Ces observations, et bien d'autres encore, font voir que, de son vivant, Moïse ne jouissait pas de cette vénération dont il est entouré maintenant. Je pense de même de tous les prophètes. Nous voyons un Jérémie vingt fois emprisonné, et avec raison, car sans doute c'était un traître gagné par Nabuchodonosor. Tous ces gens-là étaient, à ce qu'il paraît, des rhéteurs accrédités, dont on fit dans la suite des prophètes après avoir arrangé dans la suite leurs discours, car enfin, maintenant, nous ne voyons plus de prophètes et ne mériterions-nous pas d'avoir des Élies et des Élisées, aussi bien que les juifs qui étaient plongés dans l'idolâtrie ? Je conclus de là que tout ce que Dieu exige de nous, c'est de le reconnaître, d'être justes et humains et que Moïse avait joué son rôle, comme tous les législateurs. Ainsi, peu importe que je sois juif ou chrétien, pourvu que j'adore Dieu, que ce soit en une seule personne ou en trois. Cependant, je t'assure que je ne serais pas meilleur chrétien, que je ne suis bon juif. Voilà aussi comment je t'excuse de ton changement de religion, car je ne pense pas que tu ajoutes foi aux prophéties d'Isaïe.

Quant à mes études, elles vont assez bien. J'ai commencé le latin il y a quinze mois, et je suis déjà assez avancé dans cette langue. Depuis deux mois, je traduis *César* et *Virgile*. Dans le grec, je suis aux verbes ; je l'ai commencé il y a peu de temps. Mais un accident m'arrête tout court ; mon maître est parti, la semaine dernière, pour Lunéville, où il a obtenu une place au Collège. Cependant je ne perds pas courage ; je continuerai mon travail avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant, et, quoique le chemin soit peut-être un peu long et embarrassant pour le suivre seul, je prendrai pour guide mon application et j'espère parvenir au bout de la carrière.

Jusqu'à présent, j'ai négligé mon hébreu, car je crains d'être obligé de quitter Metz bientôt, ayant tout à appréhender de la part de papa, qui a déjà dit plusieurs fois qu'il ne me laissera pas longtemps ici ; c'est pourquoi je m'applique exclusivement à l'étude des langues latine et grecque, et si, dans un ou deux ans, je suis obligé de rester pendant quelque temps à Saverne, j'aurai tout le loisir d'étudier l'hébreu et le chaldéen ; cependant, lorsque je me verrai assez avancé dans le latin et le grec, je me remettrai de nouveau aux langues orientales.

Je t'embrasse du fond du cœur.

Ton frère,

J. Libermann

Récit de la conversion de Libermann
par M. Gamon

Ce deuxième document, exceptionnellement, n'est point de la main de François Libermann mais de son ami et confident le sulpicien Gamon[1]. *Libermann lui écrira plusieurs lettres importantes, entre autres celle du 20 mars 1848, à propos de la révolution de février 1848, sur l'Église, le clergé et les changements.*

M. Gamon a connu Libermann à Issy en 1836-37, durant son année à « La Solitude » (noviciat sulpicien d'Issy). Ce directeur au grand séminaire de Clermont-Ferrand profite de son passage à « La Solitude » en 1850 pour demander à Libermann d'entendre le récit de sa conversion. Celui-ci lui donne rendez-vous au séminaire Saint-Esprit et c'est là, dans une allée discrète au fond de la cour, que Libermann lui fait ses confidences.

Trop heureux de sa récolte, M. Gamon, à peine arrivé à Issy, couche sur le papier ce qu'il a retenu. Cela nous vaut ce récit exceptionnel qui se ressent d'une mémoire très vive, motivée par l'affection qu'il porte à Libermann. Nous le reproduisons in extenso. C'est le document essentiel pour comprendre la conversion de Libermann. Le P. Cabon l'a reproduit dans Notes et Documents I, *p. 61-68.*

[1] *Voir index.*

J'étais âgé d'environ vingt ans quand il plut à Dieu de commencer l'œuvre de ma conversion. Mon père, qui était un rabbin distingué, m'avait fait étudier jusqu'alors auprès de lui, la science talmudique. Il était content de mes progrès et se complaisait dans la pensée qu'il me laisserait un jour l'héritier de sa fonction, de sa science et de la considération dont il jouissait auprès de ses coreligionnaires. Vers le temps dont je parle, il se décida à m'envoyer à Metz, afin que j'y achevasse mes études. En agissant ainsi, il se proposait bien moins de me faire acquérir une science que je pouvais tout aussi sûrement trouver auprès de lui, que de me donner une occasion de faire connaître mon savoir, mes talents, et de me rendre recommandable parmi les rabbins, qui viennent en grand nombre se former dans cette ville. Il me donna des lettres pour deux professeurs de l'École israélite, dont l'un avait été son élève et l'autre était son ami. Là commence à se rendre sensible pour moi, Faction miséricordieuse de la Providence. Dieu, qui voulait me tirer de l'erreur dans laquelle j'étais plongé, y disposa mon cœur en me faisant éprouver des ennuis et des rebuts auxquels j'étais loin de m'attendre. Celui des deux rabbins qui avait été l'élève de mon père et que, dans ma famille, on avait toujours traité comme un enfant de la maison, me reçut avec une hauteur et une morgue qui me blessèrent profondément et me firent, dès les premiers jours, renoncer à le voir. L'autre, vieillard respectable, me porta d'abord de l'intérêt, mais cela ne dura pas. Je voulais m'instruire, et pour cela, je me mis à étudier le français et même le latin. Il n'en fallait pas tant pour me faire perdre les bonnes grâces de mon protecteur. Les anciens rabbins avaient, par esprit de fanatisme, une telle horreur pour toute langue différente de l'hébraïque et en craignaient tellement l'influence que mon père, en particulier, ne savait écrire ni en allemand ni en français. Mon nouveau maître était de la même école : aussi grande fut sa colère quand il s'aperçut que je ne marchais pas dans la même voie. Cependant, il ne m'en fit pas d'abord des reproches ouverts, mais il se montra à mon égard plein de dureté et de préventions ; il me rudoyait sans cesse et n'avait jamais à m'adresser que des paroles assaisonnées de mauvaise humeur.

Il est vrai que je négligeais beaucoup l'étude du Talmud, et que je n'en étudiais quelque chose que pour m'épargner de plus amers reproches et échapper à l'humiliation qu'une ignorance complète m'aurait attirée.

Dans une semblable position, je ne pouvais que m'ennuyer beaucoup. Je tombais bientôt dans une tristesse profonde. C'est l'état qui dispose le plus un cœur dévoyé à se tourner vers le Seigneur et à s'ouvrir aux influences de la grâce. Jusque-là, j'avais vécu dans le judaïsme de bonne foi et sans soupçonner l'erreur ; mais dans ce temps, je tombais dans une sorte d'indifférence religieuse qui, en quelques mois, fit place à une absence complète de foi. Je lisais cependant la Bible, mais avec défiance ; ses miracles me rebutaient et je ne les croyais plus.

Cependant, mon frère aîné venait de passer au christianisme. J'attribuais d'abord sa démarche à des motifs naturels. Je pensai qu'il était où j'en étais moi-même, relativement au judaïsme : mais je le blâmais d'avoir, par son abjuration, donné du chagrin à mes parents. Néanmoins je ne me brouillais pas avec lui. Nous liâmes même, en ce temps, une correspondance. Je la commençai par une lettre dans laquelle je lui faisais quelques reproches sur sa démarche et je lui exposais mes pensées sur les miracles de la Bible. Je lui disais entre autres choses que la conduite de Dieu serait inexplicable si ces miracles étaient vrais ; qu'on ne comprendrait pas que Dieu en eût tant opéré pour nos pères idolâtres et prévaricateurs, tandis qu'il n'en faisait plus pour leurs enfants qui le servaient depuis si longtemps avec une si parfaite fidélité. Je concluais à rejeter les miracles comme une invention de l'imagination et de la crédulité de nos pères.

Mon frère me répondit qu'il croyait fermement les miracles de la Bible : que Dieu n'en faisait plus aujourd'hui, parce qu'ils n'étaient plus aussi nécessaires, que le Messie étant venu, Dieu n'avait plus besoin de disposer son peuple à le recevoir, que tous les prodiges de l'ancien testament n'avaient eu d'autre fin que de préparer ce grand événement.

Cette lettre me fit quelque impression. Je me disais que mon frère avait bien dans son temps, fait les mêmes études que moi. Cependant, je persistais à attribuer sa conversion à des motifs humains, et l'effet produit par sa lettre fut bientôt détruit. D'ailleurs, le doute qui s'était emparé de mon esprit était trop profond pour céder à un ébranlement aussi faible. La bonté de Dieu m'en préparait d'autres.

Un de mes condisciples me montra en ce temps un livre hébraïque non ponctué, qu'il ne pouvait pas lire, parce qu'il débutait dans l'étude de l'hébreu. Je le parcourus avidement. C'était l'Évangile traduit en hébreu. Je fus très frappé de cette lecture. Cependant, là encore les miracles si nombreux qu'opérait Jésus-Christ me rebutèrent. Je me mis à lire l'*Émile* de Rousseau. Qui croirait que cet ouvrage, si propre à ébranler la foi d'un croyant, fut un des moyens dont Dieu se servit pour m'amener à la vraie religion. C'est dans la confession du vicaire savoyard que se trouve le passage qui me frappa. Là, Rousseau expose les raisons pour et contre la divinité de Jésus-Christ et il conclut par ces mots : « *Je n'ai pas été à même jusqu'ici de savoir ce que répondrait à cela un rabbin d'Amsterdam.* » À cette interpellation, je ne pus m'empêcher d'avouer intérieurement que je ne voyais pas ce qu'il y aurait à répondre. Telles étaient mes dispositions à cette époque et toutefois l'œuvre de ma conversion ne faisait pas de grands progrès.

J'appris alors que deux autres de mes frères qui habitaient Paris venaient pareillement d'embrasser le christianisme. Cela m'émut jusqu'au fond de l'âme. Je prévoyais bien que le plus jeune finirait par en faire autant. Grâce à Dieu, cela est en effet arrivé. J'aimais beaucoup mes frères, et je souffrais en prévoyant l'isolement dans lequel j'allais me trouver auprès de mon père. J'avais un ami qui partageait mes dispositions à l'égard de la religion. Je le voyais souvent : nos études et nos promenades étaient presque communes. Il me conseilla d'aller à Paris, d'y voir M. Drach, qui, dès lors, s'était converti, et d'examiner sérieusement ce que j'avais à faire avant de prendre les engagements qui sont liés à la profession de rabbin (un rabbin s'engage à ne jamais abandonner sa religion). Cette proposition était de mon goût ; j'y donnai une pleine adhésion ; mais il fallait la faire agréer de mon père, et cela n'était pas facile. Lui écrire mes projets eût été le moyen le plus sûr de les rendre inutiles. Je me décidai donc à aller le trouver.

J'arrivai à Saverne bien fatigué du voyage, que j'avais fait à pied : mon père me laissa reposer un peu avant de me parler de ses craintes : mais le jour n'était pas encore terminé qu'il m'appelle auprès de lui. Il veut sans plus tarder, éclairer ses doutes. Un moyen facile était à sa disposition. Il n'avait qu'à me questionner sur mes études et sur le Talmud en particulier. Mes réponses devaient lui donner la mesure de mon application. Il savait bien que l'on ne peut en imposer à ses examinateurs

sur un sujet qui demande tant de travail de mémoire, tant d'aisance, tant d'habitude. Le Talmud, en effet, qui peut être saisi par un esprit d'une portée ordinaire, demande cependant quelque chose de très délié et de très exercé dans l'intelligence pour être bien rendu, bien présenté. Souvent même la plaisanterie s'y mêle et des subtilités s'y montrent; presque partout. Il n'y aura jamais que celui qui a étudié longtemps et récemment ces choses, qui puisse les rendre, avec cette facilité qui caractérise les habiles. Mon père était de ce nombre, et en dix minutes, tous ses soupçons à mon sujet auraient été changés en de tristes réalités si la bonté divine, qui voulait me convertir, n'était venue comme miraculeusement à mon secours.

La première demande qu'il me fit, était précisément une de ces questions sur lesquelles il est impossible de ne pas se laisser voir tel qu'on est. Or, depuis deux ans, j'avais négligé presque complètement l'étude du Talmud, et ce que j'en avais appris, je l'avais lu comme un élève dégoûté qui veut sauver les apparences. Cependant, à peine ai-je entendu la question, qu'une lumière abondante m'éclaire et me montre tout ce que je dois dire. J'étais moi-même dans le plus grand étonnement, je ne pouvais m'expliquer une facilité si grande à rendre compte de choses qu'à peine j'avais lues. Je n'en revenais pas en voyant la vivacité et la promptitude avec lesquelles mon esprit saisissait tout ce qu'il y avait de plus confus et d'énigmatique dans ce passage qui allait décider de mon voyage. Mais mon père était encore plus émerveillé que moi-même : son cœur était enivré de joie, de bonheur et de satisfaction. Il me retrouvait digne de lui, et il voyait disparaître les appréhensions qu'on lui avait inspirées à mon sujet. Il m'embrassa tendrement, m'inonda le visage de ses larmes : « *Je soupçonnais bien qu'ils le calomniaient encore quand ils disaient que tu te livrais à l'étude du latin et négligeais les connaissances de la profession.* » Et il me montra toutes les lettres qu'on lui avait écrites en ce sens. À souper, ce bon père voulut me régaler, et il alla chercher une bouteille de son vin le plus vieux afin de se réjouir avec moi de mes succès.

La permission de faire le voyage de Paris ne se fit pas attendre, et malgré les avis qu'on lui donnait que j'y allais pour rejoindre mes frères et faire comme eux, il ne put le croire. Il me donna donc une lettre

pour le rabbin Deutz [2]; mais comme j'étais d'autre part recommandé à M. Drach [3], c'est à celui-ci que je m'adressai ; cependant je portai un peu plus tard ma lettre à M. Deutz, je lui empruntai même un livre pour la forme, mais quelque temps après, je lui rendis et je n'allai plus le voir.

Je passai quelques jours auprès de mon frère et j'étais bien touché de voir le bonheur dont il jouissait. Néanmoins j'étais encore bien loin de me sentir changé et converti.

M. Drach me trouva une place au collège Stanislas et m'y conduisit. Là on me renferma dans une cellule. On me donna l'*Histoire de la doctrine chrétienne* par Lhomond, ainsi que l'*Histoire de la religion* par le même auteur, et on me laissa seul.

Ce moment fut extrêmement pénible pour moi. La vue de cette solitude profonde, de cette chambre où une simple lucarne me donnait du jour ; la pensée d'être si loin de ma famille, de mes connaissances, de mon pays, tout cela me plongea dans une tristesse profonde : mon cœur se sentit oppressé par la plus pénible mélancolie.

C'est alors que, me souvenant du Dieu de mes pères je me jetai à genoux et je le conjurai de m'éclairer sur la véritable religion. Je le priai, si la croyance des chrétiens était vraie, de me le faire connaître, et si elle fausse, de m'en éloigner tout aussitôt. Le Seigneur qui est près de ceux qui l'invoquent du fond de leur cœur, exauça ma prière. Tout aussitôt je fus éclairé, je vis la vérité : la foi pénétra mon esprit et mon cœur. M'étant mis à lire Lhomond, j'adhérai facilement et fermement à tout ce qui est raconté de la vie et de la mort de Jésus-Christ. Le mystère de l'Eucharistie lui-même, quoique assez imprudemment offert à mes méditations, ne me rebuta nullement. Je croyais tout sans peine. Dès ce moment, je ne désirais rien tant que de me voir plongé dans la piscine sacrée. Ce bonheur ne se fit pas attendre : on me prépara incontinent à ce sacrement admirable, et je le reçus la veille du jour de Noël. Ce jour aussi je fus ad-

---

[2] *C'est le fils de ce Deutz qui a livré la duchesse de Berry en 1830.*

[3] *Voir index.*

mis à m'asseoir à la Table sainte. Je ne puis assez admirer le changement admirable qui s'opéra en moi au moment où l'eau du baptême coula sur mon front. Toutes mes incertitudes, mes craintes, tombèrent subitement. L'habit ecclésiastique pour lequel je me sentais quelque chose de cette répugnance extraordinaire qui est propre à la nation juive [4], ne se présenta plus à moi sous le même aspect ; je l'aimais plutôt que je ne le craignais. Mais surtout, je me sentais un courage et une force invincible pour pratiquer la foi chrétienne ; j'éprouvais une douce affection pour tout ce qui tenait à ma nouvelle croyance.

Je passai un an dans ce collège, pratiquant ma religion de bon cœur et avec joie. Je n'y étais cependant pas aussi à l'aise que je devais être au Séminaire Saint-Sulpice. Au milieu de bons exemples que j'avais sous les yeux dans cette maison, je trouvai un jeune homme qui pouvait me faire beaucoup de mal. Par des motifs que je ne compris jamais, il était sans cesse à me parler de ma conversion, comme d'une action que j'avais faite à la légère et sans motifs. Il me demandait les raisons qui m'y avaient déterminé, les combattait, et, à force de chicanes, finissait par me réduire au silence. Cependant, mon cœur demeurait ferme, et quoique je ne pusse pas bien lui expliquer les motifs de ma foi, je sentais que je croyais fermement.

Ce fut en octobre 1827 que M. Drach vint me présenter à M. le Supérieur de Saint-Sulpice.

Déjà la retraite était faite. M. Drach commença par faire connaître les craintes qu'il avait eues sur ma santé ; il appréhendait que le lever de la Communauté fût trop matinal pour moi. Le bon M. Garnier [5] répondit rondement que dans ce cas, il ne fallait pas venir au Séminaire. De plus, mon introducteur ajouta que je savais parfaitement l'hébreu, mais que j'étais bien moins fort pour le latin. « *Les cours de théologie se font en latin et*

[4] « M. Libermann me raconta à ce propos le trait arrivé à Saverne. Il se trouvait un jour avec M. le curé de cette ville dans un chemin entouré de murs. M. le curé venait, je crois, d'administrer un malade ; il était en surplis. La rabbin de Saverne les rencontra tout à coup. Il fut si effrayé du costume ecclésiastique, que ne sachant que devenir, il se mit à grimper sur le mur pour s'échapper. »

[5] *Voir index.*

non en hébreu », reprit assez vivement M. le Supérieur. Ces deux réponses me donnaient quelque crainte ; cependant elles ne me rebutèrent pas. J'eus bien occasion d'éprouver plus tard qu'une grande bonté de cœur se cachait sous cette rigidité apparente.

Mon entrée au séminaire de Saint-Sulpice fut pour mon âme une époque de bénédiction et de joie. On me donna pour « Ange » M. l'abbé Georges [6], aujourd'hui évêque de Périgueux. La grande charité avec laquelle il remplissait sa fonction, me confondait et me faisait de plus en plus aimer une religion qui inspire des sentiments si doux et si merveilleux. Et puis, ce silence, qui se garde si bien au Séminaire, ce recueillement intérieur qui se lit sur toutes les figures et qui est comme le caractère spécial de ceux qui habitent cette sainte maison : tout cela me faisait le plus grand bien ; je me sentais dans un nouvel élément : je respirais à l'aise.

Une seule chose me manquait dans ces commencements, c'est que j'ignorais complètement le moyen de faire oraison. Quoi qu'en eût dit d'abord M. Garnier, il me permit facilement de me lever après les autres et je me voyais ainsi privé des répétitions et explications qui se font le samedi. Ne pouvant faire mieux, je prenais mon Manuel entre les mains et je faisais mes oraisons en produisant successivement les actes que la méthode indiquait. Cet exercice si pénible en apparence, m'était rendu agréable par l'onction de la grâce, et il me fut très salutaire. Vers Pâques, je pus me lever avec les autres, j'entendis les explications du samedi, et dès lors je fis oraison avec plus de facilité et plus de fruits.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de mon séminaire. Tout allait selon mes désirs, lorsque, peu de temps avant de recevoir le sous-diaconat, des attaques nerveuses se firent sentir avec violence. On différa donc mon ordination, et M. le Supérieur m'envoya à Issy, espérant que l'air de la campagne me serait salutaire. J'y demeurai jusqu'en 1837.

[6] « Je ne crois pas me tromper et confondre ce nom avec un autre, cependant, ce serait une excellente occasion de demander à l'évêque de Périgueux s'il a été réellemment l'« ange » de notre Vénérable Défunt ; car, dans ce cas, il pourrait donner d'utiles renseignements. »

« Le récit de M. Libermann s'arrêta à cet endroit. Je lui fis cependant encore quelques questions auxquelles il répondit avec la plus grande simplicité. Ensuite, tout content du trésor que je venais de conquérir, je me retirais en pensant aux voies admirables de la Providence qui avait ainsi préparé de longue main le fondateur d'une nouvelle Congrégation. Dès que je fus arrivé à Issy, je jetai sur le papier ce que j'avais entendu, et je suis heureux aujourd'hui de n'avoir pas laissé s'affaiblir mes premières impressions ni effacé mes souvenirs » *(M. Gamon).*

Confiance et abandon dans la maladie
à Samson Libermann[1]

Depuis le 24 décembre 1826, Jacob est devenu François Marie Paul Libermann. Sa foi est désormais trinitaire. Il croit en Dieu Père, Fils et Esprit Saint. L'idée du sacerdoce a germé naturellement dans son esprit.

Depuis quatre ans, François est étudiant en théologie à Saint-Sulpice pour le diocèse de Paris. Il a une première crise d'épilepsie, le 13 mars 1829, la veille de son sous-diaconat, chez son directeur M. Carbon[2]*. Elle sera suivie de plusieurs autres. Il est arrêté dans sa marche vers le sacerdoce mais reste quand même au séminaire avec maintien de sa bourse. Il comprend bien que les sulpiciens ne pourront pas indéfiniment le garder au séminaire. Dans la confiance, il s'abandonne entre les mains de son Dieu.*

Cette lettre de François à son frère Samson est datée du 7 novembre 1831. Nous en donnons la dernière partie qui concerne son attitude spirituelle. Le reste regarde des affaires de famille et n'a qu'un intérêt secondaire.

À la fin de l'année 1831, par faveur des sulpiciens émus par son cas et la qualité de son attitude spirituelle, François sera reçu à la maison d'Issy où sont les réunis philosophes et le noviciat sulpicien « La Solitude ». Il y restera finalement

[1] N.D. I, *pp. 153-155.*
[2] *Voir index.*

six ans comme séminariste hors cadre, commissionnaire et sous-économe, bientôt apprécié pour son rôle de conseiller et d'animateur spirituel.

Paris, le 7 novembre 1831

[...] Quant à moi, je vais toujours comme à l'ordinaire ; je suis encore au Séminaire, et j'y resterai jusqu'à ce que MM. les Supérieurs jugent à propos de me renvoyer, car ils ne pourront pas m'y garder toujours, étant incapable de devenir prêtre. Et par rapport à cela, je vous prierai encore une fois de ne pas vous en affliger ni vous inquiéter du tout sur mon compte. Mon Père qui est dans le ciel saura bien ce qu'il fera de moi ; mon corps, mon âme, tout mon être lui appartient et dépend entièrement de lui. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cela. Il me semble que je vous ai cité dernièrement ces paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui dit que son Père nourrit les oiseaux des champs, qu'à plus forte raison il ne négligera pas ses serviteurs qui valent toujours mieux que les oiseaux. Je sais que vous êtes bons chrétiens, et par conséquent vous entendez parfaitement ce langage.

Adieu, mes chers frère et sœur, je suis tout à vous en Jésus et Marie, que j'aime de toute l'étendue de mon âme et que je vous recommande d'aimer autant et beaucoup davantage.

Votre frère,

F. Libermann, acol.

Grâces mystiques de Libermann après son baptême

à M. Jérôme Schwindenhammer [1]

C'est une lettre d'encouragement adressée à M. Jérôme Schwindenhammer [2], *le frère d'Ignace qui succédera plus tard à Libermann à la tête de la Congrégation. Jérôme est en proie à la tentation et Libermann pour l'encourager lui livre quelque chose de ce qu'il a vécu «* à la condition que vous n'en parliez jamais à personne *». Chacun comprendra l'importance et l'intérêt de cette lettre. Il est heureux que le Père Jérôme ait désobéi à Libermann en la conservant, alors qu'il lui demandait de la brûler.*

Elle est datée du 3 août 1846. Si nous l'insérons ici, au milieu de la période sulpicienne de Libermann, c'est parce qu'elle nous renseigne sur le fait que, durant cinq ans, pendant cette période d'Issy, Libermann fait une expérience très forte de Dieu, se nourrissant de l'oraison d'affection [3]. *Ce sont sans doute les plus importantes confidences de Libermann sur l'action de la grâce en lui et sur son évolution spirituelle après son baptême.*

Cette lettre fut d'abord publiée dans les Lettres spirituelles, *avant que le Père Cabon ne la reproduise dans* Notes et Documents. *Nous la redonnons ici en entier.*

[1] N.D. VIII, *pp. 202-204.*

[2] *Voir index.*

[3] *Sur l'oraison d'affection, Libermann a de très belles pages dans* Écrits spirituels, *pp. 163-205.*

Le 3 août 1846

J. M. J.

À Monsieur Jérôme,
Mon bien cher Frère,

Je comprends votre tentation, elle est purement fondée sur ce même état intérieur qui vous cause toutes vos autres tentations et n'a en elle-même aucun fondement, rien de vrai, ni même de possible. Comme je désire vivement consoler votre âme et la soutenir dans les combats durs et difficiles que l'ennemi vous livre, je vais encore vous dire un mot de moi, à la condition que vous n'en parliez jamais à personne. Pour mon état actuel, je vous ai dit ce que je pense et j'ai dit la vérité. Ce n'est donc que de mon passé que je dois vous parler pour détruire le fondement de votre tentation. Je vous dirai donc que jamais je n'ai fait aucune oraison sur les vertus, pas même sur les vertus de Jésus et de Marie, que je n'ai même jamais pu tirer aucune conclusion, ni prendre aucune résolution à la fin de mes oraisons pour la pratique des vertus. Jamais même, je n'ai pu réfléchir sur les vertus pour savoir ce qu'il faudra faire ou enseigner. J'ai attribué cela quelquefois au détraquement de mon système nerveux, quelquefois à une incapacité naturelle. Je sens bien que mon esprit a pris une certaine force, une certaine élévation et mon jugement de l'extension et de la rectitude, mais il est certain que c'est la grâce toute seule qui a créé ce qui n'était pas, qui a fortifié ce qui était faible et rectifié ce qui était défectueux. Cela est tellement vrai et clair que si je devenais incrédule, mon esprit ne pourrait jamais nier l'existence et l'action de la grâce sur mon âme.

Lorsque je parlai des vertus et de la perfection, ce ne fut jamais par une méditation préalable, mais dans la parole les vérités se manifestaient, se classaient et se développaient ; je sentais, dans ce moment, une impression de lumière dans l'esprit et de force dans la volonté, impression qui n'existe plus dès que je ne parle pas ; ce qui me fait croire que Dieu me donne cette grâce pour les autres, et je tremble pour mon salut propre. Dieu aura pitié de moi, je n'en doute pas. En somme, je n'ai rien acquis, ni pour les connaissances de l'intelligence, ni pour la force de la volonté, ni pour la pratique des vertus. Dieu m'a tout donné, il m'a attiré sans me demander la

permission et avec une violence que je n'ai pas encore aperçue à personne, jusqu'à présent. J'étais d'abord très lâche, très indifférent, très nul pour toute vie surnaturelle. Notre Seigneur me fit la grâce de résister à mon père qui voulait m'arracher à la foi ; j'ai renoncé à lui plutôt qu'à la foi. Après ce fait, le bon Maître est venu à l'improviste m'arracher à moi-même et il tint mes facultés absorbées et captives pendant environ cinq ans ; sans que pendant tout ce temps j'eusse la pensée de travailler à une vertu ou à une autre ; toute mon occupation était d'être avec lui, et cela était bien facile. Je n'eus pendant tout ce temps-là aucune idée claire des choses spirituelles.

En voilà assez, je pense, pour que votre tentation à mon occasion perde tout fondement. Vous voyez que Jésus agit et fait tout dans les âmes. Il est métaphysiquement impossible qu'un homme parvienne à une vertu surnaturelle par les efforts de la nature. On peut parvenir à les feindre hypocritement, mais, au sérieux, impossible.

Causez de piété avec M. Plantaz, il n'y a pas de mal ; mais ne lui faites d'admonition que lorsqu'il vous demandera. Ne pensez jamais à lui à dessein et volontairement pour sonder son intérieur et ses dispositions. Lorsqu'il vous demande des observations, dites ce qui vous vient au moment. Vous avez raison de désirer n'avoir aucune distinction. C'est aussi mon intention.

Communiez deux fois la semaine, outre le dimanche. Tendez à vous oublier vous-même en tout temps ; faites toutes choses avec simplicité, avec calme, avec confiance en Dieu et en Marie. Tant que vous serez en solitude vis-à-vis de vous-même, vous aurez ces diverses tentations. Ce qu'il faut tâcher de gagner, c'est de vous en servir pour vous surmonter vous-même, de faire en sorte qu'elles ne fassent pas tant d'impression et n'aient plus d'influence sur la sensibilité, l'imagination et la conduite. Quand une fois vous serez en action, ça ira mieux.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann

P.-S. : Vous brûlerez cette lettre, le troisième jour après la réception.

Sur la souffrance dans la maladie

à M. Cahier[1]

Dans cette lettre au sulpicien Cahier, Fr. Libermann parle en connaisseur de la maladie tenace et sévère, et de ses conséquences ; on sait qu'à Rennes, d'où il écrit cette lettre, son épilepsie connaît de graves rechutes, complétant le tableau de ses rudes épreuves au noviciat eudiste. Le regard de Libermann sur la présence de la Croix dans la vie peut paraître austère, mais elle ne détonne pas à l'époque qui fait suite aux tourments de la Révolution. Après tout, dans la vie de Jésus, la Croix est centrale. Ces convictions préparent les enseignements sur la véritable nature de la « vie apostolique ».

Rennes, le 29 novembre 1838

Monsieur et très cher Père en Notre Seigneur,

Je souhaite de tout mon cœur que la divine croix de notre bon Maître ne vous quitte pas. Il semble que Notre Seigneur veuille peu à peu vous guérir de votre maladie. S'il lui plaisait de le faire, nous nous en réjouirions, parce que tout ce qu'il fait est très admirable et très délicieux pour ceux qui lui appartiennent. Mais si sa divine sagesse voulait demander à nos pauvres âmes quels sont nos désirs, en dehors de sa divine et toute sainte et adorable volonté, laquelle est notre reine et souveraine maîtresse en tout, je serais pour moi un peu embarrassé ; car je vous avoue franchement ma cruauté.

[1] L.S. II, *pp. 122-126.*

C'est cependant la très aimable charité, dont il a plu à Notre Seigneur de me donner pour vous une petite étincelle, qui en est la source. Je pense que Notre Seigneur Jésus est assez puissant pour sauver les âmes sans vous, et que même il les sauvera sans tant vous soulager, au moins pas de sitôt. C'est une si belle chose que d'être crucifié entre les mains de Jésus et de Marie ! Si le bon Jésus veut vous délivrer de cette chère maladie, j'espère bien que vous ne serez pas quitte pour cela ; il ne vous rejettera pas de devant sa face, il saura bien compenser le défaut d'une croix par une autre croix, quelquefois plus lourde que la première. Je crois que vous devez vous en nourrir comme on se nourrit de pain.

La très sainte croix opère toujours avant que la nature soit morte ; elle l'abat, l'accable, la terrasse et lui enlève toute vie. Quand une fois elle a tué cette vieille nature corrompue, quand elle a achevé d'exterminer toutes les affections, tous les désirs et toutes les vues humaines, oh ! C'est alors qu'elle déploie avec éclat et avec un certain faste et une grande profusion les grandes merveilles qu'elle possède. Elle élève l'âme jusqu'à l'union et à la consommation ou transformation divine. Quand une fois on en est là, on ne se soucie plus guère d'être débarrassé des croix ; bien au contraire, on ne vit, on ne peut vivre sans elles ; et lorsqu'elles manquent, l'âme est dans la faim et la soif; elle éprouve un vide et une peine dont on ne saurait se rendre compte, ni se faire une idée, si l'on n'en a pas fait l'expérience.

Voilà pourquoi je crois, mon bien cher Père et ami, que vous devez tâcher de ne plus vous occuper de votre corps, et d'entrer dans une certaine joie lorsque vous êtes en peine. Attachez-vous de cœur à la divine croix, plaisez-vous-y et jouissez-en à loisir, afin que le règne de Dieu s'établisse dans votre âme et qu'il achève votre sanctification comme il l'a commencée. Ne le troublez pas dans sa divine conduite ; laissez-le poursuivre et terminer ce combat contre la chair. Soyez en repos et comme neutre pendant la lutte ; rangé et abandonné sous sa divine protection, recevez tous les coups qu'il porte et cachez-les dans le fond de votre intérieur.

Ce serait une grande grâce à demander au divin Maître que cette indifférence et cette adhésion d'amour et d'abandon entre ses bras à sa très douce, très aimable et divine volonté et conduite, tant en votre corps qu'en votre âme. Ne faites pas attention aux remèdes et soulagements

que vous prenez ; usez-en comme n'en usant pas. Considérez Jésus seul vivant et régnant en tout et partout, et désirez une seule chose, vivre en lui seul, mourir à vous et en vous, de manière qu'il soit seul en vous, comme si vous étiez étranger à vous-même. Si vous faites ainsi, alors, que vous alliez mieux ou non, votre esprit n'en sera ni plus ni moins gai. Je sais que, bon gré mal gré, la nature éprouve un peu de relâche quand elle va mieux, et, qu'au contraire, elle est comme frappée lorsqu'elle se voit plus mal ; mais, pour entrer parfaitement dans les vues et dans la conduite de l'Esprit Saint, il faudra que l'âme se jette et s'abandonne tellement en son sein, qu'elle se plaise dans la peine plutôt que dans cet état de bien-être.

Si cet état de mauvaise santé empêche de parler de Dieu et de procurer sa gloire, cela ne doit pas influer sur l'âme pour lui faire désirer le bien-être. Généralement parlant, nous devons considérer Dieu agissant en nous, et viser simplement à lui être agréable. Par suite de ce désir et de cet amour, nous nous porterons à le faire régner dans les âmes. Il faut que ce soit ce mouvement intérieur qui nous y porte, et non pas notre propre mouvement ; par conséquent, notre grand soin doit être d'entretenir et de nourrir notre âme dans ces saints rapports avec Dieu, et de compter le reste comme accessoire.

Lorsque, par l'ordre de sa volonté, nous sommes incapables de faire quoi que ce soit pour sa gloire, nous éprouvons bien une certaine peine, et même quelquefois une peine très grande. Mais notre paix, notre amour, notre union à Dieu doivent augmenter par l'effet de cette peine, parce qu'elle est une impression de Dieu. Si, au contraire, ce mouvement surnaturel et saint est mêlé de notre action propre, alors dans un cas d'incapacité comme celui où vous êtes, nous éprouvons une certaine inquiétude et agitation, des embarras, des tristesses qui nous reportent vers nous-mêmes, des dégoûts du même genre et d'autres mouvements humains. « *Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit.* »

Voilà pourquoi, vous ne devez pas vous tourmenter, à mon avis, de ce que vous ne pouvez faire ce que vous désirez ; il ne faut pas non plus forcer les choses, mais vous ménager et attendre la divine volonté. Vous n'avez pas à perdre de vue pour cela la sanctification des âmes ni les

moyens efficaces à employer, mais vous ne devez pas aller plus loin que la divine volonté ne vous mène. Ne jugez pas cependant pour cela que Dieu ne veut pas que vous fassiez quelque chose à Reims. Ordinairement, Dieu prend des moyens opposés à ceux que nous jugeons nécessaires, pour obtenir la fin qu'il se propose, afin de confondre par là notre humaine sagesse.

Voilà pourquoi, en toutes ces choses, je crois qu'il ne faut pas chercher à deviner ce que le divin Maître veut faire en ses petits et par ses petits serviteurs, mais aller droit notre chemin, en ne cessant d'obéir à l'aveugle à son divin bon plaisir, de quelque manière qu'il le déclare, être fidèle à la divine voix qui parle en nos âmes, et croître toujours en amour, louanges et actions de grâces à son égard, sans nous inquiéter de rien, et en laissant aller toutes les choses selon son bon plaisir divin.

[Ici, ND I, *pp. 392-393 : une page de considérations propres à des événements n'ayant intérêt que pour Libermann et Cahier.]*

À Dieu et à Marie. Tout à vous dans les divins cœurs de Jésus et de Marie.

Fr. Libermann

Dans la nuit de la foi

à Paul Carron [1]

au séminaire Saint-Sulpice

De Rennes, où il termine sa deuxième année au service du noviciat eudiste, Libermann reste l'accompagnateur spirituel de plusieurs séminaristes au séminaire Saint-Sulpice : Paul Carron, auquel il adresse une importante correspondance, est l'un d'entre eux. Ce dernier passe par des moments difficiles, tant pour sa santé déficiente – ses études s'en ressentent – qu'à cause de l'obscurité de sa foi. Libermann est au cœur de ces mêmes difficultés, certainement plus aiguës que celles de son correspondant. Les avis qu'il donne à Paul Carron reflètent sa propre attitude dans l'épreuve qu'il connaît à Rennes.

Rennes, 15 juin 1839

Très cher frère,

Que le Bon Dieu vous conserve dans sa paix et son amour. Vous êtes donc toujours pauvre homme. Peu importe ; pourvu que vous soyez à Notre-Seigneur, il n'en faut pas davantage. Vous me direz que vous ne savez pas si vous êtes à Jésus ; mais vous l'espérez, et moi aussi : restons dans cette espérance, et nous ne serons pas confondus.

Marchez toujours dans les ténèbres de la croix de Jésus. Pendant que vous aviez sa divine lumière d'une manière sensible, vous vous êtes

L.S. II, *pp. 265-267.*

réjoui en lui ; mais vous avez sans doute commis plusieurs fautes, et vous aviez plusieurs défauts. Vous marchiez cependant, en vous affermissant de plus en plus dans le désir d'être tout à Notre-Seigneur. Et c'est ce que le divin Sauveur recommandait à ses apôtres pendant qu'ils le possédaient encore sensiblement sur la terre. « *Marchez à ma lumière pendant qu'il fait jour*, leur disait-il, *car il viendra une nuit où personne ne pourra opérer.* » C'est la nuit de la croix, de la privation, des obscurités intérieures où les sens n'ont plus d'action, et sont nuls et morts ; c'est le moment, mon très cher, de vivre de la foi, mais d'une foi pleine d'espérance en la bonté divine et en même temps pleine de crainte et de défiance de soi-même, en toute douceur, suavité et paix. Je parle de cette foi vivante qui consiste spécialement et se produit dans les actes intérieurs de l'âme, laquelle ne cesse d'adhérer à Notre-Seigneur et à toutes ses divines paroles, et se reporte en toutes ses œuvres vers le divin amour, pour lui plaire en tout et partout.

Cette nuit est excellente ; car c'est en elle et par elle que nos âmes sont perfectionnées et perdent peu à peu leurs défauts dont elles sont couvertes. Tenez-vous donc devant Dieu pour qu'il agisse en vous selon son unique bon plaisir, au milieu de toutes les ténèbres et obscurités intérieures…

Je vous vois toujours pauvre et misérable, toujours souffrant et malade. Que le bon Dieu et la très sainte Vierge vous consolent et vous fortifient, afin que vous vous sanctifiiez dans cette longue infirmité, et que par elle l'amour parfait de Notre-Seigneur croisse sans cesse en vous, et prenne possession de toute votre âme, car c'est là tout l'homme ; tout le reste n'est que vanité et affliction d'esprit. Ne vous inquiétez pas de ne pas pouvoir travailler et acquérir la science, même la science sacrée de la théologie et de la sainte Écriture ; car je vous assure qu'il se mêle là aussi bien de la vanité et de l'amour-propre, et c'est là encore une grande affliction d'esprit pour un très grand nombre.

Que tout en vous soit entièrement subordonné et soumis à la divine volonté et au saint et parfait amour de Jésus. Que ce soit là comme l'âme de tous vos désirs, de toutes vos pensées, de toutes vos paroles, de toutes vos actions, de toute votre conduite en général et en particulier, et de toute votre vie. Prenez garde, mon très cher, et ne vous laissez

pas séduire par des apparences ; mais tenez-vous sans cesse au solide et inébranlable fondement qui est et sera toujours notre très adorable Seigneur Jésus, notre âme lui demeurant unie par les uniques liens de l'amour le plus pur, le plus saint, le plus parfait. Que tout le reste soit animé et conduit par ce saint amour. Soyez saint, et tout sera selon la volonté de Dieu, et par conséquent, tout ira bien. Vous avez plus besoin de veiller si vous devez faire le voyage dont j'ai entendu parler comme en passant ; car il y a des dangers en cela, comme aussi il s'y trouve des choses excellentes. Que Jésus et Marie veillent sur votre âme et sur sa sanctification.

À Dieu, mon très cher ; tout à vous en Jésus et en Marie.

Fr. Libermann

La grande épreuve de Fr. Libermann à Rennes
à M. Carbon, sulpicien[1]

De Lyon, en route vers Rome pour accompagner Maxime de la Brunière et obtenir l'approbation de la S.C. de Propaganda Fide pour l'Œuvre des Noirs, M. Libermann écrit à M. Carbon, sulpicien et directeur au Séminaire Saint-Sulpice (Paris) ; il lui explique pourquoi il a été amené à quitter Rennes où il exerçait la fonction de directeur du noviciat des eudistes, avec le désir de devenir lui-même eudiste. Libermann est discret sur les raisons de son voyage, mais M. Carbon était le confrère de M. Gallais, autre sulpicien, et lui, parfaitement au courant de la situation qui requérait ce voyage à Rome.

Lyon, 15 octobre 1839

Monsieur et très cher Père,

Comme vous avez toujours eu tant de bonté pour moi, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire part de mon changement et de quelques-unes des raisons qui m'y ont obligé.

Tout le temps que j'ai passé dans la Congrégation de Jésus et de Marie à Rennes a été pour moi un temps d'afflictions et de tourments. Ce n'est pas là ce qui m'a fait quitter cette pauvre Congrégation ; mais une des choses qui ont le plus influencé en cela était que je me voyais là absolument nul et incapable de ne rien faire pour la gloire de Dieu. Je

[1] N.D. I, *pp. 674-676.*

me voyais là renfermé dans un noviciat environné de trois ou quatre personnes auxquelles je n'étais d'aucune ou presque aucune utilité spirituelle. J'aurais bien de la peine à vous expliquer comment cela était ainsi, mais je puis vous assurer que la chose était comme cela. Je parlais, j'instruisais, je tâchais d'inspirer la ferveur, et mes paroles étaient mortes, sans aucune bénédiction de Dieu et sans aucun effet d'avancement spirituel : ce qui m'avait jeté, la première année dans une espèce de torpeur et de consternation, parce que je venais du Séminaire de Paris, où le Bon Dieu avait béni tout ce que je faisais.

Dans la seconde année, mes peines furent encore plus grandes. Je me suis tout de même relevé un peu de cet abattement de la première année. J'ai repris courage et je me tenais disposé à être ainsi accablé sous la main de Dieu, toute ma vie s'il le fallait. Les peines que me causait la conduite du noviciat étaient si grandes, que je n'aurais jamais cru pouvoir en supporter de semblables. Mais je puis vous dire en vérité que la plus grande de toutes fut celle de me voir inutile dans l'Église de Dieu. Cette vue était véritable, et non effet de l'imagination. Et cette vue était accompagnée de désirs si grands de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, que cela était pour moi une croix la plus pénible. J'étais toute cette année dans une grande langueur intérieure sans aucune espérance d'en jamais sortir et sans aucune consolation, mais au contraire tout tendait à m'affliger, et M. Louïs [2] lui-même m'a été un grand sujet de peine.

Voilà où en étaient les choses toute l'année passée. Je voyais s'en aller un à un le peu de jours que j'ai à passer dans ce monde, et cela infructueux et inutile à la gloire de Notre-Seigneur, pour laquelle j'aurais voulu me consumer sans cesse. Cette vue était pour moi comme une plaie continuelle dans le cœur et je ne voyais aucune espérance d'en sortir, car, Monsieur, on n'a qu'à connaître l'état des choses pour être d'accord avec moi là-dessus. Pour lutter contre cette pensée, je me disais quelquefois qu'il fallait mettre sa confiance en Notre-Seigneur et en la sainte Vierge, en qui la Congrégation est consacrée ; ils la protégeront et amèneront les choses de manière que tout changera ; mais je me disais après que c'était

---

[2] *Voir index.*

une fausse espérance ; qu'en attendant que je reste là dans l'inaction, ma vie se passerait, mon corps s'userait et que je ne serais plus bon à rien. Cependant au milieu de tout cela mon âme se répandait devant Notre-Seigneur avec une grande affliction. Je m'attendais que sa miséricorde vînt à mon secours, quoique je ne le méritasse point.

Voilà l'état où j'étais quand je suis venu ces vacances à Paris, dans l'espérance d'y trouver quelque consolation et quelque bon conseil. J'y ai trouvé des consolations, mais pas de conseil. Je m'en retournai donc à Rennes un peu consolé dans la pensée qu'au moins le bon Dieu est servi et glorifié par d'autres, mais profondément affligé de ne pouvoir rien faire moi-même, et résolu de rentrer dans mon tombeau sans plus jamais en sortir si telle était la sainte volonté de Dieu. Je commençais à croire que Notre-Seigneur voulait m'y tenir pour me préparer à la mort et je me disposais à ne plus lutter contre l'opposition que j'éprouvais à mes bons désirs, de laisser aller toutes les affaires un peu plus à l'abandon entre les mains de Dieu, de me contenter de me préparer sérieusement à la mort. Mais je ne pus résister au désir ardent qui me poursuivait sans cesse de faire quelque chose pour la gloire de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère, à la peine violente de me voir réduit à une si grande misère et inutilité complète et à la crainte de perdre le peu de jours qui me reste à vivre sans rien faire.

J'ai donc pris sérieusement la décision de consulter, et comme d'après la règle, M. Louïs lisait mes lettres, je me suis servi de M. de la Brunière [3] pour faire et recevoir les consultations. La décision fut qu'il fallait partir, et j'ai quitté. J'ai encore consulté ici, et on fut du même avis. Quand j'étais au moment de partir je fus si touché de la peine que je causais à M. Louïs et aux autres Messieurs lorsqu'ils apprendront cela et du mal que mon départ faisait à cette pauvre Congrégation, que j'en ai pleuré à chaudes larmes devant M. Louïs et que je fus dans un état très pénible. Je suis parti tout de même.

Voilà où en sont les choses, me voilà parti de Rennes et entre les mains de la Providence. Je ne pourrais vous en dire davantage pour le mo-

[3] *Voir index.*

ment. Quand il aura plu à Notre-Seigneur de m'employer à quelque chose, je prendrai la liberté de vous en écrire.

Veuillez bien, je vous prie, consoler M. Louïs, quand la circonstance se présentera, et être favorable à cette pauvre Congrégation, à laquelle je porte véritablement un grand intérêt, quoique je n'y aie pu rester.

Veuillez bien recevoir, avec la charité paternelle que vous avez toujours eue pour moi, le respect avec lequel je suis votre très humble et très dévoué enfant et serviteur.

F. Libermann, acol.

Je ne loge pas au Séminaire, mais je vais voir les Messieurs que j'y connais, et surtout M. Larochette, auprès duquel je trouve de grandes consolations.

Le principal document qui traite des origines de la société du Saint-Cœur de Marie est de la plume du P. Tisserant ; il a été composé sous les yeux du P. Libermann, revu et annoté par lui ; long écrit, rédigé en hâte, qui laisserait quelques soupçons de négligence et d'erreur s'il n'avait ainsi été approuvé [1].

Extraits du Mémoire de M. Tisserant : l'Œuvre des Noirs

13 octobre 1842

Quelques notes sur l'établissement de la pauvre petite Congrégation des missionnaires.

L'intention de celui [2] qui écrit ces lignes n'est pas de donner une histoire des commencements de la petite société dont il a, malgré sa très grande indignité, le bonheur de faire partie, mais de fournir à ceux qui viendront après lui quelques matériaux utiles pour montrer que l'œuvre des missionnaires du Saint-Cœur de Marie est vraiment l'œuvre de Marie.

La suite de ce récit montrera assez clairement la vérité de mon dire.

[1] N.D. I, *pp. 589 et suivantes ; l'introduction en italique est du P. Cabon, auteur des* N.D.
[2] *Voir index.*

Origine de l'Œuvre

Les Fondateurs

Comment Marie a-t-elle inspiré le désir de l'œuvre des missions ? Le voici en deux mots. Je crois inutile dans ce journal que j'écris en toute hâte (l'obéissance ne me laissant pour le faire que 6 jours, au bout desquels je dois commencer cette précieuse retraite d'où je ne sortirai que pour aller porter la bonne nouvelle du salut à cette terre si désolée d'Haïti), je crois inutile d'entrer dans des détails relativement aux premiers sur lesquels Marie daigna jeter les yeux pour accomplir l'œuvre de sa miséricorde en faveur de la postérité maudite de Cham. Tout le monde sait, parmi nous, quels ils furent, mais ce que je ne crois pas indigne de remarque, ce sont les circonstances providentielles où chacun d'eux se trouvait lorsque Marie daigna les appeler à l'apostolat que son Cœur leur réservait.

M. Le Vavasseur natif de Bourbon, qu'habitait sa famille avait été, selon la coutume des familles aisées de nos colonies envoyé en France, pour y faire son éducation. Après avoir terminé ses études [3] à Paris et s'être présenté à l'École Polytechnique, carrière à laquelle le destinaient ses parents et où il était sur le point d'être admis [4] si le goût secret qu'il ressentait pour le joug du Seigneur ne l'eût porté à abandonner dès lors le monde pour entrer dans l'état ecclésiastique. M. Le Vavasseur [...] partit pour son pays dans l'espérance d'y rétablir sa santé. La violente ardeur avec laquelle il s'était livré aux sciences exactes, pour lesquelles il avait une sorte de passion, l'avait fortement affaibli. Ce voyage, sans avoir d'autre résultat pour son corps que d'aggraver son mal, devint pour son âme une occasion précieuse ménagée par la Providence pour faire connaître à ce pieux ouvrier le genre de travail que le Seigneur lui des-

[3] *Au collège Stanislas, à Paris, par où avait aussi passé notre bien-aimé Père.*

[4] *Il avait passé un premier examen brillant où il aurait été reçu pour l'admission à l'école, ayant été le second pour les mathématiques et répondit très convenablement sur toutes les autres matières, s'il n'eût été trouvé un peu faible pour la version latine.*

tinait un jour dans sa vigne. L'état de dégradation et surtout de délaissement des pauvres Noirs esclaves de Bourbon, l'enflamma du désir de procurer quelques secours spirituels aux nègres de son pays ; il venait de voir de près l'abandon de ces pauvres infortunés, et son cœur, pénétré dès lors qu'il était du prix infini de l'âme du dernier de nos frères aux yeux de Dieu, il avait été ému par ce triste spectacle. Revenu en France, dans le cours de l'été 1836, M. Le Vavasseur n'avait pas perdu le souvenir de l'impression de charité et de compassion que la grâce avait déposée dans son cœur ; mais comment pouvait-il lui-même devenir utile à ces âmes ? [...] il l'ignorait. [...]

Qu'il fût destiné lui-même à cette œuvre, qu'il dût en être le premier missionnaire, il était bien loin de s'en douter alors ; la seule pensée l'en eût fait sourire comme d'une chose absurde. [...]

Comment avec une santé si délabrée, peut-il espérer de parvenir au sacerdoce ? Il n'ose donc pas se présenter au séminaire Saint-Sulpice. [...]

Éclairé de l'esprit de Dieu, le sage directeur de M. Le Vavasseur entrevoit les desseins du bon Maître sur cette âme qui semble si impropre au service des autels, et surtout à un ministère aussi actif que celui de courir après la brebis égarée. [...]

Il est trop fatigué, il éprouve des maux de tête affreux : comment préparera-t-il ses classes de philosophie ou de théologie ? Dieu et Marie y pourvoiront, a répondu le P. Jésuite ; et, sur la parole de celui que notre cher confrère regarde comme l'organe de la volonté de Dieu sur lui, il sollicite son entrée à Saint-Sulpice, l'obtient et entre à Issy, le 19 août 1836, comme élève de philosophie.

Ce n'est pas le lieu de parler des vertus que pratiqua M. Le Vavasseur dans ce nouveau séjour ; tous ses condisciples de séminaire en ont été embaumés et en conserveront longtemps le précieux souvenir. Ce que je me contente d'indiquer en passant, c'est cette profonde humilité où le tenait l'incapacité de son esprit qui ne pouvait s'appliquer à rien. On ne savait comment réussir à lui faire achever son cours de philosophie et il était fort douteux qu'il pût continuer. [...]

Cet état d'incapacité absolue de M. Le Vavasseur persista deux ans environ depuis son entrée au séminaire; et cependant, malgré son infirmité, il ne put perdre de vue le salut de ses pauvres esclaves et leur grand malheur. Tel était pourtant l'homme que Marie avait choisi le premier de tous pour venir au secours de ces âmes délaissées. […]

Au même temps que M. Le Vavasseur se sentait si fortement entraîné vers les esclaves de Bourbon (car dans le principe ses vues ne se portaient que sur les nègres de son pays natal), Marie qui, comme Dieu, aime à choisir tout ce qu'il y a de plus petit et de plus méprisable pour l'exécution de ses desseins de miséricorde sur les hommes, s'était plu à déposer un attrait semblable dans le cœur d'un de ses condisciples [5]. Lui aussi devait sembler bien impropre à une si grande œuvre.

Entré en 1835 au séminaire d'Issy, après avoir été d'une faiblesse extrême dans ses études de philosophie, et refusé pour la tonsure [6] à ce sujet, quoiqu'on lui trouvât de la bonne volonté pour la piété, les supérieurs se décidèrent enfin par motif de conscience à donner avis à Mgr l'Archevêque de Paris, auquel appartenait ce séminariste, de son incapacité pour les choses sérieuses.

D'après un arrêté du Conseil de l'Archevêché, on lui retira donc la bourse qui servait à payer sa pension, et les directeurs, dans l'intérêt qu'ils voulaient bien porter à son âme, ainsi que dans celui de l'Église, que compromet si souvent l'ignorance des prêtres, l'engagèrent fortement à ne plus poursuivre l'état ecclésiastique, même dans les séminaires de France où on aurait le plus besoin de sujets, dans lesquels on lui offrait une place et une bourse. Dieu fit la grâce à cette âme de supporter ce coup qui mortifiait chez lui bien des affections. Marie lui fit bénir la main de Dieu qui avait frappé par miséricorde. Ne voulant pas se perdre dans le monde, craignant d'aller contre les ordres de Dieu en entrant contre le conseil de ses supérieurs dans un autre séminaire, il se décida d'aller chez les Trappistes.

[5] *Il s'agit d'Eugène Tisserant.*

[6] *Les sulpiciens ont l'habitude de faire recevoir la tonsure aux séminaristes dont la vocation paraît décidée, et qui ont le degré de science requise, dès la première année de philosophie.*

Dieu, après l'avoir gardé quelques mois dans cette solitude, lui ôta la santé dont il avait joui jusqu'alors; et il lui fallut, encore sortir de cette douce retraite. […]

Dans sa détresse il se tourne vers Marie, et sans aucune démarche, sans sollicitation, les cœurs des supérieurs et par suite des membres du Conseil de l'Archevêché sont subitement changés. Ce séminariste était de retour depuis deux mois au séminaire d'Issy lorsque M. Le Vavasseur y entra. Depuis plusieurs années la pensée de l'état si pitoyable des Noirs de l'île Saint-Domingue lui était fréquente; car, né d'une mère créole de l'île, il avait souvent entendu parler des vices de ce peuple, fruits de son ignorance et des pernicieux exemples des mauvais prêtres qui s'y trouvent en si grand nombre et sont la cause de la perte d'une multitude d'âmes. […]

Une communauté de prêtres eût été l'objet de toutes ses espérance pour ce pays; mais c'était là un beau rêve qu'il croyait ne devoir se réaliser jamais. Que les pensées des hommes sont éloignées de celles de Dieu! […] Ce pauvre séminariste, si dénué de tout ce que demande une telle entreprise, devait cependant, dans les desseins de la miséricorde du Cœur de Marie sur l'infortuné peuple haïtien, être appelé à voir cette œuvre de ses désirs, et avoir le bonheur de faire partie de cette communauté.

Le troisième que Marie se choisit dans l'ordre des temps pour l'œuvre dont nous avons sous les yeux la réalisation était destiné à en devenir le père et le guide [7].

Il ne s'attendait guère, assurément, à être appelé pour diriger cette grande entreprise. Dieu, pour préparer cette âme à l'exécution des desseins qu'il avait formés sur elle, pour le retour à sa vertu et l'avancement dans la perfection d'un grand nombre, le tint longtemps caché, dans le sein de sa Providence, aux regards de ceux qui vivaient autour de lui. Entré à Saint-Sulpice en 1827, une année après que le Seigneur l'eut éclairé et, de Juif ardent et de bonne foi qu'il était, lui eût ouvert les portes de la Sainte Église. […]

---

[7] *C'est François Libermann, alors au noviciat eudiste de Rennes.*

Peu remarquable dans son cours de théologie, il l'était, il est vrai, beaucoup pour la piété. [...]

Dieu ne permit pas que M. Libermann passât inconnu aux yeux de tous. Les supérieurs ne furent pas sans remarquer et remercier Dieu des grâces qu'il avait déposées dans son cœur, quelques condisciples de notre Père se sentirent dès les premières années qu'il passa à Saint-Sulpice portés à s'aider de ses conseils pour la vie spirituelle. [...]

Durant les quatre années de théologie qu'il fit au séminaire de Paris, Dieu lui envoya une épreuve bien sensible il ne put, durant tout cet intervalle, recevoir d'autre ordre que celui d'acolyte à cause d'une maladie qui lui survint peu après son entrée à Saint-Sulpice. Il tombait d'épilepsie, et le moment des approches des ordinations était celui où d'ordinaire il faisait une rechute. [...] Ainsi se passèrent les quatre premières années de M. Libermann à Saint-Sulpice.

Vers la fin de la dernière année qu'il devait passer comme élève, son infirmité persévérant toujours, un arrêté du Conseil de Mgr de Paris dont il était diocésain lui ôta la bourse, et il lui fut signifié par un membre du Conseil, M. Carbon[*], qui s'acquittait à regret de sa triste mission, que, n'ayant plus d'espoir de pouvoir jamais parvenir à la prêtrise, on l'engageait, dans l'intérêt de son avenir, à quitter le séminaire et à profiter du reste de sa jeunesse pour prendre un état. Ce Monsieur, qui l'aimait en père et qui, à l'heure qu'il est, est un des protecteurs les plus zélés de la petite Œuvre du Cœur-de-Marie, lui offrit même de lui fournir les moyens qui pourraient l'aider à rentrer dans le monde.

M. Libermann reçut des mains de la Providence cette nouvelle avec paix et reconnaissance, et remerciant ce charitable supérieur de ses bontés et du grand intérêt qu'il lui avait toujours porté, il se contenta de lui demander d'un air résigné de vouloir bien le prévenir du jour où il lui faudrait quitter le séminaire en ajoutant d'un ton calme : « *Mais pour le monde je ne puis y rentrer ! Dieu, je l'espère, voudra bien pour-*

[*] *Supérieur du séminaire Saint-Sulpice de Paris.*

voir à mon sort. » Ces dernières paroles touchèrent si vivement le cœur de ce bon supérieur que, tout ému de compassion, il se hâta d'assurer M. Libermann que, puisque son attrait de ne jamais rentrer dans le monde était si ferme et si résolu, il allait user de tout son pouvoir pour faire en sorte que le séminaire Saint-Sulpice le prît à sa charge jusqu'à sa mort. M. Libermann fut donc à partir de cette époque aux frais de la compagnie de Saint-Sulpice, qui voulut bien lui fournir les petites ressources dont il avait besoin, jusqu'au moment, pour lors si caché, où Marie devait venir le prendre du milieu de son obscurité pour l'établir père de cette petite famille dont son Cœur lui réservait la conduite. [...]

Les Messieurs de Saint-Sulpice envoyèrent, vers la fin de 1831, M. Libermann à Issy où il fut environ quinze ou dix-huit mois à n'avoir guère d'autre occupation que celle de son intérieur et de brosser les arbres : c'est ce qu'il m'avoua il y a très peu de temps. Les années suivantes furent moins infructueuses il est vrai. Ému chaque jour, très souvent jusqu'à répandre des torrents de larmes, à la vue de l'état de dissipation où le choléra et les crises politiques de cette époque avaient jeté le plus grand nombre de séminaristes d'Issy et de Paris, il lui fut impossible de contenir plus longtemps le feu que Dieu allumait dans son cœur pour se rendre utile au prochain. Il demanda avec instances et une sorte d'importunité, et obtint des supérieurs de Paris et d'Issy qu'il lui fût permis d'employer tous les efforts que le zèle de Dieu pourrait lui fournir pour ramener le véritable esprit de Notre Seigneur dans ces âmes destinées à devenir le canal de cet esprit à l'égard des peuples [9].

Et ce fut dans cet exercice caché, obscur, qui lui suscita bien des peines, où il trouva des difficultés de tout genre et pour contradicteurs des hommes même remplis d'amour et de générosité pour Dieu, qui pensaient sérieusement servir sa cause en s'opposant aux moyens que M. Libermann avait si fortement à cœur d'établir pour faire revivre le véritable esprit du sacerdoce dans ce séminaire si cher à Marie et si

[9] Il s'agit ici de l'établissement des « bandes de piété » au séminaire Saint-Sulpice qui furent le moyen le plus efficace dont se servit M. Libermann pour ramener la faveur dans le séminaire, qui était sensiblement diminuée depuis plusieurs années.

précieux pour l'Église, petit apostolat qui, s'il eut ses épines, eut aussi ses roses et ses consolations; car Dieu daigna y donner bénédiction pour le bien de plusieurs, du nombre desquels Marie me réservait dans sa miséricorde inexprimable le bonheur de faire partie, ce fut dans cet exercice, que s'écoulèrent les cinq dernières années du séjour de M. Libermann à Saint-Sulpice où il exerçait le modeste emploi de sous-économe du séminaire d'Issy.

Vers l'été de 1837 il quitta Saint-Sulpice et se rendit à Rennes auprès de M. Louis, supérieur des Eudistes, dans l'espérance de faire dans cette congrégation quelque bien pour le salut des âmes: M. Louis l'avait fortement prié de l'y suivre, et l'y plaça, deux mois après son entrée, dans la charge de maître des novices. Il trouva cette société, malgré le zèle de celui qui la dirigeait, dans un état de désordre fort grand; et voyait, le cœur tout navré de tristesse, échouer tous ses efforts contre les moyens qu'il prenait ou indiquait pour remédier au mal. Il était dans cette communauté, luttant depuis seize mois environ contre toutes sortes de difficultés, accablé de peines et d'afflictions, et toujours sous le poids de sa cruelle infirmité qui semblait à jamais devoir lui fermer les portes du sanctuaire, lorsque M. Le Vavasseur qui l'avait souvent entretenu du malheur et du délaissement de ses pauvres Noirs de Bourbon lui écrivit, en février ou mars 1839, pour le consulter sur le projet d'aviser aux moyens de venir au secours spirituel des esclaves de cette colonie et des îles environnantes.

Nous laissons deux parties du Mémoire de Tisserant: premières ouvertures à Bourbon et à Saint-Domingue qui traitent comment Tisserant et Le Vavasseur mûrissent ensemble à Paris, soutenus par les sulpiciens et M. Desgenettes de Notre-Dame-des-Victoires, le projet d'une Œuvre des Noirs pour venir en aide aux esclaves de leur île respective (à vrai dire, l'esclavage est aboli en Haïti). Ils s'ouvrent de leur projet à M. Libermann qui, par lettre, les encourage à unir leurs efforts sans pour autant se sentir concerné.

Suit le récit des événements de Rennes, déjà rapporté dans le récit de la vocation missionnaire de Libermann.

Voyage à Rome

Il se rendit à Lyon par Paris, où, à l'exception de M. Pinault, auprès duquel il oublia un instant la plaie si vive de son âme, le Seigneur lui avait réservé une nouvelle croix [10]. Il ne fit que passer dans cette capitale et arriva à Lyon la veille ou l'avant-veille du jour [11], où cette cité si dévouée aux privilèges et prérogatives de Marie célèbre la fête de sa Conception, que par une faveur particulière du Saint-Siège elle honore publiquement depuis sept siècles comme Immaculée. Ce jour-là même était celui de l'érection canonique de l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs à Notre-Dame de Fourvières. Marie inspira à notre bon Père de tourner ses pas vers ce lieu de grâces et de bénédictions où, dans cette journée plus que dans toute autre, cette tendre mère se montrait prodigue de ses faveurs. M. Libermann sentit l'efficace de sa prière unie aux supplications de tant de milliers de cœurs priant avec lui et pour lui : car il fut guéri de sa peine dans ce sanctuaire de Marie. Fortifié par la consolatrice des affligés qui versa le baume sur la plaie, il ne craignit plus tant les maux de la terre.

Pendant son séjour à Lyon, il alla consulter un supérieur d'une maison religieuse, il en fut mal reçu, et ce bon supérieur se mit à rire aux éclats dès qu'il eut entendu parler du projet de M. Libermann et n'y répondit rien, mais il quitta aussitôt le parloir. Il lui est arrivé plusieurs autres petites circonstances qui contribuèrent à le tenir sur la croix, quoique la Très Sainte Vierge lui eût rendu le calme et communiqué par la divine volonté la force de continuer et de porter avec une volonté ferme tous les mépris des hommes [12].

Après trois semaines de séjour à Lyon, où il attendait son confrère, le sous-diacre avec lequel il devait se rendre à Rome, afin d'y faire les premières démarches pour la sainte œuvre qui les occupait, il partit

---

[10] *Il y fut contredit dans son dessein d'aller à Rome par une personne de haute vertu, en laquelle il avait confiance, et traité d'imprudent.*

[11] *C'est le Vénérable Père lui-même qui précise cette date dans le texte du P. Tisserant.*

[12] *Cet alinéa est une note ajoutée par le Vénérable Père.*

pour Marseille, où l'avait précédé son compagnon. Il l'y trouva, mais assez mal disposé à son égard. Ce jeune ecclésiastique fut scandalisé de voir que M. Libermann, pour lequel il avait été depuis si longtemps pénétré d'une si haute vénération à cause de sa piété, qu'il le croyait presque inaccessible à la tentation, eût été si abattu par ses peines ; et ce qui le faisait penser ainsi, c'était son défaut d'expérience dans ces sortes de matières. [...] Il n'aurait pas cru que chose pareille eût pu arriver à un homme qu'il regardait comme un saint. Cette disposition imparfaite de ce jeune homme faisait voir dès lors manifestement sa future défection. Ce qui était le plus fâcheux en cela, c'était que ce Monsieur devait payer tous les frais du passage et fournir à l'entretien de M. Libermann à Rome. Ils passèrent ensemble la Méditerranée, arrivèrent dans cette métropole du monde chrétien et y demeurèrent ensemble environ deux mois. Au bout de ce temps M. Libermann se sépara de son compagnon de voyage, et ce dernier, abandonnant entièrement le dessein de travailler au salut des Nègres, après avoir lui-même passé par de rudes épreuves et une nuit bien obscure, qui ne cessèrent que devant un des autels de Marie [13], s'en retourna à Paris, entra aux Missions Étrangères et partit pour la Chine [14]. C'est ainsi que se vérifiaient les prévisions de M. Libermann: le plus grand nombre de ceux qui s'offrirent d'abord avec tant d'ardeur pour la petite œuvre n'étaient pas destinés à en faire partie [15].

La séparation de M. de la Brunière entraîna trois autres de nos confrères aussi remarquables par leur talent que par leur piété et le zèle qui les dévorait à l'imiter. Adorons en cela le dessein secret de Marie. Ces jeunes gens si remplis de bonne volonté pour la poursuite

[13] *À Sainte-Marie-Majeure.*

[14] *M. de la Brunière semble avoir été amené pour quelque temps seulement, dans notre œuvre par une conduite toute providentielle de Marie : 1° pour aider à la fondation de l'œuvre dont, dans le principe, il devait être supérieur ; 2° ce fut lui dont Marie se servit pour décider M. Libermann à quitter Rennes et à aller à Rome ; 3° ce fut lui qui devait pourvoir et au voyage et à l'entretien, dans cette ville, de M. Libermann, durant les preiers moid de son arrivée à Rome.*

[15] « Il me l'avait dit plusieurs fois durant ces vacances qu'il vint passer à Issy, sans spécifier personne, ni sans que ses soupçons tombassent sur quelqu'un en particulier. » *(Note du P. Tisserant).*

du bien, si dévoués au salut du prochain, eussent été peut-être dans l'intention de notre mère des instruments trop beaux et trop brillants pour l'œuvre que son cœur voulait établir. Elle voulait par les canaux les plus communs faire découler ses bénédictions sur nos pauvres Nègres et faire ressortir l'action puissante de sa miséricorde par le choix des ouvriers les plus impuissants ! [...]

Du séjour de Libermann à Rome, nous ne donnons que la partie qui traite de la rédaction de la Règle qui explique le pourquoi du nom de Missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie.

La rédaction de la Règle

M. Libermann, ne plaçant plus aucun espoir dans les hommes, mais ne voulant plus se reposer qu'en Dieu seul, prit le parti d'attendre dans la retraite et l'obscurité que les moments de Marie sur l'œuvre dont elle avait inspiré le désir fussent arrivés. Il s'enferma donc dans le petit galetas qui lui servait de demeure, dont il se fit un petit désert, et ce fut là que ne sortant guère que pour aller visiter quelque église de Rome, pour consoler ou instruire quelque misérable, ou descendre dans le cachot du prisonnier pour l'aider à se convertir, qu'il mena une vie pauvre et retirée et fut de temps à autre éprouvé par les fièvres ou autres malaises. Lorsqu'il ne resta donc plus de cœur ami à Rome pour notre Père que le sein de Dieu et la protection de Marie, il sentit un attrait irrésistible à commencer à écrire les Constitutions de la petite œuvre pour laquelle il était venu dans la Ville sainte. Il sentait clairement que Dieu demandait qu'il se livrât à ce travail, quoique son goût intérieur lui eût fait préférer de ne s'occuper dans la solitude que du soin de son âme : mais toutes les fois qu'il voulait commencer il ne trouvait aucune idée, il ne savait comment s'y prendre, et il se trouvait dans une telle aridité et obscurité, qu'il était forcé de laisser là la tâche, qu'il reconnaissait au même temps que le Seigneur exigeait de lui. Au milieu de ces obscurités, pour obtenir les lumières et les bénédictions de Dieu sur ce qu'il allait entreprendre, il eut la pensée de faire le pèlerinage des sept églises

de Rome. Ce fut alors que lui vint la pensée de consacrer entièrement et absolument la petite œuvre au Cœur de Marie, et d'en donner le nom à nos missionnaires [16].

M. Libermann avait toujours professé une dévotion très particulière envers le Cœur de Marie ; cette dévotion n'avait fait que s'accroître pendant son séjour au milieu des enfants du P. Eudes qui sont les prêtres des Saints Cœurs de Jésus et de Marie ; et depuis qu'il avait eu connaissance des merveilles qu'opérait ce Cœur très saint et immaculé dans l'Archiconfrérie cet attrait était le plus dominant qui fût dans son cœur. Mais, lorsqu'il s'agit de former une œuvre divine, dont Dieu, non les hommes, est l'unique moteur et conseiller, il faut prendre bien garde à ne pas prétendre mêler ses idées particulières aux vues et desseins du Seigneur et à ne point établir pour règle générale que tous doivent suivre un attrait particulier que la grâce a mis dans notre âme. Notre père se proposait bien d'insister très fortement et toutes les fois qu'il en trouverait l'occasion sur le culte envers Marie, spécialement sur la dévotion à son saint Cœur, qui opérait tant de merveilles, et de la libéralité et miséricorde duquel tous nous avions tant reçu ; mais la volonté de la Providence et celle même de Marie ne lui paraissaient pas assez manifestées pour qu'il crût de son chef pouvoir établir comme article premier et fondamental de notre institut, que cette œuvre prendrait pour patron principal le Cœur de Marie et s'élèverait en en portant le nom et en imposant à ses membres l'obligation, douce il est vrai, de venir chercher et étudier dans ce miroir vivant de l'intérieur de Jésus la réunion de toutes les vertus apostoliques, et de se faire les missionnaires de cette dévotion partout où ils iraient porter la foi, en même temps que la protection du Cœur de Celle qui peut tout ce qu'elle veut leur donnerait entrée dans les âmes pour conquérir à Jésus de nouveaux enfants.

Il est vrai que plusieurs des membres de la future petite société avaient manifesté souvent par lettres et avec grandes instances à M. Libermann le désir qu'ils auraient de voir notre communauté prendre le nom de Prêtres du Saint-Cœur de Marie. Mais, à l'exception d'un seul parmi ceux qui réclamaient ainsi en faveur de Marie, tous ces pieux con-

[16] *Cf.* L.S. III, *p. 360, lettre du 9 février 1844 à M. Desgenettes.*

frères étaient précisément ceux qui reconnurent plus tard que Dieu ne les appelait pas au milieu de nous. M. Le Vavasseur, si dévoué lui-même aux intérêts de Marie, eût désiré, comme on l'a lu dans la première lettre de lui que nous avons reproduite dans cette petite notice, que nous eussions pris le titre de Prêtres de la Croix. Or, il arriva que du moment où cette pensée vive et pénétrante vint à M. Libermann au milieu de cette incapacité absolue qu'il ressentait toutes les fois qu'il prenait la plume pour commencer à rédiger les Constitutions de notre société, et que, se sentant pressé par cette inspiration, devenue maîtresse de son âme, de dévouer l'œuvre au Cœur très saint de Marie, il eut cédé à l'impulsion de la grâce, toutes difficultés disparurent pour lui. En contemplant d'abord ce Cœur, sanctuaire de toutes les vertus, il se sentit porté à l'invoquer et l'honorer comme modèle de la vie apostolique; et à mesure qu'il s'unissait, en écrivant, aux dispositions intérieures et sentiments de ce Cœur envers Dieu, Marie le favorisait de lumières plus abondantes et inconnues à lui jusqu'alors. Ce fut sous cette impression, ou pour mieux dire, sous cette direction du Cœur de Marie, qu'il composa toute la règle telle qu'elle est aujourd'hui. Lorsqu'elle fut terminée [17], il s'aperçut alors, pour la première fois, que Marie s'était chargée elle-même, en lui inspirant ces règlements, d'y mettre un ordre et un enchaînement auxquels il n'avait pas du tout songé [18].

Cependant, durant ce travail, aucune nouvelle n'arrivait: on semblait avoir oublié tout à fait, à Rome, le négociateur spirituel des intérêts des pauvres Nègres, ou, si on y pensait, c'était pour tourner en dérision ce que l'on appelait sa patience à attendre dans le silence et l'inaction un miracle du bon Dieu. Aussi sa conduite était-elle taxée de folie, de même que ses intentions étaient horriblement noircies [19].

[17] « M. Libermann ne termina la rédaction de la règle qu'au commencement de septembre de cette année 1840 » *(note du P. Tisserant).*

[18] « L'ordre et l'enchaînement n'est pas parfait et demande de graves corrections; mais cet ordre s'est présenté comme de soi-même, et M. Libermann s'aperçut en effet, et seulement à la fin, que l'ordre était beaucoup mieux qu'il ne l'avait espéré » *(note du Vénérable Père).*

[19] « On accusait M. Libermann de n'être venu à Rome que pour surprendre la bonne foi du Saint-Siège en se voulant faire ordonner malgré la maladie, etc. et de n'y rester si longtemps que par politique humaine, afin d'arriver à ce but de tous ses désirs » *(note du P. Tisserant).*

Humainement parlant, tout était perdu pour lui ; et sans ressources il prit le dessein de s'enfermer dans une solitude, loin du monde, oublié de tous, pour ne plus vivre qu'à Dieu en Jésus-Christ. Le moment où il allait l'effectuer fut celui de la miséricorde du Cœur de Marie à l'égard de nos pauvres Nègres, comme nous le verrons dans un instant. Jetons, en attendant un regard en arrière pour voir par quelles voies douces et admirables Marie acheminait toutes choses pour le succès du projet dont elle nous avait mis au cœur le désir.

Durant les trois mois qui venaient de s'écouler, le Saint-Siège avait fait prendre secrètement à Paris toutes les informations désirables au sujet de M. Libermann, et Mgr l'Internonce de Sa Sainteté en France s'était chargé lui-même de toutes les enquêtes. Au séminaire de Paris, partout où il s'était présenté on avait rendu d'excellents témoignages. Encouragée par ces réponses favorables, la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide commença à examiner avec soin le petit mémoire de M. Libermann dont nous avons parlé.

Nous omettons la plus grande partie du séjour de Libermann à Rome ainsi que son retour en France, au grand séminaire de Strasbourg, pour se préparer à l'ordination, qui aura lieu à Amiens le 18 septembre 1841.

Nous reprenons le fil du récit au noviciat de La Neuville avec la tentation de M. Le Vavasseur qui, en janvier 1841, a quitté le noviciat. Le 2 février 1842, ayant surmonté sa tentation de quitter la congrégation, il s'engage par des promesses dans la société du Saint-Cœur de Marie, à Notre-Dame-des-Victoires et reconnaît Libermann comme supérieur de cette congrégation naissante.

Le 16 février, il s'embarque de Brest pour Bourbon où il arrivera le 10 juin 1842. Il y restera jusqu'en décembre 1849.

Le jour de la Présentation de Jésus au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge, M. Le Vavasseur recevait au pied de l'autel du saint et immaculé Cœur de Marie, à Notre-Dame des Victoires, où

il venait de se rendre en pèlerinage, la victoire sur la plus violente et la plus longue des tentations [20] que ce cher frère éprouva jamais.

L'épreuve fut terrible [21] : mais les fruits qui en résultèrent pour le bien de son âme le dédommagèrent amplement de la grande peine qu'il avait soufferte. Ce fut dans la nuit de cette fête, que M. Le Vavasseur passa tout entière devant le sanctuaire de la céleste consolatrice des affligés, que le calme revint dans son âme si agitée, au moment où il fit ses promesses entre les mains de Marie. Il avait demandé et obtenu de M. le Supérieur de faire la consécration qui est de règle dans notre petite Société, mais dont on n'avait pas encore composé la formule, à l'autel même d'où étaient découlées vers nous des faveurs multipliées de la part de la Très Sainte Vierge. M. Libermann, auprès de qui il sollicita de renouveler ces mêmes promesses à son retour à La Neuville en présence de ses confrères, ne jugea pas à propos de remplir le désir manifesté par notre bon frère. Dieu et ses frères lui tinrent compte de sa bonne intention.

Deux jours après qu'il nous eut réunis de nouveau, le Cœur de Marie le députa comme instrument de ses miséricordes auprès des pauvres esclaves de Bourbon ; il partit : délivré de l'affreuse tentation qui avait fait si longtemps son tourment, rempli de confiance, d'amour et d'espoir envers sa divine libératrice, dont il parle avec tant d'effusion de cœur dans toutes ses

[20] « Ce qui donna occasion à cette tentation de notre bon frère, ce furent les conseils d'hommes d'ailleurs d'une haute piété et grande capacité. M. Le Vavasseur consulta trop de personnes différentes, reçut même de quelques-unes des conseils imprudents qui le jetèrent dans de grands doutes et des incertitudes cruelles, par les travers auxquels ces avis intempestifs et les erreurs véritables, qu'on lui avait insinués, tendaient à donner lieu. Durant les trois mois que durèrent ces fortes peines, M. Le Vavasseur ne trouvait d'autre moyen pour ne pas succomber à leur violence et aux émotions qu'elles excitaient dans son âme que d'aller au plus vite se réfugier dans le Cœur de Marie, en se rendant à la chapelle du noviciat.
Ce qu'il me fut donné d'apercevoir de cette torture intérieure, qui devint le creuset par où devait être épurée de plus en plus la vertu de notre frère, durant la retraite qu'il fit à Notre-Dame-des-Victoires avant de prononcer ses promesses, me tirait presque les larmes des yeux, et me faisait saigner le cœur par l'état violent où je le voyais abandonné, et ce fut alors que plus d'une fois il m'avoua que ces peines, qu'il éprouvait depuis son entrée au noviciat, étaient les plus pénibles et les plus terribles qu'il se fût imaginées. ➡

lettres. Pour l'édification de mes chers frères de la Société du Saint-Cœur de Marie, j'ai reproduit ici la consécration qu'adressa M. Le Vavasseur au Cœur de notre tendre Mère, lorsqu'il vint au pied de son sanctuaire de prédilection, s'offrir à Elle, et par Elle à Jésus, comme prêtre serviteur des pauvres de Jésus-Christ.

➡ Si ce que j'écris tombe entre les mains de quelqu'un de mes frères bien-aimés du Noviciat, je les supplie, quel qu'il, soit, de n'accuser point de faiblesse notre frère commun. Rentrons dans notre pauvre cœur, mon très cher frère, et nous trouverons probablement que, si Dieu nous a préservés de pareilles épreuves, loin de nous en prévaloir au dedans de nous-mêmes, nous devons penser que c'est parce que sa miséricorde a tremblé pour la fragilité si grande qui est en nous, qu'il en a agi de la sorte à notre égard. Les épreuves supportées avec courage et une patience fondée sur la prière et la défiance de nous-mêmes forment les âmes vraiment intérieures, et lorsque la fidélité à la grâce croît avec la violence qu'elles exercent en notre cœur, c'est alors que l'âme qui les éprouve avance à grands pas vers la sainteté. Notre bon M. Le Vavasseur fut assez heureux pour tirer ce profit inestimable des longues peines intérieures par où il passa ; et je ne doute nullement que le fruit que lui a procuré cette victoire sur lui-même achetée si chèrement, ne soit inappréciable pour son bien particulier d'abord, puis pour l'avancement spirituel des âmes dont Marie lui destine la conduite. *Homo non tentatus, quid scit ? Oportet per multas tribulationes intrare in regnum Dei.*
Lorsque M. Le Vavasseur nous quitta pour aller à Bourbon, quelques jours à peine après ses promesses, quoique la tentation dont j'ai parlé fût passée, et qu'un désir plus vif et ardent que jamais de sacrifier à Dieu toutes ses plus chères affections eût pris la place de cette terrible épreuve, cependant il conservait encore en lui même malgré lui-même et à son insu, un reste presque inaperçu d'une peine qui avait fait des blessures si profondes en son âme. Mais dès lors, néanmoins, la grâce obtenue par Marie avait agi d'une manière radicale sur le mal ; nonobstant cette apparence de faiblesse, la victoire était obtenue, et les fruits qui en devaient être la suite, déposés dans le cœur de notre bon frère, devaient nous être manifestés d'une manière bien propre à ranimer notre piété par les lettres si pleines de l'esprit de Notre-Seigneur et de celui de sa très sainte Mère, que ce cher frère nous a adressées » *(Libermann).*
Cette tentation n'a été qu'un jeu auprès de celle qu'il a eue à Bourbon pendant deux ans, comme on le verra plus tard.

Paris, 2 février, jour de la Purification

Mon bien cher Père,

Me voilà maintenant tout à vous pour Marie. J'ai passé cette nuit aux pieds de cette bonne mère en esprit d'hostie, la priant de me recevoir et de m'offrir à l'adorable Trinité et à son divin Fils, et la suppliant aussi de faire connaître si elle veut que je fasse quelque chose de plus que ce que j'ai fait ce matin, j'ai fait les promesses que je vous ai envoyées (le 30 janvier). [...] J'ai fait ces promesses, comptant sur la seule grâce de notre adorable Maître et sur l'aide de sa mère ; j'espère qu'elle m'obtiendra d'y être fidèle pour sa gloire et celle de son Fils... Il semble que j'ai un autre cœur pour vous. Je désire que vous lisiez ces promesses à mes confrères de La Neuville. Peut-être aimerez-vous mieux que je les renouvelle moi-même dimanche.

Voici ces promesses :

« Désirant de toute mon âme me donner et me consacrer sans retour à la Très Sainte Trinité et à notre adorable Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que tout ce que j'ai et tout ce que je sais soit uniquement employé à leur plus grande gloire, et étant mille fois indigne de m'offrir et de me présenter moi-même à leur sainteté infinie, j'ai recours au Très Saint et immaculé Cœur de Marie, qui n'est qu'amour et miséricorde et qui reçoit ceux qui viennent à lui avec d'autant plus de tendresse qu'ils sont pécheurs et misérables.

« Je me donne et me consacre donc sans réserve à ce divin Cœur, le refuge des pécheurs, afin qu'il m'offre et me consacre à la Très Sainte Trinité et à Jésus-Christ notre adorable Maître, et qu'ensuite il se serve de Moi pour leur plus grande gloire, selon leur bon plaisir et toutes leurs volontés qui sont les siennes.

« Et, puisqu'il me semble que c'est dans la Congrégation qu'il nous a inspiré le désir de former, avec son aide et sa protection qu'il veut se servir de moi pour la gloire de Dieu, je considérerai et considère dès maintenant M. Libermann, reconnu et choisi pour supérieur de cette congrégation naissante par tous ceux qui en veulent faire partie, comme étant

pour moi sur la terre, Marie Elle-même, et comme devant par lui connaître les volontés de son divin Cœur et être employé et dirigé selon ses intentions. Je veux le respecter, vénérer et aimer comme Marie Elle-même et avoir pour lui toutes les dispositions que je dois avoir envers Elle.

« J'aurais voulu me consacrer à ce divin Cœur en la personne de mon Supérieur par le vœu d'obéissance et de pauvreté, mais puisqu'il semble qu'il faut attendre encore, conservant toujours l'intention de les faire, car c'est sans aucune réserve que je veux me donner et appartenir au Cœur de Marie, je promets, aux pieds de ma bonne Mère et en présence de mon adorable Maître, en présence de son sacrement d'amour, obéissance à M. Libermann, que je reconnais pour supérieur de la Congrégation naissante des Missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie. Je me donne à lui pour être employé à l'établissement de cette Congrégation selon les règles arrêtées à la fin de 1841, et pour y occuper la place qu'il voudra, lui promettant de ne jamais me séparer de lui, ni de cette Congrégation sans sa permission.

« Je remets aussi à sa disposition pour la Congrégation des Missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie, tout ce que je possède ou pourrai posséder par la suite, ne voulant plus rien avoir à moi mais tout donner au très saint Cœur de Marie. [...] »

M. Libermann répondit à cette lettre de notre cher frère Le Vavasseur par celle-ci, que j'engage tous ceux qui me liront à méditer devant Dieu. Souvenons-nous-en toujours ; l'union sainte du divin amour de Jésus parmi nous fera notre force et assurera l'avenir de notre petite Congrégation. Si j'ai pu mettre quelque obstacle pour ma part à l'établissement de cette union de la divine charité entre nous, avant de me séparer de mes frères, j'en demande pardon à Dieu et à eux.

La Neuville, 4 février 1842

Jésus, Marie, Joseph

Mon bien cher Frère,

Je suis bien indigne de la consolation que Notre-Seigneur me donne, moi qui ne mérite et qui n'ai qu'à m'attendre à des peines et à des tribulations. Dieu sait que je ne m'y refuse pas. Je ne lui demande qu'une chose, c'est l'union sainte de son divin amour parmi nous. J'espère qu'il m'aura accordé cette grande grâce, que j'achèterais volontiers au prix des plus grandes afflictions qu'il lui plaira de m'envoyer. Soyez tranquille, je ne crains plus rien, parce que j'espère que le Cœur sacré de Marie aura compassion de nous et ne permettra pas que l'ennemi nous trouble, surtout dans un moment où nous avons si grand besoin de paix et d'union. La divine Mère vous a fait une grande grâce ; j'espère que j'en profiterai aussi pour le bien de cette pauvre société et pour le salut de tant d'âmes. Moi, je n'ai rien fait, je ne mérite rien ; mais, au moins, je m'offre à notre bon Maître et à notre sainte Mère pour souffrir toutes sortes de peines et d'afflictions, selon que la divine Providence jugera à propos de me les envoyer pour le bien de cette pauvre petite œuvre.

Je crois que je serai dans la plus grande joie au milieu des plus grandes peines et afflictions, et que, par la grâce de Dieu, je les supporterai avec satisfaction, si nous sommes bien unis ensemble, dans la charité de Jésus qui est en si grande plénitude dans le cœur de Marie, et où nous devons la puiser comme dans une seconde source.

Je vous dirai que, souvent, je pensais à l'ordre de la Rédemption des Captifs et à un autre dont je ne me souviens plus, qui ont eu plusieurs fondateurs ; et mon cœur était brisé de douleurs, parce que je voyais que ces saints vivaient dans une parfaite union et intelligence pour procurer la gloire de leur maître dans leur ordre ; et nous qui sommes de si pauvres gens, si incapables de faire quelque chose pour la gloire de Dieu et qui avons un si grand besoin de cette union, nous ne l'avons pas et perdons par là, le dépôt qui nous est confié ! Cependant, nous sommes enfants de Marie, comme ces saints l'ont été. Je puis vous dire maintenant ce que

je craignais de manifester alors. Cette pensée me déchirait, parce que je voyais que l'ennemi avait encore puissance auprès de nous. Ce qui me consolait et me donnait même de grandes espérances, c'était que, malgré cela, la protection de Marie, notre très chère et divine Mère, se manifestait dans plusieurs circonstances ; ce qui me faisait croire qu'elle avait le dessein de détruire la puissance de l'ennemi ; et vous savez que je vous l'ai répété plusieurs fois. Bonté divine de notre bon Dieu, cette espérance n'a pas été confondue ! [...] Marie nous donne la main ; elle consommera la perte de cet ennemi méprisable et nous fera triompher de toutes ses ruses et de ses stratagèmes. Oubliez le passé, mon très cher, et réjouissez-vous du présent. Soyez tout dévoué à Marie et à son Cœur, et vivez en vrai enfant du cœur doux et humble de Marie, qui est si plein d'amour pour nous.

Adieu, très cher frère ; tout à vous dans le très saint amour du Cœur sacré de Marie.

Libermann, prêtre

Extrait du Mémoire de M. Tisserant [1] : la vocation missionnaire de François Libermann

le 28 décembre 1839

De retour forcé d'Haïti, le P. Eugène Tisserant est chargé de rédiger un Mémoire sur l'histoire des origines de la congrégation du Saint-Cœur de Marie ; le P. Libermann suit de près et annote au besoin ce travail dont il a chargé son confrère cofondateur. C'est donc un témoignage de très grand intérêt. Signé du 13 octobre 1842, le Mémoire raconte ici des événements de l'année 1839. Il contient la lettre que Libermann écrivit à Le Vavasseur le jour même où il reçut « quelque petite lumière » sur sa vocation missionnaire.

Pendant les trois mois qui s'écoulèrent encore jusqu'aux prochaines vacances (1839), il ne se passa rien de nouveau, relativement à la petite œuvre (des Noirs), sinon que M. Libermann nous écrivait aux uns ou aux autres pour nous encourager à la poursuite de notre vocation de serviteurs de Jésus et de Marie en la personne des pauvres Noirs.

Vers la fin de cette année, c'est-à-dire au mois de juin et de juillet 1839, M. Libermann était si accablé de peines et d'afflictions qu'il avait formé le dessein de quitter la société des Eudistes, sans penser cependant en aucune façon à s'associer à la communauté dont il goûtait si fort le projet, par la seule raison que Notre-Seigneur ne lui en donna pas alors la pensée. Il se remit toutefois un peu de cette peine accablante et résolut de

[1] N.D. I, *pp. 659-665 ; le récit de la vocation du P. Libermann est inséré dans l'extrait du Mémoire de Tisserant, cité dans le document qui précède celui-ci.*

persévérer dans la Communauté de Jésus et de Marie [2] jusqu'à ce que la divine volonté lui fût manifestée.

Pendant les vacances, il fit un voyage à Paris ; de concert avec lui, on s'occupa beaucoup de l'œuvre des Nègres, et on s'affermit de plus en plus dans le dessein de venir à leur secours. Quelques-uns même se décidèrent à se joindre aux trois déjà nommés [3]. D'autres se fortifièrent dans le désir qu'ils en avaient déjà conçu auparavant, sans se décider. Avant ce temps, il n'y avait guère que M. Le Vavasseur et moi qui fussions bien prononcés. Je ne pensais plus à Saint-Domingue que dans un lointain dont j'abandonnais la disposition au bon Dieu et à Marie, quoique les prières de l'Archiconfrérie pour cet infortuné pays se continuassent avec une grande ardeur de charité de la part des associés à Notre-Dame-des-Victoires, où il était, de même que Bourbon, recommandé à toutes les réunions. Je n'avais pas même songé à informer M. Libermann durant son séjour à Rennes des propositions qui nous avaient été faites au sujet de cette île, lorsqu'un jour, ayant touché un mot de ce qui s'était passé trois mois auparavant avec le secrétaire du président Boyer, notre bon Père prit lui aussi le feu à la chose et aurait voulu que les circonstances nous permissent d'aller d'abord à Haïti.

Mais la Providence ne nous destinait le bonheur de venir consoler ces pauvres gens que lorsque Bourbon aurait été lui-même entrepris, comme nous le montrera la suite de ce petit narré. Les choses étaient dans cet état lorsque M. Libermann s'en retourna à Rennes vers la fin de septembre 1839, le cœur navré ; et résolu toutefois de rester là jusqu'à la mort, ayant sous les yeux le spectacle du désordre [4] auquel Dieu ne lui donnait pas le pouvoir d'obvier, si la Providence ne lui présentait pas l'occasion d'en sortir.

À peine y fut-il huit jours, qu'il fut suivi par un de ceux qui s'étaient destinés pour notre œuvre. C'était le sous-diacre, duquel nous avons déjà dit

[2] *C'est le nom que portent les eudistes par leur institut.*

[3] *Le Vavasseur, de La Brunière, Tisserant. Ceux qui se décidèrent ou inclinèrent vers l'œuvre furent MM. Luquet, Bureau, Bonalgues, Papillon, Oudin et quelques autres.*

[4] « Le désordre dont il était parlé ici n'était que le défaut d'observation de la règle, l'insubordination et le défaut d'ordre en tout, le défaut d'esprit de communauté » *(note du V. Père).*

un mot, jeune homme riche, plein de ferveur et de talents: M. de la Brunière venait de finir sa théologie, et comme M. Le Vavasseur n'était alors que minoré, le premier, comme je l'ai indiqué plus haut, devait être à la tête de l'œuvre. Il était d'ailleurs bien difficile que M. Le Vavasseur fût le Supérieur de tous ceux qui désiraient entrer dans cette association; il n'attirait pas assez leur confiance et n'avait en effet pas assez d'expérience pour cela.

M. de la Brunière, étant arrivé à Rennes, passa deux mois environ dans le noviciat des Eudistes. Il vit bientôt l'état affligeant où se trouvait M. Libermann et les difficultés insurmontables que le démon opposait à ses efforts pour faire régner le bien dans cette Congrégation [5]. Ce dernier, de son côté, commença à entrer dans un ardent désir de se donner tout entier à l'œuvre des Noirs. La première vue qu'il plut au Cœur de Marie d'en donner à notre cher Père fut le 25 octobre de cette année 1839, jour auquel on célèbre dans la Congrégation de Jésus et de Marie la fête du Sacré-Cœur de Jésus; trois jours après, 28 octobre, il fut confirmé dans son désir par une vue plus claire qui le décida entièrement, comme je le tiens de lui-même.

Ce jour, qu'il regardera toujours comme l'un des plus heureux de sa vie, à cause de la grâce dont Marie daigna le favoriser en lui faisant connaître la place qu'elle lui destinait dans son Église, était celui de la fête des apôtres saint Simon et saint Jude.

J'ai sous les yeux une lettre que M. Libermann adressait ce même jour à M. Le Vavasseur. Je la place sous les yeux de mes frères, parce qu'ils y trouveront un sujet d'édification et de précieux conseils que tous tant que nous sommes nous ne saurions trop, Marie aidant, graver dans nos cœurs. Ces paroles, ayant été dictées pour le bien de nos âmes, ne pourront manquer de porter fruit pour nous. Le but de cette lettre était de dire à M. Le Vavasseur de prier et de faire prier et pour lui-même, afin de reconnaître si l'attrait qu'il éprouvait venait réellement de Dieu, et pour l'œuvre, dans la vue d'attirer les lumières de Notre-Seigneur au sujet du voyage à Rome dont M. Libermann venait d'avoir la première idée.

[5] « Je me rappelle que M. Libermann, quand il m'a parlé des difficultés et des peines qu'il a éprouvées à Rennes, a ajouté qu'il a toujours cru qu'il y avait quelque chose de diabolique dans tout ce qui s'est passé » *(note du P. Schwindenhammer).*

28 octobre, Rennes, saint Simon et saint Jude, 1839

Vive Jésus et Marie !

Très cher Frère,

Le bon M. de la Brunière est tout nègre, je m'en réjouis de tout mon cœur devant Notre-Seigneur et sa sainte mère. Hier au soir il vint me trouver pour m'engager d'offrir à Dieu la sainte communion à l'intention des pauvres et chers Noirs à cause de la fête des saints apôtres SS. Simon et Jude. Nous l'avons fait, et le bon Dieu m'a donné quelque petite lumière que je ne veux pas encore vous communiquer, aimant mieux laisser mûrir cette vue devant Dieu, afin que, si cela plaît à sa divine bonté et à son très cher Fils, cette petite étincelle s'augmente et devienne une lumière plus claire. Avant de communiquer les choses, il faut qu'elles soient assez claires pour que tout le monde puisse les peser devant Dieu. Priez et faites prier tous nos chers frères ; la chose est importante et très grande, nous prierons aussi pour cela d'ici à quelque temps. Encouragez toujours nos très chers amis de ces pauvres Noirs ; dites à M. Tisserant de me faire parvenir son mémoire. Je vais dans les moments libres penser un peu aux Constitutions. Encore une fois, priez pour cela aussi ; j'aurais mieux aimé attendre à y penser que la chose ait passé par les mains du Saint-Siège. Mais MM. Gallais et Pinault le désirent, et je conçois certaine utilité à les avoir faites avant de se présenter, surtout en considérant le pied sur lequel je désire qu'elles soient. Je crois que mon plan aura des difficultés, je le suivrai cependant, laissant à Notre-Seigneur le soin de lever tout obstacle.

« M. de la Brunière m'encourage et est parfaitement de mon avis. Je voudrais quelque chose de solide, de fervent et d'apostolique : ou tout, ou rien. Mais tout sera beaucoup, et les âmes faibles n'en voudront pas donner ni faire tant. Cela ne doit que nous réjouir, il ne faut pas d'âmes faibles dans cette Congrégation tout apostolique ; il ne faut que des âmes ferventes et généreuses qui se donnent tout entières et qui sont prêtes à tout entreprendre et à tout souffrir pour la très grande gloire de notre très adorable maître. Je crois que tous ceux qui semblent devoir se donner à Dieu dans cette sainte œuvre sont disposés à tout et ne feront qu'entrer dans une plus grande joie spirituelle en voyant des règles qui exigent une plus grande perfection, et qui les entretiendront dans une plus parfaite sainteté et un plus parfait dé-

vouement à leur Dieu. Encouragez-les et dites-leur de se disposer devant Dieu pour se tenir prêts à tout, à la mort, mais à la mort de la croix ; ce n'est qu'à ce prix qu'on entre en participation de l'esprit et de la gloire apostolique de Jésus-Christ, le souverain Seigneur et le grand modèle de ses apôtres. Dites s'il vous plaît au P. Pinault que je lui en veux presque. Il ne me dit jamais rien sur cette grande et belle œuvre et me laisse faire tout seul. D'ici à une quinzaine, je pense, je lui écrirai ce que le bon Dieu voudra bien faire connaître à M. de la Brunière et à moi. Nous avons déjà eu du désappointement et des espérances trompées ; qu'on ne se décourage pas, mais qu'on attende que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère développent leur œuvre. Dites à tous ceux qui veulent l'embrasser qu'ils ne doivent pas entrer dans une trop grande sensibilité de joie quand ils verront de la prospérité (comme cela est arrivé quand M. de Brandt semblait se déclarer) et de ne pas s'attrister quand ils verront de l'adversité ou des espérances manquées, mais qu'ils se tiennent sans cesse dans l'humilité, la bassesse et la pauvreté devant celui qui est chef et souverain de tous ceux qu'il destine à l'apostolat et qu'ils mettent ainsi, en se tenant dans l'humiliation devant Lui, toutes leurs espérances en ses bontés et en son amour. M. de la Brunière et moi nous offrirons la sainte Communion le jour de la Toussaint pour nos chers Noirs. Unissez-vous d'intention ; priez M. Pinault et M. Gallais d'en faire autant si vous le trouvez bon. Tout à vous dans le très saint amour de Jésus et de Marie. »

M. Libermann, malgré l'attrait puissant qu'il ressentit le jour de saint Simon et saint Jude de se dévouer tout entier à l'œuvre des Noirs, ne voyait toutefois guère d'assurance dans les garanties que présentaient ceux qui désiraient en faire partie. Il voyait, il est vrai, plusieurs jeunes gens réunis en une même pensée, celle de voler lorsque le temps en serait venu au secours des Nègres ; mais il ne comptait pas beaucoup sur leur constance ni sur celle de ce jeune sous-diacre, dont il prévoyait la défection vers la fin des deux mois que M. de la Brunière passa à Rennes. Il espérait peu de ma constance et avec raison car sans Marie j'eusse probablement réalisé ses craintes ; il n'osait même compter sur M. Le Vavasseur.

En effet, à juger humainement une œuvre hérissée de difficultés en tous genres telle qu'était l'entreprise que nous avions résolue, était chose impossible ; les plus habiles eussent tremblé d'en faire les essais, elle demanderait tant de vertus et des cœurs vraiment apostoliques ; et nous autres jeunes gens

sans expérience, pouvant à peine nous soutenir au Séminaire, loin des dangers, et y trouvant mille occasions journalières de chutes, nous offrir, pour entreprendre cette œuvre, n'était-il pas à craindre que, bien que nos intentions fussent pures, notre zèle ne fût que présomption ? Car ces craintes au sujet de ceux qui se présentaient pour premiers champions d'une entreprise aussi étendue n'étaient pas sans fondement de notre part, et M. Libermann, habitué depuis longtemps à lire dans le secret de nos cœurs était plus que personne à même d'en sentir la force. Cependant, mettant sa confiance unique et entière en celle qui est la force des faibles et la mère des misérables, *Maria mater pauperum*, il osa espérer contre son espérance en la miséricorde du Cœur de Marie à l'égard de chacun d'entre nous, et se résolut après avoir consulté M. Pinault à se joindre à nous, tout en continuant, comme il en remplissait avant le charitable office, d'être notre conducteur et notre conseiller.

Du moment où M. Libermann eut été ainsi décidé à quitter la société des Eudistes pour s'unir à nous, il ne tarda pas à effectuer son dessein. Il partit de Rennes le troisième jour après la fête de saint André, par conséquent à la fête de saint François Xavier, attaché comme le saint apôtre à la croix du Sauveur ; car il n'avait jamais éprouvé des douleurs si excessives, se trouvant tout à la fois dans l'obscurité intérieure la plus complète, accablé par un serrement de cœur inexprimable et un grand abattement d'esprit. Cette tentation provenait en partie des maux de tous genres qui semblaient devoir tomber infailliblement sur lui. Les idées principales qui le réduisaient à cette terrible agonie étaient, comme je l'ai dit il n'y a qu'un moment, cette incertitude relativement à l'Œuvre des Nègres confiés en si pauvre mains ; le mépris qu'il aurait à essuyer de tous ses anciens amis et connaissances, qu'il prévoyait devoir le condamner hautement (ce qui arriva en effet), l'abandon dans lequel il tomberait de la part de plusieurs d'entre ceux qui des premiers s'étaient offerts pour l'œuvre ; enfin il se trouvait sans fortune aucune, avec sa maladie terrible, dont il n'était pas guéri, quoiqu'il allât mieux. En dernier lieu, une chose qui achevait de lui percer le cœur, c'était la peine qu'il allait par son départ causer à M. Louis, supérieur des eudistes, et à tous les confrères de cette compagnie.

Se trouvant dans cette peine extrême sans aucune lumière intérieure de Dieu, il sentit cependant qu'il fallait partir, que Dieu le voulait : mais cette vue était si obscure, ce sentiment si faible, tout en lui si sec,

qu'il était dans des embarras inexprimables, comme s'il n'eût rien senti. Dieu permettait cette rude épreuve pour la sanctification et l'avancement de notre cher Père. Quand on a passé soi-même par le creuset des plus terribles tentations, on est miséricordieux pour les autres et on a une grâce particulière pour les consoler et les conduire. Telle était l'épreuve que Notre-Seigneur envoya à M. Libermann pour le préparer plus immédiatement aux desseins pour lesquels il voulait l'employer. C'était une conduite particulière de la Providence du Cœur de Marie, et une grâce pour laquelle il a rendu à sa libératrice de grandes actions de grâces, lorsque, le calme étant revenu dans son âme, il lui fut donné de découvrir quelque chose du motif que Dieu avait en permettant que son âme fût si étrangement ballottée.

Deux jours avant ce départ si pénible, M. Libermann avait écrit une lettre à M. Louis, son Supérieur, par laquelle il lui déclarait sa résolution inébranlable. Il y dépeint aussi la peine extrême qui l'accablait de tout son poids, le suppliant de ne pas faire effort pour l'arrêter, puisque cela ne servirait qu'à achever de rompre un roseau à demi brisé, sans rien changer au parti que Dieu lui ordonnait de prendre. Il lui dit en même temps qu'il allait partir au plus tôt dans la crainte de tomber malade par l'excès de sa tribulation.

M. Louis avait répondu à cette lettre[6] par une autre, consacrée à représenter à M. Libermann que son dessein était une illusion du démon et un effet de l'amour-propre. Ce supérieur essaya encore de l'arrêter dans un entretien où il réunit toutes les raisons que son grand désir de posséder plus longtemps M. Libermann put lui suggérer; mais quoique devant lui tout lui parût si sombre dans l'avenir et pour l'œuvre qu'il allait embrasser, rien ne put le retenir. La lettre et les instances de M. le Supérieur des eudistes avaient achevé de fendre son pauvre cœur; dans la crainte de succomber à sa tristesse et de se mettre dans l'impossibilité de voyager, il partit presque sans différer. Sa lettre à M. Louis avait été écrite le jour de la Saint-André, et il quitta Rennes le jour où la sainte Église célèbre la fête du généreux apôtre des Indes, saint François Xavier.

---

[6] *On comprendra facilement pourquoi M. Libermann, sous le poids de peines aussi fortes que celles par lesquelles Dieu l'éprouvait alors, avait préféré, quoique se trouvant dans la même maison que M. Louis, s'expliquer par une lettre où il lui annonçait son départ prochain, plutôt que d'aller le voir à ce sujet.*

En chemin vers Rome dans l'angoisse de l'inconnu

à Samson Libermann [1]

Libermann a quitté Rennes le 1er décembre 1839 malgré la vive opposition de M. Louïs de la Morinière [2]*. Il est décidé à se rendre à Rome avec M. de la Brunière pour y faire la lumière sur son projet de l'« Œuvre des Noirs ».*

Il ne fait que passer par Paris pour voir M. Pinault. Le 7 décembre, il arrive à Lyon et le 8, il peut faire le pèlerinage à Notre-Dame-de-Fourvière où il reçoit une grâce de force et de paix.

Quatre jours après, il écrit à son frère Samson, médecin à Strasbourg, pour l'informer sur sa situation. Cette lettre importante réaffirme la conscience qu'il a d'obéir à la volonté de Dieu, en prenant une décision si incompréhensible et si hasardeuse pour son avenir. Nous la donnons en entier, sans l'ajout au post-scriptum qui introduisait une lettre à sa nièce. Dans Notes et Documents, *le P. Cabon corrige la date du 10 des* Lettres spirituelles *pour le 12 décembre.*

[1] L.S. II, *pp. 299-303 et* N.D. I, *p. 672.*

[2] *Supérieur général des eudistes.*

Vivent Jésus et Marie !

Lyon, le 12 décembre 1839

Mon très cher frère et ma très chère sœur,

Vous allez être surpris de recevoir de moi une lettre datée de Lyon. Il y a là, en effet, quelque chose d'étonnant, et je ne m'y serais pas attendu l'an passé. Donnez votre esprit et votre cœur à Notre-Seigneur, et ne jugez ni n'examinez pas les choses selon l'esprit du monde, autrement vous aurez une très grande affliction à mon sujet. Mais si vous voyez les choses en Dieu, vous n'aurez aucune peine a vous tranquilliser sur mon compte, et vous finirez par entrer dans une véritable joie intérieure. Je désirerais bien vous dire au juste où en sont les choses, mais le bon Dieu ne le veut point ; il faut donc que je me taise et que vous vous contentiez de rester dans l'incertitude.

J'ai quitté Rennes pour toujours. C'est une grande imprudence – pour ne pas dire une folie selon tous ceux qui jugent des choses en homme de ce monde. J'avais là un avenir certain –, j'étais sûr d'avoir de quoi vivre, et d'avoir même une certaine existence honorable. Mais malheur à moi si je cherche à être à mon aise sur la terre, à vivre honoré et estimé. Chers amis, souvenez-vous d'une chose : cette terre passe, la vie que nous y menons ne dure qu'un instant. Quand notre chair est pourrie dans le tombeau, il nous est entièrement indifférent d'avoir mené une vie commode sur la terre ; notre éternité n'en sera pas plus heureuse. Je comprends que les heureux de ce monde, ceux qui ne voient que la terre, ceux qui ne veulent que les jouissances sensuelles, cherchent toujours à mener une vie commode et aisée, une vie honorable, mais une âme chrétienne, une âme sacerdotale, une âme dévouée à Notre-Seigneur et à son unique gloire doit compter la commodité ou le malaise, l'honneur ou le mépris comme des choses nulles et indifférentes. Pourquoi voudrais-je avoir une vie aisée sur la terre, sinon par amour pour moi-même ? Donnons-nous à l'amour de Jésus et non pas à l'amour de nous-mêmes. Si je suis accablé de tous les maux imaginables pendant tout le temps que j'ai à traîner ma chair de corruption sur cette terre de malheur, qu'est-ce que cela me fait, pourvu que je sois à Dieu et que je le serve

selon son saint amour ? Et quel état plus favorable que celui des croix, des privations, des peines et des afflictions de tout genre, pour vivre de cette vie d'amour ?

J'ai quitté Rennes. Je n'ai plus aucun homme ni aucune créature sur la terre en qui je puisse mettre ma confiance. Je n'ai rien, je ne sais ce que je deviendrai, comment je pourrai seulement vivre et exister, je mènerai une vie méprisable, oubliée, négligée, perdue selon le monde. Je serai désapprouvé par un grand nombre de ceux qui m'aimaient et m'estimaient auparavant, je serai peut-être traité comme un insensé, comme un orgueilleux, méprisé, persécuté même. Et qui me donnera en retour quelque consolation sur la terre ? Je suis donc un homme perdu, malheureux pour toute ma vie. La chair ne fait que raisonner de la sorte, là où elle est la maîtresse ; mais voulez-vous être des hommes de chair ? Si je ne puis plus mettre aucune espérance dans la boue et le fumier, dans l'ordure et la pourriture humaine, quel malheur vraiment ! Ne faut-il pas faire des lamentations éternelles pour cela ? [...]

Très chers amis, reconnaissez que nous avons un Père dans le ciel, le très grand et très adorable Seigneur Jésus, et une Mère très grande et très admirable, qui n'abandonneront point ceux qui se livrent à corps perdu pour leur gloire et leur amour. N'ayez donc ni crainte ni défiance, reconnaissez que je suis l'homme le plus heureux du monde, parce que je n'ai plus que Dieu seul, avec Jésus et Marie ; je suis déjà dans le ciel, tout en vivant encore sur la terre. S'il plaît à Dieu de me faire mener une vie dure et affligeante, tant mieux ; il me donnera sa force et son amour, et c'est tout ce qu'il me faut. Toute mon espérance est en Jésus et en Marie, et ce doit être là aussi toute la vôtre.

Mais voilà bien des mots, et je n'en viens pas au fait ; c'est précisément ce qu'il faut. Tout ce que je puis vous dire pour le moment, c'est que vous ne devez en rien vous inquiéter de moi. Regardez-moi comme un homme mort et enterré ; priez Dieu pour le bien de mon âme et pour l'accomplissement de sa très sainte volonté. Je ne puis pas vous faire connaître ce que le bon Dieu demande de moi pour le moment, je vous dirai seulement que je poursuivrai ce qu'il lui a plu de m'inspirer dans sa bonté infinie, et que je mets ma confiance en lui. Je crois que le temps de

m'expliquer n'est pas venu ; ne m'en voulez pas pour cela, je vous en prie par l'amour que vous portez à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère. Sa volonté est que je me taise. D'ailleurs, ce n'est pas dans une lettre que ces choses peuvent se dire. Plus tard, je vous donnerai de mes nouvelles, ce sera peut-être au bout d'un temps considérable, ainsi ne vous inquiétez pas si je tarde à vous écrire. Du reste, je ne désespère pas de vous voir d'ici à deux ans ; je crois même que cela se fera. Tenez-vous donc tranquilles et donnez-vous de plus en plus à Dieu ; vivez avec ferveur et amour comme de vrais enfants de Jésus et de Marie, dans l'amour desquels je suis tout vôtre.

P.-S. : J'embrasse de tout mon cœur tous les enfants. Je recommande très particulièrement à Marie[3] de ne pas trop s'affliger de tout ce que je dis dans cette lettre, de prier beaucoup la très sainte Vierge, et de demander en particulier que je vienne vous voir d'ici à dix-huit mois ou deux ans. Je désire beaucoup qu'en attendant elle s'applique à la pratique des vertus chrétiennes.

F. Libermann

---

[3] *Voir index.*

Commentaire de l'Évangile selon saint Jean (CSJ)

Alors qu'il attendait le résultat de ses démarches en vue de l'ordination sacerdotale, comme le lui avait demandé le cardinal préfet de la Propagande, Fr. Libermann occupe son temps, dans son « pigeonnier » [1]*, en commentant, pendant 2 mois ½ (début septembre – mi-novembre 1840), l'Évangile de saint Jean (jusqu'en 12, 23), sans autre instrument qu'un texte en latin de cet évangile qu'il préfère. Voici plusieurs versets des chap. 3 et 10* [2].

À propos du commentaire de saint Jean (1840)

Deux éditions ont été faites du *Commentaire de saint Jean* du P. Libermann.

La première est sortie des presses de la mission de Saint Joseph de Ngazobil (Sénégal), en 1872, avec l'imprimatur de Mgr Kobès, et une circulaire du T.R.P. Schwindenhammer qui le recommande aux membres de la Congrégation : « *Il était à craindre que notre saint fondateur ne le détruisît tôt ou tard. Aussi, l'ayant un jour trouvé parmi ses papiers à la Neuville, je m'empressai de le lui soustraire et de le conserver avec soin en lieu sûr, pensant qu'un jour viendrait où l'on serait heureux, dans la Congrégation, de retrouver ces lignes. Vous me saurez gré, je pense, mes chers Confrères, de les avoir ainsi sauvées.* »

[1] *Via del Pinacolo, n° 31. Cette rue a été rasée lors de l'élargissement des voies de communication ; le n° 31 se trouvait entre le bout de la Piazza Navona et l'église San Agostino.*
[2] *Traduit en anglais par le P. Myles Fay, c.s.sp.,* Jesus in the Jewish Eyes, *Paraclete Press, Dublin.*

La seconde édition fut faite à Saint-Michel en Priziac, près de Langonnet (France) (*N.D. II*, pp. 229-230). Rédigée, elle aussi, en francais, elle est également épuisée.

Le P. L. Vogel, cssp, assistant général, a préparé une nouvelle édition du *Commentaire* en 1958, imprimée en Belgique par Desclée de Brouwer. Mais, selon ses propres termes, « *la publication intégrale s'avérant pratiquement impossible dans les conditions actuelles, il fut nécessaire de choisir les plus beaux textes, [...] opération délicate qui implique une mutilation* ».

Une des premières tâches du Centre spiritain était donc d'en assurer au plus tôt la publication intégrale, dans une édition critique qui le fît accepter par l'Université, au moment où de jeunes confrères en font l'objet de mémoires pour maîtrise ou de thèses de doctorat en sciences religieuses.

C'est particulièrement dans une vue scientifique que le P. Joseph Lécuyer et le P. Amedeo Martins, sur le conseil du P. Roger Le Déaut, préparèrent cette nouvelle édition en se référant directement au texte original du P. Libermann.

Mais quelques erreurs minimes s'y glissèrent; elles n'ont pas échappé, ainsi que certaines omissions, à l'œil vigilant de l'archiviste de Chevilly, le P. Bernard Noël. Celui-ci a opéré une relecture du même texte sur celui du P. Libermann, dont l'écriture difficultueuse lui est familière, préparant ainsi une édition définitive, que l'on espère proposer prochainement au grand public[3].

Le P. Myles Fay, cssp, de la province d'Irlande, a traduit en anglais le manuscrit du P. Libermann, d'après le nouveau texte français.

C'est dans l'attente imminente d'une édition française et d'une édition anglaise du *Commentaire de saint Jean* que nous avons donc préparé

[3] *Cette édition critique a paru en 1988, Paris, Nouvelle Cité.*

ce Cahier spiritain, afin que tous nos confrères, à travers les traductions qui seront faites du texte original, puissent avoir accès à cette méditation évangélique de notre fondateur.

Le P. Roger Le Déaut, cssp, professeur d'Écriture sainte à l'Institut biblique de Rome et membre du comité des Amitiés judéo-chrétiennes, nous a envoyé de Jérusalem une réflexion pertinente sur l'importance, pour les fils de Libermann, de connaître le judaïsme.

Le P. Claude Tassin, cssp, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris, expose comment et dans quel esprit le P. Libermann invite à lire la Bible.

Le P. Michael Cahill, cssp, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire du Liberia, auteur d'une thèse de doctorat en science théologique présentée à l'Institut catholique de Paris en décembre 1985, intitulée : « *Recherches sur les influences rabbiniques et les influences de l'École française dans le* Commentaire de Saint Jean », précise ce que nous pouvons attendre, de façon réaliste, du *Commentaire*.

Le P. Félix Gils, cssp, professeur d'Écriture sainte à notre Fondation de l'océan Indien, a particulièrement apprécié les pages du P. Libermann sur les *Noces de Cana*, et nous fait partager, à ce propos, ses découvertes, nous offrant ainsi une méthode et une clé pour lire le Commentaire.

Le P. Félix Porsch, cssp, professeur d'Écriture sainte à l'École supérieure de philosophie-théologie (SVD) de St Augustin (Allemagne), fait une analyse détaillée du chapitre X du *Commentaire*, sur le *Bon Pasteur*.

Le P. James Okoye, cssp, assistant général, alors professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique d'Afrique de l'Ouest (CIWA) au Nigeria, a commenté pour nous les réflexions du P. Libermann sur *L'Appel des Disciples* au chapitre premier.

Le P. Libermann doit être le premier surpris de voir se pencher sur son texte une telle brochette d'exégètes spiritains ; il doit être heureux, aussi, de l'intérêt et de l'estime dont ils l'entourent. [...]

P. Alphonse Gilbert, CSSp
P. Tony Geoghegan, CSSp
Centre spiritain de recherche et animation
195, Clivo di Cinna, 001 Roma Italie[4]

Commentaire de l'Évangile de saint Jean[5]

Par le P. François-Marie-Paul Libermann

Note importante avant de lire ces cahiers[6].

Dieu seul soit loué et glorifié de toutes choses par son fils bien-aimé et par sa très sainte mère, la divine Marie !

Dans le temps que j'étais à Rome, je vivais très retiré et n'avais rien à faire. Pour ne pas rester ainsi sans rien faire j'ai tâché d'avoir une occupation pieuse qui puisse être utile au salut de mon âme et à son avancement spirituel dont elle a grand besoin. J'ai cru ne pouvoir mieux choisir que la parole divine que je me proposai de méditer et de mettre mes réflexions par écrit.

Comme ce qui me touche le plus dans toute l'Écriture c'est la parole de notre Seigneur Jésus-Christ dans son saint Évangile, c'est pourquoi j'ai choisi le saint Évangile et j'ai préféré celui de saint Jean qui m'a toujours fort touché, et où notre divin Maître parle presque toujours et nous instruit des vérités les plus profondes, les plus intérieures et les plus capables de toucher une âme. La manière dont je m'y prends pour lire cette sainte et adorable parole est de tâcher de pénétrer dans le fond le plus profond et en même temps le plus simple de notre divin Sauveur. Je ne prends jamais un sens détourné mais je tâche d'aller droit là où notre Seigneur en a voulu venir directement. Je tâche de me rendre compte de tout, et de pénétrer dans son adorable intérieur, pour y voir plutôt sa divine pensée que le sens unique et strict de ses paroles. J'ai cru que j'en tirerais plus de profit en faisant de cette manière.

---

[4] *Ce centre, après plusieurs mutations, a donné le jour au Service histoire et anniversaires.*
[5] CSJ *dans le texte ci-dessous.*
[6] *Cette note est de la main du Père Libermann.*

Mon dessein était d'écrire cela pour en profiter maintenant et pour le pouvoir relire un jour avec fruits, et de le brûler ensuite, ou de le brûler à la première maladie qui me viendra, afin que ces cahiers ne tombent pas en mains étrangères ; parce que je sens en moi un beaucoup trop grand orgueil pour oser montrer ces choses à d'autres, et j'aurais craint [d'] avoir des pensées d'amour-propre au moment terrible de la mort si ces cahiers restaient. Mais ayant parlé de cela par circonstance à mon confesseur, il m'a dit qu'il ne fallait pas penser à le brûler ni maintenant ni dans une maladie, et il ajouta qu'en qualité de directeur il me défendait de m'en défaire à moins que plus tard un autre confesseur me le permette. Il faut donc conserver ces cahiers jusqu'à nouvel ordre.

Voilà pourquoi je préviens ici tous ceux entre les mains desquels ils pourraient tomber de se défier beaucoup des explications et de la doctrine qui y sont renfermées. Celui qui a écrit ces choses n'a fait qu'un peu de théologie élémentaire, telle qu'on l'avait dans les séminaires de France ; encore a-t-il étudié faiblement, et il n'a pas ouvert de livre de théologie depuis environ dix ans. Aussi a-t-il oublié totalement ce qu'il a vu dans son cours. De plus il n'a presque jamais lu l'Écriture sainte avec commentaire, et le peu qu'il a lu dans les commentaires il l'a lu si faiblement et il y a tellement longtemps de cela qu'il ne peut plus en avoir le moindre vestige d'idée. Dans le moment où il écrit ces réflexions, il n'a pas de commentaire ; de manière qu'il ne fait que méditer les paroles de notre Seigneur dans un petit *Novum Testamentum* latin, car il ne sait pas le grec. Tout cela doit faire voir que ce n'est pas un homme bien savant dans la science de la théologie ; il s'en faut bien qu'il le soit. C'est pourquoi, en lisant ces choses, il faut les examiner bien, avant de se former un jugement fixe et déterminé, de peur de tomber dans des erreurs pernicieuses. Quant à moi qui écris ces choses, je mets ma confiance en Dieu et en sa très-sainte Mère, et j'espère qu'il ne me laissera pas tomber dans une faute qui puisse nuire à mon âme.

Je proteste en la présence de notre Seigneur, de sa sainte Mère, de tous les Anges et de tous les saints, que je renonce, j'abjure et déteste tout ce qui se trouve dans ces cahiers en opposition avec la sainte doctrine de l'Église, et il me semble que je suis fermement résolu de mourir plutôt mille fois que de croire une chose qui est rejetée par cette sainte Mère que notre Seigneur nous a donnée ; mais je veux adhérer absolument et sans

la moindre restriction à toute la doctrine que professent les successeurs de saint Pierre, et tout ce qu'ils ont professé depuis l'origine de l'Église jusqu'à ce jour. Je renonce même de tout mon cœur à tout ce qui dans ces cahiers est en opposition avec le sentiment des saints Pères et des principaux docteurs de l'Église. J'ai cru cependant devoir continuer à écrire malgré le danger de dire quelque fausseté, à cause du bien que j'espère en tirer pour mon âme, et par la raison que plus tard mon confesseur me permettra peut-être de le brûler, et si cela n'était pas, je ferais examiner par un théologien toutes les choses qui seront écrites dans ces cahiers. J'espère en la bonté et la miséricorde divines qu'il n'en arrivera de mal à personne, mais que son saint nom sera glorifié en cela et en tout et partout, en la terre comme au ciel, par ses anges et ses saints, pendant toute l'éternité. Amen.

Voici quelques extraits :

1 - CSJ 3, 5-8

Jn 3, 5

Respondit Jesus : Amen, Amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei.	*Jésus répondit : En vérité, je vous le dis, à moins que quelqu'un ne soit rené de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.*

Notre-Seigneur, avec cette bonté infinie, eu égard à la faiblesse de Nicodème et à son ignorance, lui répond à tout ce qu'il dit et à tout ce qui se passe en lui. Il commence par lui expliquer ce que c'était que la renaissance dont il a parlé. C'est pourquoi il reprend sa même phrase en s'expliquant davantage et en ajoutant une instruction de plus. Il faut que notre âme renaisse de l'eau et de l'Esprit-Saint.

L'eau est la figure, et l'Esprit-Saint est la réalité. Cette renaissance spirituelle se fait de même et produit les mêmes choses que notre naissance corporelle. Dans celle-ci, nous sommes d'abord dans le sein de notre mère comme dans une prison, nous y sommes liés et garrottés ne pouvant faire aucun mouvement vital, quoique nous y ayons l'existence et la vie ; nous y sommes nuls pour le monde où nous devons bientôt entrer. Nous sommes

de même dans la seconde : avant d'être née, notre âme est dans la prison du péché, elle est liée et garrottée, et ne peut faire par elle-même aucun mouvement vital, quoiqu'elle ait l'existence et la vie naturelle. Elle se porte vers les objets, son intelligence les conçoit et sa volonté les embrasse, toutes ces trois puissances restent dans leur entier. De plus nous sommes nuls dans le règne de Dieu, qui est ce monde nouveau et inconnu pour nous.

Le contraire de tout cela arrive quand nous venons au monde ; il en est de même de notre nouvelle naissance spirituelle.

Non potest introire [il ne peut pas entrer]. Ici Notre-Seigneur dit plus que dans le verset 3e ; c'est cependant la même chose. Car il est impossible de voir le royaume de Dieu sans y entrer. Car pour le voir il faut avoir l'Esprit-Saint en soi puisque ce n'est qu'en sa lumière qu'on puisse le voir ; or dès qu'on a en soi le divin Esprit on est dans le Royaume de Dieu. Mais sans ce divin Esprit il est impossible d'y entrer. Car cette naissance se fait par l'Esprit-Saint. Nous étions morts avant le baptême, nous n'avions en nos âmes aucune vie, car toute vie est en Dieu, qui a seul la vie en lui, comme il est dit dans le premier chapitre, et avant notre baptême Dieu n'est pas en notre âme d'une manière vivante, c'est-à-dire qu'il n'est pas en notre âme ce que celle-ci est dans notre corps ; il n'y est pas le principe de ses tendances, de ses vues et conceptions, ni de son amour, elle agit indépendamment de Dieu, ne le consulte en rien, n'en reçoit pas l'influence dans tous ses mouvements pour les suivre, elle suit ses propres influences. Mais après notre baptême l'Esprit-Saint habite en nous d'une manière vivante et vivifiante, il y est pour devenir en nous le principe de tous les mouvements de nos âmes, il devient comme l'âme de notre âme. Il dépend de nous de nous laisser impressionner et influencer par lui et de suivre plus ou moins ses saintes impressions, selon le plus ou moins de grâces qui est en nous et selon le plus ou moins de bonnes dispositions que nous avons. Plus l'Esprit-Saint devient le principe des mouvements de notre âme, et plus il influe dans ses sentiments et dispositions et en est suivi, plus aussi sa vie est parfaite en nous et plus nous sommes saints.

Que si après le baptême nous sortons de cette divine influence du Saint-Esprit par l'état de péché mortel, alors notre âme redevient morte, parce que son âme qui est l'Esprit-Saint n'y est plus et ne lui communique

plus la vie. C'est pourquoi on appelle la damnation mort éternelle parce que les âmes dans ce malheureux état n'ont plus la divine âme qui devait les animer d'une manière si admirable, et cela sera ainsi éternellement. Quel malheur !

Notre divin Maître emploie ici un terme différent pour donner deux instructions qui n'en font qu'une. Sans l'eau et le Saint Esprit on ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire dans l'Église, ni dans le royaume de Dieu au ciel, c'est-à-dire dans la gloire. Ces deux choses n'en font qu'une : le règne de Dieu dans les âmes est un seul et même règne. Celui qui meurt dans son règne sur la terre, c'est-à-dire s'il meurt Dieu ayant régné sur lui sur la terre, il entrera dans son règne du ciel ; et s'il meurt hors de son règne sur la terre dans le même sens, il ne sera pas dans son règne dans le ciel. L'âme étant morte n'ayant pas l'Esprit-Saint en elle ne peut plus l'acquérir, et ne pouvant pas l'acquérir elle reste morte toujours et ne saurait avoir le règne de Dieu en elle.

La seule différence qu'il y a entre ces deux règnes de Dieu c'est que celui de la terre est imparfait : quand on y est né, on y peut encore mourir, et étant mort on reste cependant dans l'enceinte de ce royaume. Quoique dans le fond l'âme n'a pas réellement le règne de Dieu en elle, elle conserve toujours la marque et le caractère de ceux qui appartiennent à Dieu dans son royaume de la terre.

Le royaume de Dieu dans le ciel est parfait, et aucune âme ne peut y être admise qui ne se présente avec l'Esprit-Saint en elle et sous le véritable règne de Dieu. Si une âme n'a pas été complètement et parfaitement sous ce règne divin sur la terre, si l'Esprit-Saint n'a pas été le principe de ses affections, de ses désirs et de ses penchants, mais qu'elle en a conservé de l'ancienne nature, en se présentant au royaume céleste, elle ne peut y être reçue, avant que ces choses étrangères ne soient purifiées et qu'il ne reste plus en elle que les penchants divins de l'Esprit de Dieu, qui devient désormais en elle, à face découverte, ce qu'il y a été auparavant d'un manière voilée.

Si Notre-Seigneur dit : *Amen, amen dico* [en vérité, en vérité je le dis]. [...] Ces mots sont mis ordinairement pour une plus gran-

de affirmation. Ici Notre-Seigneur les dit en opposition à la pensée de Nicodème qui autrefois avait cru que la pratique de la loi suffisait, et qui ensuite dans sa réponse manifesta qu'il pensait qu'il y aura quelqu'autre moyen pour guérir la nature corrompue et qu'il n'était pas nécessaire de renaître.

Jn 3, 6

Quod natum est ex carne, caro est ; et quod natum est ex spiritu, spiritu est.	*Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit.*

Ce qui est né de la chair ne saurait être que chair. Telle est la semence qu'on jette en terre, tel sera le fruit qu'on cueillera et par conséquent tout ce qui nous est venu de la chair n'est que chair ; et si nous rentrions de nouveau dans le sein de notre mère pour renaître, nous renaîtrions de nouveau hommes de chair, et toutes nos affections, désirs, etc. et toute la vie que nous tirerions de la chair sera toujours chair. Mais ce qui est né de l'esprit sera esprit par la même raison, et comme il s'agit ici d'une vie spirituelle et surnaturelle il faut que la naissance qui le produit soit spirituelle et surnaturelle, et par conséquent une naissance qui vienne de l'Esprit-Saint.

Dans cette sentence de Notre-Seigneur, nous voyons les deux vies qui sont en nous et dont parle saint Paul : deux vies opposées et qui produisent en nous cette guerre continuelle [cf. Gal. 5, 17 ; Rom. 7, 23] : la vie de la chair qui provient de la nature que nous tenons de notre naissance de la chair ; et la vie de l'Esprit que nous tenons de l'Esprit-Saint par la grâce de notre adorable Seigneur Jésus.

Jn 3, 7

Non mimeris quia dixit tibi : oportet vos nasci denuo.	*Ne vous étonnez point que je vous ai dit : il faut que vous renaissiez.*

Il ne faut donc plus vous étonner, si je vous ai dit qu'il faut renaître. Puisque tout ce qui est en vous est mauvais et incapable de vous faire voir et jouir du royaume de Dieu, il faut donc que vous ayez en vous un autre principe de vie que celui que vous avez, et par conséquent il vous faut une autre naissance, une naissance spirituelle.

Jn 3, 8

Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat, aut quo vadat : sic est omnis qui natus est spiritu.	*Le vent souffle où il veut ; vous entendez sa voix, mais vous ne savez ni d'où il vient ni où il va. Il en est de même de quiconque est né de l'Esprit-Saint.*

Mais vous ne comprenez pas comment cette naissance spirituelle a lieu ; c'est l'Esprit de mon Père et le mien qui l'opère, et il est de cette naissance, ou de cette opération du divin Esprit, comme du souffle du vent. Il souffle dans un endroit sans que rien dans cet endroit l'attire plutôt que dans un autre, il souffle là par la volonté qui le pousse *ubi vult* [où il veut]. Vous entendez sa voix lorsqu'il souffle mais vous ne le voyez pas ; vous ne voyez pas non plus son principe ni sa fin : *unde veniat aut quo vadat.* Il en est de même de celui qui est né de l'Esprit-Saint. Ce divin Esprit souffle où il veut. C'est la volonté de mon Père qui détermine son souffle divin.

La renaissance de notre âme est toujours une pure grâce, et jamais personne ne peut la mériter rigoureusement. On peut toucher le cœur de Dieu par la pratique des vertus naturelles, pour obtenir cette grande miséricorde, mais ce sera toujours une pure miséricorde, quelqu'immanquable qu'elle puisse être.

On peut encore dire : l'Esprit divin souffle où il veut : vous n'avez eu vous-même aucun élément de vie pour tirer de vous quelque chose pour opérer cette renaissance ; vous avez même tous les éléments qui peuvent s'y opposer et l'empêcher, mais le divin Esprit tire cette vie de lui-même et souffle où il veut pour l'établir, même dans la fange et le bourbier de votre mauvaise nature morte et destituée de tout.

En second [lieu], celui qui reçoit cette nouvelle naissance ne voit pas arriver cet Esprit divin, il le reconnaît par les effets qu'il éprouve en son âme qui est toute changée, il entend la voix de ce divin Esprit, voix douce et céleste, qui embaume l'âme et lui fait sentir qu'elle a en elle une autre vie que celle qu'elle avait eue auparavant.

Heureux celui qui écoute bien cette divine voix et qui la suit. Ô très saint et très adorable Esprit de mon Jésus, faites-moi entendre votre douce

et aimable voix, rafraîchissez-moi par votre souffle délicieux. Ô divin Esprit, je veux être devant vous comme une plume légère, afin que votre souffle m'emporte où il veut et que je n'y porte jamais la moindre résistance.

Troisièmement : *Et nescis unde veniat aut quo vadat* [et tu ne sais ni d'où il vient ni où il va]. Par là Notre-Seigneur nous dit que celui qui est né de cette manière ne voit pas celui qui opère en lui cette régénération ; il ne sait d'où il est venu, ni où il va, il ne le voit ni dans son principe ni dans sa fin. On a en soi une personne divine vivante et opérante en son âme, on sent son opération qui est cette vie nouvelle, mais on ne sent que cela et non pas la personne même ni dans son principe ni dans la fin vers laquelle elle tend.

2 - CSJ 10,1-3

Jn 10, 1

Amen, amen dico vobis : qui non intrat per ostium in ovile ovium sed ascendit aliunde, ille fur est et latro.	*En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui n'entre point par la porte dans le bercail des brebis, mais y monte par ailleurs, est un voleur et un larron.*

À l'occasion de la conduite des Pharisiens, Notre-Seigneur donne cette belle instruction aux pasteurs de son Église, c'est-à-dire aux pasteurs des âmes. Il adresse cette parabole aux Pharisiens, qui étaient les pasteurs du peuple juif.

Notre-Seigneur compare la réunion des âmes fidèles à un bercail. Il parle ici en général, et indique soit les fidèles de l'ancien soit ceux du nouveau Testament ; et par conséquent cela regarde les prêtres du nouveau Testament, aussi bien que les docteurs et les chefs de l'ancien Testament.

Par l'entrée dans le bercail, Notre-Seigneur ne veut pas dire seulement la première entrée en charge, il veut faire entendre par là qu'il faut la vocation divine. Car c'est un reproche qu'il fait aux Pharisiens, pour leur montrer qu'ils sont des voleurs et des brigands ; or, les Pharisiens n'étaient pas voleurs par faute de vocation ; ils étaient assis dans la chaire de Moyse, comme dit Notre-Seigneur dans un autre Évangile, et cela par succession

légitime. Il veut faire entendre plus particulièrement toute action du pasteur par laquelle il gouverne et dirige les fidèles. Ce mouvement par lequel il se porte vers les fidèles pour les gouverner et les diriger, s'appelle entrée dans le bercail, parce que pour gouverner et diriger en pasteur véritable, il faut entrer spirituellement dans les âmes ; il faut que les âmes soient ouvertes devant le pasteur, et qu'après cette entrée il les dirige et gouverne.

Il y a deux entrées dans le bercail, l'une légitime et selon la nature du bercail, l'autre illégitime et hors de l'ordre des choses. L'entrée légitime et naturelle est appelée porte ; toute autre entrée que la porte n'est pas l'entrée légitime et naturelle. Le pasteur entre par la porte, parce que le portier qui en est chargé lui ouvre. L'étranger qui vient pour voler ne peut entrer par la porte, parce que le portier ne lui ouvre pas ; et que fait-il ? il emploie la force ou la ruse pour se frayer un autre chemin pour entrer. De là, toute entrée, excepté la porte, est l'entrée des voleurs.

Maintenant, pour connaître et trouver la porte légitime, il faut examiner la nature du bercail et des brebis qui y sont renfermées ; et pour y entrer, il faut être véritable pasteur, ou venir au nom du véritable pasteur et avec lui ; car, aucun étranger n'entre comme pasteur dans ce bercail. Maintenant, qu'on examine quel est ce bercail. C'est un bercail tout spirituel et surnaturel, les brebis sont les âmes considérées dans un état et un ordre spirituel et surnaturel, et la manière d'y entrer doit être par conséquent spirituelle et surnaturelle. Or pour entrer d'une manière surnaturelle, dans ce bercail spirituel et surnaturel, il n'y a et ne peut y avoir qu'une seule porte, qui est Notre-Seigneur tout seul.

Un homme qui s'occupe de son propre salut et qui n'est pas chargé des autres est une simple brebis, qui est entrée par cette divine Porte dans la voie du salut et dans le bercail du Père Éternel, car rien ne peut y entrer que par la divine Porte qui nous a été donnée par le Père. Mais celui qui, non seulement s'occupe de son propre salut, mais du salut du prochain, celui-là est pasteur, en tant qu'il est chargé des brebis, et toutes les fois qu'il se désoccupe actuellement de lui-même et fait une démarche vers les brebis pour les fonctions pastorales du gouvernement et de direction, il entre dans le bercail. Or, cette démarche ne peut le conduire dans le bercail d'une manière légitime que lorsqu'il la fait

en Notre-Seigneur, qui est la seule entrée surnaturelle, le seul moyen par lequel on peut opérer des œuvres surnaturelles. De là un pasteur qui veut entrer par la vraie Porte, c'est-à-dire par Notre-Seigneur, dans tous ses rapports avec les âmes pour les gouverner et diriger, doit entrer dans des vues surnaturelles de foi et par une action de foi animée de la grâce. – Celui qui s'occupe des fonctions pastorales dans des vues humaines et naturelles et par une action humaine et naturelle, celui-là, fût-il légitimement appelé au pastorat, il n'entre pas par la porte, mais par une des autres entrées. Ces entrées sont différentes, selon les différentes passions qui les guident, et selon l'action plus ou moins coupable qui est employée. Aussi, chaque action pastorale est faite, non pour gouverner et avoir des brebis, mais pour sa propre gloire et pour son propre profit ; car, toutes les fois qu'un pasteur a des vues et une action purement naturelles, il agit pour lui-même. Or comme il n'a aucun droit de tirer son profit des brebis qui lui sont confiées, de là il résulte qu'il est un voleur et un brigand.

Notre-Seigneur emploie ces deux termes, dont l'un signifie voler en cachette et par ruse, et l'autre par force et à découvert, parce que tous les faux pasteurs emploient toutes ces deux espèces de moyens de voler ; et surtout les Pharisiens employaient sans cesse l'un et l'autre, comme ils l'ont fait voir dans l'affaire du pauvre aveugle-né ; ils employaient la ruse et la force pour le gouverner et le diriger, et l'une et l'autre étaient des moyens illégitimes entre leurs mains, parce qu'ils ne les employaient pas selon l'ordre légitime ; ils n'entraient pas par la porte. Et c'est là le grand reproche que notre divin Pasteur leur fait, en leur disant qu'ils n'entraient pas par la porte, parce qu'ils n'avaient pas la foi dans le Fils de Dieu incarné, et par conséquent n'entraient pas par Lui. Et n'entrant pas par la porte, ils étaient des voleurs et des brigands, qui voulaient entrer dans les âmes par ruse et par force, parce qu'ils ne pouvaient entrer par la porte légitime. Ils voulaient agir sur les âmes indépendamment de Notre-Seigneur qui est la seule Porte, et ils voulaient agir sur elles pour leur propre intérêt et leur propre gloire.

Jn 10, 2

Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.	*Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis.*

On a vu par le verset précédent comment Notre-Seigneur est la Porte. Pour comprendre ce qui suit, il faut savoir ces deux grandes vérités : premièrement, qu'il n'y a qu'un seul bercail, qui est la réunion des enfants de Dieu, et un seul Pasteur qui est Notre-Seigneur ; deuxièmement, que tous ceux qui sont chargés de la conduite des brebis et qui n'agissent qu'au nom, en union, en vue et par la vertu de ce grand Pasteur, deviennent comme une seule et même personne avec lui, et toute leur action pastorale est la sienne, parce que toute leur action pastorale se fait en lui et par lui, le souverain Pasteur, dirigeant, nourrissant et gouvernant les âmes. De là leur pastorat est attribué au grand Pasteur à qui seul il appartient, et à eux-mêmes, comme ayant en eux sa vertu de grand Pasteur, et agissant par cette vertu pastorale du grand Pasteur. Ainsi, ceux qui n'entrent pas par la porte, c'est-à-dire qui ne viennent pas par Notre-Seigneur, et qui n'agissent pas en Notre-Seigneur, sont des voleurs et des brigands, comme prenant pour eux-mêmes le profit des brebis qui appartiennent uniquement au grand Pasteur des âmes, et ils ne sont pas pasteurs, parce qu'ils ne sauraient l'être qu'en ayant en eux sa vertu et en agissant par son action. Tandis que ceux qui entrent ainsi par la porte divine qui leur est donnée pour cela, sont les véritables pasteurs, comme il vient d'être dit.

Notre-Seigneur en disant : *Pastor est ovium*, dit seulement qu'il l'est lui-même, et celui qui entre par lui, l'est en lui et par lui, ou plutôt Notre-Seigneur exerce son pastorat par celui qui entre par lui et fait par lui ses actes pastoraux. Voilà pourquoi, dans le verset suivant, tout en parlant de ce pasteur qui entre par lui, il parle de sa personne propre et montre tout ce qu'il est par rapport à ses brebis qui sont en sa propriété, et sa conduite envers elles ; et tout ce qu'il y dit est dit en toute réalité, non seulement en tout ce que l'adorable Pasteur fait par lui-même, mais encore en ce qu'il fait par ceux qui entrent par lui dans le bercail. Par conséquent, tout ce qu'il y dit de lui-même arrive à ceux-là, excepté que toute leur action leur est étrangère quant à son principe et à sa fin, et en grande partie même quant aux moyens ou manières d'être, qui appartiennent au souverain et unique Pasteur ; autrement ils n'entreraient pas par lui et seraient des voleurs, parce que les brebis ne leur appartiennent pas, mais au souverain Pasteur dont elles sont la propriété (*Et proprias oves [...]*).

Et ce n'est pas une chose nouvelle que cette existence du souverain Pasteur dans ceux qui viennent et entrent par lui dans le bercail et cette identité qu'ils ont avec lui. Cette vérité est enseignée dans une multitude d'endroits du nouveau Testament. Le Fils de Dieu s'est incarné pour nous rendre participants de sa nature divine, *consortes*, a dit saint Pierre (2 P 1,4), et saint Paul dit: *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus* (Gal 2,20). Et il ne parle pas seulement de lui, mais de tout chrétien, et par la considération de cette fusion de l'Esprit de Jésus en nous pour établir sa vie en nous, Saint Paul répète cette vérité dans une multitude d'endroits, et Notre-Seigneur la dit souvent. Notre divin Maître a établi tant de sacrements comme autant de canaux par lesquels il met sa vie en nous, pour que, dans tout état, Jésus vive en nous selon cet état. En outre, il a établi son adorable Sacrement par lequel il s'unit à nos âmes et fait une même substance avec elles. De là un simple chrétien a en soi la vie privée de Jésus vis-à-vis de son Père. Le prêtre qui est véritablement pasteur en Jésus-Christ, a en lui, outre sa vie privée pour lui-même sa vie pastorale pour les brebis.

Ainsi donc c'est une vérité que tout ce que Notre-Seigneur va dire de lui-même, doit être dit des pasteurs qui entrent par la vraie porte; autrement, on conclurait de son discours que tout autre pasteur que lui n'est pas vrai pasteur, mais voleur: ce qui n'est pas vrai. Tous ceux qui entrent véritablement par la porte, comme il a été dit plus haut, sont vrais pasteurs, mais c'est Jésus qui est Pasteur en eux, et c'est à Lui qu'appartiennent les brebis, et eux ne peuvent en rien agir en leur nom, ni tirer du profit pour eux-mêmes.

Jn 10, 3

Huic ostiarius aperit, et oves ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim et educit eas.	*C'est à celui-ci que le portier ouvre et les brebis entendent sa voix, et il appelle ses propres brebis par leur nom, et les fait sortir.*

Le bercail spirituel des âmes appartenant à Dieu est fermé, et il est impossible d'y pénétrer surnaturellement sinon par Notre-Seigneur qui est la porte des âmes. Mais cette divine porte, ce n'est pas nous qui pouvons l'ouvrir par nous-mêmes: c'est son divin Esprit qui est le

Portier, c'est lui qui fait entrer par cette adorable Porte. C'est à ceux qui représentent le souverain Pasteur à se diriger vers Notre-Seigneur et par Notre-Seigneur toutes les fois qu'ils veulent se mettre en rapport avec les âmes, pour les fonctions pastorales, et alors l'Esprit-Saint leur ouvre les âmes pour qu'ils y entrent et se mettent en rapport parfait avec elles. Mais le divin Esprit ne leur ouvre que parce qu'il voit Notre-Seigneur en eux, et en leur entrée et en leur action ; car, il n'y a que le souverain Pasteur, à qui appartiennent les brebis, qui puisse entrer et qui y est reçu.

De là on peut voir la grande pureté que doivent avoir les pasteurs des âmes dans leurs œuvres pastorales, combien leur foi doit être grande, et l'âme de toutes leurs œuvres. Elle doit être dépouillée de tout amour-propre et intérêt particulier.

Et oves vocem ejus audiunt. Quand il s'agit de parler aux âmes et de les instruire des choses divines pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il n'y a qu'une seule voix qui s'en peut faire entendre, c'est celle du grand Pasteur ; mais aucune voix humaine, quelque puissante qu'elle soit, n'est capable de faire comprendre aux âmes les vérités éternelles, de manière à leur imprimer des sentiments de foi et d'amour. Mais dès qu'elles entendent la voix de Notre-Seigneur toutes ces âmes qui sont véritablement brebis, c'est-à-dire qui ont la grâce de Dieu en elles et qui sont bien disposées, deviennent de suite dociles et soumises, elles reçoivent et écoutent la voix qui les touche et les attire. De là, si un pasteur veut parler aux âmes et les rendre dociles à la grâce, qu'il se remplisse de l'Esprit de Notre-Seigneur et qu'il parle ainsi dans ce divin Esprit de son Maître, et les âmes bonnes entendront cette voix qui leur est si bien connue, et se laisseront gouverner et diriger très facilement.

Et proprias oves vocat nominatim. Cette voix du divin Pasteur, parlant par la bouche de ses prêtres, appelle ses propres brebis ; il les appelle à Lui comme Lui appartenant et étant sa propriété, il les prend ainsi et s'empare d'elles. Quel bonheur pour des brebis véritables d'avoir de vrais pasteurs, en lesquels réside leur grand et unique Pasteur ! Ces pasteurs leur parlent le langage de leur Maître, et ce divin Maître leur parle, les touche et les appelle à Lui.

Nominatim. Il n'y a que le divin Pasteur qui puisse appeler chaque brebis par son nom ; il donne cette grâce aux vrais pasteurs qui agissent et qui parlent en son nom et par sa vertu. Le nom d'un objet ou d'un homme est l'expression de la nature de l'objet et de la manière d'être de l'homme. Ici, il s'agit d'un objet spirituel et d'une manière d'être surnaturelle des âmes. Cette manière d'être surnaturelle d'une âme peut être en plusieurs façons différentes, parce que les voies de Dieu dans les âmes, ses desseins sur elles, la marche de la grâce en [chacune d']elles, et son état et ses dispositions varient si considérablement, qu'il est impossible à un homme de connaître par lui-même l'état intérieur d'une âme, et la marche qu'elle doit suivre ; par conséquent, il est impossible à tout homme d'appeler les brebis par leur nom, c'est-à-dire de discerner [en chacune] sa manière d'être et de lui parler et [de la] diriger selon cette manière d'être, tandis que Notre-Seigneur qui est l'auteur de toutes ces grâces, et qui connaît intimement tout ce qui se passe dans chacune de ces âmes, les appelle avec un amour et une bonté infinis, chacune par son nom, selon sa manière d'être intérieure.

Et educit eas. Le divin Pasteur appelle ainsi chaque brebis par son nom, et par son état et attrait intérieur, selon lequel sa voix divine la touche. Et il les fait sortir c'est-à-dire les fait produire des œuvres, selon la volonté divine sur chacune, selon le nom de chacune, c'est-à-dire selon l'attrait, l'état et les dispositions spirituelles de chacune.

Une âme reste dans le bercail quand elle reste dans son intérieur, ayant en elle les dispositions et la vie de son divin Pasteur ; et une âme sort sous la conduite de son Pasteur, quand, par suite de ces dispositions intérieures et de la vie de Jésus, elle agit au-dehors, quand elle réduit en action cette vie de Jésus en elle. Or, il n'y a que le divin Pasteur qui peut appeler ainsi chaque brebis par son nom (puisque cette divine vie de l'adorable Pasteur est si diversifiée dans les brebis) et les faire agir ainsi chacune selon son nom, c'est-à-dire selon la diversité de la vie du Pasteur en chacune.

Mais, par une bonté admirable de ce divin Pasteur pour ses brebis, il communique sa vie et son être pastoral à ceux qui agissent en son nom, par sa vertu et par son divin Esprit, de manière que Jésus, dans

ses Prêtres et par ses Prêtres, opère les mêmes choses qu'il opère par lui-même. Et le Prêtre, ainsi saintement rempli de la vie pastorale et de l'Esprit de son principe, qui n'agit que par Lui et en Lui, connaît aussi, par une vertu surnaturelle, l'état des âmes, les appelle par leur nom et les fait agir selon les desseins de Dieu, et selon le véritable attrait de Notre-Seigneur en elles ; aussi les fait-il plus avancer en un mois, qu'elles ne l'auraient fait en des années.

Commentaire de l'Évangile de saint Jean
Prières de Libermann

Au fil du Commentaire de saint Jean, *un commentaire spirituel, voici quelques prières qui jaillissent du cœur de François Libermann, seul dans son « pigeonnier » de la maison Patriarca, à Rome, au cours de l'été et automne 1840, et dans l'attente d'un éventuel appel aux ordres.*

01, 11 [1] : Il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu.

« *Ô Seigneur Jésus, venez en moi, je suis aussi votre esclave et votre propriété, je ne veux pas être comme le monde, je veux et désire ardemment vous recevoir, et si j'avais le malheur de vous résister, ordonnez, forcez, employez votre puissance et votre autorité de maître : Venez Seigneur Jésus !* »

01, 14 : Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. [...]

« *Ô Amour, amour incompréhensible de mon Dieu, de mon Jésus ! Que puis-je faire pour vous aimer comme vous m'aimez ! Je suis obligé de rester dans mon néant et mon abjection devant votre adorable amour ; car, ô mon bien-aimé Amour, vous êtes trop grand pour que j'ose seulement penser à pouvoir faire quelque chose pour vous. Au moins, très adorable Amour, faites de moi et en moi tout ce qui est votre bon plaisir ; venez, Seigneur Jésus et vivez dans votre tout misérable serviteur.* »

[1] *Les chiffres sont ceux des chapitres et versets de l'Évangile de St Jean. Pour les différentes éditions du* Commentaire *(CSJ), se reporter à l'introduction du document précédent,* « Commentaire de saint Jean ».

03, 03 : Personne, à moins de renaître, ne peut voir le règne de Dieu.

« *Ô Jésus, quel amour vous avez pour les pauvres gens comme nous sommes ! Je suis ignorant, et plein d'imperfections et de défauts, comme Nicodème l'était alors. Recevez-moi aussi avec cette bonté ravissante, et instruisez-moi aussi, s'il vous plaît !* »

03, 08 : Le vent souffle où il veut : tu entends le bruit qu'il fait, mais tu ne sais pas [...] ainsi en est-il de tout homme qui est né. [...]

« *Heureux celui qui écoute bien cette divine voix et qui la suit ! Ô très saint et très adorable Esprit de mon Jésus, faites-moi entendre votre douce et adorable voix. Rafraîchissez-moi par votre souffle délicieux. Ô divin Esprit, je veux être devant vous comme une plume légère, afin que votre souffle m'emporte n'importe où il veut et que je n'y apporte jamais la moindre résistance.* »

03, 15 : [...] Ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin que tout homme qui croit obtienne par lui la vie éternelle.

« *Ô très miséricordieux, très doux et très bon Jésus, j'ai le bonheur de vivre après votre crucifiement, vous m'avez attiré admirablement à vous, vous avez eu cette insigne miséricorde pour une pauvre âme comme la mienne ; vous m'avez donné le précieux don de la foi en vous, augmentez-le, s'il vous plaît, car il est encore très faible par ma faute, et faites que, par cette foi pleine d'amour, je ne vive que pour vous et en vous, et que je me sacrifie pour votre amour, comme vous vous êtes sacrifié pour le mien.* »

04, 08 : Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. Jésus lui dit : donne-moi à boire.

« *Jésus, mon très adorable Seigneur, je suis, moi aussi, misérable, méprisable aux yeux des hommes et de toutes vos créatures ; je viens aussi puiser de l'eau, mais de l'eau céleste à la fontaine de mon très doux Sauveur ; découvrez-vous à moi aussi, et apprenez-moi ce*

qu'il faut que je fasse pour faire ce qui est agréable à vos yeux et aux yeux de votre Père céleste. »

04, 15 : Seigneur, donnez-moi de cette eau afin que je n'aie plus soif. [...]

« Seigneur Jésus, donnez-moi cette eau vive pour rassasier mon âme, qui faute d'avoir ces biens, se livre à ses passions et se nourrit des biens terrestres ; mes passions sont vives, elles demandent toujours de quoi se satisfaire ; j'ai toujours soif, et n'ayant pas votre eau divine des la grâce, je vais me jeter sur les biens de la terre, j'y cherche de plaisirs. Seigneur, donnez-moi votre eau vive, afin que mes passions soient satisfaites, et que je n'aie plus besoin d'aller puiser dans les plaisirs de la terre. »

04, 18 : Je n'ai pas de mari. Jésus reprit : tu as raison de dire : je n'ai pas de mari, car tu en as eu cinq, et celui que tu as [...] (La femme pense que Jésus est rigide comme les pharisiens.)

« Ô adorable Jésus, je sais bien que cela n'est pas vrai, j'ai bien éprouvé de la manière la plus admirable votre bonté, votre amour, votre douceur et votre compassion tendres et incompréhensibles pour les pécheurs les plus mauvais, tels que je l'étais. Ô Jésus ! Je veux vous ouvrir mon Cœur, vous avouer tous mes crimes et mes horribles méchancetés ; je veux m'en confondre devant vous, prosterné la face contre terre ; donnez-moi, je vous prie, votre saint et délicieux amour ; je suis assez pécheur pour que vous m'accordiez cette sainte faveur. »

05, 16 : Les Juifs se mirent à poursuivre Jésus, parce qu'il avait guéri un paralysé le jour du sabbat.

« Ô Seigneur Jésus, que ces replis de notre amour-propre sont terribles et dangereux ! Qu'il faut être sur ses gardes pour juger quelqu'un dont la conduite dans la vie parfaite est différente de la nôtre, surtout quand ces jugements sont accompagnés d'amertume, de peines, d'inquiétudes et d'autres mouvements semblables, ou que nous nous

mettons dans un sentiment de zèle trop actif! Ô Seigneur Jésus, préservez-moi de cet amour-propre, je vous en prie, et établissez-moi dans votre douce humilité. »

06, 69 : Quant à nous, nous croyons et nous savons que tu es le Saint de Dieu.

« *À qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Notre unique désir est en vous, notre souverain Maître, nous ne voulons penser qu'à vous, et notre unique joie et notre unique bonheur est dans les paroles divines, si pleines de grâces, qui sortent de votre bouche adorable et qui nous pénètrent d'amour et de suavité. Ces paroles sont des paroles de vie, et de vie éternelle ; elles nous donnent cette vie pour laquelle vous êtes venu, et nous ne voulons d'autre vie que celle-là. Et pourquoi donc, mon bien cher Maître, nous demandez-vous si nous voulons vous quitter aussi ? Oh non, nous ne voulons pas vous quitter, mais nous voulons nous attacher de plus en plus à vous, car personne autre que vous n'a cette parole de vie qui nous réjouit tant et qui nous vivifie : à qui irions-nous ?* »

07, 37 : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive, celui qui croit en moi.

« *Que celui qui a soif vienne et boive. Eh ! Mon Seigneur Jésus, j'entends votre cri, car vous m'appelez, Seigneur, me voilà : j'ai soif, mon adorable Jésus, oh ! Grande soif, qui va jusqu'à la défaillance : car je suis tout vide et tout brûlé dans mon intérieur ; prenez-moi en vous, et donnez-moi à boire de votre fontaine du salut ; plongez-moi, submergez-moi, noyez-moi dans vos eaux célestes. Oh oui, Seigneur, noyez-moi dans ces eaux si désirables et si désirées ; noyez-y ma concupiscence, noyez-y mon orgueil ; noyez-y tous mes vices et tous mes défauts, afin que tout ce qui est en moi venant de moi, soit mort ; que toute la vieille créature ne vive plus, et qu'il n'y ait plus en moi que vous seul. Faites-moi cette grâce, ô mon très doux, très aimable, très amoureux et très aimé Jésus, afin que je ne vive plus que de votre vie et en votre vie, de laquelle vous vivez dans le sein de votre Père, et dans tout le corps de vos élus. Ainsi soit-il.* »

11, 11 : Lazare, notre ami, s'est endormi, mais je m'en vais le tirer de ce sommeil.

« Ô mon Jésus, je vous aime aussi un peu, quoique petitement et misérablement ; je suis aussi votre ami, aussi bien que Lazare. Je suis mort comme lui ; mon âme est engourdie et incapable de quoi que ce soit ; venez aussi en moi, s'il vous plaît, avec cette tendresse et cette complaisance. Donnez-moi aussi vos grâces, qui m'excitent de mon sommeil si dangereux et si mauvais. Je les attends, Seigneur, avec de très grands désirs, venez donc avec votre grande bonté, votre grande douceur, votre grand amour. »

Méthode de la solitude à Rome
à Dom Sallier[1]

Le 6 juin 1840, Libermann, à Rome depuis 5 mois, reçoit une réponse favorable de la Propagande à son Mémoire. Une condition : il doit d'abord être ordonné prêtre.

Le 13 juin, Le Vavasseur est ordonné sous-diacre à Paris et, surtout, apparaît Mgr Collier, nouveau vicaire apostolique à l'île Maurice, prêt à patronner l'« Œuvre des Noirs ».

Dès le 9 juillet, Libermann écrit à Dom Sallier[2]*, son ami depuis Saint-Sulpice, chartreux à Turin, pour faire le point sur l'avancement de l'« Œuvre des Noirs » et demander conseil au sujet de la Règle provisoire qu'il est en train d'écrire, accompagnée de gloses dont il terminera la rédaction fin juillet.*

À Dom Sallier, Libermann expose toute sa stratégie spirituelle : devant les difficultés rencontrées, il a fait le choix de ne point recourir à des manœuvres humaines afin de laisser Dieu se manifester. Pendant tout ce temps, il a eu la certitude intérieure qu'il devait continuer jusqu'à ce qu'advienne l'éclaircie progressive et la solution à toutes les difficultés.

C'est une belle lettre, que nous donnons intégralement, tant elle résume, à elle seule, l'essentiel de ce que Libermann a vécu durant les premiers mois de son séjour à Rome.

---

[1] N.D. II, *pp. 150-155.*
[2] *Voir index.*

À Dom Jean Sallier,
à la Chartreuse, Torino.

J. M. J.

Rome, le 9 juillet 1840

Mon très cher et honoré Père,

Depuis longtemps, je désire avoir une occasion pour vous écrire et il ne s'en présente pas, voilà pourquoi j'ai mieux aimé attendre ; car à Rome on ne peut pas affranchir les lettres pour l'étranger.

Je suis à Rome depuis le 6 janvier. J'étais dans une grande peine et un grand tourment à Rennes, dans les derniers temps, et je ne pouvais pas attendre l'arrivée de votre réponse.

Je craignais, outre cela, qu'on ne s'aperçût de quelque chose, et alors on aurait mis tout en mouvement pour empêcher mon départ. Car ces bons Messieurs désirent véritablement le bien, et ils s'imaginaient que je pouvais y contribuer en restant avec eux, ce qui était faux bien certainement. Je suis donc parti sur la seule décision du bon M. Pinault, et j'ai reçu votre lettre à Marseille. Plusieurs personnes pieuses, en France, croient que j'ai mal fait de quitter la Congrégation, mais je crois qu'elles jugent *secundum hominem*[3], et même sans connaissance de cause. Ce que je sais, c'est que dans mon intérieur, j'ai depuis tout ce temps une réponse d'approbation, et je crois avoir fait la sainte volonté de Notre-Seigneur.

Depuis que je suis à Rome, j'ai eu à essuyer de grandes misères de la part des hommes, et même de la part des hommes les plus pieux et les plus désireux de la gloire de Dieu.

Pendant environ six mois, je n'ai eu l'approbation de personne dans tout ce que je me proposais. À Paris, à Lyon et à Rome, tous ceux à qui j'ai

[3] *Traduction :* « selon l'homme ».

parlé de mon dessein, m'ont toujours désapprouvé. Seul M. Pinault était pour moi, et il n'avait pas l'air d'être bien solidement décidé. Tout cela ne fit pas de mal à mon âme, comme vous le pensez bien, mon très cher Père. Quoique tout le monde me fût opposé, je poursuivais toujours mon affaire, parce que je voyais dans tous ceux qui m'étaient ainsi opposés, des raisons qui ne me paraissaient pas de nature à me faire céder. La plupart, et surtout les plus pieux et les plus sages, avaient une très mauvaise opinion de moi, regardaient mon dessein comme une invention d'ambitieux, et avaient plusieurs autres mauvais soupçons.

Je regardais tout cela comme une grande grâce de Dieu pour me prévenir contre tous les maux ; mais je ne croyais pas devoir céder, parce qu'il me semblait que je n'avais pas ces mauvais sentiments dans mon âme.

Je suis resté dans ces contradictions jusqu'au 6 juin, sans aucune consolation pour me donner de l'espérance. Au contraire, j'ai eu beaucoup à souffrir de la part de mon compagnon qui, me voyant ainsi dans le mépris et l'impuissance, et étant lui-même fortement tenté contre moi et contre toute l'œuvre, à laquelle il s'était tant intéressé auparavant, ne cessait de me contrarier et de me chagriner de toutes façons, et a fini par me quitter et s'en aller à Paris. Dans cet intervalle, c'est-à-dire vers le milieu du mois de mars, j'ai présenté un mémoire à Mgr le Secrétaire de la Propagande, dans lequel je lui explique tout notre dessein, et je lui demande avis de conseil sur ce projet.

Quand je revins pour lui demander son sentiment, il me reçut très froidement, me parla cependant avec bonté, mais s'arrêta toujours à ces mots : que n'étant pas prêtre, je ne pouvais pas encore penser à faire des missions ; qu'il fallait d'abord être prêtre, et qu'après je pourrais voir s'il y avait lieu de penser aux missions. Ce sont ses propres termes, et je ne pus en tirer un mot de plus.

C'était la réponse la plus pénible qu'il pût me donner ; car s'il m'en avait donné une absolument négative, j'en aurais été fort content, parce que j'aurais regardé sa parole comme celle de Notre-Seigneur et je me serais retiré immédiatement ; c'est, du reste, dans le dessein seul de connaître la volonté de Dieu que je me suis adressé à lui comme à un supérieur, sachant bien qu'il en parlerait au Cardinal-préfet. Je me tins

donc tranquille, sans faire aucune nouvelle démarche, attendant qu'il plût à Dieu de me manifester sa sainte volonté. Il paraît que Son Éminence le Cardinal-préfet, ainsi que Monseigneur son secrétaire, avaient tous les deux de grands doutes sur mon compte, soit qu'on leur en eût fait parler défavorablement, soit pour une autre raison. Ils prirent des informations. Au commencement de juin, le cardinal dit à quelqu'un de ma connaissance qu'il avait eu de très bons renseignements sur moi, et le 8, je reçus une lettre pleine d'encouragements, signée du Cardinal-préfet[4].

À Paris, M. Pinault a parlé à Messieurs du Saint-Esprit et à un évêque missionnaire ; et les uns et les autres semblent accueillir favorablement la chose ; l'évêque, surtout l'a reçue avec de grandes démonstrations de joie.

Tout est maintenant entre les mains de Notre-Seigneur, comme cela a toujours été. On a voulu que je fisse des efforts pour être ordonné ; j'en ai fait auprès des vicaires capitulaires du diocèse de Paris, et au lieu, de démissoire, on m'a envoyé un *exeat* pour le diocèse de Rome, quoique je ne l'eusse pas demandé et que je l'eusse même tacitement refusé par les choses que je disais dans ma lettre au grand-vicaire. Cette conduite semble m'annoncer que le bon Dieu ne me veut pas dans son sacerdoce. Aussi je pense me tenir désormais tranquille là-dessus, et laisser faire la Providence toute seule, sans moi. Ma conduite à Rome, pour la sollicitation de cette sainte affaire, était de ne jamais faire de démarche oblique. Je n'ai pas même cherché à avoir une protection, mais je me suis tenu tranquille et retiré chez moi. Je n'ai fait aucune connaissance et je ne fréquente absolument personne ici. J'ai vu deux fois le cardinal et deux fois M[gr] son secrétaire. Quand le besoin ou les circonstances l'exigeront, je les reverrai. J'ai agi ainsi, parce que je craignais de vouloir trop la chose, et d'agir de manière à faire faire aux supérieurs ma propre volonté, tandis que c'est la volonté divine manifestée par les supérieurs que je désire accomplir.

Voilà donc, mon très cher Père, le compte exact de tout ce qui s'est passé. J'avais grand désir de vous en faire part, et je suis bien aise d'en avoir trouvé l'occasion.

[4] *La lettre du cardinal est citée en son entier dans l'original.*

Maintenant, j'ai à vous demander conseil sur le point suivant: M. Pinault et moi, nous étions d'avis qu'il faudrait écrire une règle provisoire dès l'origine et avant le départ des Missionnaires, sauf à ne la fixer définitivement qu'au bout de plusieurs années d'expérience. Notre raison est que, si les Missionnaires partent pour un pays lointain, se dispersent et s'établissent dans deux ou plusieurs contrées, s'ils se donnent tout entiers à leurs travaux sans avoir une règle quelconque en mains, il est presque impossible que l'œuvre se forme. Les expériences seront variées, parce qu'elles se feront par plusieurs têtes; il s'établira un défaut d'uniformité qui sera très nuisible; l'esprit sera tout à fait différent; de plus, l'obéissance sera beaucoup plus difficile et le commandement arbitraire, parce que chaque supérieur agira selon ses idées. Il me semble qu'une foule d'abus s'introduiront, et les obstacles à l'établissement de l'œuvre seront extrêmement grands. Joignez à cela que peut-être je serai obligé de rester en France pour conduire le noviciat, et que les premiers membres n'auront probablement pas beaucoup de temps pour s'y former avant leur départ.

Cependant, M. le Supérieur du Saint-Esprit et un directeur du Séminaire de Saint-Sulpice sont d'un avis contraire, disant que n'ayant pas l'expérience du ministère qu'on aura à exercer, on ne peut faire une règle. Je sens bien cela, mais il ne s'agit pas d'élaborer une règle complète et stable, mais de donner une impulsion et d'établir le véritable esprit de l'œuvre. Dans la suite, on changera, selon que l'expérience l'aura montré.

J'ai commencé cette règle, ne sachant pas que les avis étaient partagés à ce sujet, et j'en ai fait à peu près la moitié. Voici la manière dont je m'y suis pris. Il y a d'abord le texte de la règle, qui est divisé en parties, chapitres et numéros: chaque règle a son numéro, outre cela, sur chaque numéro ou article j'ai donné une glose explicative assez étendue, dans laquelle je tâche d'inculquer l'esprit de l'œuvre et d'apprendre comment ces règles doivent être pratiquées; j'y vise à conduire les âmes à la perfection du missionnaire ou de l'état apostolique, telle que je l'ai conçue. Elle est plus considérable que je ne l'avais cru avant de commencer; mais je n'en suis pas fâché, parce que sa longueur vient de la glose explicative; et je ne trouve pas mauvais que cette partie soit développée, dès qu'elle ne constitue pas le corps de la règle.

Veuillez bien, très cher Père, me dire votre sentiment sur tout cela. Priez pour nous, et recommandez-nous aux prières de votre communauté. J'ai un grand désir d'être intimement uni avec votre ordre d'anges. Dites-moi, s'il vous plaît, s'il y aurait moyen de venir passer quelque temps auprès de vous et combien de temps on pourrait y passer et combien cela pourrait coûter. Je désirerais séjourner un mois ou six semaines en retraite auprès de vous. Je ne sais si mes affaires me le permettront; je l'espère cependant de la bonté divine.

Adieu, très cher et très honoré Père; donnons-nous toujours de plus en plus à Jésus et à Marie et ne vivons que de leur amour. Je désire beaucoup cette sainte vie, mais je ne l'ai pas du tout.

Tout à vous en ce très saint amour.

F. Libermann, acol.

Mon adresse: chez M. Patriarche, vicolo del Pinaco, n° 31.

P.-S.: J'ai oublié de vous dire que je n'ai pas écrit à la bonne religieuse dont vous m'avez parlé. J'avais envie d'aller la voir, au plus fort de mes peines, pour la consulter, mais le bon Dieu y a mis des empêchements. Si vous croyez qu'il serait bon de lui écrire encore, dites-le-moi, s'il vous plaît; je le ferai, je la consulterai sur toute mon affaire, ou plutôt sur l'affaire du bon Dieu, et pour savoir si je dois recevoir le sacerdoce.

F. Libermann

Au soir de son ordination
à Samson Libermann[1]

Très pressée.

*François Libermann vient d'être ordonné prêtre ; le sacerdoce dont il pensait être exclus du fait de son empêchement de malade épileptique (13 mars 1829) et de la « vision » du 20 juillet 1831 (*N.D. I, pp. 155-156*), lui a été conféré providentiellement en vue de l'Œuvre des Noirs ; le samedi 25, à Notre-Dame-des-Victoires, dans l'Eucharistie, va naître la congrégation du Saint-Cœur de Marie. La grande joie du nouveau prêtre ne le distrait nullement de son affection pour les siens.*

Misericordias Domini in æternum cantabo.

Amiens, le 18 septembre 1841

Très chers frère et sœur

J'ai à vous annoncer la grande miséricorde et l'ineffable bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ envers un indigne serviteur, qui ne mérite pas seulement de prononcer son saint nom. Je viens d'être ordonné prêtre ce matin. Dieu sait ce que j'ai reçu dans ce grand jour ! Et Dieu seul le sait ! car ni homme ni ange ne peut le concevoir. Priez-le tous que ce soit pour sa très grande gloire, pour le salut et la sanctification des âmes et pour l'édification de l'Église, que je sois parvenu au sacerdoce. Priez Notre-Seigneur qu'il me sacrifie à sa gloire ; car c'est à quoi il faut me dévouer désormais.

---

[1] N.D. II, *pp. 497-500.*

Je dirai ma première messe mardi prochain, à sept heures; unissez-vous d'intention à moi: je vous offrirai tous à la Sainte Trinité avec l'adorable sacrifice.

Samedi, à sept heures, j'offrirai le saint sacrifice à Notre-Dame des Victoires, à Paris, à l'autel de l'Archiconfrérie. Unissez-vous d'intention avec moi: vous y aurez tous votre souvenir. Pensons aussi à nos parents infidèles et chrétiens faibles.

Dimanche, ce sera pour vous seulement. Je ne pourrais vous indiquer l'heure précise; ce sera de sept à huit heures et dans une chapelle de dévotion à la Sainte Vierge. Je prie Marie de prévenir M. et Mme Halé de tout ce que je vous dis dans cette lettre et de leur demander quel jour ils voudraient que je dise la sainte messe à leur intention. Dans une semaine ou deux, je leur écrirai aussi.

Monseigneur m'a reçu avec beaucoup de bonté et d'amabilité. J'ai dîné chez lui aujourd'hui; il nous favorisera en tout ce qu'il pourra.

Je viens de voir notre maison; elle est très belle; elle suffirait pour quatorze ou quinze personnes. Déjà un Frère[2] y demeure pour garder les meubles; nous y aurons une petite chapelle; de bonnes religieuses nous ont donné une belle statue de la Sainte Vierge en bois, dorée et peinte de couleurs naturelles, comme aussi des chandeliers; elles travaillent aussi aux ornements pour dire la messe, dont une partie est déjà faite. De plus, elles nous ont procuré tout le mobilier, tout cela partie gratis par charité et partie acheté à nos frais. En un mot, le Bon Dieu nous favorise jusqu'à présent au-delà de toute espérance pour tout ce qui touche notre établissement temporel. On fournit beaucoup au-delà de tous les frais que nous aurons pour cette année. Bon gré mal gré, il faut mettre toute ma confiance en sa bonté.

J'oubliais de vous dire que nous aurons un bout de terre pour en faire un jardin potager et un petit bosquet où nous avons le droit de nous

[2] *Ce Frère n'était pas membre de la Congrégation: le Vénérable Père estimait que le nom de Frère convenait mieux que celui de serviteur dans une communauté.*

promener. L'air est sain et bon. En voilà assez pour le moment; je suis pressé de terminer. À Dieu ! Aimez Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de toute votre âme. Tout à vous en leur saint amour.

F. Libermann, prêtre.

Mon adresse est à La Neuville, près d'Amiens. C'est à vingt minutes d'Amiens, bien solitaire dans un hameau.

Je prie Pauline, Caroline et Marie de patienter encore; je ne pourrai leur écrire en ce moment; ce sera pour une autre fois, ou plutôt j'attendrai leurs lettres, comme c'était convenu entre nous: cela leur sera plus utile. Leur dire un petit mot ajouté à une lettre écrite à leur papa ne signifiera pas grand'chose; ce ne serait que la marque de mon souvenir, et j'espère bien que je n'ai pas besoin de leur en donner des marques, et surtout des marques qui ne consistent que dans un mot. D'ailleurs je ne veux pas, de mon côté, me contenter d'avoir un petit mot semblable de leur part; je veux avoir des lettres et me rendre utile à leurs âmes, car elles me sont extrêmement chères, comme elles doivent le savoir. Ainsi jamais de compliments, ni de souvenirs, mais des lettres. Qu'elles ne craignent pas de me déranger ni de m'ennuyer, mais qu'elles écrivent quand leur cœur le leur dira. Surtout avec Marie et Caroline, la chose est réglée de vive voix; elles me l'ont promis. Je n'ai pas eu occasion d'en parler à Pauline[3]; eh bien ! je le fais maintenant et la prie de me le promettre aussi. Pour Francois et Élisa, ils sont trop jeunes, ainsi que Henri, pour écrire une lettre à eux seuls; je les prie de m'écrire dans les lettres de leur papa. Je ne les oublierai pas; qu'ils ne craignent pas, je les aimerai toujours. Je promets à Élisa de prier pour elle et d'offrir une fois le saint sacrifice à son intention pour lui obtenir la grâce de vaincre ses défauts et d'apprendre à bien aimer le bon Dieu. Pour Léon, s'il est bien sage, je lui apporterai de belles choses quand je reviendrai; mais il faut qu'il soit docile à son papa, sa maman, et qu'il obéisse aussi à sa petite marraine et à Caroline.

À Dieu. Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous tous.

---

[3] *Voir index.*

Le prix de l'œuvre missionnaire
à Samson Libermann[1]

À son frère Samson, le médecin et maire d'Ilkirch, avec lequel il a toujours entretenu des liens de cordiale amitié, François Libermann ouvre son cœur et raconte les grands labeurs que lui causent ses responsabilités missionnaires.

La lettre souhaite la « bonne année » à Samson et à sa famille ; puis le P. Libermann donne des nouvelles des deux filles de son frère Samson, Pauline et Caroline, qui sont entrées chez les Sœurs de Louvencourt, à côté de La Neuville ; puis il parle d'une famille juive connue de Samson et dont la situation est difficile. Enfin, le P. Libermann en vient à l'admiration de son frère Samson pour l'œuvre missionnaire qu'il mène à bien.

1er janvier 1845

Ce que tu me dis, cher frère, au sujet des affaires de nos missions est très juste. Nous allons en effet envoyer quelques-uns en Haïti. Là, ils seront acclimatés au bout de quelques années et pourront venir au secours de la pauvre Guinée. Il faut que nous travaillions au salut de ces vastes contrées qui renferment tant de millions d'âmes abandonnées, en dépit de tous les efforts du démon. Il faut être prudent, Dieu nous aidera. Je m'occupe de la manière la plus active, de ce malheureux pays. Unis tes prières aux miennes. Tu crois que ce sont les grands projets qui trouveront un grand mérite dans le ciel ;

[1] N.D. VII, *pp. 3-6.*

tu es bien consolé de me voir occupé de cela, mais tu ne sais pas le revers de la médaille. Tu ne saurais concevoir les douleurs de cœur, les déchirements, les accablements, que me cause la sollicitude d'une entreprise aussi forte et aussi difficile surtout depuis un an à peu près, que je vois les énormes obstacles que rencontre le bien de tous côtés et les difficultés immenses de la mission de la Guinée, mission qui me tient le plus à cœur ; quand je pense qu'un pauvre esprit comme le mien doit soulever tout le pays, l'enlever au démon et le donner à Dieu, contrebalancer tous les obstacles, surmonter toutes les difficultés, trouver des moyens efficaces pour opérer ce travail et procurer de la stabilité au bien, j'en suis à de bien grandes extrémités, je ne sais comment je vis encore au milieu de tant de déchirements et d'accablements. Il faut avouer que c'est un triste levier dont la divine Sagesse veut se servir pour soulever une si énorme masse.

Je dis franchement que si j'avais prévu ce que je vois maintenant, j'en aurais été effrayé et je n'aurais pas osé entreprendre une chose si grande et si au-dessus de ma faiblesse. Maintenant je suis enchaîné, il faut que je marche ; je marcherai jusqu'à ce que ce corps de pourriture tombe en dissolution, et alors Dieu trouvera un instrument plus solide et plus agréable pour faire son œuvre.

Quant à moi, j'espère qu'il aura pitié de moi et me fera miséricorde ; mais ne crois pas, cher frère, que ce sera à raison des grandes choses que j'aurai entreprises. Ce sont de grandes entreprises, de très grandes choses, je le sens et cela m'accable, mais ce ne sera pas ce qui sera récompensé, car Dieu ne calcule pas la valeur d'un beau projet, mais les dispositions saintes du cœur. Je t'assure que, pour mon propre avantage, je préfère infiniment mes douleurs et mes déchirements, que la réalisation des plus grands succès. Je passerai cependant par tout ce qu'il plaira à Dieu, et je sacrifierai tout pour obtenir ce succès, niais ce succès ne sera pas récompensé, au contraire ; la satisfaction qui en résulte sera toujours entachée de l'impureté d'un mauvais cœur et de l'amour-propre.

Oh ! Je t'en prie, réjouis-toi de ton sort ; tu es heureux de te nourrir de la grâce divine dans le secret de ton cœur, sans être exposé, à la vue des hommes. La croix, les peines de tous genres sanctifient les âmes, mais les grandes entreprises les évaporent.

Ceux qui font de grandes entreprises pour la gloire de Dieu ressemblent à ceux qui, dans les maisons des grands banquiers, sont chargés des comptes et aux caissiers. Ils écrivent de grands chiffres, ils font de riches calculs, il leur passe de grosses sommes entre les mains, quand ils sortent de leurs bureaux ils ont les poches vides. Je leur préfère de beaucoup, un bourgeois aisé, d'une fortune médiocre ; l'argent qu'il compte est à lui. Réjouis-toi d'être à Dieu et de travailler à ta sanctification et à celle des personnes à qui tu peux être utile. Dieu est avec toi, abandonne toi à sa miséricorde avec humilité, confiance et amour. Voilà un bon souhait de bonne année.

Adieu. Tout à toi dans l'amour de Jésus et Marie.

J'embrasse les chers enfants.

Fr. Libermann, P.

Dans les contrariétés et les troubles nerveux
à Mlle Barbier[1]

Cette lettre est tout entière de l'écriture de M. Lannurien, secrétaire du P. Libermann ; elle est sans signature ; au dos, le Père Libermann a écrit : « Mlle Barbier ». Celle-ci ressentait un vif penchant pour la vie religieuse, mais rencontrait beaucoup d'obstacles pour s'y adonner, notamment de la part ses parents, et d'un de ses frères particulièrement ; d'autre part, elle était atteinte de troubles nerveux assez graves. Le P. Libermann avait lui aussi connu ces difficultés. Il lui en parle comme il les a vécues : l'acceptation des souffrances unies à celles de Jésus.

J. M. J.
Vive Jésus, vive sa Croix !

Le 2 juillet, fête de la Visitation, 1845

Mademoiselle,

J'ai reçu votre lettre du 25 juin. Le bon Maître accomplit en vous sa divine parole, qui a toujours été vraie et le sera toujours : Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Je vois avec une joie extrême le bien qu'il fait à votre pauvre âme par sa croix. Il l'a plantée solennellement, profondément, dans le plus intime de votre cœur. Il semble qu'elle y a pris racine ; oui, elle

[1] N.D. VII, *p. 189.*

y a pris racine, et quand vos chers parents ne vous affligeront plus, la croix sera tout de même désormais votre partage ; elle le sera toujours, au moins bien longtemps ; elle a pris racine. C'est un bel arbre que la croix, un bon arbre planté dans votre âme, qui produit en ce moment de belles fleurs, et plus tard donnera de beaux fruits. Un bon arbre, dit le Sauveur, ne saurait produire que de bons fruits. Quels fruits ? Ceux qu'il porta sur le Calvaire. C'est Jésus qu'elle produira dans votre âme. Et savez-vous comment ? Le voici :

Depuis bien longtemps Jésus veut vivre dans votre âme par la sainteté de ses voies, par la vérité de ses vertus. Il cherchait sans cesse à vous attirer par la douceur de sa grâce, par la beauté de ses lumières, par la suavité de sa paix. Vous l'avez suivi comme une brebis suit son pasteur, et il vous nourrissait de lait et de miel. Vous l'avez vu, vous l'avez connu, vous l'avez suivi ; il a plu à votre cœur, et tout le reste, tout ce qui n'est pas Jésus, vous est devenu insipide. Vous vouliez le suivre toujours, vous vouliez vous retirer dans la solitude avec lui, vous vouliez le choisir pour votre Époux, afin de reposer sans cesse sur son cœur, afin de vivre dans son intimité toute céleste, afin de vous nourrir de son divin et délicieux amour.

Vous vouliez être l'épouse de Jésus. Mais cela ne se fait pas si vite ; c'est un grand roi que vous voulez épouser ; c'est lui qui vous a choisie, c'est lui qui vous a attirée, c'est lui qui vous a insinué dans l'âme son divin amour, c'est donc lui qui a fait les avances. Les divines épousailles semblaient devoir se faire sans peine, et voilà que Jésus demande une dot, mais non pas une dot d'or ou d'argent, comme le pensent les âmes charnelles qui ne connaissent pas les délicatesses, la pureté des sentiments inspirés par l'Esprit de Dieu.

La dot que Jésus vous demande, c'est le sacrifice de tout vous-même. C'est lui qui en fait les frais, c'est lui qui se charge de l'exécution de ses desseins, c'est lui qui plante sa croix dans votre âme et vous immole à son divin amour. Abandonnez-vous entre ses mains. Vous vouliez être à Jésus, épouse de Jésus, unie intimement à Jésus. Mais votre âme avait encore une foule d'imperfections, d'attaches, de désirs grossiers. Pour être à Jésus, il faut être digne de lui ; et comment vous rendriez-vous digne de Lui ? Ce n'est que par ces souffrances, dans lesquelles votre âme a sans cesse à se vaincre, à se renoncer, à s'humilier, à se soumettre, à s'immoler

avec courage, avec générosité, tandis que la grâce et le divin amour de Jésus, dans le fond de votre cœur, vous donnent la fidélité et la constance pour faire toutes ces choses, et pour les faire de mieux en mieux. Plus vos peines seront grandes, plus la croix sera profondément plantée, plus aussi la grâce et l'amour croîtront, et, par suite, votre âme avancera d'autant dans la véritable sainteté. Comprenez-vous maintenant comment la croix produit en vous ses fruits délicieux ? [...]

M. le curé vous engage à continuer d'aller à la messe ; il pourrait avoir raison. Cependant, je ne connais pas assez votre maladie pour vous donner un avis positif à ce sujet. Je vous dirai seulement qu'en général, les affections nerveuses ont besoin d'être oubliées, négligées, méprisées. J'ai été assujetti à ces sortes de maux dans ma jeunesse, et cela d'une manière bien violente. Ce qui me faisait le plus de mal, c'étaient la crainte, les inquiétudes, les précautions. Il faut secouer ces mouvements, ces agitations de l'âme, se distraire de soi-même dans ces moments-là, ne pas se laisser prendre par les angoisses nerveuses du cœur, mais agir avec force contre ces sentiments et se mettre dans une grande indifférence devant Dieu, pour éprouver du mal ou ne pas en éprouver. Étant ainsi disposé, on agit comme si l'on n'avait jamais rien éprouvé. Je vous dis la marche que j'ai suivie, dès que j'ai commencé à me donner au bon Dieu ; je l'ai suivie par esprit de foi et dans le désir de plaire à Dieu, sans penser à recouvrer la santé par ce moyen, parce que je ne me doutais pas que cette conduite pût être utile. Par le fait, elle a eu une grande part à ma guérison.

Si vous allez à l'église, vous aurez le bonheur de communier souvent. Vous pourriez payer une pauvre femme pour qu'elle vous donne le bras ; une pauvre femme est bien aise de gagner dix ou vingt sous par semaine pour une heure ou deux qu'elle vous accorderait. Pour vous, le bien qui vous en reviendrait vaudrait bien cette somme.

Puisque les entretiens de votre cousin Lambre vous font tant de bien, je ne sais pourquoi vous n'allez pas le voir. Si vous avez une pauvre femme pour vous conduire à l'église, vous auriez toutes les facilités d'y aller : même une fois vous pourriez y aller, au lieu d'aller à l'église, en le faisant prévenir d'avance pour que vous le trouviez. Vous feriez même peut-être bien d'aller en voiture jusqu'à Amiens : les distractions, les chan-

gements sont utiles aux maux nerveux. Il est important que vous profitiez du temps de l'été pour cela ; l'automne, une fois arrivé, vous seriez bien plus mal à votre aise, et il vous serait difficile de sortir. Ces conseils, on les donne généralement aux personnes affectées de maladie de nerfs. Je ne connais pas assez votre mal pour vous dire positivement ce que j'en pense.

Je ne vois aucune utilité à ce que vous reparliez à vos parents de votre goût pour la vie religieuse ; cela ne servira à rien ; vous les chagrinerez inutilement et vous vous exposez à de nouvelles et de plus fortes contrariétés. Vous avez besoin de repos et de soulagement ; les contradictions et l'état pénible des personnes qui vous environnent vous font mal. Encore une fois, autant que possible, prenez des distractions ; ne restez pas tant enfermée ; allez en voiture si vous ne pouvez aller à baudet ; allez visiter des amis dans le voisinage, la Sœur Vasseur, par exemple, ou telle autre personne de votre connaissance.

Puisque vous désirez tant m'écrire, écrivez-moi, mais en public, par la poste ; et je vous répondrai par la poste. N'écrivez pas trop souvent pour ne pas effaroucher vos parents.

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous ainsi qu'avec votre pieuse famille !

Je suis en Jésus et Marie, votre très humble serviteur.

Fr. Libermann,
Prêtre, sup. des missionnaires du St-Cœur de Marie

Troubles sociaux et justice de Dieu
à M. Gamon [1]

Encore une lettre à M. Gamon, ami sulpicien de Libermann. Elle est écrite un mois et demi après la précédente.

Entre-temps, il y a eu la révolution de Février qui a chassé le roi Louis-Philippe et aboli définitivement la royauté en France pour instaurer la république. Le 4 mars, le citoyen Victor Schœlcher est nommé « sous-secrétaire d'État, chargé spécialement des colonies et des mesures relatives à l'abolition de l'esclavage *». Le 5 mars, c'est l'instauration du suffrage universel.*

À toutes les question du sulpicien sur la révolution de Février, sur l'Église, le clergé et les changements dans la société, Libermann répond qu'il faut marcher avec son temps.

Amiens, le 20 mars 1848

Mon bien cher confrère

J'ai compris que le retard qu'a mis Aurine [2] à venir, provenait des événements arrivés depuis sa première lettre. Il aurait pu cependant venir sans difficulté, nous avons été parfaitement tranquilles. Cependant, comme il a retardé jusqu'à présent, je crois qu'il serait bon qu'il remette son voyage, jusqu'au mois de mai. Voici mes raisons.

---

[1] ND X, *pp. 145-151.*

[2] *Il s'agit d'un candidat à la vie missionnaire dans la congrégation du saint Cœur de Marie : à la fin de son noviciat, il se retira.*

1° Puisqu'il a tant fait que de retarder dans la crainte que la révolution ne prît une tournure fâcheuse, il vaut mieux attendre encore un mois ou six semaines, on y verrait alors plus clair.

2° La crise financière, sans nous avoir atteint, nous met un peu dans l'embarras, parce que les fonds qui devaient rentrer sont retardés à je ne sais quand. Il serait donc possible que nous réunissions les deux maisons en une, au Gard. Heureusement nos provisions en blé et légumes secs et verts sont faites jusqu'en été, sans quoi, nous aurions été dans l'embarras. Nous avons aussi notre cidre et vin jusqu'à la prochaine récolte. Si nous devions exécuter le projet de réunir les deux communautés en une, je voudrais voir d'abord comment nous pourrions nous arranger avant de faire venir M. Aurine. Si cependant, il pouvait ramasser quelque peu d'argent qui puisse lui servir, si en outre il pouvait être ordonné prêtre à la Sainte Trinité et avoir des honoraires de messes, il pourrait venir sans difficulté.

Du reste, il serait possible que je vous écrive avant le mois de mai, peut-être même prochainement pour qu'il vienne.

Je vous ai dit dès en commençant cette lettre que nous avons été parfaitement tranquilles ici. Nos ouvriers n'en voulaient qu'aux vitres des édifices publics et aux réverbères. Ils n'ont jamais pensé faire du mal aux Maisons religieuses ; ce n'est que par accident qu'on a jeté des pierres dans les fenêtres des Frères des Écoles chrétiennes ; quelques mauvais sujets ont fait cela, tandis que la masse criait : non, non, pas aux Frères !

Nos émeutes ici, sont donc assez pacifiques. Les ecclésiastiques circulaient dans les rues et étaient salués de tout le monde. Moi-même, je suis sorti, et j'ai vu par moi-même.

Vous me demandez ce que je pense de notre révolution. Je pense que c'est un acte de justice que Dieu a exercé contre la dynastie déchue, parce qu'elle a plutôt cherché son propre établissement que le bien du peuple qui lui était confié, parce qu'elle sacrifiait à son établissement, les intérêts de Dieu et de l'Église, dont elle avait une idée exacte, qu'elle reconnaissait par un sentiment intime au moins comme devant procurer le bonheur des peuples. M. Guizot, tout protestant qu'il était, avait ce sentiment. De plus, dans

tout ce qu'elle fit pour l'intérêt de la religion, c'était toujours par la même vue de son établissement. [...] Cet acte de justice atteint tous les souverains de l'Europe. Tous, par leurs orgueilleuses prétentions, voulaient s'élever au-dessus de Dieu, tous traitaient l'Église comme une esclave, tous aussi aggravaient les maux des peuples, et ne craignaient pas de les démoraliser pour consolider leur pouvoir et pour s'acheminer de plus en plus vers l'absolutisme ou s'y affermir. Je crois bien que le torrent de la révolution française les atteindra tous et en abattra peut-être un grand nombre. L'autocrate de Russie aura bien son tour lui aussi.

Vous trouverez peut-être mon langage fort singulier ; je vous assure cependant que c'est dans le calme du recueillement que je parle et en considérant les choses du point de vue de la foi, me représentant le langage que tiendrait Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Je ne désire et personne ne doit désirer les troubles et renversements ; si Dieu voulait mettre ordre aux maux causés à l'Église dans l'ordre de la foi, et à ceux des peuples dans l'ordre de la religion, de la morale et même du matériel, je l'en bénirais ; mais il ne me paraît pas que les choses arrivent ainsi, et je vois en cela la justice divine qui agit pour le renversement de l'orgueil des hommes. Peut-on s'affliger du renversement de cet orgueil ?

Ce même acte de la justice divine frappe encore nos grands politiques. Par leur ruse et leur maudite astuce, ils sacrifiaient Dieu et le genre humain à leur propre agrandissement et vendaient à bon compte la foi, les mœurs avec le bien des peuples qu'ils gouvernaient ; la justice et l'humanité n'existaient dans presque aucun gouvernement dès qu'il s'agissait de son intérêt, quelque mince qu'il fût. N'est-il pas naturel que le bras de Dieu se lève contre tant de criminels qui ne faisaient justice qu'à ceux qu'ils craignaient, car ils étaient forts avec les faibles et faibles avec les forts, au point de sacrifier impitoyablement les faibles à ceux qu'ils redoutaient ? Qu'on considère tous les maux qui ont été causés dans ces derniers temps contre l'Église, la justice et la vérité, en France, en Angleterre, en Autriche, en Russie, en Bavière, en Prusse même, je veux dire par les hommes qui gouvernaient ces pays, sans parler de plusieurs autres, et l'on n'est nullement étonné de voir la vengeance de Dieu commencer à se faire sentir. J'adore la justice divine. Prions notre bon Sauveur qu'il y mêle sa miséricorde pour son Église et pour le salut des peuples.

J'ai suivi un peu, depuis deux ou trois ans, la suite des affaires de ce monde et mon âme a toujours été sous le pressoir en voyant l'horrible injustice, l'indigne mauvaise foi de tous ces hommes et tous les maux qu'ils causent. Je vous avoue que malgré l'incertitude de l'avenir, je ne puis m'empêcher de sentir un profond sentiment de reconnaissance envers Dieu de ce qu'enfin il s'est montré ; il a soufflé sur ces prétendus puissants, et de son souffle il abat leur orgueil et les réduit au néant.

Une autre catégorie d'hommes qui a été battue par cette tempête, c'est cette aristocratie bourgeoise, ce qu'on appelait le pays légal, qui outrageait si fièrement l'Église et se refusait toute justice à son égard, qui foulait aux pieds tous les intérêts des pauvres, qui sacrifiait son âme, et son pays à un misérable égoïsme et à ses intérêts particuliers. La colère ou plutôt la justice de Dieu a balayé tous ces orgueilleux égoïsmes ; grands et petits, tout a été jeté bas en France, et le sera probablement tôt ou tard dans toute l'Europe.

Enfin, cette grande et incompréhensible justice divine s'appesantit sur le grand crime de tout ce monde pervers qui a fait, tout son possible pour remplacer le culte de Dieu par celui de l'or ; leur divinité c'était l'argent, et toute leur religion était l'industrie portée jusqu'aux plus grands excès. La France et l'Europe se perdaient, se corrompaient par l'amour et l'estime de l'or. Tout autre sentiment aurait été effacé dans peu de tous les cœurs. Dieu a abattu leur idole : que de coupables vont être ruinés ! C'est la main de Dieu qui a frappé. Voilà l'édifice qui a été abattu, Dieu a soufflé dessus et il a croulé. Mais quel sera celui qui le remplacera ? Je ne voudrais pas me charger de pronostiquer. Ce que je crois certain, c'est que si la République est fidèle autant que les autres gouvernements ont été infidèles, elle prospérera ; si elle est infidèle elle tombera comme les autres et comme est tombée celle de 89. Si des hommes à passions mauvaises, si l'esprit de parti ne parvient pas à s'emparer du peuple, la République réussira ; si le contraire arrive, on peut prévoir divinement et humainement qu'elle ne durera pas : divinement, parce qu'elle pécherait comme les autres gouvernements et tomberait peut-être dans des fautes plus graves et Dieu ne la bénirait pas ; humainement, il n'y a et ne peut rien y avoir de stable dans un tel état de choses. On aurait à souffrir pendant quelque temps, il arriverait peut-être même de grands maux, mais tout cela ne serait que pour un temps. Si au

contraire la République prend la bonne voie, il me paraît certain que la justice et la vérité y profiteront plus qu'auparavant et la foi prospérera. Mais qui empêchera le peuple de se laisser tromper par des hommes à mauvaises passions ou animés d'un esprit de parti ? Dieu seul. Le fera-t-il ? Je n'en sais rien. Si dans le bouleversement qu'il vient d'opérer, il a eu une pensée de miséricorde mêlée dans sa divine justice, il préservera le peuple du mal qui menace ; si c'est un acte de justice tout pur qu'il veut exécuter, baissons la tête, humilions-nous et soyons soumis a sa volonté. [...]

Vous me demandez si le clergé doit intervenir dans les élections. Je crois bien certainement qu'il le doit à Dieu, à l'Église et à la France, et dès demain matin, je vais me faire inscrire sur la liste électorale, ainsi que tous ceux qui sont avec nous, dans les conditions requises. Si tous les prêtres en France remplissaient ce devoir et employaient toute leur influence pour procurer un bon choix pour le Corps législatif de la République, nous aurions une bonne Constitution et ensuite une bonne forme de Gouvernement exécutif. Que de bien en résultera ! que d'âmes seront sauvées par les suites que ce choix aura ! Je comprends bien que les élections ne sont pas une œuvre ecclésiastique, mais il faut songer que nous ne sommes plus maintenant dans l'ordre des choses du passé. Le mal du clergé a toujours été, dans ces derniers temps, qu'il est resté dans l'idée du passé. Le monde a marché en avant, et l'homme ennemi a dressé ses batteries selon l'état et l'esprit du siècle, et nous restons en arrière ! Il faut que nous le suivions tout en restant dans l'esprit de l'Évangile et que nous fassions le bien et combattions le mal dans l'état et l'esprit où le siècle se trouve. Il faut attaquer les batteries de l'ennemi là ou elles sont, et ne pas le laisser se fortifier en le cherchant là où il n'est plus.

Vouloir se cramponner au vieux temps, et rester dans les habitudes et l'esprit qui régnait alors, c'est rendre nos efforts nuls, et l'ennemi se fortifiera dans l'ordre nouveau. Embrassons donc avec franchise et simplicité l'ordre nouveau et apportons-y l'esprit du saint Évangile, nous sanctifierons le monde, et le monde s'attachera à nous.

Mais en voilà bien long. Je vous laisse à Jésus et à Marie. Tout vôtre.

Fr. Libermann, Pr.



Dessin réalisé par Mgr de Ségur, le lendemain de la mort de Libermann, son ami.

Ultima verba du P. Libermann mourant

Soyez fervents, toujours fervents,
et surtout, la charité, la charité, la charité surtout.
Charité en Jésus-Christ,
charité par Jésus-Christ,
charité au nom de Jésus-Christ.
Ferveur, charité, union en Jésus-Christ.
Je vous vois pour la dernière fois,
je suis heureux de vous voir.
Sacrifiez-vous pour Jésus,
pour Jésus seul.
Dieu, c'est tout ; l'homme n'est rien.
Esprit de sacrifice,
zèle pour la gloire de Dieu,
le salut des âmes.
(procès de béatification, témoignage du P. Delaplace)



Photo de La Neuville, berceau de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, noviciat et maison d'études entre 1841 et 1847.

- II -

Libermann, initiateur de vie spirituelle



Vieille photo : l'abbaye Notre-Dame-du-Gard, acquise en 1846, fut la maison d'études et le noviciat de la Congrégation jusqu'à l'acquisition de Chevilly. Dans les dernières années, le noviciat s'était rapproché de Paris.

Conseils simples et essentiels pour la vie spirituelle

à un séminariste [1]

Depuis quelques mois au noviciat eudiste de Rennes, Fr. Libermann demeure en contact étroit avec les séminaristes de Saint-Sulpice, tout particulièrement avec les membres des « bandes de piété [2] *». Le destinataire de cette lettre ne nous est pas connu ; il est certainement débutant dans la vie spirituelle ; répondant à sa demande de conseils, Fr. Libermann lui offre des lignes de conduite simples et toutes puisées dans l'Évangile.*

9 décembre 1837

Mon très cher frère,

Que la paix de Notre-Seigneur et la suavité de son tout aimable et adorable cœur remplissent le vôtre. C'est là, mon très cher, tout ce que vous avez à faire dans ce monde : vous laisser remplir par l'Esprit de notre bon Maître de toute la douceur, la suavité et la paix dont il a rempli et dont il continue de remplir la mère et maîtresse du saint amour.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de vous rendre docile et maniable entre les mains de l'Esprit de vie, que notre Seigneur et doux Maître a

---

[1] L.S. I, *pp. 366-369 (3e édition) complétées par* N.D. I, *pp. 417-418.*

[2] *Réunions de séminaristes destinées à soutenir leur vie intérieure. Le P. Libermann en était l'animateur.*

mis dans votre âme pour être toutes choses en vous. Il doit être le principe et la source unique de toutes vos affections, de tous vos désirs et de tous les mouvements de votre âme. Il doit être le mobile de votre esprit et le guide de votre âme dans les mouvements qu'il lui imprime. C'est à lui seul qu'il appartient de vous donner une impulsion, une impression quelconque, et c'est à lui aussi qu'il appartient de vous faire réduire en pratique cette impulsion et cette impression. Car si vous y mêlez votre violente activité, vous ne pourrez que gâter les choses.

Faites bien attention à cette parole de N.S. : « *Ego sum via, je suis la voie* ». Il faut que votre œil intérieur, c'est-à-dire votre esprit, soit toujours paisiblement fixé vers Jésus demeurant dans votre âme, et vous ne devez aller à son Père que par cette voie divine de Jésus ; voie qui n'est pas difficile à trouver et qui n'est pas loin de vous. Elle est dans le fond de votre âme ; vous n'avez qu'à y rester, vous irez droit au Père. Jésus vous a laissé son Esprit Saint pour vous diriger et vous conduire dans cette voie céleste. C'est cet Esprit divin qui tourne votre âme et la dirige dans cette voie. Il n'y a que l'Esprit Saint qui la connaisse et qui puisse vous y faire marcher.

Notre Maître ajoute : « *Ego sum Veritas, je suis la vérité* » ; nom admirable et au-dessus de toute expression. Jésus est la vérité et, par conséquent, en nous tenant, par la grâce de son divin Esprit, dans la voie qui est lui-même, nous possédons la souveraine vérité et, par conséquent, lorsqu'on est dans cette voie, on est déjà arrivé. Et que nous faut-il davantage ? Aussi [...] tenez-vous en paix dans cette admirable voie qui est en vous ? Cette voie étant en vous et au fond de votre intérieur, tenez-vous-y ; elle est et sera toujours en vous toute vérité.

Elle sera la lumière de votre esprit et l'amour de votre cœur. Tenez-vous donc bien uni à ce très cher et très aimable Seigneur, qui réside en vous et qui est en vous toute vérité, et il sera alors votre vie.

Étant ainsi la lumière de votre esprit et l'amour de votre cœur, et, vous-même vous étant ainsi abandonné entre les mains de son Esprit Saint, il s'emparera de votre âme et la possédera tellement, qu'il deviendra toute vie en elle. C'est alors, mon très cher frère, que vous commencerez à vivre véritablement, car Jésus est la véritable vie.

Voilà dans quel sens Jésus a dit: *Ego sum via, veritas et vita.* Faites-en votre profit; soyez docile et simple entre ses mains, pour ne pas aller dans votre voie propre. Vous n'y trouveriez que le mensonge et une vraie mort. Ne vous inquiétez pas si vous avez encore un petit reste de vos scrupules; moquez-vous-en et allez votre chemin comme si de rien n'était. Amortissez de plus en plus votre activité et votre vivacité naturelles. Dans les occupations de zèle, soyez modéré; n'agissez que selon les principes dont je vous ai tant parlé l'an passé: tout avec esprit de paix, de douceur de paix et de calme intérieur, n'agissant que par ce mouvement intérieur qui nous mènera toujours et toutes choses en paix et sans activité propre.

Je m'occupe fortement de M. Dupeloux[3]; je lui ai écrit et lui écrirai encore un de ces jours.

Je vous embrasse dans la très sainte charité de Jésus et de Marie.

Fr. Libermann

---

[3] *Dupeloux, candidat au noviciat de Rennes, venant du séminaire d'Issy.*

Pour un véritable esprit d'oraison

à M. Grillard[1]

François Libermann est depuis quelques mois à Rennes comme directeur des novices eudistes ; mais il garde beaucoup de relations dans les deux séminaires de Saint-Sulpice et d'Issy où il vient de passer dix années. À M. Grillard[2]*, il dit sa conviction sur le véritable esprit d'oraison : il s'agit, pour des hommes d'études comme l'est Grillard, de maîtriser notre activité mentale continuelle, et de fortifier notre présence au Seigneur par un simple regard de foi sur Lui ; non pas la curiosité de l'esprit, mais plutôt la disponibilité du cœur.*

Rennes, le 23 janvier 1838

Mon très cher frère,

Que l'Enfant Jésus soit le maître absolu de votre âme de toutes ses affections, de tous ses mouvements et de toutes ses pensées, et qu'il la fasse vivre de sa divine vie ! J'ai vu avec une grande joie que vous vous appliquez plus sérieusement que jamais à la vie intérieure et au recueillement habituel. C'est un grand point que de vivre continuellement en la vue de Dieu, et celui qui est parvenu à ce point sera bientôt maître de son âme et de tous ses mouvements, pour les abandonner entre les mains du grand Maître, afin de ne plus vivre que de sa vie et en sa vie. Quand nous n'avons pas ce recueillement et cet esprit d'oraison continuelle, nous

[1] L.S. I, *pp. 404-408.*
[2] *Voir index.*

agissons en toutes choses, ou presque en toutes choses, par nous-mêmes et, le plus souvent, pour nous-mêmes. Les actions même bonnes, pieuses et faites pour Dieu, sont très imparfaites et de très petit mérite ; nous sommes toujours en action propre, et, par là, fort en opposition avec le mouvement de l'Esprit Saint.

Voilà pourquoi c'est une très grande grâce que le bon Dieu vous a faite, que celle de vous inspirer le désir de cette oraison continuelle, et de vous y appliquer sérieusement. Mais, faites attention à ne pas la faire consister seulement dans un travail et un simple exercice de votre esprit.

Pour que cet état d'oraison soit véritable, il est nécessaire que celle-ci se fasse par affection de cœur, ou par élévation d'esprit, ou encore par un repos de l'âme en Dieu, par la récollection de nos facultés auprès de lui, ou par une simple vue de Dieu présent, devant lequel nous faisons toutes nos actions pour lui plaire. Mais il ne faut pas que nous fassions oraison par la pensée de notre esprit, en tâchant de nous raccrocher, par quelques pensées ayant rapport à Dieu ; cela ne serait précisément pas mauvais ; mais ce serait bien médiocre et de peu de fruit. Il ne faut pas non plus que ce soit un jeu de notre esprit, cherchant à s'occuper et à jouir à sa façon, et à s'amuser des pensées qui lui paraissent belles et frappantes, les tournant et retournant, soit pour les approfondir, soit simplement pour s'en occuper.

Tâchez de donner le moins possible à votre esprit ; surtout, simplifiez le plus que vous pourrez son action dans votre oraison et votre recueillement. S'il se taisait tout à fait, cela n'en vaudrait que mieux ; mais, du moins, s'il se mêle à votre oraison, qu'il n'y soit pas le principal agent, et qu'au contraire il y soit oublié, parce que c'est lui qui gâte tout, et qui est votre plus grand obstacle au recueillement.

Toutes les fautes dont vous me parlez viennent de ce défaut, qui est radical chez vous. Votre esprit se mêle de tout, examine tout, tourne et retourne les choses à sa façon, et ne veut rien laisser passer sans y avoir eu sa part. Il veut toujours être occupé, et il ne peut jamais se tenir en repos, pour laisser agir Dieu dans votre âme. Tout votre soin doit être de l'amortir,

d'arrêter et de calmer son action, en un mot, de le tenir lié et en repos devant Dieu, pour laisser opérer en vous l'Esprit divin selon son bon plaisir, sans vouloir prévenir son action, ni ajouter ni mêler de votre propre esprit, ce qui gâterait tout ce que Dieu veut faire et l'empêcherait d'agir.

De cette défectuosité de votre esprit, vient cette ardeur dans le désir de savoir, qui s'augmentera de jour en jour si vous ne l'arrêtez, et qui est un très grand obstacle à votre avancement. Jamais vous ne serez un homme véritablement intérieur, jamais vous n'aurez les lumières de Dieu, si vous persévérez dans ce désir. Il est en vous malgré vous ; mais il faut l'amortir et ne pas tant vous livrer à cette sorte de passion pour la science et l'étude. Appliquez-vous aux sciences nécessaires, mais avec esprit intérieur. Vous devriez faire attention, mon très cher, à ne jamais vous laisser aller à cette manie de retenir les textes et les belles pensées, afin de les reproduire à l'occasion. Faites attention à cela : ne rassasiez jamais votre esprit de connaissances créées ; cela le rendrait paresseux pour s'appliquer aux lumières de la grâce, lesquelles cependant sont incomparablement plus grandes.

Lorsque vous êtes obligé d'étudier une matière qui lui plaît, ne permettez pas qu'il en jouisse et s'y délecte. Retenez-le intérieurement dans la sobriété et la réserve. Vous avez bien fait de fixer les moments à donner à l'étude de l'hébreu : n'y employez jamais aucun autre temps. Et si le désir vous en vient, prenez le saint Évangile, et lisez-y les paroles de Notre-Seigneur les plus douces et les plus divines qu'il ait dites, et vous y trouverez de quoi vous confondre devant lui ; car vous verrez que vous ne les goûterez pas et que votre pauvre esprit est encroûté dans ses affections naturelles. Vous verrez qu'il préfère une curiosité naturelle à la parole de la vie éternelle. Dieu seul, très cher, Dieu seul ! Et qu'avons-nous besoin d'autre chose ? Jésus, notre bien-aimé, devrait suffire pour la lumière de notre esprit et le bonheur de notre âme.

Comprenez bien cette vérité : l'abondance des biens de la terre nous est extrêmement nuisible et empêche la possession des biens célestes, biens uniquement vrais ; tout le reste est nul et néant. Bienheureux les pauvres d'esprit, car le Royaume de Dieu est à eux ! Bienheureux ceux dont l'esprit est pauvre, dont l'esprit ne se repaît pas, ni ne se remplit avec ardeur des connaissances créées, lesquelles sont des richesses terrestres pour lui !

Bienheureux l'esprit qui ne met pas son goût, sa joie et son amusement dans ces richesses, qui sont une véritable pauvreté ! Il faut que votre esprit soit pauvre, vide et nu devant Dieu, et alors il possédera Dieu avec la surabondance de sa lumière et de ses grâces. Quant à la recherche des sentiments de piété, lorsque votre esprit sera plus pur, vous en serez plus dégagé. Cette pureté d'esprit est essentiellement nécessaire pour acquérir le don parfait de la foi, vertu de l'intelligence, qui ne peut subsister parfaitement avec le défaut opposé à la pureté et à la nudité de l'esprit.

Je vous embrasse dans le saint amour du Cœur adorable de Jésus et de Marie.

François Libermann

Conseiller les vocations avec sagesse
à M. Ferret[1]

C'est sans doute la plus importante lettre de Libermann écrite depuis Lyon. Longue de 12 pages, elle est datée du 15 décembre 1839 et adressée au Sulpicien M. Ferret, prêtre, directeur au grand séminaire de Nantes.

Elle traite de l'art de la direction spirituelle. M. Ferret[2] *s'était permis un jugement devant M. Le Vavasseur, qui l'a rapporté à Libermann, à propos de la vocation pour l'« Œuvre des Noirs » de M. de la Brunière :* « Quel massacre vous allez faire si vous arrachez ce jeune homme à la France pour l'emmener avec vous évangéliser les Nègres ! »

Outre la leçon sur la direction spirituelle donnée à M. Ferret, en particulier sur les critères du discernement vocationnel, c'est le premier écrit de Libermann où transparaît sa vision théologique et spirituelle de la Mission pour les « Nègres[3] *».*

Vivent Jésus et Marie !

Monsieur et très cher Père,

Vous avez su, sans doute, que j'ai quitté Rennes, et je viens vous apprendre maintenant que c'est pour toujours. Je ne puis pas entrer dans

[1] L.S. II, *pp. 307-318 et* N.D. I, *p. 673.*
[2] *Voir index.*
[3] *Paul Coulon analyse cette lettre dans la revue* Mémoire spiritaine *n° 6, p. 22.*

les détails en ce moment pour vous raconter tout ce qui tient à cette affaire, parce que j'ai d'autres choses à vous dire qui vous intéressent davantage et qui sont plus utiles à la gloire de Notre-Seigneur.

Dans ce voyage, j'ai rencontré un excellent prêtre plein de zèle pour le salut des âmes. Il a acquis une certaine expérience par une dizaine d'années de saint ministère et de vie de communauté. C'est un ancien confrère de séminaire, avec qui j'étais bien uni par les liens de la charité. Il m'a communiqué un dessein que le bon Dieu lui inspire, et auquel il veut se dévouer entièrement : c'est de former une société de prêtres saints et fervents, qui se chargent d'entretenir la ferveur parmi les prêtres exerçant le saint ministère dans le monde. [...]

Cela commence à vous sourire, n'est-ce pas ? Ce monsieur s'y prend très sérieusement. Il a pensé à votre projet de réunion et d'association à former parmi les prêtres ; seulement ses vues sont beaucoup plus étendues là-dessus. Son plan me paraît très bien conçu, très beau, et tout selon Dieu. Ce plan est très considérable et les choses y sont envisagées plus en grand que dans le vôtre ; il vise au détail de tous les exercices et de toute la conduite privée du prêtre dans le monde. Je ne veux pas vous dire maintenant ses vues pour cette œuvre ; je ne pourrais vous les expliquer aussi bien qu'il le ferait lui-même. Je crois que vous pourriez lui être d'un grand secours dans l'exécution de ce projet, et il le pense aussi ; voilà pourquoi nous avons cru qu'il serait bon que vous vous missiez en rapport avec lui. Je vous ferai observer seulement qu'il me semble que, si vous voyiez dans ce qu'il vous dira quelque chose à désapprouver, il serait bon de commencer par l'examiner bien sérieusement devant Dieu, et de ne pas le presser trop fort, si réellement vous n'étiez pas de son avis, parce que le bon Dieu semblant l'avoir suscité pour cette œuvre, lui a donné en ces choses plus de lumières qu'à tout autre.

Mais cette sainte œuvre exige que je vous parle d'une chose qu'il me coûte beaucoup de vous dire, parce que je suis un pauvre homme, et que ce n'est pas à moi de vous indiquer comment vous devez vous y prendre pour servir Dieu et pour conduire les âmes ; vous avez, en cela, bien autrement que moi des grâces et de l'expérience. Cependant, je craindrais de manquer à ce que je dois à Dieu, si je ne m'expliquais pas une bonne

fois là-dessus, surtout dans cette circonstance. Je sais d'avance que je dirai des choses inconvenantes, parce que je me laisserai aller à une certaine vivacité intérieure relativement à ce que je désapprouve; je vous prie de me pardonner tout pour l'amour de Dieu, car je vous assure que je vous respecte et vous aime très grandement, comme le mérite un prêtre de Notre-Seigneur qui travaille sérieusement à sa gloire, tandis que moi je ne fais rien. Je m'exprimerai donc simplement, sans trop calculer ni mesurer mes expressions, puisque vous connaissez ce qui se passe dans mon cœur, et que ce qui pourrait m'échapper d'inconvenant ne sera pas contre vous, mais contre les choses dont il s'agit. Après ce long préambule allons au fait.

J'en veux à vos principes sur la direction des vocations. Je crois, en vérité et devant Notre-Seigneur, que cette manière de voir et d'agir est nuisible et opposée à ses vues sur les âmes. Il semble que vous vouliez vous établir comme l'arbitre des vocations, tandis que cela ne dépend en rien du directeur: celui-ci ne doit qu'obéir à la volonté de Dieu qui se déclare dans une âme. J'ai remarqué que vous dirigiez les vocations en raisonnant beaucoup sur les choses, en comparant et examinant avec la raison une foule de circonstances même étrangères, ce qui me semble être grandement sujet à caution; car il est certain que les choses divines et intérieures ne doivent pas être soumises à l'examen de notre raison. Et plus on met de raisonnement et de travail pour les connaître, plus on est sujet à s'y tromper. Cela ne veut pas dire qu'il faille mépriser les raisons, il faut y avoir un certain égard et même quelquefois y recourir lorsqu'on ne voit pas clair; mais il faut qu'on sache que ce n'est pas un moyen infaillible. Je crois pouvoir dire avec certitude que ce n'est pas là la véritable conduite d'un bon directeur; car je ne vois pas de raisons pour croire qu'il y ait une différence entre la direction d'une âme dans l'ensemble de sa conduite ou son avancement dans la perfection, et sa direction au point de vue de sa vocation.

Il est certain que dans la conduite des âmes on doit considérer sans cesse l'attrait de la grâce de Dieu en elles, et qu'un directeur qui ne cherche pas cela, ne fera jamais grand-chose pour leur sanctification. Il faut non seulement voir cet attrait et cette impression de la grâce, mais encore sa conduite, son développement, son influence dans toutes les actions de cette

âme, l'état et la manière d'être dans laquelle elle la met. Le directeur, ayant vu une fois et discerné Dieu agissant dans une âme, n'a d'autre fonction que de guider cette âme, pour qu'elle suive la grâce et y soit fidèle. Il devra pour cela la maintenir dans son état et l'aider à retrancher tous les défauts et les autres obstacles qui empêchent la grâce de se développer en elle et de la sanctifier pleinement. Mais un directeur doit se garder de vouloir conduire une âme ; c'est à Dieu à la conduire, et au directeur à procurer le moyen qu'elle ne s'oppose pas à cette conduite. Jamais il ne doit vouloir inspirer à une âme ses propres goûts et ses propres attraits, ni la conduire d'après sa manière d'agir ou sa manière de voir les choses. Un directeur qui agirait ainsi détournerait souvent les âmes de la conduite de Dieu, et contrarierait souvent la divine grâce en elles. Je parle ici des âmes qui vont droit dans la perfection, et non pas de celles qui sont lâches et tièdes.

Maintenant je vous dirai que je ne vois en aucune façon pourquoi il faudrait changer de méthode par rapport à ces âmes, quand il s'agit de vocation. Quel est le moyen que le directeur doit employer pour connaître la conduite générale de Dieu dans une âme, soit pour l'ensemble de son état, soit pour les attraits particuliers, sinon la lumière de Dieu seul qu'il doit recevoir dans l'oraison et dans son union continuelle avec Notre-Seigneur ? Cette parole de saint Paul est bien applicable en cet endroit : « *Comme, dans les choses humaines, il n'y a que l'esprit humain qui puisse juger ; de même, dans les choses divines, il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse discerner* » ; et si nous sommes bien unis à ce divin Esprit, il nous fera pénétrer jusque dans les profondeurs de la Divinité, lorsque cela sera utile au salut des âmes.

Voyez maintenant où nous en sommes avec notre raison humaine : *Qui de terra est, de terra loquitur.* Si nous sommes des hommes de la terre, nos pensées seront sur la terre, nos raisonnements ne seront pas selon Dieu, et nous déciderons les choses contre Dieu, parce que l'homme sera toujours de terre et de boue, et plus sa raison humaine influe dans les choses divines, plus elle y mêle de la terre. Et si le directeur doit s'éclairer seulement à la lumière divine pour l'ensemble de la conduite, pourquoi faudrait-il employer d'autres moyens pour la vocation, c'est-à-dire pour la connaissance de l'attrait et de l'impression de la grâce de Dieu par rapport à l'état de vie qu'une âme doit embrasser ? La chose n'est-elle pas la plus

importante, et par conséquent ne faut-il pas y employer les moyens les plus importants et les plus sûrs ? Faudrait-il se défier de Dieu parce que la chose est si importante ? Quel malheur ! Se défier de Dieu et se confier dans ses idées, ses raisons et ses préjugés qui s'y mêlent toujours !

Je crois que l'Esprit Saint souffle constamment de la même façon dans la même âme ; toutes ses impressions se ressemblent à peu près en elle, sa conduite sur elle est toujours uniforme, et par conséquent la déclaration d'une vocation doit être la même qu'une déclaration quelconque. Je veux dire que la vocation se déclare de la même façon dans une âme que ses autres attraits, et par conséquent il faut employer les mêmes moyens pour la connaître et pour la discerner. Et si, selon toutes les règles intérieures de la conduite de Dieu dans une âme, l'attrait pour une vocation quelconque est constant, je veux dire, si par les mêmes règles intérieures par lesquelles je constate ordinairement un autre attrait important, je constate aussi un véritable attrait de vocation, pourquoi faut-il, parce que je suis un raisonneur, parce que j'ai un goût, des idées et des préjugés à moi, pourquoi faut-il que cet attrait soit contrarié ? Pourquoi faut-il que je m'en défie tellement, que je fasse tous mes efforts pour m'y opposer ? Pourquoi ne faut-il pas, au contraire, que je le favorise ? Je vous dis, en vérité, que je crois que c'est là mon devoir, si je veux mener les choses selon Dieu.

Je conçois bien qu'il faut se défier de l'imagination des jeunes gens, cela est certain ; mais qu'on y emploie les mêmes moyens que dans toute autre circonstance où il s'agirait d'un attrait important. Qu'on leur conseille de ne pas s'en occuper beaucoup, de s'occuper plutôt de leur sanctification et de se tenir tranquilles là-dessus, abandonnant la chose entre les mains de Dieu ; mais qu'on ne leur défende pas absolument d'en parler, et qu'on ne repousse pas les jeunes gens par la raillerie ou par des paroles dures. On peut les prévenir de veiller sur l'imagination ; mais qu'on ne leur dise pas que leurs idées sont purement imaginaires. En agissant ainsi on verra que ceux qui n'avaient pas une vocation réelle, oublieront peu à peu leur projet, parce qu'un mouvement imaginaire ou un attrait naturel qui n'est pas nourri et entretenu sans cesse par quelque chose de nouveau ne se soutient pas ; tandis que, au contraire, une vocation vraie persévère. Je dis même que lorsqu'un goût de vocation produit évidemment un bien spirituel dans une âme, si cela la porte à renoncer à elle-même, à s'unir à Dieu davantage,

il faudrait lui donner quelque espérance dès le commencement, et lui dire un mot de temps en temps, veillant cependant pour ne pas mettre en train l'imagination. En général, il faut laisser agir Dieu dans les âmes, et ne jamais contrarier l'action de la grâce, mais toujours procurer son développement en cela comme en tout le reste.

Mais un directeur qui a des idées à lui, des vues particulières, des principes d'après lesquels il se conduit, résiste très souvent à la conduite du Saint-Esprit dans les âmes. Ce n'est pas à nous à imposer des lois ni des bornes à Notre-Seigneur. Je sais bien que ce n'est pas ce qu'on prétend ; au contraire, on prétend discerner sa sainte volonté ; mais qu'on examine, et l'on se convaincra qu'on résiste, parce que l'on verra qu'on éprouve de la peine quand une l'âme sur laquelle on comptait sort de ces principes ou les contrarie. Cette peine vient de ce que ces principes sont fondés sur quelque sentiment humain, sur quelque idée fixe et par là deviennent des préjugés. D'ailleurs on ne saurait trouver dans les choses extérieures un principe qui puisse entrer en ligne pour la conduite des âmes. Ainsi, je suppose que j'aie en vue le bien du clergé séculier, c'est excellent ; mais si je n'y fais pas attention, je me laisserai aller à une certaine attache humaine ou sentiment humain, comme je l'ai appelé tout à l'heure ; je me raidirai contre tout pour cela, je ne voudrai plus que cela. Cette manière d'agir est mauvaise et déplaît à Dieu et, qui plus est, sera cause que Dieu ne bénira pas mes désirs, selon qu'il l'aurait fait. Car partout où il y a activité, raideur ou ténacité, il y a de l'humain, il y a du mal.

Il résultera de cette disposition imparfaite dans le bon désir de la sanctification du clergé, que je voudrai arrêter et employer tous ceux en qui je verrai quelque qualité utile pour cela ; je le voudrai, moi, et non pas le bon Dieu en moi, au moins bien souvent. Cela s'aperçoit par cette espèce d'activité intérieure, cette espèce de dureté, de raideur et de ténacité. Et par là il arrive que je n'examine pas bien la vérité de l'attrait de Dieu dans les vocations ; et si je l'examine, je le fais avec prévention et avec désir de le trouver faux ; d'où il résulte très souvent que je résiste à la voix de Dieu dans les âmes, que j'empêche leur avancement spirituel, et quelquefois le bien d'une foule nombreuse que Dieu aurait voulu sauver par ces âmes choisies. La même chose arrivera quand il s'agira de décider la vocation d'un ecclésiastique qui doit sortir du diocèse dans lequel je travaille, et où je voudrais arrêter les âmes capables d'y faire du bien.

Ô mon très cher Père ! Pardonnez à ce pauvre misérable de vous parler comme il fait ; c'est un gueux qui ne sait pas vivre lui-même, qui est inutile dans l'Église, et qui se mêle de vous parler de la sorte. J'en ai honte et très grande honte ; mais je connais votre cœur humble et véritablement dévoué à Dieu, et je continue mon train.

Voyez un peu combien, sur de simples raisons que nous avançons et qui souvent ne sont rien, nous tendons à ruiner le service de Dieu ; notre esprit est si borné et si misérable qu'il se trompe sans cesse.

Cette parole que vous avez dite à M. Le Vavasseur par rapport à M. de la Brunière a retenti jusqu'au fond de mes entrailles, lorsqu'il me l'a rapportée : « *Quel massacre vous allez faire si vous arrachez ce jeune homme à la France pour l'emmener avec vous évangéliser les Nègres !* » Il faut donc que tous ceux qui sont fervents, généreux, de grand caractère, restent ici France ; et ces pauvres âmes abandonnées, pour lesquelles Dieu inspire des sentiments si généreux, il faut les laisser courir en enfer par millions ! Il ne faut leur envoyer pour les sauver que du rebut, que des âmes communes, que des imbéciles, que des gens qui ne peuvent pas faire grand-chose ! Non, il me semble que ce n'est pas selon Dieu. Les vues de Notre-Seigneur sont plus étendues. Il est venu sauver tous les hommes ; il s'est sacrifié pour tous, pour les plus vils comme pour les plus relevés, et par conséquent son esprit sacerdotal n'est rien autre chose qu'un esprit de réconciliation et de salut pour le genre humain tout entier ; et, par conséquent aussi, ceux qui ont la plénitude du sacerdoce de leur Maître doivent étendre leur miséricorde sur toute la terre, et se réjouir lorsque ce divin Maître envoie des sauveurs aux âmes délaissées, et ne pas être avares pour ne leur donner que ce qui ne peut servir à grand-chose. D'ailleurs, c'est calculer et mesurer les choses en homme, que de mesurer ainsi les facultés humaines. Quand Notre-Seigneur a envoyé le grand saint Paul aux vils gentils, qui a osé vouloir retenir cet incomparable Apôtre dans la Judée pour le bien du peuple choisi ? Il y avait cependant des raisons bien plus apparentes et plus puissantes pour croire qu'il produirait un plus grand bien parmi son peuple que parmi les gentils.

J'aurais encore une foule d'autres choses à vous dire sur cette matière ; mais je n'en ai que trop dit. Examinez cela en la Présence de

Notre-Seigneur, et priez-le qu'il ne laisse pas inutile ce pauvre homme, à moins que ce ne soit sa très sainte volonté, et que cela ne vienne de mes péchés et de ma mauvaise conduite passée et présente.

Je vous ai dit toutes ces choses, parce que ce Monsieur aura besoin que vous lui aidiez dans son œuvre et que vous lui procuriez le moyen d'avoir quelques sujets. Il vous en parlera. Et comme il m'a parlé très fort contre le rétrécissement de ceux qui veulent résister aux vocations de Dieu, à cause de leurs idées particulières (ce n'est pas qu'on lui ait refusé quelque part des sujets ; mais c'est en général qu'il m'en a parlé, parce qu'il avait vu cela par le passé), j'ai désiré vous dire ma pensée sur cela, afin qu'il ne vienne pas d'obstacle de ce côté-là. Il appelle cela rétrécissement, parce que ceux qui pensent ainsi veulent rétrécir les vues de Dieu et sa miséricorde.

Je me mets à vos pieds, mon très cher Père, pour les embrasser et pour vous prier de me pardonner, malgré la hardiesse de cette espèce d'effronterie avec laquelle je vous parle. Accordez-moi ou plutôt continuez-moi, s'il vous plaît, la charité que vous avez eue pour moi, et en laquelle je suis votre tout pauvre et misérable serviteur.

Fr. Libermann

Un véribale accompagnement spirituel
à M. Poupart[1]

La lettre qui suit est adressée à M. Poupart[2]*, directeur spirituel au séminaire de Saint-Sulpice. Elle n'est datée que de 1839 et a donc été écrite durant la dernière année du séjour de Libermann à Rennes. Le séminariste dont il est question ne nous est pas connu.*

La lettre est intéressante par son contenu pour tous ceux qui s'occupent d'accompagnement spirituel, pour employer le langage d'aujourd'hui. Nous la reproduisons entièrement. Elle nous décrit minutieusement la méthode de direction spirituelle pratiquée par Libermann avec ses dirigés, comme on les appelait à l'époque.

Vivent Jésus et Marie !

1839

Mon très cher Père en Notre-Seigneur, que Jésus, notre unique tout, soit le maître absolu et l'unique vie de nos âmes, afin qu'il y vive et règne tout seul devant son Père, au milieu de la douleur, de l'accablement, de la destruction et de l'anéantissement de toute notre misérable nature, qui n'est que péché et abomination devant lui[3].

[1] L.S. II, *pp. 386-390.*
[2] *Voir index.*
[3] *Ces paroles pessimistes se comprennent mieux en se rappelant que Fr. Libermann vivait à ce moment une épreuve physique, morale et spirituelle très pénible.*

J'ai reçu, il y a longtemps, une lettre de monsieur N. [4] et c'est à cette occasion que je vous écris ceci. Je suis bien aise de profiter de la circonstance pour connaître quel est votre sentiment par rapport aux choses que je vais vous dire. J'ai déjà eu plusieurs fois envie de consulter là-dessus, et j'ai eu beaucoup d'inquiétudes. Veuillez examiner devant Dieu, et me dire ce qu'il vous en semble.

Monsieur N. me demande donc dans sa lettre mon avis sur la manière de faire oraison et, en général, sur la manière dont il doit se conduire. Ce n'est pas la peine de vous rapporter ici toute la réponse que je lui ai faite ; vous la verrez sans doute ; au moins je vous prie de lui en demander communication. Je vous dirai seulement ici la raison pour laquelle j'ai pensé qu'il devait faire ainsi. Je crois et j'espère de la miséricorde de Dieu que, s'il se conforme à ce que je lui dis dans cette lettre, il ne manquera pas de se sanctifier et de faire de très grands progrès.

Il m'a semblé qu'il ne serait pas à propos qu'il se mît déjà à faire oraison sans considérations [5], par une vue simple et pure, se tenant uni à Dieu dans un esprit de foi dégagé intérieurement des sens. Je crois que cet état ne peut jamais être pour les commençants, parce qu'ils sont habitués à agir en tout par l'imagination. Ils ne sont pas encore assez dégagés des sens et n'agissent même que par voie de sensations. Cela fait qu'ils ont bien des obstacles insurmontables pour aller à Dieu purement et sans le secours de l'imagination et des sens, à moins que Dieu ne les attire fortement par cette voie. Et même alors ils le feront d'une manière sensible, c'est-à-dire qu'ils ne feront pas précisément des considérations, mais ce sera dans leur imagination une représentation intellectuelle de Dieu qu'ils sentiront, dont ils jouiront, et à laquelle ils s'uniront. Ceci vaut sans doute mieux que les considérations ; mais, à moins que Dieu n'y pousse fortement, ils ne parviendront pas à se dégager complètement.

---

[4] *Il s'agit du séminariste, accompagné par M. Poupart, et dont il va être question.*

[5] *Il est question ici à plusieurs reprises de « considérations » ; Libermann désigne ainsi la méditation, qui met en œuvre l'esprit et l'imagination, suivant une méthode qui diffère selon les écoles spirituelles. Il y a ainsi la méthode de Saint-Sulpice, pour aider les commençants. La « méditation » devra conduire à la contemplation, forme d'oraison plus simple et moins discursive.*

Je crois que, dans les commencements, Dieu se conforme à notre faiblesse et se communique à nos âmes d'une manière sensible, c'est-à-dire qu'il se communique à notre imagination et aux autres sens intérieurs, et qu'il nous attire à lui par le moyen de considérations.

Quand, par là, il a une fois purifié nos sens et nous a dégagés des sensations et des jouissances, quand il a rempli notre âme de ferveur, de désirs de sanctification et de renoncement à elle-même et à toutes choses, alors il se retire peu à peu dans notre intérieur, s'éloigne des sens, et agit plus purement, opérant par la foi qu'il communique aux facultés intimes et toutes spirituelles de nos âmes. Cette foi est toujours accompagnée de la charité ; mais le tout est insensible, et s'opère uniquement dans le plus intime et purement spirituel de nos âmes.

Ce moment où Dieu fait la séparation d'avec les sens est le plus critique, à ce qu'il semble, et le plus décisif pour une âme. Elle se croit perdue, n'ayant plus le sentiment de son union avec Dieu, et elle croit qu'elle est infidèle et que Dieu l'abandonne. Alors elle court un grand danger de tomber dans le découragement, les inquiétudes, les scrupules et autres maux sans nombre. Si elle est bien renoncée, elle surmonte toutes les peines et les difficultés, et parvient à la véritable vie intérieure et contemplative ; si elle n'est pas renoncée, si elle se recherche elle-même, elle s'en va peu à peu et devient quelquefois plus imparfaite et plus mauvaise qu'elle n'avait d'abord été.

En tout cela, il me semble que la chose importante est de laisser agir Dieu dans les âmes, de suivre son action et de s'appliquer à les disposer de manière qu'elles soient fidèles à cette opération divine, en laissant agir Dieu en liberté, et ne l'entravant point par les détours, les imperfections et l'action propre trop violente. Voilà pourquoi je m'y suis pris ordinairement de cette façon. Ayez la bonté d'examiner cela devant Dieu et de me dire votre avis là-dessus.

Lorsque je voyais une âme dont la portée paraissait élevée, je veux dire une âme qui me semblait appelée à la perfection de la vie intérieure (et il y en a plus qu'on ne pense), je commençais par lui donner une forte idée de la perfection chrétienne afin qu'elle fût frappée et comme enlevée. J'en

agissais ainsi, parce que dans son intérieur Dieu la poussait avec violence. Voyant la hauteur et la beauté de la chose, elle en était ravie et elle entrait dans un désir violent de parvenir à cet état si beau et si admirable.

Ensuite je tâchais de lui montrer la perfection dans son ensemble et dans toutes son étendue, autant que Dieu me donnait de le faire. Il me fallait quelque temps avant de pouvoir aller au particulier et donner à cette âme une direction convenable à son état pour la pratique. Lorsque une fois j'avais accès, et que Notre-Seigneur me faisait connaître l'intérieur de cette âme, alors je voyais la difficulté qui existait en elle, et je dirigeais les attaques de ce côté. Mais dans ce moment, je tâchais de l'éloigner du trop de mouvement, de la précipitation, du trouble, des inquiétudes, etc., afin de la tenir en repos pour qu'elle pût être toujours vis-à-vis de Dieu et suivre plus facilement tous ses mouvements. Cette paix la disposait peu à peu à cette vie intérieure, et la menait toujours à la contemplation aussi bien qu'au renoncement.

J'insistais beaucoup sur le renoncement intérieur et universel, et j'appuyais continuellement là-dessus, établissant même la paix sur ce fondement, de manière que ces âmes étaient toujours occupées à se renoncer et à se purifier. Je croyais que cela était particulièrement l'état des commençants, et pendant longtemps je ne leur parlais jamais d'oraison. Je ne sais si je faisais bien ; mais je pensais que, puisqu'ils cherchaient à être intérieurs et renoncés en tout, Dieu perfectionnerait en eux l'esprit d'oraison, et que, vivant toujours à la paix et à la douceur intérieure, à la modération et à la gravité d'esprit, ils ne manqueraient pas de connaître et de suivre Dieu et ses inspirations.

Lorsqu'ils m'en parlaient, je sondais leurs goûts intérieurs et leur manière de faire oraison ; je tâchais de rectifier ce que je croyais défectueux, mais je les laissais faire. Et il me semble que peu à peu ils étaient menés à cette oraison pure de la foi et de l'union à Dieu par une simple contemplation.

J'admirais comment souvent ils me disaient des choses qui se passaient en eux et qui étaient de pure contemplation, et cela sans que je leur eusse jamais dit un mot pour les mettre en cet état. Alors je leur disais

qu'ils pouvaient agir de la sorte et continuer en cet état ; tout cela sans appuyer, mais les laissant suivre le mouvement intérieur, sans dire ce que c'était que cette façon de faire oraison. Plus tard, lorsque les choses devenaient intérieurement insensibles, et qu'il n'y avait plus moyen de faire des considérations (car jusque-là ils faisaient encore des considérations, au moins souvent, excepté quand Dieu se déclarait trop fortement et les empêchait d'en faire), lorsqu'ils avaient du dégoût pour les considérations et que je n'y voyais plus de fruit, je les engageais à cette simple vue de Dieu, et les portais à se tenir devant lui par la foi.

Voilà, mon cher Père, les points sur lesquels je vous prie de me donner votre avis, après les avoir examinés devant Dieu. J'aurais encore à vous dire une foule d'autres choses qui ne me reviennent pas pour le moment.

Je suis, dans la charité très sainte de Jésus et de Marie, votre tout pauvre serviteur.

François Libermann

Une animation spirituelle qui respecte le don de chacun

à M. Luquet[1]

Fin juillet à Rome, Libermann a terminé la rédaction de la Règle provisoire. Il répond à une lettre de M. Luquet[2] *à Saint-Sulpice, candidat hésitant à s'engager dans l'« Œuvre des Noirs ». Il semble plus attiré par les missions de Chine où va partir M. de la Brunière, son ami. Il a en outre quelques problèmes relationnels avec les autres séminaristes, particulièrement M. Le Vavasseur qu'il seconde dans l'animation des « bandes de piété », héritage de Libermann.*

Dans cette lettre, écrite le 4 août, en la fête de saint Dominique, Libermann livre toute son expérience de directeur spirituel et de meneur d'hommes, pour faire comprendre à M. Luquet que chacun est différent dans son être et dans son agir. Il lui commente l'épître aux Corinthiens (1 Co 12) pour montrer que la source des différences est à l'image de la Trinité elle-même.

Chacun comprendra l'importance théologique de cette lettre. Nous la donnons pratiquement en entier.

[1] N.D. II, *pp. 123-127.*
[2] *Voir index.*

À M. Luquet,
Séminaire Saint-Sulpice, Paris

Rome, fête de saint Dominique, 1840

Très cher Frère,

Votre lettre m'a causé une vive consolation, parce que je craignais une grande tentation, et je vois que Notre-Seigneur vous en a préservé. Cette crainte n'était fondée que sur les raisons dont je vous ai données dans ma lettre. Dans ces circonstances et autres semblables, je crois qu'il vaut mieux vous adresser à M. Pinault que de m'écrire à moi ; ou tout au moins, si vous voulez m'écrire ces choses, commencez toujours par en parler à M. Pinault, car il est important de ne pas rester trop longtemps tourmenté par ces sortes de peines et d'autres semblables sans s'en ouvrir et sans recevoir quelque conseil.

Les choses étant comme vous me dites, je ne vois pas de difficulté que vous ayez visité et que vous visitiez encore, s'il en est besoin, M. de la Brunière ; il doit savoir où en sont les choses au Séminaire.

Je sais que M. Le Vavasseur était trop craintif l'an passé, quand je l'ai vu pendant les vacances ; je me souviens bien qu'il voulait beaucoup trop ménager les gens. Je m'étonne que vous ayez eu des inquiétudes sur ce point. Il me semble que la marche est assez tracée pour que vous suiviez, selon vos désirs et, M. Pinault vous ayant dit que vous devez suivre, vous n'avez rien à risquer.

La marche que vous suivez, par rapport aux autres, est bonne ; seulement, ne les jugez pas, ne les condamnez pas, et ne faites pas même trop d'efforts pour les amener à votre avis. C'est un grand principe, dans les choses divines, de ne vouloir pas amener tout le monde à son avis et à sa manière d'agir. La rigueur, dans ce genre de choses, a des suites funestes. Dieu a ses vues sur chacun ; il communique et distribue ses grâces diversement ; et nous aurions beau nous efforcer, nous ne pourrions jamais parvenir à faire changer les autres. Que si parfois, en pareil cas, on en vient à bout, c'est à leur détriment. Il y a plus : il ne

faut même pas se tenir assuré d'avoir raison ; mais l'on doit se défier de soi-même, de crainte de tomber dans une espèce de rigueur intérieure, qui est très nuisible. Je pense que vous comprenez ce que je veux vous dire par rigueur intérieure, car quelquefois vous avez éprouvé cette disposition. Cette défiance n'empêche pas que nous n'agissions ; mais que ce soit avec paix, douceur, modération et suavité intérieure à l'égard de tout, même dans les résistances qu'on nous fait et dans les oppositions que nous avons à vaincre.

Que tout soit surnaturel en vous et provienne de l'Esprit Saint ; or, tout ce qui découle du divin Esprit est doux, suave, modeste et humble. La force et la suavité, voilà l'action divine ; voilà aussi le résumé de toute l'action apostolique. Quand je vous dis de vous défier de vous-même, et de laisser faire les autres selon leurs vues et attraits, je veux parler de ceux qui sont au bon Dieu et qui agissent par un principe surnaturel et pur. Je vous citerai volontiers par rapport à cela un passage important de saint Paul aux Corinthiens. Tous ceux qui font le bien d'une manière spirituelle et surnaturelle, le font par une grâce de l'Esprit Saint : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto*[3]. Par conséquent, nous ne devons pas les tourmenter de ce qu'ils n'agissent pas d'une autre façon.

Divisiones vero gratiarum sunt, les grâces sont diversement partagées, mais l'Esprit qui les communique est le même ; par conséquent, il faut respecter les goûts spirituels ou attraits variés, et ils ne doivent en rien déranger l'union spirituelle, qui n'est autre chose que la charité de Dieu en nos âmes, et la marque de la résidence en chacun de nous du divin Esprit, lequel est le même principe des différents attraits. Voilà donc pour la conduite de chacun en particulier, relativement aux goûts et aux attraits.

Saint Paul ajoute : *Et divisiones ministrationum sunt*[4]. Il parle de l'administration des grâces et des biens spirituels qui doivent être distribués aux âmes ; ce qui est une véritable servitude, à laquelle nous devons nous réduire pour servir Notre-Seigneur dans les âmes, et pour commu-

---

[3] « Nul ne peut dire "*Jésus est Seigneur*", si ce n'est dans l'Esprit-Saint » *(1 Co 12,3).*

[4] « Diversité de ministères » *(1 Co 12,4 ; 1 Co 12,5).*

niquer à chacune les dons et les grâces qu'il veut leur accorder. Or, ce don d'administration de ses grâces et de ses faveurs s'exerce d'une façon très variée. Les uns le font d'une manière, et les autres d'une autre ; mais Notre-Seigneur Jésus est le même dans tous, car c'est lui-même qui distribue ses grâces par les mains de ses serviteurs. Voilà pourquoi il faut être réservé dans les jugements qu'on porte contre la manière d'agir des autres dans les distributions de ces biens surnaturels. Oh ! Qu'il arrive souvent qu'on condamne notre divin Maître, qui distribue ses dons précisément de cette manière que l'on juge défectueuse !

L'Apôtre ajoute encore : *Et divisiones operationum sunt*[5]. Non seulement il y a variété dans la distribution des biens divins, chose que nous appelons administration, direction, ou d'autres noms semblables, mais il y en a encore dans l'action ou opération surnaturelle par laquelle on engendre les âmes à Dieu, et dans toute autre espèce d'opération spirituelle. Toutes ces diverses opérations aboutissent néanmoins à la seule gloire du Père de Notre-Seigneur, qui est le même Dieu en tous, et qui opère lui-même tout en tous ; car il faut remarquer que saint Paul, en disant simplement Dieu, veut ordinairement signifier le Père.

Je trouve en ce passage une instruction solide, et une grande source de paix et de consolation pour les âmes qui travaillent ensemble à la gloire de leur Maître. Jamais, en effet, il n'arrive qu'elles soient entièrement d'accord dans les trois choses mentionnées par le grand Apôtre. Tout ce que chacun doit examiner, c'est de voir si sa conduite ne renferme pas quelque défaut qui en est le principe ou qui s'y mêle. Si cela n'est pas, qu'on marche avec paix, amour et humilité de cœur, toujours en se méfiant doucement de sa misérable nature, mais sans perdre le calme et la liberté d'action.

Je ne puis juger de la grâce que le bon Dieu vous a faite, parce que je n'ai pas là-dessus assez d'explications. J'espère que par là il vous mettra dans une espèce de stabilité d'âme, qui serait une bonne garantie contre les tentations et les peines intérieures auxquelles vous devez, je pense, vous préparer de loin. Attendez-vous-y dans le repos devant Dieu et sans vous

[5] « Diversité de modes d'action » *(1 Co 12,6).*

inquiéter. Supposé que le bon Dieu vous préserve de ces tentations et de ces peines, vous gagnerez toujours à vous tenir dans la crainte et l'humilité. Travaillez à adoucir votre esprit et votre caractère le plus que vous pouvez, et à devenir souple et flexible ; ce sera pour vous un grand préservatif contre toute tentation ; mais faites cela en paix et sans inquiétude.

Demandez s'il vous plaît à M. Pinault, s'il a reçu les trois cahiers [6] que je lui ai encore envoyés par une occasion ; ils vont jusqu'à la page 140 inclusivement. Faites-le-moi savoir, je vous prie, par la prochaine lettre qui me viendra de Paris. Il me reste à lui envoyer les deux derniers cahiers qui sont terminés. Je veux attendre une occasion bien sûre.

Dites-lui si M. Douai pouvait venir à Rome ces vacances ; on le mettra peut-être à la Chartreuse de cette ville. Le P. Prieur me paraît être un homme de Dieu. Il a réformé plusieurs maisons de son Ordre en Italie. Il m'a demandé des nouvelles de cette affaire, car je lui en avais parlé déjà, et il m'avait répondu qu'il voudrait voir le Monsieur et qu'il ne pouvait rien dire sans cela. Si à Paris on avait des honoraires de messe de reste, ce serait une bonne œuvre de les envoyer à ce bon Prieur ; il m'a dit hier qu'il n'en avait pas, et ils ne sont pas riches.

À Dieu, très cher ; tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann, acolyte

---

[6] *Il s'agit vraisemblablement des gloses sur la règle. Ces gloses déposées chez M. Pinault auraient été brûlées.*

Le plus long texte du P. Libermann sur la dévotion envers la Vierge Marie

À M. Dupont [1]

Alors qu'il était au grand séminaire de Strasbourg pour préparer ses ordinations, François Libermann envoie une longue lettre à un condisciple de Saint-Sulpice, Marie Eugène Dupont [2], *pour commenter la prière de Condren :* « Ô Jésus, venez vivre en vos serviteurs comme vous vivez en Marie [3] [...]. » *Libermann explique au long de cette longue méditation le rôle de Marie pour nous conduire à la conformité à Jésus, grâce à l'Esprit-Saint. C'est le meilleur témoin de sa dévotion envers Marie.*

Comme cette lettre est très longue, nous en proposons deux extraits.

Strasbourg, le 1er avril 1841

Vous me demandez, mon très cher frère, le développement de la prière à Jésus que vous m'avez déjà demandé il y a longtemps. Voici ce

[1] N.D. II, *pp. 456-467.*

[2] *Voir index.*

[3] « O Jesu vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis, in spiritu sanctitatis tuæ, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum ; dominare omni adversitæ potestati, in spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen — *Ô Jésus viens vivre en tes serviteurs comme tu vis en Marie : en ton Esprit de sainteté et dans la plénitude de ton énergie, avec la perfection de tes chemins et l'authenticité de tes vertus, et en communion à tes mystères ; maîtrise tout ce qui s'y oppose, dans ton Esprit, pour la gloire du Père.* »

que je sais vous dire là-dessus. Je ne connais pas l'historique de cette prière ; je sais seulement qu'elle a été faite par le P. de Condren. Il m'a toujours semblé qu'il l'avait composée pour honorer le saint mystère de l'Incarnation et ses effets en Marie, et dans le but d'attirer en nous ces effets, qui sont admirables. Il faut savoir que tout ce que Dieu nous donne, il ne nous l'enlève plus. Ses dons sont sans repentir, dit saint Paul. Si nous les perdons, c'est par notre faute, par nos faiblesses, nos imperfections, nos lâchetés et notre peu de correspondance à ces dons divins.

Mais notre divine Mère n'était pas exposée au danger de perdre ainsi ce qu'elle avait une fois reçu ; au contraire, sa pureté et sa sainteté allant toujours croissant, et son Cœur admirable qui doit être notre grand trésor, étant toujours de plus en plus transporté d'amour, elle était aussi de la plus grande fidélité. Toutes ces grâces et tous ces dons portaient en elle des fruits au-delà de tout ce que de pauvres gens comme nous peuvent concevoir. De là, mon très cher, les dons de Dieu en elle restaient permanents, se développaient et s'agrandissaient même, lorsqu'ils étaient susceptibles d'agrandissement. Ainsi, quoique Notre Seigneur ne restât pas corporellement vivant en Marie, cependant l'union incompréhensible avec la Divinité, que l'Incarnation avait opérée en elle, demeura toute sa vie et pendant toute l'éternité. Tous les dons et toutes les grâces dont cette union a été précédée, ou accompagnée et suivie, seront à jamais l'ornement de l'âme sainte de Marie, ainsi que toutes les divines perfections qui lui furent communiquées par les trois personnes, adorables dans leurs rapports respectifs avec elle.

Ce grand mystère renfermant en lui, comme dans leur principe et en germe, toutes les grâces, tous les dons et tous les mystères du Dieu-Homme, Marie reçut dans cet heureux moment, le principe et le germe de toutes les grâces, de tous les dons et de tous les mystères qui se développaient en elle à mesure qu'en venait le temps, et cela avec le degré de perfection qui lui était particulier. Ainsi, nous demandons à Notre Seigneur de venir en nous pour y établir cette même vie, sinon dans la même perfection, du moins de la même manière, celle qui est exprimée dans cette prière, afin de nous communiquer ces mêmes grâces, ces mêmes dons renfermés dans tous ses mystères. On peut avoir en vue le moment de la sainte communion, où Jésus nous rend

participants, autant que possible, au saint mystère de l'Incarnation, et demander cette même continuation de sa vie en Marie, selon la manière exprimée dans la prière : *Ô Jesu...*

Cette invocation part d'une âme en contemplation de Jésus vivant en Marie. Elle voit, à sa petite façon, Jésus résidant, reposant, vivant en Marie ; elle le considère opérant et agissant en elle d'une manière vivante et vivifiante. Cette pauvre âme est prosternée, anéantie de respect : elle reste dans le silence et le néant intérieur ; elle admire les grandes choses qu'elle voit un petit peu, ou qu'elle n'est pas même capable de voir ; elle s'en réjouit, elle loue, elle bénit Jésus, elle glorifie. Il faut concevoir les mouvements divins d'amour qui doivent attirer et entraîner une âme vers Jésus dans les plus belles opérations divines qu'il ait jamais réalisées. Cette âme, quoique ainsi abattue, se traînant et soupirant à la vue d'un si saint et si divin spectacle, entre cependant dans des désirs pour elle-même ; et ces désirs, loin d'être mauvais ou imparfaits, sont une suite nécessaire, ou au moins naturelle de toute grâce et de tout don. Ainsi transportée vivement, quoique doucement, c'est à dire avec une espèce de véhémence et à la fois de langueur, cette âme se répand dans le sein de Jésus pour l'attirer en elle, et l'y faire mener la même vie qu'en Marie.

Ô Jésus ! quel soupir ! mais vous voyez, très cher, que ce soupir est accompagné de ce regard de l'âme plein d'un amour de langueur. Elle sent un besoin violent : c'est l'amour qui lui cause ce besoin et le rend si violent. Elle ne peut se satisfaire par rapport à ce désir d'amour et à ce besoin violent qui en résulte, et, se sentant trop faible et trop impuissante pour cela, elle se porte vers ce foyer immense d'amour qui l'attire et en même temps la consume, et elle tâche de l'attirer en elle. Voilà pourquoi elle adresse à Jésus ce soupir si plein d'amour, de faiblesse, et en même temps de confiance : *O Jesu vivens in Maria !...*

Dominare omni adversæ potestati[4]. L'âme sent bien que son Bien Aimé vit en elle ; mais elle sent en même temps que cette vie n'est pas comme elle était en Marie ; elle lui demande donc cette vie parfaite par

[4] *Traduction :* « Rends-toi maître de toutes nos oppositions, grâce à ton Esprit. »

cette prière. Elle sent qu'il y a en elle beaucoup de puissances opposées à cette vie, qui l'ont empêchée jusqu'à présent, et elle craint que ces puissances ne l'empêchent encore pour l'avenir. Elle se sent impuissante pour résister; elle prie alors son Bien Aimé de dominer sur elle-même et sur ces puissances qui s'opposent à son bonheur. Elle sent bien que ces puissances ne seront jamais anéanties tant qu'elle sera sur cette terre; mais elle demande que Jésus les domine, les subjugue, qu'il en soit le maître et les tienne liées et enchaînées. Les puissances ennemies sont les démons, la chair avec ses concupiscences, nos penchants, nos défauts, notre nature, notre vie naturelle et humaine. Tant que notre âme y est assujettie, il lui est impossible d'avoir en elle cette vie parfaite de Jésus. Si Jésus les domine, tous les ennemis peuvent encore faire un assaut dans la chair, mais ils n'ont plus aucune domination sur l'âme, car Jésus seul y règne; elles sont hors de l'âme, qui leur reste fermée, ne vivant plus qu'en Jésus et de la vie de Jésus.

Ainsi l'âme veut que Jésus vivant en elle repousse et garrotte ces ennemis, les relègue dans la chair, et qu'il domine seul.

Elle ajoute: *In spiritu tuo*, c'est-à-dire par cet Esprit-Saint qui lutte sans cesse contre la chair, qui l'abhorre et la combat sans cesse. Jésus vivant ainsi dans notre âme, y répand son esprit de haine contre ces ennemis mortels, et en même temps sa puissance dominatrice par cet Esprit et en cet Esprit adorable. L'âme ainsi animée, vivifiée et fortifiée par la vie même de Jésus son Seigneur et par son Esprit, s'oppose à toutes les puissances ennemies, les domine et les repousse. Ce n'est pas elle, ennemie, qui les domine et les repousse. Ce n'est pas elle, mais le divin Esprit de Jésus qui les repousse et les domine, et cela, *ad gloriam Patris*. C'est là la seule vue et la seule fin pour lesquelles Jésus vit en Marie et en nos âmes; l'âme entre déjà dans ces mêmes vues, et ne veut pas toutes ces grâces pour sa propre exaltation, mais pour la très grande gloire du Père: désir pur et saint, que la vue de Jésus vivant en Marie lui inspire. Amen.

François Libermann

Discerner l'action de l'Esprit Saint

à M. Douai, séminariste [1]

Le P. Libermann – qui vient d'ouvrir le noviciat de La Neuville – avait un don d'accompagnateur spirituel, comme il le reconnaît lui-même ; il nous donne dans cette lettre à M. Douai [2] *son expérience de l'action de l'Esprit-Saint ; à des signes clairs, on peut distinguer cette action de celle d'autres « esprits ».*

La Neuville, 31 décembre 1841

Très cher Frère,

Que vous êtes heureux d'avoir eu et d'avoir encore maintenant une petite part à la croix de Jésus, votre très aimable Maître ! Persévérez et fortifiez-vous de plus en plus dans son divin amour ; il le mérite bien. Vous êtes maintenant dans un moment précieux, dans un temps de grâces et de bénédictions pour votre âme. Il semble que notre très doux et très puissant Seigneur Jésus ait choisi ce temps pour établir en vous son règne et son amour. Quand il aura corrigé en vous tout ce qu'il y a de défectueux, et qu'il aura pris possession de toute votre âme avec toutes ses affections, tous ses désirs et toutes ses tendances, il fera de vous selon son bon plaisir. S'il avait tout fait réussir selon que vous le désirez, qui sait jusqu'à quel point vous auriez été infidèle ?

Reconnaissez toujours toutes les misères, toute la pauvreté et l'incapacité qui sont en vous, toutes les oppositions que votre nature

[1] N.D. III, *pp. 87-90 ;* L.S. II, *pp. 598-602.*
[2] *Voir index.*

apporte aux desseins de notre divin Maître, même dans le moment où vous voulez lui être fidèle. Que de résistances votre activité et votre raideur naturelles ont apportées à son divin bon plaisir ! Voyez son divin Esprit agissant sans cesse dans votre âme, suavement et fortement, et votre esprit propre, de son côté, agissant sans cesse aigrement et activement. Le divin Esprit, tout en agissant puissamment, remplit votre âme de suavité et de paix. Il établit en vous la vie de Jésus, les affections, les désirs et les amours de Jésus. Oh ! La belle et divine vie de Jésus ! C'est une vie d'amour, et la vie d'amour est une vie douce et puissante, qui nous remplit de la sainteté de Jésus.

Quand le divin Esprit agit en nous, notre âme est brûlante, et, au milieu de ce feu, elle est comme portée, unie à Dieu sans trouble, sans inquiétude, sans agitation, sans irritation, sans mouvement d'amour-propre, et, au contraire, avec un mouvement d'abaissement de nous-mêmes, non seulement devant Dieu, mais dans notre propre intérieur et devant toutes les créatures. Ô mon très cher, que nous sommes heureux lorsque nous sommes sous la puissance du divin Esprit, sous l'influence complète de l'esprit d'amour de Jésus ! Tout devient amour en nous ; toutes nos actions, même les mouvements les plus légers de notre âme, et, à plus forte raison, ses mouvements et ses actions intimes, tout est amour : amour pour notre Dieu, devant qui nous sommes sans cesse prosternés et anéantis : amour pour les hommes, sans aigreur, sans jugement envers qui que ce soit ; notre esprit est calme, sans s'activer contre ceux qui nous affligent, qui nous contredisent, nous persécutent et nous tourmentent en quelque manière que ce soit. Bons ou méchants, gens qui sont de notre avis ou qui ne le sont pas, personne ne peut jamais mettre notre esprit hors de son repos en Dieu, ni s'attirer notre mécontentement, qu'il ait raison ou qu'il ait tort.

Je vous dis toutes ces choses, mon très cher, afin que vous puissiez distinguer ce qui, en vous, vient du divin Esprit et ce qui vient de votre activité naturelle, si nuisible à la vie de Jésus dans votre âme. Si vous savez bien profiter des moments précieux de ces contradictions, vous parviendrez à cet objet si désiré et si ardemment désirable. C'est pour cela que Jésus a pris plaisir à vous mettre un tout petit moment sur la croix.

Prenez garde, mon très cher, de vous exalter et d'avoir bonne opinion de vous-même; prenez garde de rien désirer de grand pour vous-même et par vous-même. La croix est faite pour anéantir, pour abaisser et humilier, pour nous mettre sous les pieds de Jésus et sous les pieds de tous ceux que notre doux amour, notre adorable Jésus, chargera de nous fouler, fût-ce même un Caïphe ou un Pilate. Si vous voulez faire dominer Jésus et son amour dans votre âme, il faut baiser avec amour, avec joie, avec paix, avec humiliation, les pieds de ceux qui vous foulent et vous écrasent. Mettez-vous tout entier entre les mains de Jésus, et priez-le qu'il vive lui seul en vous, qu'il détruise votre vie propre, et que jamais vous n'ayez un retour de complaisance sur vous-même.

Je vais vous donner encore une autre règle, qui pourra vous faire distinguer le mouvement de notre bon Maître, de votre propre activité. Lorsque Jésus agit par son Esprit, il donne le mouvement à la volonté, et par elle il met en action toutes nos puissances; notre esprit se ressent bien de l'action de notre Maître, mais le mouvement ne lui est pas directement imprimé. Aussi, l'Esprit divin agit d'une manière uniforme; son action est forte, mais suave, elle est unie et n'a aucune agitation, et, de plus, elle tend à l'union avec Notre-Seigneur. En un mot, il n'y a nul désordre dans son action qui a tout le goût de l'action de la grâce divine.

Mais, lorsque c'est par activité propre qu'on agit, ou que l'activité propre s'en mêle, le principe de notre action semble partir de l'esprit, toute la force de l'action et toute son énergie sont en lui. La volonté y participe aussi; on voit même quelquefois que le premier principe de notre activité est dans la volonté, et même dans la grâce qui nous touche; mais, en même temps, on sent que la cause prochaine d'où part directement l'action n'est pas dans la volonté, mais dans l'esprit. De plus, on sent que la force principale et la majeure partie de l'action est dans l'esprit, qui est préoccupé entièrement de son objet. En outre, cette action a tous les défauts qui sont si ordinaires dans ces cas.

Cette règle est pour tout ce qui se passe en nous dans la vie spirituelle. Tous les sentiments parfaits, toutes les dispositions divines de Jésus communiquées selon la perfection de sa vie en nos âmes, doivent faire leur

premier séjour dans la volonté, puis dans l'esprit, et avoir les mêmes qualités dans l'action, comme je viens de vous le dire.

Que Jésus, notre tout aimable et tout puissant Maître opère toutes ces choses dans votre âme par la divine Croix, et que Marie, notre très chère et très douce Mère, vous conduise dans la voie du parfait amour, dans lequel je suis tout vôtre.

F. Libermann, prêtre

Vie apostolique, caractère, prière
au Père Marcellin Collin [1]

Disciple de la première heure, puisqu'il était présent à la messe de fondation de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, le 25 septembre 1841, à Notre-Dame-des-Victoires, Marcellin Collin [2] *est missionnaire à la Réunion avec le P. Le Vavasseur. Le P. Libermann lui donne des conseils pour tirer parti de son caractère difficile ; il lui enseigne aussi comment un homme engagé dans les activités apostoliques peut s'adonner à une oraison toute simple.*

La Neuville, 29 janvier 1845

Mon bien cher Frère,

La lecture de votre lettre du 1er mai (que j'ai reçue il n'y a pas très longtemps), me touche jusqu'au fond de l'âme. J'aurai un conseil général à vous donner. Habituez-vous un peu à vivre en paix avec votre ennemi. Je m'explique : vous avez un caractère fâcheux, un naturel qui vous tourmente ; ne vous mettez pas dans la tête qu'il faut absolument en être débarrassé, mais persuadez-vous que la volonté divine est que vous viviez avec votre ennemi. Soumettez-vous avec paix à cette volonté, supportez-vous avec patience et avec douceur ; n'excitez pas votre âme à la tristesse, à la peine, au dépit, etc.

Quand votre caractère aura montré le bout de l'oreille et quelquefois la tête entière, quand il vous aura échappé quelque acte de raideur, de

---

[1] N.D. VII, *pp. 34-39.*
[2] *Voir index.*

dureté, humiliez-vous, tâchez de vous calmer, d'oublier la chose pour vous remettre en paix. Soyez bien convaincu que ces mouvements de raideur et de dureté ne sont pas si coupables que vous le pensez. Cette raideur est en vous malgré vous, le mouvement part avant que vous ayez eu le temps de faire acte de volonté pour vous y opposer. Une fois que votre intérieur est en vibration, il faut du temps pour le remettre en repos, et tous vos efforts ne servent à rien. Vous n'avez rien d'autre chose à faire dans ces moments, sinon de vous tenir humblement soumis à la divine volonté, qui permet que vous restiez encore dans cet état. Vous pouvez être assuré, mon très cher enfant, que si vous vous soumettez humblement à la divine volonté, qui vous laisse ainsi gémir sous le poids de vos imperfections, si vous joignez à cela la paix et la confiance dans les bontés de Jésus, vous pouvez compter que le bon Maître sera content de vous.

Oh ! Quelle joie vous m'avez causée en me proposant la comparaison entre notre divin Maître et moi ! Oh ! Oui, bien certainement, quand au bout des huit jours, vous reveniez avec toutes les fautes qui vous avaient échappé, mon cœur étant plein de tendresse pour vous, et toutes ces fautes ne me choquaient pas le moins du monde. Je savais que ce n'étaient que des échappées, des fragilités qui excitaient votre volonté à être tout à Dieu. À combien plus forte raison le divin amour de Jésus pour votre âme doit-il être attendri et augmenter, s'il était possible, d'amour pour vous. Il sait bien mieux que qui que ce soit, l'extrême faiblesse de nos âmes. Soyez donc content, mon cher, et assuré que votre âme est agréable à Jésus. Ne vous tourmentez pas : vous ne contristez pas son divin cœur ; au moins cela est bien plus rare que vous ne pensez, parce que le plus souvent, votre volonté ne participa pas à la méchanceté de votre chair, et si elle y participe, c'est le plus souvent par surprise. Que faire ?

Vous avez une nature bien mauvaise ; il faut vivre en paix et en soumission à Dieu par rapport à cela. Vous voulez être à Dieu, vous l'êtes et le serez encore davantage plus tard. Ranimez toujours votre courage, travaillez, sacrifiez-vous pour la gloire du Maître. Ne soyez pas mécontent de votre sort ; l'imperfection de votre nature est compensée par de grandes grâces intérieures que vous n'apercevez pas, grâces qui produisent, malgré la méchanceté de votre caractère. Cette méchanceté vous servira pour vous tenir pauvre et petit aux pieds de Notre-Seigneur. C'est du fu-

mier qu'on met sur les plantes pour les faire produire davantage. Vous avez grand tort de penser que ces remords dont vous parlez sont des reproches que Notre-Seigneur vous fait. Oh non, mon bien cher Frère, Jésus ne parle pas si durement à votre âme, il l'aime trop. À la raideur, à la dureté de ce reproche, vous reconnaîtrez votre méchante nature dont la voix est rauque. Je vous supplie, pour l'amour de Dieu, n'écoutez jamais ce prétendu reproche; hardiment et sans crainte méprisez cette voix, détournez-en votre esprit; je prends sur moi tout le mal qui en résultera, j'en veux répondre devant Dieu, moi seul. Ne prenez pas la voix du loup pour celle de l'agneau; soyez certain que ces reproches ne sont pas des remords, ni des inspirations du Saint-Esprit; j'en réponds sur ma tête, s'il le faut. La preuve en est:

1° Comme je viens de vous le dire, ces cris intérieurs sentent le même goût, ont le même genre que votre naturel.

2° Ils ne vous porteront jamais le courage dans l'âme; vous ne serez jamais capable de les suivre, au moins presque jamais.

3° Ces mouvements ne portent pas à Dieu; ils préoccupent de soi-même et de toutes sortes de choses et montent l'imagination; tandis que la voix du bon Maître est douce et pacifique, donne le courage d'accomplir ce qu'elle inspire et porte l'âme à Dieu. Vous prenez votre état pour une punition; c'est une très grande erreur. Ne raisonnez pas là-dessus, contentez-vous d'être à Dieu et de vous sacrifier à sa gloire; supportez vos misères comme je viens de le dire, et conservez votre âme dans la paix. Je vous répète et je réitère ce que je vous ai déjà dit: Notre-Seigneur doit être le Directeur de votre âme. Ceci n'est pas seulement pour vous, c'est pour tout homme apostolique. Consultez cependant M. Le Vavasseur sur votre intérieur. Ne le faites pas pour être consolé; vous ne devez pas chercher des consolations; sacrifiez-vous au divin Maître; consultez pour ne pas agir par présomption, et pour conserver la simplicité.

Il faut que je revienne sur ce que j'ai déjà dit. Ne me parlez pas de briser votre caractère, la dureté de votre caractère. On ne brise pas le fer, on l'amollit dans le feu. La marche que je vous ai tracée est unique, elle amollit, adoucit la raideur autant que le bon Dieu veut. Ne soyez pas trop pressé pour être débarrassé de votre défaut; ne le désirez pas trop

violemment ; n'y mettez pas trop d'ardeur ; cela vous serait plus nuisible qu'utile ; cela vous éloignera de la paix, de l'humilité intérieure, de la soumission à la divine volonté et de la confiance en Dieu. Languissez doucement sous le poids de vos chaînes, mais patientez. Quand vous êtes seul avec Notre-Seigneur, ne vous reprochez rien, n'ayez pas de remords, détournez votre esprit de vos défauts, et donnez-vous en paix au divin amour, avec confiance, humilité, abandon. Encore une fois, ces reproches viennent de la nature, du genre de votre caractère, quelquefois même de l'amour-propre. Méprisez-les et parlez avec confiance à Notre-Seigneur plutôt que de vous parler avec aigreur, avec serrement de cœur, à vous-même. Si vous aviez à rendre compte maintenant de votre état, vous ne seriez pas si malheureux que vous le pensez. Les imperfections grossières qui sont en vous, ne sont pas voulues, et, de plus, elles sont purifiées par la grâce intérieure plus que vous ne sauriez croire.

Pour la pureté d'intention, je n'ai que deux mots à vous dire. L'amour-propre, le retour sur soi, la complaisance dans ses actions sont des ennemis qu'on ne peut vaincre qu'en les méprisant. Plus vous prendrez à cœur ces mouvements, plus ils vous accableront. Ce sont des ennemis qui ne mourront qu'avec nous ; il faut les supporter avec paix et humilité ; il faut les rejeter avec mépris et indifférence et les regarder comme non avenus. Peu à peu ils diminuent et disparaissent enfin presque entièrement, mais jamais tout à fait. Ne prenez pas ces choses tant à cœur, oubliez-vous et ne faites pas tant de retours sur vous-même, et toutes ces choses s'en iront peu à peu.

L'oraison, voilà une grande affaire, mais une affaire bien simple. Il faut donc que vous rendiez votre méthode d'oraison la plus simple possible. Il ne faut pas de considérations nombreuses. Ne cherchez pas à remplir la méthode de Saint-Sulpice, vous n'y feriez rien.

Que doit être votre oraison ? Elle doit consister dans un repos simple, humble, paisible et plein de confiance devant N.S. : voilà tout. Il ne faut pas chercher beaucoup de réflexions, ni produire beaucoup d'affections. Il ne faut pas qu'il n'y ait rien de forcé de votre part. Tenez-vous devant Jésus comme un pauvre misérable enfant devant son père ; pas davantage. Ne cherchez pas avec effort à lui exprimer les sentiments que vous avez ou

que vous voudriez avoir; ne lui exposez pas vos besoins avec effort; tenez votre âme devant lui dans toute sa pauvreté et sa bassesse. Regardez-vous devant lui comme une chose à lui appartenant, qui est là en sa présence pour qu'il en fasse et en dispose selon toute l'étendue de sa divine volonté. Cela doit être fait sans effort et sans beaucoup de paroles intérieures ou extérieures; cela doit être une habitude de l'âme qui se considère sans cesse comme telle devant lui, et qui, pendant le temps de l'oraison, se tient intérieurement séparée de tout, pour manifester au divin Seigneur ce qu'elle lui est. Cette manifestation doit se faire sans travail et sans recherche. Tenez-vous devant lui avec la volonté d'être ainsi à sa disposition. Contentez-vous d'un regard de l'âme vers lui, de temps à autre, dans cette intention.

Quand les distractions viennent, tâchez, de temps à autre, de les écarter doucement et sans inquiétude, par un paisible regard vers Celui à qui vous appartenez. Dans le cours de la journée, la même chose: de temps en temps un regard, sans effort, mais dans la vue d'être à lui et dans la vue de votre pauvreté et misère. Ne cherchez pas davantage.

Dans la direction envers notre bon Maître, la même chose; qu'il vous dirige à sa façon, ne lui prescrivez rien; ne vous formez pas une idée de ce que cela doit être; contentez-vous d'être devant lui, tout entier à sa disposition, vous abandonnant à sa conduite, comme un aveugle, sans chercher trop à lui parler, ni à l'entendre parler; soyez à sa disposition, abandonné à sa conduite, mettant sans cesse toute votre confiance en lui seul.

Continuez à vous conduire envers votre supérieur comme vous faites. Ne craignez rien, je n'écouterai pas tout ce qu'il me dira pour être déchargé; je le connais aussi bien que vous. Ce sont peut-être vos tracasseries avec M. Blanpin dans l'intérieur de la communauté qui lui ont fait désirer d'être déchargé. Faites ce qui est en vous pour lui donner la consolation et la paix.

Le cher M. Blanpin est un enfant du bon Dieu, extrêmement simple et très bon. Votre caractère seul est la cause de ce mal. Ne vous en tourmentez pas, cela ne durera pas. Ayez avec lui le moins de rapports possible; cependant, ne le fuyez pas, et n'ayez pas l'air d'éviter ces rapports. Tâchez

en tout de le soulager. Vous ne sauriez croire quelle peine c'est pour une bonne âme fervente d'avoir ces oppositions. C'est un moment de tentation pour lui. Ce moment passera et il sera très bon.

Je vais parler à M. Le Vavasseur des observations que vous me faites.

Ne m'en voulez pas de vous avoir laissé si longtemps sans réponse. Il y a cinq semaines à peu près que j'ai reçu votre lettre, pas même si longtemps encore, et depuis un mois je suis misérable par une névralgie à la tête, accompagnée d'abord par un dégoût extrême de toute nourriture. Cela m'est venu d'abord par le charbon de terre que je brûlais dans ma chambre, et ensuite par le froid qui m'a saisi la tête. Cela va bien maintenant ; je suis tout à fait remis ; mais pendant tout ce temps de misère, j'ai tout négligé, étant incapable de m'occuper sérieusement.

Écrivez-moi souvent.

Tout à vous en la charité du très saint Cœur.

F. Libermann
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

Se laisser à l'Esprit

à M. Blanpin [1]

M. Blanpin[2] *travaille à Bourbon avec M. Collin. Il a aussi du mal à s'entendre avec son confrère et s'en est ouvert à Libermann qui dédramatise ses difficultés et le relance dans son apostolat. «* […] Heureux missionnaire dont les instants sont pris pour le travail du salut des âmes. *» Depuis sa cellule qui lui sert de bureau, à La Neuville, Libermann rêve d'apostolat sur le terrain avec ses missionnaires.*

Nous omettons toute la première partie de la lettre, qui traite des problèmes familiaux, en particulier de la maman de M. Blanpin et des questions d'héritage. Nous ne donnons que la fin de la lettre avec cette très belle métaphore du navire sur les rôles respectifs de l'Esprit Saint, de l'âme, du cœur et de l'esprit de l'homme.

Avril 1845

Mon cher enfant et bien-aimé frère,

Ne vous plaignez pas du peu de temps que vous avez pour l'oraison et l'étude, heureux missionnaire dont les instants sont pris pour le travail du salut des âmes. Vous êtes bien plus à féliciter qu'à plaindre ; c'est un grand bonheur que je n'ai pas. Moi aussi, je n'ai pas un instant dans

[1] N.D. VII, *pp. 144 148.*
[2] *Voir index.*

la journée pour m'occuper de ma pauvre âme, ni pour étudier. Et qu'est-ce qui m'occupe? Des lettres. Ce sont des choses qui ne vont jamais directement au salut des âmes. Votre vie se passe à sauver des âmes, et la mienne à faire des combinaisons. Moi, je ressemble au secrétaire d'un grand banquier: il fait bien des chiffres, il régularise bien des comptes, il calcule des millions, il combine de belles spéculations de commerce; mais tout cela est purement spéculatif pour lui: d'autres ramassent les sommes qu'il a calculées, prennent les fruits de ses spéculations; il sort de son bureau et il n'a quelquefois pas le sou à la poche. Voilà mon fait. Je calcule, je spécule, je combine ce que vous gagnez; et moi j'ai les poches vides, heureux si, au grand jour, Notre Seigneur me fait miséricorde, car bien certainement, je viendrai là sans mérite; tandis que vous autres, vous sauvez des âmes: quel bonheur! Soyez donc tranquille et ne vous inquiétez pas si vous ne pouvez pas bien faire votre oraison, si vous avez quelque misère; soyez seulement fidèle à Dieu dans vos exercices de règle. Vous souffrez pour l'amour de Dieu et moi je souffre de la migraine, voilà tout. Vos peines sont inhérentes à votre vie apostolique et en découlent, et moi, je souffre, parce que je suis un pécheur, et voilà tout. Souffrez avec patience et avec amour.

Ne soyez pas inquiet sur vos répugnances avec M. Collin: vous les dominerez peu à peu; d'ailleurs, l'arrivée des nouveaux confrères donnera plus de facilité.

Pour votre manière d'agir en général. Un navire a ses voiles et son gouvernail. Le vent souffle dans la voile et fait marcher le navire vers la direction qu'il doit prendre; c'est donc par les voiles qu'il marche et qu'il prend une direction générale; cependant, cette direction serait trop vague et pourrait parfois égarer le navire sur la ligne qu'il doit prendre, sans s'en écarter du tout. Votre âme est le navire, le cœur représente la voile, l'Esprit Saint est le vent; il souffle dans votre volonté et l'âme marche, et elle marche vers le but que Dieu se propose; votre esprit est le gouvernail qui doit empêcher que, dans la force et la vivacité du mouvement donné à votre cœur, vous ne sortiez de la ligne directe et déterminée par la divine Bonté. Ayez une attention douce et calme de l'esprit à ce que vous dites et faites. Cette attention est une attention entièrement soumise à la divine volonté. Le mérite et la sainteté de l'acte résident dans le mouvement de

la volonté. L'action de l'esprit est une action directrice qui empêche la volonté, le cœur de sortir de la direction exacte, que la prudence chrétienne demande pour l'accomplissement parfait du bon plaisir de Dieu.

Du reste, ne soyez pas étonné de ces choses qui se passent en vous ; vous n'êtes pas encore formé, peu à peu vous deviendrez plus calme.

À Dieu, cher frère. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann
Prêtre du Saint Cœur de Marie

De la mauvaise interprétation de la maturité
à M. Blanpin [1]

Cette lettre du P. Libermann au P. Blanpin [2] *est une leçon de psychologie et de sagesse ; le P. Blanpin, le miraculé de Mère Makrena deux ans plus tôt, est passé de l'état (spirituel) d'enfant à l'état d'adulte sans la transition de l'adolescence ; de là suit qu'il n'a pas conservé les vertus de l'enfance, mais s'est fait une fausse idée de la vraie liberté qu'il pensait avoir découverte : mais ce n'était qu'indépendante autosuffisance, source d'irritation contre les autres, de raideur de jugement et d'intolérance : la vie de communauté des missionnaires de la Réunion en souffre. À quoi le P. Libermann propose un comportement plus évangélique.*

Notre-Dame du Gard, 18 juin 1848

Mon bien cher Confrère,

Je vous ai écrit une petite lettre du Séminaire du Saint-Esprit, et ne pouvais alors répondre à une de vos anciennes à laquelle je devais vous répondre. C'est un peu tard que je réponds, mais j'ai pensé que Marie, notre bonne Mère, vous dira dans le fond du cœur ce que j'avais à vous dire jusqu'à ce que j'eusse la possibilité de vous écrire moi-même à ce sujet.

Vous éprouvez toujours les mêmes dispositions, vous ne voulez, vous ne pouvez plus être *enfant*, vous commencez à devenir un *homme.* Je vous ai

---

[1] N.D. X, *pp. 227-236.*
[2] *Voir index.*

déjà dit quand vous étiez avec moi que le fond de votre pensée était vrai et que cependant vous aviez besoin de veiller pour écarter les défauts, imperfections et exagérations qui pourraient se glisser dans l'application pratique du principe.

Je crois que vous auriez tort de rougir de votre conduite passée ; elle avait certainement son mérite par la simplicité, l'humilité et la pureté d'intention dont elle était animée. Je crois que votre âme était agréable à Dieu et qu'il entrait dans l'ordre de la divine volonté que vous fissiez comme vous fîtes. Je crois aussi qu'actuellement ce temps est passé et que la ligne de votre conduite doit être différente. Ce qui était bon, il y a cinq ans, ne vaudrait plus rien maintenant.

D'après les observations générales que j'ai faites, j'ai remarqué que telle est ordinairement la conduite de Dieu sur les âmes. Dans les commencements, il leur laisse un je ne sais quoi de timide et de réservé qui leur donne cette docilité et ce besoin même de docilité pour les former à l'œuvre à laquelle sa divine Providence les applique. À un temps donné, ils sortent peu à peu de cette enfance, et finissent par devenir hommes. Mais comme ils entrent dans cet état par gradation, ils s'y établissent sans entraînement, ils conservent un certain équilibre entre les extrêmes, ils agissent avec la vigueur de l'homme, et ils y joignent la douceur, la simplicité et la modération de l'enfance. En un mot, ils conservent les bonnes qualités de l'enfance qui deviennent des vertus dans leurs âmes et ils prennent les qualités de l'homme.

Cette jonction de tout ce qu'il y a de bon et de saint dans les dispositions qui restent de l'enfance avec les bonnes qualités de l'état d'un homme fait, forme de nous les vrais serviteurs de Dieu, les bons et excellents chrétiens, les hommes apostoliques. On est fort, on juge des choses par sa raison aidée de la grâce, et cette raison est calme, forte et modérée : pas de rigueur dans nos jugements, pas de ténacité à nos idées, pas de préventions dans nos pensées, pas de violence dans l'action de notre imagination ; on est homme, maître de soi-même, de sa pensée, de son imagination. On conserve toute la vivacité du sentiment, notre âme reste impressionnable, mais les sensations ne frappent pas outre mesure notre imagination et l'impression ne nous domine pas. Tout cela provient de ce qu'on a pris sa croissance peu à peu et de ce qu'on est arrivé à l'état d'homme par degrés et en

conservant dans l'intime de l'âme, l'humilité, le domaine sur les passions et la docilité à la grâce divine par une certaine défiance de nous-mêmes et une souplesse de l'âme en la présence de Dieu.

L'esprit est libre de toute entrave, il est libre de soi-même et des impressions provenant des concupiscences diverses, impressions qui deviennent tyranniques pour notre intelligence, lui voilent le vrai jour sur les objets qu'elle envisage, l'exaltent et la raidissent. Cette liberté de l'esprit, débarrassé des impressions des diverses concupiscences et passions, lui donne, ou plutôt lui conserve cette belle simplicité qui est une des plus grandes qualités des bons esprits. Elle suppose la douceur, le calme, la modération dans les jugements ; et par là, l'âme se maintient dans la charité de Jésus-Christ, la fidélité aux grâces divines, l'abnégation de soi-même et l'humilité véritable. Cependant l'âme conserve une grande vigueur dans son action et l'imagination une admirable fécondité, mais toute animée et imprégnée de l'amour de Jésus et de Marie.

Pour vous, mon cher ami, je ne vous reproche pas de manquer de toutes ces qualités de l'homme fait, et vous faites trop abstraction de votre état surnaturel, de l'exigence de cette abnégation de nous-mêmes que le Sauveur demande de nous ; je pense que vous ne faites pas assez attention aux vertus qui doivent modifier en nous ce que la nature d'un homme formé contient de défectueux. Vous êtes trop entraîné comme par un torrent, et trop entier dans cet entraînement de vos idées. Ceci provient de ce que le changement s'est opéré en vous trop brusquement ; vous étiez enfant, et vous êtes devenu homme subitement, sans passer par une espèce d'adolescence qui est de la plus grande importance. Par suite de cette transformation subite, votre esprit livré sans transition à un état de choses nouveau, a été emporté trop loin ; étant entré dans un ordre d'idées et d'habitudes nouvelles, sans aucune gradation, il est tout naturel que vous vous soyez exagéré les choses ; il était très difficile que vous ayez pu vous garantir contre cette exagération et cet entraînement. Un des principes de cette exagération était dans la honte que vous aviez ou au moins le regret profond de votre conduite passée. Par suite, vous aviez à tâche de vous élever dans la voie opposée, et je suis dans l'intime persuasion que vous avez sauté trop loin, que cet entraînement vous a jeté au-delà des bornes que l'esprit chrétien prescrit.

Voici en quoi. Vous ne faisiez rien auparavant que par le jugement d'autrui; c'était le temps de l'enfance. Vous voulez être homme et vous vous livrez trop, vous vous fondez trop sur votre propre lumière, vous tenez trop à votre propre jugement. L'humilité chrétienne demande une certaine défiance de notre propre esprit, non pas dans le sens qu'il faille être hésitant, qu'il faille sans cesse avoir recours aux lumières d'autrui; ce serait être enfant (*estote parvuli non sensibus*), mais que, tout en conservant la force mâle de notre esprit pour juger des choses, nous y avons cependant le calme et la souplesse pour ne pas nous raidir dans nos propres idées et pour les modifier, abandonner même, par les lumières que nous apportent les idées d'autrui. (Par erreur, j'ai pris du papier fin. Je n'ai pas le temps de recommencer, je vais donc continuer sur la page suivante, ne pouvant me rendre lisible sur celle-ci.)

Par suite de cette subite et imprévue transformation, vous éprouvez un entraînement extrême pour l'indépendance. Je vous dis en ami, mais en ami de cœur, en ami intime, que cet entraînement vous met dans le plus grand danger. L'exagération sur cet article est d'un péril imminent parce qu'il touche et ébranle le principe fondamental de la religion chrétienne. Il y a là, en présence, deux principes : d'un côté, le principe du christianisme et qui demande la soumission de l'intelligence par la foi, et la soumission de la volonté par la charité ; de l'autre côté, le principe de la nature corrompue : l'indépendance de l'intelligence, l'indépendance de la volonté. Cette double indépendance est le *non serviam* de l'impie [3], et n'a pour principe que la concupiscence de la superbe qui nous porte à mettre le centre de notre existence en nous-mêmes, et non en Dieu, et à tirer de notre propre fonds le principe de l'action de notre intelligence et de notre volonté avec une indépendance complète de tout principe qui n'est pas nous-mêmes. Telle est dans toute sa plénitude la tendance que donne à notre âme la superbe ; tendance très mauvaise et dont les effets sont effrayants.

Le principe de la foi, tout en laissant à notre intelligence et à notre volonté leur liberté naturelle, veut cependant que de leur libre choix elles subissent les influences de la lumière et des volontés divines et même,

[3] « Je ne servirai pas » *(Jér. 2,20).*

jusqu'à un certain point et raisonnablement, les lumières et les volontés humaines. Cette soumission de notre intelligence et de notre volonté, étant faite par nos volontés libres, nous donne la véritable liberté et forme de nous des hommes parfaits, tandis que l'indépendance de notre intelligence et de notre volonté, nous prive de la véritable liberté, parce que cette tendance d'être indépendant soumet les deux puissances de notre âme à une foule innombrable de passions, d'impressions, de défauts, et à l'imagination; elle nous soumet à toutes sortes d'influences, sans nous laisser le moyen de nous en débarrasser; elle nous soumet non seulement à nos passions, mais à tous ceux qui savent les remuer; elle nous soumet aux événements qui agissent sur nous et nous donne différentes impressions. L'homme indépendant devient dans sa faiblesse le jouet de toutes les créatures et de toutes ses propres sensations.

La liberté est donnée à l'homme par son Créateur; l'indépendance est contre nature et destructive de tous les principes de la foi chrétienne. La tendance violente vers l'indépendance de l'intelligence a produit le protestantisme et la philosophie moderne; la tendance vers l'indépendance, à un degré violent, a produit l'affreux égoïsme du siècle dernier et mène droit à la barbarie, à la sauvagerie et à la destruction de la société humaine. Si tous les hommes existant sur la terre avaient cet entraînement vers l'indépendance de l'intelligence et de la volonté, seulement au degré où il se manifeste dans votre âme, la société ne pourrait plus subsister, et, avant cinquante ans, nous serions arrivés à l'état de barbarie. Voyez ce qui se passe en France: tout le monde veut la liberté, mais il y a une poignée d'hommes qui veulent être indépendants et ils bouleversent tout le pays. S'ils étaient les maîtres, la France serait inondée de sang. Quant au principe religieux, il ne peut exister avec cet esprit d'indépendance, tel que vous le comprenez, le christianisme est détruit de fond en comble. Je crois que votre mal est que vous n'avez pas assez bien saisi la différence entre la liberté et l'indépendance.

La liberté est calme; et l'indépendance turbulente ne peut souffrir aucune barrière ou limite.

Le christianisme est venu apporter la liberté au monde, et en même temps il est venu faire une guerre à mort à l'indépendance, à laquelle il oppose toute la puissance de ses dogmes et toute l'essence de sa morale.

Pour détruire avec plus d'efficacité cette indépendance ou plutôt la tendance que la mauvaise nature nous donne vers cette indépendance, des hommes animés de l'esprit de Dieu et remplis du principe religieux ont établi, dès l'origine de l'Église, la vie de communauté, la vie de religion dans laquelle des mesures rigoureuses étaient prises pour arrêter, dompter dans la nature cet esprit d'indépendance. Ces institutions, les unes plus, les autres moins rigoureuses, ont obtenu, toutes, l'approbation de l'Église et ne peuvent être regardées comme répréhensibles sous ce point de vue. Les blâmer sur ce point, ce serait blâmer l'Église qui les approuve, ce serait blâmer le principe fondamental du christianisme dont ils ne font qu'user avec une sévérité plus grande et un degré plus éminent. Cette sévérité et ce degré éminent d'application des principes religieux contre l'indépendance (telle que je l'entends dans cette lettre), est sans contredit une perfection, étant appliquée et acceptée par chaque membre, de plein gré, avec connaissance de cause, librement et volontairement pour l'amour de Dieu. Si, comme vous savez, je pense que dans le siècle où nous vivons l'application sévère de ce principe religieux contre l'indépendance souffre de grandes difficultés, si les Ordres religieux qui pratiquent ainsi les choses trouvent tant et d'insurmontables oppositions, s'ils choquent et froissent les idées générales, je crois bien certainement que cela provient en partie de ces hommes qui se livrent à cette indépendance d'intelligence et de volonté, en partie de la confusion des idées qui ne distinguent pas la différence entre la liberté et l'indépendance, et en partie des passions qui résultent de cet amour de la liberté et qui sont exploités contre ces corps religieux par les indépendants.

Pour en venir aux conclusions pratiques, d'après ces principes incontestables à tout catholique, voici évidemment ce que mon affection sincère et cordiale, qui vous est bien connue, doit vous observer [*sic*] :

1° Je crois que vous avez exagéré le principe de la liberté de l'homme, soit par suite de cet entraînement subit dont je vous ai parlé plus haut, soit par différents froissements et une certaine effervescence de l'imagination qui prit feu à la première lueur d'un ordre d'idées auxquelles vous étiez étranger auparavant. Cette exagération de principe vous a amené à confondre la liberté avec cette indépendance dont je vous ai expliqué plus haut la nature, la source et les effets.

2° À la suite de cette espèce de transformation subite opérée en vous, l'amour-propre qui ne meurt pas en nous, s'est éveillé, il a pris un certain degré de force, et joint à votre grande sensibilité et impressionnabilité, a produit un effet d'exaltation ou d'excitation dans l'imagination, comme il arrive toujours dans ces cas. Comme cette excitation a pour objet une idée d'opposition, de là elle doit être et est réellement irritante. De là toutes les saillies d'idées qui viennent à l'imagination, toutes ces sensations sont toujours des irritations, irritation contre les principes, les personnes et les choses. Vous êtes plus porté au jugement, à la condamnation de répulsion, qu'à un sentiment de pacification, de douceur, d'affection et de modération. Cette position de l'âme n'est pas une position chrétienne; le sentiment chrétien est essentiellement charité, et par conséquent, paix, douceur, conciliation, affection, etc. Réfléchissez bien à cette observation: en l'approfondissant, vous apprendrez à sonder la nature du sentiment qui préoccupe le fond de votre âme. Cette excitation doit mettre votre âme dans de grandes peines et y produire des ébranlements profondément douloureux.

3° Par suite de cette confusion d'idées et de cette excitation irritante, vous entrez dans une voie pleine de périls pour votre âme, pleine de rigueur envers les autres. Pleine de dangers pour vous: quoique en réalité vous ne soyez engagé qu'à demi, et avec certaines réserves dans l'indépendance que je vous ai signalée, il n'est cependant pas moins certain que la voie où vous tendez à vous engager, est au moins en dehors de la charité pour l'action du cœur. De plus, elle met en jeu toute la puissance de l'orgueil si malheureusement enraciné dans nos cœurs à nous tous, et mène plus ou moins à l'égoïsme intellectuel et moral.

Pleine de rigueur pour les autres: si vous examinez bien, vous verrez que vous êtes dur pour ceux qui ne sont pas de votre avis. Cette dureté doit même aller jusqu'à la haine et à l'intolérance dans certaines circonstances, et par rapport à certaines personnes. Prenez pour point de départ, pour principe central de votre conduite, l'esprit chrétien, le saint Évangile, et vous verrez que ces phénomènes n'existeront plus dans votre âme. Un autre moyen: prenez pour principe d'action, votre cœur et non votre esprit. Le mouvement premier de notre action vient du cœur, et l'intelligence n'a qu'à diriger ce mouvement.

4° Arrivant à une pratique plus spéciale et plus déterminée, je vous donnerai les conseils suivants :

I. Défiez-vous du mouvement qui vous agite, ne jugez et n'agissez jamais d'après ces mouvements exaltés, agités ; d'après les sentiments âpres, durs, irritants ; d'après les pensées qui sentent la présence d'un mouvement d'amour-propre.

II. Fortifiez en vous le principe de la foi, de l'humilité et de la charité. À quoi vous servira-t-il d'avoir acquis cette indépendance, supposé qu'elle soit bonne et excellente, si vous y perdez l'humilité et la charité ? En faisant cette conquête, vous acquérez un objet naturel et humain ; supposons que c'est une perfection, ce ne sera jamais qu'une perfection humaine, en perdant la perfection surnaturelle de la foi qui est stable et solide. Il est certain, abstraction faite du mal inhérent à cette idée d'indépendance, il est certain, dis-je, que votre âme étant tant préoccupée de cet objet, perd de vue sa propre perfection surnaturelle, et la pratique des vertus qui lui appartiennent. Ne vous préoccupez donc plus de cette idée : vous n'avez pas à craindre désormais de retomber dans une trop grande sujétion, dans une trop grande dépendance d'esprit et de volonté qui puisse nuire à votre ministère. Laissez donc cette pensée et occupez-vous tout entier à gagner les vertus essentielles du christianisme et du sacerdoce.

III. Ayez le cœur et l'esprit libres avec calme, douceur et charité ; jugez des personnes et des choses avec ce calme, cette douceur et cette charité, soyez indépendant de toute passion, de toute impression ; soumettez votre âme à la volonté divine, quelle qu'elle soit, quelque pénible qu'elle vous soit ; assujettissez votre âme à l'influence des vertus chrétiennes et sacerdotales ; à l'humilité, à l'abnégation, etc., à l'influence des exigences de vos rapports avec les hommes ; soyez condescendant avec tous. Si les autres sont obligés à avoir de la condescendance avec vous, c'est que vous êtes le plus faible, et ce sont eux qui sont libres. Si c'est vous qui condescendez, c'est vous qui êtes le plus fort, c'est vous qui êtes libre.

IV. Quant aux Jésuites, je ne crois pas qu'on puisse blâmer les règles et constitutions qui les gouvernent, ni par conséquent l'obéissance rigoureuse qu'ils pratiquent, puisque le Saint-Siège les approuve sur ces points. S'il est vrai de dire que notre siècle ne supporte plus cette organisation, et que cette obéissance rigoureuse ne va plus aux esprits au moment actuel, ce n'est pas une raison pour les blâmer, puisqu'il faudrait une constitution pontificale pour réformer leurs constitutions, ils ne le peuvent d'eux-mêmes. Pour les autres reproches qu'on leur fait, nous ne sommes pas en droit de nous irriter contre eux plus que contre un particulier qui ferait mal ; nous le devons d'autant moins, que la majorité au moins de leur nombre agissent avec une intention très pure. Oubliez donc les Jésuites, et laissez-les faire comme ils le jugent à propos ; faisons, nous, comme nous croyons devoir faire et laissons aux autres le soin d'agir, eux aussi, comme ils le jugent convenable. Ne soyons pas intolérants ; c'est à chacun de répondre devant Dieu de ses actes.

V. M. Le Vavasseur. Il m'a dit peu de choses de vous, mais ce qu'il me dit est à votre louange, et en des termes très bons et affectueux. Il ne paraît en aucune manière vouloir exercer sur vous l'influence que vous craignez. Ne le jugez donc pas avec tant de sévérité, ne vous laissez pas aller à cette répugnance et à cette défiance à son égard ; agissez avec lui avec douceur et charité ; vivez en bonne harmonie avec lui ; cela est urgent pour la paix de votre âme, pour le bien de nos pauvres Noirs et pour l'édification de tout le monde.

Adieu, mon bien cher ami.

Vous voyez combien je dois vous aimer, et combien ma confiance doit être grande en vous, pour que je vous dise tout ce que je vous dis avec tant de franchise.

Adieu, tout à vous.

F. Libermann
Prêtre du Saint-Cœur-de-Marie

Dernières conférences spirituelles du V. Père au noviciat du Gard
en mars et avril 1851 [1]

Le texte dont nous présentons quelques extraits provient de l'analyse faite par un ancien novice des derniers entretiens spirituels de notre V. Père au noviciat de Notre-Dame-du-Gard, peu de temps avant sa mort. Bien que nous n'osions pas tout à fait garantir l'entière et parfaite exactitude de cette analyse, cependant on y reconnaît facilement la doctrine de notre V. Père, ses manières de dire et souvent même ses propres expressions (note du P. Delaplace [2]*)*

Étude sainte de la sainteté

[…] La grâce [de la sainteté] ne peut agir sans notre coopération; elle est liée pendant notre enfance et ne se développe que lorsque nous devenons capables d'y acquiescer et que nous y acquiesçons réellement. Ici se manifestent deux états de l'âme: l'union contemplative, l'action pratique, qui sont ce qui donne ouverture au développement de la grâce sanctifiante.

1° L'union contemplative. C'est cette soif de Notre-Seigneur, ce besoin que nous sentons d'aller chercher en lui la lumière et la force dont nous avons en nous le germe et qui prennent leur développement par ce rapport direct qui s'établit entre Notre-Seigneur et nous.

[1] N.D. XIII, *pp. 686-711.*
[2] *N.B. – Le P. Delaplace, qui était alors employé en second au noviciat et qui a aussi entendu ces dernières conférences, les a complétées, en les faisant lithographier (P. Barillec).*

Cette soif ou élévation de l'âme à Dieu, c'est ce qu'on appelle oraison. Donc l'oraison est nécessaire pour la vie de l'âme, comme l'air que nous respirons et la lumière du soleil le sont à la vie du corps.

La nature de cette union contemplative, peut se comparer à l'état d'un enfant qui veut être sans cesse avec sa mère, ne mettant qu'en elle sa confiance et son amour; sans cesse il est prêt à appeler maman. Il y a diverses espèces d'oraisons et chacun [de nous] a la sienne propre dans ses nuances. Pour connaître cette voie par laquelle nous devons marcher, il faut se reporter au temps de la dévotion sensible et remarquer quelles étaient alors nos dispositions spéciales: c'est notre voie, celle où Dieu veut que nous marchions. L'union contemplative n'est pas aussi nécessaire que l'action pratique. Une union contemplative plus parfaite, avec une action pratique moins parfaite constitue une perfection moins grande qu'une action pratique bien parfaite, jointe à une union contemplative qui l'est moins.

L'union contemplative doit dominer naturellement dans les ordres contemplatifs; l'action pratique doit être plus caractéristique dans les missionnaires de Jésus-Christ, Cette action pratique consistera à se sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, sans éprouver de grandes douceurs intérieures habituellement.

De l'union contemplative

Chacun a sa voie particulière, parce que la grâce se prête aux dispositions accidentelles ou permanentes de notre âme pour devenir l'âme de notre âme.

Avant d'arriver à la contemplation, qui est le vrai état d'oraison, on passe habituellement par l'oraison de méditation, qui n'est pas à proprement parler une oraison, mais une préparation à l'oraison, et par l'oraison d'affection, où l'on éprouve des sentiments violents jusqu'à absorber notre âme.

Quant à l'oraison de contemplation, qui est seule véritablement oraison, elle consiste dons un rapport constant et habituel de notre âme avec Dieu. C'est l'exercice de la présence de Dieu, et plus ou moins le sentiment de cette présence. Il y a trois degrés dans l'oraison de contemplation:

1er degré : absorption de l'âme, qui est dégagée de tout ce qui l'environne, qui ne s'occupe que de Dieu seul, suavement et sans violence, comme un petit enfant dans le sein de sa mère ;

2e degré : on n'est pas absorbé en Dieu, mais on y revient sans cesse, sans aucun travail et comme instinctivement, durant ses occupations, de telle sorte qu'on ne peut s'empêcher de penser fréquemment à Dieu, comme un ami pense fréquemment à celui qu'il aime ;

3e degré : on ne revient pas instinctivement à Dieu, il faut un acte pour cela, mais cet acte est facile et agréable.

Ce 3e degré est très favorable à la vie apostolique ; on s'occupe et on n'est pas distrait. Dans cet état il arrive qu'on n'éprouve point de sentiments explicites devant Dieu ; on est là devant lui presque passif, sans souffrir, il est vrai, mais aussi sans jouir ni agir. Dans cet état, on a peine à faire une heure d'oraison ; on aime mieux jeter un regard sur une pensée et agir à l'extérieur. Cette action extérieure contribue alors en quelque sorte à favoriser l'oraison, comme la promenade ou tout autre exercice modéré favorise la digestion.

Quoique l'union contemplative ne soit pas aussi parfaite que l'action pratique, cependant il faut s'y appliquer, parce que sans elle on ne peut réussir facilement dans l'action pratique ; et l'action pratique n'est bonne qu'autant que l'union contemplative y est jointe.

De l'union pratique

L'action ou union pratique consiste à se dépouiller de ses impressions naturelles pour ouvrir son âme aux impressions divines. Tandis que l'âme est esclave de ses impressions naturelles, elle est comme un corps opaque et ne laisse point d'entrée à la lumière surnaturelle de la vérité.

Au contraire, dès que nous dominons ces impressions naturelles et que nous sommes tout appliqués à recevoir les communications divines et à agir, alors notre âme acquiert le mouvement ou la vie ; elle devient spirituelle et transparente, de même nature que la vérité divine qui alors

s'infiltre en elle sans obstacle et comme naturellement. On a en soi la surabondance de vérité, on respire la vérité, on s'en nourrit, on voit les choses de Dieu sans effort et clairement, parce que notre âme est dans son élément, la lumière divine.

Il y a deux choses à faire dans cette action pratique ou cette union pratique avec Dieu.

1 - La première est de réprimer les impressions naturelles qui sont de trois genres :

- Les impressions actuelles des sens ;
- Les impressions morales qui ont rapport au passé ou à l'avenir, dans le même ordre que les impressions des sens pour l'actualité ; ce n'est pas autre chose que cette même impression des sens qui se reproduit par le fait de l'imagination, laquelle va prendre ses impressions dans le passé ou l'avenir ;
- Les impressions purement intellectuelles, comme l'orgueil ou l'amour-propre.

La deuxième chose à faire est de se laisser impressionner par la grâce divine, qui tend sans cesse à nous infuser la foi et l'amour, double élément de la vie surnaturelle.

Il faut travailler à l'union contemplative et à l'union pratique conjointement, pour leur perfection mutuelle et leur réunion, à l'effet de former la vie complète.

On peut avoir des distractions dans l'oraison sans cesser d'être uni à Dieu. Souvent, il arrive qu'on est tout embrouillé dans son oraison ; non seulement on ne peut pas se rendre compte de ce que l'on fait ; on ne sait même pas si l'on fait quelque chose ; on est dans une passivité qui fait croire que la besogne ne marche pas, que l'on entrave l'œuvre de Dieu. Eh bien ! C'est alors peut-être que l'action divine est plus efficace, parce qu'elle a plus d'empire sur nous, qu'elle agit presque seule, et on le remarque bien

lorsque, à la suite d'une oraison de ce genre, on se sent éclairé et fortifié pour faire le bien.

Une remarque capitale, c'est de ne point donner prise aux mouvements de l'amour-propre dans notre oraison ; il faut se persuader intimement et voir par expérience que, par soi-même, on n'est pas capable d'un lambeau d'oraison, que c'est le fait de la seule miséricorde divine qui, en descendant vers nous, veut bien nous mettre en communication avec elle.

Un texte de la Sainte Écriture, qui prouve bien que l'union pratique consiste à réprimer la nature et à se laisser impressionner par la grâce, est celui-ci : *Abnega temetipsum, tolle crucem tuam et sequere me. – Abnega temetipsum* [3], se renoncer soi-même, c'est-à-dire ne tenir aucun compte de soi-même ; bannir toutes ses impressions naturelles, pour chercher à ne plaire qu'à Dieu seul. *Tolle crucem tuam.* Bien loin d'écouter ses aises, il faut au contraire ouvrir les ailes de la foi pour voler au-devant des peines et des croix. Il faut les prendre sur soi sans ménagement, ces croix, assurés que Dieu nous sera en aide et nous attirera là-haut où il a été suspendu. *Et sequere me.* En agissant ainsi, on suit Notre-Seigneur, on l'imite. Et alors pour se soutenir et ne pas s'égarer, ne jamais le perdre de vue, puisqu'il est toujours dans le chemin devant nous, portant le premier la croix, une immense croix et se retournant souvent en arrière pour nous aider à porter la nôtre, la porter lui-même tout à fait et nous faire abonder de joie au milieu des tribulations.

Il faut que tout notre être soit uni à Dieu et cela ne se peut que par l'union pratique.

Mundus me non cognovit [4]. Pourquoi Notre-Seigneur appelle-t-il les hommes *mundus* ? Parce que les hommes s'appliquent tellement à la jouissance des choses naturelles, qui sont dans le monde, que leur âme en est toute imprégnée ; elle est identifiée, pour ainsi dire, avec ce monde, ces créatures naturelles. Or notre esprit ne peut être à deux choses à la fois,

[3] « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix chaque jour, et qu'il me suive » *(Lc 9,23 ; Mc 8,34 ; Mt 16,24).*
[4] « Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu » *(Jn 17,25).*

au naturel et au surnaturel : *nemo potest duobus dominis servire* [5]. Saint Paul dit : *Homo carnalis non intelligit quæ Dei sunt, sed homo spiritualis dijudicat omnia* [6]. Ce mot *dijudicat* signifie qu'il a le tact des choses surnaturelles et non seulement des lumières ou notions passagères, comme on a dans l'oraison, mais qui s'en vont et laissent l'esprit se disloquer.

Toute cette action pratique se comprendra mieux par des comparaisons. Voyons comment agit le monde, comment il a agi sur nous, comment nous devons en triompher.

1° Comment agit le monde. Il est tout entier à son affaire et la connaît à merveille. Les fils du siècle ont plus de sagesse, dit Notre-Seigneur, que les enfants de Dieu, c'est-à-dire qu'ils connaissent mieux leurs affaires.
Un diplomate possède sa science merveilleusement et s'y applique sans relâche et avec goût ; c'est sa vie à lui ; il a besoin de cela. Les ouvriers, chacun en son genre, les artistes savent juger de suite de l'objet de leur art, mais ils s'y adonnent aussi tout entiers. Il faut arriver au point de nous identifier de la même façon avec la science du salut, de telle sorte que nous marchions bien sans avoir besoin d'y réfléchir beaucoup.

2° Comment le monde nous a dominés. Si nous n'étions pas nés dans le péché ou si la grâce du baptême, en guérissant notre âme, ne l'avait pas laissée comme en écharpe, nous aurions triomphé du monde et tout eût été réglé en nous. Mais nous sommes nés dans le péché et, après avoir reçu le germe du salut, nous sommes restés bien informes encore. Le péché nous a subjugués, tyrannisés ; nous aussi nous lui avons donné prise…

Étude constante de la sainteté

La 3e qualité de l'étude de la sainteté est la constance. Nous avons déjà dit qu'il faut étudier la sainteté pratiquement et saintement ; mainte-

---

[5] « Personne ne peut servir deux maîtres » *(Mt 6,24 ; Lc 16,13).*
[6] « L'homme psychique n'accueille pas ce qui est de l'Esprit de Dieu. […] L'homme spirituel au contraire juge de tout » *(1 Co 3,14-15).*

nant, que ce mot constamment ne nous effraie pas; ne regardons pas cela comme une rude besogne. L'étude de la sainteté est plutôt un délassement qu'une peine: *Jugum meum suave est et onus meum leve* [7], a dit le Maître; qu'on ne s'effarouche donc pas à la pensée des sacrifices qu'il faudra faire constamment. S'ils sont impossibles à la nature qu'ils tendent à briser, la grâce qui est conférée donne la force pour cela et fait même goûter une joie douce et sainte dans ces sacrifices, de quelque nature qu'ils soient. On trouve même une saveur délectable au fond de l'âme, alors que la surface est livrée à la sécheresse, à l'angoisse et aux désolations spirituelles.

La sainteté coûte à ceux qui ne s'y adonnent qu'à moitié et qui se trouvent toujours à l'étroit; ceux au contraire qui y vont généreusement trouvent d'ineffables délices, des joies toutes pures que la nature ne peut comprendre: *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* [8].

Rien n'arrête dans la voie parce que c'est la grâce qui porte. L'âme est comme un vaisseau ballotté en pleine mer et qui est poussé par le vent. La marche dans la voie spirituelle est semblable à un voyageur qui va gravir une montagne; s'il va doucement, il sera brisé d'accablement; si au contraire, il prend son âme à deux mains et va généreusement, il est arrivé au haut, presque sans avoir ressenti sa peine [9].

C'est ainsi qu'il faut faire dans la vie spirituelle: sacrifier, sacrifier toujours, et complètement, et généreusement: les demi-sacrifices, sur lesquels on marchande, sont accablants et les sacrifices complets sont suaves.

Cependant il ne faut pas se faire illusion; notre pauvre nature est là qui nous donnera quelque embarras malgré tout; mais aussi triomphe-t-on de ces embarras comme de tout le reste. Ce sont la faiblesse du cœur, l'imagination, l'amour-propre.

[7] « Mon joug est doux et mon fardeau léger » *(Mt 11,30).*

[8] « Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur » *(Ps 33,9).*

[9] *Le Vénéré Père, dans son pèlerinage à Lorette, se trouvait fatigué au pied d'une montagne; il frappe du bâton en disant: qu'est ce que cela signifie? Prends l'élan, et arrive au haut, sans avoir ressenti de peine (raconté par lui-même)..*

1° Faiblesse du cœur. On se sentira déconcerté devant les sacrifices : quoi ! Toujours des épreuves et des épreuves progressives ! Alors, prenons l'élan : allons donc, mon âme, est-ce que tu n'a pas la grâce ? Tu n'auras pas encore résisté jusqu'au sang et la mort de la croix. Allons ! J'en ferais bien plus encore avec la grâce de mon Dieu ! Une mortification bien appliquée ou le simple élan de l'âme la réveille, la dégourdit et nous met à flot, et nous allons mieux que jamais. Le souvenir d'une action semblable de Notre-Seigneur ou d'un saint produit aussi cet effet.

Il faut remarquer que souvent, après une oraison, Notre-Seigneur présente l'occasion pratique, comme s'il disait par exemple : Mon enfant, je viens éprouver ta fidélité, mais ne crains pas, je suis là pour t'aider !

Un second remède contre la faiblesse du cœur, c'est d'aller tout dire à son directeur. Lorsqu'on se voit faiblir dans quelque vertu, la charité par exemple, allons de suite trouver notre directeur, et plusieurs fois, s'il en est besoin.

2° L'imagination a deux effets, le trouble, l'illusion. L'imagination bâtissant en l'air comme on bâtit des châteaux en Espagne, l'âme se sent de plus en plus vide par ce travail de l'esprit ; elle se trouble alors et cherche à remplir ce vide par la contention. La contention, toujours mauvaise, consiste à vouloir emporter une vertu, un bien spirituel, comme d'assaut, par ses seuls efforts naturels ; on croit bien faire, et ces efforts étant inefficaces, le trouble s'augmente de plus en plus ; on s'épuise en vains efforts et l'on ne fait que s'enfoncer davantage.

Nous ne pouvons trop nous convaincre, du fond du cœur, que nous ne pouvons rien par nous-mêmes dans l'ordre surnaturel, rien rectifier en nous de défectueux. Ni raideur, ni animosité ! Nous ne pouvons même pas faire un seul acte véritable d'humilité. On ne peut que se fatiguer et se mettre hors d'haleine en pure perte.

Ce qu'il faut faire, au lieu de se laisser aller à la contention, c'est de n'espérer qu'en la bonté et miséricorde divine ; mais aussi y espérer solidement, de toute son âme. C'est un père infiniment bon, qui n'a rien tant à cœur que de pouvoir glisser ses bienfaits dans l'âme de ses enfants

aveugles, qui n'y font pas attention et s'en éloignent. Souvent le bon Dieu, touché de compassion pour les âmes qui se donnent du mal par la contention, leur envoie la lumière, et cela va bien alors.

L'illusion consiste ici à se croire dans le bon chemin et bien avancé en vertu, tandis qu'il n'y a que du factice, c'est-à-dire que tout cela ne se trouve que dans l'imagination.

3° L'amour-propre a aussi son siège dans l'imagination ; on n'est gonflé que parce qu'on n'est pas présent à soi-même et à Dieu ; car, lorsqu'on se voit tel que l'on est, on se méprise et l'on n'est nullement tenté de se croire quelque chose par soi-même. Demeurer donc en face de soi-même et de Dieu pour éviter ces divagations de l'amour-propre. Du reste, il faut mépriser l'amour-propre auquel la volonté n'a pas de part.

Une oraison confiante dans la disponibilité à l'Esprit
à François-Xavier Libermann [1]

Cette lettre a été écrite moins d'un an avant la mort de Libermann. Son contenu révèle le maître spirituel et surtout son enseignement sur la prière. C'est une longue lettre de 8 pages de direction spirituelle dont nous ne reproduisons ici que la partie qui traite de l'oraison [2].

Elle est adressée à son neveu, François-Xavier Libermann [3], *fils du Dr Samson Libermann. Celui-ci a 21 ans. Il est étudiant spiritain au Gard et s'est ouvert à son oncle des difficultés de sa vie spirituelle et de sa prière. Libermann, pour l'encourager, témoigne ici de sa propre vie d'oraison à ses débuts au séminaire et les conseils qu'il en tire pour un débutant par rapport aux manuels d'oraison.*

Paris, le 4 mai 1851

Mon cher Enfant,

[...] Venons-en maintenant à Courbon [4]. Je vais vous dire ce qui m'est arrivé avec lui. J'ai passé pendant mon long séminaire par une multitude de phases dans l'oraison. J'ai d'abord été dans l'oraison affective, j'ai passé par ses degrés les plus ordinaires comme par les plus intenses; j'ai ensuite passé par ce

[1] N.D. XIII, *pp. 132-133 (130-137).*

[2] *Sur le même sujet, on pourra lire la lettre au P Collin,* N.D. VII, *pp. 31-39.*

[3] *Voir index.*

[4] *M. Courbon, sulpicien, avait rédigé un manuel expliquant l'oraison mentale et ses développements, à l'usage des séminaristes de Saint-Sulpice.*

genre d'oraison que Courbon appelle *présence de Dieu, pure foi* et autres. Dans un moment d'embarras où je me suis trouvé, embarras semblable au vôtre, quoique un peu différent, mon directeur m'a donné à lire Courbon, afin d'éclairer ma voie d'oraison ; eh bien ! Je n'ai rien trouvé d'exact dans aucune des parties décrites par lui, c'est-à-dire, aucune ne décrivait mes différents états, ni les transitions qui me menaient d'un état à l'autre, ni les préparations à ces diverses oraisons. Ce qui m'était applicable ne l'était pas dans l'ordre dans lequel M. Courbon le classe. Ainsi il place certains effets dans tel état, certains autres dans tel autre état d'oraison, et ces effets se trouvaient en moi à la fois, et autres différences de ce genre. Cette lecture me brouilla complètement, et mon directeur me dit de la cesser. Plus tard étant une fois dans un état d'oraison stable, je le relus de nouveau, au moins en partie, et j'ai eu lieu de voir que toutes ces théories tranchées et détaillées sur l'oraison étaient inexactes et plus nuisibles qu'utiles. Il est vrai que la grâce de Dieu s'accommode à notre nature, et par suite il y a une marche générale, des règles générales adaptées à ce qui est commun à tous les naturels divers ; mais arrivé aux détails, on se fourvoie quand on veut donner des règles tranchées bien déterminées, parce qu'il n'y a pas dix âmes qui se ressemblent ; les nuances de l'oraison sont extrêmement diversifiées. Ce sont de beaux plans qu'on trace, plans qui sont arrangés carrément et qu'on trouve justes et rationnels, tant qu'on n'expérimente pas, mais qui en réalité ne sont pas exacts. Je crois qu'il est inutile d'insister davantage sur cela. Regardez vos règles de Courbon comme non avenues, et allez bonnement et simplement votre chemin, avec confiance à la conduite de Dieu et à sa divine bonté.

Tenez-vous humblement devant Dieu dans votre oraison, ayez la bonne volonté de vous unir à Dieu, de vous abandonner à sa miséricorde et de vous sacrifier tout entier à sa gloire ; répétez de temps à autre un acte analogue à cette disposition de votre âme (autant que vous avez la facilité de le faire), cet acte n'a pas même toujours besoin d'être positivement formulé, supportez avec patience votre état de nullité et tenez-vous en paix sans vous amuser à savoir si vous avez marque de vocation pour tel ou tel état d'oraison ; c'est une inutilité très nuisible qui certainement n'est pas dans l'ordre de la volonté de Dieu. Cette vocation et ses marques ne signifient pas grand-chose, et ne sont guère prouvées. Suivez avec droiture, humilité et bonhomie ce que je vous dis, je réponds de tout le reste. [...].

F. Libermann, Sup.



*Le bateau l'*Asie *amène de nouveaux missionnaires.*

- III -

Libermann, animateur de l'esprit missionnaire



Un groupe de missionnaires de Coubango (sud-ouest de l'Angola) reçoit son évêque en tournée (Mgr Keiling, † 30 novembre 1937).

Pour une œuvre difficile et longue, la vie communautaire s'impose
à M. Le Vavasseur

Frédéric Le Vavasseur, Réunionnais, est séminariste à Saint-Sulpice ; il est très ému de la misère des Noirs de son île, esclaves ou affranchis ; certains parlent d'abolition prochaine, d'autres de leur « moralisation » pour la préparer. Le Vavasseur a réussi à intéresser quelques amis au sort de ces Noirs. À la demande du sulpicien M. Gallais[1]*, il a même rédigé un Mémoire à ce sujet*[2]*. Sur le conseil du sulpicien M. Pinault, il a consulté Libermann, fin février 1839, sur son projet de fonder une association, qui serait une «* branche des Eudistes *» et porterait le nom de «* Missionnaires de la Sainte-Croix *».*

Libermann lui répond le 8 mars 1839[3] *pour l'encourager et peut-être pour l'aider à préciser le projet : «* Je suis donc fort de l'avis de M. Pinault [4] pour une vie de congrégation *».*

Nous reproduisons intégralement cette lettre importante que M. Tisserant avait insérée dans son Mémoire dès 1842.

---

[1] *Gallais, Jean-Baptistes, Lucien (1802-1854), du diocèse de Rouen ; enseigne le dogme et le droit à Saint-Sulpice, supérieur du séminaire d'Issy en 1854 ; mort le 17 janvier 1854.*

[2] N.D. II, *pp. 63-67 :* Mémoire *de Le Vavasseur à M. Gallais.*

[3] N.D. I, *pp. 638-641.*

[4] *Pinault, Alexis-Martin (1793-1870), du diocèse de Paris ; à Saint-Sulpice en 1824, prêtre en 1827; à « la Solitude » (année de spiritualité des sulpiciens, à Issy) en 1829 ; professeur à Issy ; mort le 12 mars 1870.*

Vive Jésus et Marie…

Rennes, le 8 mars 1839

Mon très cher frère,

Viriliter age et confortetur cor tuum[5]. J'espère que Notre-Seigneur réalisera le projet qu'il vous a inspiré pour sa très grande gloire, poursuivez-le avec confiance et amour envers Notre-Seigneur ; il a de bons desseins sur le salut de ces pauvres âmes abandonnées jusqu'à ce moment. Je vous conseille donc d'entreprendre cette grande œuvre et de vous y employer sérieusement ; ne comptez pas sur vous ni sur vos industries en cela, ne cherchez à persuader personne, mais laissez agir le Maître de la maison, c'est à lui à choisir les ouvriers qu'il y veut envoyer.

Votre grande occupation doit être maintenant de vous humilier beaucoup devant lui de ce que vous êtes un grand obstacle aux desseins de miséricorde sur ces pauvres âmes qui lui sont si chères. Entrez cependant dans de grands sentiments de confiance et d'amour envers lui et agissez fortement ; ne vous découragez pas des difficultés qui vous seront mises dans le chemin, des reproches, des faux jugements qu'on fera sur vous et votre conduite en tout ce que vous ferez ; on vous traitera de pauvre tête, d'imprudent, d'orgueilleux, et l'on dira cent mille belles choses semblables sur vous, et cela non seulement dans votre pays, mais même à Paris ; même des hommes respectables, vous désapprouveront, vous blâmeront, et traiteront ce dessein d'idée de jeune homme, de folie, et le regarderont comme impossible, car voilà où en sont les hommes les plus sages et les mieux intentionnés ; quand ils voient des difficultés insurmontables selon l'homme, ils regardent la chose comme impossible ; mais, très cher, ne vous laissez pas décourager ni arrêter même un instant.

Si même les hommes les plus pieux et les plus sages s'y opposent, persévérez dans votre projet devant Dieu, car ceux qui ne sentent pas le mouvement intérieur du bon Dieu vers une bonne œuvre semblable, la re-

[5] *Traduction :* « Conduis-toi de façon virile et réconforte ton cœur. »

gardent comme impossible à cause des difficultés. Voilà pourquoi vous avez besoin de vous tenir toujours en Notre-Seigneur dans un grand esprit d'humiliation et d'amour, le laissant faire plutôt que de faire vous-même ; suivez les mouvements qu'il vous donne et les désirs qu'il vous inspire en toute douceur et suavité, paix, amour et dans la plus profonde humilité de votre cœur. Dans toutes les difficultés que vous éprouverez, tenez-vous surtout dans la patience, la douceur, l'humilité et la paix devant Dieu, et à l'égard de ceux qui vous causeront ces difficultés et ces peines.

J'ai proposé la chose [6] à M. le Supérieur des Eudistes ; il en a eu une très grande joie ; il m'a dit qu'il vous recevrait avec le plus grand plaisir et qu'il s'estimerait heureux si la pauvre Congrégation de Jésus et de Marie pouvait entreprendre une œuvre si grande et si agréable à Dieu ; l'avantage pour vous serait très grand, et même pour le bien de la chose, il semble presque indispensable que ce soit une congrégation qui entreprenne une œuvre semblable. Si vous étiez isolés dans le monde, il n'y aurait pas d'ensemble, l'esprit propre s'en mêlerait bientôt et la chose ne serait pas stable. Il y a en outre une foule d'autres raisons ; d'ailleurs il est absolument nécessaire que vous vous prépariez pendant quelques années dans la retraite à un si grand ministère.

Je suis donc fort de l'avis de M. Pinault pour une vie de congrégation ; si le bon Dieu vous tourne vers la nôtre, ce serait une grande consolation pour moi et un grand bien pour cette pauvre Congrégation si inutile en France ; elle pourrait au moins procurer la gloire de Dieu ailleurs. Du reste, nos constitutions seront bonnes et vous n'aurez rien à changer pour votre dessein, elles se prêtent parfaitement à ce projet ; notre esprit n'est rien autre chose que l'esprit apostolique ; et tout dans nos constitutions tend à former un missionnaire fondé uniquement sur l'esprit de Notre-Seigneur et nullement sur aucune autre chose.

Je vous conseille de ne pas encore vous occuper des détails de la règle à suivre. Il suffit que vous ayez à présent une vue générale de la chose ; plus tard, si vous venez avec nous, nous réglerons le particulier, selon

[6] *« La chose » signifie le projet apostolique de Fr. Le Vavasseur pour le service des Noirs.*

qu'il nous sera donné d'en haut, si le bon Dieu vous mène ailleurs, vous le réglerez ailleurs, mais il y aurait du danger à vous en occuper maintenant ; le temps n'est pas encore venu pour cela ; visez en ce moment à vous préparer à un si grand ministère, dans la paix, la douceur et l'humilité intérieures de votre âme et par une vie d'amour et de sainteté, tâchant de vous rendre de plus en plus agréable à Notre-Seigneur et de plus en plus capable d'être un instrument fidèle entre ses mains.

Je ne sais pas pourquoi M. Gallais pense qu'il ne faut pas en parler, voilà pourquoi je ne puis rien vous dire là-dessus. Je vois bien qu'il ne faut pas se presser dans les œuvres de Dieu et laisser faire Dieu plutôt que d'agir nous-même. Cependant, s'il n'y avait pas de raison qui s'y oppose, il n'y aurait pas de mal à en parler, et même en certaine circonstance il le faudrait faire. Mais, comme je vous dis, M. Gallais aura sans doute des raisons, qui me sont inconnues. Si vous mettiez M. Pinault en rapport avec M. Gallais sur cette matière, ils concluraient ensemble ce qu'il y aurait à faire, si je n'avais pas peur de gâter les choses, j'aurais écrit quelques mots là-dessus au très cher M. de la Brunière, mais il faut laisser faire le bon Dieu, je vais cependant dire deux mots là-dessus à M. Pinault et à M. Gallais.

Ne pensez pas encore même au Patron ou à la dédicace de votre œuvre. Laissez-la encore tout simplement entre les mains de Jésus et Marie. Je pencherais aussi pour la croix, qui doit être votre partage. – Adieu, très cher ; que Jésus soit votre refuge, votre espérance et votre amour. – Tout à vous dans le très Saint Amour de Jésus et de Marie.

F. Libermann, acolyte

« Si on ne devait entreprendre dans l'Église que des choses faciles, que serait devenue l'Église ? »

à M. Dupont

Cette lettre est écrite de Rome le 17 août 1840. C'est la première lettre, d'une longue série, de Libermann à Eugène Dupont[1]*, clerc tonsuré, au séminaire d'Issy, candidat potentiel à l'« Œuvre des Noirs ».*

Eugène Dupont, à l'instigation de M. Pinault[2]*, qui ne voit pas clair dans sa vocation, a écrit à Libermann pour lui demander conseil ; déçu par les difficultés rencontrées au séminaire, ne ferait-il pas mieux d'aller chez les eudistes, à Rennes ? Nous donnons la réponse en entier*[3] *tant elle permet, une fois de plus, d'apprécier les qualités de directeur spirituel de Libermann et nous renseigne sur son attitude spirituelle, véritable stratégie mystique : savoir attendre le moment de Dieu : «* [...] lorsqu'on est au pied du mur ; on attend alors avec patience et confiance qu'une issue s'ouvre, puis on continue sa marche comme si rien n'avait été. Voilà comment ont fait saint Paul et les autres apôtres. *»*

N'est-ce pas un bon résumé de son attitude durant toute cette période romaine ? Nous donnons cette lettre en entier.

[1] *Dupont, Marie-Eugène, né en 1821 ; du diocèse de Rouen ; séminaire de Saint-Sulpice en 1839 ; prêtre en 1844 ; date de sa mort ? Nous possédons 23 lettres que Libermann lui a écrites de 1840 à 1848.*

[2] *Pinault, Alexis-Martin (1793-1870), du diocèse de Paris ; à Saint-Sulpice en 1824, prêtre en 1827 ; à « la Solitude » en 1829 ; professeur à Issy ; mort le 12 mars 1870.*

[3] ND II, *pp. 168-172.*

M. Eugène Dupont, clerc tonsuré.

Rome, le 17 août 1840

Très cher frère,

Que la paix et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère remplissent votre âme, et soient le mobile de toutes ses œuvres !

J'ai reçu votre double lettre hier soir ; elle m'est venue de Londres, je ne sais trop comment. J'admire la conduite de Notre-Seigneur sur votre âme. Comme il fait jouer les ressorts de sa divine Providence pour vous vaincre et vous subjuguer dans les moindres choses, et en même temps dans celles qui vous tiennent le plus à cœur ! Vous avez mis une grande ardeur à me faire parvenir vos deux lettres, et vous désiriez vivement une réponse. Cette ardeur et ce désir n'étaient pas mauvais, mais notre admirable Maître a jugé à propos d'y mettre un frein, et il a voulu être seul la réponse à toutes vos demandes. Aussi, je suis sûr qu'il aura résolu bien des difficultés depuis que vous attendez la parole d'un homme pourri comme moi.

Donnez-vous donc, mon bien-aimé frère, à notre divin et tout adorable Seigneur, pour avoir en lui la mort et la vie. Car ce n'est pas la vie ou la mort qu'il vous propose, comme aux anciens Israélites ; mais il veut que vous choisissiez la vie et la mort : la vie céleste et divine qu'il mène dans le sein de son Père céleste, vie d'amour, de paix, de calme et de repos en Dieu, vie qui suppose la possession entière de votre pauvre âme par notre tout adorable et tout aimable Seigneur Jésus. Vous sentez bien que ce n'est pas l'affaire d'un moment ; cela suppose la mort entière, à tout soi-même et la plus parfaite sujétion de la nature, avec toutes ses passions et tous ses sentiments, sous l'empire de la grâce. Aussi ne vous tourmentez et ne vous inquiétez pas si vous voyez encore en vous les mouvements des sens, qu'on appelle passions.

Laissez faire notre adorable Maître ; vous ne pouviez pas avoir tout de suite en vous la vie intérieure parfaite de Notre-Seigneur ; il a commencé par s'emparer de vos sentiments et de vos passions. C'est

de là qu'il est résulté que toutes les manifestations de la grâce de Notre-Seigneur en vous ont porté le mouvement dans vos sens et votre imagination. Faites-y bien attention, mon très cher ; dans toutes ces circonstances où les mouvements de la grâce vous ont fait agir si vivement, c'était moins une action de vos sens et de votre imagination, qu'une impression ou une impulsion qu'ils recevaient. Cette action de votre nature n'était pas à elle ; c'était l'impression divine qui en était le principe et la conductrice. Tant que cette action naturelle a pour âme cette impression de la grâce, tant que c'est l'impulsion seule de la grâce qui fait agir, l'action des sens est bonne, elle est excellente. Elle ne devient mauvaise, dans ces circonstances, que lorsqu'on va plus loin que la grâce ne pousse, lorsqu'on ajoute du sien.

Par cette action sur les sens, notre adorable Maître les purifie et les détache des choses de la terre ; il s'en empare, et peu à peu il entre dans le fond de l'âme, et l'établit dans le calme et cette paix qui la mettent dans la véritable perfection du divin amour ; ou plutôt il devient en elle une source et un fondement de paix et d'amour parfait. Remettez-vous donc doucement et en tout abandon entre les mains de votre divin conducteur ; suivez les impressions plus ou moins parfaites qu'il vous donne, et tendez de toute votre âme à cette sainte paix et à ce calme de toutes les puissances, dispositions qui proviennent de la nature et de la vie de Jésus en nous. Je vous dis ces choses, afin que vous n'ayez pas la pensée que tout le passé a été mauvais, et que, partout où votre imagination était pour quelque chose, Notre-Seigneur n'y était pas. Ne croyez pas cela, et bénissez notre divin Maître pour tant de bontés à votre égard que vous n'aviez pas méritées.

Maintenant, il faut répondre à la question principale. Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, que je n'irai pas traiter toutes les vues que Notre-Seigneur vous a données comme de simples imaginations. J'y vois du réel. Je crois cependant qu'il faut attendre pour décider votre vocation, à la retraite de l'année prochaine, où vous vous donnerez de nouveau à votre adorable Maître, et examinerez la chose avec M. Pinault, à moins que vous ne l'ayez déjà fait, et qu'il n'ait déjà porté une décision. Et encore, dans ce cas, j'aimerais bien vous y voir revenir de nouveau pendant cette retraite, afin de vous tenir à ce qui sera décidé alors. Car, mon très cher, je prévois

de grandes tentations de l'ennemi pour plusieurs, et peut-être quelques-uns succomberont-ils ; j'avais prévu ces tentations dès avant de quitter Rennes [4]. Voilà pourquoi je désire que vous soyez ferme et stable, et que l'ennemi ne trouve pas à redire dans votre décision.

Les difficultés dont vous me parlez sont grandes, et deviendront, peut-être, plus grandes dans la suite ; cependant il peut se faire que non. En tout cas, je ne comprends pas comment un homme qui a un petit grain de foi peut présenter de pareilles objections. Si on ne devait entreprendre dans l'Église que des choses faciles, que serait devenue l'Église ? Saint Pierre et saint Jean auraient continué leur pêche sur le lac de Tibériade, et saint Paul n'aurait pas quitté Jérusalem. Je conçois qu'un homme qui se croit quelque chose et qui compte sur ses forces puisse s'arrêter devant un obstacle, mais, quand on ne compte que sur notre adorable Maître, quelle difficulté peut-on craindre ? On ne s'arrête que lorsqu'on est au pied du mur ; on attend alors avec patience et confiance qu'une issue s'ouvre, puis on continue sa marche comme si rien n'avait été. Voilà comment ont fait saint Paul et les autres apôtres.

Vous voyez donc que je suis prêt à vous recevoir avec la plus grande tendresse de mon âme. Ma seule condition est que la chose soit solidement décidée avec Notre-Seigneur ; c'est lui et sa très sainte Mère qui doivent vous recevoir, et non pas moi, qui ne suis rien. Ils vous ont déjà reçu, je l'espère bien, de leur saint amour, aussi je vous regarde et vous regarderai toujours comme mon très cher frère en ce saint amour.

Pour l'oraison, je ne puis vous dire grand-chose ; vous êtes dans un état intérieur qui n'est pas stable encore, et qui, nécessairement, a dû changer en quelque chose depuis le temps que votre lettre est écrite, c'est-à-dire depuis trois mois. Ce qu'il sera toujours bon de vous dire et ce qui peut vous suffire, c'est de prendre Notre-Seigneur pour maître dans cette grande science, et de suivre avec docilité le mouvement qu'il vous donne. Vous

[4] *Il s'agit des difficultés rencontrées dans l'animation des « bandes de piété », petits groupes de spiritualité dont Libermann s'occupait lorsqu'il était encore à Issy. Elles se heurtaient à beaucoup de critiques au séminaire.*

savez cette fameuse parole de saint Antoine : « *Pour bien prier, il faut ne pas savoir qu'on prie.* » Pendant votre oraison, il faut que vous ne fassiez aucune attention à ce qui se passe en vous. Suivez le mouvement que Notre-Seigneur vous donne ; voilà ce qu'il y a de mieux.

Pour les mortifications, il faut passer par tout ce que M. Pinault ordonnera. C'est cependant une chose excellente ; mais que faire ? Le bon Dieu vous tient là et je prévois bien que vous ne vous en tirerez pas. Pour votre consolation, je vous dirai que les mortifications extérieures ne font point partie de l'esprit apostolique. L'amour de Dieu, le zèle pour le salut des âmes, l'amour des croix, des humiliations ; voilà ce qui fait l'essence du zèle, mais non pas les mortifications. Aussi saint Paul, quand il veut prouver qu'il est apôtre aussi bien que les autres, fait une énumération effrayante de tout ce qu'il a souffert pour l'amour de notre adorable Maître ; et il en tire une conclusion irréfragable contre ses adversaires. Mais quand il dit : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo* [5], il donne pour raison la crainte de se perdre en sauvant les autres. Cependant, estimez-vous bien heureux, s'il plaît à Notre-Seigneur, de vous conserver cet esprit de mortification (ce dont je doute) ; car cet esprit nourrira en vous l'amour des croix et des humiliations, ce qui renferme des trésors d'esprit apostolique et une multitude d'autres biens. Dans tous les cas, c'est une excellente chose que Notre-Seigneur vous donne ces désirs de mortifications ; suivez-les avec simplicité, et tâchez d'en obtenir toutes les fois que le désir vous y pousse.

Je vous laisse, très cher frère en Jésus et Marie, entre les mains de ce Père et de cette Mère bien-aimés.

Je suis tout vôtre en leur saint amour.

F. Libermann, acol.

---

[5] « Je traite durement mon corps et le tiens assujetti » *(1 Cor 9, 1-27,* TOB*)*.

À la communauté du Cap Palmas [1]
« *Vous avez et aurez beaucoup à souffrir* »

Quand Libermann écrit cette lettre, à la communauté du cap des Palmes, vers la mi-janvier 1844, le deuil l'a déjà frappé. M. de Régnier [2] est mort ainsi que le laïc que Mgr Barron a emmené des États-Unis, Denys Pindar. M. Roussel [3] mourra le 23 janvier. Libermann n'en sait rien, et écrit cette lettre pleine d'encouragements à une jeune communauté missionnaire supposée bien portante.

Il semble préoccupé par la situation des « Frères » de jeunes garçons qui sont tout au plus des futurs Frères, même si Libermann parle de novices. En effet, c'est M. Bessieux, responsable du groupe, qui les a recrutés à l'hospice des Enfants trouvés de Bordeaux [4], ce qui a d'ailleurs contrarié Libermann : il imagine aisément la difficulté pour ces jeunes qui n'ont pas eu de formation, de vivre la vie commune avec de jeunes prêtres. On comprend mieux, dès lors, cette recommandation : « Qu'ils respectent les prêtres comme si c'était Jésus-Christ lui-même *».*

Il demande à ses missionnaires d'entretenir de bons rapports avec les autorités de la marine. Les raisons qu'il en

[1] *Cette lettre n'a pas de date. Elle est de la mi-janvier 1844 : elle parle en effet de l'entrée de M. Warlop (13 décembre 1843), du F. Pierre Mersy (14 décembre) et de M. Brunet.*

[2] *Régnier, Marie-Joseph-Léopold de (1807-1843), du diocèse de Sées, consécration en 1842 ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843 ; mort au cap des Palmes le 30 décembre 1843.*

[3] *Roussel, Louis (1815-1844), du diocèse d'Amiens ; prêtre en 1838 ; consécration en 1842 ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843, mort au cap des Palmes, 23 janvier 1843.*

[4] *Cf.* Mémoire spiritaine *n° 7, pp. 28-44.* De l'hospice de Bordeaux à la côte d'Afrique le premier frère missionnaire de Libermann, Grégoire Sey *(1824-1857), par le P. Gérard Morel.*

donne peuvent aujourd'hui nous étonner et même nous choquer : pour que le ministère de la Marine puisse favoriser les missions catholiques plutôt que les protestantes. N'oublions pas qu'au XIXe siècle l'œcuménisme est loin d'être la préoccupation essentielle des Églises. Sur ce point, Libermann pense comme à l'époque.

À la communauté du Cap Palmas [5]

La Neuville, mi-janvier 1844

Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous.

Soyez courageux, mes très chers Frères, dévouez-vous à la gloire de Dieu et au salut de tant de pauvres âmes. Vous avez et aurez beaucoup à souffrir; souvenez-vous que c'est pour Dieu que vous souffrez, qui saura bien à vous récompenser au centuple dès ce monde, de tous les sacrifices que vous faites pour l'amour de lui. Chaque peine offerte pour le salut des âmes en sauvera peut-être plusieurs. Peut-être, est-ce là le centuple promis. Souvenez-vous que le Souverain Maître a toujours souffert, et des maux inouïs pour le salut du monde. Disciples de Jésus-Christ, ne cherchez pas à être traités mieux que votre Maître. Ne vous effrayez jamais des difficultés que vous éprouverez. Elles ne doivent jamais vous décourager. Vous ne venez pas en votre nom; ce n'est pas vous qui ferez l'œuvre, c'est celui qui vous envoie, vous n'êtes pas seuls, il est toujours avec vous, si vous êtes fidèles. Ne soyez donc pas pusillanimes ni faibles dans la foi. Un apôtre de Jésus-Christ ne peut être jamais abattu par les obstacles. Supportez-les avec paix, avec patience, mais soyez toujours persévérants dans vos projets solidement utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Cédez pour un temps aux obstacles et difficultés que vous ne pouvez surmonter pour le moment, attendez le moment de Dieu avec confiance, soyez fidèles et ce moment viendra.

Mes très chers Frères, aimez-vous les uns les autres. Que feriez-vous ensemble sans paix et sans union ? Montrez donc que l'esprit de

[5] N.D. VI, *pp. 3-8.*

Jésus-Christ est en vous tous par la parfaite union et l'affection mutuelle. Supportez les défauts de caractère et les imperfections les uns des autres. Soyez votre mutuelle consolation dans la charité de Jésus-Christ. Toutes les peines ne seront comptées pour rien, si l'amour de Jésus vous unit les uns aux autres. Ne vous jugez pas les uns les autres, ne vous soyez pas opposés les uns aux autres. Pourquoi affligeriez-vous ainsi le divin Cœur de Jésus, qui veut être le lien d'union entre vous tous. Laissez faire votre confrère, comme il croit juste et convenable devant Dieu. Faites de votre côté selon l'inspiration de l'Esprit Saint dans votre âme. Soyez prévenants et affectueux les uns pour les autres. Soulagez-vous mutuellement, comme vous feriez envers Jésus, votre divin Maître lui-même. Réjouissez-vous. Ensemble au milieu de vos travaux, de vos peines et de vos afflictions, car vous êtes les serviteurs, les apôtres de Jésus-Christ. Oh ! Que mon cœur palpite ! Oh ! Que je voudrais, être au milieu de vous pour faire, pour souffrir aussi quelque peu de chose pour la gloire de Dieu. Mais non, je n'ai pas été jugé digne d'une si grande faveur que celle de sacrifier tout pour Celui qui s'est sacrifié lui-même pour l'amour de moi. Très chers frères, puisque vous avez été choisis parmi tant d'autres pour recevoir cette grande faveur, vivez donc aussi d'une vie digne d'une grâce aussi élevée, vivez d'amour et de charité.

Établissez la règle des communautés et soyez-y fidèles. Si même après la réception de cette lettre, vous ne devez pas rester longtemps à Garroway [6], observez tout de même ; vous éprouverez une grande paix et un grand repos de l'âme toutes les fois que la règle sera observée. Pratiquez l'obéissance avec humilité, avec affection de cœur, comme des enfants de Dieu qui sont dociles à toutes les volontés de leur Père céleste. S'il vous en coûte, estimez-vous heureux de pouvoir offrir ce petit sacrifice à votre Dieu. Soyez fidèles dans les petites choses, et vous le serez aussi dans les grandes : c'est la sagesse éternelle qui le dit ; si vous n'êtes pas fidèles dans les petites choses, vous ne le serez pas dans les grandes non plus.

Quoique prêts à tout faire, à tout entreprendre et à tout sacrifier, à la gloire du Maître, veillez cependant et ne vous exposez pas trop tôt

[6] *Petit port aux confins du Liberia et de la Côte d'Ivoire.*

à des dangers imminents. Souvenez-vous que si vous sacrifiez trop votre corps, vous faites tort à un grand nombre d'âmes. Cependant, évitez la pusillanimité, mettez votre confiance en Dieu. Quand, dans le conseil, une chose aura a été décidée chacun doit être disposé à se livrer entre les mains de son supérieur, malgré tous les dangers. Ce sera à Jésus, votre Maître qui vous expose, à veiller sur vous, sil veut se servir de vous pour les choses plus grandes. Ne craignez rien, il veillera et vous protégera. Ayez une tendre confiance en Marie et votre âme y trouvera un grand soulagement et une puissante protection.

Dans les conseils, ne soyez pas tenaces à vos opinions, ne les soutenez pas avec trop de chaleur ; observez en général ce qui est marqué dans la règle à ce sujet, et vous verrez que le résultat en sera toujours sage et produira, des fruits de salut.

Que les frères laïques sachent estimer la sainteté et la grandeur de leur vocation. Qu'ils sentent bien profondément leur indignité. Qu'ils conservent leurs âmes dans l'humilité afin de ne pas perdre une si grande grâce par l'amour-propre.

Les grandes vertus des Frères sont l'humilité, l'obéissance, la docilité la plus parfaite, la modestie et la vie cachée. S'ils sont infidèles, s'ils ne pratiquaient pas ces vertus, ils se rendraient malheureux, ils causeraient du chagrin aux supérieurs, ils mettraient du désordre dans l'intérieur des communautés ; ils gêneraient les missionnaires dans leur saint ministère, et causeraient du dommage aux âmes ; ils risqueraient même de se perdre. Qu'ils se souviennent du grand sacrifice qu'ils ont fait à Dieu, qu'ils se conduisent d'une manière digne d'une si grande faveur qu'ils ont reçue. Ils doivent aider aux prêtres missionnaires en s'acquittant parfaitement et avec contentement de cœur de toutes les occupations dont on les chargera. Ils doivent être aussi contents à faire les ouvrages manuels qu'à accompagner les missionnaires dans leurs travaux ; l'humilité et l'obéissance les rendront tout aussi agréables à Dieu.

Qu'ils respectent les prêtres comme si c'était Jésus-Christ lui-même. Les premiers missionnaires qui viendront dans vos quartiers apporteront les Règles pour les chers Frères. En attendant, ils doivent s'instruire,

avec zèle de ce qui peut les former à l'esprit religieux. Ils sont novices et ne peuvent être admis qu'après une épreuve suffisante. C'est une raison de plus pour eux de faire tous leurs efforts pour pratiquer les vertus susdites, qui sont spécialement les vertus des novices. Qu'ils mettent leur confiance en Dieu, il leur accordera la grâce d'acquérir ces saintes vertus.

Vous avez sans doute reçu les lettres que je vous ai adressées au sujet des conventions faites avec le Ministre de la Marine. Ses intentions sont très pures et très droites, j'en ai l'assurance. Je vous recommande beaucoup de conserver la paix et la profonde harmonie avec les autorités civiles des comptoirs français. Le bien qui en résulterait serait immense. Il faudrait, autant que possible, vivre en bonne amitié avec eux. S'il leur arrive de faire quelque injustice ou d'outrepasser leurs pouvoirs, ne résistez pas avec violence, mais traitez la chose amicalement ; et, s'il le fallait, pour l'amour de la paix, cédez dans une petite chose, pour avoir ensuite la liberté et la facilité de produire un plus grand bien dans des circonstances plus importantes. Si vous les irritez avec des riens, ils vous contrarieront dans des choses plus importantes. Favorisez leurs desseins toutes les fois que votre conscience vous le permet, et qu'il n'y a pas de scandale à craindre. Ils le méritent puisqu'ils favorisent les desseins de Dieu.

Le plus souvent même il est de l'intérêt de l'œuvre de Dieu que nous favorisions les desseins du Ministère.

Il est bien décidé que le Gouvernement s'opposera partout aux ministres protestants et favorisera le culte catholique. Il serait injuste de notre part de ne pas être reconnaissants pour cela, et imprudent de ne pas répondre à la bonne volonté qu'il montre. Il est vrai que le Ministère n'agit en cela que par des vues politiques et pour le bien de l'État. N'importe, cette intention est bonne et le bien se fait. D'ailleurs, les intérêts politiques sont dans ce cas si intimement liés avec les intérêts de Dieu qu'il est impossible de les séparer.

Notre noviciat est bien nombreux. Nous sommes quatorze à table et un quinzième doit venir, peut-être même un seizième et un dix-septième. Je compte bien encore qu'il en viendra d'autres d'ici à Pâques. Mais, sur ce nombre, il y en a peu qui seront prêts cette année-ci. Nous n'avons que quatre prêtres parmi les novices, parmi lesquels deux seulement pour les missions

pour cette année-ci. Peut-être étant pressé, je pourrai vous en envoyer un troisième qui pourrait être ordonné prêtre en arrivant. Le bon Dieu décidera de tout cela. Entre ces quatre prêtres, deux seront pour rester avec moi : l'un, M. Schwindenhammer. Il se décide de plus en plus et sera une excellente acquisition pour notre chère petite œuvre. Il est très capable. L'autre sera le neveu de Mgr d'Amiens. Monseigneur m'a parlé de lui au long, et il a conclu avec moi que j'essaierai et le garderai s'il nous convenait. Il n'est pas encore ici, il doit venir dans le courant de ce mois. Les autres sont quatre théologiens qui ne finiront que l'an prochain. De plus, deux philosophes, un Frère charmant, plein de modestie, de piété et de bonne volonté. De plus, un jeune médecin, qui s'est présenté pour être Frère, mais il n'est pas capable de prendre le ton convenable. Il a reçu de l'éducation et se rendrait trop familier avec les prêtres, il ferait tort à nos Frères. J'ai mieux aimé l'admettre comme agrégé. Ce sera une exception. Il obéira aux supérieurs comme un Frère. Il vivra comme un pensionnaire dans la maison, avec les prêtres. Je n'ai pas voulu perdre un excellent sujet à notre mission. Il a exercé la médecine plusieurs années. Il est cependant meilleur chirurgien que médecin. Il est si adroit qu'il fait tout ce qu'il voit faire, en toutes sortes de métiers. Je crois qu'il rendra de grands services. Il a un excellent caractère. Je vous donne ces explications pour que vous puissiez concevoir le motif qui me l'a fait admettre comme exception.

Un de nos philosophes vient d'un régiment de génie où il a été sergent et, par conséquent, pourrait rendre aussi de grands services. Les deux autres sont M. Seclo, dont je suis très content, et le frère de M. Schwindenhammer.

Nous avons donc des dépenses énormes. De plus, il est urgent pour nous d'augmenter les bâtiments. Nous allons faire au moins une aile au bâtiment pavillon qui est du côté du jardin, et la chapelle fera presque tout le rez-de-chaussée de cette aile. Cela va coûter beaucoup. Notre-Seigneur ne nous abandonnera pas, j'espère. Il nous tirera d'embarras, car sans cela, je ne sais comment joindre les deux bouts de l'année.

Les dépenses sont encore plus grandes cette année-ci, à cause du jardin qui est à nous et qui demande de grandes réparations.

Fr. Libermann

Confronté au « désastre de Guinée »

à M. l'abbé Le Vavasseur,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, île Bourbon[1]

Le P. Libermann a reçu, à partir de la mi-1844, des nouvelles du désastre advenu au premier groupe des missionnaires du Saint-Cœur de Marie dans le golfe de Guinée. Tout meurtri par les décès de ses courageux confrères – il pense qu'ils sont décédés tous les sept –, il en avertit son confrère cofondateur, Frédéric Le Vavasseur[2]*, et médite sur cette épreuve.*

Il est question d'une nouvelle mission à Madagascar : mais attention, on n'y enverra des missionnaires que si les conditions de vie s'avèrent favorables !

---

[1] N.D. VI, *p. 374-377.*

[2] *Le Vavasseur, Frédéric (1811-1882), de Bourbon. Vient en France en 1829 ; prépare l'École Polytechnique, échoue ; fait un voyage à Bourbon en 1835 ; séminariste à Issy en 1836, prêtre le 18 novembre 1841 ; entre au noviciat de La Neuville le 28 septembre 1841 ; consécration le 2 février 1842, part le 16 février ; missionnaire à Bourbon de juin 1842 à septembre 1849. Retour en France en 1850 ; conseiller général le 13 juin 1850 ; maître des novices et directeur de plusieurs maisons de formation ; vice-provincial de France en 1856, premier assistant de la Congrégation le 1er septembre 1869 ; provincial de France ; vicaire général en mars 1881 ; supérieur général en août 1881 ; mort à Paris le 16 janvier 1882.*

Paris, le 16 octobre 1844

Mon bien cher confrère,

J'ai reçu vos mémoires, ainsi que celui de M. Blanpin sur sa mission du Colimaçon, chez M. de Villèle. Je ne puis vous y répondre en ce moment; je le ferai ces jours-ci et peut-être vous recevrez cette lettre par la même occasion que la seconde; car je ferai tout ce que je pourrai pour vous écrire une seconde fois cette semaine-ci. Vos travaux me donnent de grandes consolations et nous encouragent beaucoup.

Nous avons bien besoin de cette consolation, car il nous arrive de grands malheurs en Guinée. Les coups que Notre-Seigneur nous y a portés sont trop forts pour que je n'y voie pas un acte extraordinaire de sa divine Providence. Tout donnait des espérances pour cette mission si vaste et si délaissée. Les renseignements que je reçus de tout côté paraissaient tels, qu'il y avait tout lieu de croire, qu'avec quelques petites pertes nous pourrions sauver ce pays. Dieu en a jugé autrement : il nous a éprouvés de la manière la plus forte. Que son saint Nom soit béni !

Je reçois une lettre de Mgr Barron [3], du 6 août, qui m'annonce de nouvelles pertes : celle de M. Audebert [4] et celle de M. Bouchet [5]. Il me dit qu'on allait aviser un moyen pour mettre les trois qui restaient en lieu de sûreté. Je suis moralement certain, au moins je regarde comme très probable, qu'ils ont succombé aussi.

---

[3] *Barron, Edward, né en Irlande en 1801. Prêtre en 1829 ; partit pour les États-Unis dans le diocèse de Philadelphie ; candidat pour la mission du Liberia ; préfet apostolique puis vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1842 ; démissionne en 1844 ; retourne aux UÉtats-Unis où il meurt le 12 septembre 1854.*

[4] *Audebert, Marie-Louis-Emile, né le 3 mars 1813 à Noyon, du diocèse de Beauvais. Entré à La Neuville le 1er mai 1842 ; consécration le 21 novembre ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843. Meurt à Grand-Bassam le 6 juillet 1844.*

[5] *Bouchet, François, né à Cruseilles, du diocèse d'Annecy. Entré au noviciat le 28 janvier 1842, prêtre le 21 novembre. Parti pour la Guinée le 13 septembre 1843, rapatrié, meurt en mer le 28 mai 1844.*

Je suis intimement convaincu que j'ai agi selon la volonté de Dieu, et que j'aurais manqué essentiellement à sa divine volonté de ne pas accepter cette mission.

Je n'ai pas eu des données exactes sur ce pays, parce que personne n'en a eu jusqu'à présent. Je suis convaincu de cela, et mon âme est dans une parfaite confiance et un parfait repos devant Dieu, bien que mon cœur soit percé de sept douleurs, comme celui de notre sainte Mère, si je dois aider à sauver ce vaste pays délaissé. Je suis donc dans la persuasion que la divine Bonté a voulu donner à la Guinée nos sept missionnaires, non comme ses apôtres, mais comme ses intercesseurs auprès de son trône de miséricorde. Il y a là une chose extraordinaire.

Voyant l'impossibilité de tenir sous ces climats si insalubres, nos chers frères n'ont jamais voulu le quitter parce qu'ils y furent placés par l'obéissance et parce qu'ils y voyaient les peuples si bien disposés. Mgr Barron, qui devait les obliger à quitter, les y laissa et comptait rester avec eux. Dès que j'eus les premières nouvelles du mauvais climat, je leur écrivis de suite de se retirer dans un quartier salubre, à Gorée ; je leur envoyai double copie de ma lettre par deux occasions différentes ; rien ne leur est parvenu. Ils y ont été envoyés pour être immolés pour le salut de ce pays.

Mon désir pour le salut de ces vastes contrées est plus violent que jamais, et je suis bien décidé, par la grâce, à ne jamais abandonner ces pauvres peuples, à moins que la divine Volonté ne se manifeste là-dessus et montre que je ne dois plus m'en occuper, ce que je ne pense pas. Cependant, ne soyez pas inquiet, je n'y enverrai plus de nos missionnaires. Les moyens que je vais employer se feront de manière que je n'aurais plus, j'espère, de victimes à offrir. J'espère que la divine Bonté se contentera de ce que nous avons déjà sacrifié.

M. Tisserant est en France. Il doit aller à Rome (je vous parlerai de ses affaires dans ma prochaine lettre). Je lui adjoindrai M. Schwindenhammer pour traiter des affaires de la Guinée, pour laquelle je me trouve maintenant à Paris. Mais, encore une fois, nous n'y enverrons plus de sujets, sinon

peut-être plus tard à Gorée seulement, dont l'état salubre est reconnu. Elle est dans l'état ordinaire des colonies. Je prendrai encore de nouveaux renseignements, je ne vais pas hasarder les choses ; autant que possible, il faut aller à pas à peu près sûrs.

Un mot de Madagascar. M. Dalmond veut placer nos missionnaires à Nossi-Bé. Prenez garde : je vous charge du soin de cette Mission. S'il vous offre un pays mauvais, n'acceptez pas : il doit vous donner un quartier où nous n'ayons pas à risquer les malheurs de la Guinée. Prenez vos précautions. Informez-vous, dès la réception de cette lettre, sur l'état de salubrité des côtes différentes de Madagascar, ainsi que des îles environnantes. Demandez à M. Dalmond et n'allez pas à l'aveugle ; faites-lui sentir que s'il nous arrivait encore là des malheurs, cela pourrait nous être nuisible ; dites-lui que si nos missionnaires pouvaient subsister, il pourrait compter sur du renfort tous les ans. S'ils succombaient, il n'y aurait plus guère à compter dessus. Qu'il n'aille pas à la légère : il s'agit de compromettre une société naissante et de nuire beaucoup à sa mission.

Vous feriez bien de donner aux missionnaires que je vous enverrai M. Collin pour Supérieur et d'aller les placer vous-même, de revenir ensuite à Bourbon. Je vous enverrai, j'espère, un missionnaire pour Bourbon, que je vous joins, à vous autres. N'envoyez pas M. Blanpin à Madagascar. Si je vous dis d'aller vous-même leur faire prendre possession, j'abandonne cela à votre prudence ; je ne connais pas assez l'état des choses, dans un pays si éloigné ; c'est à vous à en juger, en la présence du bon Maître.

M. Dalmond me dit qu'il postera nos missionnaires à Nossi-Bé, au côté de l'île opposé à celui où est le blockhaus des Français ; que l'île était plus saine de ce côté-là. Cela est fort bien ; mais il y a ce grave inconvénient, que si un missionnaire venait à tomber malade, il n'y aurait pas moyen de lui faire quitter l'endroit parce qu'il n'y aurait pas de moyens de transport, les navires ne touchant pas de ce côté-là, au moins très rarement. Il faut tout peser. De plus, je vous préviens qu'on a des difficultés avec certains commandants, qui ne veulent laisser quitter les missionnaires malades, que lorsqu'il n'en est plus temps. Il faut prévoir tout et prendre ses précautions.

Il ne s'agit pas de chercher vos intérêts et de renoncer à la supériorité; mais l'intérêt de Dieu seul. Nous ne sommes que de misérables qui doivent être immolés à sa gloire. Si j'écoutais la peine que j'éprouve dans cette difficile charge, je me sauverais à chaque instant du jour et je me cacherais dans la solitude; mais pas de danger! Il faut nous consumer dans l'affliction et les travaux pour la gloire de notre Maître. Du courage, de la patience, de l'humilité et de la confiance, et Dieu fera son œuvre avec les instruments les plus misérables. Ne soyez pas inquiet, ces pertes ne nous feront pas de tort.

Adieu, tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

F. Libermann
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

P.-S. : Je ne publierai que la mort de nos quatre missionnaires; j'ajouterai qu'on a tâché de mettre les autres en lieu sûr. Je ne parlerai pas de nos inquiétudes sur le compte des autres. Cela m'est nécessaire. Ainsi il serait bon de ne pas publier ces inquiétudes en France [6].

[6] *Écrivant à la communauté de Bourbon, le 6 septembre 1845, le P. Libermann dit que ces malheureux missionnaires ont commis des imprudences – exposition au soleil tête nue – dont on n'a pas pu les détourner:* N.D. VII, *p. 292.*

Oser aller de l'avant
pour répondre aux appels de la Mission
à la communauté de Bourbon [1]

Le P. Libermann vient de prendre des engagements missionnaires pour les Deux-Guinées avec Mgr Barron ; les confrères de Bourbon sont critiques à propos de cette extension des champs missionnaires : est-ce que le supérieur de la Congrégation a bien pesé les risques de multiplier les engagements ? Est-ce vraiment prudent ? Le P. Libermann répond à leurs critiques, certainement très intéressées de leur part (ils craignent de ne pas recevoir assez de renforts pour leur mission) : ne pas vouloir le succès assuré avant de commencer une œuvre, n'est-ce pas la Providence qui nous guide en même temps que l'humaine prudence ?

La Neuville, le 25 février 1844

Mes très chers frères,

Je suis un peu lent à vous répondre parce j'ai beaucoup de choses à vous dire. Vous savez déjà les affaires de la Guinée [2], M. Collin et M. Blanpin étaient encore ici quand elle commença à être traitée. Les raisons qui m'ont engagé alors à accepter furent que Saint-Domingue était manqué, et Bourbon, sans être chancelant, ne pouvait nous donner de grandes assurances, puisqu'on n'était pas soutenu par le Gouverne-

---

[1] N.D. VI, *pp. 73-81.*
[2] *Il s'agit des décès de plusieurs missionnaires de la première expédition.*

ment. Nous avions cinq missionnaires, tous pleins d'ardeur, ne pouvant plus tenir dans la retraite et voyant, coup sur coup, leurs espérances manquées, et la Congrégation réduite à la seule île Bourbon, où elle ne tenait qu'à un fil. Refuser la Guinée, c'eût été les jeter dans le dernier découragement. Une autre raison bien plus forte encore me décida de prime abord ; la mission de la Guinée est une des plus importantes de toutes ; le nombre des âmes à y sauver est immense ; ce qui est déjà quelque chose ; mais, de plus, c'est là ce qu'il fallait pour établir la Congrégation. Si nous étions réduits à Bourbon, nous resterions ce que nous sommes et, dans dix ans, il ne serait peut-être plus question de nous, parce que personne ne se joindra à nous. Sans doute, notre confiance doit être en Dieu seul ; mais si sa divine Bonté nous offre le moyen de le servir grandement et de nous établir, pourquoi refuser ? Ne serait-ce pas lui manquer ?

On me dit : Mais les maladies des tropiques vont dévorer les missionnaires ! Mais il faudra laisser ces malheureux dans la voie de la perdition ! Nous avons embrassé l'Œuvre des Noirs, c'est à nous à pourvoir au salut de ces pays. D'ailleurs, si vous exceptez Bourbon et Maurice, vous trouverez partout ces climats malsains (Je dis partout où il y a des Noirs). Embrasser l'Œuvre des Noirs, c'est s'exposer aux maladies des tropiques ! C'est à nous à prendre nos mesures, et à la divine Bonté de nous préserver. Je ferai à cela la réponse générale à toutes les difficultés : si Dieu veut l'œuvre ; il la soutiendra, puisqu'elle ne peut avoir existence que dans les pays malsains. On pourrait me dire qu'il eût fallu attendre que la Congrégation fût établie solidement. Mais d'abord on ne peut pas attendre aussi facilement qu'on veut. La mission se présente ; il faut la prendre ou la laisser à une autre Congrégation qui aurait fini par la prendre ; et alors ceux qui auraient voulu aller aux Noirs, seraient entrés là où il se serait trouvé une mission plus importante. De plus, à nous restreindre à Bourbon, notre Congrégation ne se serait jamais établie solidement : il était donc inutile d'attendre.

Nos sept missionnaires sont partis au mois de septembre dernier. On croyait alors que leur destination serait : pour la Sénégambie, quatre, et pour le Cap des Palmes, trois. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Je reçus du ministre de la Marine une lettre à laquelle je ne m'at-

tendais guère : il m'y offre de nous aider. J'ai déjà parlé de cela à M. Le Vavasseur, qui vous l'aura dit sans doute. Il est donc inutile de raconter le fait. Les conditions définitives furent que le ministre nous donnerait 1 500 francs par missionnaire prêtre (et il s'oblige d'en entretenir trois dans chaque station), et 400 francs pour chaque Frère ; de plus, une maison et une chapelle dans chaque station, avec tous les objets nécessaires au culte ; le droit de recourir au médecin et à la pharmacie du comptoir ; le passage gratuit et 600 fr. pour le trousseau de chaque missionnaire ; de plus, les frais de voyage, de la maison au port de mer, où ils doivent s'embarquer, à raison de 3 francs par myriamètre ; de plus, à chaque établissement nouveau, 1 000 francs par missionnaire pour les frais du noviciat (ils n'ont pas voulu nous donner cette fois-ci, parce que les missionnaires étaient déjà arrivés en Afrique). J'ai demandé des appointements pour les missionnaires de l'île Bourbon ; ils n'ont rien voulu donner. Cependant, j'espère bien qu'ils vous protégeront. Mais ils me demandent une chose qu'il me coûta beaucoup d'accorder : c'était que les sept missionnaires et les trois Frères fussent placés dans trois comptoirs[3]. J'aurais bien mieux aimé les voir réunis en un seul endroit, au moins en deux, comme j'en étais convenu à contrecœur ; mais je ne pouvais, pour cette raison, refuser les avantages qu'on m'offrait. J'espère que la divine Bonté nous enverra du monde ; d'autant que Mgr Barron a envoyé un mémoire à la Propagation[4], dans lequel il donne une notice sur notre œuvre et sur son progrès, et cela va être prochainement mis dans les Annales.

Mgr Barron nous a joué un bien mauvais tour : il a fait attendre nos pauvres missionnaires pendant six mois et plus, pour les faire arriver dans la plus mauvaise saison de l'année. Il est vrai qu'il ne restait plus qu'environ trois semaines à passer de cette mauvaise saison ; mais encore nos missionnaires auraient-ils eu le temps de tomber tous malades, surtout les quatre qui devaient rester pour la Sénégambie. Mais la divine Providence y a pourvu. Voici ce qui arriva : ils partirent tous par le même navire qui devait en déposer quatre à Gorée, et

---

[3] *Les comptoirs sont des établissements français de commerce le long de la côte.*

[4] *Organisation caritative de soutien des activités missionnaires.*

c'est là que ces quatre devaient attendre Mgr Barron (cela était avant le traité avec le Ministère, qui eut lieu un mois après leur départ seulement). Ils arrivèrent à Gorée au plus fort de la mauvaise saison. Si les quatre étaient restés là, cela aurait mal tourné. M. Bouchet [5] eut la fièvre de suite et M. Laval [6] aussi ; mais ils en revinrent au bout d'une huitaine. Ce qui a sauvé les autres, c'est un malentendu qui leur a fait croire, contre toute espèce d'apparence, que je voulais qu'ils allassent à Garroway [7] pour attendre là Monseigneur. Ils ne débarquèrent donc pas à Gorée, mais restèrent à bord pendant les quinze jours que leur navire s'arrêta dans cette île. Ils eurent encore quinze journées de mer au moins, pour arriver à Garroway ; et je pense qu'ils seront arrivés au commencement de la bonne saison. Je n'ai pas encore eu de leurs nouvelles depuis leur arrivée à Garroway. La mission de la Guinée est immense et nous n'aurons jamais assez de monde pour fournir à tous ses besoins. Il faut cependant faire ce que nous pourrons, pour ne pas laisser tomber tout ce pays en main protestante [8] ; car les Méthodistes font l'impossible pour s'emparer de ces pays. Il faut leur disputer le terrain partout.

Ne faites pas ce mauvais raisonnement : qu'il faut d'abord aller au certain avant d'embrasser l'incertain. Si saint Paul avait raisonné ainsi, il n'aurait pas fait tant de choses pour la gloire de Dieu. Il faut que nous travaillions dans l'ordre de choses où nous sommes, à la dilatation de l'Église et à sa défense contre les hérétiques. Nous devons être généreux et ne pas tant trembler pour le bien de notre petite congrégation. Ne pas faire d'imprudences, ne pas nous laisser entraîner à des imaginations sans raison ; mais ne pas vouloir le succès assuré avant

[5] *Il s'agit Bouchet François, et non pas Bouchet Maurice, qui mourut à peine arrivé en Australie, le 24 janvier 1846. Quant à Bouchet Marie-Pierre, il est mort au Gabon le 23 mars 1856. Les deux premiers étaient du Saint-Cœur de Marie, et le 3e, étant mort après la fusion de 1848, était spiritain.*

[6] *Il s'agit de Paul Laval, non pas de Jacques Laval, l'apôtre de l'île Maurice ; agrégé à la congrégation du Saint-Cœur de Marie, il mourut à Assinie (auj. Côte d'Ivoire) le 13 juillet 1844.*

[7] *Garroway est situé sur la côte du Liberia, à une trentaine de kilomètres nord-ouest du cap des Palmes.*

[8] *Le temps de l'œcuménisme est encore loin de part d'autre. Mais l'ardeur et la foi missionnaires ne font pas défaut.*

de commencer une œuvre. Si nous ne sommes pas entièrement dévoués au service de Jésus-Christ dans son Église, et prêts à tout sacrifier, ce n'était pas la peine de nous réunir.

Il faut aussi vous dire ce qui s'est passé au sujet d'Haïti (Saint-Domingue).

Quand je vis qu'il fallait envoyer nos sept missionnaires en Guinée, je demandai au cardinal Fransoni de nous débarrasser de Saint-Domingue, et de nous permettre de retirer M. Laval de Maurice. Il me répondit qu'il désirait ardemment que nous prenions le soin de Saint-Domingue. Il m'écrivit une seconde et une troisième lettre, où il me presse d'envoyer au plus tôt du secours à M. Tisserant. Dans une troisième lettre où il nous manifeste de grandes marques de confiance, il m'engage de nouveau à procurer du secours à ce pays désolé. La raison est que les protestants font tous leurs efforts pour s'emparer de ce pays. Le Président actuel (le général Hérard) est fort bien disposé ; il montre de l'estime pour M. Tisserant ; il lui demande avec instance, avec impatience, de bons prêtres. La municipalité de Port-au-Prince, de même, demande instamment de bons prêtres. Je ne puis donc pas m'empêcher d'y envoyer du monde. Je ne puis voir de sang-froid treize cent mille âmes livrées aux protestants par les crimes et les négligences de leurs prêtres, quand au surplus le Saint-Siège nous charge de défendre et de sauver ces pauvres âmes. Vous qui plaidez pour vos propres intérêts, vous auriez peut-être encore dit que c'est quitter le certain pour l'incertain ; mais je trouve que ce serait manquer à Notre-Seigneur et à sa sainte Église que d'abandonner ce pays, ou de faire de nouveaux efforts pour obtenir de l'abandonner, efforts qui, d'ailleurs, seraient inutiles. Vous voyez donc, mes très chers Frères, que, malgré moi, je me vois engagé peu à peu à embrasser beaucoup au-delà de nos forces. Dieu viendra à notre secours.

Nous avons maintenant à la maison quatre Messieurs qui, j'espère, seront prêts à être envoyés en mission, en novembre ou décembre. L'un d'entre eux ne sera pas prêtre, mais le climat froid de la France lui est très pernicieux. Il sera probablement obligé de partir sous-diacre ou diacre et être ordonné en Guinée. C'est un homme solide, tout à Dieu.

De plus, nous avons en ce moment un diacre qui vient d'arriver et qui, j'espère, nous restera ; un autre diacre qu'on nous annonce pour le 15 de ce mois ; peut-être un troisième pour un peu plus tard ; de plus, dès que M. Maurice Bouchet [9] sera prêtre, je le disposerai pour le premier envoi, s'il est possible. Nous avons en outre deux autres Messieurs qui seront prêts, j'espère, pour la fin de l'année prochaine. De plus, deux Frères, le petit Noir, M. Schwindenhammer [10] qui doit rester avec nous à La Neuville, et son frère, jeune homme d'une piété et d'une innocence admirables. Il nous sera utile plus tard pour l'économie et la surveillance du jardin et de la maison, et il paie sa pension. Ainsi, nous sommes à la maison neuf ecclésiastiques, dont sept pour les missions ; de plus deux Frères, ce qui fait onze ; de plus, le petit Noir et le frère de M. Schwindenhammer : 13 ; de plus, un jeune médecin qui veut aller en Guinée, en restant attaché à la communauté : 14 ; plus le diacre qui doit venir et trois Frères qui s'annoncent et que je ne puis refuser, parce qu'ils sont exemplaires et que j'en aurai un grand besoin pour la Guinée et Saint-Domingue : cela fait 18. Jusqu'à présent, nous étions 17 ; les trois qui sont partis il y a quinze jours en ont diminué un peu le nombre ; mais vous voyez qu'ils sont bientôt remplacés. M. Bouchet viendra après la fête de la Sainte Trinité. Mais j'attends plusieurs que Notre-Seigneur nous enverra pour Saint-Domingue.

Nous n'avons presque plus de place dans la maison ; nous serons encombrés. Nos revenus ne sont pas suffisants pour une famille aussi nombreuse. Dieu y pourvoira. Nous avons dépensé, cette année-ci, plus de 8 000 francs. Il nous reste environ 2 000 pour atteindre la fin de l'année. Il en viendra. Nous avons eu des dépenses énormes cette année-ci : 500 francs pour être débarrassé du père Gorgeon [11], ce qui était urgent ; deux vaches, 500 francs ; du fourrage pour l'hiver, 200 francs ;

[9] *Maurice Bouchet, un Savoyard né en 1821 ; après un premier essai infructueux de mission en Haïti, il est mort à Perth, en Australie, juste au début d'une nouvelle aventure missionnaire.*

[10] *Il s'agit d'Ignace Schwindenhammer, futur successeur de Libermann, et frère aîné de Jérôme.*

[11] « M. Louis Georgeon, journalier, demeurant à la Neuville-lès-Amiens » (N.D. II, *p. 428). Au nom de la communauté, il a loué au curé de la paroisse de Saint-Leu-lès-Amiens le terrain de près de 2 hectares qui entourait la maison du noviciat.*

un baudet et une voiture pour le moins aussi modeste que votre tilbury, 150 francs ; 500 francs à payer à un jardinier et à sa femme, pour le soin du jardin et des vaches (sans nourriture) ; 250 à un autre et la nourriture ; 500 francs à M. Cacheleux (pour ses pauvres) comme honoraires pour la leçon de théologie qu'il donne à nos Messieurs ; un peu plus de 200 à M. Ridoux, pour les leçons de latin à notre petit Noir ; de 7 à 800 francs de pension au séminaire de Paris pour M. Bouchet et un autre Monsieur ; 220 et plus de contributions. Ajoutez à cela de 5 à 600 francs au moins par an pour port de lettres. J'ai la note des lettres du dernier trimestre, qui monte à 137,10 francs, outre les affranchissements que je suis obligé de faire faire et qui sont très considérables. L'avant-dernier trimestre, le tout montait à plus de 200 francs. Calculez et voyez s'il ne faut pas mettre sa confiance en Dieu…

> *Le P. Libermann continue à donner le détail des dépenses ;* « la chapelle avec un dortoir par-dessus » *(85 pieds de long) reviendra à 20 000 francs. Face à toutes ces dépenses, il ne peut pas venir au secours de la communauté de Bourbon : ce serait plutôt à elle de venir au secours du noviciat.*

Après vous avoir donné une idée de l'ensemble, il faut reprendre ce qui regarde les membres présentement appartenant à la Congrégation et ceux qui doivent y appartenir. 1° En Guinée, sept prêtres : MM. de Régnier, supérieur de la Province ; Bessieux et Bouchet, supérieurs particuliers, avec eux MM. Roussel, Audebert, Maurice et Laval (de Rennes) [12]. Ce dernier se déclara sans ma participation, vint me joindre à Paris avec Mgr Barron qui l'avait accepté. Il avait passé quelques mois seulement au noviciat. Je lui dis qu'après trois mois de persévérance dans sa vocation, on pourra l'admettre dans la Congrégation, en Guinée. J'en ai chargé celui qui doit être son supérieur.

> *À propos des « Frères'emmenés » en Guinée, le P. Libermann dit que c'est une faute de les avoir dispensés du noviciat, quoiqu'ils soient très nécessaires pour la formation à*

[12] *Se reporter à ces noms dans l'index.*

l'artisanat et les écoles : « ces bons Frères leur donneront du fil à retordre ». *Puis les missionnaires de Saint-Domingue, 2 prêtres et 1 Frère ; Maurice et le P. Laval. Les missionnaires de Bourbon doivent répandre la dévotion à Notre-Dame-des-Victoires...*

Quand vous écrirez, tâchez de mettre sur une feuille, à part, les choses qui ne peuvent être lues de tout le monde, et sur une autre ce qui est pour être lu de qui que ce soit.

Le texte de *N.D.* s'arrête ainsi, sans salutations, ni signature.

F. Libermann

Nous sommes tous un tas de pauvres gens

à M. Briot, élève au séminaire d'Issy [1]

M. Briot [2]*, séminariste de Saint-Sulpice à Issy, où François Libermann avait été accueilli pendant 6 ans, voudrait entrer dans la congrégation du Saint-Cœur de Marie ; mais il avoue qu'il ne vaut pas grand-chose, qu'il étudie difficilement et qu'il manque de ressources financières. Le P. Libermann lui répond que l'important est ailleurs...*

Jésus, Marie, Joseph

La Neuville, près Amiens, le 10 août 1843

Très cher frère,

Vous devez vraiment croire que je vous oublie. Cela n'est cependant pas vrai. Malgré toutes vos misères, vous pouvez être en repos et plein de confiance en notre bonne Mère, qui vous soutiendra. Celui qui fait sortir des enfants d'Abraham des pierres mêmes, saura aussi faire un missionnaire selon le Cœur de notre sainte Mère, d'un pauvre homme tel que vous êtes. Si c'eût été moi qui devais faire de vous quelque chose, jamais je n'aurais voulu m'en charger, fussiez-vous l'homme le plus accompli de la terre. Nous sommes tous un tas de pauvres gens, réunis par la divine volonté du Maître,

[1] N.D. IV, *pp. 303-305.*

[2] *Briot de la Mallerie, Ernest-Hyacinthe-Érasme-Ange (1813-1870), du diocèse de Vannes. Consécration et prêtre en 1844 ; Gorée en 1845 ; passe au Gabon en 1846 ; rentré en France en janvier 1848 ; économe puis supérieur ; après diverses opérations malheureuses en banque, quitte la Congrégation en 1857 ; se retire en Suisse ; meurt en 1870.*

qui seul est notre espérance. Si nous avions des moyens puissants en mains, nous ne ferions pas grand chose de bon ; maintenant que nous ne sommes rien, que nous n'avons rien et ne valons rien, nous pouvons former de grands projets, parce que les espérances ne sont pas fondées sur nous, mais sur Celui qui est tout-puissant. Ne vous tracassez pas de vos faiblesses et de votre pauvreté ; c'est dans un état de misère que la puissance de Jésus et sa miséricorde doivent se manifester, et alors toute la gloire en sera pour lui seul, et la hache ne se vantera pas sur celui qui la manie.

Vous ne pouvez rien apprendre ? Eh bien nous vous ferons faire une théologie qui vous ira, et qui, je vous promets, entrera dans votre tête. Toute l'énumération de vos défauts ne m'effraie pas du tout ; il n'y a, en tout cela, rien qui soit un obstacle réel au cours des grâces divines que notre bon Maître destine à nos pauvres âmes délaissées par votre canal. Bon courage donc, bonne confiance. Ne faites pas comme Moïse, qui, se voyant si incapable de sa grande mission, fit trop d'instances auprès de Dieu, eut trop peur ; sachez qu'il ne faut qu'une chose aux âmes pauvres et délaissées, c'est de se tenir devant Dieu comme mortes [3], et de le laisser agir selon son bon plaisir. Sachez cette parole de saint Paul : Dieu a choisi ce qui n'était pas pour détruire ce qui était. *Cum infirmor, tunc potens sum* [4], par la confiance en celui qui est ma force. Il le sera, s'il me trouve trop faible ; il le faut bien, il est souverainement sage. Or, il emploie un instrument incapable par lui-même de servir à l'objet auquel il l'emploie, il faut donc qu'il y mette du sien. Oh ! Que vous êtes heureux, cher frère, d'être obligé de vous vider de vous-même, pour être dans une dépendance parfaite de celui qui vous envoie ! Ne vous étonnez pas des mouvements d'orgueil que vous sentez ; ces mouvements ne sont pas raisonnés, l'orgueil est toujours contre la raison. Il faut mépriser ces sentiments, les rejeter sans s'en inquiéter. Tâchez de vous tenir en repos au milieu de vos misères, vous tenant humble et pauvre à la disposition du divin Maître, mais dans la paix et la douceur, attendant tout de lui, et rien de vous.

Notre-Seigneur vous a donné de grandes grâces, Il vous en donnera encore bien d'autres. C'est à vous, à vous dévouer maintenant tout entier

---

[3] *C'est-à-dire : entièrement disponibles.*

[4] « Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort » *(2 Co 12,10).*

à lui seul, à son service et à sa gloire. Soyez toujours tranquille et paisible devant Lui ; c'est à Lui à tout faire, et à vous, à vous tenir à sa disposition, en paix, douceur, humilité et plein de confiance en ses miséricordes, et dans les bontés incompréhensibles du très saint Cœur de Marie.

Nous sommes un peu en déroute d'ici au 8 septembre. Mgr Barron va venir, et le départ de nos frères approche [5].

Vous pouvez m'envoyer d'avance une malle, par le roulage [6], à mon adresse, en m'envoyant par la poste la lettre d'expédition, pour que je puisse la faire chercher. Ne vous tourmentez pas pour la pension à payer, vous donnerez ce que le bon Dieu voudra. Si on n'a rien, on ne paie rien ; si on a, on peut en donner ou non, selon la divine volonté.

Écrivez-moi tant que cela pourrait vous faire plaisir et tant que cela pourrait vous être utile.

J'espère être, au bout de quelques jours, un peu plus débarrassé pour vous répondre de suite.

Que la paix de Notre-Seigneur soit dans votre âme.

Tout à vous dans la sainte charité de Jésus et de Marie.

F. Libermann, prêtre,
Missionnaire du Saint-Cœur de Marie

---

[5] *Il s'agit du premier départ missionnaire, avec 7 prêtres du Saint-Cœur de Marie, auxquels M. Germainville joindra 3 orphelins, appelés « Frères ». Cette première expédition se termine par le « désastre de Guinée ».*

[6] *Vieux mot français : transport de marchandises par voiture.*

Sages conseils
pour entreprendre une tâche missionnaire
à M. Briot : « Laissez mûrir les choses [1] »

Cette lettre est écrite à M. Briot, jeune missionnaire parti pour Saint-Domingue en janvier 1845 et revenu le 2 mai suite à des difficultés politiques. Il attend à Bordeaux, chez M. Germainville [2], l'arrivée de deux autres missionnaires, M. Arragon et le Frère Pierre, afin de partir ensemble pour Gorée, puis commencer une mission à Dakar.

C'est une lettre pleine de sages conseils et d'encouragements très pratiques. Libermann n'hésite pas à descendre dans les détails, « le vin, la batterie de cuisine et le mobilier *». Tout cela reste étonnamment d'actualité entre autres sur les questions de santé : «* À quoi vous servira-t-il de gagner à Dieu quelques âmes au salut desquelles vous perdriez la santé, et par là vous vous rendriez inutile à un plus grand nombre ? *» Le 5e point : «* Quand vous devez entreprendre quelque chose d'important, pesez la chose ensemble en la présence de Dieu *» reste un modèle de discernement communautaire.*

[1] ND VII, *pp. 191-195.*
[2] *Cf.* Mémoire spiritaine *n^e 6, p. 119. « Homme d'œuvres entreprenant, ami du P. Libermann, M. Germainville (1806-1881), par Georges-Henri Thibault. »*

Depuis plus d'un an, Libermann est en relation avec la Mère Javouhey[3] *qui a une bonne expérience de terrain. Il bénéficie de ses précieux conseils pour le plus grand profit de ses missionnaires. Par cette lettre, nous constatons, que les missionnaires de Libermann se trouvent déjà en contentieux sur le terrain au Sénégal, avec les messieurs du Saint-Esprit sur leur habilitation à des activités missionnaires. «* Je vais tout de même écrire à Rome *», dit Libermann.*

Monsieur l'abbé Briot,
Missionnaire apostolique,
chez M. Germainville, rue Neuve-en-Ville, Bordeaux.

La Neuville, le 8 juin 1845

Mon cher confrère,

J'ai fait partir M. Arragon trois jours plus tôt, parce que je craindrais [4] de lui faire manquer le navire, comme il vous l'expliquera lui-même.

Vous allez donc tous deux commencer cette grande et importante mission.

1° Ne comptez pas sur vos forces, sur votre prudence, sur votre propre action. Dieu seul et Marie : voilà où il faut placer votre confiance.

2° Attendez-vous tous deux à de grandes difficultés, à des retardements dans vos desseins ; à des dérangements et à des désappointements, à des contradictions de tous genres, à des peines provenant de

---

[3] *Anne-Marie Javouhey (1779-1851), fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, a une expérience à Mana, en Guyane et au Sénégal. C'est elle qui fit venir en 1825 les premiers séminaristes africains pour qu'ils soient formés en France parmi lesquels Boilat dont il est question à la fin de cette lettre. Cf.* Mémoire spiritaine *n° 12, p. 10, «* "Dans la même portion de la vigne" *:* Le Père Libermann et la Mère Javouhey, *par Bernard Ducol. »*

[4] *Lire :* parce que je craignais.

toutes sortes de personnes, de toutes sortes de choses, de toutes sortes de circonstances. Ne vous troublez de rien, ne vous laissez abattre par rien. S'il arrivait des circonstances où tout paraîtrait désespéré, vous ne devez pas vous décourager.

3° Soyez tranquille et calme, humble et doux dans toutes les circonstances où vous vous trouvez. Soyez le même dans la prospérité et dans l'adversité, toujours humble, paisible et soumis à toutes les volontés divines, rapportant tout à Dieu et attendant tout de sa divine Miséricorde.

4° Ne vous représentez pas les choses imaginairement[5] ; mais voyez les choses avec calme, considérez-les pratiquement. Ne vous laissez pas monter la tête par la vue du grand succès, ne vous laissez pas abattre l'esprit par la prévision inquiète d'échouer ; ne vous nourrissez pas de vaines espérances, ne vous affligez pas dans de vaines craintes. Travaillez comme un fidèle ouvrier dans le champ du Seigneur, sans vous flatter, sans vous décourager d'avance ni après le travail. Que vous ayez du succès ou non, votre récompense sera toujours très grande.

5° Quand vous devez entreprendre quelque chose d'important, pesez la chose ensemble en la présence de Dieu. Commencez par vous dépouiller de toute prévention favorable ou défavorable. Ne vous laissez pas entraîner à la vivacité, ne précipitez rien, pesez bien ce que vous devez faire dans l'esprit de foi et en même temps en raisonnant sur les choses. Mettez votre confiance en Dieu dans vos entreprises, mais n'allez pas par présomption et par entraînement. Dans vos délibérations sur les entreprises à faire, ne suivez pas un sentiment du cœur, ne soyez pas scrupuleux en craignant de manquer à une bonne inspiration, lorsque votre esprit hésite, parce qu'il entrevoit le contraire du sentiment qui le pousse.

À la bonne heure[6], que votre âme soit toujours guidée par des vues de foi, qu'elle s'appuie toujours sur les principes de l'Évangile ; mais votre esprit ainsi animé doit raisonner les choses, agir mûrement et par

[5] *C'est-à-dire : à travers de fragiles constructions imaginaires.*
[6] *C'est-à-dire : « oui vraiment ».*

délibération. Autant que possible, n'agissez dans les choses importantes que lorsque vous voyez clair – tâchez au moins d'entrevoir les choses avant de les entreprendre. Ne laissez rien au hasard, prévoyez tout autant que possible ; mais quand vous aurez pris toutes vos mesures, mettez votre confiance en Dieu seul.

Soyez modéré dans l'examen d'une entreprise ; ne soyez pas cependant lent et traînant. C'est un grand mal que la trop grande hardiesse ; mais c'est quelquefois un plus grand encore que l'incertitude et la timidité dans les décisions ; mettez le temps convenable à l'examen d'une chose, pesez devant Dieu le pour et le contre, et cela à tête reposée, et dans l'unique désir de plaire à Dieu et de procurer sa gloire. La chose bien examinée, prenez hardiment votre parti ; mettez-le ensuite en exécution avec grande confiance en Dieu. Lorsque vous n'êtes pas pressé de prendre une détermination, prenez un long temps pour l'examen de l'entreprise. Il n'est pas nécessaire de faire disparaître toutes les difficultés pour entreprendre une chose. Quand vous aurez pris les mesures pour le succès, laissez toujours quelque chose à la Providence.

6° Soyez secret et réservé, sans cependant qu'on s'en aperçoive. Ne faites jamais connaître vos projets pour la gloire de Dieu que lorsqu'il est nécessaire de les découvrir. Habituez-vous à ne pas dire tout ce que vous savez ; soyez maîtres de vos esprits, maîtres de vos langues. Ne dites que ce qu'il est utile de dire. Cependant, ne soyez pas mystérieux, mais simple et ouvert ; ne faites pas non plus des secrets des choses indifférentes, de bagatelles. Ne découvrez pas facilement aux autres les principes de votre conduite.

7° Ne soyez pas impatient dans vos entreprises, vous en feriez échouer un grand nombre. Laissez mûrir les choses et ne cherchez pas à récolter le fruit avant qu'il soit mûr ; vous le trouverez amer et âpre et n'y réussirez pas.

Un vrai missionnaire sait aussi bien se tenir en repos lorsque la divine Providence l'y oblige, qu'il sait se livrer au travail dans le moment où la moisson est abondante. Sachez en toutes choses, en tous

temps et en toutes circonstances suivre la marche de la Providence ; la suivre plutôt que de la précéder.

8° Ne vous livrez pas imprudemment à un zèle trop ardent qui tend à détruire la santé. À quoi vous servira-t-il de gagner à Dieu quelques âmes au salut desquelles vous perdriez la santé, et par là vous vous rendriez inutile à un plus grand nombre ? Sacrifier sa vie pour le salut d'une seule âme est sans doute une chose excellente ; mais conserver sa vie pour le salut de cent autres est encore mieux. Ne craindre ni la maladie, ni la mort, c'est le fait d'un missionnaire zélé et dévoué à Dieu seul ; mais prendre les précautions pour conserver sa vie afin de sauver un plus grand nombre d'âmes, est le fait d'un missionnaire qui joint une prudence parfaite à un zèle parfait et à un dévouement parfait. Lorsque vous êtes en santé, évitez ce qui pourra vous rendre malade, toutefois sans recherche et sans inquiétude : mais lorsque vous êtes malade, estimez-vous heureux de l'être pour la gloire et l'amour notre souverain Maître, et gardez-vous d'être triste, abattu et dans la crainte ; vous seriez trop heureux de donner votre vie pour la gloire de votre Dieu et le salut des âmes auxquelles il vous a envoyés.

9° Ayez ensemble la paix et la concorde, ne faites rien sans vous consulter mutuellement. Que votre bonne harmonie paraisse devant tout le monde dans toutes les circonstances.

10° Soyez doux et pacifiques avec tout le monde. Prenez garde de vouloir l'emporter sur les autres ; faites au contraire en sorte que les autres soient toujours plus honorés que vous. Prenez garde d'avoir l'air d'empiéter sur les fonctions et les travaux des autres prêtres.

Soyez modérés dans vos manifestations de zèle devant les hommes. Ne prenez jamais le ton de vouloir tout attirer à vous. Si d'autres font un bien, laissez-les faire et ne tâchez de vous charger que de ce que d'autres ne font pas. Quand vous travaillez dans une paroisse, prenez pour vous le travail et laissez tout l'honneur et tous les avantages qui en résultent aux prêtres de cette paroisse. En tout cela, allez naturellement et n'affectez rien.

11° Ne mettez pas trop d'ardeur à aller évangéliser les pauvres gens de la Grande-Terre[7], choisissez votre temps pour cela, et n'exposez pas votre santé par une excursion prématurée. Prenez bien vos informations, afin de choisir pour cela le temps, le lieu et les circonstances convenables pour ne pas vous ruiner par votre impatience sans rien faire de sérieusement utile.

12° Pour la question de savoir s'il faut aller à Saint-Louis ou à Gorée, je ne puis rien décider sur ce point. Saint-Louis est malsain, Gorée ne l'est pas. Cependant, je ne veux rien décider. Vous verrez, quand vous irez sur les lieux, le parti qu'il faudrait prendre. Toujours, paraît-il, qu'il faudrait rester à Gorée, jusqu'à la bonne saison, on serait trop en danger à Saint-Louis en ce moment. Du reste, s'il fallait s'établir à Saint-Louis, j'aimerais mieux qu'on vous en priât que de faire vous-même les démarches. En tout cas, je ne puis rien décider. Examinez les choses sur les lieux, et agissez selon qu'il vous sera donné d'en haut.

13° Suivez à peu près les avis de la Mère Javouhey au sujet des provisions, faites-en cependant un peu. Pour le vin, la batterie de cuisine et le mobilier, conservez-le, si M. Ducournaux l'a acheté ; s'il ne l'a pas fait, il serait toujours bon d'avoir quelque chose.

14° M. Boilat[8] ne vous refusera pas les pouvoirs. Je vais tout de même écrire à Rome.

Que la paix de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère soit avec vous. Je suis tout vôtre en la charité du Très Saint Cœur de Marie.

F. Libermann
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

---

[7] *Il s'agit du continent qui s'ouvre en face de Gorée par le village de Ndakarou (Dakar).*
[8] *Boilat, David : un des trois premiers prêtres sénégalais, formés par les soins de la Mère Javouhey.*

Le Saint-Cœur de Marie
Modèle apostolique

Dans les derniers mois de son séjour à Rome, de janvier 1840 à janvier 1841, Libermann a écrit une Règle provisoire à l'usage de la jeune congrégation du Saint-Cœur de Marie, pour la présenter à la Sacra Congregatio de Propaganda Fide, *l'ancêtre de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples. Cette Règle de vie* [1], *imprimée en 1845, qui n'a jamais reçu l'approbation officielle de Rome, exprime bien les intuitions de Libermann sur la vie missionnaire. L'extrait cité ici et le commentaire qu'il en a fait pour les novices, expliquent les raisons d'un patronage marial pour une Congrégation apostolique.*

Règle provisoire des missionnaires du Saint-Cœur de Marie

1re Partie, Chapitre II, art. 3

[...] Ce qui nous distingue de tous les autres ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur, c'est une consécration toute spéciale que nous faisons de toute notre Société, de chacun de ses membres, de tous leurs travaux et entreprises au très Saint-Cœur de Marie, cœur éminemment apostolique et tout enflammé de désirs pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous le considérerons comme un modèle parfait du zèle apostolique

---

[1] N.D. II, *pp. 235-365 ; il convient de consulter la* Synopse des deux Règles de Libermann, *de A. Bouchard et F. Nicolas, Paris, 1968, le texte de* N.D. *manquant d'exactitude critique.*

dont nous devons être dévorés et comme une source abondante et toujours ouverte où nous devons le puiser. Nous y recourrons sans cesse avec la plus grande confiance, pour qu'il daigne épancher sur nous la tendresse maternelle qu'il ressent pour nous et nous obtenir une grande abondance de grâces pour nous et pour tous nos travaux.

Commentaire du P. Libermann (glose) pris en note par le P. Lannurien (1844-1845) [2]

[...] Notre consécration à Marie est entière ; elle comprend d'abord l'ensemble de toute notre société avec tout ce qu'elle peut avoir, faire ou entreprendre ; et en second lieu chacun de ses membres, avec tous ses travaux, toutes ses actions, toutes ses pensées et sentiments, toutes ses facultés. Par notre vocation, qui nous rend plus conformes à Notre-Seigneur, nous devenons d'une manière plus spéciale les enfants de Marie, et par cette consécration totale de nous-mêmes nous espérons une protection toute spéciale de son affection maternelle. Si chaque membre de la Congrégation entre dans l'esprit de cette consécration, nul doute que Marie nous fera réussir dans l'accomplissement de Dieu sur nous et sur les âmes, et qu'elle sera la gardienne de notre société.

Il faut remarquer que ce n'est pas seulement à Marie, mais au cœur de Marie que notre Congrégation se consacre. Ce choix de la dévotion au Cœur de Marie n'a point été l'effet d'un calcul, ni du raisonnement, mais d'un attrait et d'une impulsion puissante. Et toutefois rien de plus motivé, de mieux fondé, de plus conforme à notre vocation. Nous sommes appelés à l'apostolat ; or pour exercer l'apostolat avec fruit, de quoi avons-nous besoin sinon de l'Esprit apostolique ? Et cet esprit apostolique, où pourrons-nous le trouver plus parfait et plus abondant, après N.S., que dans le cœur de Marie, qui en a été tout rempli, cœur éminemment apostolique et tout enflammé de désirs pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Sans doute elle n'a pas parcouru les mers et les pays éloignés comme Pierre, Paul et les autres apôtres. Dieu ne

---

[2] *Texte et commentaire, pro manuscripto,* Règle Provisoire des Missionnaires de Libermann, *pp. 17-19, 1845, élaborés par le P. François Nicolas.*

l'a pas voulu ; et Marie devait dans la retraite diriger les apôtres, leur communiquer de son esprit apostolique et attirer sur les âmes les grâces de conversion et de satisfaction. Du haut du ciel, elle continue pour la diffusion de l'Église ce qu'elle a fait pour ses commencements. Nous devons donc considérer le Cœur de Marie comme un modèle parfait du zèle dont nous devons être dévorés, et comme une source abondante où nous devons sans cesse le puiser.

C'est notre modèle ; et par là, nous apprenons quel doit être l'esprit de notre société : un esprit intérieur, un esprit de sainteté ; le véritable zèle apostolique, tel qu'il se trouvait dans le cœur de Marie, ne peut résider dans un esprit dissipé, ou dans un cœur attaché aux créatures ; nous devons donc, pour imiter notre modèle, nous appliquer à la vie d'oraison, au détachement des créatures, au renoncement à nous-mêmes, afin que notre cœur devienne semblable, conforme au cœur si pur, si saint, si charitable, de notre bonne Mère. Pour mener la vie apostolique, il ne suffit pas d'agir beaucoup extérieurement, de courir le monde comme les apôtres ; toutes ces actions sont mortes, si elles ne sont pas animées par l'Esprit apostolique ; on peut très justement les comparer à ces actes que les théologiens appellent *actus hominis* et non actes humains, parce qu'ils sont faits indépendamment de la raison et de la volonté. Or comme c'est le cœur qui est le siège des sentiments intérieurs, nous devons concentrer dans le nôtre tous ces sentiments du Cœur de Marie qui constituent le zèle apostolique ; si notre cœur est embrasé de cette charité ardente qui brûlait dans le Cœur de Marie, nous serons toujours propres à répandre ce feu dans les âmes avec lesquelles nous serons en rapport, tandis que si nous ne pensons qu'à l'action, sans nous occuper premièrement et principalement de conformer notre intérieur à celui de Marie, nous serons froids : pour nous-mêmes d'abord, et le bien que nous pourrons faire aux autres sera bien moins considérable.

Ceci peut s'expliquer par la comparaison d'un poêle mis dans une chambre pour l'échauffer. Si l'on dispose de côté et d'autre dans cette chambre des charbons allumés, la chaleur communiquée à l'appartement sera faibli ; mais tout le contraire arrivera si l'on concentre dans le foyer de ce poêle tout le feu.

Appliquons nous donc avec soin à modeler notre intérieur sur l'intérieur de Marie; et alors quand le temps sera venu d'agir, nous n'aurons aucune peine à conformer notre action extérieure à celle des saints apôtres, selon les desseins de Dieu sur nous.

En 2nd lieu, le cœur de Marie est la source toujours ouverte, où nous devons puiser cet esprit apostolique. Marie, d'après les Pères, est le canal par lequel Dieu nous communique toutes ses grâces; elle est une mère pleine de charité et de tendresse pour tous les hommes. Mais pour nous, nous aurons un droit spécial de recourir à son cœur si bon, un motif tout particulier, en sa puissante protection; d'abord à cause de la consécration totale que nous faisons de tout nous-mêmes et de toute notre Société à son saint Cœur. 2°, parce que nous faisons une profession particulière de marcher sur les traces de son divin Fils; 3° parce qu'elle voit en nous des instruments dont elle veut se servir pour le salut des âmes, qui est le grand objet de ses désirs et de son zèle.

Nous pourrons donc aller avec grande confiance puiser à cette source intarissable pour obtenir toutes les grâces dont nous aurons besoin pour notre propre sanctification et pour celle des autres: le St Cœur de Marie nous est donné pour être la lumière qui doit nous guider, et la force qui doit nous soutenir dans nos travaux.

Une véritable attitude missionnaire
Conseils à Mère Marie Émilie de Villeneuve, fondatrice des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres (1836) [1]

Cette lettre de Libermann, redécouverte par Paul Coulon en juillet 1986 dans le livre de L. Ayma [2]*, ne figure pas dans les 1711 lettres que le P. Delaplace fit recopier en 7 volumes par Sœur Scolastique Dumoulin, de Saint-Joseph de Cluny, dans le cadre du procès apostolique pour l'examen de* scriptis *(décret romain de 1886), ni dans l'ensemble des volumes des* N.D. *du P. Cabon.*

Cette lettre apparaît comme d'un très grand intérêt. Par son contenu comme par sa date, elle se rapproche beaucoup de la célèbre lettre de Libermann à la communauté de Dakar et du Gabon du 19 novembre 1847. Elle offre un cadre sûr de vie missionnaire.

Amiens, ce 31 octobre 1847

Madame la supérieure,

Je viens de faire ma lettre au Ministre: elle est datée du 30 octobre. J'y dis que Madame la supérieure du couvent de l'Immaculée Conception de Castres devant envoyer quatre sœurs sur les côtes d'Afrique pour être em-

---

[1] In *Paul Coulon et Paule Brasseur,* Libermann 1802-1852, *Paris, Cerf, 1988, pp. 285-287.*
[2] Vie de Sœur Marie de Villeneuve Fondatrice de l'Institut de l'Immaculée Conception de Castres, *Paris, Ressatre, Libraire-Éditeur, 22, rue Saint-Sulpice, 1881.*

ployées à l'éducation des filles et au soin des malades, elle m'a prié de solliciter le passage gratuit pour ces quatre sœurs sur un vaisseau de l'État. Je dis que Mgr Truffet [3] sentait le besoin de religieuses pour les indigènes, M. Bessieux [4] aussi, et que ce dernier, compatriote de Madame la supérieure du couvent de Castres, s'est adressé à elle pour obtenir de ses religieuses pour Dakar et pour le Gabon, et que ces religieuses se dévoueront exclusivement aux indigènes.

Vous voyez, Madame la supérieure, que je me suis mis en dehors de l'affaire. Je crois que M. le Ministre verra avec plaisir vos sœurs s'occuper d'une œuvre si utile, et qu'il vous accordera les quatre passages. Si M. le maréchal Soult s'en occupe, le succès est certain ; mais il faut le presser d'écrire afin que sa lettre arrive à temps.

Je ne crois pas utile que vous envoyiez une sœur domestique. Il est utile, très utile, au contraire, que nos chères sœurs donnent aux noirs l'exemple du travail manuel. Les indigènes ont une idée basse du travail, parce qu'ils sont habitués à voir les Européens mépriser les travaux matériels. Il est urgent que nous leur inspirions le goût du travail, et il n'y a rien de tel que l'exemple. Cependant les chères sœurs ne pourraient pas faire tous les travaux pénibles. Mgr Truffet les instruira.

Un point doit attirer leur particulière attention ; c'est la manière de se conduire envers les pauvres noirs. Ces infortunés sont ordinairement méprisés et maltraités par les Européens ; ceux même qui ne les maltraitent pas agissent à leur égard de manière à les rabaisser à leurs propres yeux, ce qui leur donne des sentiments et des goûts bas, grossiers et misérables. Il faut que nous les traitions avec une bonté toute particulière, que nous les guérissions de cette opinion vile qu'ils ont d'eux-mêmes, que nous leur inspirions des sentiments plus relevés, et cela cependant sans favoriser leur penchant naturel à la vanité.

---

[3] *Truffet, Étienne-Maurice-Benoît, nommé en décembre 1846 vicaire apostolique des Deux-Guinées avant la fin de son noviciat dans la congrégation du Saint-Cœur de Marie. Meurt à Dakar le 23 novembre 1847, après six mois et demi dans sa tâche épiscopale.*

[4] *Bessieux, Jean-Rémi, membre de la première équipe missionnaire de Libermann, en 1843, et le seul prêtre à être demeuré dans le golfe de Guinée ; poursuit sa tâche missionnaire au Gabon. Successeur de Mgr Truffet en 1849, avec résidence au Gabon où il meurt en 1876.*

Il faut les traiter avec simplicité, tout en évitant de se familiariser. C'est donc un double écueil : d'un côté, une bonté, une douceur qui touche à la faiblesse ; et une simplicité qui prête à la familiarité ; d'un autre côté, une fermeté qui tient de la raideur, et une autorité qui, pour se faire respecter, prend des apparences de hauteur.

Je considère partout, même en Europe, comme un mauvais système, opposé à l'esprit de l'Évangile, de faire sentir aux gens la distance qui nous sépare par la tenue, la conduite, la manière de parler et d'agir. Mais ce système est particulièrement détestable envers les noirs, parce qu'il a pour effet de les dégrader trop dans leur esprit et d'effacer leur caractère. Notre système doit être celui de Notre Seigneur et de ses saints : charité pure, tendre, compatissante, effective, toute sainte et surnaturelle. Par la pratique de cette charité douce, aimable et bienfaisante les sœurs missionnaires gagneront tous les cœurs tout le monde craindra de leur faire de la peine. Cette charité doit toujours être accompagnée dans la conduite ordinaire des sœurs de la modestie, du calme et de la gravité religieuse.

En toute occasion, même dans les réprimandes, les sœurs doivent parler et agir de façon que l'on voie bien que c'est l'intérêt qu'elles portent aux personnes qui les fait parler et agir. Jamais d'humeur, d'inégalité d'âme, de vivacité, de faiblesse. Une sœur doit être toute charité, et servir en tout de modèle aux négresses.

Qu'elles s'attendent à être sans cesse importunées à temps et à contretemps par les pauvres indigènes : ce sont de grands enfants : il faut envers eux une patience à toute épreuve.

Une recommandation des plus importantes : les sœurs doivent avoir l'intime conviction qu'elles n'ont aucune idée de ce qu'elles auront à faire, ni de la manière dont elles doivent s'y prendre pour faire le bien. Elles doivent arriver sur la côte comme des enfants d'un an, et se laisser guider en tout par Mgr Truffet ; faire leur possible pour revêtir l'esprit, la manière d'agir qu'il leur inculquera. En venant d'Europe, on est trop habitué aux façons européennes ; on veut les établir dans un pays où les mœurs et les habitudes sont radicalement différentes. On cherche alors,

même sans y penser, à amener les gens du pays à prendre le ton et les manières d'Europe. Quel serait le résultat ? On gâterait tout ; on donnerait à ces bonnes gens, simples et naturels, des habitudes abâtardies. Ils commenceraient par ressentir de l'amour-propre sur leur nouvelle manière d'être, et bientôt ils prendraient les plus mauvaises habitudes des Européens.

Il faut donc prendre le contre-pied : laisser aux indigènes les mœurs et les habitudes qu'ils tiennent de la nature et du climat, les perfectionner et les adoucir peu à peu par les principes de la foi et des vertus chrétiennes, en corrigeant par d'insensibles efforts et surtout par l'exemple ce qu'elles ont de plus défectueux. S'il faut tout dire, nous devons plutôt prendre leurs mœurs et leurs habitudes que prétendre leur imposer les nôtres.

Il est essentiel aussi d'avoir une marche d'ensemble dans la mission, et non des vues et des manières d'agir particulières. Les sœurs doivent être animées des mêmes principes que les missionnaires ; qu'elles agissent d'après la même direction, dans le même esprit, avec la même méthode, les mêmes procédés et les mêmes moyens. Pour cela il faut que le chef de la mission inspire, conduise et dirige tout. Or personne n'est plus digne et plus capable de diriger que Mgr Truffet. C'est un homme d'un esprit très élevé, de vues grandes et belles. Il connaît parfaitement la mission, son état et ses besoins. Aucun de ses coopérateurs ne la voit et ne peut la voir dans son ensemble et dans ses détails aussi bien que lui. Il est donc important que tout soit entièrement dirigé par lui.

Vos chères sœurs n'ont pas à craindre de perdre l'esprit de leur état sous sa direction. C'est un évêque d'une piété éminente, excellent directeur des âmes, très expérimenté dans les voies spirituelles. J'exhorte donc celles de vos bonnes sœurs qui vont ainsi se dévouer au salut des pauvres noirs de se confier aveuglément à la direction de Mgr Benoît. Il arrivera souvent qu'elles ne comprendront pas bien ses motifs : qu'elles ne craignent rien, et qu'elles se guident par ses lumières dans un grand esprit d'obéissance et d'abnégation.

Il est difficile à un Européen le genre d'abnégation qu'il faut en Afrique ; mais il est certain qu'il faudra toujours l'abnégation de son pro-

pre jugement, de sa propre volonté, de ses goûts, de ses aises, de ses habitudes, je puis dire de *tout soi-même*. Le difficile ne sera pas de s'habituer à manger du couscous; ce sera de renoncer à toute sa manière d'être et d'adopter celle qui est nécessaire pour amener par ce moyen les pauvres âmes auxquelles on s'est dévoué à entrer dans la voie des biens spirituels.

Les bonnes sœurs doivent s'attendre à avoir de petites fièvres, et quelquefois de grosses: cela n'est pas agréable du tout; mais ce qui est pis, c'est que ces fièvres portent à l'impatience, aigrissent l'humeur et ont une action fâcheuse sur le caractère; que les sœurs soient donc bien prévenues et qu'elles soient vigilantes.

Il faut aussi qu'elles se tiennent en garde contre les idées purement imaginaires que l'on se fait des missions. En imagination, toutes les souffrances, toutes les peines des missions sont belles; mais en réalité, en voyant les choses de près, en les regardant en face, si l'on n'est pas sérieusement renoncé et maître de son âme, on court le risque de se décourager lorsque la pratique vous fait sentir tout le poids des sacrifices qu'on avait vus si beaux en imagination.

Lorsque les sœurs seront arrivées, qu'elle évitent l'empressement et l'agitation stérile: qu'elles aillent avec douceur, calme et modération. Qu'elle ne se figurent pas que les choses iront toutes seules; qu'elles restent persuadées, au contraire, qu'elles rencontreront bien des obstacles au bien, et que le bien ira lentement. Un des grands défauts des missions, c'est que par un zèle mal entendu et tout humain on veut aller trop vite, et, par suite, on ne fait qu'une besogne superficielle, lors même qu'on ne se décourage pas à la première désillusion.

Mgr Truffet a dit à ce sujet un mot très vrai: « *L'empressement est fils de l'inexpérience, et le découragement est fils de l'empressement.* » Il faut bien se pénétrer de cette idée que Dieu seul fait le bien, et que nous ne sommes qu'un instrument dans la main divine. Tout ce que l'instrument doit faire, c'est de se prêter à la volonté de l'ouvrier et de se laisser manier par lui sans résistance. Si l'instrument devançait la volonté et l'action de l'ouvrier, il y aurait bien de la besogne gâtée.

Je prie Notre Seigneur et sa Sainte Mère de faire à vos chères sœurs la grâce d'être fidèles.

J'ai l'honneur d'être, ma très honorée sœur votre très humble et dévoué serviteur,

F. Libermann
Prêtre du Saint Cœur de Marie

Une charte missionnaire
à la communauté d'Afrique [1]

Cette lettre est de loin la plus connue de toutes celles de Libermann. C'est une véritable charte missionnaire, écrite en réponse à une lettre de Mgr Truffet du 1er septembre 1847, comme un appui au climat de récollection que celui-ci avait mis en œuvre pour ses missionnaires – un noviciat pratique, au dire de Libermann.

Le P. Coulon en a fait une analyse approfondie dans Libermann [2]*; on ne saurait trop en recommander la lecture qui dévoile les profondeurs de la pensée libermanienne.*

À la Communauté de Dakar et du Gabon,

Amiens, le 19 novembre 1847

Mes chers Confrères,

Que la Paix et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ surabondent dans vos âmes et fassent de vous des apôtres pleins de vertus et de sainteté ! Nous devons être sans cesse remplis de reconnaissance et d'amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ de toutes ses bontés divines pour nous et pour les âmes pauvres et délaissées auxquelles il nous envoie.

---

[1] N.D. IX, *pp. 324-332.*

[2] *Paul Coulon et Paule Brasseur,* Libermann 1802-1852, *Cerf, pp. 489-546 :* « Faites-vous nègres avec les nègres. »

Vous allez recevoir avec bonheur et charité deux nouveaux Confrères prêtres, et trois Frères qui vous aideront dans le travail du salut des âmes, chacun selon qu'il lui est donné de le faire. Dans un an d'ici, nous pourrons, j'espère, vous envoyer un plus grand nombre, et au fur et à mesure que le travail préparatoire pour l'ouverture de la Mission avancera, le nombre des ouvriers augmentera pour le défrichement du terrain, jusqu'à ce jour inculte, et que la miséricorde divine arrosera de ses grâces pour la faire fructifier.

J'apprends avec une abondante consolation la piété, la régularité, la paix et l'union de charité qui règnent parmi vous. J'en tire un bon augure pour l'avenir de la Mission. C'est sur vous, mes bien chers confrères, que repose cet avenir. Comme je vous le disais parfois au noviciat, je vous répéterai encore en ce moment, *vos péchés seraient des péchés originels* [3] et vos vertus renferment une puissance et des grâces toutes spéciales.

Dieu a fondé son œuvre sur sa toute-puissante volonté et sur sa divine miséricorde; il l'anime de sa grâce et de sa divine charité, fondement qui restera toujours, j'en ai la confiance, et esprit auquel on reviendra sans cesse; mais il n'est pas moins vrai qu'il vous a choisis pour être les premières pierres de l'édifice. Si les premières pierres d'un édifice ne sont pas bien posées, toutes les autres se mettent de travers. Vous pouvez être assurés, mes chers frères, que si vous aviez le malheur de prendre un faux pli, ceux qui viendront après vous le fausseront encore davantage, tandis qu'au contraire, en persévérant et avançant sans cesse dans cette heureuse fidélité avec laquelle vous répondez à la grâce divine, vous acquerrez une influence puissante sur ceux qui viendront après vous, et tous les fruits de ferveur et de sainteté, ainsi que de salut et de sanctification des âmes qu'ils produiront, vous y aurez une bonne part. Il en coûte toujours plus ou moins, mais telle est sur la terre la condition des serviteurs de Dieu: c'est à la sueur de leurs fronts qu'ils parviennent à la pratique de la perfection; mais aussi, une fois que vous aurez pris l'habitude des vertus, rien ne vous coûtera plus, vous serez au-dessus des peines et des misères de ce monde, et Dieu lui-même sera votre récompense.

---

[3] *Les mots en italique sont ainsi écrits dans le texte des* N.D. *Paul Coulon, qui s'en réfère aux originaux, les reproduit.*

La divine Bonté vous laisse en ce moment le temps de vous former aux vertus parfaites dans l'intérieur de la communauté. Je vois là-dedans un trait de sa Providence pleine de miséricorde pour nous. Si vous aviez, dès votre arrivée, été lancés dans un ministère actif, vous n'auriez pas eu le temps de pratiquer ce qui vous a été montré dans votre retraite de noviciat, vous n'auriez pas eu le temps de vous reconnaître. Maintenant, vous faites comme un second noviciat, mais un noviciat pratique : étant sur les lieux, vous voyez les dangers, les difficultés, et, avec votre bonne volonté, avec vos désirs sincères d'être de vrais serviteurs de Dieu, de vrais apôtres, vous ne manquerez pas d'employer les moyens efficaces pour y parvenir. Pendant le noviciat, vous preniez des résolutions de parole, parfois des résolutions d'imagination ; maintenant, vos résolutions seront des résolutions d'action, des résolutions pratiquement pratiques.

Tâchez, chers confrères, de profiter du moment de Dieu ; ses lumières seront avec vous et sa grâce divine vous aidera. Apprenez à être de vrais hommes de communauté, de véritables hommes apostoliques ; apprenez la sagesse de Dieu pour contribuer, chacun selon sa mesure, à amener à bonne fin la grande œuvre que Dieu vous confie.

En vrais hommes de communauté, vous devez pourvoir à votre sanctification propre et à celle de vos chers confrères et frères ; vous devez donner le bon exemple en toutes choses ; vous devez être des hommes intérieurs, des hommes d'oraison, fidèles observateurs des règles et remplis de leur esprit ; considérer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne de vos supérieurs, leur obéir avec exactitude, avec simplicité dans tout ce qui regarde la vie religieuse et votre propre sanctification ; jamais de murmures, jamais de jugements sur leur conduite et leur manière d'être, soit publique, soit privée ; jamais n'écouter ce fonds d'amour-propre, qui nous rend la subordination difficile, qui tend à nous comparer avec les supérieurs ; songeons que l'homme doit disparaître dans notre obéissance et la foi y doit dominer. Soyons remplis d'affection, de douceur et d'ouverture avec les supérieurs pour leur rendre leur charge plus facile à porter. Vivez ensemble dans la paix et l'union de charité la plus parfaite, supportez-vous mutuellement les uns les autres ; supportez vos défauts, adoucissez vos peines mutuelles, soulagez vos confrères, ne les jugez pas ; aimez-les et soyez doux à leur égard, même quand il leur arrive de vous causer du chagrin.

Lorsqu'il vous arrive de n'être pas du même avis que vos confrères, perdez votre jugement dans le jugement général. La ténacité à sa propre conception est un des plus grands maux pour des hommes qui doivent vivre ensemble dans la paix et la charité de Jésus-Christ.

Évitez la raideur dans votre jugement, dans vos paroles, dans vos désirs, dans votre conduite. Jamais rien de bon ne peut sortir de la raideur. Vous avez spécialement à veiller sur ces différents points. Les climats sous lesquels vous vivez agissent fortement sur la sensibilité et sur l'imagination ; vous serez plus portés à vous agiter, vous aigrir, vous irriter qu'auparavant. Il faut cependant que vous conserviez dans vos âmes la douceur, le calme, la longanimité et la modération chrétienne. Soyez fidèles et vous avancerez grandement dans la véritable sainteté.

Pour vivre de la vie d'hommes apostoliques, vous avez besoin d'une bien grande abnégation de vous-mêmes et cet esprit d'abnégation doit exister continuellement, car ce n'est pas dans la variation d'une ferveur sensible qu'on a la véritable abnégation. Celle-ci ne dure pas, et même n'est guère certaine. Ce qu'il faut, c'est de conserver son âme dans la paix, dans la gaieté au milieu des privations continuelles et fortement senties, non seulement dans les privations corporelles, qui sont assez faciles à supporter, mais dans les privations spirituelles ou morales. Celles-ci sont bien plus pénibles, attristent, troublent, découragent une âme faible et attachée à elle-même ; elles donnent un courage, une sérénité et une vigueur toute nouvelle à une âme forte par une solide abnégation à elle-même et par un attachement parfait à Dieu seul. Une âme forte et vraiment apostolique est toujours calme, douce, imperturbable au milieu des peines et des contrariétés. Jamais elle n'est triste, maussade, agitée, brusque, aigre, silencieuse, ni à charge à elle-même et au prochain. Tous ces défauts sont le fait des âmes faibles, amatrices d'elles-mêmes, qui ne connaissent pas la vertu de la croix de Jésus, et qui, surtout, n'aiment pas à y avoir pratiquement part. Elles sont assujetties aux impressions diverses qu'elles reçoivent et ne savent pas s'en rendre indépendantes.

Lorsque tout va bien selon leur goût, selon leurs désirs propres et selon leurs propres vues, elles vivent dans une douce paix et elles et s'imaginent qu'elles sont dans la solide et parfaite vertu apostolique. Ce

n'est pas dans ce temps de paix qu'on peut connaître la valeur du soldat de Jésus-Christ. Être dans la paix parce que rien ne vous dérange, ce n'est pas une preuve de grande vigueur apostolique. Le temps de la paix est donné pour préparer à la guerre, car c'est la guerre qui est le partage de l'homme apostolique. Lorsque ces âmes ont du succès, elles sont remplies d'un grand enthousiasme, qui souvent leur fait commettre des fautes et des imprudences. Elles sont fortes et puissantes, capables de tout entreprendre et de tout souffrir, parce qu'elles sont entraînées par l'impression vive que produit en elles ce succès ; elles sont vives et animées, hardies et entreprenantes, parfois au-delà de ce qu'il faut. L'humilité et la défiance d'elles-mêmes sont absentes en ces moments, et la confiance en Dieu n'est pas présente. Dans cet état de choses, la contradiction, les obstacles, les irritent ; elles veulent emporter d'assaut ce qu'il ne s'agit de gagner que par la douceur, l'insinuation.

Lorsque, au contraire, elles échouent dans leurs entreprises, ou lorsqu'elles ne réussissent pas aussi vite, ni aussi bien qu'elles se l'étaient imaginé, voilà l'abattement, la tristesse, parfois le découragement, accompagné de déchirements de cœur, de retour inquiet sur soi-même, sur les fautes commises ; on attribue le non-succès à soi et à ses fautes, et l'on entre dans le dépit contre soi, et tant d'autres mouvements de ce genre ; tandis qu'une âme vraiment morte à elle-même et toute livrée à Dieu, éprouve une certaine peine quand elle est dans la paix. Il lui coûte de voir tout aller selon ses goûts ; elle a besoin de souffrir, d'être contrariée : c'est sa vie. Cependant, elle profite de ce repos pour se fortifier dans la voie de Dieu ; elle le porte avec humilité et abnégation. Quand elle a du succès, elle est humble, calme et modérée ; elle fait alors sa besogne avec persévérance et fidélité ; elle consolide ce qu'elle fait. Dans le temps de tempête, de non-succès, elle sait attendre les moments de Dieu, elle se garde de se décourager ; jamais de tristesse, jamais d'irritation, jamais de dépit, ni contre elle-même, ni contre d'autres, elle reste toujours semblable à elle-même : remplie de Dieu, elle sait patienter comme Dieu ; elle ne veut le succès ni plus grand, ni plus vite que Dieu ne le veut ; elle examine l'état des choses avec calme et dans l'esprit de Dieu ; elle agit selon les lumières et selon la force qu'elle obtient d'en haut et laisse à son divin Maître le soin de faire fructifier ses travaux selon la mesure de sa divine miséricorde sur eux. Si vous saviez, mes bien chers confrères, quelle est la valeur de la patience parmi

les vertus apostoliques, vous vous emploieriez de toutes les puissances de votre âme pour l'obtenir. Si vous savez maintenant patienter, vous êtes sûrs du succès et d'un succès solide et stable. Soyez assurés que tout ce qui est emporté d'assaut n'est ni solide, ni stable. La feuille de Jonas a crû dans une nuit et péri dans une autre nuit. Les herbes qui croissent vite acquièrent peu de développement et se détruisent promptement. Les arbres dont la croissance est lente, deviennent grands et puissants et durent des siècles. S'il vous arrive jamais d'avoir dans une Mission un succès prompt et facile, tremblez pour cette Mission ; lorsque, au contraire, elle demande du temps et offre des difficultés, augurez-en bien, si vous sentez en vous-mêmes la force et la persévérance d'une sainte patience. L'imagination n'aime pas les lenteurs, mais une âme renoncée sait bien y trouver son compte.

Si vous avez la patience, vous êtes sûrs d'acquérir cette prudence, cette sagesse de Dieu dans votre conduite et dans vos entreprises. J'ai encore à vous recommander d'être unis entre vous-mêmes et bien unis à votre Chef. Dieu vous l'a donné, Dieu l'a donné, à la Mission ; Dieu l'éclaire et l'éclairera toujours pour l'œuvre qu'il lui a confiée. Soyez dociles, entrez dans ses vues et ne vous laissez pas aller à des vues particulières. C'est lui qui a le plan d'ensemble, et vous, n'avez que des vues partielles. Il a grâce d'état pour conduire, et vous, pour être conduits dans vos travaux par lui ; c'est lui qui est l'architecte, et vous les travailleurs ; mais des travailleurs intelligents et agissant en parfaite harmonie avec lui. C'est dans cette harmonie et cette marche d'ensemble que résidera la grâce de Dieu, et par conséquent le succès. Soyez fidèles, mes chers confrères, et Dieu sera fidèle, lui aussi.

Enfin, une dernière observation : n'écoutez pas trop facilement le dire des gens qui parcourent la côte quand ils vous parlent des peuplades qu'ils auront visitées, même s'ils y sont demeurés plusieurs années. Entendez ce qu'ils vous disent, mais que leurs paroles n'aient pas influence sur votre jugement. Ces hommes examinent les choses à leur point de vue, avec leurs propres préventions ; ils fausseraient toutes vos idées. Entendez tout et soyez paisibles au-dedans de vous-mêmes ; examinez les choses dans l'esprit de Jésus-Christ, avec indépendance de toute impression, de toute prévention quelconque, et remplis, animés de la charité de Dieu et du zèle pur que son Esprit vous donne. Je suis sûr que vous jugerez bien

autrement de nos pauvres Noirs que tous ces hommes qui en parlent. Vous savez que si nous avions écouté ce que, unanimement, nous ont dit tous ceux qui pouvaient nous rendre compte des Noirs des colonies, ce que nous ont dit et soutenu des hommes d'ailleurs très bons, nous n'aurions jamais osé entreprendre les Missions de Bourbon et de Maurice ; et cependant nos chers confrères y ont fait des merveilles et nous ont appris a en juger tout autrement que ces hommes, qui nous avaient parlé, n'en avaient jugé. Ne jugez pas au premier coup d'œil ; ne jugez pas d'après ce que vous avez vu en Europe, d'après ce à quoi vous avez été habitués en Europe, dépouillez-vous de l'Europe, de ses mœurs, de son esprit ; faites-vous nègres avec les nègres, et vous les jugerez comme ils doivent être jugés ; faites-vous nègres avec les nègres pour les former comme ils le doivent être, non à la façon de l'Europe, mais laissez-leur ce qui leur est propre ; faites-vous à eux comme des serviteurs doivent se faire à leurs maîtres, aux usages, au genre et aux habitudes de leurs maîtres, et cela pour les perfectionner, les sanctifier, les relever de la bassesse et en faire peu à peu, à la longue, un peuple de Dieu. C'est ce que saint Paul appelle se faire tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ.

J'ai été bien long, mes chers confrères, mais je ne le serai jamais trop quand je m'entretiens avec vous ; mon cœur est avec vous. Que les vôtres soient sans cesse avec Jésus et Marie, et que leur sainte charité et leur douce paix les remplissent.

F. Libermann

P.-S. : Je ne vous donne pas de nos nouvelles ; MM. Bessieux et ses deux compagnons vous diront tout de vive voix.

Principes qui doivent régir les rapports des missionnaires avec les autorités coloniales

à M. Briot [1]

Cette lettre au P. Briot, du 2 août 1847, ne nous explique pas vraiment l'« affaire du piquet ». Libermann le fait dans une lettre du 3 juillet à Mgr Truffet afin qu'il règle lui-même ce litige. « Le jour où ils (MM. Briot et Lossedat) voulaient faire la dédicace de leur chapelle, ils ont invité le Commandant, qui paraît avoir pris la chose avec satisfaction et se disposait à venir avec un piquet de militaires. Dans ce piquet, il choisit des soldats noirs qu'il avait amené du Sénégal, soldats qui par conséquent, étaient mahométans ou idolâtres. MM. Briot et Lossedat ont refusé de les admettre : de là une brouillerie [2]. »

L'« affaire du piquet » donne l'occasion à Libermann de préciser dans cette longue lettre au P. Briot les principes qui doivent régir les rapports avec les autorités européennes sur la côte d'Afrique. « La position de la Mission d'Afrique nécessite des rapports avec les Commandants. [...] Le grand talent du missionnaire posé dans une circonstance pareille est de conser-

---

[1] ND IX, *pp. 239-244.*

[2] *Cf.* ND IX, *p. 222 : Libermann à Mgr Truffet, le 3 juillet 1847.*

ver la bonne amitié ou du moins les bons rapports avec les chefs civils et militaires, ainsi qu'avec les commandants des navires passagers, en même temps que la liberté de son ministère. »

À M. Briot, Missionnaire apostolique,
Dakar, Côtes d'Afrique.

2 août 1847

Mon cher Confrère

J'ai déjà répondu une autre fois à votre fameuse question du piquet de soldats pour votre dédicace. J'y reviens maintenant, parce qu'il me semble voir dans votre dernière lettre que cette affaire vous inquiète.

M. Bessieux s'est bien réjoui de ce que votre maison et votre église soient si bien et si heureusement terminées. Il est à regretter qu'à l'occasion de l'établissement de cette église, il ait surgi une querelle entre vous et le Commandant. J'espère que M. Bessieux remettra les affaires. Il est généralement assez bien vu des chefs. M. Bouet[3] en dit beaucoup de bien et paraît l'estimer beaucoup ; l'Amiral, à ce qu'il parait, en a bonne opinion et M. Brisset lui-même était assez bien avec lui autrefois. Si maintenant ce dernier paraît en être mécontent cela tient probablement à ce qu'il croit que M. Bessieux lui sera désormais opposé, mécontent et désapprouvant sa manière d'agir. J'espère qu'en arrivant et agissant en bonne amitié avec lui M. Bessieux le regagnera. M. Brisset est raide comme tous nos militaires, il mène tout militairement. Cette marche renferme toujours une difficulté pour nos missionnaires, mais cette difficulté existe partout.

La position de la Mission d'Afrique nécessite des rapports avec les Commandants. Je ne conçois aucune possibilité d'éviter ces rapports. Le grand talent du missionnaire posé dans une circonstance pareille est de conserver la bonne amitié ou du moins les bons rapports avec les chefs civils et

[3] *Bouet et Brisson, officiers de l'administration coloniale française en Afrique de l'Ouest.*

militaires, ainsi qu'avec les commandants des navires passagers, en même temps que la liberté de son ministère. Ce qui serait un grand mal, c'est si tous ces agents s'imaginaient que vous êtes opposé au Gouvernement. C'est une sotte imagination qu'ils puisent facilement dans les mauvais journaux qu'ils lisent. Ils amalgament cette prévention avec toutes les autres qu'ils prennent dans les ouvrages voltairiens contre la religion. Ils font de ces deux préjugés une espèce d'épouvantail contre vous, ils s'en montent la tête et par suite se livrent à toutes sortes de résistances et d'oppositions. Il faut que vous soyez bien prudents dans l'ensemble de votre conduite : ne jamais vous mêler dans les affaires politiques et prendre toutes les mesures pour obliger tous ceux qui sont autour de vous, les traiter avec douceur, charité et prévenance ; être avec eux simple et poli, de cette simplicité et de cette politesse que la charité donne. Quand vous ne pouvez pas faire ce qu'on désire de vous, par ex. de baptiser ceux qui ont plusieurs femmes, de passer avec facilité sur les préceptes de l'Évangile, etc., etc., quand on vous demandera ces sortes de choses, traiter ceux qui vous les demandent avec douceur et charité et faire en sorte de les satisfaire tout en ne faisant pas selon leur avis.

Cela ne consiste pas à dire oui, et à faire le contraire en dessous ; mais en général, il faut être franc et ouvert, avec prudence cependant ; seulement éviter dans ses réponses la raideur, la dispute, un air de mécontentement, d'embarras, etc. Tous ces sentiments font du mal et ne peuvent rien produire de bon. De plus, il faut prendre garde de nourrir des mécontentements dans son cœur contre tous ces braves gens, mais être toujours calme, leur manifester toujours le même air de sérénité et de confiance, même après qu'ils vous auraient fait quelque sottise. Leur faire comprendre et croire que si vous ne vous rendez pas à leur avis, c'est purement le sentiment de votre conscience ; ceci arrivera si vous concédez facilement les choses qui ne sont rien, et si vous conservez avec eux ce même air de confiance et d'ouverture de cœur.

J'ai quelques règles de prudence à vous donner dans vos rapports avec les chefs civils et militaires

1° Éviter autant que possible de faire comprendre vous avez quelque défiance de leurs bonnes dispositions à votre égard ; cela suffirait pour leur en donner, tandis qu'au contraire en prenant un air de confiance

et agissant comme si vous ne doutiez de rien, ils n'oseront quelquefois pas manifester les mauvaises dispositions, qu'ils auront. Ces militaires agissent ordinairement par l'impression qui les domine ; avec le moyen que je vous indique, vous empêcherez cette impression fâcheuse de se développer, car généralement ces hommes ont un bon fonds.

2° Évitez de parler et d'agir avec autorité, je veux dire avec une affectation d'autorité. Cette morgue qu'ils font paraître dans l'exercice de leurs pouvoirs, en matière d'administration civile et militaire, ne doit pas être dans votre conduite en matière d'administration ecclésiastique. Soyez ferme dans tout ce qui est du devoir de votre état, mais soyez-le avec douceur et humilité. Il est naturel à des soldats d'user de leur autorité avec raideur, avec violence et avec fierté ; ils n'ont jamais travaillé à acquérir la perfection évangélique ; mais nous qui sommes prêtres de Jésus-Christ, les maximes de l'Évangile doivent être la règle de notre conduite. Il faut que nous amollissions leur raideur par notre douceur, que nous adoucissions leur violence par notre modération et que nous modérions leur fierté par notre humilité.

3° Prenez vos précautions pour éviter les collisions. Ces hommes sont habitués à n'avoir jamais le dessous avec leurs administrés, à ce que leur volonté soit exécutée dans toute l'étendue du lieu de leur commandement : voilà, pourquoi, une fois qu'ils se sont avancés, ils ne reculent plus, et si, par des moyens qui leur sont supérieurs, vous parveniez à avoir le dessus, ils vous le feront payer cher dans d'autres circonstances. De plus, ils seront prompts et hardis à se mettre en avant, sans réfléchir s'ils ont raison ou tort, parce qu'ils ignorent trop les matières religieuses et ecclésiastiques. Il est donc prudent de prendre ses mesures pour ne pas leur prêter l'occasion de se déclarer. Lorsqu'il arrive que, malgré vos précautions, un commandant se prononce sur un objet qui n'est pas de sa compétence, autant que possible, laissez passer le premier moment, et évitez d'établir une discussion irritante. Si vous pouvez laisser tomber ce premier mouvement, vous parviendrez à lui faire passer son idée, en l'éclairant dans une circonstance plus favorable. Si vous résistez tout de suite, vous exciterez la passion, l'amour-propre et il ne voudra pas céder. Si vous ne pouvez absolument pas laisser tomber cette première saillie, évitez au moins toute opposition irritante.

4° Lorsque vous n'aurez pas pu éviter la collision, et lorsque votre conscience vous oblige de tenir contre la volonté de l'agent français, outre les choses marquées aux n° 1 et 2, qu'il faut observer dans ce cas, et quand il arrive que vous avez le dessus, évitez un certain air triomphant, évitez de faire sentir que vous avez gagné votre procès. Soyez délicat, et ne mettez jamais la conversation sur tout ce qui pourra approcher de cette question. Soyez humble et charitable, et n'humiliez pas les autres sous quelque prétexte que ce soit. On s'imagine quelquefois qu'il est bon de faire sentir aux gens qu'ils ont eu tort et qu'ils étaient allés trop loin. C'est une très fausse et très mauvaise méthode qui flatte notre amour-propre et qui produit toujours du mal.

5° Enfin, évitez tant que vous pourrez l'échange de lettres, les demandes officielles. Écrivez rarement quand vous avez une demande à faire aux commandants ; allez les voir, et amenez peu à peu la conversation sur la question ; disposez le terrain et faites votre demande de vive voix. Par exemple, voulant avoir une dédicace solennelle, voulant obtenir que les ouvriers ne travaillent pas le dimanche, qu'il n'existe plus de pêle-mêle d'hommes et femmes dans les cases destinées aux ouvriers, etc., vous auriez dû aller vous-même faire une visite, vous auriez modifié ce que votre refus pouvait renfermer de trop dur pour le Commandant, je veux dire de ce qu'il a pu croire de votre part intolérance.

Vous rappelez-vous que je vous ai parlé de cette même règle de prudence quand il s'agit de M. Tisserant ? Vous rappelez-vous que je vous disais que ce cher confrère a commis une grande imprudence de faire une demande officielle, d'écrire des lettres à M. Ardouin ? Vous ne sauriez croire combien ces sortes de lettres font du mal. Lors même que vous prenez une mesure qui tient uniquement de votre ministère, et que vous voulez en donner avis au Commandant, il est souvent mieux que vous lui en parliez de vive voix. Si on vous prie d'exposer votre demande ou votre avis par lettre, vous serez toujours à même de le faire. Souvent on vous le demandera pour acquit de sa propre responsabilité, il faut le faire alors, mais il est toujours bon d'en avoir parlé d'abord de vive voix.

Quant au fameux piquet de Noirs, notre sentiment était ici que vous auriez pu et dû l'admettre sans difficulté. Mais puisque la chose est

faite, attendez la réponse de Mgr Truffet, dont vous avez sans doute eu des nouvelles. Comme il est chargé de la Mission, c'est à lui à régler les points qui touchent à la discipline.

Le fond de votre pensée était bonne *[sic]*. Il serait possible que l'exclusion des infidèles du Saint Sacrifice de la Messe fasse bonne impression. Je ne voudrais pas juger de cela. Vous êtes sur les lieux, vous connaissez mieux que moi les gens auxquels vous avez à faire. La seule observation que je puisse faire, c'est que dans le cas difficile où vous vous êtes trouvé avec le commandant, vous auriez pu céder à ses désirs, vu que je crois que ce point de discipline de l'ancienne Église n'est plus suivi dans les Missions et par conséquent votre conscience n'y a pas été engagée. Soyez toujours sans inquiétude, tout se remettra. Ne vous découragez pas pour cette affaire. Voyez ce que c'est quand on veut travailler à la gloire de Dieu : toujours des croix et des peines. Allez toujours ; Dieu est avec vous. N'ayez pas d'inquiétudes en voyant des obstacles de la part des hommes, ils ne peuvent que retarder l'œuvre de Dieu et non pas la détruire. Voyez aussi combien on est en peine quand on doit conduire les choses. Il faut être mort à soi-même, agir avec prudence, avec modération si on veut être indépendant dans le service de Dieu

Pour ce qu'on a dit contre vous au sujet du départ de M. Bessieux, soyez sans inquiétude, personne n'y croit *[cinq lignes bâtonnées dans l'original]*. Je vous en parlerai une autre fois.

Adieu, cher frère, ayez du courage !

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann
pr. du Saint-Cœur de Marie

P.-S. : À propos, on est parvenu à vendre cette année-ci l'intérêt sur l'Ernest[4] qui a produit 4 000 francs net, et nous a été d'un petit secours pour le paiement de notre nouvelle bâtisse.

---

[4] *M. Briot, d'une famille d'armateurs bretons, possédait des bateaux.*

Mission et autorité coloniale
à M. Le Berre
missionnaire apostolique – Gabon[1]

Le P. Pierre-Marie Le Berre[2] *vient d'arriver au Gabon, tout jeune missionnaire ; le P. Libermann lui donne des conseils pour son travail missionnaire ; il insiste sur les relations avec les militaires français du fort d'Aumale (Libreville) : respecter la liberté de conscience, garder la paix dans les rapports mutuels, tolérance.*

9 août 1847

Mon Cher Confrère,

Je vois dans vos lettres que ce qui vous peine le plus, c'est l'occupation du matériel. Prenez confiance, cela ne durera pas. Il est nécessaire que dans les commencements d'un établissement, on règle le matériel, mais les choses une fois en train, vous aurez moins besoin de vous en occuper.

Ayez du courage, quoique vous n'ayez encore rien fait pour le moment ; vous avez disposé le terrain. Vous allez commencer à jeter la semence, bientôt la divine Bonté vous fera voir des fruits. Du courage, de la patience, cela viendra et ne tardera pas, j'espère.

[1] ND IX, *pp. 247-250.*
[2] *Le Berre, Pierre-Marie (1819-1891), du diocèse de Vannes. Prêtre en 1844 ; consécration et départ pour la Guinée en 1846. Vicaire général de Mgr Bessieux en 1859 ; évêque d'Archis et vicaire apostolique des Deux-Guinées le 7 septembre 1877 ; mort à Sainte-Marie-du-Gabon le 16 juillet 1891.*

Tâchez, tout en apprenant la langue, de conserver toujours votre esprit de piété ; conservez votre âme dans la paix, soyez parfaitement uni avec vos confrères, n'ayez jamais aucune inquiétude pour vous-même ; conservez la paix avec le dehors, agissez avec simplicité avec vos pauvres Français qui n'ont pas de religion[3] ; ayez compassion et ne leur en voulez pas. S'ils vous contrarient, pardonnez-leur ; s'ils vous traitent avec dureté, parlez-leur avec douceur et avec bonté ; s'ils vous blâment, vous méprisent, vous regardent de travers, etc., ne soyez pas pour cela embarrassé avec eux. Il faut bien prendre garde à cet embarras que l'on éprouve avec les hommes du monde qui pensent et jugent autrement que vous, qui vous voient mal, qui vous méprisent. Cet embarras produit une certaine raideur, une certaine timidité qui rend maussade, sournois, guindé lorsqu'on se trouve avec eux. Cette manière d'être fait un très mauvais effet sur eux et les éloigne de notre sainte religion. Il faut en général affectionner tous les hommes, quels que soient leurs sentiments sur les principes religieux et sur vous-même ; il faut de plus leur laisser toute liberté de penser et d'agir comme ils voudront. Si on pouvait forcer les consciences à être pures, les volontés à être bonnes, les esprits à croire les vérités, il faudrait évidemment le faire : la charité envers les hommes nous en ferait un devoir ; mais jamais homme au monde n'est capable de forcer en la moindre des choses, ni les consciences, ni les volontés, ni les intelligences de ses semblables. Dieu n'a pas voulu le faire, pourquoi le voudrions-nous ? Dieu laisse à ces hommes la liberté de le méconnaître, d'agir contre lui, nous ne devons pas vouloir les forcer ni nous irriter contre eux ; bien au contraire, avoir de la peine non contre eux, mais pour eux, de les voir si mal ; par suite de cette peine, les affectionner, être libre et ouvert avec eux, leur parler de toutes sortes de choses qui leur plaisent, tâcher de gagner leur amitié en leur montrant toujours bonne mine.

M. Bessieux va retourner au Gabon à l'automne prochain. Il partira à la fin de septembre ou d'octobre. J'espère que son retour vous sera agréable à tous. Je vais tâcher de lui donner du renfort, alors vous pourriez réaliser vos projets sur Konniquet ou ailleurs. Nous avons reçu son dictionnaire. Je vais prochainement demander au Ministère de faire imprimer la grammaire, le dictionnaire, le catéchisme et l'Histoire de Notre-Seigneur

---

[3] *Ce sont des agents de la colonisation.*

Jésus-Christ que le bon Père Bessieux a composés en npugnué. J'espère qu'on nous l'accordera ; ce sera un secours pour vous.

MM. Blanpin et Jérôme[4] sont partis pour Bourbon. MM. Thévaux et Thiersé y reviennent de la Nouvelle-Hollande[5]. Nous avons définitivement abandonné cette Mission. Il y aura alors trois Missionnaires à Maurice et cinq à Bourbon. Ces deux Missions vont bien ; celle de Maurice surtout est brillante pour le peu de monde que nous y avons. Vous pouvez en juger par les enfants qui fréquentent le catéchisme : environ 400 petits garçons, environ 500 petites filles, 5 à 600 pour la première communion. Je vous dirai que nous avons commencé un petit établissement à Bordeaux. On y travaillera au salut des ouvriers, des matelots et de la classe pauvre en général. Il est important que nous ayons des maisons dans quelques-uns des principaux ports du midi de la France. S'il arrive à quelques-uns d'entre vous de ne pas pouvoir tenir en Guinée pour cause de santé, il faut que nous ayons un refuge à lui offrir dans un climat tempéré. Notre Picardie est trop froide et trop humide. Nous avons commencé par Bordeaux, parce que M. Germainville [6] nous a fait l'offre de sa maison, de quelques petites ressources et une œuvre déjà commencée. J'y ai envoyé MM. Boulanger et le F. Thomas. M. Boulanger n'y est que provisoirement, il est à la Guinée et il y ira un peu plus tard.

Vous voyez, mon cher, que cette lettre n'est pas seulement pour vous, je vous prie d'en faire part à MM. Briot et Lossedat.

Tout à vous, en Jésus et Marie.

Fr. Libermann

M. Bessieux s'est bien réjoui des nouvelles que vous me donnez. Il ne peut vous écrire en ce moment, il est par trop pressé avec ses ouvrages sur npugnué.

---

[4] *L'index donne une brève notice sur les noms cités dans les lettres de Libermann.*

[5] *L'essai de mission en Australie avait échoué.*

[6] *M. Germainville, ou Germain Ville, était un commerçant bordelais avec lequel Libermann a entretenu une correspondance importante. Il a beaucoup facilité les départs des missionnaires. Cf.* Compléments N.D. XIII, *pp. 279 seq.*

La triple fidélité missionnaire à Dieu, aux confrères et aux âmes
à la communauté de Dakar[1]

C'est une lettre d'exhortation à la fidélité. Libermann voit la vie de communauté comme un chemin de sainteté, un appel constant à poursuivre notre sanctification. C'est une école pour les hommes appelés à l'apostolat; elle leur fait vivre ensemble le salut qu'ils cherchent à prêcher; elle manifeste déjà ce salut : « Votre fidélité produira votre propre sanctification; et surtout le salut des peuples en dépendra. » *Il insiste sur l'humilité, le contraire de l'amour-propre, et exhorte ses missionnaires à la triple fidélité :* « [...] fidélité envers Dieu, fidélité envers vos confrères, fidélité envers les âmes qui vous sont confiées ».

La communauté de Dakar s'est enrichie de nouveaux confrères. En effet Mgr Truffet et ses six compagnons ont débarqué le 8 mai à Dakar : « c'est aux anciens à donner l'exemple aux nouveaux frères, et il appartient aux nouveaux d'encourager les anciens par leur ferveur et leur fidélité ».

---

[1] N.D. IX, *pp. 172-174.*

Amiens, le 11 juin 1847

Mes chers confrères,

Je prends part à votre joie générale. Vous voyez que la divine Bonté met sa complaisance dans ses serviteurs qui ont commencé son œuvre et semble avoir des desseins de miséricorde sur nos pauvres Africains. Les bénédictions se sont répandues sur nous depuis que nos chers frères se sont sacrifiés à sa gloire pour le salut des pauvres peuples auxquels nous sommes envoyés. Soyez fidèles à votre tour et usez avec fruit, avec sagesse et avec ferveur des grâces qui vous sont données. Votre fidélité produira votre propre sanctification ; et surtout le salut des peuples en dépendra.

Quel bonheur pour chacun d'entre vous de pouvoir se rendre le témoignage de n'avoir mis aucune négligence dans sa fidélité à Dieu et d'entendre un jour s'adresser par le Maître ces douces paroles : *Euge, serve bone, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium Domini tui*[2]. Quel bonheur, si, à l'exemple du Maître, vous pouvez dire au Père céleste : *Quos dedisti mihi, nemo (periit) ex eis*[3] *!*

Vous avez une triple fidélité à apporter dans l'ensemble de votre conduite : fidélité envers Dieu, fidélité envers vos confrères, fidélité envers les âmes qui vous sont confiées. Évitez la lâcheté et les faiblesses qui font traîner dans la vie de la piété et qui se terminent par le relâchement, la dissipation et l'oisiveté, qui perdent l'esprit intérieur, et par là vous enlèvent toute ressource pour vous soutenir dans les peines. Votre vie serait nulle quand vous êtes tranquilles ; elle serait pleine de découragement et abattue si vous êtes éprouvés ; tandis que si vous êtes occupés, votre âme conserve toute son énergie, malgré les chaleurs du climat qui abat ; si vous êtes recueillis, vous trouvez une ressource immense en Dieu, qui sera pour vous

---

[2] *Traduction :* « Courage, bon serviteur, parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'en donnerai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître. »

[4] *Traduction :* « De ceux que tu m'as donnés, aucun n'a été perdu ! »

un principe de mérite dans les moments de calme et un soutien puissant au moment de la peine. Les peines ne feront alors qu'augmenter votre force et votre ferveur, vous les dominerez et vous en profiterez pour votre sanctification.

Veillez sur l'amour-propre, qui est et a toujours été notre mortel ennemi. Il se combine avec les défauts de notre caractère et devient une source de maux, et ces maux sont d'autant plus grands, qu'ils vont toujours en augmentant, parce que plus nous laissons prendre empire à notre orgueil, plus il grandit. De plus, si nous nous y laissons aller, il nous reste peu de ressources contre ce vice, parce qu'il s'empare de notre jugement, le fausse, le vicie et le jette dans les ténèbres et dans les illusions.

Maintenant que vous êtes nombreux et que la Mission va commencer à prendre peu à peu plus d'extension, vous avez besoin de veiller [sur] vous plus que jamais ; car plus l'échelle de vos travaux grandira, plus aussi les effets de ce vice produiraient des ravages. Entrez donc, mes très chers Confrères, dans les sentiments de la véritable humilité qui attache à Dieu en détachant de soi-même, qui rend l'esprit souple et l'empêche d'être tenace à ses propres idées, qui rend l'âme douce et paisible et fait supporter les défauts de ses confrères, qui apprend à traiter ses confrères avec convenance et charité et ne fait pas attention ou au moins oublie facilement les fautes qui se commettent à notre égard. L'humilité rend prudent, réservé et calme. L'humilité est douce dans le commandement ; elle est modérée, suave et encourageante ; elle est douce dans l'obéissance. L'âme humble obéit sans peine et sans contention, parce qu'elle ne tient pas à ses propres idées ; elle est sans attache à sa propre volonté. L'humilité est la mère de la régularité, le soutien de l'union fraternelle et la plus solide garantie de la subordination. L'humilité est le fondement de la charité, et l'orgueil en est le renversement, comme il est la destruction de tout bien quelconque. Tâchez donc de vous fonder solidement sur cette belle et importante vertu. Avec elle, toutes les autres vous deviennent faciles : votre esprit sera rempli de lumières et exempt d'illusions ; votre cœur, plein de chanté et vide d'aigreur ; et votre volonté, pleine de force et d'énergie. L'abattement, la faiblesse et le découragement viennent le plus souvent de l'amour-propre ; et lorsqu'ils viennent d'une autre cause, ils y trouvent toujours un soutien puissant qui les augmente et les fortifie.

Maintenant que vous avez reçu de nouveaux confrères, c'est aux anciens à donner l'exemple aux nouveaux frères, et il appartient aux nouveaux d'encourager les anciens par leur ferveur et leur fidélité. Je suis sûr que ni les uns ni les autres, vous ne manquerez à ce devoir, et que tous, bien unis dans la charité de Jésus-Christ, marcheront ensemble dans la paix, l'amour divin et la ferveur d'âme ; qu'ils s'élèveront et se porteront mutuellement à une sainteté toujours plus grande. Soyez bien persuadés que nous prierons ici tous pour vous tous, afin que tous [nous] ne fassions qu'un cœur et qu'une âme avec le saint Cœur de Marie dans la divine charité du divin Cœur de Jésus, et que par ce moyen nous soyons tous, dans ce monde, comblés de grâces et de sainteté, et dans l'autre, comblés de gloire et de bonheur.

Je ne vous donne pas de nouvelles détaillées, parce que je suis très pressé par le départ de M. Blanpin pour l'île Bourbon. M. Jérôme l'accompagnera.

Je vous embrasse tous dans la charité du très Saint Cœur de Marie et suis tout vôtre.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

À Eliman, roi de Dakar [1]

« Mon cœur est aux Africains »

Le P. Cabon, auteur de la grande collection des Notes et Documents, *nous avertit que, de cette lettre, nous avons un brouillon (incomplet) de la main du Vénéré Père, et une copie, de l'écriture du P. François, avec la signature du Vénéré Père (Libermann). Les deux rédactions diffèrent assez pour que nous les donnions l'une et l'autre ; le premier texte est celui du brouillon. Nous donnons ici la copie de la main du P. François, secrétaire de Libermann parce qu'elle est plus complète que le brouillon. Elle est datée du 1er janvier 1848, mais Libermann n'apprend la nouvelle de la mort de Mgr Truffet que vers le 15 janvier par une lettre du P. Briot, arrivée d'Angleterre. Le P. Cabon dans sa table des lettres la place au 26 janvier 1848, ce qui doit être la date de sa rédaction.*

À Dakar, le 23 novembre 1847 est mort Mgr Truffet, par suite d'un régime alimentaire fort imprudent ; Libermann déplore encore ce décès. Mgr Truffet avait réussi, en peu de temps, à se gagner l'amitié de tous mais surtout des Noirs qui ressentaient douloureusement sa perte. C'est pour les consoler que Libermann écrit cette lettre au roi Eliman et à son neveu. On notera l'effort de Libermann pour parler simplement à ses deux destinataires musulmans.

---

[1] N.D. X, *pp. 22-26.*

1er (26) janvier 1848

À Eliman, roi de Dakar,
à Soleiman, son neveu,
et à tous les chefs du peuple.

Salut et bénédiction de Dieu père et vivificateur de toutes les créatures.

J'ai cru qu'il vous sera agréable de recevoir de moi quelques paroles de consolation après la mort si prompte du pieux Évêque Benoît Truffet que le Père des Chrétiens a envoyé à Dakar par l'affection qu'il a pour les habitants de l'Afrique, et que la divine Providence a si tôt enlevé de ce monde qui est un pays de douleur et de larmes, pour le récompenser de sa piété et de ses vertus.

Mon âme a été brisée de douleur quand j'ai appris cette perte, non pas seulement parce que le bon Évêque Benoît a été pour moi un ami de cœur, mais surtout parce que vous n'avez plus celui qui vous aimait si ardemment, celui qui aimait si ardemment tous les hommes noirs. Je suis affligé, bien affligé de voir votre peine, je voudrais que vous puissiez voir cette douleur dans mon cœur, parce que je désire que vous sachiez que mon cœur est à vous ; mon cœur est aux Africains, tout aux Africains, tout aux hommes noirs dont les âmes sont bonnes et les cœurs sensibles. Je les aime tous tendrement et je serais heureux que vous m'aimiez aussi comme vous aimiez le bon Évêque, mon cher ami. Souvent, quand je lisais dans ses lettres le bonheur qu'il avait en s'entretenant avec vous, avec vos frères les hommes noirs, qui sont aussi nos frères bien-aimés, j'étais rempli de joie et de consolation et mon cœur était oppressé de ne pouvoir pas, moi aussi, être au milieu de vous, de ne pouvoir pas, moi aussi, souffrir pour l'amour des hommes noirs, faire tout ce que je pourrais pour les rendre de plus en plus heureux. Croyez à ce que je vous dis, car ma parole est une parole de vérité. Je suis un serviteur du Dieu de vérité et toutes mes paroles et mes sentiments doivent être dans la vérité.

Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu des Chrétiens, Dieu de tout l'univers, le Sauveur bien-aimé de tous les hommes est beau, grand, puissant,

aimable, glorieux, miséricordieux ; il est rempli d'amour pour tous les hommes ; il aime tous les hommes également, noirs comme blancs ; tous sont ses frères bien-aimés ; s'ils sont bons et pieux, ils doivent, après cette vie de douleur et de peine, vivre toujours avec lui et jouir d'un bonheur sans mesure et sans fin dans son temple immense de gloire qui est le ciel. Je suis serviteur de Jésus ; il veut que j'aime tous les hommes comme il les aime mais il m'inspire un amour beaucoup plus vif, plus tendre pour ses chers frères, les hommes noirs et parce que j'aime si tendrement les hommes noirs, je veux, – et Jésus-Christ, mon maître, veut aussi, – que toute ma vie je sois occupé à procurer, à faire le bonheur des hommes de l'Afrique, non seulement leur bonheur sur la terre, mais surtout pour leur procurer ce bonheur qui est sans mesure et sans fin dans le temple de la gloire de Dieu qui est le ciel. Je crois bien certainement que je ne vous fais pas de peine en vous parlant ainsi ; si j'avais pu croire que je vous ferais de la peine, je n'aurais pas ainsi parlé. Mais, non ! Vous m'écoutez avec plaisir.

Je sais que vous n'êtes pas chrétiens ; mais je sais que votre cœur est bon et que vous aimez tout ce qui est bon. Jésus-Christ est bon ; il est le maître des bons ; sa doctrine est bonne, pure, sainte et pleine de consolation pour les bons. Quand vous voyez quelquefois des européens qui sont mauvais, ne dites pas qu'ils sont les serviteurs, les amis de Jésus ; non ! Ils n'aiment pas Jésus et Jésus ne les aime pas, parce qu'ils sont mauvais, parce qu'ils ne veulent pas faire ce que Jésus a ordonné, ce que Jésus a fait. S'ils étaient bons, Jésus les aimerait comme il aime tous les hommes, car il veut que les hommes soient bons et pieux.

Le bon et pieux Évêque Benoît Truffet est mort ; n'ayez pas de peine, ne croyez pas que nous ne voulions plus aller en Afrique ; je demanderai au Pape de Rome qu'il envoie un autre Évêque qui sera bon, et il vous en enverra un, car il aime les Africains. Les hommes de Dakar sont bons ; ils connaissent Dieu ; ils ne sont pas malheureux. Mais sur les grandes terres d'Afrique, bien loin de Dakar, il y a toujours des hommes noirs en grand nombre, un très grand nombre d'hommes noirs. Mille hommes noirs, c'est beaucoup ; dix mille hommes noirs sont plus et dix mille fois mille sont beaucoup plus. Eh bien ! Sur les terres d'Afrique il y a beaucoup plus que dix mille fois mille hommes noirs. Tous ces hommes noirs ne connaissent pas Dieu ; ils sont malheureux sur la terre et seront encore mal-

heureux après cette vie ; ils seront toujours malheureux, s'ils n'apprennent pas à connaître Dieu et à être bons. Ces hommes noirs ont le cœur bon, très bon, et ils font des choses mauvaises et méchantes parce qu'ils ne connaissent pas Dieu. Ils ne savent pas comment il faut faire pour être bon ; ils ne savent pas comment il faut faire pour être heureux. Nous voulons leur apprendre à connaître Dieu et Jésus-Christ, le Fils de Dieu ; nous voulons leur apprendre à être bons, à être heureux, heureux dans cette vie, heureux après la mort du corps. Nous envoyons des missionnaires à Dakar ; les missionnaires aiment les hommes de Dakar et les hommes de Dakar aiment les missionnaires, les missionnaires sont contents et voient bien qu'à Dakar l'homme noir est bon. Ils aimeront alors encore plus les hommes noirs ; le missionnaire ne craindra pas la mort ; il souffrira avec bon plaisir pour l'amour de l'homme noir qui est loin de Dakar et qui est malheureux. Le missionnaire ira loin de Dakar pour apprendre à l'homme noir qui est là à connaître Dieu, pour lui apprendre à être bon et heureux.

Je suis content et heureux quand je pense ainsi et je prie Dieu tout-puissant et miséricordieux, Dieu qui aime tous les hommes, de remplir de bénédiction, de consolation, de piété et de sainteté le roi Eliman, son neveu Soleiman et tous les chefs de Dakar. Je le prie de donner son salut à eux tous et à tout le peuple qui leur obéit, afin qu'ils aient le bonheur dans tout le temps de leur vie, et pour toujours, après cette vie de la terre. Amen.

F. Libermann,
Prêtre

Fait à Amiens, l'an de Jésus-Christ 1848, au mois de janvier, le 1er de l'année.

Discerner la mission confiée et y persévérer
à M. Le Vavasseur[1]

La congrégation du Saint-Cœur de Marie, fondée par Libermann en 1841, s'est intégrée à celle du Saint-Esprit en septembre 1848. M. Le Vavasseur, rentré de Bourbon depuis un peu plus de trois mois, travaille avec Libermann au gouvernement de la congrégation du Saint-Esprit rénovée. Le 7 mai, à sa demande, il part faire une tournée de recrutement dans les séminaires de France.

Impressionné par les critiques entendues contre le séminaire du Saint-Esprit[2]*, le 16 mai, il écrit une « lettre terrible » à Libermann. C'est sa « troisième tentation ».*

Libermann lui répond le jour de la Pentecôte : « Vous proposez la dissolution du Séminaire, notre retour au Gard, et l'abandon des colonies [...] ce serait une des fautes les plus graves [...] que notre pauvre petite Congrégation pût faire à Dieu. *»*

Au sujet de la notice dont il est question dans cette lettre, Paul Coulon[3] *l'a publiée dans son* Libermann *et nous la reproduisons dans la partie « intendant bon et fidèle de la vie de la Congrégation ».*

---

[1] N.D. XII, *pp. 198-204.*

[2] *Fondée en 1703, la congrégation du Saint-Esprit était au service du Séminaire du Saint-Esprit qui formait des séminaristes pauvres pour des ministères délaissés. Avec le développement de sa vocation missionnaire, le séminaire connaissait des difficultés pour assurer la qualité de ses anciens élèves. D'où les critiques.*

[3] *Paul Coulon et Paule Brasseur,* Libermann 1802-1852, *Cerf, Paris, 1988, pp. 662-669.*

Paris, le saint jour de la Pentecôte, 1850

Mon bien cher confrère,

J'ai reçu votre lettre ce matin (celle du 16). Je vous vois sous de vives impressions et les résolutions que vous me proposez me paraissent extrêmes. Méditez avec calme, en la présence de Dieu, ce qui se passe en vous, et vous trouverez que vos avis excèdent et sortent de la voie de Dieu. Je suis d'avis, comme vous, qu'il faut aviser et qu'il faut aviser avec énergie, mais je ne crois pas qu'il faille sortir de la voie de Dieu. Nous nous sommes maintenus jusqu'à présent dans la voie de la divine Providence, elle seule nous a conduits; je n'ai jamais pu réaliser un plan que j'ai rêvé; j'ai toujours réalisé, comme par enchantement, au milieu des croix et des souffrances, il est vrai, tout ce qui nous était amené providentiellement. Ce serait donc à nous plus mal qu'à tout autre de sortir de cette voie pour y substituer nos propres idées, quelque ferventes et généreuses qu'elles soient.

Je trouve donc deux défauts à votre avis: le premier, je crois que c'est une idée propre qui ne vient pas de Dieu, mais qui est excitée par les impressions et le dégoût provenant de ce qui vous avait été dit; le second, votre avis dépasse l'ordre ordinaire des choses de Dieu. Pour suivre votre avis, il faudrait une inspiration surnaturelle bien assurée.

Vous proposez la dissolution du Séminaire, notre retour au Gard [4], et l'abandon des colonies. Je suis persuadé, que ce serait une des fautes les plus graves, une des injures les plus violentes que notre pauvre petite Congrégation pût faire à Dieu; je crois, de plus, que cette marche nous perdrait complètement, parce qu'elle nous ferait mériter l'abandon de Dieu et nous compromettrait de la manière la plus forte aux yeux des hommes et peut-être même mettrait le trouble et le désordre dans nos rangs.

Je crois que nous ne pouvons, sans manquer gravement à la divine volonté, ni quitter le Séminaire, ni abandonner les colonies. Dieu, sa divine

---

[4] *Notre-Dame-du-Gard, maison d'études de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, supprimée en 1848.*

Providence, nous a placés au Séminaire, nous a envoyés à Bourbon et à Maurice ; il ne nous appartient pas de rechigner contre ses ordres, ni de dire que nous avons assez fait pour obéir à sa bonne et sainte Providence.

L'œuvre du Séminaire est difficile, très difficile ; nous sommes pauvres et faibles à l'excès mais est-ce une raison pour y renoncer ? Si les évêques ne veulent pas de nous, nous serons quittes, mais faire de nous-mêmes quelque chose pour en être déchargés, ce serait un crime. Il n'y a pas de difficulté dont on ne vienne à bout avec le secours de Dieu. Laissons donc faire sa divine Bonté et n'ayons pas la faiblesse d'abandonner une œuvre si importante. Agir par impression, quand il s'agit d'une œuvre pareille, pour la rejeter, ce n'est pas agir en homme de Dieu, comme nous devons l'être. Non, s'il fallait être écrasé sous le poids de cette œuvre, il faudrait se laisser ensevelir sous ses décombres. Abandonner la partie, c'est laisser brûler la maison de Dieu sans venir à son secours.

Vous voulez que je dise aux évêques : Détruisez, anéantissez ce Séminaire. Vous dites que, ayant des évêques, nous n'avons plus rien à faire. L'une et l'autre idée ne me paraissent pas selon Dieu, parce que l'une et l'autre idée, mises en exécution, perdraient la religion dans les colonies, et mettraient les évêques dans la position la plus critique, position dont ils ne se tireraient pas. Ils auraient raison de nous reprocher d'avoir fait tout notre possible pour les faire nommer, et de les abandonner ensuite de telle manière qu'ils ne puissent rien faire. Je suis intimement convaincu que si les évêques sont obligés de placer leurs séminaristes dans les séminaires de France, les colonies sont perdues sans ressource. Cette idée me paraît utopique et impraticable. Je ne serais nullement d'avis de donner ce conseil aux évêques.

Mon avis est donc que nous devons rester chargés de cette maison jusqu'à ce que la divine Providence nous en chasse, et de prendre toutes les mesures pour en faire une maison sainte, et, Dieu aidant, nous réussirons, quelque pauvres gens que nous soyons. Vous dites que les prêtres des Colonies doivent être plus instruits que les autres. Je ne vois pas trop pourquoi ; mais soit, et alors vous dites que nous n'avons pas le moyen de les bien instruire ; nous n'en sommes pas capables. Mais le plus grand nombre des séminaires ont-ils de meilleurs professeurs ? Nous ne sommes pas capables de diriger le Séminaire ! Mais nous ne sommes pas capables de

diriger la Congrégation non plus, mais nous l'étions encore infiniment moins en commençant. Si nous ne devons pas compter sur Dieu, il faut nous retirer tout de suite dans un désert, et ne plus nous mêler des œuvres de Dieu. Et qui ferait les œuvres de Dieu? Les savants? Les habiles gens? Avec ce raisonnement, aucun homme sérieusement pieux ne pourrait s'occuper d'une œuvre importante, parce que aucun homme pareil ne se sentira la force et la capacité de réussir; il n'y aurait donc plus que les hommes qui auraient bonne opinion d'eux-mêmes, qui auraient en mains les œuvres importantes, c'est-à-dire les hommes incapables de les exécuter selon Dieu. Non, vous n'êtes pas dans la vérité de Dieu. Quelque pauvres que nous soyons, nous réussirons si nous restons fidèles. Nous ne devons pas nous ingérer par notre propre esprit, par notre présomption dans les œuvres de Dieu, mais si Dieu nous y ingère, malheur à nous si nous nous en retirons! Nous devons compter sur lui et il ne nous manquera pas.

Quant aux colonies, je pense que les Noirs sont et seront bien des années, dignes de nos soins. Je ne pense pas que les Noirs cessent d'être abandonnés parce qu'ils ont des évêques et que les évêques ont de l'argent. Examinez la question avec calme et pratiquement, et vous verrez que les Noirs de Bourbon ont et auront encore longtemps besoin de notre secours. D'ailleurs, Dieu nous a donnés à eux, nous ne pouvons les abandonner dès que leurs besoins ne seraient pas aussi rigoureux qu'auparavant. La Guinée est préférable, sans contredit; mais nous ne pouvons pas dire pour cela que les Noirs des colonies ne sont plus notre œuvre.

Je crois donc que Dieu veut que nous gravions fortement dans notre esprit et dans notre cœur que nous devons nous sacrifier à l'œuvre des colonies, et que nous fassions tout ce qui dépend de nous pour la mettre dans l'état où il la veut. Si elle a mal été jusqu'à présent, il veut que nous travaillions à la remettre et à aider les évêques de tout notre pouvoir à sauver les âmes qui leur sont confiées. Il s'agit d'aviser aux moyens d'amener ce résultat; c'est là, je crois, ce qui doit faire les préoccupations de nos âmes. Nous nourrir dans l'idée que nous devons abandonner l'œuvre, c'est le moyen qu'emploie l'ennemi pour nous empêcher d'aviser et de porter remède au mal, et pour brouiller les cartes au moment où l'horizon paraît vouloir s'éclaircir; c'est-à-dire au moment où la divine Bonté semble vouloir faire luire sa miséricorde sur tant de milliers d'âmes.

Fixons donc fermement dans notre esprit que Dieu veut que nous fassions cette œuvre et ne pensons qu'à une seule chose, à prendre les moyens de la faire réussir selon Dieu. La chose n'est certainement pas si difficile que vous le pensez. Faites bien comprendre dans les séminaires l'état des choses tel qu'il est. Il est bien sûr que vous ne trouverez pas partout cette horreur extrême pour le Séminaire du Saint-Esprit, telle que vous l'avez trouvée dans les pays où vous venez de passer. Si vous en rencontrez qui aient la même inquiétude, évitez de parler de manière à l'augmenter; il faut, au contraire, montrer que nous sommes au moment où Dieu veut guérir les maux des colonies et de leur Séminaire, et que nous avons besoin du secours des séminaires de France pour les relever.

Quand vous leur aurez montré, d'un côté, les évêques, l'ancienne Congrégation du Saint-Esprit éteinte; quand vous assurerez qu'il n'en reste plus au Séminaire qu'un seul directeur (M. Warnet ne reviendra plus et M. Hardy n'est pas directeur, il ne se mêle de rien, il est pensionnaire); quand, d'un autre côté, vous leur ferez voir que nous n'avons pas trente élèves, et que, sur ce nombre, nous allons renvoyer tous ceux qui n'ont pas les dispositions désirables, et que nous n'en garderons qu'une dizaine; quand vous leur direz que déjà, l'an passé, nous en avons renvoyé quinze, en choisissant ceux qui étaient les moins bien sous le rapport de la science et de la piété, et que sur ces quinze, cinq ont été reçus dans un diocèse de France et en Algérie, ils verront qu'ils peuvent envoyer avec confiance leurs élèves, et que nous sommes décidés à mettre le Séminaire sur le pied sur lequel ils voudraient le voir. Et, en faisant ressortir, d'un côté, l'extrême besoin des colonies et le grand bien qu'il y a à y faire, et la facilité de faire ce bien, d'un autre côté, le besoin extrême que nous avons qu'on nous envoie de bons sujets, et rien que de bons sujets, on ne peut alors nous abandonner. Si vous ajoutez à cela que, dans les colonies la même chose arrive, comme pour le séminaire, que le nombre des prêtres y est déjà considérablement diminué, et que de nouvelles purgations y seront faites pour n'y conserver que ce qui est bon, je ne sais comment on pourrait encore répugner d'envoyer du monde au Séminaire.

Je vois, d'après votre lettre, que ma notice n'est pas selon vos désirs. Dites-moi ce que vous en pensez avant de la distribuer. Si vous ne la croyez pas bonne, dites-moi d'une manière un peu détaillée comment vous la désirez.

Je vais écrire à MM. les Supérieurs de Nancy et de Saint-Dié pour leur dire que j'ai appris par vous leur répugnance d'envoyer des sujets au Saint-Esprit, et pour les conjurer de ne pas nous abandonner au moment où la Providence nous a mis en mesure de réparer tout le mal ; je leur ferai voir que l'abandon des directeurs de séminaires nous replongerait dans les mêmes embarras que par le passé on avait, surtout si on continuait d'envoyer ceux dont on ne veut pas, on nous obligerait de renoncer à l'œuvre coloniale.

Je n'écrirai pas cependant avant de savoir votre sentiment.

Ce qu'on pourrait encore faire, c'est que les évêques, dans une lettre circulaire, fassent mention de l'état actuel du Séminaire et de sa nouvelle direction.

J'ai oublié de vous envoyer votre *celebret,* le voici.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann, prêtre

P.-S. : Malgré tout ce que je vous dis de méchant sur votre lettre, elle m'a fait un grand bien ; elle me donne une nouvelle ferveur pour employer tout ce que j'ai de force au service de Dieu pour les pauvres pays dont la détresse est si grande, que même les hommes de Dieu en désespèrent. Quant à moi, j'ai plus d'espoir que jamais ; et cela précisément parce que son état paraît si désespérant.

N'oubliez pas de trouver dans chaque pays un homme sûr, qui veuille bien nous donner les renseignements certains sur les sujets. Autant que possible, un directeur de séminaire[5]. Promet-

---

[5] *Selon la terminologie en cours à l'époque de Libermann, on appelle « directeur » un prêtre travaillant dans un grand séminaire à la formation et à l'accompagnement de futurs prêtres. Il n'en est pas le supérieur.*

tez-lui le plus profond secret, non seulement sur ses renseignements, mais même sur la fonction dont il aurait bien voulu se charger.

Je suis embarrassé sur l'admission de ceux qui vont se présenter. Si j'admets les premiers, j'aurai à risquer de n'avoir plus de place au noviciat avant la fin de votre tournée, supposé qu'un certain nombre m'adressent de suite leur demandes. Dites-moi ce que vous en pensez. Il en est de même pour le Séminaire. Souvenez-vous que pour le Séminaire il nous faudrait un plus grand nombre. S'il nous en vient 50, nous pourrions les accepter, s'ils sont bons. Posez bien cette condition, de la bonne intention, du zèle et du dévouement.

Si vous ne trouvez pas ma notice assez bonne, on pourrait attendre et en envoyer une autre plus tard.

Instructions aux missionnaires [1]

Dans les premiers jours de mai 1851, Libermann se met à rédiger des « Instructions » sur la vie apostolique à l'intention de ses missionnaires ; il tenait beaucoup à ce travail pour que ceux-ci soient pourvus d'enseignements clairs devant assurer la fécondité de leurs rudes travaux apostoliques. Il y a une grande parenté entre ce texte et d'autres lettres que Libermann a écrites au cours de sa dernière année de vie.

« Le Vénéré Père, avant de se mettre à écrire les *Instructions aux missionnaires*, a jeté plusieurs plans sur le papier. Pour n'en rien perdre, nous les avons coordonnés ensemble, de manière à former un tout, en y ajoutant les développements que le Vénéré Père avait lui-même donnés à certains chapitres. Nous ferons encore remarquer que le Vénéré Père, dans ce qu'il a pu écrire des Instructions aux Missionnaires, n'a pas suivi tout à fait ce plan, et l'on peut croire qu'il en aurait été de même pour la suite de son travail, s'il avait pu l'achever »[2].

Bien que ces « Instructions » *soient restées inachevées, le texte dont nous disposons est assez long (70 pages plus suppléments) ; pour en donner un aperçu, voici l'introduction que Libermann rédigea lui-même pour donner une idée générale de l'intention et du contenu de son œuvre.*

[1] Directoire Spirituel, *Maison-Mère*, Instructions sur la Sainteté, *pp. 3-8 (9-179) ;* Écrits Spirituels du Vénérable Libermann, *Maison-Mère*, Instructions aux Missionnaires, *pp. 365-558.*
[2] *Cette remarque est publiée sous forme de supplément à la fin de la première édition imprimée par le P. I. Schwindenhammer, successeur du P. Libermann et 12e supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit.*

Mes bien-aimés confrères,

Depuis bien longtemps je nourris dans mon cœur un ardent désir de vous transmettre quelques instructions détaillées, qui puissent vous servir pour la consolation de vos âmes, pour votre soutien dans la voie de la perfection sainte, à laquelle vous travaillez avec zèle et persévérance par la grâce et la miséricorde de Dieu, et enfin pour vous faciliter le moyen de conserver parmi vous l'esprit de notre Congrégation.

J'ai honte, très-grande honte de vous parler de perfection, moi qui ne fais rien à vous qui vous immolez sans cesse à la gloire de notre Dieu et pour le salut des âmes, moi que le divin maître trouve indigne de participer à ses glorieuses douleurs, à vous qui ne vivez que de souffrances !

Mais, bons et chers Frères, ne méprisez pas la parole de votre pauvre et misérable père, parce qu'il n'a pas plu à Dieu de le doter aussi abondamment que vous du don des souffrances. Vous savez que Dieu diversifie ses dons, selon la diversité de ses desseins de miséricorde, et toujours selon sa divine sagesse, pour arriver au but qu'il se propose, la sanctification de ses créatures. Il vous a de toute éternité désignés comme des victimes, qui doivent être immolées au salut des âmes très misérables, très corrompues et livrées au démon depuis l'origine du monde, et pour cela il vous dote de surabondantes souffrances, et par ces souffrances, il veut vous élever à un grand degré d'amour et de sainteté. Il faut que ses victimes soient saintes, à l'exemple de la grande victime de la propitiation universelle, et en union avec elle.

Aussi tout en étant parfois accablé de tristesse, je surabonde de joie à la pensée de vos continuelles douleurs et afflictions, parce que je sais que la vie de ce monde n'est qu'une vaine ombre, un songe qui passe ; je sais que vous n'en faites pas grand cas ; je comprends trop vivement, trop intimement l'immense bonheur d'une âme qui souffre pour la gloire de son Dieu, d'une âme sanctifiée par ces saintes souffrances. Si je n'ai pas été jugé digne de cette grâce qui est au-dessus de toutes les grâces, j'ai au moins obtenu celle de me réjouir pleinement, en vous voyant ainsi comblés des faveurs qui semblent ne devoir être accordées qu'aux plus chers et plus privilégiés serviteurs de Dieu.

Mais s'il n'a pas plu à Dieu de me donner la grâce inappréciable des souffrances de son Fils bien-aimé, parce qu'il n'a pas voulu faire de moi une victime pour les âmes délaissées, il m'a donné celle de diriger dans sa voie les serviteurs qu'il s'est choisis pour cette fin, et qu'il veut sanctifier ainsi pour le salut de ces pauvres âmes.

En considérant l'ordre de la grâce dans ce monde, je suis plus que vous, et vous devez écouter ma voix comme celle de Dieu ; car c'est lui qui parle par moi, sa divine grâce est avec moi, elle anime ma parole et cela toujours dans le même but, pour votre sanctification et pour celle des âmes au salut desquelles il vous immole. Dans l'ordre de la gloire, quand nous aurons le bonheur d'y être admis, les choses seront changées ; là, vous serez plus que moi, parce que vous avez maintenant le bonheur de participer aux souffrances de Jésus-Christ, source et principe de notre élection et de notre sanctification. C'est ainsi que s'accomplira sa divine parole : *Erunt novissimi primi et primi novissimi*[3].

Sachez donc, mes chers Frères, apprécier les choses exactement et selon Dieu, pendant le peu de temps que vous avez à passer dans ce monde. Ce monde si misérable et si petit devient riche et grand pour vous par vos souffrances qui sont des trésors de richesses et de gloire, et par le dessein miséricordieux de notre Dieu tout-puissant et tout riche de bonté et d'amour. Maintenez-vous avec fermeté et suavité dans la voie sainte et laborieuse dans laquelle la bonté de Dieu vous a placés. La voie que vous suivez est celle de Jésus votre divin maître, suivez-la comme il l'a suivie, et, à son exemple, pour sanctifier les âmes, sanctifiez-vous vous-mêmes, afin qu'elles soient sanctifiées dans la vérité de Dieu.

Comme Jésus-Christ qui a été envoyé par son Père et a vécu pour son Père, de même vous, qui avez été envoyés par lui, vous devez vivre pour lui et dans l'esprit de sa sainteté. Jésus-Christ votre bien-aimé Sauveur s'est sanctifié et a sanctifié ses souffrances pour le salut des âmes, et c'est ainsi qu'il les a engendrées dans la douleur et sanctifiées dans la vérité. Un missionnaire envoyé par Jésus-Christ, qui ne sanctifie pas,

---

[3] « Les derniers seront les premiers, et les premiers les derniers » *(Lc 13,30)*.

qui ne sanctifie pas ses souffrances, ne sanctifie pas les âmes dans la vérité. Il faut que la sainteté de Jésus-Christ réside dans le missionnaire, et cette sainteté doit en même temps se fonder dans son intérieur et se produire dans sa conduite par son travail et par sa souffrance. C'est ainsi qu'à l'exemple de Jésus-Christ, il enfante les âmes à Dieu dans la vérité, parce qu'il leur communique la vie du Sauveur qui est en lui. Nous devons tous nous considérer comme des victimes dévouées, par la volonté toute miséricordieuse de Dieu, au travail, à la douleur, à l'épuisement et à la mort, pour sa gloire et pour le salut des âmes. Et si tous nous n'avons pas le bonheur de souffrir au même degré, cependant nous sommes tous désignés comme victimes de la gloire de Dieu pour le salut des âmes, et tous nous sommes appelés à la sainteté de Jésus-Christ notre maître. Réjouissons-nous donc tous, dans la paix de Jésus-Christ et dans l'humilité de notre cœur, d'être appelés par Dieu à être immolés avec son Fils bien-aimé. Que ceux d'entre nous, qui ont le bonheur de souffrir le plus, mettent leur joie dans leurs souffrances et se sanctifient dans l'amour de Jésus. Que ceux d'entre nous, qui souffrent le moins, se mettent à la disposition de Jésus pour souffrir pour lui ; qu'ils ne s'affligent pas de leur partage, qu'ils se sanctifient par leur travail et par leurs désirs, dans l'humilité de leur cœur et dans l'amour de Jésus.

[Étant donc pénétré profondément de la pensée qui m'apparaît comme une certitude, que Dieu a des desseins de miséricorde spéciale et de sanctification sur nous tous, j'ai eu un désir vif et ardent de vous adresser ces quelques instructions, afin de vous animer, s'il m'était donné d'En-haut, dans la voie de la sainteté, dans laquelle la bonté de Jésus vous a engagés et où sa grâce divine veut nous faire avancer à grands pas, comme aussi de vous éclairer autant qu'il est de moi.

Quelle douleur, quelle chose désolante, quelle déception affreuse, si vous courriez en vain, si vous étiez *tanquam aerem verberantes* [4] ! Et vous le seriez, mes bien-aimés confrères, si le relâchement s'introduisait dans vos âmes, si les vices, les mauvaises tendances, les défauts, les faiblesses, les imperfections de votre nature prenaient le dessus sur

[4] « Comme un airain qui sonne » *(1 Co 13,1)*.

les grâces surabondantes que la divine bonté de Jésus vous a données, qu'il vous donne sans cesse et qu'il est prêt à doubler, à tripler, si vous êtes fidèles.

Fidèles, enfants du Cœur de Marie, pourriez-vous ne pas l'être ?

Oui, vous le pouvez, parce que votre nature est faible et mauvaise, et tous vous vous rendez ce témoignage que, dans bien des circonstances, vous ne l'avez pas été, malgré la vigilance et la sollicitude pleines d'amour et de tendresse de notre tout bonne Mère. Que Dieu veuille donc, par son intercession, donner à ma parole vide et nulle toute la force, la lumière et la sainteté de sa parole divine, afin que vous y trouviez le rafraîchissement, le courage et la fermeté nécessaires pour persévérer avec ferveur dans la voie de la sainteté et de l'amour de Jésus] [5] !

Après vous avoir proposé quelques réflexions, afin de vous faire voir la nécessité, pour vous, de la sainteté, et vous avoir montré en quoi elle consiste, et les obstacles qu'elle rencontre en nous, j'entrerai dans le détail des vertus qui se rattachent au développement de cette sainteté, du travail de résistance aux obstacles que la sainteté trouve en nous, des vertus qui ressortent de ce travail, et des perfectionnements de l'âme qui s'y rapportent.

Comme il est bon de classer ses matières pour procéder régulièrement et pour mettre de l'ordre et de la suite dans les idées, je commencerai par expliquer, autant qu'il plaira à Dieu de me prêter le secours de sa grâce, les vertus qui concernent l'individu considéré en lui-même, ou vertus formant le fond de la sainteté et servant de base à toutes celles qui appartiennent à un état ou à une position particulière. Je prendrai ensuite tout ce qui tient à notre vocation sacerdotale et apostolique ; enfin je traiterai des vertus propres de l'homme religieux en tant que membre de la Congrégation.

---

[5] *Ce qui est entre crochets se trouve seulement dans le texte de* Directoire Spirituel.

Soyez saints comme Jésus était saint

à M. Lairé[1]

Cette lettre compte parmi les écrits les plus importants de Libermann. Elle est écrite à M. Lairé[2]*, jeune diacre parti avec M*gr *Bessieux en février 1849 et ordonné prêtre à Dakar le 7 avril 1849. Il arrive à Grand-Bassam avec son compagnon M. Duret pour y fonder une nouvelle mission. Libermann, en train de rédiger ses « Instructions aux missionnaires », donne ici un condensé de sa pensée qu'il développera plus longuement dans les « Instructions ». La sainteté étant la vie du Père en Jésus, et la vie de Jésus en nous, il n'est pas étonnant qu'elle constitue la base même de toute vie apostolique. Jésus est l'envoyé qui poursuit sa mission par nous.*

Nous donnons ici la lettre à M. Lairé ; une autre de la même veine est adressée à M. Duret. Dans le début de la lettre, certaines expressions concernant l'état moral des Noirs sont dures à lire ; Libermann est un disciple de saint Jean, qui use de forts contrastes (ténèbres/lumière, chair/esprit, etc.) pour dire la situation de l'homme que le salut de Jésus n'a pas encore atteint ; d'autre part, les abus dont les populations noires ont été victimes – « l'infâme trafic »[3] *de la traite notam-*

[1] N.D. XIII, *pp. 142-146.*

[2] *Lairé, Charles-Marie (1826-1852), du diocèse de Reims. Diacre le 17 juin 1848 ; consécration le 2 février 1849 ; parti diacre avec M*gr *Bessieux en février 1849 ; prêtre à Dakar le 7 avril 1849 ; à Gorée puis à Grand-Bassam (1851) ; mort supérieur de Grand-Bassam le 23 novembre 1852.*

[3] *L'expression est de Libermann, dans son grand Mémoire de 1846. Il en dénonce clairement les responsables.*

ment – sont une véritable malédiction : mais qui en est responsable ? On lira avec intérêt, à ce sujet, l'article du P. Joseph Lécuyer : « Libermann et la malédiction de Cham. [4] »

Paris, le 8 mai 1851

Mon bien cher confrère,

Dans votre lettre du 7 mars, qui m'a causé une grande satisfaction comme toutes celles que je recevrai de vous, vous dites être honteux d'avoir tant tardé de m'écrire. Si vous avez raison d'être honteux, j'ai bien le droit de l'être moi aussi de vous avoir laissés tous un si long temps sans lettres de ma part. Mais l'un et l'autre, nous sommes des hommes à bonnes résolutions, nous allons donc nous corriger et nos fronts n'auront plus à rougir.

Vous voilà donc à Grand-Bassam. Là vous aurez à ce qu'il paraît une population un peu difficile dont la conversion sera lente. Votre principale prédication consiste dans la vie sainte que vous devez mener pour donner le bon exemple et attirer la grâce du divin Maître sur ces pauvres âmes si affreusement sous la griffe du démon. Ce peuple africain n'a pas besoin et ne sera pas converti par les efforts de missionnaires habiles et capables ; c'est la sainteté et le sacrifice de ses Pères qui doivent le sauver. L'aveuglement et l'esprit de Satan sont trop enracinés dans ces peuples et la malédiction de son père repose encore sur lui ; il a besoin d'être racheté par des douleurs unies à celles de Jésus et capables d'expier ses péchés abrutissants et par une sainteté qui attire sur lui les tout-puissants et tout miséricordieux mérites de Jésus pour le laver des malédictions de Dieu.

Soyez saint, engagez tous vos confrères à l'être, c'est de cela que dépend le salut des âmes misérables pour lesquelles vous souffrez, pour lesquelles vous vous immolez. Toutes vos souffrances et tous vos sacrifices resteront stériles s'ils ne sont sanctifiés par tout l'ensemble de votre

---

[4] *Cf. Paul Coulon et Paule Brasseur,* Libermann 1802-1852, *Paris, Cerf, 1988, pp. 595 -607.*

vie. Il ne suffit pas que vous offriez vos souffrances seules à Dieu, il ne suffit pas même que vous lui offriez votre vie pour le salut des âmes. Cette offrande de vous-même vous sera utile à vous-même et obtiendra la rémission de vos propres fautes ; mais si la miséricorde divine a besoin de calculer tout ce qu'elle trouve de bon en vous pour le rachat de vos propres fautes ; si surtout elle ne le trouve pas même tout à fait suffisant, comment vos œuvres et vos sacrifices pourront-ils racheter les autres ? D'ailleurs si nous n'avons pas la sainteté de Dieu en nous dans toutes les habitudes de notre vie, si cette sainteté ne domine pas, n'efface ou du moins ne bride pas tous nos défauts et imperfections, comment Dieu peut-il exaucer nos prières pour les âmes qu'il a donné à sauver et comment nos sacrifices peuvent-ils avoir de l'efficacité pour obtenir cet effet ? Et ces sacrifices eux-mêmes se ressentiront toujours de nos habitudes naturelles et de nos défauts et imperfections et il en restera très peu de chose pour émouvoir la miséricorde divine.

Ah ! Que je voudrais que tous mes chers confrères sentissent aussi vivement que je le sens, le besoin de la sainteté dans un missionnaire d'Afrique. Soyez donc saint comme Jésus était saint, c'est le seul et unique moyen de racheter, de sanctifier les âmes.

Que l'esprit de Jésus anime tous vos actes, qu'il forme tous les sentiments de votre âme, qu'il amortisse et modère tous les entraînements de vivacité de l'esprit, tous les sentiments durs ou raides du cœur, en un mot tout ce qu'il y a de passionné et de déréglé dans l'âme ; qu'il domine toutes vos impressions, qu'il dirige et conduise tous les mouvements de votre âme. Qu'il communique à votre cœur la douceur et l'humilité dont le divin Maître nous a donné l'exemple. Oh ! Que cette douceur et humilité de cœur sont importantes et que peu d'hommes la possèdent. Ces deux précieuses vertus, fruit immédiat du véritable et parfait amour, exigent une abnégation intérieure bien parfaite et une grande docilité et soumission à Dieu.

Toute raideur de volonté, toute confiance en soi et à ses idées doivent disparaître, être anéanties pour qu'on possède ces deux magnifiques vertus. Mais aussi un missionnaire qui aurait ces deux vertus profondément gravées dans son âme, et qui les ferait entrer dans toutes ses habitudes inté-

rieures et dans la composition de ses actes, ce missionnaire serait sanctifié par l'esprit de Dieu; mais celui qui n'a pas ces deux grandes sanctifiantes vertus est un avorton dans l'apostolat de Jésus-Christ, eût-il le zèle de saint Paul et de saint François Xavier parce que le fondement lui manque, l'esprit de Jésus ne peut l'animer, ce divin Esprit est le plus souvent remplacé par l'esprit propre et quelquefois par l'esprit de ténèbres.

Du reste, mon bien-aimé frère, je ne sais ce qui m'a entraîné à ce détail, je sais que vous travaillez de toutes les forces de votre âme à la pratique des préceptes de Jésus-Christ. *Discite a me*[5] [...] et je ne doute pas que sa divine grâce n'agisse puissamment dans votre âme pour vous donner ces deux saintes vertus.

Pour votre conduite envers nos confrères, agissez à leur égard avec douceur, affection, modération, simplicité et confiance. Supportez leurs défauts avec amour et patience: soulagez-les dans leurs peines et autant qu'il est en vous soutenez-les dans les tentations. Entretenez parmi eux la paix, la douceur, la charité et l'union la plus parfaite. Notre-Seigneur sera au milieu de nous si nous sommes bien unis ensemble en son saint Nom. Si nos cœurs ne sont pas unis, il n'est pas au milieu de nous et sa bénédiction ne peut absolument pas nous être donnée.

Observez les règlements avec une grande fidélité, ils sont la sauvegarde de la ferveur et la seule et la plus sûre garantie contre le relâchement. Sans l'observation des règles il est impossible que le relâchement ne s'introduise pas, tâchez donc de faire observer les Règles avec fidélité dans la communauté dont vous êtes chargé.

Je me suis informé pour savoir quel peut être le confrère ici qui n'aurait pas répondu aux lettres qui lui auraient été adressées de la Guinée. Tous m'assurent qu'ils ont toujours exactement répondu, tous désirent recevoir souvent des lettres et promettent bien d'y répondre avec exactitude. Ils se plaignent à leur tour que les chers Guinéens les oublient et ne leur écrivent pas. Engagez-les donc tous, toutes les fois que l'occasion se

---

[5] « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » *(Mt 11,29)*.

présente, de ne pas négliger les frères d'Europe, qui tous les aiment tendrement et désirent avoir souvent de leurs lettres. Qu'ils écrivent tantôt à l'un, tantôt à l'autre, afin que cette sainte charité qui doit nous unir en Jésus et Marie soit parfaite parmi nous et Dieu nous bénira.

À Dieu, cher frère, tout à vous en Jésus et Marie

F. Libermann, sup.

P.-S. : 1° Une annonce bien douloureuse, notre cher frère M. Ronarch[6] est mort, le 23 mars dernier, dans des sentiments de piété admirables.

2° Le P. François est parti en mission à Bourbon.

3° Nous avons envoyé trois confrères à Cayenne. Je l'ai fait à regret, mais j'y étais forcé, même pour le bien de la Guinée, parce que sans cela, dans trois ans nous aurions été obligés de diminuer le noviciat et études d'un quart, et peut-être du tiers de nos élèves et novices. Par ce moyen nous pouvons en maintenir le chiffre.

[6] *Ronac'h, Jean-Marie, né le 9 décembre 1815 à Plonéour-Lanvern, diocèse de Quimper ; entré au noviciat en 1847 ; part pour la Guinée fin décembre ; à Sainte-Marie-de-Gambie en janvier 1949 ; vicaire général de Mgr Kobés ; à l'hôpital de Gorée le 7 mars 1850 ; part pour la France le 2 mai, meurt à Plonéour-Lanvern* « en odeur de sainteté » *le 23 mars 1851. Son tombeau est l'objet d'un culte particulier.*

La sainteté plus que le zèle
à Mgr Kobès [1]

Libermann n'a plus que trois mois à vivre. Dans moins d'un mois apparaîtront les premières manifestations de sa dernière maladie.

Trois thèmes l'habitent depuis la fondation de l'Œuvre jusqu'à sa mort :

• *La passion de l'évangélisation et depuis 1843, avec le « désastre de Guinée », les difficultés de l'évangélisation de l'Afrique. Cette lettre est en réalité une réflexion de fond sur ce thème : «* [...] il faut nous attendre à toutes les peines, à toutes les privations, à toutes les souffrances, à des difficultés de tout genre [...]. *»*

• *L'importance jamais démentie accordée à la « régularité », à la vie religieuse ou vie de communauté et cela avant même la fondation de l'Œuvre des Noirs et qu'il résume ici en une formule saisissante : «* [...] la Mission est le but, mais [...] la vie religieuse est un moyen *sine qua non. »*

• *Et le thème de la sainteté du missionnaire qui parcourait déjà en 1839 ses lettres à ses compagnons fondateurs Le Vavasseur et Tisserant et qui, vers la fin de sa vie, devient un thème récurrent dans les « Instructions » ainsi que dans ses dernières lettres, telle celle à*

---

[1] N.D. XIII, *pp. 351-356.*

M. Lairé ou celle-ci à Mgr Kobès et qui ne le quittera plus jusqu'à son dernier souffle : « Dieu [...] semble évidemment vouloir que nous sauvions ce pays, plutôt par notre propre sanctification que par notre zèle. [...] S'ils sont de saints religieux, ils sauveront des âmes ; s'ils ne le sont pas, ils ne feront rien [...]. »

À juste titre, nous pouvons considérer cette lettre à Mgr Kobès comme une pièce majeure de son testament spirituel.

Paris, le 1er novembre 1851

Monseigneur [2],

J'apprends avec un profond chagrin que vous êtes sans lettre de ma part depuis le mois d'octobre de l'an passé : je ne sais à quoi l'attribuer sinon à la malice du démon de la Guinée qui veut nous tourmenter en toutes manières et chercher à lasser notre patience et à détruire, autant qu'il est en lui, l'union de charité qui règne entre nous. Je vous ai écrit non pas une lettre, mais je ne sais combien. Je n'ai jamais laissé une lettre sans réponse, aucune question en arrière. Je vous ai écrit au moins trois ou quatre fois depuis le mois d'avril dernier ; la seule de vos lettres à laquelle j'ai à répondre, c'est celle qui m'est arrivée, il n'y a pas dix jours. La perte de ces lettres me fait craindre que celles que j'adressais aux confrères n'aient eu le même sort. J'ai répondu à tous, excepté à ceux dont les lettres me sont arrivées tout dernièrement à la fin de l'été : veuillez les en prévenir et leur faire part du regret bien vif que j'éprouve de cette misérable malice du démon.

[2] *Kobès, Aloÿs, né le 17 avril 1820, à Fessenheim (68) d'une famille de modestes cultivateurs ; excellentes études au petit séminaire de Saint-Louis, puis au grand séminaire de Strasbourg ; ordonné prêtre le 21 décembre 1844 ; entre au noviciat de La Neuville en 1846 ; professeur de théologie et économe à La Neuville ; puis, à la mort prématurée de Mgr Benoît Truffet, il devient coadjuteur de Mgr Bessieux, vicaire apostolique des Deux-Guinées ; évêque le 30 novembre 1848 comme son coadjuteur, puis comme vicaire apostolique de la Sénégambie en 1863. Il meurt le 11 octobre 1872.*

Plus nous allons, plus nous pouvons nous convaincre que notre chère Mission de la Guinée est une œuvre de patience, d'abnégation, de douceur et d'abandon à Dieu. Monseigneur, si jamais missionnaire a eu besoin d'être saint, nous devons l'être, nous, plus que tout autre. Si les missionnaires de la Guinée ne sont pas très élevés en sainteté, ils deviendront le jouet du démon qui met tant d'acharnement à nous tracasser, nous tourmenter en tous sens et par toutes sortes de moyens. Je vois plus que jamais que notre vie doit être une vie de sacrifice complet : il faut que nous parvenions à une telle abnégation de nous-mêmes dans les petites choses comme dans les grandes, que nous restions impassibles devant tout ce qui nous arrive ; il faut nous attendre à toutes les peines, à toutes les privations, à toutes les souffrances, à des difficultés de tout genre, rester debout devant Dieu, dans la paix, l'humilité, la douceur et dans une pleine confiance en la miséricorde de Dieu ; ne désespérer de rien, ne nous exalter de rien, modérant notre joie dans le succès et patientant dans l'adversité ; être en toutes choses calmes comme des hommes qui se reposent en Dieu seul, qui ne font que l'œuvre de Dieu, sans aucune satisfaction pour eux-mêmes ; de manière que si nous réussissons, nous nous réjouissions en Dieu et pour Dieu parce qu'il a accompli ses desseins, mais notre joie est douce et paisible ; si nous ne réussissons pas, si nous sommes arrêtés dans notre marche. […]

Ce n'est pas pour vous faire des observations que je vous dis cela, mais pour épancher mon cœur dans le vôtre. Vous ne sauriez croire quel effet produit sur moi le travail de l'ennemi pour arrêter le progrès de la parole de Dieu et l'effusion de sa grâce et surtout pour mêler les défauts et les imperfections dans le zèle et la générosité de nos chers missionnaires.

Je considère souvent devant Dieu ce qui nous est arrivé depuis l'origine de cette sainte Mission et je vois que Dieu nous veut humbles, soumis à toutes ses adorables volontés et entièrement abandonnés à lui seul ; pour bénir nos travaux, il faut que nos missionnaires se fassent une occupation sérieuse de leur propre sanctification, Dieu ne nous bénira qu'alors : voilà pourquoi il nous arrête ; il veut amortir l'ardeur de nos désirs et l'entraînement de notre action afin que nos âmes ne s'élèvent pas ; il nous éprouve par la douleur, les souffrances et les contrariétés de tout

genre afin de nous tenir dans notre abaissement et de nous sanctifier par la patience la douceur et par les pratiques saintes et sanctifiantes de la vie religieuse.

Ce qui me frappe le plus, c'est que Dieu nous a chargés de cette Mission de la Guinée et qu'il nous donne à tous un désir ardent de convertir ce pays et en même temps il nous arrête au milieu de notre marche, il nous enlève précisément ceux qui semblaient être des plus capables de seconder vos efforts et les miens. Sur le nombre de ceux qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui depuis qu'il nous a envoyés à ce malheureux pays, depuis neuf ans, il y en a huit ou neuf qui auraient pu devenir d'excellents supérieurs de maison et peut-être même de Mission, il ne nous laisse que les moins capables. [...] Que conclure de cette conduite de Dieu ? Il nous manifestera ses desseins quand le temps en sera venu : en attendant, je crois voir en cela que la divine Bonté veut nous réduire, nous faire voir quelle estime nous devons faire de nos efforts et quelle valeur nous devons attacher à nos personnes. Je vous avoue, Monseigneur, que je n'ose pas m'affliger de tous ces malheurs ni des embarras qui en résultent, parce que je suis convaincu que tout cela a eu lieu dans un dessein de miséricorde sur nous et sur ce pauvre peuple que nous sommes chargés d'évangéliser.

Une pensée m'est venue bien souvent et parfois m'a fortement préoccupé : j'ai pensé souvent que s'il a plu à Dieu de nous traiter si durement, c'est pour nous punir miséricordieusement de nos péchés. Il semble évidemment vouloir que nous sauvions ce pays, plutôt par notre propre sanctification que par notre zèle ; je veux dire que la sainte volonté de Dieu est que nous nous placions au milieu de ces peuples en menant une vie toute sainte et en mettant un soin tout particulier à la pratique des vertus sacerdotales et religieuses, l'humilité, l'obéissance, la charité, la douceur, la simplicité, la vie d'oraison, l'abnégation, etc. Ceci doit être l'objet de tous nos soins et n'empêchera en aucune manière l'exercice du zèle apostolique, mais au contraire lui donnerait plus de consistance et de perfection. C'est la marche qu'ont suivie les saints Religieux qui ont converti l'Allemagne et l'Angleterre, c'est celle que Dieu veut que nous suivions, c'est la seule qui attirera ses bénédictions ; or il me semble que quelques-uns de nos chers confrères se sont laissé détourner de cette voie :

pleins d'ardeur et de générosité, ils ont été entraînés à l'idée de zèle ; cette idée de zèle les a portés aux choses extérieures, les a distraits des exercices intérieurs et des vertus de la vie religieuse, évangélique : l'action du climat, qui agite et aigrit les sensations, les trouvant trop extérieurs, pas assez solidement attachés aux vertus intérieures, devait naturellement ajouter sa part et devenir entre les mains du démon un instrument pour les détourner de la vie parfaite.

Ce qui a pu donner lieu à cette voie fausse, c'est une idée inexacte de leur état. Ces pauvres enfants, ayant quitté leur pays pour être missionnaires, ont toujours conservé cette idée, je suis missionnaire avant tout en conséquence et sans s'en rendre compte, ils n'attachaient pas assez d'importance à la vie religieuse et se livraient trop à la vie extérieure, c'est une conjecture dont je vous fais part. Eh bien ! si cette conjecture est fondée, il serait important d'éclairer ces chers confrères en leur faisant voir qu'à la bonne heure, la Mission est le but, mais que la vie religieuse est un moyen *sine qua non* et que ce moyen a besoin de fixer toute leur attention et d'être l'objet de toute leur préoccupation. S'ils sont de saints religieux, ils sauveront des âmes ; s'ils ne le sont pas, ils ne feront rien, parce que la bénédiction de Dieu est attachée à leur sainteté et leur sainteté dépend uniquement de la fidélité aux pratiques de la vie religieuse.

Je vous assure que je passe parfois des moments bien pénibles, quand je pense aux souffrances continuelles de ces pauvres enfants et à la générosité avec laquelle ils les supportent ; je me dis qu'il y aurait là de quoi faire de grands saints, s'ils étaient bien remplis de l'esprit de leurs règles, s'ils étaient soigneux au travail de la vie et des vertus intérieures et religieuses et que faute de cette fidélité à l'esprit de nos règles et de ce soin pour la vie intérieure et religieuse, ils perdent un mérite immense qui serait un trésor inépuisable pour le pauvre pays qu'ils évangélisent et ne se rendent agréables à Dieu qu'à demi ; ceci est pour moi un grand déchirement de cœur. [...] Cependant, dans le fond, tous vos missionnaires sont bons, et s'ils avaient cet esprit religieux, intérieur, s'ils travaillaient avec fidélité à l'observation de la règle et aux pratiques intérieures, leurs défauts diminueraient. Je croirais qu'un des points auxquels ils auraient besoin de fixer le plus leur attention, c'est sur l'agitation et irritation que produit le climat et surtout les fièvres fréquentes.

Il me vient une pensée et je vous l'abandonne telle quelle et vous ferez comme vous trouverez bon et sage ; c'est que peut-être, feriez-vous bien d'adresser une instruction aux missionnaires pour leur apprendre ce que Dieu demande de leur zèle et de leur fidélité. Dans cette instruction vous pouvez vous appuyer sur les peines et inquiétudes que je vous manifeste, rapporter les idées générales que je vous émets, les exemples des apôtres d'Allemagne et d'Angleterre que je cite ; vous appuieriez vos idées, vous les développeriez, vous les appliqueriez aux pratiques, aux défauts et aux manquements que vous connaissez, selon que la prudence vous le permettra ; vous concluriez par des prescriptions pratiques pour l'intérieur et pour la conduite extérieure et des conseils sages, modérés et fermes ; par là vous donneriez l'élan et vous n'auriez plus qu'à maintenir ce que vous auriez prescrit. Il serait surtout important de bien instruire en particulier ceux qui sont à la tête des communautés, afin qu'ils vous secondent dans le maintien des Règles, de l'esprit religieux, etc.

Le bon Dieu nous a éprouvés à Cayenne comme en Guinée. Sur les trois missionnaires que j'y ai envoyés, il a plu au Seigneur de nous enlever, au bout de trois mois, le Supérieur, M. Thoulouse[3]. [...] Que le nom de Dieu soit béni ! Il est le maître de nos hommes comme de nos œuvres. [...] Je suis trop heureux d'avoir une douleur à lui offrir. [...]

Vous voyez une fois de plus, Monseigneur, qu'il plaît à Dieu de nous faire vivre dans la misère et qu'il veut faire son œuvre lentement, péniblement avec des instruments nuls. Y a-t-il un homme parmi nous qui soit en état d'être supérieur, ou il meurt, ou il tombe malade, etc. Faut-il nous tourmenter pour cela ? Non certes ; il faut faire comme j'ai dit plus haut et attendre les moments de Dieu en paix et humilité !

Votre tout pauvre serviteur.

F. Libermann

[3] *Thoulouze, Alphons Hippolyte, né le 4 juillet 1810 à Aubenas, diocèse de Viviers. Directeur de la maîtrise à la cathédrale de Viviers. Entré au noviciat le 25 janvier 1850, prêtre ; consécration le 20 avril 1851, à Notre-Dame-du-Gard. Parti pour Cayenne fin avril, il y meurt le 16 juillet.*

L'attachement à la vie communautaire est prioritaire

à M. Collin [1]

La veille du jour où fut écrite cette lettre [2], *le 20 septembre 1851, s'est tenu à Notre-Dame-du-Gard le dernier d'une série de Conseils où furent examinés les moyens de renforcer par la pratique de la Règle et de la vie commune, l'union des communautés éloignées avec la Maison-Mère. Dès lors, il n'est point étonnant de retrouver ici les mêmes accents que dans la lettre au P. Laval* [3] *quelques mois auparavant : observance de la Règle (régularité) et maintien d'une vie de communauté authentique.*

Notre-Dame du Gard, 21 septembre 1851

Mon bien cher Confrère

Avant de répondre à vos lettres du 16 juillet, je vais vous dire un mot de ce qui nous préoccupe ici. Hier 20, nous avons eu notre dernier conseil. Nous nous sommes préoccupés toute la journée de l'état général de la Congrégation et des moyens à prendre pour la consolider et surtout pour la maintenir dans l'esprit de Dieu et dans une bonne discipline. Nous

---

[1] *Collin, Marcellin 1818-1904), du diocèse de Vannes. Consécration le 18 novembre 1842 ; prêtre le 5 février 1843, il part pour Bourbon le 11 avril 1843. Missionnaire, puis supérieur en septembre 1849 ; rentré en France à la fin août 1852. Conseiller général ; directeur du séminaires des Colonies ; visiteur puis provincial de la mer des Indes. Assistant de la Congrégation. Supérieur de diverses maisons. Il meurt à Paris le 21 mai 1904.*

[2] N.D. XIII, *pp. 293-297.*

[3] N.D. XIII, *pp. 55-57.*

sommes en ce moment dans une période où il est urgent de prendre des mesures sérieuses pour le bien de la Congrégation. Un peu plus tôt c'eût été trop tôt, un peu plus tard ce serait probablement trop tard. Nous avons à nous prémunir contre un danger imminent qui est inhérent à toute œuvre en Mission. Ce danger consiste en ce que chaque communauté, chaque missionnaire prenant à cœur, avec cette ardeur du zèle que Dieu lui donne, l'œuvre dont il est occupé, lui sacrifie la Règle, la soumission aux ordres des supérieurs et l'esprit de communauté. Il arriverait de là qu'au bout de quelques années la Congrégation serait disloquée dans tous ses joints et Dieu sait ce que deviendrait la sainte œuvre qu'il a daigné nous confier et à laquelle il nous a fait et fait encore journellement faire tant de sacrifices.

Le missionnaire, le Supérieur et le chef de Mission, chacun dans sa sphère, ne voit que ce dont il est chargé, que le bien qu'il a devant lui et se précipite sur le champ de bataille, avec toute l'ardeur de son zèle, il s'absorbe tout entier dans son œuvre et oublie qu'il appartient à un corps qui doit marcher ensemble et s'affranchit trop facilement des liens par lesquels Dieu l'y a attaché. Il résulte de là qu'autant il y a de missionnaires, autant il y a d'hommes isolés ; et ce qu'on avait gagné pour le moment on le perd au centuple dans la suite des temps. On voit des âmes à sauver, du travail à faire, mais la vie de communauté est une entrave, on s'en débarrasse ; on voit qu'en vivant saintement, selon l'esprit de communauté et dans l'observance des Règles on ne pourrait pas faire autant de bien, on ne sauverait pas autant d'âmes qu'on ferait si on était libre dans son action, et on brise la vie de communauté pour se livrer à l'ardeur de son désir.

Par suite plus de régularité, plus d'esprit intérieur, plus de relations d'obéissance avec son supérieur qu'autant qu'on n'est pas gêné, au moins plus d'obéissance parfaite, plus de liens entre les communautés et le Supérieur général et la Maison Mère. On croit obéir à un mouvement de zèle et on suit l'entraînement bouillant de la nature. On se console de la perte de l'esprit intérieur et de la vie de communauté par le bien qu'on a fait dans les âmes qu'on s'efforce de sauver et ou ne considère pas le mal qu'on se fait à soi-même et aux autres. On fait un peu de bien en petit et on fait le mal en grand, en relâchant tous les liens de la Congrégation, en détruisant tout espoir de sa persévérance à venir dans la ferveur, en la privant du puissant moyen d'action que lui donne

la marche d'ensemble et la discipline forte. Un corps disloqué ne peut plus se mouvoir, il n'a de vie que pour la souffrance. La Congrégation réduite à cet état par le zèle imprudent de ses membres, a quoi pourrait-elle être bonne ? Que d'âmes se perdraient à la suite par cette imprudence du moment actuel ! De manière qu'en suivant l'ébullition d'un zèle qui n'est pas guidé par l'esprit de Dieu, le missionnaire s'expose à perdre mille âmes pour une qu'il a sauvée.

Nous avons donc à nous occuper sérieusement de la question vitale de la discipline générale de la Congrégation. Nous avons à veiller à cette ardeur qui vous dévore vous autres à Bourbon, qui détruit la vie régulière à Maurice, qui fait sentir ses effets en Guinée. Nous avons résolu de nous prémunir contre l'égoïsme particulier de chaque Mission, de chaque communauté, de chaque missionnaire. On ne s'intéresse qu'à l'œuvre dont on est occupé et on lui sacrifie tout, c'est de l'égoïsme, si vous examinez bien. Ce ne sont pas des reproches que je vous fais, tant s'en faut. Le P. François vous dira que j'ai toujours été satisfait de la communauté de Bourbon. Je sais que vous avez toujours fait tout ce qui était possible dans la situation où vous vous trouviez ; mais je veux vous prémunir, vous et vos chers Confrères, contre le penchant naturel du missionnaire et contre les circonstances à venir.

Tâchez donc de faire tout ce qui est en vous pour maintenir le bien qui existe chez vous et pour l'améliorer. Je crois votre position actuelle plus favorable à la vie de communauté qu'elle ne l'était auparavant. Vous n'avez plus à vous préoccuper de ce que pourra dire l'administration civile, ni autant à vous inquiéter de l'opposition du clergé. Vous n'avez d'autre précaution à prendre que de vous entendre avec Monseigneur, qui comprendra bien que vous ne pouvez manquer à vos règles. Votre position à la Rivière des Pluies et les trois autres postes semblent être peu favorables. Ne pourriez-vous pas prendre vos mesures pour que les missionnaires chargés des postes du Brûlé, du Quartier français et du Chaudron ne restent absents de la communauté que deux nuits dans la semaine et que le reste du temps, hors les circonstances extraordinaires, vous soyez tous ensemble ? Voyez, examinez en la présence de Dieu. Je ne vous dis cela que pour fixer votre attention et vous faire examiner ce qu'on pourrait faire. Faites-moi connaître vos idées, sur l'organisation qui pourrait être la plus favorable à la vie de communauté et la plus conforme à nos Règles.

Avec Monseigneur il faut être un peu sur vos gardes pour ne pas donner lieu à ce que Sa Grandeur, sans y faire attention, ne s'ingère dans l'intérieur de l'organisation et direction de la communauté. J'ai pensé qu'il vaut mieux attendre à vous répondre au sujet de Maurice que votre seconde lettre me soit arrivée pour que je sache tout le résultat de votre visite. J'attendrai donc à écrire à nos confrères de Maurice que le prochain paquet soit arrivé. Je n'ai pas besoin de répondre à la question que vous m'avez adressée au sujet de Rodrigue ; j'approuve la réponse de M. Le Vavasseur. Seulement on ne devait pas envoyer là M. Thévaux sans vos ordres.

Veillez sur l'ardeur bouillante du P. François : 1° pour qu'il ne se tue pas ; 2° pour qu'il n'outrepasse pas les Règles et l'obéissance. J'approuve votre conduite prudente pour le jeûne : il faut qu'il ne jeûne qu'autant que sa santé ne court pas de danger. Je n'ai pas encore reçu sa lettre.

Tout à vous en Jésus et Marie !

F. Libermann, sup.



Libermann a occupé les appartements du supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit en novembre 1848 : que de lettres et de Mémoires rédigés dans ce bureau jusqu'en novembre 1851 !

- IV -

Libermann, architecte de la Mission



Même s'il est difficile de donner un nom à ce missionnaire qui enseigne le catéchisme à de jeunes Malgaches, il évoque une des tâches de la Mission.

Mémoire de M. Le Vavasseur sur le projet de l'Œuvre des Noirs

présenté à M. Galais, sulpicien[1] *(1er juillet 1839)*

À la demande de son accompagnateur spirituel au séminaire Saint-Sulpice, M. Gallais[2]*, Frédéric Le Vavasseur, séminariste de l'île Bourbon (la Réunion), expose le projet de l'Œuvre des Noirs pour le service des populations noires de son île et de celle d'Eugène Tisserant (Haïti), son condisciple. Ce « projet » inclut les recommandations que Libermann lui a faites le 8 mars précédent. Le document nous fait donc connaître les intuitions initiales de l'œuvre, auxquelles Libermann a adhéré entièrement.*

Il y a, je crois, à Bourbon, quinze ou seize églises; chaque église est environnée d'un certain nombre de maisons ou de petites campagnes, qui forment ce qu'on appelle dans ce pays un quartier, qui est le centre d'un nombre beaucoup plus considérable de propriétés, la plupart très étendues.

Dans chaque église, il y a tout au plus un prêtre et un vicaire, lesquels, jusqu'ici, n'ont exercé le ministère qu'à l'égard des blancs. Leur temps se passe à aller voir les malades, ce qui exige, pour l'ordinaire, de longues courses, à administrer les sacrements; le dimanche, se rend à l'église un petit nombre d'âmes fidèles et dont beaucoup demeurent dans le voisinage; à ces fidèles, se joignent quelquefois quelques habitants éloignés, qui viennent conduire à l'église leurs femmes, lorsqu'elles ont encore quelques sentiments de religion. Mais, parmi les habitants, je crois qu'on peut dire qu'il y en a beaucoup qui vivent comme s'il n'y avait ni église, ni cure, le curé n'allant

---

[1] N.D. II, *pp. 63-67.*

[2] *Voir index.*

pas chez eux, faute de temps sans doute, et eux ne mettant jamais, ou presque jamais le pied à l'église, parce qu'ils sont ordinairement corrompus, et par conséquent éloignés de la pratique de la religion De sorte que le curé n'exerce proprement le saint ministère qu'à l'égard des âmes pieuses qui viennent à l'église, et dont le nombre, je crois, dans la plupart des quartiers, est extrêmement petit. Ce ministère est comme nul, soit pour ceux qui ne viennent que rarement à l'église, lesquels, pour l'ordinaire, ne font pas leurs Pâques, soit pour ceux qui n'y viennent jamais. Bienheureux quand les uns et autres les font appeler à l'heure de la mort et lorsqu'ils ont encore quelque peu de connaissance !

Pour ce qui est des Noirs, dont le nombre est infiniment plus grand que celui des Blancs, les curés ni les vicaires ne s'en occupent en aucune manière. Les maîtres n'ayant pas de religion, ne songent qu'à en tirer le plus d'utilité possible, de façon que ces pauvres gens sont, dans leur extrême misère, sans la moindre instruction religieuse. Leur ignorance est absolue et je ne sais si, sur dix, il y en aurait trois ou quatre qui sussent faire le signe de la croix.

Quand on a un peu fréquenté les habitants de ce pays, on demeure convaincu que si quelques hommes apostoliques entreprenaient de venir offrir à leurs âmes le pain de la parole divine, ils les rappelleraient presque toutes à la vie, parce qu'il y a en eux, malgré la corruption des mœurs, un germe de foi, une disposition à croire qui ne manquerait pas de faire produire les fruits les plus précieux à la semence qu'on entreprendrait de répandre dans leurs cœurs. Et il me semble qu'on peut et doit dire qu'ils sont sans foi et sans piété parce qu'ils sont sans prêtres.

Si l'on pouvait se convaincre de cet état de choses sur les lieux et prendre une connaissance exacte de ces pays, des mœurs des Blancs et des Noirs, on reconnaîtrait qu'ils ne trouveront de salut que dans la réunion de quelques hommes apostoliques qui puissent être comme les suppléments et les serviteurs des curés.

Il faudrait que ces hommes fussent unis en un seul corps par une règle et sous un supérieur, qu'ils eussent une demeure où ils pussent se réunir souvent pour ranimer leur zèle et leur ferveur, et se répandre ensuite pour évangéliser les Blancs et les Nègres qui n'ont pas de rapports avec les curés.

D'abord, ces missionnaires sont absolument nécessaires pour les Nègres ; car, pour instruire les Nègres, ou il faut aller les trouver chez leurs maîtres, ou il faut qu'ils viennent trouver les prêtres chez eux ; or, attendre de ces pauvres malheureux qu'ils viennent se faire instruire eux-mêmes, ce serait presque une folie[3]. Il faut donc qu'on aille les instruire.

Ces missionnaires sont aussi indispensables pour les Blancs qui ne viennent pas à l'église ; le seul moyen qui puisse donner quelque espérance de les instruire et de les gagner, c'est d'aller chez eux, et de leur offrir la parole de vie, tout en paraissant ne vouloir instruire que les Nègres.

Une autre raison très forte qui rend ces missionnaires absolument nécessaires à Bourbon, c'est le peu d'églises qu'on y a bâties. La plupart des propriétés, à cause de leur étendue, en sont très éloignées ; jamais on ne pourra persuader aux Blancs et aux Nègres de se donner la peine qu'il faut prendre pour aller tous les dimanches, ou au moins la plupart des dimanches, entendre la sainte messe. Il est de toute nécessité qu'on bâtisse d'autres petites églises ou des chapelles entre celles qui existent déjà ; et les missionnaires, les dimanches, bineraient, pourraient prêcher dans les chapelles où ils n'auraient pas pu dire la sainte Messe et trouver ainsi toujours un moyen de faire sanctifier le dimanche et une occasion d'instruire. Cette multiplication des chapelles est surtout indispensable pour obtenir des maîtres qu'ils envoient leurs enfants et leurs petits Noirs au catéchisme le dimanche. Car, vouloir choisir un établissement, une propriété particulière pour en faire un lieu de réunion pour les enfants ou grandes personnes qui se disposeraient à la Première communion, ce serait s'exposer à mécontenter, chacun voudrait que ce soit sa maison qui fût préférée ; on ne pourrait pas y faire les choses avec la décence et l'appareil que demande un catéchisme de Première communion.

Pour que les missionnaires réussissent en une si admirable mission, il faut qu'ils adoptent un genre de vie plus pauvre et plus mortifiant que celui des Nègres ; tant que ces pauvres gens les verront menant une vie plus

---

[3] « L'expérience a fait reconnaître que ce que M. Le Vavasseur appelle *folie* ici est précisément le moyen qu'il fallait prendre pour bien faire auprès des Noirs. En allant les instruire sur les propriétés de Bourbon, on a rencontré de grandes difficultés ; en les faisant venir dans les chapelles, on a bien réussi. » *(note qui paraît être de la main du P. Le Vavasseur lui-même).*

douce que la leur, ils ne les comprendront pas ; ainsi Notre-Seigneur, pour avoir le droit de prêcher la pauvreté et la mortification, a voulu naître dans une étable et mourir sur la croix.

Il faut qu'ils se déterminent à aimer, chérir les Nègres comme leurs frères et leurs enfants, et que leur amitié et tendresse pour eux soient beaucoup plus affectueuses que celles qu'ils auraient pour les Blancs. Il faut qu'ils se confondent tellement avec les Nègres, qu'ils paraissent, comme eux, méprisés des autres Blancs ; je dis qu'ils paraissent, car bien que cette familiarité, ces soins si tendres, si affectueux, et cette sollicitude si grande qu'ils devront avoir pour les Noirs, les pourront faire mépriser par quelques hommes superbes ou dans les commencements, ils finiront toujours par s'acquérir une vénération profonde comme il est arrivé au P. Claver : il renvoyait les grands de Carthagène pour entendre ses pauvres Nègres et ces grands-là, même en dépit de leur orgueil, le vénéraient.

Si les curés font si peu, ou mieux, rien parmi les Noirs, c'est qu'ils ne sont pas pour eux des pères et des frères ; il faut qu'un Nègre regarde un missionnaire comme un de ses amis de confiance, ce qui peut être sans que le respect, que les missionnaires devront savoir imprimer pour leurs personnes dans les cœurs des Nègres, soit diminué. On peut respecter et en même temps aimer beaucoup et avec une grande confiance filiale ; pour cela il suffit de se montrer tendre Père, frère et ami tout dévoué. Il faut que la conduite des missionnaires à l'égard des Nègres soit telle, que ces pauvres gens soient persuadés qu'un missionnaire s'estime heureux de souffrir la mort pour leur éviter le moindre mal, la moindre peine, et que par là ils aient en eux la confiance la plus grande et la plus absolue. Il faut qu'ils se voient aimé d'eux passionnément en Notre-Seigneur, comme ce divin Maître nous a aimés sur la Croix et nous aime en son très adorable sacrement, comme une mère passionnée pour ses enfants les aime. Comment persuader d'aimer, si, etc. [Sic].

Les missionnaires pourraient très facilement se faire bâtir une petite réunion de cases semblables à celles que se font les Noirs ; au milieu de ces cases serait leur chapelle, et ce serait là le lieu où ils se rassembleraient souvent pour se renouveler dans la sainteté et la ferveur. Puis, chacun se répandrait de son côté, allant d'habitation en habitation, comme faisait le P. Claver.

L'état des choses par rapport aux Noirs à l'île de France[4] et dans les autres colonies françaises est tout à fait le même qu'à Bourbon, avec cette différence près, que dans les colonies d'Amérique, les Noirs paraissent être plus portés à la dévotion. On pourrait dire au long tous les moyens qu'il y aurait de fonder dans ces pays des congrégations et des couvents. Les missionnaires, s'ils étaient envoyés à Bourbon, seraient à même de se faire quelque voie, avec l'aide de Dieu, pour ouvrir une grande mission à Madagascar, peut-être une des plus importantes qui soient maintenant présentées au zèle des hommes apostoliques.

Il semble que pour le projet de Mission à l'Île Bourbon, ce qu'il y a de mieux à faire maintenant est :

1° d'en présenter le plan à la Propagande, lui exposant en détail l'état des Noirs dans la Colonie ; 2° de lui exposer ensuite le genre de vie que les missionnaires veulent embrasser ; en faire voir l'absolue nécessité de ce genre de vie, et, par conséquent, la presque impossibilité de trouver parmi les prêtres ordinaires des hommes qui pussent jamais entreprendre cette œuvre ; 3° ensuite, que si elle veut autoriser cette œuvre, les missionnaires, après avoir obtenu de leurs évêques la permission de s'y dévouer, se remettront à son entière disposition, lui présenteront les règles sous lesquelles ils désirent s'unir (sans dire que ces règles sont celles du P. Eudes ou non). Ils choisiront un d'entre eux, si elle le veut permettre, lequel ira recevoir des ordres à Rome pour être appliqué avec ses prêtres à telle colonie qu'elle voudra.

La permission et autorisation de Rome reçues, on en parlerait, les vocations se feraient connaître, et pendant qu'on arrangerait les choses, qu'on irait à Rome, etc., les missionnaires s'en iraient chez les Eudistes faire une ou deux bonnes années de noviciat, comme on vient faire une ou deux années de Solitude à Saint-Sulpice.

Frédéric Le Vavasseur

---

[4] *Ancien nom de l'île Maurice.*

Mémoire présenté par Fr. Libermann
à Mgr Cadolini, secrétaire de la S.C. de Propaganda Fide [1]

Alors que Maxime de la Brunière et François Libermann, à Rome depuis le début de janvier, élaboraient un Mémoire *sur l'Œuvre des Noirs, afin de le présenter à la S.C. de Propaganda Fide pour approbation, La Brunière rentra en France, laissant Libermann seul, n'étant qu'acolyte, face aux autorités romaines. Terminant lui-même le* Mémoire, *il le présenta en fin mars. Nos archives possèdent deux rédactions de ce Mémoire ; celle-ci, en tout conforme à l'original qui existe aux Archives de la Propagande à Rome ; l'autre, de la main même du Vénérable Père, porte cette annotation :* « Ceci n'est que le brouillon. Il y a quelques changements faits sur le mémoire qui fut présenté, mais peu considérables et généralement pour le style seulement. »

Rome, le 27 mars 1840 [2]

Monseigneur,

Je prends la liberté de présenter à Votre Excellence ce petit mémoire sur les Missions étrangères, par la confiance que j'ai que Votre charité et Votre zèle pour le salut des âmes me prépareront un accueil favorable, quoique je ne le mérite en aucune façon.

[1] N.D. II, *pp. 68-76.*

[2] *La Propagande prit des renseignements à Paris près de l'internonce apostolique sur M. Libermann. La correspondance qui s'échangea à cette occasion se voit dans les* N.D. II, *pp. 77 et suiv.*

Nous sommes plusieurs Français qui nous sommes unis ensemble dans ce dessein que nous croyons venir réellement de Notre-Seigneur. Nous avons besoin de lumières et d'encouragement pour accomplir les saintes volontés de Dieu sur nous, et j'ai grande espérance de les trouver auprès de Votre Excellence. C'est pourquoi nous vous supplions très humblement, Monseigneur, de vouloir bien ne pas nous rejeter, mais de nous recevoir avec bonté, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère. Je puis assurer Votre Excellence que je suis, par la grâce de Dieu, pleinement disposé à m'abandonner entièrement à elle et à obéir à tous les avis et à tous les ordres qui me viendront de Votre part, comme venant de Dieu lui-même.

Mais, pour que Votre Excellence puisse juger et ordonner des choses selon l'esprit de Dieu, je la supplie de me permettre de lui donner quelques détails, afin que rien ne reste caché dans mon cœur et qu'elle puisse voir à fond toutes les circonstances principales.

Ce projet consiste en trois points :

1 – Premier point que nous proposons :

I *Pour le dessein en général.* – Il consiste à nous donner et nous dévouer entièrement à Notre-Seigneur pour le salut des Nègres, comme étant les âmes les plus misérables, les plus éloignées du salut et les plus abandonnées dans l'Église de Dieu.

Il y a environ deux ans que nous nous sentons touchés très vivement des grands maux qui accablent ces pauvres gens dans plusieurs pays dont on nous a parlé et du peu de secours qu'ils avaient pour sortir de l'ignorance et du vice dans lesquels ils croupissent et qui sont joints à tant d'autres maux dont ils sont accablés et qui les mettent presque dans la nécessité de leur perte éternelle. Nous avons résolu de nous dévouer à leur salut, quoiqu'il puisse nous en coûter, car nous ne nous sommes pas dissimulé toutes les peines, toutes les humiliations et toutes les contrariétés de tout genre qu'il y a à essuyer dans cette sainte œuvre.

II *Sur le dessein spécial pour le choix du lieu de la Mission.* – Nous avons arrêté nos vues sur deux endroits : le premier, c'est Saint-Do-

mingue. Les choses affligeantes qu'on nous a dites de ce pays nous ont fait voir que c'est un des plus désolés et des plus abandonnés dans l'Église. Je pense que Votre Excellence est mieux instruite que nous sur le triste état de la pauvre île, et par conséquent ce n'est pas la peine que je lui dise ce que j'en sais. Ce qui nous rendra l'entrée de ce pays plus facile, c'est que nous avons avec nous le petit-fils d'un ancien Président de l'île. Cet ecclésiastique a déjà commencé à nous préparer les voies, en sondant sur notre dessein le secrétaire du Président actuel qui se trouva à Paris l'an passé. Ce secrétaire s'y montra très favorable, manifesta le désir de voir venir dans son pays une troupe de bons ecclésiastiques pour travailler au salut des Nègres, parce qu'il avait de grandes inquiétudes à cause de leur grande férocité naturelle et pour plusieurs autres raisons. Il promit même de disposer favorablement le Président son maître.

Le second endroit est l'île Bourbon. Le nombre des Nègres y est plus petit qu'à Saint-Domingue, mais leurs maux y sont bien grands. De plus, après leur délivrance de l'esclavage, un secours semblable leur sera bien nécessaire. Et puis, nous serions là au voisinage de Madagascar où, peut-être, nous pourrions pénétrer, si notre Saint-Père le pape juge à propos de nous y envoyer. Et quel bonheur pour nous de porter l'Évangile dans ce pays ! Et peut-être même y donner quelques martyrs à l'Église ! Ce qui serait favorable à cette Mission, c'est que nous avons parmi nous un ecclésiastique d'une des bonnes familles de l'Île Bourbon, plein de zèle et de ferveur, et qui connaît parfaitement les mœurs et les usages de ces pays.

2° Second point : Plan pour bien réussir.

Le plan de vie que nous proposons, et auquel nous attachons même la réussite de notre entreprise, c'est la vie de Communauté. Nous la réduirons à trois articles :

1. À ne pas être placés d'une manière fixe dans une cure ou dans une autre charge semblable, mais à travailler sous les ordres de l'évêque ou du préfet apostolique, en parcourant le pays où nous serions envoyés, tantôt toute la Communauté ensemble, en faisant des Missions dans le

genre de celles qui se font en France, tantôt en allant deux à deux et se fixant pour quelque temps dans certains quartiers pour catéchiser, encourager, consoler, soutenir et soulager les pauvres gens selon les besoins, tantôt en exerçant le ministère de quelque autre façon, selon l'exigence des circonstances, mais toujours en ne restant jamais seul et en revenant au bout d'un temps déterminé à la Communauté, selon les ordres du Supérieur ;

2. À vivre dans l'obéissance la plus exacte d'un Supérieur choisi parmi nous et d'une règle de vie que nous déterminerons ;

3. À pratiquer la pauvreté parfaite.

Nous désirons même faire des vœux, qui seront faits sans solennité et solubles par le Supérieur, afin d'éviter tous les inconvénients qui pourraient en résulter.

Les raisons qui nous portent à désirer si vivement une vie de Communauté, sont :

1- La crainte de nous perdre en sauvant les autres. Danger imminent pour un missionnaire isolé et maître de sa volonté et de ses actions, tandis que la vie de Communauté, une obéissance fidèle et la pauvreté parfaite nous mettraient à l'abri de tout péril ;

2- Le bien même de la Mission et le salut des âmes. Car, d'abord, si nous nous soutenons dans la ferveur et la piété, nous travaillerons avec plus de zèle et de fruits que si nous tombions dans le relâchement, ce qui arriverait infailliblement au grand nombre si nous étions isolés. En second lieu, si nous vivons en Communauté, nous fournirons une grande ressource aux prêtres abandonnés de ces pays pour les soutenir dans le bien et dans le zèle, et c'est là un des points capitaux de notre dessein : tâcher de gagner la confiance des prêtres par toutes sortes de moyens et leur prêter tous les secours dont nous sommes capables.

De plus, si nous vivons en Communauté, nous pourrions peut-être parvenir à former un Clergé indigène dans les pays où nous serons

envoyés, ce qui nous paraît être d'un bien immense et de la plus grande nécessité pour remédier aux maux de ces pays.

Enfin, vivant en Communauté et étant dirigés en tout par un même supérieur, le bien qui se fait est incomparablement plus considérable que si l'on agissait isolément. Les entreprises sont plus étendues, un plan et une marche suivi et bien formé[3]; il y a plus de vigueur dans l'exécution, plus d'accord et d'union dans l'action; tout est plus régulier et mieux conçu. Le Supérieur examine son entreprise avec son conseil, il mesure d'avance les difficultés, prépare les moyens de réussir et règle toutes les circonstances. Il peut entreprendre plus de choses, parce qu'il a en main des moyens plus puissants et il peut disposer à son gré de ses sujets. De plus, chacun étant employé à l'occupation pour laquelle il a le plus d'aptitude, les choses s'exécutent mieux; et d'ailleurs chacun n'ayant qu'à s'occuper de la chose dont il est chargé, il s'y donne tout entier. Il y a une foule innombrable d'avantages en faveur de la vie de Communauté.

Nota[4]: Quoique nous demandions la vie de Communauté, nous ne désirerions cependant pas qu'on nous érigeât en Congrégation; nous sommes trop impuissants en ce moment pour oser penser à une chose semblable. Je présume bien que si même nous le désirions, le Saint-Siège ne nous l'accorderait pas; voilà pourquoi je pense qu'il n'est pas nécessaire de donner à Votre Excellence les raisons pour lesquelles nous ne voulons pas avoir cette faveur.

---

[3] *La copie que nous possédons aux archives porte: (on a) un plan, une marche suivie et bien formée.*

[4] *Le brouillon du Vénérable Père contient cette remarque en bas de la page: elle paraît être ajoutée après coup.*

« Pour l'explication de cette note, il faut dire que tout le monde me répéta si souvent et me disait avec tant de rigueur que jamais on ne m'autoriserait avec approbation pour former une congrégation. Aussi y ai-je renoncé pour le moment, dans la crainte de perdre tout. Je demandais donc seulement l'établissement d'une communauté et après cela, si notre ministère sert au bien des âmes, de faire ce que Notre-Seigneur nous inspirera. »

3° Troisième point : Soumission et dépendance du Saint-Siège.

Notre désir le plus grand serait que nous fussions envoyés en Mission par le Saint-Siège et nous voudrions demeurer toujours dans sa juridiction et dépendance, de manière que le Supérieur que nous aurions choisi n'eût pouvoir qu'après avoir reçu l'approbation de Son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande. Ce serait la Propagande qui déciderait des Missions que nous entreprendrions et des pays où nous travaillerions, tellement que les besoins dans un pays n'étant plus si grands, on pourrait nous transplanter dans un autre plus nécessiteux. Le Supérieur aurait cependant pouvoir absolu dans le gouvernement de sa Communauté, seulement il obéirait absolument et parfaitement à tous les ordres qu'il recevrait sur la Mission qu'il devra entreprendre et le pays où il devra travailler. Il sera obligé de donner à Son Éminence, une ou plusieurs fois par an, des renseignements détaillés sur les membres de la Communauté, sur leurs travaux, leurs succès et sur tout ce qui aurait rapport à sa Mission[5].

Les raisons qui nous obligent à demander cette grâce sont :

1- Nous serions certains d'être plus fervents, plus zélés et plus détachés de la terre et de nous-mêmes par cette soumission au Saint-Siège et parce que nous saurions que Sa Sainteté serait instruite de tout ce qui nous regarde. De plus, étant envoyés par le Saint-Père, nous recevrons une bien plus grande abondance d'Esprit apostolique en partant ainsi de la source et du grand trésor où Notre-Seigneur a mis ce divin Esprit pour toute son Église ;

---

[5] *Dans un premier projet, le Vénérable Père avait marqué qu'il voulait dépendre du Saint-Siège sans être soumis aux préfets apostoliques. Il apostille ainsi ce projet : «* Par le grand désir que j'avais d'appartenir au Saint-Siège pour les raisons dites plus bas, je voulais établir ce troisième Point, tel qu'il est marqué ici ; mais cela ne pouvait guère se faire, parce que le Saint-Siège envoie dans les Colonies qui dépendent directement de sa juridiction des vicaires et préfets apostoliques auxquels il donne pleine juridiction sur ces pays, et par conséquent ne peut pas les forcer de leur envoyer de plein pouvoir des missionnaires. *» Cette rédaction est conforme à l'original ; il semble que le Vénérable Père a voulu dire : «* ne peut pas les forcer à recevoir des missionnaires *».*

2- Nous aurions la plus grande assurance d'aller là où Dieu nous demande et où les besoins seront les plus grands, étant envoyés par le Souverain Pontife, qui seul a été chargé par Notre-Seigneur de la sollicitude de toutes les Églises. La troisième raison: ne voulant pas être érigés en Congrégation, au moins d'ici à quelque temps, il est nécessaire que nous soyons dépendants de quelque puissant supérieur qui nous envoie; or, s'il faut être soumis à une puissance sur la terre, quel ne serait pas notre désir d'être sous celle du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ même. D'ailleurs, à qui pourrions-nous nous donner pour être envoyés? Ce ne serait qu'à une des Congrégations de France; or, il y aurait les plus grandes difficultés à cela. Nous ne pouvons pas nous unir aux MM. de Picpus ou des Missions Étrangères; cela nous éloignerait de notre objet qui sont les Nègres, outre les autres inconvénients dont je vais parler tout à l'heure.

Si nous nous unissons à la Maison du Saint-Esprit, nous serions bornés aux Colonies françaises, et cependant nous voyons d'autres pays plus nécessiteux et plus abandonnés, comme Saint-Domingue, Madagascar et autres.

De plus, quelle que soit la Congrégation à laquelle nous nous donnerions, nous n'obtiendrions jamais une vie de communauté et de règle, une vie d'obéissance et de pauvreté parfaites; aucune de ces Congrégations n'envoie ses sujets en communauté, mais tous sont isolés et dispersés. La Communauté du Saint-Esprit a cela de plus particulier encore qu'elle envoie ses sujets dans des cures, et alors il ne pourrait plus même y avoir de pauvreté.

Il ne resterait qu'un moyen, qui est de nous agréger seulement à une Communauté déjà approuvée, à condition que nous vivrions selon nos règles; mais il y aurait cette grande difficulté, d'abord que cette Communauté étant d'une grande utilité dans l'Église, et nous ne sommes rien, elles ne nous recevront pas à composition; il faudrait nous livrer à discrétion, et alors il est certain que nous ne pourrions pas mener cette vie sainte selon nos désirs. De plus, si même on nous acceptait avec cette condition, la difficulté serait presque la même. Car chacune de ces Congrégations a son esprit tout formé et ses vues propres, esprit

et vues, il est vrai, très bons en eux-mêmes, mais qui ne pourraient pas être en rapport avec l'état de chose qui doit exister pour un projet si différent et qui ne pourraient pas être en harmonie avec l'esprit qui doit nous animer dans la vie que nous voulons mener. Or, il arrivera nécessairement de là que ces Communautés donneront une fausse direction à la nôtre, et sans même presque s'en apercevoir elles tendront sans cesse à changer notre esprit et à nous donner le leur, ce qui produira nécessairement le découragement dans nos missionnaires, la diminution de la ferveur et du zèle, peut-être même un relâchement complet ; et de plus, introduira la défiance envers les Supérieurs, la désunion et la discorde même, et par là tous les fruits de la Mission seraient nuls et tous nos travaux paralysés.

Voilà, Monseigneur, tout le projet soumis à Votre Excellence pour qu'Elle en juge selon les lumières de Dieu qui lui sont communiquées. Il ne me reste qu'à vous soumettre encore deux difficultés, que je vais ajouter dans les deux notes suivantes.

- *La première, sur le moyen d'augmenter notre nombre.* Nous ne sommes que huit, dont quatre âgés de 27 à 35 ans et trois disposés à recevoir le sacerdoce quand ce sera nécessaire. Ce nombre n'est pas suffisant pour une grande entreprise telle que celle que nous nous proposons. Mais, Monseigneur, je suis certain que notre nombre augmentera de plusieurs prêtres, si Votre Excellence goûte notre projet et nous accorde sa faveur. J'ai pensé à établir un noviciat en France, où nous puissions nous former pendant quelque temps à cette sainte et grande œuvre. Un ecclésiastique du diocèse de Lyon, qui est très influent et très respecté dans ce diocèse, nous a fait des offres très avantageuses pour cela, à condition que j'y reste pour me charger du noviciat. Si je reviens de Rome avec recommandation de Votre Excellence, je suis certain que de suite plusieurs se joindront à moi et bientôt nous pourrions nous retirer dans ce noviciat et commencer dès l'année prochaine quelque entreprise.

- *La seconde est par rapport à moi personnellement.* J'ai passé dix ans au Séminaire Saint-Sulpice, j'ai étudié la théologie les quatre premières années. On n'a pas osé m'avancer aux Ordres Sacrés, à cause

d'une maladie nerveuse, qui compte comme empêchement canonique. Cette maladie n'a jamais été extrêmement forte, mais surtout depuis huit à neuf ans elle a diminué si sensiblement, qu'elle me laisse une grande liberté de m'occuper de ce à quoi le bon Dieu voudra m'appliquer. Il y a plus de deux ans que je n'ai pas eu d'accès. Ces accès ne viennent que par occasion. Je puis les prévenir si je prends les précautions nécessaires ; et, depuis très longtemps, ceux que j'ai eus ne sont venus que parce que je n'ai pas pris ces précautions. En venant à Rome, j'étais dans le désir de rester comme je suis, dans la pensée que le sacerdoce ne m'était pas nécessaire pour l'œuvre que j'entreprenais ; mais j'ai vu depuis qu'il est nécessaire, ou au moins extrêmement utile, que j'avance ; j'ai donc consulté mon Directeur de Paris pour savoir si réellement la volonté de Dieu était que je fusse prêtre. Il me répondit affirmativement et veut que je désire le sacerdoce et que je fasse tous les efforts pour l'obtenir à Rome. J'abandonne maintenant cela à Votre Excellence. J'ai demandé mes lettres démissoriales à Paris, mais j'ai appris depuis que les Grands Vicaires capitulaires n'ont pas le droit de les donner. Je ne vois donc plus d'autre moyen que de m'adresser à Son Éminence le Cardinal Préfet, et je demanderai ensuite à MM. les Vicaires généraux de Paris la permission d'aller en Mission, si cela est nécessaire, et je suis sûr de l'obtenir sans difficulté.

Je supplie très humblement Votre Excellence de me pardonner la hardiesse et la simplicité pleine de confiance avec laquelle j'ose lui parler. Dieu sait que je ne l'ai fait par aucun autre motif que celui de lui plaire et par la confiance que j'ai en la charité et le zèle de Votre Excellence.

Je puis bien vous assurer en la présence de Notre-Seigneur, que je suis disposé de tout mon cœur à obéir en tout avis et aux ordres que je recevrai et que je suis et que je serai toujours, Monseigneur, avec le plus profond respect et la plus grande docilité, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

F. Libermann, acolyte

Projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique

présenté par le P. Libermann
à la S.C. de Propaganda Fide
(3 novembre 1844[1])

La première expédition missionnaire sur les côtes ouest de l'Afrique (Liberia – Côte d'Ivoire) s'est soldée par de nombreux décès, au point que le P. Libermann parle du « désastre de Guinée » : parmi les 14 missionnaires de Mgr Barron – dont 7 prêtres et 3 « frères » du P. Libermann –, seuls le P. Bessieux et le Fr. Grégoire purent poursuivre leur mission, mais au Gabon. Dans ces pénibles circonstances, le P. Libermann ressentit le besoin de préciser les orientations missionnaires de la congrégation du Saint-Cœur de Marie. Tel est l'objet de ce projet soumis à Propaganda Fide ; il traite de la formation d'un clergé et d'un laïcat noirs dont les missionnaires européens appuieraient les tâches apostoliques.

La malheureuse expérience que nous venons de faire du mauvais climat de l'Afrique, jointe à la vue des maux dont sont accablés tous les Français dans les nouveaux comptoirs qu'ils ont établis sur les côtes d'Afrique, démontre clairement que ce n'est pas en envoyant directement des missionnaires européens dans ces contrées si malsaines qu'on doit procurer leur salut. Ces hommes précieux y périraient sans y rien faire.

---

[1] N.D. VI, *pp. 392-399.*

Voyant ce pays dans une si grande détresse, et tant de difficultés de procurer leur salut, j'ai examiné, en la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'il n'existait pas un moyen efficace pour secourir ces malheureux peuples. Il me semble que j'en ai trouvé un dont l'exécution est facile, et je m'empresse de le proposer à Votre Éminence, persuadé qu'elle daignera m'écouter avec bonté, et me favoriser de ses avis et même de son secours, si sa sagesse trouve mon projet utile à la gloire de Dieu et susceptible d'être mis en pratique. Il consiste à former un établissement où l'on recevrait de jeunes Noirs de toutes ces contrées. On les instruirait dans notre sainte religion et on les renverrait dans leur pays pour y répandre la doctrine de vérité et pour former leurs concitoyens à la foi et à la vie chrétienne.

En même temps qu'on les instruira dans les voies du salut, on leur apprendra aussi toutes les connaissances qui leur seraient utiles dans l'état de vie qu'ils devront embrasser et qui pourraient contribuer au bien qu'ils devront faire. Parmi ces jeunes gens on choisirait les plus pieux et les plus capables pour les former à des études plus élevées et pour les avancer au sacerdoce. Les autres apprendront l'agriculture et les arts mécaniques. Retournant dans leurs pays avec ces connaissances, ils acquerront une grande autorité sur leurs compatriotes. Les prêtres produiraient un bien considérable et gagneraient bientôt la confiance des peuplades dont ils auront été tirés ; ils auront une grande facilité à abolir la superstition et l'idolâtrie ; ils seront plus capables que les Européens de détruire le mahométisme dans les nombreuses contrées où il est établi, et de lutter avec avantage contre le protestantisme[2]. Ceux qui auront appris l'agriculture et les arts mécaniques, seront d'un grand secours à leurs concitoyens prêtres pour la propagation de la foi ; ils pourraient leur servir de catéchistes et répandre même le christianisme dans les quartiers où il n'y aura pas de prêtres, et préparer ainsi les voies pour plus tard, quand on aura suffisamment de prêtres Noirs pour les répandre au loin. Quand une fois quelques-uns ainsi instruits seront de retour dans leur pays, ils donneront à leurs compatriotes le désir de venir à leur tour acquérir les mêmes connaissances et alors l'œuvre prendra un grand accroissement. Pour soutenir et encourager dans leurs

[2] *Il faut se rappeler que les tout premiers pas du dialogue entre les religions datent des débuts du siècle suivant.*

travaux pour la gloire de Dieu les prêtres et les catéchistes Noirs, nous placerons quelques communautés de missionnaires européens dans différents quartiers salubres, d'où ils parcourraient les côtes, pendant les bonnes saisons, pour visiter les églises nouvellement établies, aidant aux prêtres indigènes par leurs conseils et les exhortations qu'ils leur feraient. Plus tard, quand une fois ces missionnaires auront acquis une parfaite expérience de l'état de ces pays et quand leur tempérament sera fait à ces climats, ils pourraient peut-être agir d'une manière plus efficace par le secours de la divine Providence.

Si Votre Éminence daigne admettre le fond du projet, il me semblerait que nous devrions lui donner toute l'extension que la divine Providence nous aiderait à lui donner. Nous nous proposerons pour but premier les Noirs des côtes d'Afrique. En général, nous y recevrions tout Noir, quel qu'il fût et de quelque pays qu'il vînt, avec la différence qu'on prendrait parmi les Noirs sauvages[3], un certain nombre pour l'agriculture et les arts et métiers, tandis que les Noirs des colonies civilisées seraient ordinairement pour les études et l'état ecclésiastique, parce que dans les colonies civilisées, l'agriculture et les arts et métiers n'auront pas la même utilité pour le bien des âmes. Nous ne ferions aucune distinction de nations: que les Noirs viennent des possessions anglaises ou françaises, ils devraient être également reçus. Les possessions anglaises et les américaines ont encore plus besoin de secours que les françaises. (D'ailleurs, en ne se livrant à aucune nation en particulier, on rendra le succès de l'œuvre bien plus certain et plus étendu et on n'aura pas tant à risquer d'être assujetti à toutes les variations des gouvernements tantôt favorables, tantôt défavorables à la religion.)

Il me semblerait que l'œuvre ainsi conçue ne pourrait être placée ailleurs qu'à Rome même si tel était le bon plaisir de Notre Saint Père le Pape et si Votre Éminence le jugeait ainsi. La première raison découle de la considération de l'œuvre en elle-même, et la seconde des ressources dont elle devrait subsister.

---

[3] *Ce qualificatif disgracieux se rapporte au fait que les Noirs d'Afrique n'apparaissaient pas encore comme dotés d'une civilisation propre.*

1° L'œuvre étant essentiellement apostolique et s'étendant à tous les peuples de la race Noire, ne saurait être mieux placée que sous les yeux du vicaire de Jésus-Christ chargé de la sollicitude de toute sa sainte Église, et possédant la plénitude de l'apostolat pour tout le monde entier. Mettre une œuvre semblable dans un diocèse particulier, ce serait, pour ainsi dire, aliéner les droits du seul pontife universel établi par Jésus-Christ pour régir toute l'Église. Si cette Œuvre n'est pas placée à Rome, il faudrait l'établir dans les terres appartenant à une nation particulière, et par là même ce serait la limiter aux Noirs venant des possessions de cette nation. Si on la met sur le territoire français, la jalousie de la nation anglaise serait un obstacle insurmontable au bien des Noirs des parties anglaises. Il en arriverait de même de la part des Français, si on la mettait sur un territoire appartenant aux Anglais. Mettre l'établissement sur un territoire qui n'est ni Anglais ni Français, les difficultés seraient les mêmes et peut-être plus grandes, tandis que si c'est à Rome qu'il est placé, on remédierait radicalement à cette difficulté. De plus, si on la met sur le territoire d'une nation particulière, on serait assujetti aux caprices de chaque gouvernement ; on serait entravé sans cesse dans le bien qu'on voudrait faire, tandis qu'à Rome, l'Œuvre prendrait une marche sûre, étant dirigée et surveillée par la S. Congrégation de la Propagande. Votre Éminence aurait aussi plus de facilité à placer les sujets qui en sortiraient, selon les besoins des pays. Elle pourrait agir selon toute la plénitude du pouvoir qu'Elle reçoit du Saint-Siège, et rendre l'Œuvre infiniment plus profitable au bien de l'Église.

Le climat de Rome serait peut-être de toute l'Europe le plus favorable pour la conservation de la santé des jeunes Noirs. Ils ne pourraient pas vivre en Angleterre, ni presque en aucune partie de la France, à cause du froid. Si donc on ne plaçait pas l'établissement à Rome, ce ne serait qu'en Afrique ou aux Antilles qu'on pourrait le mettre. Mais la corruption de ce pays risquerait de tout perdre, et d'ailleurs toutes les raisons sus-mentionnées militent beaucoup plus contre les Antilles que contre les contrées de l'Europe, à cause surtout du despotisme des gouverneurs de ces pays. D'ailleurs, le motif tiré des ressources nécessaires pour l'Œuvre, dont je veux parler plus bas, rendra presque impossible le placement de l'Œuvre dans ces contrées.

2° Les ressources pour la subsistance de l'Œuvre suffiraient largement si elle est placée à Rome, tandis que, dans d'autres pays, nous serions bien gênés, surtout si l'établissement venait à prendre de l'accroissement. Quoique, en toute circonstance, notre confiance soit tout entière dans la divine Providence, qui bien certainement ne nous abandonnera pas, si la divine Volonté est que nous embrassions cette Œuvre, il me semble cependant qu'il faut prendre toutes les mesures pour la faire subsister par les moyens ordinaires. D'abord le principal moyen de subsistance que nous avons pour l'établissement consisterait à se procurer une quantité suffisante de terre, qu'on ferait cultiver par les jeunes Noirs qui devraient apprendre l'agriculture, et ce sera toujours plus que le tiers des jeunes-gens qui y seront appliqués. Or pour cela, il n'y a pas de pays qui nous serait plus favorable que Rome. Si on mettait l'établissement en France, pour acheter cinquante arpents de bonnes terres, il faudrait cent cinquante mille francs. À Rome, nous les aurions à moins de quarante mille. Il y a beaucoup de terrain en friche autour de Rome, qu'on nous vendrait à très bon compte. Si Notre Saint-Père daignait agréer nos bons désirs et nous accorder une certaine quantité de ces terres à défricher, ce serait un avantage bien plus considérable ; toutes les sommes dont nous pourrions disposer seraient employées à mettre dès le commencement, l'établissement sur un bon pied[4].

---

[4] « Si nous avons des terres à cultiver, je suis sûr d'avoir suffisamment de quoi subsister pour l'établissement. Les noirs sont accoutumés à être nourris grossièrement ; mais on pourrait même les bien nourrir. Les hommes les plus expérimentés que je consulte, me disent que je puis être assuré que l'établissement conçu de la sorte se suffirait à lui-même. Pour se convaincre de la vérité de ce que j'avance, on n'a qu'à considérer ce qui se passe dans nos pays de France, où les fermiers louent des terres dont la fertilité est bien inférieure à celle des environs de Rome. Ils paient un fermage très élevé ; ils ont une multitude d'ouvriers qu'ils nourrissent la moitié de l'année, à qui ils sont obligés de payer leurs journées. Ces ouvriers vivent de leur salaire avec leurs femmes et leurs enfants ; ces fermiers en subsistent avec leurs familles, et ils s'enrichissent encore ordinairement. L'établissement conçu de cette manière, aura l'avantage de voir augmenter ses ressources à mesure qu'il prendra de l'accroissement ; car si le nombre des noirs augmente, le nombre des laboureurs augmentera aussi à proportion.
J'espère d'ailleurs pouvoir procurer environ 1 000 francs d'avance pour la subsistance des ecclésiastiques qui seront à la tête de l'œuvre. Les jeunes noirs qui apprendront les arts mécaniques, peuvent presque se suffire à eux-mêmes par le produit de leur travail. Les Frères qui seront mis à la tête des ateliers et de la culture des terres, se suffiront au-delà de ce qu'ils dépenseront. ➟

En second lieu, si on met l'établissement à Rome, on pourrait compter sur les offrandes des étrangers qui viendront le visiter en grand nombre. En France, la charité des fidèles préférera généralement les œuvres diocésaines, et les prêtres qui les dirigent les entretiendront dans ces sentiments.

Il reste enfin une dernière question à envisager : le transport de ces enfants Noirs. Il y a trois choses à examiner :

Première question : *Quel moyen employer pour avoir ces enfants ?*

Il se pourra faire que, dans les premières années, nous n'en eussions qu'un petit nombre, mais les missionnaires placés sur les côtes de l'Afrique, dans les tournées qu'ils feront pendant la bonne saison, s'occuperont à amener autant de jeunes Noirs qu'ils pourront, et s'ils sont favorisés par les marchands européens qui se trouvent sur les côtes, ils auront dès le commencement de bons résultats. Je prendrais encore d'autres mesures qui pourront avoir leur efficacité. Par les amis que j'ai dans les principaux ports de France, je ferais engager des marchands et des capitaines de navires à m'amener des enfants. Il se trouve dans ce nombre des hommes religieux qui se feraient un bonheur de participer de cette manière à une si sainte œuvre ; d'ailleurs on leur paiera leurs frais. Je m'entendrai aussi avec une congrégation de religieuses qui ont beaucoup de succès dans le Sénégal et dans d'autres colonies d'Afrique ; elles emploieront tout leur zèle pour rendre ce service à l'Église de Dieu et à ces pauvres âmes. De plus, je me mettrai en rapport avec les chefs

➡ Plus tard, quand l'œuvre aura produit du bien, les Gouvernements paieront eux-mêmes de petites rentes, à titre de pension, pour un certain nombre d'enfants qu'ils y enverront.
En outre, si Votre Éminence trouvait notre entreprise utile à la gloire de Dieu et au salut des, âmes, la Ste. Congrégation de la Propagande nous donnerait aussi j'espère un secours pécuniaire, en cas de besoin.
Enfin, je pourrais dans la suite, diriger vers cette œuvre les sommes que m'offriraient les ecclésiastiques qui viendraient prendre part à nos travaux dans les missions des noirs. Nous avons dans ce moment de quoi subsister et subvenir à nos plus pressants besoins. Je suis disposé à faire tous les sacrifices possibles pour cet établissement, parce que je crois que le salut de tous les peuples des côtes d'Afrique en dépend. »

d'une société commerçante qui va s'établir incessamment pour exploiter les ressources du Gabon dont ils veulent procurer la colonisation. Quand une fois nous aurons rendu quelque service pour la civilisation du pays, les gouvernements nous favoriseront et nous enverront probablement eux-mêmes des enfants. Enfin, il me semble qu'il faudrait s'abandonner à la divine Bonté, qui nous offrira des circonstances favorables à notre dessein et nous suggérera d'autres moyens au fur et à mesure que l'œuvre s'établira.

Deuxième question : *Le transport de ces enfants dans le lieu où se trouve l'établissement.*

Nous avons deux petits navires en notre possession. Je ferais le sacrifice de ces deux bâtiments pour l'œuvre. Si l'on peut s'en servir pour le transport des enfants, on pourrait les y employer. S'il y avait de l'inconvénient à cela, on se servirait de leurs revenus pour payer les passages. Enfin, s'il en est besoin, nous les vendrions, et nous appliquerions leur produit à cet effet.

Troisième question : *Comment ramener les enfants à leur destination, quand ils auront reçu l'instruction suffisante ?*

Je pense que tous les gouvernements dans les possessions desquels ces jeunes gens devront retourner, s'offriront volontiers à les y transporter. Du reste, les œuvres établies en Europe pour répandre la foi catholique en pays sauvages, donneront à cet effet les secours qu'elles donnent à d'autres missionnaires. Plus tard, quand les envois seront nombreux, les ressources de l'Œuvre seront aussi plus considérables.

Voilà, Monseigneur, l'ensemble du plan que j'ose, avec confiance, présenter à Votre Éminence. Daignez m'écouter avec votre bonté paternelle et me donner vos ordres, que je suivrai avec une religieuse ponctualité,

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

F. Libermann, prêtre
Sup. des missionnaires du Saint-Cœur de Marie

Construire la Mission dans le dialogue
à M. Bessieux[1]

Libermann a appris entre fin avril et début mai que M. Bessieux[2] *qu'il avait cru mort dans le « désastre de Guinée » est en vie au Gabon. Il lui explique son plan pour sauver l'Afrique, lui apprend que M*gr *Barron*[3] *a démissionné et que la Congrégation est maintenant chargée de la Guinée.*

Il lui réclame plus de détails sur son travail au Gabon ; Libermann ne recevra la première lettre de Bessieux qu'au début de juillet. Il lui donne quelques conseils pour les relations avec les autorités. On retrouve déjà les accents typiquement libermanniens sur la rencontre avec les populations indigènes : « Faites-vous aux mœurs et aux habitudes de tous […]. *»*

[1] N.D. VII, *pp. 159-162.*
[2] *Voir index.*
[3] *Voir index.*

Monsieur l'abbé Bessieux
Missionnaire apostolique à la Station française, au Gabon.

J. M. J.

La Neuville, le 4 mai 1845

Mon bien cher confrère,

Après une pénible incertitude et de longues inquiétudes sur votre compte, j'ai enfin appris que la divine Bonté vous a laissé en vie et que vous êtes au Gabon. Pensez quelle fut ma consolation après tant de malheurs. Vous-même, vous devez être bien en peine d'être ainsi isolé et sans nouvelles.

Je présume que vous m'avez écrit plusieurs fois; et n'ayant jamais ou presque jamais eu de réponse, vous vous regardez comme abandonné. Cela m'afflige, parce que vous devez en être affligé vous-même. Je n'ai reçu que deux lettres de votre main. Je vous ai cependant écrit plusieurs fois.

Je présume que mes lettres ne vous sont pas parvenues. Vous n'êtes pas abandonné, mon cher, consolez-vous. Nous allons envoyer deux missionnaires à Gorée pour y commencer un établissement pour ces côtes. Plus tard, si Dieu vous donne sa bénédiction, nous espérons faire quelque bien dans ces pays si malheureux et si difficiles à aborder. J'ai envoyé au Ministre un rapport sur les moyens que nous nous proposons pour obtenir d'heureux résultats, le seul, je crois, qui ait des chances remarquables de succès. On regarde notre projet comme important, mais on n'a pas pu me répondre immédiatement; il faut que les projets dont on s'occupe en ce moment pour l'ensemble de toutes les colonies, soient terminés; ensuite on prendra aussi une résolution pour l'exécution de notre dessein.

En attendant, on m'accorde le passage pour deux missionnaires et un Frère, qui vont partir le 15 courant pour Gorée; ils s'embarqueront à Bordeaux. Vous aurez de leurs nouvelles à la prochaine bonne saison. Écrivez-leur aussitôt après la réception de cette lettre, afin de les instruire de l'état des choses au Gabon. Vous adresserez votre lettre à M. Briot (qui sera,

jusqu'à nouvel ordre, supérieur de cette mission). Ajoutez à son adresse : en son absence à M. Arragon ou au F. Pierre Mersy[4] à Gorée. Si vous étiez dans le besoin, dites-le-leur ; peut-être pourront-ils vous apporter quelque petite satisfaction ou quelque soulagement en habits, mobilier ou nourriture.

Je n'ai envoyé que deux *[missionnaires]* pour le moment. Quand le Ministre donnera une solution favorable à la proposition que je leur ai faite, j'en enverrai davantage. Il ne faut pas aller trop brusquement dans cette mission si difficile : *Qui va piano va lontano.*

Je vous dirai en deux mots le plan que j'ai proposé au Ministre avec un assez grand développement.

Ce serait d'établir à Gorée d'abord, et ensuite au Gabon des maisons où l'on recevrait les enfants Noirs pour les dégrossir et préparer à une éducation plus ample qu'on ne pourrait leur donner dans le pays. Quand ils seront suffisamment disposés, on les transportera en Europe, sous un climat chaud que nous avons déjà choisi, et nous avons des ressources suffisantes pour commencer ce dernier établissement. Là on les instruira plus solidement, on leur fera prendre peu à peu les mœurs européennes ; quand ils seront assez développés pour qu'on puisse juger de leurs capacités, on en choisira quelques-uns pour les études, et aux autres, on apprendra l'agriculture et les arts et métiers.

En même temps on donnera à ces derniers une éducation solide dans les vérités de la sainte religion, et ils pourront servir de catéchistes aux prêtres Noirs qu'on aura formés, et leur aider à l'établissement de la religion dans leur pays. Plus tard, quand on aura des cultivateurs Noirs, on pourra fonder au Gabon des établissements d'agriculture (car on m'a dit que le Gabon n'est pas si stérile que le Sénégal). Je suis persuadé que, par le crédit des commandants et officiers français, et l'influence des marchands et capitaines de navires, nous obtiendrons un certain nombre d'enfants dès le commencement. Une fois que nous aurons renvoyé des jeunes gens bien formés à l'européenne, notre œuvre s'agrandira.

[4] *Voir index.*

Quant à vous, donnez-moi de vos nouvelles le plus tôt possible. Donnez-moi des détails sur l'état du pays où vous êtes. Il paraît que les protestants ont obtenu de bons effets. Peut-être, si vous demeuriez hors du blockhaus, vous feriez plus que vous ne faites actuellement. C'est une conjecture que je fais et non un sentiment que je prononce. Dites-moi le bien que vous avez fait, les difficultés que vous éprouvez, les moyens qui vous paraissent les meilleurs pour surmonter ces difficultés et produire plus de bien. Dites-moi quelle est votre position au milieu des Français, vos rapports avec les agents du pouvoir ? N'êtes-vous pas peut-être un peu trop sévère, trop tenace ? Ne manquez-vous pas de mettre les formes convenables dans vos rapports avec eux ? Usez toujours de douceur, de charité de condescendance avec tout le monde, agissez avec politesse, avec bienveillance, avec prévenance. Vous les verriez commettre des péchés très graves et vous vous fâcheriez ? Cela ne serait pas très bien. Imitez notre bon Maître qui était si doux envers les pécheurs ; faites-vous tout à tous et supportez tous les défauts de tous sans aigreur et sans raideur. Vous savez que c'est une règle générale que tous nos missionnaires doivent observer et qu'ils observent en effet par la miséricorde de Dieu.

Faites-vous aux mœurs et aux habitudes de tous et ne cherchez pas à ce que l'on se range selon vos goûts et vos habitudes. Ceux qui sont en rapports de salut avec les hommes, doivent savoir se plier à tout ; sans cela ils se brisent ou ils brisent les autres. Vous savez que votre caractère est un peu difficile par rapport à ces choses. Priez la charité divine de se communiquer à vous, afin de réformer ce qu'il y a de défectueux en vous, afin que votre caractère ne nuise pas au bien de nos pauvres Noirs par les oppositions qu'il susciterait. Soyez bien avec les autorités, c'est la volonté de Dieu, et le bien des âmes l'exige ; favorisez leurs desseins, prêtez-leur votre secours, tant que ces desseins restent dans les limites de la justice et de la vérité, et qu'ils ne sont pas opposés à la propagation de la Foi et des bonnes mœurs. Prenez garde cependant, et ne sortez pas de la sphère d'un ministre du Saint Évangile. Il ne faut pas que les peuples considèrent en vous l'agent politique du Gouvernement français, mais qu'on ne voie en vous que le prêtre du Très Haut et le docteur de la vérité.

Intéressez-vous au pauvre peuple et apprenez-leur à être heureux, non seulement par la Foi et la piété que vous leur insinuerez, mais encore par le bien de leur civilisation à laquelle vous travaillerez.

Vous saurez que Mgr Barron a quitté la mission de la Guinée, et que le Saint-Siège nous en a chargés. Nous allons nommer un Préfet apostolique parmi les nôtres vers le mois d'octobre, j'espère. Je n'abandonnerai la Guinée qu'à la dernière extrémité. Si le Gouvernement français nous aide selon que nous le lui avons demandé, le succès paraît certain à tous les hommes expérimentés de l'état de ces côtes ; si le Gouvernement n'aide pas du tout, le succès serait moindre, mais encore il y aura des résultats ; si le Gouvernement s'y oppose, il faudrait quitter la partie, mais ce dernier parti paraît impossible. Du reste, je n'ai pas demandé grand-chose au Ministre : il lui en coûterait bien peu en m'accordant tout. Il faut que je vous laisse. Nos Messieurs vous donneront des renseignements sur ce qui se passe parmi nous.

Je vous embrasse de tout mon cœur dans la charité de Jésus et de Marie.

Tout vôtre en leur sainte charité.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

Dignité de l'Église en Haïti, objectif de la Mission
à M. Percin[1]

Le P. Libermann écrit une longue lettre à Pierre Northum Percin[2]*; il va l'envoyer en Haïti; c'est pourquoi il écrit cette lettre sur la situation de ce pays, où le P. Tisserant avait essayé sans succès d'établir une mission du Saint-Cœur de Marie (1843-1845). Le regard de Libermann sur la population noire haïtienne est absent de tout préjugé; de même, sa manière de voir Haïti, et l'Église qui devrait servir le pays: une Église en état de mission, ou une Église adulte?*

La Neuville, 2 novembre 1846

Mon cher Monsieur,

Je satisfais de grand cœur au désir que vous avez que je vous écrive, sous la forme d'un plan régulier, les pensées que je vous ai développées pendant le court séjour que vous avez fait auprès de moi. Ne craignez jamais de m'être à charge par les conseils que vous me demanderez pour le bien du pays que votre zèle si pur et si généreux vous a donné désormais pour patrie. Je suis trop désireux de pouvoir procurer le bien d'Haïti et trop ému à la vue des sentiments si bons qui vous animent en faveur de ce pays, pour ne pas faire tout ce qui dépend de moi pour vous être utile. Je suis obligé à grand regret, de me retirer entièrement des affaires religieuses d'Haïti parce que je crois que la

[1] N.D. VIII, *pp. 333-342.*
[2] *Voir index.*

divine Providence ne veut pas que je m'en occupe. J'ai la confiance que les affaires s'arrangeront sans moi, mieux que si je continuais à m'en occuper. Sans doute j'aurais été heureux de faire le bien à Haïti, à ce peuple si bien disposé et si intéressant par les sentiments religieux qui l'animent ; mais il y a un motif d'ensemble bien plus puissant qui me faisait embrasser avec tant de suavité cette œuvre. Si nous avions pu parvenir à former un établissement dans la République, je suis sûr que notre succès eût été complet. Au bout de peu d'années nous aurions pu fournir à l'univers une preuve de la fausseté et de la mauvaise foi de ceux qui calomnient imprudemment une portion nombreuse du genre humain ; nous aurions détruit par le fait les préjugés ridicules qu'ont malheureusement acclimatés l'ambition et l'intérêt d'une poignée d'hommes au détriment de tant de millions d'âmes créées à l'image de Dieu, et rachetées par le sang de Jésus-Christ. Je suis convaincu que notre succès aurait été complet, et nous aurions fait voir aux délateurs de la race africaine, que pour n'avoir pas la peau blanche, ils ne sont pas moins enfants de Dieu qu'eux, qu'ils n'ont pas moins d'élévation d'âme, qu'ils ne sont pas moins capables de recevoir la foi, la saine morale, les vrais principes et la pratique de la civilisation ; en un mot que la couleur ne donne aucune infériorité en rien.

Vous qui sentez si vivement, vous qui êtes personnellement intéressé dans cette sainte cause, vous devez comprendre, mieux que tant d'autres, l'importance qu'il y avait d'établir ce fait. À Haïti son accomplissement était prompt et facile ; en Guinée nous rencontrerons des difficultés de tous genres et qui sait si je vivrai assez pour voir le succès de nos efforts ! Vous concevez que je dois avoir un désir bien vif de produire un si heureux effet, dont les suites auraient produit un si grand bien pour l'ensemble de la grande œuvre que nous devons accomplir.

Dieu ne le veut pas, que son saint nom soit béni ! J'avoue que mon cœur en est profondément affligé, mais je me soumets pleinement à la divine volonté ! Du reste, ce que je ne puis faire à Haïti, Dieu veut peut-être que vous et d'autres le fassiez, et l'effet qui en résultera sera tout autant une énergique protestation contre les injustes préventions des hommes, comme si nous l'avions produit nous-mêmes. Ayez du courage Dieu sera avec vous.

Mais allons au fait. Je vais vous répondre, d'une manière franche et catégorique sur la substance des conversations que nous avons eues ensemble, et mon sentiment sur l'état des choses à Haïti, et sur le moyen d'obtenir un accommodement, d'arriver enfin à un dénouement heureux et convenable pour la République.

Pour arriver à un moyen de remédier à l'état déplorable de la religion, à Haïti, il faut bien suivre la situation du pays vis-à-vis le catholicisme et pour cela je vous ferai deux observations :

1° L'Église d'Haïti, en considérant la nature des choses, ne doit et ne peut être mise sur le pied d'une Église en état de Mission. Un pays civilisé qui est tout chrétien de temps immémorial, avec des paroisses bien formées et distinctes, qui a un gouvernement régulier constitué selon la façon de tous les autres gouvernements de l'Europe civilisée, doit avoir certainement une Église constituée, régularisée, comme toutes les autres Églises particulières, dont l'ensemble forme l'Église universelle. Tant qu'elle n'a pas cette position respectable au milieu des autres Églises, elle n'est pas dans un état normal, elle est dans la souffrance et le désordre, et ce désordre doit déplaire et paraître rebutant à tout homme entendu en administration. Le principe posé, je ne suis nullement surpris que M. Tisserant n'ait pas réussi malgré la fermeté de son zèle, malgré l'avantage de ses éminentes vertus. Le Gouvernement devait avoir de la répugnance à admettre un Préfet apostolique. Je sais bien que les intentions de la Propagande, ni celles de M. Tisserant, n'étaient pas de tenir longtemps le pays dans un état de Mission : ce ne devait être qu'un état provisoire pour laisser le temps de former solidement une Église régulière. Cela n'empêche pas que le pays devait avoir une grande répugnance à cet état de choses.

2° Il est constaté et évident que l'Église haïtienne ne peut être une Mission, mais une Église régulière. Pour constituer une Église régulière, il faut un Évêque dont l'autorité sera fixe et permanente. Il faut à cet Évêque des collaborateurs ; il faut une administration spirituelle, qui toute indépendante qu'elle soit en elle-même, s'harmonise parfaitement avec l'administration temporelle, et que tout en restant dans les principes solides de la foi et de l'administration ecclésiastique, tout en

se tenant absolument en dehors de toutes les affaires politiques, prête un secours efficace au Gouvernement, pour l'entretien du bon ordre, par la prédication des maximes et de la morale chrétienne, et par l'influence purement spirituelle qu'il aura sur les peuples. Or je crois que c'est là que gît la plus grande difficulté, vu l'état actuel du pays.

Je dis que c'est là la difficulté. Au premier coup d'œil et sans approfondir les choses, des personnes ont voulu me persuader, il y a quelques années, que le Gouvernement s'opposait à l'établissement d'une administration spirituelle. Je l'ai cru alors, parce que, je ne connaissais pas le pays ; il fallait bien me contenter de ce que d'autres, qui prétendaient le connaître, me disaient.

Depuis que M. Tisserant y a été, et qu'il m'a donné des renseignements positifs des événements qui ont eu lieu, de l'esprit des habitants, ainsi que des circonstances qui ont environné et la négociation précédente, et ses propres travaux, depuis ce temps j'ai examiné, j'ai médité beaucoup cette position et je suis convaincu qu'on a jugé trop vite et d'après les premières apparences comme on ne fait malheureusement que trop souvent. Je suis persuadé que la difficulté n'est pas là. Le Gouvernement, comme tous les autres gouvernements, doit sentir la nécessité d'avoir pour appui l'influence morale de la religion. Dire qu'il est ennemi du Catholicisme, et qu'il cherche à le détruire, c'est une moquerie inadmissible. Les membres qui le composent pourront ne pas avoir la foi, ils pourront même par suite des embarras que cause l'état désolant de la religion, avoir pensé dans certaines circonstances à favoriser l'introduction du Protestantisme, mais dire que c'est par haine du Catholicisme qu'il a agi, si on le suppose même, elle n'a pas pu influer sur la conduite du Gouvernement, car il est bien sûr, que généralement dans le siècle où nous vivons, ceux qui sont à la tête des affaires ne regardent pas des haines et des répugnances personnelles, et l'empereur Nicolas lui-même, qui est un persécuteur manifeste, ne se conduirait ainsi tyranniquement que dans des vues politiques et administratives. Or si l'on considère les choses sous le point de vue politique et administratif, il est facile à voir qu'une Église bien organisée prête un grand secours au Gouvernement, et lui, nécessairement, doit prêter son appui à l'établissement de cette Église. Si Napoléon avec sa puissance de fer, par des vues purement politiques et administratives, a trouvé nécessaire le ré-

tablissement de la religion pour se fortifier, à plus forte raison un pays où le Gouvernement est constitutionnel, où règne toute la liberté dans toute son étendue ; il faut alors, bien plus que dans un état monarchique, une puissance morale qui est seule capable de maintenir les esprits libres d'un peuple dans l'ordre, et d'y conserver les plus solides principes organisateurs.

Ce n'est pas là que réside la difficulté, mais elle est dans la position où se trouve le pays. Dans l'état actuel des choses, Haïti est obligé d'accepter des étrangers pour administrer les affaires spirituelles et même les fonctions. C'est une situation anormale, qui jette l'Église haïtienne dans le malaise, et la tient dans la fausse position où elle se trouve, n'ayant pas un homme dans son sein qu'on puisse élever à l'épiscopat, ne pouvant pas non plus fournir le personnel nécessaire pour environner l'Évêque, et l'aider dans la haute administration du diocèse, ni pour remplir les principales cures pour le détail de l'administration particulière des paroisses, étant obligé de recourir aux étrangers pour remplir ces fonctions importantes.

Est-il surprenant que le Gouvernement fasse difficulté d'admettre une administration stable et solidement constituée ? Il ne peut pas avoir assez de confiance dans des hommes étrangers à la République qu'il ne connaît pas, et qui d'ailleurs, eux-mêmes, n'ont pas une connaissance suffisante de l'esprit et des mœurs du pays.

Tout le monde sent que s'il n'y avait pas d'autre moyen de remédier au désordre où se trouve la religion, le Gouvernement recourrait aussi à cette unique ressource, en se confiant dans le choix du Saint-Siège qui, il le sait bien, est intéressé à le faire tel qu'il convient au Gouvernement haïtien ; mais il est bien naturel que les personnes qui gouvernent la République cherchent à trouver un expédient mieux adapté aux besoins et à la situation.

Vous vous expliquerez par là pourquoi le Gouvernement haïtien a toujours accepté avec reconnaissance les ouvertures que le Saint-Siège a faites, et pourquoi, quand on est arrivé à l'exécution, toutes les négociations ont manqué. Il acceptait avec joie les premières ouvertures, parce qu'il sentait un pressant besoin de sortir de la position fausse et

critique où il se trouve en matière de religion. Quand il s'agissait d'exécuter, ses inquiétudes se réveillaient et reprenaient le dessus, parce qu'il eût fallu livrer à des étrangers le pouvoir spirituel ; on aimait mieux temporiser. Peut-être n'a-t-il pas assez compris que par cette temporisation le mal augmentait, et les difficultés d'en sortir devenaient de plus en plus graves.

Voilà mon opinion sur la situation de l'Église d'Haïti, et le fond de tous les obstacles qui ont éprouvé jusqu'à présent les négociations du Saint-Siège avec le Gouvernement de la République. Tout homme sage et sérieux, qui ne juge pas superficiellement des choses, comprendra le vrai de mes observations et sera de mon avis ; je sais bien que plusieurs disent, et vous l'avez entendu dire comme moi, mais vous n'y avez sûrement pas cru, plusieurs disent que les prêtres, étant dans le pays, craignant une organisation régulière qui les oblige à se réformer, entretiennent le Gouvernement dans des préjugés contre l'Église, et par là sont cause qu'il ne prête pas la main aux avances faites par le Saint-Siège. Cette raison est tellement absurde que je ne conçois pas comment des hommes d'ailleurs raisonnables aient pu la croire.

Les hommes qui gouvernent ne peuvent manquer d'apprécier à leur juste valeur les oppositions de ces prêtres qui ne peuvent se soutenir que par l'anarchie et d'ailleurs ne doivent rien tant craindre qu'un clergé né et formé dans le pays, parce que ce clergé leur enlèvera les principales cures et sera à la tête des affaires ecclésiastiques. Il paraît donc évident que la difficulté n'est pas là ou je la place. Venons-en maintenant à la solution qu'il faudrait donner à cette difficulté.

S'il y avait actuellement un homme né dans le pays, qui eût la confiance du Gouvernement, et qui donnât des garanties au Saint-Siège sur l'orthodoxie de sa doctrine, le nœud gordien serait tranché d'un seul coup. Le Gouvernement le présenterait et le Saint-Siège l'accepterait pour être revêtu des pouvoirs de l'Épiscopat. Mais cet homme n'existe pas, il faudrait le former, il faudrait de même lui former des coopérateurs, nés haïtiens ; ces coopérateurs lui seraient nécessaires pour l'aider dans l'administration, pour occuper les plus importantes cures, et peu à peu, il en faudrait suffisamment pour garnir les moindres paroisses, et le pays serait peu à peu

débarrassé de ces étrangers, qui plus souvent n'y restent que par des motifs d'intérêt ou parce qu'ils sont repoussés dans leur terre natale. Pour fournir cet Évêque et ces coopérateurs il faudrait une école de science et de vertu, il faudrait un séminaire.

Pour qu'il puisse exister un séminaire il faudrait une autorité ecclésiastique communiquant ses pouvoirs à son chef, mais quelle sera cette autorité ? Nous voilà précisément arrivés au plus intime de la difficulté : serait-ce un Évêque titulaire, Évêque de Port-Républicain ? Un prêtre, né hors du pays, ne pourra inspirer assez de confiance au Gouvernement pour qu'il l'accepte. Il faudrait donc absolument une autorité provisoire dont tout le but serait de retirer l'Église haïtienne du cercle vicieux où elle se trouve, en lui créant un clergé né dans le pays, et en lui préparant des sujets, pour remplir son Siège et fournir aux fonctions les plus importantes qui demandent la confiance du pays.

Cette autorité ne pourrait être donnée sous le titre de Vicaire, ni de Préfet apostolique parce que cette dénomination assimilant l'Église d'Haïti à une terre de Mission, ce serait la mettre dans une position anormale qui répugne naturellement aux hommes distingués de la République.

Mais n'y aurait-il pas un moyen de détruire cette difficulté ? Qui empêcherait le Gouvernement haïtien de s'adresser au Saint-Siège, manifestant le désir de voir sortir enfin l'Église d'Haïti de son état de désolation et de son veuvage ? Il fera facilement comprendre que ce n'est pas le moment de donner à cette Église un Évêque titulaire, parce que aucun sujet ne pourrait avoir la confiance du pays pour y être chargé irrévocablement pour les motifs mentionnés et autres, s'il y a lieu. Qu'il ne faut pas non plus consentir à ce qu'on nomme un Vicaire ou Préfet apostolique parce que l'Église d'Haïti est, et doit être considérée comme une Église établie, et non comme une Mission ; qu'en conséquence il demande une administration par intérim revêtue de l'autorité du Souverain Pontife pour former le futur Évêque et ses Coopérateurs et qui n'aura de pouvoir spirituel que jusqu'au temps où le pays pourra tirer de son propre sein un sujet digne de l'Épiscopat. Je crois qu'il serait bon que l'Administrateur par intérim fût Évêque. On lui donnerait un titre in partibus comme on a fait dans ces cas à Lyon et ailleurs lorsqu'il y avait lieu.

La dignité épiscopale aura un triple avantage : ce serait une consolation pour le bon peuple, et une autorité pour les prêtres, qui les tiendra davantage dans leur devoir ; Rome reconnaîtra, par ce fait de la dénomination officielle, le Siège de Port-Républicain comme n'ayant jamais cessé d'être siège épiscopal. Enfin l'Église d'Haïti n'aura pas besoin de recourir aux pays étrangers pour l'administration de ses jeunes séminaristes. Cette autorité ne pourrait donner aucune inquiétude puisqu'elle n'est que provisoire et restera toujours amovible.

Pour tout dire en deux mots, il faudrait à Haïti un Évêque et un Clergé tirés du pays ; pour cela il faudrait un Séminaire et pour avoir un Séminaire il sera besoin d'une autorité spirituelle. Cette autorité ne pourrait être pour le moment un Évêque titulaire, elle ne pourrait être non plus un Vicaire ou un Préfet apostolique. Il s'agirait de demander un Administrateur du Diocèse par intérim dont le but serait de préparer des sujets dignes d'être mis à la tête de l'Église de Port-Républicain, et qui serait congédié aussitôt que le résultat désiré serait obtenu par la proposition du sujet que le Gouvernement ferait au Saint-Siège. Et alors ce sera le moment de demander un concordat.

Cette marche est simple, va droit au fait, et élimine toutes les difficultés sérieuses.

Lorsque les Bourbons revinrent en France, le Cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, fut obligé de quitter, et ne voulant pas abandonner son siège, on demanda un Administrateur qui resta la vie durant du Cardinal. Aussitôt que sa mort leva les obstacles, Mgr de Pins, administrateur, fut obligé de se retirer, parce que le Gouvernement présenta un autre sujet au Saint-Siège. En Haïti, cette mutation souffrira bien moins de difficultés parce que le Saint-Siège sent trop le besoin et désire trop vivement de voir le diocèse de Port-Républicain muni d'un Évêque titulaire.

En voilà bien plus long que je ne pensais d'abord. J'avais envie de vous donner mes idées en peu de mots ; mais une fois en route j'ai cru devoir expliquer ma pensée avec une plus grande étendue.

Je vous avoue que j'ai un peu honte de vous envoyer une lettre comme celle-ci, remplie de ratures et d'incorrections et écrite sur du papier

ordinaire. Si cependant je vous fais un peu de peine, je vous prierai de me le dire, vous me feriez connaître par là quelle est la dose d'humilité qui se trouve, je le pense, assez abondamment dans votre cœur. Soyez assuré que si j'avais physiquement le temps, je l'aurais copiée, c'est dans cette pensée que je l'ai écrite si rapidement sur du papier ordinaire ; mais je me trouve dans l'absolue impossibilité de le faire. Vous savez que tous nos Messieurs sont en retraite et c'est moi qui la prêche. C'en est assez, je pense sur ce chapitre ; votre charité m'excusera sur ma bonne volonté.

Ayez bon courage, mettez votre confiance en Dieu et en Marie. Vous partez pendant une mauvaise saison. Dieu veillera sur vous. Soyez sûr que je vous accompagne et ne vous quitterai pas en esprit. Je demanderai à Dieu tout ce que vous pourrez demander vous-même pour faire une bonne route et une heureuse arrivée.

N'oubliez pas de présenter mes respects à M. et Mme Laforestrie, ainsi qu'à la pieuse Demoiselle, qui vient d'ajouter une jeune Citoyenne à la République.

Si vous avez occasion de m'écrire, donnez-moi des nouvelles de la santé de Mme Laforestrie.

Ne m'oubliez pas non plus auprès de M. et Mme Mirambeau, surtout M. Mirambeau que j'ai fréquenté davantage.

Adieu, très cher Ami, nous serons désormais loin l'un de l'autre, mais nos cœurs seront réunis dans la charité de Jésus et de Marie.

Tout vôtre.

F. Libermann

Présentation du *Mémoire* sur les Missions des Noirs en général et sur celles de la Guinée en particulier

à LL. ÉÉ. SS. les cardinaux de la S.C. de la Propagande par le P. Libermann[1]

Libermann écrit une lettre d'introduction à son Mémoire *de 1846, en en résumant les grandes lignes, à l'intention des cardinaux formant le conseil de Propaganda Fide ; la lecture du texte leur sera ainsi facilitée.*

Rome, fête de l'Assomption de la très Ste Vierge 1846

Éminences,

Nous prenons la liberté et nous regardons comme un devoir de Vous présenter ce mémoire, dans l'espoir de trouver dans votre réponse des paroles d'encouragement, d'y puiser la lumière et la force pour accomplir la volonté de Dieu et pour persévérer avec courage et fidélité dans la voie difficile de l'apostolat.

Étant désireux de faire quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ, et n'ayant pas connu les immenses difficultés de l'œuvre des Missions, nous avons osé nous y engager. Concevant maintenant tout ce que cette œuvre a de difficile, nous entrevoyons les embarras sans cesse croissants qu'elle offrira, au fur et à mesure qu'elle prendra de l'extension. Nous sommes heureux de l'avoir entreprise et nous espérons de la divine miséricorde,

[1] N.D. VIII, *pp. 219-220.*

que nous ne nous en repentirons jamais ; mais comprenant la grandeur et la difficulté de l'œuvre, nous sentons vivement le besoin de venir puiser à la source des lumières divines et de l'esprit de l'apostolat.

Il est assez facile d'entreprendre une Mission, de tâcher d'y obtenir quelque succès avec la grâce de Dieu, c'est là le devoir, la préoccupation unique de tout simple Missionnaire animé de zèle pour la gloire de Jésus-Christ ; mais réunir toutes les ressources pour augmenter, étendre et fortifier ce succès, former une œuvre solide et stable, la mettre à l'abri de toute puissance ennemie qui cherche à lui nuire, prévoir les obstacles et prendre des mesures pour les éviter ou les surmonter, poser enfin et consolider sur des bases inébranlables l'œuvre apostolique telle que Jésus-Christ l'a instituée, ce sont toutes choses très difficiles et dont la responsabilité repose sur nous qui sommes chargés de la direction de cette œuvre importante. Cette responsabilité est grande, accablante pour nous ; elle nous impose le devoir rigoureux de nous préoccuper sans cesse de ce qui en fait l'objet, de ne rien épargner pour en atteindre le but et de Vous exposer nos vues, de recevoir vos ordres, et de les suivre avec fidélité.

Tel est, Éminences, le motif puissant qui nous amène à Vos pieds. Nous commençons le mémoire par des détails nécessaires pour Vous faire connaître les peuples que nous devons évangéliser ; nous montrons les difficultés que présente l'état de ces peuples, le pays qu'ils habitent, et les circonstances environnantes.

Nous en venons ensuite aux moyens seuls efficaces pour obtenir un résultat réel et stable, et pour surmonter ces difficultés.

Un plan d'ensemble et une organisation forte, qu'il faut se proposer et dont il faut commencer l'exécution dès l'origine de la Mission, autant que les circonstances le permettront, et qu'il faudra compléter au fur et à mesure que les Missions avanceront.

Ses points capitaux consistent à répandre l'instruction, à former un clergé tiré des gens du pays, ainsi que des catéchistes et des maîtres d'école, à répandre parmi ces peuples les connaissances des choses utiles à la vie, à introduire une civilisation autant que l'état des populations les

en rend capables, à établir l'Épiscopat à la place des Préfets apostoliques, et enfin à tracer quelques règlements pour la conservation de la piété des Missionnaires, et l'union entre eux et leurs chefs hiérarchiques et religieux.

Nous finissons par quelques propositions pour la Guinée en particulier, propositions dont dépend le salut de cette Mission. La première touchant la détermination des limites, précédés d'explications sur la topographie de ces contrées. La seconde regarde la Sénégambie. Enfin la troisième regarde l'Épiscopat. Nous nous abstenons dans ce mémoire, de demander des Évêques titulaires, d'après un avis plein de sagesse et de bonté qui nous a été donné par Son Ex. Mgr le Secrétaire. Nous nous contentons de demander un Vicaire Apostolique ; mais pour lui faciliter la conduite de sa trop vaste Mission et pour disposer les choses à l'établissement futur d'un Épiscopat régulièrement constitué, nous proposons la division de la Mission en 5 Provicariats.

Nous Vous exprimons nos pensées avec simplicité et nous sommes pleins de confiance que Vous accueillerez nos réflexions avec bonté, parce que nous connaissons votre zèle et votre sollicitude pour le salut des âmes, nous savons que l'esprit de Dieu, esprit d'une charité toute paternelle, Vous anime.

C'est avec cette même confiance que nous vous présentons l'hommage de la plus profonde vénération avec laquelle nous sommes.

De Vos Éminences, le très humble et très dévoué Serviteur,

F. Libermann, Prêtre,
Supérieur des Missionnaires du très St. Cœur de Marie

Mémoire sur les Missions des Noirs en général et sur celles de la Guinée en particulier

présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande par l'abbé Libermann, supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie[1]

Le P. Libermann a rédigé en 1846, avec les avis de Mgr Luquet[2]*, du P. Colin*[3]*, fondateur de la Société de Marie et du P. Steiner, et d'après la toute récente Instruction apostolique «* Neminem Profecto *» (1845), un grand* Mémoire, *véritable plan d'action missionnaire. Unanimement approuvé par Propaganda Fide, ce* Mémoire *compte parmi les grands textes missionnaires du XIXe siècle.*

La longueur du document nous amène à ne donner ici que l'introduction et la conclusion qui résume le corps du texte.

Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs,

La Sacrée Congrégation a daigné nous faire la faveur insigne d'agréer nos services pour le salut des populations noires, pour celles en particulier d'Haïti, de la Guinée, etc. C'est donc un devoir pour nous de Lui rendre compte en principe de tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement et à la stabilité de notre sainte religion parmi ces peuples, indépendamment des questions de détail qui intéresseraient également Vos Éminences. La

---

[1] N.D. VIII, *pp. 222-277.*

[2] *Voir index.*

[3] *Colin Jean (1790-1875), fondateur de la société de Marie (Pères maristes).*

Sacrée Congrégation ordonnera ce que l'esprit de Dieu, qui l'éclaire, lui inspirera sur tous ces points. Nous, par une obéissance exacte aux ordres que nous recevrons, nous marcherons avec courage dans la voie de l'apostolat, étant assurés du secours de la grâce de Jésus-Christ, dans l'accomplissement de sa divine volonté.

Afin de ne pas abuser des instants si précieux que Vos Éminences consacrent avec tant de gloire à la dilatation de notre sainte foi dans le monde, nous nous contenterons d'appeler Votre attention presque exclusivement sur quelques questions de principes, dont la prompte solution est pour nous de la plus haute importance.

Après avoir rappelé rapidement à Vos Éminences le but spécial de notre naissante société et les circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur l'a suscitée dans son Église, nous Vous exposerons les difficultés de notre Œuvre et les moyens que nous Vous prions instamment de bénir, afin de nous aider à les vaincre.

***Résumé de l'ensemble du* Mémoire**

Nous avons rendu compte à Vos Éminences dans la 1re partie, de l'état des populations noires, et du motif qui nous a engagé à venir à leur secours. Nous avons fait mention de toutes les difficultés qu'on oppose au succès de l'œuvre, nous avons réfuté ce qui n'était pas fondé, et nous avons exposé les difficultés réelles avec les moyens de les surmonter.

Nous avons ensuite établi la nécessité de commencer la Mission par un plan d'ensemble, et une organisation telle, que nous puissions concevoir l'espérance fondée de former une œuvre solide, de préparer des éléments, et de commencer la construction de l'édifice stable d'une Église canoniquement établie.

Nous exposons à vos Éminences ce plan ou cette marche que nous nous proposons de suivre et l'organisation qui nous paraît nécessaire dès le commencement ; organisation encore imparfaite, mais susceptible d'être perfectionnée au fur et à mesure que les circonstances le permettront.

Notre plan consiste à prendre un soin tout particulier de l'éducation de la jeunesse[4] et de la civilisation la plus perfectionnée que nous puissions donner à ces peuples : formation d'un clergé noir, de maîtres d'école et de catéchistes, d'agriculteurs, et d'ouvriers exerçant les arts et métiers. Nous exposons la marche que nous voulons suivre pour obtenir le succès dans toutes ces branches.

Écoles et Maisons centrales dans les Missions[5]

Dans cette maison, nous viserons à former trois classes d'hommes. La première, ceux en qui nous reconnaîtrons de l'aptitude pour l'étude et le caractère nécessaire pour la pratique des vertus sacerdotales. Nous les appliquerons aux études de latin dans la même maison, pour les disposer à la Philosophie et à la Théologie.

Dans les commencements le nombre de ceux que nous pourrons faire revêtir du sacerdoce sera probablement petit ; mais lorsqu'une fois le pays sera civilisé, les esprits se développeront davantage, et le nombre des vocations sacerdotales augmentera.

Étant une fois prêtres, ils seront entièrement à la disposition de l'Évêque chargé de la Mission.

Il est inutile d'appuyer cette marche sur les motifs qui la rendent nécessaire. Vos Éminences nous en font un devoir dans la sage et précieuse instruction que la Sacrée Congrégation vient d'adresser aux missionnaires, dans lesquels les motifs de la mesure que Votre sollicitude a prise pour le bien des âmes sont si parfaitement résumés.

Catéchistes et Maîtres d'Écoles

Parmi ces enfants, il s'en trouvera qui auront du talent et de la capacité, qui donneront même des marques d'une sincère piété, et

[4] *Voir à la fin de ce texte.*
[5] *En encadré, les parties les plus originales de la méthode missionnaire de Libermann.*

cependant ne pourront être promus au Sacerdoce, soit parce qu'ils ne pourront pas garder la continence, soit pour d'autres motifs. Ceux-ci, on leur donnera une instruction solide, on leur apprendra le chant et les cérémonies de l'Église, et l'on en fera des clercs servants, des catéchistes et des maîtres d'écoles. Ils seront d'un secours immense aux missionnaires, surtout dans les chrétientés nouvelles.

Telle est la seconde classe de sujets que nous formerons dans cet établissement.

Ordres mineurs

En faveur de ceux-ci, nous proposons à Vos Éminences l'approbation d'une mesure, inusitée peut-être dans d'autres Missions, mais qui pourrait avoir des résultats très heureux dans la nôtre, ce serait de donner aux Évêques, le pouvoir de conférer aux catéchistes la tonsure et les ordres mineurs, quoiqu'ils ne soient pas destinés au sacerdoce, avec le pouvoir de porter l'habit ecclésiastique dans l'église et pendant les fonctions cléricales. Par là, nous obtiendrons plusieurs avantages.

Ces hommes seraient fortement encouragés dans leur application à procurer le bien spirituel de leurs compatriotes ; ils seront obligés d'avoir une conduite exemplaire dans leurs familles et au milieu de leurs concitoyens ; on les respectera davantage, et, par là, ils seront capables de faire plus de bien. Enfin, dans certaines localités trop malsaines pour être l'habitation d'un prêtre européen, et pendant le temps qu'on n'aura pas assez de prêtres indigènes pour remplir les postes, ces hommes étant clercs minorés pourront les remplacer jusqu'à un certain point, présidant les assemblées des fidèles, faisant les prières publiques du matin et du soir, chantant les offices du jour des fêtes, et faisant les instructions convenables au peuple.

Nous avons pensé ne pas agir témérairement en faisant cette proposition à Vos Éminences et entrer dans l'esprit de l'Église qui a suivi cette pratique dans le commencement, tant que l'état des chrétiens était tel qu'il sera maintenant dans les pays que nous devons évangéliser.

On sera obligé de procéder avec prudence et réserve dans ces promotions à la cléricature et aux fonctions des Catéchistes.

Élèves pour l'agriculture, les arts et les métiers

La troisième classe de sujets que nous élèverons dans cette même maison centrale, seront ceux que l'absence du goût, des vertus ou de la capacité éloigneront des fonctions saintes.

Nous diviserons ceux-ci en deux catégories : celle des laboureurs à qui nous tâcherons d'apprendre l'agriculture telle qu'elle pourra être exercée dans leurs pays, et le profit qu'ils pourront en tirer par la suite pour leur famille.

La seconde catégorie est celle des arts et métiers. Il nous paraît difficile, presque impossible de les leur apprendre sur les lieux, faute d'ouvrage sur lequel nécessairement doit s'appliquer la théorie du maître, et s'exercer l'application de l'élève. Nous nous proposerons de former en leur faveur une maison en Europe dans un pays chaud, où leur santé ne sera pas exposée. Nous les y surveillerons pour les conserver dans la piété et les bonnes mœurs.

Base de civilisation indépendante de la présence des Missionnaires

L'ensemble de cette marche repose sur deux principes corrélatifs :

1° Le premier principe est que nous croyons que la Foi ne pourrait prendre une forme stable parmi ces peuples, ni les Églises naissantes, un avenir assuré, que par le secours de la civilisation perfectionnée jusqu'à un certain point.

De plus, il nous semble que la formation et la consolidation de nos Églises d'Europe sont dues à l'établissement d'une civilisation complète. Nous croyons que nos Églises auraient été difficilement en état de recevoir, encore moins de conserver l'organisation canonique

si essentielle à l'Église catholique et si nécessaire pour garantir sa perpétuité, sans cette civilisation.

Nous appelons civilisation perfectionnée, celle qui a pour fondement, outre la religion, la science et le travail.

La civilisation grossière qui n'apprend qu'à manier médiocrement la bêche et l'outil, n'a qu'une très petite portée pour opérer un changement dans les mœurs des peuples, et ne peut être que de courte durée. Il ne suffit donc pas de montrer à ces hommes neufs la pratique du travail, il faut peu à peu leur inculquer les théories des choses, afin de les mettre par là, peu à peu, en état de n'avoir plus besoin du secours des Missionnaires pour continuer l'œuvre, autrement ces peuples resteront toujours dans leur enfance, et dès que les missionnaires viendront à leur manquer, ils retomberont dans la barbarie. La Foi alors ne survivra pas à la civilisation.

Il faudra un temps considérable sans doute pour obtenir le résultat désiré, mais on est sûr de ne l'obtenir jamais, si on n'y vise dès l'origine tout en faisant les choses imparfaitement dans les commencements.

2° Le deuxième principe est que la civilisation est impossible sans la foi. De là c'est la tâche du missionnaire, c'est tout son devoir d'y travailler, non seulement dans la partie morale, mais encore dans la partie intellectuelle et physique, c'est-à-dire dans l'instruction, l'agriculture et les métiers. C'est lui seul, qui, par son autorité surnaturelle d'envoyé de Dieu, par sa charité et son zèle sacerdotal est capable de produire un effet complet, c'est donc sur lui seul que repose l'œuvre.

De plus, si le missionnaire se charge seulement de la partie morale, sans s'occuper du reste, d'autres s'en occuperont, et il verra souvent détruire en peu de temps, par eux, ce qu'il aura tâché d'édifier avec beaucoup de peines et de travaux.

Pour la bonne organisation des missions, nous demandons que les chefs soient revêtus de l'épiscopat, que leur pouvoir soit absolu en tout ce qui regarde leur Mission, qu'eux seuls la régissent ; nous cherchons à prendre des mesures pour donner une suffisante garantie à la communauté qui fournit les missionnaires, pour la persévérance de ses sujets dans la perfection de leur état et l'esprit de leurs règles et pour entretenir une parfaite union entre les chefs de la mission et les membres de la Communauté.

Enfin, après avoir exposé l'état topographique de la Guinée, nous vous adressons des demandes spéciales en faveur de cette mission en particulier.

1. La détermination des limites de cette Mission.

2. La juridiction sur la Sénégambie, les colonies françaises et portugaises exceptées, demande que nous faisons, parce que le succès de la Mission de la Guinée devient presque impossible sans la Sénégambie, comme nous avons l'honneur de l'expliquer.

3. Un Vicaire apostolique.

Nous finissons par exposer à Vos Éminences une difficulté que nous avons apprise depuis peu : c'est que Mgr Barron, ancien Vicaire apostolique de la Guinée, qui a renoncé à la Mission, qui a demandé sa démission, qui l'a obtenue verbalement, et s'est retiré à Philadelphie en Amérique, n'a pas encore reçu l'acceptation officielle de cette démission par un décret de la Sacrée Congrégation. Nous prouvons que cette difficulté n'a rien de réel, et nous supplions Vos Éminences d'user du pouvoir souverain que Jésus-Christ a donné à son Vicaire sur la terre, pour faire disparaître une difficulté, qui n'existe que dans une formalité, en faveur d'une Mission importante qui courrait des dangers graves, s'il fallait attendre encore longtemps.

Tels sont les objets dont nous entretenons Vos Éminences dans ce Mémoire. Nous avons agi avec la confiance d'enfants envers des Pères très vénérés ; nous restons maintenant dans la disposition sincère de nous aban-

donner entièrement à Votre sollicitude paternelle, pour toutes les Missions en général, et dans la ferme résolution de nous soumettre pleinement et avec joie à tout ce que la sagesse divine, qui conduit tous Vos pas, vous inspirera pour sa gloire et pour le bien des âmes. Vos paroles seront des paroles de vie pour le salut d'une multitude innombrable de peuples, et des paroles de consolation et d'encouragement pour ceux qui s'en occupent, et dont le plus grand bonheur est de travailler à la gloire de Jésus-Christ, et au salut des âmes par Vos ordres et sous la direction de la haute prudence dont Dieu Vous remplit.

Libermann

N.-B. : Lettre à M. Arragon : vers une nouvelle organisation avec Mgr Truffet (12 février 1847).[6]

[6] *Voir la note* [4], *p. 365* : « J'ai été bien content de ce que vous me dites au sujet des écoles, d'autant que j'étais un peu inquiet des raisonnements qui sont exposés dans une lettre de M. Bessieux, et que M. Gravière appuyait. Ces raisons tendaient à faire abandonner les écoles. Mon avis est qu'abandonner les écoles, c'est détruire l'avenir de la Mission. On pourrait me dire : mais plus tard, nous les reprendrons ; ceci est une farce, une Mission mal commencée est difficile à bien finir ; autant l'œuvre des écoles est lente et difficile, autant il est important de les entreprendre dès le commencement » (N.D. IX, *pp. 42-48*).

Convention entre Mgr Truffet, vicaire apostolique des Deux-Guinées, et le P. Libermann, supérieur général des missionnaires du Saint-Cœur de Marie [1]

Nous donnons ici la Convention signée entre Mgr Truffet [2] et Libermann, le 18 mars 1847. Elle traduit sur le plan juridique les grands principes du Mémoire *de 1846, avec quelques corrections secondaires.*

Le principe qui régit son élaboration, c'est « une sainte union et une parfaite harmonie *» qui doit régner entre les membres d'une congrégation et l'évêque qui les reçoit pour le développement harmonieux de la mission.*

C'est bien l'évêque qui est le chef de la mission. Les missionnaires doivent lui obéir en tout ce qui concerne l'apostolat. En revanche, la vie interne des communautés regarde le supérieur général qui peut désigner sur place un visiteur, tenant le rôle de supérieur régional.

Ces dispositions pleines de sagesse ne seront pas toujours respectées et cela, du vivant même de Libermann. Elles auraient pourtant évité bien des confusions si on les avait maintenues et observées scrupuleusement.

---

[1] N.D. IX, *pp. 90-95.*

[2] *Voir index.*

18 mars 1847

Vicariat apostolique des Deux-Guinées
et
Missionnaires du Saint-Cœur de Marie

Evangelizare pauperibus misit me[3] (Luc, IV, 18)

Nous, Benoît Truffet, évêque de Gallipolis, vicaire apostolique des Deux-Guinées, et François Libermann, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, pour fonder et consolider dans les Deux-Guinées l'Église catholique selon les intentions du Saint-Siège, sommes convenus des principes et des règlements qui suivent :

I. - Principes

1er Pour le succès de la Mission, il faut qu'elle soit pourvue d'hommes détachés d'eux-mêmes et dévoués à Jésus.

2e Ces ouvriers zélés doivent trouver en eux et autour d'eux les moyens de persévérer dans les vertus sacerdotales et la ferveur de la vie apostolique.

3e Une sainte union et une parfaite harmonie sont nécessaires : entre le Vicaire apostolique et les Supérieurs de la communauté dont les missionnaires sont à ses ordres ; entre les membres de la communauté et la Maison Mère ; entre les membres de la communauté et leurs supérieurs immédiats et locaux.

4e Les prêtres du Saint-Cœur de Marie, en Guinée, doivent être considérés sous deux points de vue, et comme missionnaires du Vicariat apostolique et comme membres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie.

[3] *Traduction :* « Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. »

Comme missionnaires, ils doivent obéir à l'évêque à qui le Saint-Siège a confié les Deux-Guinées ; comme membres de la communauté, ils ont droit d'en suivre la vie et la règle, sous la condition desquelles ils se sont voués à l'apostolat.

5e Les affections, les relations et les devoirs qui résultent de leur double qualité de missionnaires et de membres d'une Communauté, bien que divers, ne sont pas incompatibles. Par conséquent, ces différents devoirs doivent être respectés et observés.

II. - Rapports de l'Évêque avec la Congrégation

1er La Congrégation s'engage à fournir des missionnaires au Vicariat apostolique des Deux-Guinées, et à la demande de l'évêque, selon l'étendue des besoins de la Mission et selon les ressources de la Congrégation elle-même, eu égard au nombre de ses membres et aux exigences de ses autres engagements.

2e Le Vicaire apostolique se chargera de la subsistance et de l'entretien de ses missionnaires.

3e Le Vicaire apostolique se réserve toute l'intégrité et toute l'étendue des pouvoirs qu'il a reçus du Saint-Siège.

Le Supérieur de la Congrégation ne se reconnaît aucun droit sur l'administration du Vicariat et sur l'action des missionnaires, en tout ce qui touche au ministère ecclésiastique, aux placements et à la discipline canonique et liturgique.

4e Le Supérieur général de la Congrégation conserve sa pleine autorité sur tous les membres de ladite Congrégation en tout ce qui regarde la direction intérieure des communautés, la persévérance et l'avancement ascétique des individus, les relations entre eux et leurs supérieurs locaux.

Les supérieurs particuliers nommés par le Supérieur général, pour la direction des diverses communautés, auront le même pouvoir dans le district où ils sont préposés ; et dans la gestion des affaires de leurs

communautés respectives, resteront soumis au Supérieur général, selon la teneur des Règles de la Congrégation.

5e L'Évêque s'engage à ne prendre aucune disposition, à ne donner aucun ordre qui tendrait à abolir ou à enfreindre gravement, ou pour un temps notable, une des Règles de la Société, sans s'être concerté auparavant avec le Supérieur général de la Congrégation, pour le point en question, ou, dans les cas pressants, sans s'être entendu avec les Supérieurs des communautés intéressés.

S'il y avait dissentiment entre l'Évêque et le Supérieur général, ils porteront ensemble et amicalement la cause devant la S. Congrégation de la Propagande, dont la décision à l'amiable, et sans appel, sera considérée par les deux parties, comme l'expression de la volonté de Dieu.

6e Lorsque le Vicaire apostolique veut donner de l'emploi à un missionnaire, le placer ou le déplacer, il lui adressera sa lettre sous le pli du Supérieur de la communauté à laquelle appartient le missionnaire, de manière que le supérieur puisse prendre connaissance des ordres de l'évêque.

7e Le Supérieur général pourra nommer parmi les missionnaires, un visiteur général, à qui il communiquera son autorité en tout ou en partie, sur toutes les communautés et tous les membres qui les composent, d'une manière permanente ou transitoire, mais toujours et uniquement pour la discipline intérieure de la communauté, selon la lettre et l'esprit de la Société.

8e Le Supérieur général a le droit de nommer et de déposer les supérieurs locaux selon les mêmes Règles.

9e L'Évêque s'engage à n'établir jamais de règle, à n'imposer aucun usage pour la discipline intérieure des communautés sans la participation des supérieurs. Ceux-ci, de leur côté, sont exhortés à se rendre à ses désirs toutes les fois qu'en leur âme et conscience ils ne trouvent dans sa proposition rien de contraire à la Règle, ni au bien spirituel des individus.

10e Sans préjudice de l'article 5e, l'Évêque a seul le droit de régler la discipline de la maison d'études, établie pour les indigènes sur son Vicariat apostolique, c'est-à-dire, à lui il appartient de régler les rapports des missionnaires avec les étudiants, dès que la maison n'est que pour son vicariat apostolique.

11e Quand la Mission des Guinées aura été divisée en deux ou plusieurs Vicariats, la maison destinée à l'acclimatement des missionnaires et à l'éducation des Noirs sera sous la direction collective de tous les Vicaires apostoliques.

Chaque Évêque intéressé nommera dans l'établissement un Directeur chargé de représenter sa Mission. La nomination du Supérieur se fera conformément à l'article 8. Le Supérieur ne pourra de sa propre autorité faire aucune opération importante et relative au bien de la Mission, sans une délibération du conseil composé des membres nommés par les Évêques et qui auront, par conséquent, voix délibérative.

C'est ce conseil qui décidera et de la distribution des missionnaires aux différents vicariats, et de l'admission des élèves dans la maison d'éducation.

Quoique l'Évêque du lieu conserve les pouvoirs que le droit commun réserve à l'Ordinaire sur les communautés existant dans sa circonscription, il ne fera aucun règlement disciplinaire pour l'établissement, et n'imposera aucune fonction aux directeurs, ni aux missionnaires, sans la participation de ses révérendissimes collègues.

12e Après la division de la Mission en plusieurs vicariats apostoliques qui participeront au bénéfice de l'acclimatement des missionnaires et de l'éducation des jeunes gens, chacun de ces vicariats devra supporter les frais de la maison commune, selon la proportion des avantages qu'il en retire.

III. - Administration du temporel

1er Le Vicaire apostolique aura son Conseil pour la distribution des fonds de sa Mission. Ce conseil sera composé d'un membre

nommé par l'Évêque, d'un autre membre nommé par le Supérieur de la Congrégation, et lorsqu'il y aura des prêtres noirs indépendants de la Congrégation, qui devront avoir part à la distribution des fonds, l'Évêque choisira un troisième membre pour les représenter dans le conseil.

2e L'objet des délibérations de ce Conseil sera, tous les ans, une sage répartition des fonds annuels pour les besoins ordinaires de la Mission ; pour la personne de l'Évêque et la digne représentation de son rang ; enfin pour les besoins extraordinaires et imprévus auxquels on pourvoira par la détermination d'une mise en réserve.

Le Conseil aura aussi à délibérer : quand il s'agira de détourner une somme destinée à un besoin spécifié, pour l'appliquer à un autre ; et chaque fois qu'il serait question d'aliéner ou de déplacer un fonds permanent de la Mission.

3e Le Vicaire apostolique, avec son Conseil, nommera un procureur chargé de la gestion des biens de la Mission.

Le procureur ne pourra aucunement disposer par lui-même des biens de la Mission, mais uniquement par la détermination de l'évêque et de son conseil à moins que le Vicaire apostolique ne juge à propos, dans certaines circonstances, de lui donner plus ou moins de latitude pour l'utilité de la gestion.

Le procureur doit rendre compte de sa gestion et des versements actifs et passifs à l'Évêque et à son conseil, au moins tous les ans et de plus, chaque fois et comme l'Évêque le lui demandera.

4e Lorsque le Saint-Siège aura divisé la Mission en deux ou plusieurs Vicariats apostoliques, tous les biens destinés à la formation d'un clergé indigène et à la civilisation des populations noires, deviendront communs à ces mêmes Vicariats, par le seul fait de leur érection, mais toujours et uniquement selon leur destination première. Si un Vicaire apostolique ne peut ou ne veut fournir des sujets aux maisons communes d'éducation cléricale et civile, il ne pourra réclamer la part

des revenus de ces maisons destinées à être possédées sans division. Ces biens ou leurs revenus, en totalité ou en partie, ne pourraient être détournés de leur destination primitive, qui est l'éducation ecclésiastique et civile des Noirs, sans le consentement formel et unanime de tous les Évêques qui y auront droit.

5e Les membres de la Congrégation qui ont fait bâtir, à Dakar, la maison d'acclimatement et d'éducation, s'engagent, pour eux et pour leurs ayants cause, après eux, de ne jamais aliéner ce fonds, de ne jamais l'appliquer à une autre destination, sans le consentement formel et unanime de tous les chefs de Mission qui, par les règlements ci-dessus déterminés, ont droit de participer au bénéfice de cet établissement.

Le Supérieur général s'engage pour lui, pour ses successeurs et pour toute la Congrégation, à garantir l'observation de cet article.

Si, cependant, par des circonstances imprévues et violentes, ces biens devaient tomber entre des mains étrangères à la Congrégation, la responsabilité du Supérieur général cessera par le fait d'être engagée pour le fonds ou la part du fonds tombée en mains étrangères.

Amiens, le 18 mars 1847.

F. Libermann, prêtre
Supérieur des missionnaires
du Saint-Cœur de Marie

Benoît
Évêque de Gallipolis
Vic. Ap. des Deux-Guinées

Évêques dans la Mission de la Congrégation
à la communauté de Dakar [1]

Le 20 mai 1848, le P. Jean-Rémi Bessieux [2]*, rescapé du « désastre de Guinée » et missionnaire au Gabon, est nommé évêque de Callipolis et vicaire apostolique des Deux-Guinées. Il est sacré à Paris le 14 janvier 1849 et repart pour les Deux-Guinées dès février.*

Aloÿs Kobès [3]*, professeur au Gard, est nommé le 22 septembre évêque de Modon et coadjuteur de Mgr Bessieux. Le 30 novembre 1848, il reçoit la consécration épiscopale à Strasbourg, devenant le plus jeune évêque de la Chrétienté, et le 14 janvier il est l'un des évêques consécrateurs de Mgr Bessieux.*

Libermann écrit cette lettre à la communauté de Dakar pour présenter les deux nouveaux évêques. Il donne consignes et conseils pour la bonne marche de la Mission et pour les relations entre missionnaires et évêques. « Aimez de tout votre cœur ceux que Dieu vous a donnés pour vous conduire [...] soyez-leur sincèrement attachés [...]. Ils sont au milieu de vous ce que Jésus-Christ était au milieu des apôtres [...]. *»*

---

[1] N.D. XI, *pp. 21-25.*
[2] *Voir index.*
[3] *Voir index.*

Libermann a changé la Convention faite avec Mgr Truffet. Désormais, les évêques sont aussi supérieurs provinciaux. Ils auront donc tout pouvoir sur le travail missionnaire et sur la vie interne des communautés [4]. *Cela occasionnera ultérieurement bien des difficultés. On peut se demander pour quelles raisons la sagesse de Libermann semble ici prise en défaut. Pensait-il ainsi faciliter l'union avec la Maison-Mère déjà mise à mal par les missionnaires défiants du P. Schwindenhammer ?*

À la Communauté de Dakar.

Février 1849

Mes bien chers confrères,

J'ai enfin la consolation, je peux dire le bonheur de voir partir ou plutôt de vous voir arriver deux évêques avec un renfort de confrères et coopérateurs. Pauvre Mission de la Guinée ! Ses souffrances sont enfin terminées, je l'espère. Les missionnaires souffriront toujours, autrement ils ne seraient pas missionnaires ; mais la Mission marchera désormais vers son but, avec la grâce de Dieu et la fidélité que vous apporterez à cette grâce divine. Je n'ai pas à vous recommander cette fidélité : car, bien sûrement, tous vous ferez vos efforts pour profiter des moyens que la divine Bonté vous fournit pour travailler désormais efficacement au salut des âmes et à sa gloire. Vos deux évêques sont tous deux également dévoués à Dieu, également remplis d'affection pour vous, quoique tous deux ne vous connaissent pas également. Ils ont le désir le plus vif de votre bien spirituel et de l'emploi du zèle et des talents que Dieu vous a départis respectivement pour sa plus grande gloire et le salut du plus grand nombre. Ils désirent tout aussi ardemment établir dans la Mission une bonne organisation, afin de

[4] *Cf. au P. Schwindenhammer, 4 août 1846,* Genèse du *Mémoire* de 1846 *: Libermann, grâce au P. Colin, supérieur des maristes, avait bien pesé ces difficultés* (N.D. VIII, *pp. 208-215).*

l'affermir et de la disposer à faire un progrès réel parmi les infidèles, et de la mettre hors d'atteinte contre tous les obstacles qui pourraient se présenter. Dieu les inspirera, les éclairera, dirigera leurs pas ; il affermira leurs cœurs pour qu'ils marchent sans cesse en avant dans la voie qu'ils doivent embrasser pour obtenir l'heureux résultat que Dieu demande de leurs travaux et des vôtres. J'ai la ferme conviction qu'ils seront fidèles à la voix de Dieu qui leur parle et à sa lumière qui les dirige. J'ai la ferme conviction aussi que vous serez fidèles, à votre tour, dans la coopération dont ils ont besoin de votre part ; c'est Dieu qui vous le demande, c'est sa gloire qui y est intéressée, sa grâce vous remplira, elle vous sanctifiera bien sûrement pour votre propre bonheur et la sanctification des autres.

Aimez de tout votre cœur ceux que Dieu vous a donnés pour vous conduire, et qu'il a revêtus pour cela du caractère de son divin Fils, soyez-leur sincèrement attachés ; évitez en toute manière de leur donner le moindre chagrin ; n'ayez jamais l'infidélité de leur faire opposition ; gardez-vous de les juger, de condamner leurs actes, de former des soupçons sur leurs intentions, sur leurs dispositions, et encore plus de vous entretenir en aucune manière défavorable sur leur conduite. Ils sont au milieu de vous ce que Jésus-Christ était au milieu des apôtres ; soyez auprès d'eux ce que les apôtres étaient à Jésus-Christ : ce seul mot renferme tout. Songez que c'est sur eux seuls que repose toute la responsabilité de la Mission ; ils ont, eux seuls, à répondre à Dieu et à la Sainte Église et de leurs actes et des vôtres. Soyez dociles à leurs ordres, afin qu'ils puissent répondre avec fidélité, autant que possible avec facilité, au mandat qu'ils ont reçu de Dieu et de la Sainte Église.

Vous, mes chers confrères, vous aurez sans doute auprès de vous Mgr Kobès ; prenez garde et n'allez pas dire : Nous connaissons la Mission mieux que lui ; nous avons notre expérience pour appui de notre sentiment. Un missionnaire qui murmurerait ou qui, plus malheureusement encore, ferait opposition, fondé sur un tel raisonnement, eût-il même raison dans la chose dont il serait question, il aurait cependant éminemment tort devant Dieu ; il aurait tort devant son âme, à laquelle il ferait du mal ; il aurait tort devant ses confrères auxquels il donnerait le mauvais exemple, et deviendrait un sujet de scandale ; il aurait tort devant le bien à faire dans la Mission, en mettant un obstacle à son accomplis-

sement. Mais quelle que soit l'expérience que vous avez acquise, vous pouvez vous tromper, vous n'êtes pas infaillible. Et comment voulez-vous murmurer, lutter contre l'élu de Dieu revêtu de son caractère, rempli de ses grâces, chargé directement de son œuvre et en ayant, seul, toute la responsabilité ? Vous avez sans doute tous plus d'expérience de l'état des choses dans les Missions, mais votre expérience pourra avoir été faussée sur bien des points, soit par des principes faux, soit par des connaissances incertaines, soit enfin par des déductions tirées à faux de ces principes et de ces connaissances. Cela seul suffirait donc pour que vous soyez réservés dans vos jugements, eussiez-vous même le droit d'en former, modestes dans vos observations, souples dans vos rapports avec celui que Dieu vous a donné pour chef, et dans l'exécution de ses décisions.

Mais ici je ne vous donne que des raisons pour convaincre l'homme de raison ; bien plus fortes sont celles qui appartiennent à l'homme de foi, au missionnaire, à l'homme religieux. Vous avez eu le bonheur d'être appelés de Dieu pour vous sacrifier à sa gloire dans cette mission en laquelle il vous a envoyés ; considérez la vie que vous menez désormais comme toute surnaturelle, toute de foi, toute de charité ; vous avez donc à lutter sans cesse dans l'exercice de votre saint ministère, contre la méchante et vieille nature. Le côté duquel vous avez le plus à craindre, est le côté de l'esprit ; une fois celui-ci souple, docile, modéré, patient, humble, la charité que Dieu a mise dans votre cœur se développera et prendra toute l'extension que la divine miséricorde voudra lui donner. Elle sera guidée et dirigée par la volonté de Dieu et non par votre propre volonté ; et cette volonté de Dieu vous sera toujours manifestée par la direction que vous donnera votre évêque. Si donc, animés par cet esprit de foi, par la vertu sacerdotale, par la charité apostolique et fortifiés par les promesses que vous avez faites à Dieu dans la vie religieuse, vous détruisiez de fond en comble les vices qui sont cause de l'opposition et des résistances que votre esprit pourrait apporter à la direction que la divine bonté veut vous donner par votre évêque, vous deviendriez tout naturellement entre les mains de Dieu, des instruments fidèles, saints, parfaits, pour l'entier accomplissement de ses desseins de miséricorde sur vous et sur la foule innombrable d'âmes, pour lesquelles vous souffrez et vous vous immolez. De plus l'union et le bonheur régneront dans vos communautés ; vous acquerrez la facilité la plus grande à vous avancer dans toutes les vertus.

Vous avez donc à vous prémunir :

1° Contre la raideur de votre esprit, la ténacité à votre propre jugement.

2° La dureté dans votre manière d'énoncer vos observations, la lenteur à vous rendre aux désirs de votre évêque, une certaine manière d'agir détournée pour éluder l'accomplissement de ses décisions, de ses ordres et de sa direction ou pour ne les accomplir qu'à demi.

3° L'irritation de votre esprit, parce qu'il n'agit pas selon vos idées, selon vos espérances ; contre l'aigreur de vos réponses et la vivacité de vos répliques, et l'entraînement, l'impétuosité, quelquefois l'excès dans la suite et le développement de vos idées.

4° L'impatience, le mécontentement intérieur et le travail de votre imagination, avec le découragement qui en est la suite.

5° La confiance dans votre propre jugement, l'estime de vos talents, de votre esprit, de votre expérience, parfois même la présomption irréfléchie qui est surtout quelquefois la suite d'une certaine impétuosité ou de l'exaltation de l'imagination.

Ne croyez pas mes chers confrères, que je soupçonne chez vous ces défauts ; ne croyez pas que je craigne de votre part des résistances sérieuses, des manques de déférence et de respect à celui que Dieu vous a donné pour tenir sa place auprès de vous, et pour diriger vos travaux si pénibles, si chers à son cœur et si salutaires aux âmes qu'il vous a confiées.

Non, mes bien-aimés Frères ; je puis vous assurer avec la plus grande consolation de mon cœur, que je suis sans inquiétude à ce sujet ; je connais trop la ferveur de vos désirs et la sainteté de vos intentions, pour former des craintes sérieuses sur tous ces points. Mais vos âmes me sont trop chères, et la mission qui nous est confiée est trop profondément gravée dans mon cœur, pour que je n'emploie pas tous les moyens, que je ne prenne pas toutes les mesures que la bonté de Dieu m'inspire, afin de prévenir le moindre mal qui puisse vous arriver, à vous et à la Mission si

chère à nous tous. Veillez donc, veillez pour résister à la mauvaise nature dont vous conserverez quelques restes jusqu'à la fin de votre vie, veillez, priez, aimez-vous les uns les autres ; vivez ensemble dans l'union de la plus parfaite charité et dans la sainte obéissance à vos supérieurs, et plus spécialement à votre évêque ; consolez son cœur, encouragez-le par votre conduite sainte, charitable et obéissante, comme Dieu le demande de vous.

Il me reste peu de chose à ajouter à cette longue lettre.

J'ai nommé Mgr Bessieux Supérieur provincial dans la partie de la Mission qu'il réservera à son action immédiate. J'ai nommé Mgr Kobès Supérieur provincial dans la partie que Mgr Bessieux confiera à ses soins. Jusqu'à nouvel ordre, celui des deux évêques qui restera chargé de la Sénégambie aura en même temps les pouvoirs de Supérieur provincial sur les membres de la Congrégation qui séjournent au Sénégal.

J'ai donné à l'un et à l'autre évêque le pouvoir de nommer et de déposer les supérieurs particuliers et les économes des communautés, avec certaines conditions que vous trouverez dans les règlements que je vous enverrai un peu plus tard, règlements qui doivent remplacer nos règles provisoires, et qui renferment à peu près tout leur contenu, avec certaines modifications que l'expérience m'a appris à introduire.

Adieu, chers Confrères, je vous embrasse tous dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère en laquelle je suis tout à vous.

F. Libermann, prêtre, supérieur

J'eusse bien désiré pouvoir vous écrire ; je m'y disposais lorsque le Ministre venant à changer subitement d'avis, leur accorda et pressa le départ, que tout d'abord il paraissait ne devoir accorder que dans un long temps encore. Il m'a donc fallu sacrifier ma bonne volonté et me résoudre à vous dicter seulement cette lettre.

F. Libermann, prêtre, supérieur

Mémoire adressé par le P. Libermann
à M^grs les évêques
de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion[1]

Dès sa nomination comme supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, le P. Libermann s'attelle à la nécessaire et longue tâche de la création des évêchés coloniaux, dont il attend l'assainissement de la situation du clergé colonial. Malgré son mauvais état de santé et quantité d'autres besognes, il la mène à bien dans le dialogue avec Rome et avec le gouvernement français. Il prend le temps d'adresser aux nouveaux évêques nommés de la Martinique (Mgr Leherpeur[2]*), de la Guadeloupe (Mgr Lacarière*[3]*) et de la Réunion (Mgr Desprez*[4]*) ce long* Mémoire, *témoignant d'une information étendue et d'une vision pastorale sage. Les nouveaux évêques seront ordonnés le 5 janvier 1851 et s'embarqueront peu de temps après. On pourra comparer le regard positif que le P. Libermann porte sur les Noirs dans ce document et dans son* Mémoire *de 1846.*

La longueur du document (62 pages dans les N.D. XII*) ne permet de donner qu'un extrait de ce remarquable* Mémoire. *Il s'agit ici de l'attitude des nouveaux Évêques devant l'épineuse situation des Blancs, des Noirs et des Métis, chacun longuement présenté dans les pages précédentes.*

[1] N.D. XII, *pp. 281-286 (pp. 245-307 pour tout le document).*
[2] *Voir index.*
[3] *Voir index.*
[4] *Voir index.*

27 juin 1850

[...] Étant arrivés dans vos diocèses, votre sagesse, aidée de la grâce suréminente de l'épiscopat, vous fera prendre envers les Gouverneurs une ligne de conduite qui préviendra peut-être toutes les tracasseries administratives. Il me semble qu'en prenant les mesures générales suivantes, vous obtiendrez les résultats désirés.

1° Comme les gouverneurs représentent tous les pouvoirs réunis du Chef de l'État et qu'ils ont le pas[5] devant les évêques, il me semble qu'il n'y aurait pas d'inconvénients et qu'il serait bon que Vos Grandeurs, dans les rapports ordinaires, leur rendissent les honneurs et eussent pour eux toutes les prévenances, cela toutefois dans une proportion convenable.

Cette prestation d'honneurs et de prévenances, faite avec la dignité qui convient à l'épiscopat, ferait effet sur les Gouverneurs et les satisferait.

3° Tout en sauvegardant tous les droits de l'autorité spirituelle, il serait peut-être bon de ne pas se montrer susceptible dans les points qui n'y touchent qu'indirectement et de loin, et qui n'ont par eux-mêmes aucune importance.

3° Autant que possible, prévenir de loin tout conflit et pour cela être sur ses gardes et prendre ses mesures pour éviter au Gouverneur une prétention ou une démarche qui puissent l'engager dans une affaire en dehors de ses attributions.

4° Lorsque le Gouverneur s'est avancé mal à propos, trouver le moyen de lui ouvrir une porte de derrière, où il puisse s'échapper sans être compromis, et autant que possible sans que l'Évêque ait l'air de s'en apercevoir.

---

[5] *Le gouverneur seul a le pas devant l'évêque; le directeur de l'Intérieur vient après lui. Cependant ce second magistrat de la colonie a besoin d'être beaucoup ménagé aussi ; c'est lui qui a directement des rapports avec le clergé, et ses allures étaient jusqu'à présent assez envahissantes et despotiques ; il a donc besoin d'être ménagé pour oublier peu à peu un pouvoir qui lui échappe des mains. Il y a des règles fixées sur la manière d'agir envers les gouverneurs et les autres principales autorités, lorsqu'ils viennent à l'église.*

5° En matière mixte, étant modérés dans la manière de traiter les questions, faciles et de bonne composition dans les choses de peu d'importance par elles-mêmes et dans leurs suites, vous parviendrez à maintenir la bonne harmonie et à régler les affaires à l'amiable.

6° Gagner son cœur par des relations amicales et des prévenances qui conviendront à son caractère, en maintenant toutefois la haute et sainte dignité de l'épiscopat.

Pardonnez-moi, Messeigneurs, toutes ces observations minutieuses que vous connaissez mille fois mieux que moi, je le sais bien. J'ai pensé cependant devoir vous les exposer, afin de fixer votre attention sur cette difficulté qui est très grande; et s'il y a de l'inconvenance de ma part à vous les faire, cette inconvenance même servira à arrêter davantage votre attention sur ces choses, attention dont vous aurez besoin surtout dans les commencements.

Une autre difficulté très épineuse que Vos Grandeurs rencontreront est dans la position politique et sociale de ces pays. Aussitôt que vous arriverez, les partis[6] auront les yeux sur vos démarches.

J'ai déjà eu l'honneur de vous expliquer l'irritation et la susceptibilité qui existe entre ces deux partis. Ils vous suivront avec anxiété. S'il arrive que l'un des deux partis vous croie plus favorables à son adversaire, vous aurez des difficultés et des complications considérables à surmonter. L'Esprit de Dieu vous guidera, j'en ai la ferme confiance.

Deux lignes de conduite pourraient être suivies. La première serait celle qui ferait croire à chacun des deux partis que vous êtes pour lui. Cette marche serait d'abord extrêmement difficile, même presque impossible; elle aurait encore le désavantage de n'être pas franche, et de plus, supposé que vous puissiez parvenir à prendre cette position, il serait impossible de la maintenir: tôt ou tard, il se présenterait une circonstance où les apparences de votre conduite seraient plus en faveur de l'un des deux, et alors

[6] *Les Noirs et les Blancs.*

le mal serait plus grand que jamais. La seconde serait dans la neutralité. Quoique cette marche soit rationnelle et éminemment sacerdotale, elle aurait tout de même ses difficultés très grandes. Tous les partis sentent à la vérité que telle devrait être la conduite des évêques et de leur clergé ; mais dans la pratique, les passions violentes, comme elles sont dans les colonies, n'entendent pas le langage de la raison ; chacun voudra que l'évêque soit pour lui et contre son adversaire.

La position des deux partis donne lieu à cette prétention. Le parti des Noirs a pour lui la justice et le sentiment religieux ; il a la justice, parce qu'il est malheureux et faible, et par conséquent doit exciter la commisération et a besoin d'un appui dans le représentant de Jésus-Christ et de son saint Évangile. Le parti des Blancs ayant la puissance, l'orgueil et l'esprit de domination en partage, prétend que l'évêque, comme jouissant d'un pouvoir et d'un rang élevé, ayant un grand rôle dans la société, doit venir à son secours pour le maintien de son aristocratie et de l'ordre ; et il appelle ordre le retour ou à peu près du statu quo existant avant l'émancipation où les Noirs étaient sacrifiés à son unique avantage. Comme ses intérêts et sa puissance ont beaucoup souffert et qu'ils sont en danger de souffrir encore davantage ; comme loin d'être résigné, il poursuit passionnément le rétablissement de l'un et de l'autre dans ses conditions primitives, il est un aveugle, il ne raisonne plus et tout ce qui résiste à sa volonté l'irrite ; il voudrait donc que l'évêque soit et travaille pour lui.

Nonobstant cette difficulté, cette seconde ligne de conduite doit être adoptée. Il s'agit d'examiner maintenant de quelle manière on la suivra. J'en vois trois.

La première serait de prendre une position nette et tranchée, dès en arrivant, de faire connaître clairement, d'une manière ou d'une autre, le plan de conduite qu'on s'est tracé. Cette marche aurait l'avantage de ne laisser, dès l'origine, aucun doute, aucune équivoque et de fermer la porte aux poursuites que tenteront les deux partis pour mettre l'évêque de leur côté. Une position bien tranchée renferme de grands avantages ; mais cette façon d'être tranchée a quelque chose de raide et devient désagréable aux intéressés ; de plus, les passions sont trop ardentes, et les espérances, déçues d'une

manière trop tranchée, pourraient bien soulever, dès le principe, les deux partis à la fois, mais surtout celui des Blancs. Les esprits échauffés gloseraient sur chaque terme, soupçonneraient, interpréteraient les intentions et la pente de l'évêque vers le parti opposé. Cette déclaration de principe me paraît dangereuse.

La seconde serait, au contraire, de ne faire aucune manifestation, mais de se faire connaître par la conduite, par les conversations particulières, lorsque des hommes de l'un et de l'autre parti entameraient des matières relatives à cette question. Cette conduite serait naturelle dans un cours de difficultés ordinaires ; mais les colonies se trouvent dans un état exceptionnel, anormal ; les difficultés sont d'un ordre extraordinaire. Il se pourrait que l'incertitude où l'on serait sur la pensée de l'Évêque et sa ligne de conduite jetât une profonde inquiétude dans les esprits ; il pourrait s'exposer à se voir environné de toutes sortes d'intrigues ; les espérances de chaque parti s'agiteraient et ses craintes pourraient produire l'agitation.

La troisième consisterait à s'annoncer, en arrivant, comme le représentant de Jésus-Christ, venant avec la charité du Sauveur pour tous ses enfants et avec une égale sollicitude pour toutes ses ouailles. Parler en termes tout évangéliques de sa mission et de son dessein de se dévouer pour le bien du pays et de ses habitants, donnant ainsi à entendre indirectement qu'il ne se mêlera absolument d'aucune question politique, sans cependant rien dire qui fasse allusion à la situation particulière des partis et de leur lutte, et tout en ne touchant ni directement, ni indirectement aucune des questions qui remuent actuellement les passions, faire comprendre cependant, dans un langage saint et évangélique, ce que l'on veut être par rapport à ces questions ; se soutenir ensuite, en la pratique, dans ce système tout apostolique, c'est-à-dire être toujours l'homme de Dieu, qui reste ainsi dans la voie de la paix et de charité, si essentielle à son éminent et saint caractère. Il serait possible de se maintenir dans cette voie pendant quelques mois sans qu'on s'en plaignît, d'autant plus que l'Évêque arrivant est censé ne pas connaître l'état du pays, le Ministre ayant voulu choisir des hommes nouveaux, inconnus aux colonies. Une fois là pendant quelques mois, on le connaîtra, on verra ses allures, sa conduite sainte, digne, pacifi-

que et pleine de charité, on ne sera plus si porté à le juger mal, parce qu'on ne se défiera plus de lui, et parce que, par ses manières et ses rapports, il aura gagné l'affection d'un certain nombre d'habitants. Si, dans la conversation, on le mettait sur des questions difficiles, en qualité d'homme nouveau, il pourrait plus facilement se tirer d'embarras sans se prononcer.

Il traitera les Blancs avec honneur et prévenance, selon leur rang et leur position sociale ; s'ils lui parlent de l'état où ils sont réduits, il peut entrer dans leur chagrin, sans cependant avoir l'air d'approuver l'esclavage, ce que le sentiment de son cœur d'évêque ne lui permet pas, sans toutefois faire pressentir son opinion contre l'esclavage, ce qui irriterait ces cœurs ulcérés ; mais restant indépendant sur cette question de droit, ainsi que sur la question du fait de l'abolition.

Sera-ce un Noir qui voudra lui parler ? Il le traitera avec la tendresse d'un père. Ici, le ton de la conversation sera plus simple. Cette conversation ne pourrait que très rarement être embarrassante : ce sont des enfants très bons qui parleront à leur père, et il les traitera comme tels.

Sera-ce un mulâtre ou un ami des Noirs ? Il le traitera selon son rang et sa position sociale, faisant attention qu'ils sont très susceptibles par la nature de leur position équivoque et fausse. À ceux-là il peut dire qu'il s'intéresse infiniment aux Noirs, qu'il en prendra un soin tout particulier, qu'il travaillera de toutes ses forces à l'avancement de l'instruction religieuse et de la civilisation de ces pauvres enfants.

Je crois qu'il est urgent, Messeigneurs, que vous examiniez à fond cette question, que vous consultiez des hommes sûrs, qui connaissent bien les colonies pour y avoir demeuré longtemps, mais des hommes sans préjugés et qui soient en dehors des partis. Il est d'autant plus nécessaire que vous sachiez, avant de partir, à quoi vous en tenir sur la ligne de conduite que vous devez suivre par rapport à cette question importante que, selon toutes les probabilités, Vos Grandeurs auront, en arrivant, à répondre à des harangues. Ces réponses doivent être prévues quant au fond. Il serait possible que la harangue fût faite au nom de tou-

tes les classes ; il serait possible que chaque classe vous fît la sienne ; il est donc bien important que vous soyez prêts à tout événement, car vos réponses seront publiées le lendemain dans les journaux des différentes couleurs ; et là, une parole solennelle d'un Évêque aura toute autre importance qu'en France, parce que les harangues[7] renfermeront au moins des allusions aux questions en litige.

[7] *Dans son sens ancien, la harangue est un discours officiel, par ex. un discours d'accueil.*

Œuvres de la Congrégation en Europe
à Dom Salier [1]

Dom Salier [2]*, moine cartusien, est resté en liens étroits d'amitié avec le P. Libermann depuis qu'ils se sont connus au séminaire d'Issy. En réponse à sa demande de prise en charge d'une activité pastorale en France, le P. Libermann lui précise les buts de la Congrégation : les œuvres en Europe ne sont pas prioritaires (on notera le «* jusqu'à ce jour *»), mais elles ne sont pas exclues, pourvu qu'elles répondent au propos général de la Règle des spiritains* [3]*. À propos de la «* malédiction de Cham *», voir Paul Coulon,* Libermann *1802-1852, p. 595, l'article du P. Joseph Lécuyer.*

---

[1] N.D. XIII, *pp. 170-173.*

[2] *Voir index.*

[3] *Libermann avait déjà écrit à ce propos au P. Le Vavasseur,* N.D. IX, *p. 288, 14 octobre 1847 :* « Le fond de nos œuvres européennes serait dans les classes les plus pauvres qui, en France, ont grand besoin de secours, telles que les matelots, les soldats, les ouvriers en général, la classe la plus misérable encore, les galériens, les prisonniers, les mendiants. Vous dire que ce seraient des œuvres excellentes est chose inutile. Je me contenterai de vous parler des motifs, en dehors du fond de bien qu'il y a à faire, du motif de prudence pour consolider et fortifier la Congrégation. Ces œuvres ne sont pas opposées au but ni à l'esprit exprimés dans la Règle. Il est vrai que dans les commencements, nous n'y avons pas pensé ; mais ceci c'est pas une preuve que Dieu ne l'a pas voulu. Il était impossible que nous y pensions : Dieu nous porta à l'œuvre des Noirs, et cependant nous sentîmes le besoin de généraliser davantage, tellement que la Règle parle en général d'âmes abandonnées et pauvres. »

30 mai 1851

Mon bien-aimé Père,

Je vous ai fait pratiquer la patience en vous laissant attendre si longtemps ma réponse. Votre lettre s'étant égarée, je ne savais plus votre adresse. Je le regrettais vivement, car la charité de Notre-Seigneur, qui nous unissait autrefois, a conservé ce lien dans mon cœur; et j'ai vu, avec joie, qu'elle ne m'a pas fait oublier dans le vôtre. J'en ai besoin, grand besoin, mon bien cher Père, plus besoin que je n'en ai jamais eu, car je suis bien faible, bien pauvre et bien misérable et cependant j'aurais besoin d'être fort et riche. Unissez-vous donc à mes désirs et à mes intentions et dans le silence de votre désert où vous vivez avec Dieu seul, demandez-lui ainsi qu'à sa bonne et sainte Mère, que je me sanctifie pour sanctifier les autres.

La proposition que vous me faites est bien en harmonie avec l'esprit de notre Congrégation. Évangéliser les pauvres, voilà notre but général. Cependant les Missions sont le principal objet vers lequel nous visons, et dans les Missions nous avons choisi les âmes les plus misérables et les plus abandonnées. La divine Providence nous a fait notre œuvre par les Noirs, soit de l'Afrique, soit des Colonies; ce sont sans contredit les populations les plus misérables et les plus abandonnées jusqu'à ce jour.

Nous désirerions aussi travailler en France au salut des âmes, mais toujours ayant pour but principal les pauvres sans abandonner toutefois ceux qui ne le sont pas. En France, nous proposerions les prédications dans les paroisses rurales, et de plus, et surtout, le travail sur les âmes de la classe ouvrière et pauvre des villes dont les besoins nous paraissent les plus grands au moment actuel. Pour cela il serait toujours préférable d'habiter une ville populeuse, et autant que possible, manufacturière, où il y a un plus grand nombre d'ouvriers et où la corruption et l'irréligion sont malheureusement plus grandes pour l'ordinaire: là on attirerait cette classe chez soi et l'on exercerait sur elle toute l'influence qu'on pourrait; ces hommes ne peuvent généralement pas être atteints par le clergé des paroisses parce qu'ils ne viennent pas à l'église.

Les œuvres que nous entreprendrions seraient donc extra-paroissiales. Je crois, et ai toujours cru que les hommes de Communauté ont

toujours besoin d'être sur leurs gardes pour ne pas toucher à l'œuvre du clergé des paroisses, et viser à amener les fidèles à leurs paroisses respectives autant que possible. Nous recevrions dans nos églises, si telle était la volonté de l'Évêque. S'il plaît à Dieu de nous donner de l'ouvrage dans sa vigne en France, nous tenons à n'agir en fait d'œuvre qu'en parfaite conformité à la volonté de MM^grs^ les évêques et à vivre en parfait accord et union avec le clergé. J'oubliais les retraites à huis clos. Nous recevons des retraitants ecclésiastiques ; pour les laïques nous n'avons rien de réglé ni pour ni contre ; les circonstances décideront sur ce point.

Quant à la partie financière, nous ne demanderons qu'à avoir de quoi vivre ; nous sommes trop pauvres pour faire le moindre sacrifice. Nous avons beaucoup de peine à suffire pour l'entretien de notre Noviciat. L'aimable Cœur de Marie qui est une bonne Providence pour ses enfants, ne nous abandonnera pas, cependant nous avons besoin de ménager. (Vous pourriez peut-être sous ce rapport nous être de quelque utilité en nous procurant des honoraires de messes.)

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails sur la manière de fonder une maison en province. Quand le moment de Dieu sera arrivé et que vous aurez une proposition à nous faire il sera encore temps. Pour le moment nous sommes hors d'état de commencer une Maison, nos Missions commencées nous prendront tous nos sujets disponibles d'ici à trois ans.

En attendant s'il se trouvait des ecclésiastiques qui voulussent entrer dans la Congrégation, étant propres à exercer les saintes fonctions en France, nous les accepterions et les emploierions en France. Il ne serait pas prudent ni convenable qu'ils missent pour condition de leur entrée de rester en France, nous ne pourrions les accepter à cette condition ; il faut qu'ils se présentent purement et simplement. Seulement en voyant en eux du goût, de la vocation et de l'aptitude pour les œuvres en France, nous serions heureux de les y employer et assurément nous ne les enverrions pas en missions. Mais pour cela il faut une piété solide ou du moins qu'on soit en voie de l'acquérir pendant le noviciat, grande abnégation et dévouement entier à Dieu avec un bon caractère et de la capacité. Pour les Missions nous demandons tout le reste, excepté la capacité qui peut être moindre, pourvu qu'il y ait un bon jugement et pas trop d'exaltation de l'imagination.

Si je n'avais pas été si long déjà, je vous aurais donné quelques détails sur nos Missions ; je ne puis m'empêcher cependant de vous dire un mot sur celle de la Guinée, afin que vous la recommandiez à Jésus et à Marie.

La malédiction prononcée sur les enfants de Cham est terrible, le démon a régné parmi eux en maître jusqu'à présent, vous ne vous faites pas une idée de ce que c'est que ce règne de fer. C'est une lutte corps à corps que nous avons entreprise avec l'ennemi acharné des âmes ; elle est terrible, mais Jésus est avec nous et Marie nous protège ; nous vaincrons. Nous avons commencé ce combat en 1843 à la fin de l'année. Nous avons envoyé en Guinée depuis cette époque quarante et quelques Missionnaires ; sur ce nombre dix sont déjà morts et ce sont presque toujours les plus capables ; trois hors de combat, trois autres obligés de revenir en Europe pour se remettre et dans ce nombre l'un des deux Évêques. Tous les autres sont dans des souffrances et des privations continuelles, et chose admirable, qui prouve le secours puissant de Jésus et de Marie, pas un seul ne se décourage, tous au contraire seraient affligés si on les rappelait pour les envoyer ailleurs ; ceux qui viennent pour se remettre sont impatients de retourner à leur poste. Les Frères servants ont été moins maltraités. Nous y en avons entre vingt à trente, nous en avons perdu trois et deux sont à peu près hors de combat. La persévérance parmi eux est la même, un seul excepté.

Ces côtes sont beaucoup plus peuplées que ne le disent les géographes. La Nigritie a plus de cinquante millions d'habitants et tous plongés dans d'affreuses ténèbres ; le bien commence à se faire et les espérances sont grandes.

Prenez donc, mon bien cher Père, votre part à cette terrible lutte mais abondante moisson ; unissez-vous avec nous, vous et vos saints frères, intercédez pour tant d'âmes misérables et perdues et pour les Missionnaires qui doivent les arracher au démon et à l'enfer. Soyez sûr que vous ferez une chose très agréable au Cœur immaculé et si plein d'amour de Marie, notre bonne et bien aimée Mère.

Tout à vous en la charité de cet aimable Cœur.

F. Libermann, Supérieur





Frédéric Le Vavasseur, co-fondateur de la congrégation du Saint-Cœur de Marie avec Eugène Tisserant et François Libermann, auquel il a succédé comme supérieur général.

- V -

Libermann, meneur d'hommes



Libermann recevant sa vocation missionnaire du Saint Coeur de Marie (vitrail de l'abbaye de Langonnet).

Mener les hommes de leur gré, avec humanité et souplesse

à M. Gaudaire[1]

Dans cette lettre, Libermann répond à la requête de M. Gaudaire, eudiste[2] *; la congrégation eudiste, en train de renaître de sa suppression par la Révolution française, connaît des débuts difficiles; Gaudaire demande à Libermann son avis sur les causes et les remèdes du malaise : le but de la Congrégation est vague, elle embrasse trop d'œuvres, et difficilement compatibles avec elles ; les Règles ne sont pas claires, les membres ou candidats demeurent indécis, le supérieur est débordé et trop personnel. Examinant les remèdes à apporter à cet état précaire, Libermann propose que les Règles ne soient pas imposées, mais agréées par les membres bien décidés de la communauté eudiste. La particularité de cette lettre suggère de n'en garder que ce qui peut profiter à d'autres. On pourra apprécier la souplesse que Libermann avait acquise au cours de ses deux années au noviciat de Rennes.*

Rome le 5 juillet 1840

[...] Je crois qu'il faudrait céder sur certains points discutés de la Règle, tels que la pauvreté et les honoraires, à moins que les esprits ne changent là-dessus et qu'on ne les puisse persuader d'y consentir, ce que je ne crois pas. Si on se détermine aux Petits Séminaires on n'aurait pas

---

[1] N.D. I, *pp. 570 et suiv.*
[2] *Voir index.*

besoin d'une si grande rigueur de Règle ; la pauvreté et autres articles semblables étaient nécessaires à cause des Missions surtout. De plus, voici la réflexion que j'ai faite depuis : ces sortes de Règles sont bonnes quand on les reçoit avec ferveur ; alors elles font un bien très grand dans une communauté ; encore cela ne peut tenir longtemps dans une communauté où l'on ne fait pas des vœux pour cela ; mais quand il faut y traîner les gens par les cheveux, cela ne saurait produire sur eux qu'un mauvais effet et ne peut tenir longtemps. Mais dans ce cas je serai d'avis qu'on leur fournisse tous leurs besoins et que personne ne s'achète rien pour la nécessité, que lorsqu'il voudrait bien. Il faudrait prendre des précautions pour que l'uniformité soit observée dans les habits et que la simplicité et l'égalité règnent dans tous les membres.

> *[Il faudrait que le supérieur consente à s'entourer d'un conseil et à tenir compte de ses avis ; encore faudrait-il que les membres de ce conseil ne soient pas à cheval sur les principes à imposer. M. Leray a-t-il cette humanité si nécessaire au gouvernement ?]*

M. Leray est bon, bien zélé, pour la Congrégation et capable de la servir ; ce qui lui nuit, c'est qu'il est trop raide et trop ardent ; par la raideur, il choisit toujours les principes de rigueur et voudrait la perfection de la règle, sans assez de mesure, et il la veut d'une manière raide et dure qui déplaît ; par l'ardeur, il embrasse les choses avec trop de vivacité et les poursuit avec violence, ce qui l'empêche quelquefois de voir clair dans les choses et rend son jugement faux (je veux dire, lui fait embrasser un parti faux). Il a encore le défaut de la ténacité à son sentiment. Je ne me souviens pas de l'avoir vu céder réellement. S'il lui arrive quelquefois de céder, souvent ce n'est qu'extérieurement ; mais dans le fond il persévère dans ses vues. Tout cela est très nuisible et empêche un grand bien qu'il pourrait faire sans ces défauts. Il faut qu'il se corrige de cela et vous devriez tâcher d'y travailler.

Il a encore un défaut dans la manière d'examiner les choses ; il ne considère que les principes, y tient fortement et veut absolument tout ramener là ; tandis que pour agir d'une manière prudente dans les choses difficiles, il faut non seulement considérer les principes, mais on doit en-

core avoir l'œil attentif à la chose dans l'état actuel où elle se trouve, aux hommes avec lesquels on est en rapport et aux circonstances qui l'environnent; et dans l'inspection de tout cela il faut viser à ramener toutes choses aux principes et en même temps, il faut modifier, expliquer et mettre les principes à l'état actuel de la chose dans ses rapports avec les hommes et dans ses circonstances. Celui qui ne sait pas plier et céder dans la circonstance, lorsque la prudence l'exige, ne sera jamais capable de conduire une œuvre quelconque et ne pourrait pas même être considéré comme un parfait prêtre, si même il faisait des miracles.

À Dieu, mon cher M. Gaudaire.

Votre tout dévoué frère et serviteur en Jésus et Marie.

F. Libermann, acol.

Quant aux 300 francs, je les ai destinés à acheter un homme à Filouze, afin de le garantir de la conscription; s'il n'en avait pas besoin, je vous prierais de me les envoyer à Rome; M. Cottineau pourra vous dire s'il en a besoin; je lui ai remis 600 francs qu'on m'avait donnés pour cela; avec vos 300 cela ferait 900. Je pense que cette somme ne sera pas même suffisante; mais s'il y en avait de trop vous pourrez me l'envoyer. Mon adresse est: chez M. Patriarcha, Vicolo del Pinacolo, 31.

Modérer les prises de position et les décisions
à M. Le Vavasseur

Lettre d'admonestation[1]

C'est une lettre de 9 pages dans « Notes et Documents *». Elle est écrite pour répondre aux graves critiques du P. Le Vavasseur, repris par son vieux démon du radicalisme pur et dur, se conjuguant avec sa vive émotivité. Il veut quitter la Congrégation et devenir jésuite à cause de la venue à Bourbon de M. Plessis[2], jeune prêtre décevant, envoyé par Libermann.*

Dans le Mémoire *de Tisserant, on se reportera à la «* Tentation de Le Vavasseur[3] *». C'était alors sa première grave tentation de quitter la société. Celle-ci est la deuxième et peut-être la plus grave. Il en connaîtra une troisième quand il voudra abandonner le séminaire du Saint-Esprit pour revenir à la situation d'avant la « fusion »[4].*

On admirera dans cette lettre la patience et la pédagogie de Libermann pour ramener Le Vavasseur à la raison, en même temps que sa fermeté sur les principes : « Je crois que vous faites une chose désagréable à Dieu, [...] si je me décourageais aussi, je voudrais voir comment nous nous en tirerions

[1] N.D. VIII, *pp. 28-36.*
[2] *Voir index.*
[3] N.D. III, *pp. 6 et suiv.*
[4] *Cf.* Lettre de la Pentecôte 1850, N.D. XII, *pp. 198-204 : «* Ce serait une des fautes les plus graves... *»*

devant le souverain Juge. » *On admirera aussi quelle bataille Libermann doit se livrer à lui-même pour aller de l'avant dans ses tâches de responsabilité.*

Malgré sa longueur nous la donnons en entier, tant elle révèle les qualités de Libermann dans l'art de diriger les hommes. Il retrouve des accents pauliniens quand il évoque le poids des responsabilités qu'il assume cependant sans se plaindre : « Depuis que Dieu m'a placé dans cette œuvre, je n'ai jamais eu un instant de paix et de consolation[...]. »

*[Note du P. Cabon : Cette lettre est très difficile à lire ; pour la 1re partie, nous avons suivi, dans les passages indéchiffrables, le texte publié par le T.R.P. Schwindenhammer dans le récit de la tentation du P. Le Vavasseur (*Circ. *n° 34) ; pour la seconde, nous nous sommes conformés à la reconstitution tentée par le P. Meillorat dans les* Lettres aux membres de la Congrégation*, pp. 273 et suiv.]*

Pour M. Le Vavasseur seul.

Le 28 janvier 1846

Mon cher confrère,

C'est un besoin pressant de répondre sur-le-champ à votre lettre où vous me parlez de M. Plessis et de son renvoi. Je vous approuve si vous me le renvoyez ; c'est moi qui suis coupable de l'avoir admis ; c'est à moi à en porter tout l'embarras. Mais vous m'avez déchiré l'âme par tous les sentiments de découragement et les fâcheuses impressions sous lesquelles vous étiez. Votre lettre m'annonce un grand abattement et des inquiétudes mortelles sur l'état de la Congrégation. Je ne vous fais pas de reproches de ce que vous me plongiez ainsi dans de nouvelles afflictions. Je vois dans vos paroles un glaive entre les mains de Dieu pour me déchirer l'âme.

Il me charge[5] et m'accable sous le poids de cette œuvre de douleur et de patience, et il veut encore que les plus forts qui valent mieux que moi, au lieu de soutenir ma faiblesse, me frappent. Que son saint Nom soit béni, pourvu que sa pauvre œuvre avance ! Et elle avance et avancera de plus en plus, je le vois bien. Vous me parlez d'abandonner l'œuvre pour l'établissement de laquelle Dieu vous a suscité et dont il vous a chargé le premier, et c'est en plein découragement que vous parlez ainsi ! Je crois que vous faites une chose désagréable à Dieu de laisser subsister volontairement cette pensée dans votre esprit.

Prenez-y garde, mon cher Frère, vous ne savez pas quels desseins Dieu a sur vous, vous ne voyez que ce qui est devant vous, vous ne voyez pas les vues de la Providence ; je ne les vois pas non plus, mais je vois une grave infidélité dans cette pensée, si elle est volontairement admise. Si moi, après que vous auriez abandonné l'œuvre de Dieu, je me décourage comme vous ; si je me décourageais aussi, je voudrais voir comment nous nous en tirerions devant le souverain Juge. Cependant, contre une raison que vous avez, j'en aurais cent à fournir, moi qui suis ici sous le poids de la supériorité, qui ai toute la sollicitude et toute la responsabilité de l'œuvre, moi qui reçois sans cesse les secousses les plus violentes de toutes les afflictions et de toutes les épreuves que la divine Providence daigne envoyer à cette œuvre toutes les inquiétudes que me causent et les Missions entreprises, et les Missions à entreprendre ou à fonder, toutes les sollicitudes que me donnent et le noviciat et les études et les différentes maisons des missionnaires, et l'ordre à établir, et les règles à perfectionner, et le fondement à poser sur des bases solides, moi tout seul ici, avec un seul confrère capable de m'aider efficacement à mettre et conserver la bonne régularité ici, à faire la correspondance, à traiter avec les différentes personnes, à bien choisir les sujets et à faire une multitude d'autres choses capables toutes de donner bien de la préoccupation et des soucis. Depuis que Dieu m'a placé dans cette œuvre, je n'ai jamais eu un instant de paix et de consolation, car mon âme est comme émoussée à tout ce qui peut être agréable et consolant, tandis

---

[5] *Pour bien saisir les raisons qui poussent Libermann à faire état de son lourd fardeau, il faut se rappeler que c'est Le Vavasseur et Tisserant qui ont eu l'initiative de la Congrégation qu'il dirige. Il leur appartient donc de soutenir plutôt que d'accabler le supérieur général.*

qu'elle est d'une sensibilité extrême à la douleur; et la divine Bonté ne m'a pas épargné de ce côté-là. Songez quelle peine, quel accablement ce doit être pour moi, qui n'ai pas un instant, pas une minute dans la journée pour m'occuper du salut de mon âme, et cependant, vous le savez, mes désirs les plus ardents et les plus continuels me portent à la retraite, à la solitude. Avec une si grande horreur d'être en rapport avec le monde, une répugnance qui me paraît quelquefois presque insurmontable, et il faut que j'y sois; une grande peine à converser avec les hommes, et il faut que je le fasse sans cesse. Du matin au soir, il faut que je m'occupe de la direction, et j'ai une répugnance extrême, un ennui mortel de le faire. Il faut que sans cesse je fasse des instructions, et le moindre sujet d'oraison que je dois donner me met dans la peine trois heures avant que le moment de la donner arrive. Il semble que tout en moi s'oppose à ce que je reste dans l'état de choses où je suis; tous les attraits de la nature et de la grâce y répugnent. Il n'y a pas une fibre dans mon corps et pas un mouvement dans mon âme qui ne me pousse à la solitude. Cependant, je regarderais comme un crime, d'en admettre jamais la pensée seulement. Dieu me lie et m'enchaîne à cette œuvre crucifiante, mais chère à mon cœur. Je sens bien que, pour obéir à sa puissante volonté qui me tient, il faut que je sacrifie mon repos, ma consolation et mon bonheur, et, ce qui est infiniment davantage, l'avancement spirituel de mon âme, pour laquelle je ne puis désormais plus rien faire; j'en pleure amèrement. Je demande pardon à Dieu de mes larmes et de ma douleur, et je me soumets de toute la plénitude de mon âme à la divine volonté qui me serre et me garrotte si rigoureusement. Je crois pouvoir dire avec vérité que jamais mon âme n'a fait le moindre mouvement pour relâcher les chaînes que la divine volonté me donne. Il vaut mieux pour moi être le dernier dans le royaume du Père céleste et y aller avec la soumission à sa sainte volonté et pour le salut de tant d'âmes abandonnées, que d'être dans les premiers rangs en abandonnant la voie tracée par l'ordre de cette adorable volonté.

Vous pensez abandonner l'œuvre dans laquelle vous éprouvez des peines; mais si je venais à mourir avant que l'œuvre ne soit solidement fondée, vous auriez pourvu à votre repos et aux désirs de votre cœur, et les âmes pour lesquelles Dieu vous a inspiré une si grande compassion, pourraient bien périr par milliers et croupir éternellement avec les démons dans les enfers. Prenez-y donc bien garde, cher Frère, vous ne savez pas encore souffrir pour l'amour de votre Dieu, ni vous sacrifier pour sa gloire. Vous voulez que

je vous renvoie : je ferais une faute énorme envers Dieu et envers votre âme. Vous êtes lié à Dieu et envers le très saint Cœur de Marie, votre chère Mère ; toute pensée qui doit briser ce lien est une illusion. Bien des serviteurs de Dieu ont tout perdu pour s'être laissé tromper par la fausse vue d'un état de choses plus parfait. Si vous examinez bien, vous verrez que l'imagination et l'amour-propre jouent beaucoup dans ces choses.

La supériorité vous pèse et les difficultés vous accablent. Je ne sais comment vous auriez fait, si l'idée de M. Galais pour vous mettre à ma place, eût eu l'exécution ; pour une once de difficultés et de sollicitude, vous en auriez eu cent livres. Bien souvent, avec cette marche que vous suivez, vous auriez dit : Dieu ne veut pas cette œuvre, elle ne réussira jamais ; cependant il est sûr que Dieu la veut, et l'on voit clairement qu'elle réussira. Plus j'examine, plus je vois une infidélité sérieuse dans votre laisser-aller à cette peine et à ces inquiétudes.

Je suis persuadé que toutes vos vieilles idées à mon sujet vous sont revenues. Je vous dis, en toute vérité, que tout cela ne m'a causé aucune peine ; cette pensée n'a pas atteint le moins du monde même la superficie de mon âme ; mais vous ne devez pas ainsi vous laisser tromper par la vivacité de votre esprit, vous devez juger d'après le passé, que ce n'est qu'une opération du démon, dont les suites seraient amères, si la divine Bonté ne vous protégeait pas.

Je reviens à M. Plessis. J'ai fait une grande faute en l'admettant au sous-diaconat et à la prêtrise. J'en ai eu bien du remords et des inquiétudes ; c'était trop tard. Ce qui m'a fait commettre la faute, c'était l'inexpérience (?)[6] et un défaut de confiance en Dieu. Je vous l'ai envoyé parce que j'espérais que vous répareriez ma faute.

Ne soyez pas en peine de me le renvoyer, les motifs qui vous y portent sont très bons ; il faut d'ailleurs que je sois [puni], mais ne vous laissez pas prendre au piège que le démon vous tend en cette circonstance. Calmez

[6] *Sic. Se reporter à l'introduction : les hésitations des lecteurs de cette lettre à l'écriture difficile ; de même pour les passages entre crochets.*

vos inquiétudes sur l'admission des sujets, l'angoisse que j'ai éprouvée à la suite de celle de M. Plessis m'a rendu plus difficile que je ne l'étais auparavant. Je compte cependant que nous y serons pris encore plus d'une fois, peut-être pas si gravement; [personne, même parmi les plus expérimentés] n'est pas à l'abri de l'erreur et de la surprise. Quand une fois j'aurai [tout] régularisé, la chose sera plus facile. Il faudra encore deux ans pour que cela puisse avoir lieu. Nous aurons moins à risquer désormais, la majeure partie de nos missionnaires seront pris parmi les élèves. Nous en avons 30 en ce moment. Sur ce nombre il y en a huit ou neuf très solides; trois ou quatre plus ou moins sûrs dont nous sommes à peu près décidés de renvoyer deux. Les autres sont bons; on verra au bout des deux ou trois ans qu'ils doivent passer ici, quelle tournure ils prendront. Vous me faites la guerre, mais une guerre de tactique (?) je vais vous la faire aussi. (Vous voyez que je reprends de la gaieté et que je quitte la tristesse du commencement de cette lettre. C'est une grande chose que d'avoir de la confiance en Dieu et de s'abandonner entre ses mains pour souffrir les plus violentes douleurs, on devient forts de la force de Dieu même.) Je vais donc vous faire la guerre à mon tour; et certes, j'ai déjà lancé plus d'un trait, depuis le commencement de cette lettre, mais c'était en me défendant. Attaquons maintenant.

Je trouve que vous êtes un rude homme. Je présume cependant que vous ne serez pas si terrible avec les autres qu'avec moi, autrement vous gâteriez tout et bouleverseriez le monde, [chaque fois] précisément que vous rencontrerez des difficultés. Ne soyez pas si sauvage avec les gens; faites de moi une exception; vos attaques font sur moi un effet que vous ne sauriez vous imaginer; et jamais je ne vous en voudrai!

Mais tout le monde n'éprouvera pas le même sentiment. Défiez-vous de la sensibilité, de votre énergie naturelle; toutes les fois que vous serez sous une impression forte contre quelqu'un ou contre quelque chose, vous êtes en danger de dire alors des choses horriblement dures et d'une manière horrible; dans ces moments vous êtes livré à de fortes exagérations qui voilent la grâce et la raison et enlèvent la sagesse et vous rendent terriblement impatient, non pas dans ce qui vous est personnel, mais dans la conduite des hommes et l'administration des affaires. Il doit résulter de là une tendance de découragement telle que jamais vous n'eussiez pu vous en tirer ici; mille fois vous vous seriez bouleversé.

Vous pensez que je ne suis pas sage, que je ne suis pas prudent, et moi je pense que vous êtes impatient. Vous voulez que tout soit parfait tout de suite, sans tenir compte des perplexités qui se rencontrent dans les commencements d'une œuvre. Tout cela tient encore à une troisième observation que je vous fais : vous ne jugez pas pratiquement. Vous voyez les anciens Ordres et vous exigez que tout, chez nous, soit mis sur un pied aussi parfaitement régulier que dans les anciens Ordres, mais sachez bien que cela est impossible ; votre raideur vous empêche de voir les choses pratiquement. [Nous commençons] à nous établir, vous jugez, condamnez, vous tirez des conclusions de vos jugements et vous passez de cela à des résolutions extrêmes ; cela n'est pas sage. Patientez, il nous faut aussi à nous le temps de nous établir ; attendez que les choses soient stables et aient pris une position définitive ; n'allez pas exiger de nous [une perfection] de principe dès l'origine. Voyez donc si j'ai pu être si rigoureux dès l'origine ; l'œuvre était beaucoup trop fragile, peu établie, mon autorité était beaucoup trop faible. Jugez par vous-même et par M. Tisserant. D'après vos principes, j'aurais dû vous renvoyer ou vous garder deux ans (or vous n'ignorez pas toutes les tentations que vous avez eues), eh bien, aurais-je agi sagement ? N'aurais-je pas été imprudent ? Il se présente, dans le commencement des œuvres une foule de circonstances qui ne permettent pas de tenir à la rigueur des règles générales. Nous sommes déjà bien plus en mesure d'observer les principes que vous ne pensez… Mais, d'ici à quelque temps, il se présentera encore des circonstances ou nous ne pourrons pas tenir rigoureusement aux règles générales. Oh, que la discrétion est importante pour la direction des œuvres de Dieu ! Vous avez manqué à cette vertu, en cédant trop dans cette circonstance à l'ardeur de votre âme.

Je ne dis pas que je ne me sois trompé bien des fois, et que je n'aie mal agi ; l'admission de M. Plessis en est une preuve ; je ne dis pas non plus que je ne me tromperai plus à l'avenir ; mais je crois qu'en principe ma conduite est plus sage et plus selon l'esprit de Notre-Seigneur que celle que vous voulez me faire prendre. Avec cette conduite et les [concessions] que j'ai faites, l'œuvre s'est établie et commence à prendre. Les hommes sages qui savent ce qu'est et ce que doit être une communauté, sont étonnés qu'en si peu de temps (car il n'y a que quatre ans que nous existons), notre œuvre ait pris une forme si régulière. Dans deux ans d'ici, quand nous aurons le

personnel qui nous est nécessaire en Europe, j'ai la confiance que notre maison aura l'air d'une communauté ancienne. Mais, si j'avais pris la marche raide que vous voulez me faire adopter, il ne resterait plus pierre sur pierre dans notre œuvre.

Mais venons au fait sur les membres qui composent notre Congrégation : eh bien ! Je puis vous dire avec vérité que tous, excepté M. Plessis, sont bien fervents et solides. Il y en a un qui déclina parce qu'il a été trop longtemps seul en Haïti ; mais il est remis. Je ne pourrais vous donner un avis sur M. Blanpin, je ne sais pas au juste ce qui en est.

Vous avancez en outre un principe si rigoureux qu'il est absolument impraticable. Vous voudriez que tous les membres d'une communauté soient si parfaits et si renoncés qu'on puisse les conduire comme un jeu de marionnettes. Ceci sans doute serait très beau, mais n'a jamais existé dans l'Église et n'existera jamais. Les PP. Jésuites sont certainement dans l'Église au moins une des plus ferventes sociétés religieuses ; pourtant, avec la rigueur des principes que vous avancez, vous mettriez au moins la moitié de ses membres à la porte. Je vous dirai bien plus, vous pouvez être certain qu'il n'y a, dans ce corps respectable, que tout au plus le quart qui ait les dispositions de renoncement que vous exigez comme condition nécessaire d'admission. Je ne connais pas un nombre très considérable de ses membres ; il en est parmi eux que j'ai connus qui sont admirables, mais j'en connais aussi qui sont très faibles, bien imparfaits, bien inférieurs au P. Blanpin, et j'en connais plusieurs ; cependant, d'après la description que vous me faites du P. Blanpin, ce serait le moindre entre nous en perfection.

Ne jugez donc pas comme un jeune homme dans des choses de cette gravité. Voici la règle générale que je crois qu'il faut adopter et que je tâche de suivre dans l'admission des sujets. Je n'admettrai que ceux qui présentent des garanties, une assurance morale de leur persévérance dans l'esprit sacerdotal. Quand je vois les défauts, je tâche de les corriger ou de les diminuer le plus possible. Si ces défauts vont jusqu'au point de donner de l'inquiétude, pour l'avenir, je renvoie. Jusqu'à présent, si vous exceptez M. Plessis, je n'ai admis personne que d'après cette règle. Si ces défauts ne donnent pas d'inquiétude, s'ils ne donnent pas à craindre

qu'ils ne mettent le désordre, je l'admets. Je me suis sans doute trompé déjà et j'y serai pris encore bien des fois, mais de plus habiles que moi se trouvent pris aussi. Pour preuve que je ne suis pas toujours plus facile que les PP. Jésuites, je vous cite celui qui m'a donné le plus d'inquiétude dans son admission, M. Maurice. Il était d'une pusillanimité et d'une perplexité excessives. Je n'ai jamais vu quelque chose de plus fort en ce genre. Ajoutez à cela un travers d'esprit et d'imagination singulier qui lui a fait bien du mal par le passé, par contre, il était très pieux. Je l'ai admis en tremblant et j'ai toujours été bien inquiet sur son compte. Il fit partie de notre Mission de la Guinée et, par suite de ce travers d'imagination et de cette pusillanimité, il nous revint : j'en fus enchanté. Eh bien, il est entré chez les PP. Jésuites, et il y est depuis environ dix-huit mois. Ils savent ce qui en est ; ils m'en ont parlé ; ils le gardent quand même. Cependant, ce sont des défauts majeurs, des défauts poussés à un excès, des défauts qui ont influé d'une manière très fâcheuse sur sa conduite tout le temps qu'il a passé parmi nous, des défauts qui ne se corrigeront pas par un noviciat. Cela vous prouve qu'il faut relâcher un peu de vos principes ; il faut examiner les choses pratiquement. Je vous dis en toute vérité : M. Maurice viendrait se présenter, comme il est venu d'abord, je ne crois pas que je le recevrais.

Enfin, ce que j'examine pour la réception, c'est l'esprit de communauté, l'obéissance, la simplicité, la régularité, l'espérance qu'on se fera à la vie de communauté…

> *[Note du P. Cabon : Dans les lignes qui suivent et dont on ne lit que quelques mots sans suite, il est question du P. Laval et de M*[gr] *Collier. M*[gr] *Collier n'a pas donné satisfaction aux désirs du Vénérable Père ; il voudrait retenir M. Laval ; mais M. Laval ne peut rester à Maurice si la Congrégation ne continue pas la mission de Bourbon, ou bien si elle ne s'établit pas à Madagascar au cas où elle abandonnerait Bourbon. M. Laval doit donc patienter un peu.]*

Vous ne savez pas encore ce que Dieu vous destine ; abandonnez-vous à la Providence ; faites, en attendant, le bien que vous avez commencé et attendez le moment de Dieu.

Je vais répondre à une parole de votre lettre dans celle que j'adresse à M. Collin; lisez-la donc, je vous prie. Je vous dis peut-être parfois les choses un peu sévèrement. N'en ayez pas de peine. Je n'ai pas voulu vous en faire, et je vous assure bien que s'il y a de la sévérité dans les termes, elle n'a point place dans mon cœur. Que la paix de Dieu soit avec vous.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

Modérer les excès des caractères bouillants
à M. Arragon[1]

Stanislas Arragon[2] *était un missionnaire aussi généreux que difficile à vivre en communauté. Son caractère, prompt à s'enflammer du fait de sa vive imagination, fut à l'origine d'une lettre très dure qu'il adressa au P. Libermann, pleine de fureur contre M. Gravière, préfet apostolique, et d'allégations soupçonneuses sur la manière de conduire la Congrégation et la mission de ses confrères. Le P. Libermann lui répond par une lettre de semonces, mais la gentillesse fraternelle y affleure à tout moment.*

Le 8 mai 1846

Mon cher confrère,

J'ai reçu votre terrible lettre du 25 mars. Si je ne vous connaissais pas, elle m'aurait mis dans la plus profonde affliction. Je vais cependant vous dire tout ce que j'en pense avec toute la simplicité de mon cœur.

1° Si vous allez du train que vous prenez, avec les meilleures dispositions du monde, vous perdrez la Mission ; au moins, vous rendrez nul tout ce que Dieu vous a donné de dons naturels, de zèle et de grâces, et vous seriez un fléau pour vos confrères ; vous ne feriez que les dé-

---

[1] N.D. VIII, *pp. 142-149.*
[2] *Voir index.*

courager et, de plus, vous les entraverez dans leurs travaux. Je vous supplie donc pour l'amour de Jésus et de Marie, modérez-vous et ne vous laissez pas aller à la violence de votre naturel.

Je vais prendre pas à pas tous les articles de votre lettre et je vais y répondre. Je vous dirai d'abord en général que vous prenez trop vivement les choses ; vous vous emportez trop. Soyez-en sûr, l'esprit de Dieu n'est pas là. Voyez et considérez si cette manière de juger positive et tranchée est selon Dieu. Quand j'aurais 90 ans et 50 d'expérience, je ne voudrais pas prendre sur moi de parler d'une manière si tranchée. Il y a de la présomption dans ce langage. Je suis cependant certain que chez vous la présomption n'est pas le principe de votre manière de parler. Dieu sait que je désire et que je tiens à ce que vous me fassiez toutes vos observations sur toutes choses, je vous en fais une règle d'obéissance ; mais je voudrais que vous parlassiez avec calme et modestie. Quoique je sois moralement sûr que ce n'est pas la présomption, cependant cela finirait par venir, et même il est à risquer qu'il y en entre un peu.

2° Votre langage est trop brusque, trop dur, trop exalté, trop âpre. Pour l'amour de Dieu n'écrivez plus quand vous avez la tête montée ; calmez-vous et écrivez avec sagesse. Voyez un peu et jugez : vous dites que vous vous étiez disposé à vous réunir avec nos confrères pour choisir un autre supérieur et pour refuser celui que je vous envoie. Examinez, parcourez la règle et voyez si elle vous y autorise. Voyez les règles de toutes [les congrégations] qui existent dans le monde chrétien, si jamais règle pareille a existé. Examinez-vous en la présence de Dieu et voyez si vous agissez selon l'esprit de Notre-Seigneur, selon l'Évangile. Supposez que je sois l'homme le plus mauvais, que je sois en outre ce que vous pensiez, c'est-à-dire, que je n'ai aucune confiance en vous tous, ne deviez-vous pas vous soumettre à la volonté de Dieu par obéissance ? Que deviendraient les vertus de communauté ? Que deviendraient l'union, la charité, et la cordialité religieuse, si on pouvait en sûreté de conscience agir ainsi ?

3° Vous me reprochez que je n'ai pas confiance en vous tous. Vous êtes dans la plus énorme erreur. Appelez-vous n'avoir pas de confiance dans un missionnaire, si on ne le nomme pas supérieur, si on ne le nom-

me pas Préfet ? J'ai bien assez de confiance en M. Bessieux puisque je le nomme supérieur à la place de M. Briot ; j'ai assez de confiance en vous puisque je vous ai nommé premier assistant à un poste où le supérieur sera probablement absent pendant longtemps. Mais je vous avoue que votre dernière lettre m'inquiète. Vous êtes dans une exaspération horrible contre M. Gravière. Si vous allez avec lui du train que vous marchez, Dieu sait ce qui en résultera. Rentrez donc en vous-même, laissez agir la grâce, soyez-y fidèle, et ne vous livrez pas à votre nature brute et violente. Soyez docile comme un enfant, traitez M. Gravière avec respect, avec affection comme on doit traiter un supérieur, un remplaçant de Dieu. C'est une chose inouïe que votre langage à son égard. Supposez qu'il fasse des fautes, supposez que le bien souffre de ces fautes, supposez qu'il en souffre beaucoup, qu'est-ce que cela vous fait ? Ce n'est pas vous qui en répondrez devant Dieu.

Marchez donc avec calme et ne bouleversez pas tout ordre par vos vivacités. D'ailleurs la chose est faite, et elle l'était avant même que j'aie reçu vos lettres à ce sujet, faudrait-il maintenant que vous manquiez à toutes les règles de vie religieuse, que vous mettiez le désordre dans la Communauté parce que je n'ai pas suivi votre sentiment, parce que je me serais trompé ?

Je vous ordonne donc au nom de Notre-Seigneur, Jésus-Christ, de recevoir M. Gravière avec affabilité, avec charité, avec les sentiments qu'on doit avoir envers son supérieur. Pourquoi voudriez-vous le décourager ? Il a eu assez de répugnance à accepter cette mission. Il est grave, mais il a un esprit juste ; il est actif, vif et d'un caractère décidé. Je désire que vous m'écriviez sur-le-champ, pour me rassurer sur votre conduite à son égard. Faites tout ce qui dépend de vous pour l'encourager, pour entretenir la paix et l'union entre vous et lui, entre vous et vos confrères.

4° Vous auriez voulu, ou que je n'eusse pas nommé de préfet apostolique, ou que j'eusse donné la nomination du Saint-Siège à M. Bessieux. Mais vous ne pouvez et ne devez vous établir juge en cette matière. En enfant d'obéissance, vous devez vous soumettre à la volonté de Dieu par rapport au supérieur qu'on vous donne ; si vous avez des observa-

tions à faire, les faire avec modestie, avec calme et soumission, à Dieu. J'aime et je respecte sincèrement M. Bessieux, mais je n'ai pas cru devoir le présenter pour être Préfet apostolique. Vous devez croire que j'ai examiné la chose devant Dieu. Mais, dites-vous, M. Gravière n'est pas resté assez longtemps au noviciat! Mais les circonstances ont été si impérieuses, si extrêmes, que je fus obligé de passer par-dessus les règles, de faire une exception. Soyez bien sûr qu'il m'en coûte autant qu'à vous, et le reproche que vous m'en faites, renouvelle vivement les peines que j'ai éprouvées de me voir forcé d'en venir à cette extrémité. Car je suis bien décidé à ne plus envoyer personne qui n'ait fini son noviciat, et mon cœur saignait quand je fus obligé par les circonstances impérieuses de passer encore par-dessus les règles ordinaires.

Vous raisonnez à perte de vue, vous réglez, vous tranchez, parce que vous ne savez pas ce que c'est que l'administration de la Congrégation, et vous n'en avez aucune expérience. Ne taxez donc pas ainsi ma conduite. Je ne puis vous en rendre compte, mais vous pouvez croire que je n'agis pas à la légère. Vous faites mal, mon très cher frère. Si M. Gravière ne connaît pas assez la règle, vous devez par votre bon exemple l'encourager à s'y attacher davantage. Prenez garde à vous, et ne lui faites jamais d'observation, lorsque vous avez la tête montée; calmez-vous et parlez-lui avec douceur et modestie. Vous pouvez et devez m'instruire de ce qui tient à sa conduite, surtout par rapport à la règle; faites-le, c'est votre devoir, mais je vous en prie, ne le faites jamais avec exaltation, vous me jetteriez dans l'embarras, parce que je ne saurais discerner la justesse de vos observations.

5° Vous dites que je ne fais aucun cas de vos avis. Je ne sais de quels avis vous voulez parler. J'ai toujours eu soin d'agir en conséquence de vos idées, je ne puis faire autrement que de m'instruire de l'état du pays où vous êtes, et je vous ai toujours pressé de me donner des détails. Je pense que vous voulez parler de l'Australie, mais vos avis ne peuvent rien faire à ce sujet. Vous vous êtes mis dans l'idée et vous répétez encore que cette nouvelle Mission est la perte de la Mission guinéenne. Que voulez-vous que je fasse pour vous faire sortir cette idée de la tête? Je ne vois aucune analogie entre la Mission de l'Australie et la ruine de celle de la Guinée. Je vous l'ai dit, je vous le répète et je le répéterai

toujours, que la Guinée sera notre première Mission et que nous en prendrions le plus grand soin. Soyez-en bien sûr, vous vous découragerez plutôt que moi. Si j'envoyais en Guinée dix missionnaires au lieu de sept, que vous y êtes, en feriez-vous davantage pour le moment ? Pourriez-vous les employer ? Laissez-moi donc faire ; l'administration générale de l'œuvre repose sur moi. Vous n'avez pas grâce d'état pour raisonner là-dessus. Vous dites qu'on donne à la Mission de la Guinée une direction diamétralement opposée à la conviction des missionnaires. Ceci est entièrement faux ; nous avons au contraire adopté toutes vos vues et nous sommes parfaitement d'accord sur ce qui regarde la marche à suivre.

Vous avez voulu que nous n'acceptions pas l'Australie, mais cela ne touche pas la direction de la Mission guinéenne. Vous avez vos raisons, qui vous paraissent graves, contre l'Australie. Vos raisons nous paraissent nulles et les nôtres graves. Auriez-vous voulu que je suive vos avis dans une chose qui ne regarde nullement votre Mission, en abandonnant le mien ? Non seulement le mien, mais celui de tous les confrères qui se trouvèrent alors à La Neuville ? Supposez que nous vous eussions regardé comme plus sage que nous tous ensemble, nous n'aurions pas pu suivre votre avis, parce que vous n'êtes pas instruit des choses. Ne vous laissez donc pas obscurcir l'intelligence par vos violentes conceptions. Je tiens à la Guinée dix fois plus que vous, et son succès me tient plus à cœur qu'à vous. Je connais mieux que vous l'état des choses, j'ai aussi plus d'expérience que vous et je ne vois en aucune manière la Guinée compromise. D'ailleurs vous seriez plus habile que moi, vous ne devez pas vous révolter contre une décision prise avec conscience.

6° Vous me reprochez que je ne vous écris pas. D'abord, la majeure partie de vos lettres ne demandaient pas de réponse. C'étaient des instructions qui nous étaient utiles et qu'il faut continuer ; si je n'étais pas accablé d'ouvrage, je répondrais à toutes, mais n'ayant personne encore pour m'aider dans l'administration, je suis obligé de me restreindre au nécessaire. Ayez donc compassion. Ne suis-je pas assez en peine de ne pouvoir pas m'entretenir avec vous autant que je le désire ? Certes, je n'ai pas besoin d'être stimulé sur cette matière ; mais

que faire, je ne puis pas faire comme je voudrais? Ayez patience, quand je pourrai me décharger sur un autre de la direction du noviciat, je pourrai m'occuper davantage de donner ces consolations aux missionnaires. J'ai toujours répondu à toutes les choses nécessaires et utiles. Mes lettres ne vous arrivent pas si vite que vous le désirez probablement, parce qu'elles sont retardées à la poste. Je vous en ai écrit plus de huit.

7° Vous me reprochez de ce que je ne vous ai pas instruit au sujet de la juridiction. Je l'ai fait dans une lettre autant que je le pouvais, et je vous ai dit que j'allais agir pour cela. Il n'y a encore rien de certain. Je vais aller à Rome pour déterminer cela moi-même. Je vous ai même dit dans une lettre de ne pas encore bâtir à Dakar jusqu'à ce que j'aie terminé cette affaire. Vous avez commencé parce que vous n'avez pas reçu ma lettre à temps, ou parce que je l'aurais écrite trop tard, mais je ne pouvais l'écrire plus tôt. Aussitôt que le doute est survenu à ce sujet, je voulais arrêter. Ces sortes d'affaires ne se font pas en un jour. Il faut avoir la patience, c'est une vertu nécessaire à un missionnaire.

8° Vous dites que le Ministère me trompe. Cela est faux. Je sais à quoi m'en tenir à ce sujet. Vous dites que *je veux encore une fois envoyer mes missionnaires à la mort, mais cette fois-ci, ils n'iront pas.* Vous faites mal en disant cela à un homme qui vous aime plus tendrement que jamais vos père et mère ne vous ont aimé, et qui aimerait mieux mourir lui-même que de vous voir mourir. Vous ajoutez: Ils n'iront pas. Je sais qu'ils ne seront, absolument parlant, peut-être pas obligés d'y aller, mais en disant cela vous avez fait une faute. Moi, je vous dirai aussi qu'ils n'iront pas; parce que j'ai dit à M. Gravière d'examiner bien la chose; je vous écris la même chose à vous autres (probablement à M. Briot), et de ne pas y aller si le pays était malsain.

Voici ma règle de conduite, ou plutôt les principes de ma conduite à l'égard du Gouvernement. Nous pouvons marcher sans lui, mais nous ne pouvons pas marcher contre. Si nous avons le Gouvernement en opposition, la Mission sera bientôt ruinée. Il faut donc ménager ses susceptibilités et agir en tout cependant selon la règle, c'est-à-dire par ordres émanés de l'autorité spirituelle.

9° Vous dites une chose horrible dans votre troisième observation: *Prenez garde que vos missionnaires méprisés et avilis à vos yeux, et aux yeux de vos graves conseillers, ne vous méprisent à leur tour.* Mais, mon cher ami, ne vous laissez donc pas guider par la colère. Quant à M. Schwindenhammer, auquel vous faites allusion, il est entièrement innocent de tout ce que vous me reprochez dans votre imprudente vivacité. Calmez-vous, je vous en supplie, vous offensez Dieu. Du reste, allant à Rome, je rendrai compte de la marche vis-à-vis du Gouvernement, et je suis sûr d'être approuvé. Si je ne le suis pas, je suivrai les ordres que je recevrai.

10° Il est bon que les Frères fassent voir leurs lettres, excepté celles qu'ils adressent au Supérieur général ou à leur directeur dans notre maison d'Europe.

Je suis fort peiné de ce que vous me dites de M. Schwindenhammer. Il se sacrifie pour la Congrégation, il y épuise ses forces, il s'y intéresse et y est autant que moi-même. J'ajoute qu'il a un très bon esprit, qu'il en connaît l'esprit, que c'est un prêtre pieux et solide. Je ne comprends pas pourquoi vous vous êtes ainsi monté la tête à son sujet. Ce n'est pas lui qui a fait décider l'acceptation de l'Australie; et s'il l'avait fait, il aurait fait une bonne chose.

Laissez donc là cette Australie, vous vous fouettez l'imagination avec des chimères. Si j'avais quinze missionnaires à ma disposition, je n'en enverrais pas trois de plus en Guinée, il faut commencer sérieusement l'œuvre, alors seulement les besoins se manifesteront, et alors vous aurez les confrères qui vous sont nécessaires.

Pour M. Gravière, vous vous exagérez les choses et votre violence serait vraiment capable de faire du mal dans vos rapports avec lui. Ce n'est nullement M. Schwindenhammer qui m'a donné de conseil à ce sujet. C'est l'excessif embarras tout seul qui m'a fait faire ce choix prématuré, qui me désole encore maintenant, mais qui était nécessaire, absolument nécessaire, et vous ne devez en aucune manière contrôler ma conduite; vous ne connaissez pas assez l'état des choses. Consolez donc plutôt vos supérieurs quand ils se trouvent dans un état pénible,

plutôt que de les désoler encore davantage en reprochant des choses qu'ils font avec une profonde affliction.

Prenez garde à vous avec les Mahométans, ne leur parlez pas contre Mahomet ; n'allez pas trop brusquement : vous risqueriez de ruiner tout. Suivez la marche que vous vous étiez tracée d'abord, c'est-à-dire d'acquérir leur confiance.

Je prierai de tout mon cœur pour que Notre-Seigneur vous donne la paix, la modération, la docilité et la charité. Ne vous découragez pas d'avoir lâché bride à votre caractère, remettez-vous en paix, et Dieu sera avec vous. Je vous embrasse dans les entrailles de la charité de Jésus et de Marie.

Tout à vous.

F. Libermann, prêtre

P.-S. : Je ne sais à quel cas de conscience je n'ai pas répondu. Il me semble que j'ai répondu à tous.

L'art de conduire une communauté
à M. Lossedat[1]

M. Lossedat[2] *était parti pour Saint-Domingue en février 1844 avec M. Tisserant. Il en est revenu l'année suivante pour cause de difficultés politiques. En décembre 1845, il est envoyé en Guinée, et devient le nouveau supérieur de la communauté du Saint-Cœur de Marie.*

Ses premières impressions sur la mission et les missionnaires de Guinée sont franchement mauvaises. Aussi cette lettre de Libermann est-elle une exhortation à la patience et à la tolérance pour accepter avec souplesse les façons de faire des autres : « Je vous engage […] à vous mettre bien en paix […] à ne pas vous inquiéter […] que les choses ne marchent pas selon [vos] idées […], pour que tout aille bien. » *Là encore, Libermann révèle son grand art dans la conduite des hommes. Patience et douceur sont plus efficaces qu'un affrontement. Une lettre pleine d'enseignements pour les supérieurs !*

[1] N.D. VIII, *pp. 109-115.*
[2] *Voir index.*

Monsieur l'abbé Lossedat,
missionnaire apostolique,
Gorée, Côtes de la Sénégambie, par Le Havre

13 avril 1846

Mon bien cher confrère

Je vous ai écrit peu de jours avant la réception de votre lettre du 4 mars. Je présume qu'elle vous fera de la peine, parce que vous ne saurez pas qu'elle ne répond qu'au premier mot que vous m'avez écrit avant votre dernière lettre, et vous serez peiné de ce que je ne réponds pas aux choses que vous me dites. Je connais mon homme et je me flatte d'être connu de lui. Vous savez, mon bien-aimé frère, que je tiens vivement à vous soulager dans toutes vos peines et toujours au plus vite. Que je voudrais être au moins une année entière avec vous. Mais la volonté divine ne juge pas ainsi, elle ne veut pas de moi dans les Missions. Je vous aurais écrit plus tôt, mais une absence que j'ai faite m'a retardé.

Vous avez bien fait de ne pas m'envoyer votre terrible lettre. Il n'y avait pas assez longtemps que vous étiez sur les côtes pour que toutes vos observations soient exactes, surtout sur la marche générale à suivre. Il faut, pour cela, un, certain temps. Je présume qu'il ne sera guère possible de déterminer la conduite à tenir qu'au bout d'un an ou dix-huit mois. Il faut commencer par ébaucher les choses; quand l'expérience sera venue au secours de vos bonnes vues, les choses s'éclairciront.

Il m'est difficile de vous envoyer l'homme tel que vous me le demandez pour être à la tête de la Mission. Je ne l'ai pas pour le moment. Cependant, je crois que vous aurez lieu d'être satisfait de M. Gravière. C'est un homme grave, posé, réfléchi, qui a une grande rectitude de jugement; ce sera d'ailleurs un ami que vous trouverez en lui; j'espère qu'il vous comprendra et vous sera un soutien.

Je sens bien que la Mission est difficile; mais je crois que vous vous exagérez certaines difficultés, par suite de la peine que vous éprouvez. Mettons notre confiance en Dieu. Ne croyez pas que Marie vous aban-

donnera. Je suis persuadé qu'il existe des difficultés graves que vous n'avez pas encore aperçues, celles que je crois les plus graves. Mais je ne m'effraie pas. Notre-Seigneur est avec nous ; et avec son concours nous viendrons à bout de tout. Marchons toujours, faisons ce que nos faibles moyens peuvent, c'est lui qui doit bénir nos travaux, il bénira ; c'est lui qui doit réparer nos sottises, il réparera.

Nous nous faisons des choses une idée parfaite et nous voulons que ces conceptions parfaites aient leur exécution dans tout leur entier ; telle n'est pas et telle n'a jamais été la marche de la divine Providence. Elle veut que les commencements soient toujours faibles et imparfaits ; elle veut qu'il y ait du défectueux dans les commencements. Il faut se soumettre à sa volonté divine, et faire les choses le mieux qu'on peut, et s'en remettre pour le tout à ses soins. Je vous engage donc à vous mettre bien en paix par rapport aux fautes qui se feront, à ne pas vous inquiéter de ce que les choses ne marchent pas selon les idées que vous vous formez de ce qu'il faudrait, pour que tout aille bien. Je suis sûr que, bien souvent, vos idées seront justes et vraies ; mais vous brouiller, vous peiner, vous inquiéter, ce serait faire plus de mal que de bien. La marche que la plus haute sagesse (même humaine), prend dans ces cas, c'est de céder une partie de ses vues et de tirer parti des gens le mieux qu'on peut. Si vous voyez vos confrères n'être pas de votre avis, même lorsqu'il serait évident qu'ils ne suivent pas le meilleur parti, il vaut mieux n'être pas trop tenace, ne pas les contrarier ; il faut laisser à chacun la liberté de suivre ses idées et exécuter le bien à sa façon, l'y encourager. Alors on en tire tout le parti possible ; on lui fait faire tout le bien dans son genre ; il en aurait fait davantage, s'il avait eu d'autres idées, mais que faire ? Il ne les a pas.

Vouloir le forcer d'embrasser les vôtres, ce sera le plus souvent lui faire faire beaucoup moins de bien, le brouiller, le décourager même. Vous ne sauriez croire combien cette tolérance est importante. Il est impossible que les hommes soient d'accord ensemble. Si on n'a pas cette tolérance, on arrête le bien, on est toujours dans les brouilleries, on se prive du repos dont on a besoin soi-même, on décourage les autres, et on se décourage bien souvent soi-même. Si, au contraire, on laisse faire chacun selon sa manière de concevoir les choses, selon son caractère, la trempe de

son esprit et toute sa manière d'être, il en résultera un bien considérable. Plusieurs feront des fautes, des imprudences, mais avec le temps l'expérience viendra, et chacun se perfectionnera dans sa manière d'être. C'est un principe très important pour l'action, et cela en toutes choses, qu'il faut se mettre toujours en garde contre la perfection idéale. Il est bon qu'on sache concevoir comment les choses doivent être pour le succès, il faut connaître la conduite à tenir pour la réalisation des moyens d'exécution qui sont les meilleurs ; mais il est encore plus important de savoir se modifier, se plier et s'accommoder aux personnes, aux choses et aux circonstances dans lesquelles on se trouve. Soyez bien assuré que jamais vous ne pourrez exécuter les choses comme vous le désirez. C'est une chimère que de vouloir obtenir un résultat, complet tel qu'on le voit et qu'on le désire. Il est de la plus haute importance de se ranger, de se plier à tout, si on veut avoir du succès ; autrement on se brise contre les difficultés provenant des personnes et des choses. Je vous reconnais, et vous ai toujours reconnu des vues judicieuses ; mais vous tenez trop à vos vues, surtout à la manière de les accomplir ; vous ne savez pas assez vous plier à la manière d'être des autres, vous n'êtes pas assez tolérant pour leur manière d'être, qui manque de rectitude ou de convenance.

Il y a un triple mal en cela. Le premier est pour vous, il en résulte que vous vivez toujours dans la peine et les déchirements du cœur. Cher ami, vous savez qu'il me coûte de vous voir dans la peine. Je voudrais enlever la cause de cette peine. Apprenez à souffrir les fautes du prochain ; apprenez à supporter qu'une chose soit exécutée à demi, d'une manière défectueuse même. Pour avoir le repos de l'âme, pour être capable de faire des choses grandes et importantes, il faut à tout prix qu'on parvienne à une certaine indifférence dans les maux qu'on ne peut guérir. Soyez convaincu, cher confrère, que vous guérirez bien des maux, si vous parvenez à les supporter de cette manière.

Le deuxième mal est pour le prochain. Tant que vous n'entrez pas dans cette marche que je vous développe, vous le gênez dans sa marche, vous l'empêchez de faire tout le bien qu'il pourra faire dans la voie dans laquelle il va, surtout si c'est un esprit faible, un esprit dont la portée ne va pas loin ; vous le découragez et vous risquez de lui faire faire des fautes et des imprudences nombreuses.

Le troisième mal est mixte. Par une conduite tolérante, en sachant plier, supporter, encourager même chacun dans sa manière d'être, vous obtiendrez nécessairement une certaine influence sur les esprits, vous ferez non seulement le bien que vous faites par vous-même, mais vous serez d'un grand secours pour les autres. Si, au contraire, vous ne pouvez taire les moindres défauts que vous voyez dans la marche de vos confrères, il arrivera que vous serez presque toujours en opposition avec eux, parce qu'il n'arrivera presque jamais que vous trouviez des hommes faits tout comme vous les désirez. De là il résultera que vous n'acquerrez aucune influence sur leurs esprits. Il est certain que j'ai une bien plus grande influence sur nos confrères que vous ne pourrez en avoir. Eh bien, quel est le moyen le plus puissant que j'emploie pour les conduire ? C'est en tolérant dans chacun les défauts que je prévois ne pouvoir effacer, supportant parfois les manières d'être les plus inconvenantes, les plus grossières, laissant surtout chacun dans son état et cherchant à perfectionner chacun dans cet état. Soyez bien sûr que jamais rien ne se fait dans ce genre par force, par contradiction, par résistance ; mais aussi, au contraire, tout se fait, tout s'obtient par le support, la tolérance, la douceur et le calme. Je dis le tout ; je ne veux pas dire qu'on parvient à faire perdre aux gens leur caractère et leur manière d'être naturelle, ni même tous les défauts de cette manière d'être ; mais on gagne sur tout cela tout ce qu'il est possible de gagner, et on fait profiter au bien ceux qu'on rendrait nuls par une conduite opposée. Par exemple, si vous vouliez rendre M. Arragon, modéré, poli, aimable dans ses manières, vous entreprendriez une chimère, vous arrêteriez plutôt le soleil dans sa course. Mais si vous traitez amicalement avec lui si vous le laissiez agir selon son caractère, selon sa manière d'être, et que vous fassiez avec lui comme je viens de dire, certainement vous produirez un bon effet sur lui tel que je vous le dis aussi. Mais si vous vous peinez, si vous lui manifestez une réprobation, une répulsion, vous obtiendrez aussi tous les mauvais résultats que je viens de vous dire.

Laissez donc chacun dans son état et manière d'être. Dieu les a faits comme ils sont, ils sont disposés à faire tout pour le bien ; il faut les encourager, et ils le feront chacun selon ce qu'il sera donné d'en haut. Ne cherchez donc pas de consolation dans les hommes, mais cherchez plus à les consoler et à les encourager. Soyez donc maître de votre âme et vous serez maître de tout le monde entier. C'est en cela que consiste la supériorité que nous devons avoir.

Ayez du courage. Vous souffrez, vous souffrirez encore, mais ces souffrances agrandiront votre âme. Soyez persuadé que je souffre et souffrirai toujours autant et probablement plus que vous. Je suis pour le moins aussi sensible à la peine que vous l'êtes, mais est-ce une raison pour me décourager? Jamais. Non jamais, avec la grâce de Dieu. Est-ce que ces peines doivent se manifester au-dehors? Non, jamais non plus. Jamais je ne me plaindrai. Soyez fort et puissant contre vous-même, vous rendrez de grands services à Dieu. Si vous n'apprenez pas à vous supporter, vous resterez toujours inférieur à ce que Dieu veut que vous fassiez. Toute l'affaire est là; vous dominer vous-même, souffrir sans y faire attention, offrant à Dieu vos souffrances avec générosité, vous supporter et vous sacrifier vous-même, supporter les autres avec tous leurs défauts. Vous qui aimez les choses belles et grandes, voilà sans contredit la chose la plus belle et la plus grande. Demandez-en la grâce.

Je vais tâcher d'arranger les placements de manière à ce que vous puissiez être tranquille, Peut-être, pourrions-nous arranger les choses que vous puissiez aller, soit avec M. Gravière, soit seul, explorer les côtes pour former un autre établissement.

Dans tous les cas, nous arrangerons les choses pour le mieux. M. Gravière étant sur les lieux, serait plus capable de juger ce qui vous convient le mieux, et il vous porte le plus grand intérêt.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann,
prêtre du Saint-Cœur de Marie

P.-S.: Je ne sais si j'ai répondu à tous les points de votre lettre que j'ai cependant sous les yeux. Je suis trop pressé. Il me suffit d'avoir répondu aux principaux. Nous avons lu au réfectoire votre lettre. Elle est envoyée à M. votre père.

Écrivez-moi souvent: 1° des lettres à être lues au réfectoire et transmises à la Propagation; 2° des lettres détaillées qui m'instruisent sur vos pensées, sur tout ce qui se passe autour de vous.

Bien éduquer de jeunes Noirs
au P. Chevalier,
directeur d'école à Dakar[1]

Le P. Libermann donne au P. Chevalier de bons conseils pédagogiques pour la mise en œuvre de son école de jeunes Noirs sénégalais. Il faut lire la lettre jusqu'au bout pour mesurer le sens de quelques expressions dépréciatives à leur égard: tous les hommes ont leurs défauts, et le message de l'évangile nous aide à y porter remède.

23 novembre 1847

Mon bien cher Confrère

Je ne puis laisser passer cette occasion sans vous dire un petit mot et le trop grand nombre de lettres que je suis obligé d'écrire en ce moment, m'empêche de vous écrire un grand mot.

La lettre que vous avez écrite à M. Boulanger nous a tous bien consolés et réjouis. Nos pauvres petits enfants, j'espère, profiteront sous le régime sous lequel ils vivent. Tâchez surtout de bien développer leur caractère, faire ressortir ce qui s'y trouve de bon, en profiter pour les élever bien, perfectionner ce qu'il y a de bon dans leur caractère, corriger ce qu'il y a de défectueux, développer ce qu'il peut y avoir d'activité et d'énergie en eux.

Remarquez bien, si je vous dis corriger, je ne veux pas dire que vous les repreniez, que vous les grondiez à tout instant, mais je veux dire

[1] N.D. IX, *pp. 359-361.*

employer avec sagesse tous les moyens de leur faire passer ce qu'ils peuvent avoir de défectueux sans les jeter dans d'autres défauts, ce qui arriverait bien souvent si vous corrigiez d'une certaine façon.

J'ai été bien content de voir la marche que vous suivez ; elle cadre parfaitement avec l'idée que je me suis formée, du fond du caractère de ces enfants, de leurs besoins, de leurs dispositions.

Il me semble qu'il est absolument nécessaire de relever la faiblesse de caractère de ces bonnes âmes, de leur donner un certain ton, et de leur faire comprendre et sentir qu'ils sont libres, de leur faire sentir la beauté de la liberté et de cette égalité qu'ils partagent avec tous les enfants de Dieu. Cette idée d'infériorité doit être effacée de leurs âmes, parce qu'elle augmente cette faiblesse du naturel et les ravale à leurs propres yeux, ce qui est un grand et immense mal. Quand ils auront senti et bien compris qu'ils ne sont en rien inférieurs par leur nature aux Européens, je veux dire, quand pratiquement et expérimentalement ils auront éprouvé dans l'intimité de leurs âmes cette vérité, il me semble que leur zèle pour le salut et l'avancement de leurs compatriotes doit augmenter. Car sentant, dans leur intime intérieur que ces compatriotes pourront et devront être ce que sont les Européens[2] quant à l'élévation d'âme et au développement de l'intelligence, et les voyant dans un si profond abaissement, ils ne peuvent manquer de sentir le désir le plus grand de les en retirer. Si ensuite il se trouve parmi eux un caractère énergique, animé d'un vif sentiment de foi et de générosité et doué d'un esprit développé, qui pourra calculer le bien qu'ils feront ?

C'est une grande œuvre que vous avez en mains, il faut y aller avec zèle et sagesse. Étudiez, approfondissez bien le caractère, la trempe d'esprit, le fond de la manière d'être des Noirs. Ne vous arrêtez pas au dehors qui ne peut que tromper celui qui juge superficiellement et qui malheureusement trompe bien du monde.

[2] *Les propos souvent dépréciatifs du P. Libermann sur les Européens occupés de commerce sur les côtes d'Afrique font penser qu'ici, il désigne les missionnaires venus d'Europe, et qui ont acquis par leur éducation et leur formation une certaine élévation d'âme et un certain développement de l'intelligence (NDR).*

Songez que leur dehors est celui d'hommes abandonnés à tout ce qu'il y a de vicieux dans leur nature, à tout ce qu'elle offre de défectueux sans aucun moyen de répression. Ce dehors est revêtu de toutes les misères de l'humanité. Prenez un pauvre noble tombé dans le dernier degré de la mendicité, lavez sa figure de la boue qui la couvre, guérissez les plaies de son corps, rafraîchissez-le, nourrissez-le bien et revêtez-le de beaux habits, et vous le trouverez bel homme ; les traits de sa figure changeront complètement. Cependant, prémunissez-vous aussi contre un enthousiasme prématuré, ne jugez pas trop vite, et ne voyez pas tout en beau. La nature africaine doit avoir ses misères à elle, aussi bien que là nature européenne a les siennes ; mais elle aura aussi ses qualités, aussi bien que la nature européenne. Examinez tout avec calme, rapportez-vous beaucoup au jugement de Monseigneur, entretenez-vous souvent avec lui, faites-lui part de vos observations, et écoutez ce qu'il vous dira. Il est bon, utile, important, nécessaire même que vous formiez sous lui [sic] ; la nature aussi bien que la grâce lui en disent plus qu'elles ne peuvent vous dire à vous tous, vu ses lumières particulières, son expérience des hommes et le caractère ainsi que l'autorité dont il est revêtu.

Dites à M. Gallais[3] et à M. Durand[4] que, surpris d'une subite indisposition, je ne puis leur écrire, que je ne les oublie pas pour cela.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

---

[3] *Voir index.*
[4] *Voir index.*

Former un jeune prêtre à un caractère fort
à Adolphe Godefroy[1]

Le P. Libermann est le tuteur de ce jeune garçon, Adolphe Godefroy ; il suit de près ce petit séminariste qu'on lui avait confié et qui a séjourné à La Neuville, essayant de favoriser en lui un accroissement d'énergie et de courage par les conseils pleins de virilité et de gentille amitié. Comme dans la lettre qu'il adresse au P. Chevalier cette même année 1847, il montre des talents d'éducateur et de pédagogue envers des adolescents encore faibles pour préparer sérieusement leur avenir ; il s'agit ici pour Adolphe du projet d'être prêtre[2].

Amiens, le 3 janvier, 1848.

Mon cher enfant,

J'ai lu avec consolation les sentiments exprimés dans votre bonne lettre. Je suis content des places que vous avez obtenues dans vos études, quoique ce ne soient pas les premières. Ayez du courage, travaillez avec persévérance et avec application, vous réussirez assurément. D'ailleurs ce travail vous profitera doublement ; car outre le succès dans les études, qui y est attaché, il éloignera de vous bien des tentations. Il faut du cou-

---

[1] N.D. X, *pp. 5-8 ; l'humour du P. Libermann apparaît bien dans les conseils qu'il donne à ce jeune !*

[2] *Dans une lettre à M. l'abbé Dupont, 31 juillet 1848,* N.D. X, *pp. 275-276, le P. Libermann fait allusion aux difficultés rencontrées par le jeune Adolphe au petit séminaire de Rouen (?) ; finalement, il parviendra au sacerdoce et sera prêtre dans ce diocèse, et même curé d'une petite paroisse.*

rage pour se livrer à un travail assidu, eh bien ! Vous aurez ce courage, j'en suis sûr. Tâchez aussi, mon bon ami, de gagner sur votre caractère, faites vos efforts pour acquérir de la vigueur et de l'énergie. Vous êtes jeune, vous pouvez obtenir du succès dans cette partie, et ce succès est celui qu'il vous importe le plus d'obtenir. Vous devez savoir que c'est un besoin pour votre âme. Sachez bien, mon cher ami, qu'un homme sans énergie est et sera toujours un homme nul, un homme de paille qui plie au moindre souffle, que le moindre effort brise : la faiblesse, la nonchalance et la timidité le rendent incapable d'entreprendre rien de sérieux pour la gloire de Dieu ; de persévérer dans de généreuses résolutions, si, par extraordinaire, il lui arrive une fois d'en prendre. Il est même incapable de s'exécuter pour l'accomplissement régulier de ses devoirs ordinaires.

Jusqu'à présent, vous avez été enfant, il vous était encore tant soit peu permis d'être faible ; désormais, je regarde comme une faute, comme un malheur, si vous ne résistiez pas de toutes vos forces à ce défaut.

Je désire vous voir aux vacances prochaines, mais plein de force et d'énergie. Allons, cher Adolphe, allons au fait, levez-vous, marchez en avant, secouez-vous, donnez-vous de la vie, mettez-vous en train ; il est temps, chaque instant négligé deviendra désormais une perte irréparable ; il faut que vous deveniez un homme et non une fille, mais un homme digne des soins que vos bons maîtres vous donnent.

Mais, direz-vous, que faut-il que je fasse ? Le voici :

1° Dans les choses ordinaires de la vie ; évitez la mollesse, ne cherchez jamais les aises et commodités pour votre corps ; évitez de lui accorder tout ce qui satisfait. Prenez Xavier pour modèle. Il était comme vous, quand il était plus jeune ; mais sachant s'imposer les plus grandes privations et n'accordant jamais de repos à son corps, il est venu à bout de ce vilain défaut. Du reste, en presque tout ce que je vous dirai à ce sujet, je ne fais que son portrait, et si Dieu l'a béni, il vous donnera aussi à vous sa grâce pour réussir. Tout ce que vous faites, faites-le avec activité. Dans les récréations et les promenades, préférez l'exercice qui fatigue le corps, plutôt que de vous prome-

ner doucement ou de vous asseoir nonchalamment. Ne craignez ni le chaud, ni le froid ; ne soyez pas tendre et délicat comme le serait une petite dame mondaine. C'est honteux, cher ami, c'est même quelque chose de monstrueux qu'un prêtre mou et délicat. Le sacerdoce et la mollesse ne peuvent pas vivre ensemble ; il faut que l'un tue l'autre, nécessairement. Un prêtre mou, devient un pavé pour l'enfer. Je suis décidé à faire une guerre d'extermination à votre mollesse ; et cela, parce que je vous aime tendrement. Soyez vif, animé, actif dans votre démarche, dans votre conversation, dans vos rapports avec vos condisciples et dans toute votre conduite.

Si, dans le petit séminaire, il vous est permis de jouer, ne choisissez jamais de petits jeux, mais allez toujours aux jeux qui exercent le plus le corps, la balle, le jeu de barres, etc. Dans les études, ne vous contentez jamais de la place que vous occupez ; quand vous êtes dans les derniers, faites des efforts pour être toujours dans les moyens ; vous êtes dans les moyens, n'ayez pas la lâcheté de dire : cela me suffit. Il faut vous animer d'une ardeur sans pareille pour parvenir à être des premiers ; dans le premier tiers, vous seriez un lâche si vous ne faisiez pas les plus violents efforts pour monter plus haut. Vous le pouvez, ami, soyez-en sûr. Je vois bien, vous riez en lisant cela. Allons donc ! Ne riez pas, pleurez de douleur de n'avoir rien fait encore, et mettez-vous en train. Allons ! Secouez-vous, émoustillez-vous[3], mettez-vous à l'œuvre tout de suite, et cela, avec force, avec opiniâtreté. Je ne veux pas que vous soyez *ma Sœur mollesse* et *le Frère mou.*

2° Pour la régularité : promptitude, exactitude, fidélité entière, et cela avec contentement de cœur. Au premier signal donné, le matin, à votre réveil, jetez loin de vous la couverture (sauf à la ramasser ensuite) ; sautez à bas du lit. Soyez donc alerte, et non pas assoupi comme une marmotte. Pendant la nuit, évitez de vous ramasser comme une pelote. Il faut vous habituer à ne pas trembler devant le moindre petit malaise.

[3] *S'émoustiller : se secouer pour être gai.*

3° Pour la piété : vous avez besoin, encore là, d'énergie et de vie. Avec de la faiblesse d'âme et de la mollesse de caractère, on fait ses exercices avec nonchalance, un certain laisser-aller qui sent l'indifférence. Aucune vertu ne peut s'acquérir avec cet état de choses ; toutes sortes de tentations très mauvaises pèsent sur l'âme, et il n'y a pas de force de résistance. Faites tout exercice de piété avec ferveur ; acquittez-vous de tous vos devoirs religieux avec soin et fidélité ; ne priez pas du bout des lèvres en laissant votre esprit à toutes sortes de pensées ; appliquez-vous sérieusement, et attachez de l'importance à les bien faire ; préparez vos confessions et communions avec le plus grand soin, et revenez-y souvent. Il faut que vous deveniez solide, si vous voulez être prêtre. Que fera Notre-Seigneur d'un prêtre insignifiant ? Il lui est à charge et il le vomit de sa bouche.

Voilà de bonnes étrennes que je vous envoie ! Des étrennes magnifiques, si vous en profitez.

Adieu, cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

F. Libermann

Modérer le zèle de jeunes évêques

à M^grs Bessieux et Kobès[1]

*Les évêques Bessieux et Kobès se sont embarqués de Toulon, le 17 février 1849 sur l'*Acheron, *avec 6 prêtres, 3 Frères et 6 nouvelles Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres (les « Sœurs Bleues ») pour le Gabon.*

Le 20 mars, Libermann reçoit une lettre des deux évêques (datée de Cadix, 28 février), lui demandant d'urgence du personnel supplémentaire, insistant pour que l'Afrique soit préférée aux colonies, autrement ils s'adresseront à d'autres instituts...

Vers la mi-avril, Libermann tombe gravement malade. Le 5 juin, il part se reposer en Basse-Normandie, à la Lande-de-Lougé, dans la famille du P. Léon Le Vavasseur[2]. C'est de là qu'il répond à la lettre de nos deux bons évêques : « [...] j'ai été convaincu que ce n'est pas sous l'influence de la grâce d'état qu'elles [vos lettres] ont été écrites. [...] L'Esprit de Dieu n'agit pas de la sorte. *»*

---

[1] N.D. XI, *pp. 128-132.*
[2] *Voir index.*

De la Lande-de-Lougé, 13 juin 1849

Messeigneurs,

Je vous écris à tous deux ensemble, n'étant pas encore assez fort pour écrire trop à la fois. Je ne vous adresse cette petite lettre que pour vous rassurer, vous et nos chers confrères, sur ma position et sur celle de nos deux maisons.

Je vous dirai d'abord que le choléra qui a sévi avec une violence extrême à Paris n'a pas pénétré dans notre maison. Nous avons perdu M. Musson par une fièvre typhoïde. Le choléra est à Amiens, mais notre maison du Gard est saine et sauve. L'épidémie est enfin en décroissance et j'espère que la divine bonté nous préservera désormais du fléau.

Maintenant, pour moi, j'ai fait une rude maladie qui dure depuis deux mois et m'a mis hors d'état de m'occuper de quoi que ce soit et plus encore d'écrire. Il y a eu des moments où j'étais en danger. Le mal a commencé par une fièvre pernicieuse; je me suis relevé et ai fait une quasi-convalescence; puis j'ai fait une rechute avec des coliques d'estomac très violentes et des points du côté du foie. Notez que ceci arriva au moment où le choléra était à son plus fort, par suite des chaleurs tropicales que nous avions à Paris: nous avions 35 à 40 degrés centigrades à l'ombre. Je n'étais pas bien en sûreté dans cet état de choses, car toutes les maladies dégénéraient en choléra et le plus souvent en choléra foudroyant.

Cependant j'étais relevé de cette rechute et la convalescence semblait commencer depuis un ou deux jours, lorsque je fus menacé d'une seconde rechute, et les entrailles se détraquaient de plus en plus. On me renvoya donc et je me rendis dans une maison de campagne des parents de M. Le Vavasseur où l'on prend de moi le plus grand soin. Voilà un peu plus de huit jours que j'y suis, et depuis six jours la fièvre m'a abandonné, l'estomac se remet peu à peu, je puis dire que je suis guéri. Je ne retournerai à Paris qu'étant complètement rétabli.

Je ne répondrai pas à vos lettres, je suis encore trop faible; je vous dirai seulement que je suis profondément affligé que ces lettres soient

parvenues sous les yeux de nos confrères. La première est adressée à M. Lannurien[3] et la seconde est arrivée pendant le plus fort de ma maladie ; elle a été lue par les confrères.

Tout ce que vous dites, la manière dont vous le dites et le trop ardent empressement, avec lequel vous poursuivez ce que vous voulez, a consterné tout le monde. Quant à moi, j'ai eu de l'inquiétude, non pas pour le fond de la question, nous nous en entretiendrons une autre fois ; mais j'ai été inquiet parce que, traitant une question si grave, vous la tranchez si vivement et d'une manière si précipitée. Vous ne faites aucune attention à la Communauté ; vous la consultez à peine ; vous menacez de passer outre, si on ne vous répond pas sur-le-champ et d'une manière affirmative. Ceci se trouve dans la lettre que vous avez écrite avant d'être arrivés dans la Mission. La deuxième lettre, écrite de la Mission même, renferme encore des choses faites pour faire de la peine à tous les confrères.

J'ai eu le temps de penser sérieusement à toutes ces choses, et cela dans des moments où je pensais paraître bientôt devant Dieu, et je vous assure que dans ces moments où l'on ne pense pas à un intérêt humain, j'ai été aussi en peine et aussi inquiet qu'à présent. Pour l'amour de Dieu, prenez un langage plus modéré, ménagez la Communauté et ne parlez pas de manière à mettre la désunion.

Je vous engage vivement à ne plus prendre ainsi un air indifférent pour ce qui touche la Congrégation. Je suis certain, pour mon compte, que ce ton n'est que dans les paroles et cette indifférence fût-elle réelle, je crois pouvoir me rendre le témoignage qu'elle ne diminuerait en rien l'affection vive et sincère que je vous porte, ni le zèle que je mettrai toujours pour le bien de la Mission ; mais ces manières de parler froissent et produisent le refroidissement et la désunion. Pourquoi la Propagande donne-t-elle les Missions à des Sociétés religieuses ? Pourquoi leur laisse-t-elle présenter les candidats pour remplir les Vicariats apostoliques, si ce n'est parce qu'elle veut qu'on agisse de concert ?

---

[3] *Voir index.*

Ces manières de parler brusques et tranchantes détruisent nécessairement ce concert si important, si nécessaire même pour le succès de la Mission.

Vous dites dans votre dernière lettre que vous avez grâce d'état. On me l'a lue au plus fort de ma maladie; je me trouvais en danger et je me suis dit: « *Voyons, si je devais paraître devant Dieu, quel serait le jugement que je porterais sur les dispositions qui ont dicté ces lettres?* » et j'ai été convaincu que ce n'est pas sous l'influence de la grâce d'état qu'elles ont été écrites.

Si je ne comptais pas sur les sentiments de vos cœurs, si je n'étais pas assuré que vous comptez sur les miens, je ne vous parlerais pas le langage que je vous parle. Vous êtes évêques et moi je ne suis qu'un pauvre homme, mais je sais à qui je parle et j'en suis assez connu pour pouvoir parler sans crainte. Je vous dirai donc que vous allez trop vite en besogne, qu'il y a beaucoup trop de raideur et d'empressement dans votre marche. L'Esprit de Dieu n'agit pas de la sorte. Je suis convaincu que si vous ne prenez pas une marche plus douce, plus modérée et plus sage, vous reculerez le succès de votre Mission et parfois vous causerez des maux irréparables.

Je me contenterai pour cette fois de ce petit mot et je vous prie de me pardonner si je vous ai fait de la peine, comme je vous pardonne bien sincèrement celle que vous m'avez faite, si toutefois vous m'en avez fait, car j'ai eu plus d'inquiétude que de peine. Je mets ma confiance en Dieu; il vous éclairera et vous conduira.

Dans une autre lettre je vous parlerai du fond de la question. Pour vous tranquilliser un peu je vous dirai que nous avons à peu près renoncé à envoyer du monde dans les colonies, et les besoins de la Guinée, que vous dépeignez, ne sauront que nous confirmer de plus en plus dans cette résolution. Si notre négociation pour Maurice ne réussit pas, comme cela paraît probable, nous enverrons un peu plus de missionnaires que nous ne vous en avons promis.

Voilà la mauvaise saison à la porte; s'il faut tout de même vous envoyer du monde avant l'automne, dites-le-nous. Dites-nous aussi s'il faut les

envoyer aux frais de la Mission, supposé que le Gouvernement ne pût pas donner passage, car il a l'air de ne pas s'empresser beaucoup à l'accorder.

Je vous en conjure encore une fois, ne mettez pas d'impatience, de raideur, d'empressement et de précipitation dans la direction de la Mission. N'allez pas vous isoler de la Communauté, n'agissez pas sans vous entendre avec elle. Si vous suivez la marche des deux lettres en question, soyez assurés que vous brouillerez toutes les cartes.

M. Briot s'occupera des achats que vous lui avez recommandés. Il n'y a qu'un seul point obscur, c'est le chapitre des planches. Vous demandez 25 mètres cubes ; or avec 25 mètres cubes de planches on bâtirait une ville entière. Toutes les forêts de l'Alsace et des Vosges ne suffiraient peut-être pas pour les fournir, et la valeur en monterait à plus d'un million. Nous avons donc présumé qu'il y a erreur. J'ai dit à M. Briot de vous acheter une certaine quantité raisonnable de planches, à moins que vous ne nous indiquiez prochainement au juste ce que vous désirez.

Écrivez, je vous prie, une lettre qui puisse entretenir et augmenter la charité entre nous tous. Je puis vous assurer que jusqu'à présent elle n'est pas tombée, mais il y a de l'inquiétude dans les esprits.

Dites, je vous prie, à nos confrères que je les embrasse de cœur.

Je suis, Messeigneurs, en Jésus et Marie, votre très dévoué et tout pauvre serviteur.

F. Libermann, prêtre

Conseils de sagesse pour l'administration financière
à Mgr Bessieux [1]

Cette lettre révèle la prudence que le P. Libermann inspire aux deux évêques des Deux-Guinées, en ce qui concerne le bon usage des fonds. Les débordements des crédits qui leur sont alloués ne l'empêchent pas de leur parler avec fraternelle charité et d'excuser leur inexpérience. Il revient sur une affirmation nécessaire : ils sont évêques, mais la mission demeure celle de la Congrégation ; ils ne peuvent donc pas l'administrer à leur guise sans en tenir compte.

30 août 1850

Monseigneur,

Il y a longtemps que vous n'avez eu de nos nouvelles ; il est donc temps que je vous écrive quelques lignes.

J'ai d'abord à vous parler des affaires matérielles de votre chère Mission.

Déjà l'an passé, Mgr Kobès a désiré vivement que je proposasse à la Propagation une demande de fonds pour l'église de Sainte-Marie de la Gambie. Les fonds dont il me parlait étaient très considérables et je n'osais le faire, assuré que j'étais de ne pas les obtenir et craignant de produire mauvais effet. Je m'étais donc contenté de demander 10 000 francs au lieu

[1] N.D. XII, *pp. 348-356.*

de 50 000 francs. Ce que je sais, c'est que les Conseils de la Propagation ne sont pas d'avis que les missionnaires fassent des dépenses en grand pour faire des bâtiments. J'étais donc assuré que pour une église on n'accorderait pas 50 000 francs, quelque importance que les missionnaires puissent y attacher.

Cependant ayant vu dans les lettres de Mgr Kobès qu'il insistait à ce que je fasse cette demande et ayant appris qu'il était peiné de ce que je ne l'avais pas faite, je me suis hasardé de présenter sa demande telle qu'elle était, soit pour l'église, soit pour l'ensemble de la Mission.

Cette demande, telle qu'elle était, y compris votre note à vous-même, montait très haut et m'effrayait un peu. Cependant dans la crainte de causer de l'inquiétude à vous deux et à vos missionnaires et de rompre l'accord parfait si rigoureusement nécessaire entre nous, j'ai passé outre et j'ai essayé de faire les propositions telles que Mgr Kobès les désirait. Je crains maintenant que le résultat n'en soit fâcheux.

J'ai appris sous main que le Conseil central de Paris avait été fort mécontent de cette demande, qu'il s'était inquiété de l'excès des dépenses qui sont faites en Guinée, allant jusqu'à craindre que la Mission ne périclite, faute de bonne administration. On m'a fait connaître que j'aurai une lettre du Conseil qui m'exprimerait ces craintes et qui me fera connaître le désir du Conseil que les missionnaires épargnent plus qu'ils ne font, et même qui me demandera de ne plus envoyer tant de missionnaires sur les côtes, trouvant que nous avons envoyé trop de monde.

Il ne faut pas vous faire un sujet de peine et d'inquiétude de tout ce que je viens de vous dire : soyez assuré que tout cela n'aura pas de suite, ce n'est qu'un petit orage qui passera. Il pourrait en résulter tout au plus une petite diminution pour les fonds de cette année et encore cela n'est pas probable.

Mais je crois :

1° Qu'il faut veiller à la dépense, économiser, sans cependant exposer en rien la santé des missionnaires.

2° Tout en mettant tout votre zèle pour procurer le salut de ces pauvres âmes abandonnées, vous remplir en même temps de la patience et du calme dans votre action apostolique. Il faut une action vigoureuse animée de l'esprit de direction et d'administration ; Dieu donne facilement cet esprit à ceux qu'il a choisis pour la conduite de son œuvre ; il vous communiquera à vous et à M[gr] Kobès la sagesse, la prudence et la modération nécessaires à la grande œuvre qu'il vous a confiée. Vous avez besoin de courage, de paix, d'humilité intérieure et de confiance en lui seul, accompagnés de la défiance chrétienne dans vos propres lumières et forces.

3° Il vous faut une grande force non pas tant pour lutter contre les oppositions du dehors, celle-là ne vous manquera assurément pas ; mais pour lutter contre vous-même dans les peines, les contradictions, les échecs, afin de ne pas vous troubler ni trop affecter. Il faut savoir supporter ses peines avec le calme d'un homme de Dieu.

4° Vous avez un grand besoin de maintenir la paix et l'union entre vous deux, et tous deux avec nous. Faisons tous tout ce qui dépend de nous pour que cette union se conserve et se resserre de plus en plus ; c'est le seul moyen universel de procurer le bien et de résister aux difficultés innombrables que vous éprouverez sans cesse.

5° Pour ce que j'ai à traiter pour vous ici, il faut me laisser une certaine latitude. Vous savez que je désire le bien de la Mission tout autant que vous tous, et pourquoi donc la négligerais-je ? Si donc je crois devoir agir dans un sens différent, ou modifier mon action dans un autre sens que le vôtre, il faut que j'aie mes bonnes raisons. Vous devez savoir par expérience que je ne suis pas tenace à mes idées, c'est donc dans les intérêts de la Mission que j'agis différemment ; or je connais mieux ce qui se passe ici que vous ne pouvez le savoir et par suite je saurai mieux régler mes démarches que vous ne sauriez le faire. Ainsi il est certain que si M[gr] Kobès n'avait pas mis cette insistance pour que j'adressasse à la Propagation cette trop grosse demande de fonds, si je n'avais pas eu à craindre la désunion, je me serais bien gardé de demander une somme si considérable, j'aurais mis au moins 40 000 francs de moins et j'aurais peut-être obtenu plus que

nous n'aurons actuellement et de plus j'aurais épargné aux deux Évêques de la Guinée le chagrin de passer pour des étourdis, qui aiment à trancher du grand et qui ne savent pas administrer; je n'aurais pas jeté des inquiétudes dans les esprits sur l'avenir de la Mission qu'on croit perdue, car c'est le terme qu'on a employé.

Cependant encore une fois soyez en paix, je vous garantis que cet orage n'aura aucune suite; ces inquiétudes tomberont, mais tâchez de m'aider en cela par une direction sage et modérée, sans cependant arrêter le zèle pour le salut des âmes; il faut lui laisser toute sa force, mais le diriger avec prudence. Quand le vent souffle dans les voiles, le navire marche; mais si on le laisse aller au gré du vent il dévie facilement et risque de se briser; c'est le vent qui pousse, mais c'est l'habileté du capitaine qui doit diriger l'impulsion du vent.

Je vous prie de ne pas parler encore de ces choses à Mgr Kobès: je vais lui écrire moi-même après la mauvaise saison et je lui dirai que je vous ai dit ces choses. Maintenant je n'ose lui en parler de peur de lui causer du chagrin et par là de le rendre malade.

Il faut que je vous entretienne encore d'une autre affaire très importante. Mgr Kobès m'a écrit un jour que pour le soutien du noviciat vous offrez de donner 1 000 francs par chaque missionnaire ecclésiastique que nous enverrons. J'aurais préféré quelque chose de plus régulier; c'était plus prudent et plus convenable, parce que cela est plus conforme à nos Règles, qui disent que les communautés doivent pourvoir à l'entretien de la Maison Mère, c'est-à-dire du noviciat, parce que nous saurions plus facilement à quoi nous en tenir tous les ans et nous pourrons plus facilement mesurer nos ressources avec notre personnel; enfin la raison qui me paraît la plus grave est qu'en donnant un secours annuel, la Mission est une avec la Congrégation en général, c'est une portion de la famille qui prête son secours à la mère, afin que celle-ci, pouvant se soutenir, puisse lui envoyer de nouveaux enfants, tandis qu'en payant 1 000 francs pour chaque missionnaire qui est envoyé, vous nous traitez comme des étrangers. Il y a en cela quelque chose de très fautif, parce qu'il y a là deux intérêts très distincts qui sont en face l'un de l'autre: l'intérêt de la Mission qui traite avec une congrégation pour avoir des missionnaires

et l'intérêt de la Congrégation qui traite avec la Mission. Cette marche anormale et inconvenante est une marche basée sur la justice et l'intérêt et non sur la charité et l'union d'une famille. Elle est basée sur une idée (que je crois fausse) de la part de Mgr Kobès, idée qui a été la cause des troubles qui se sont élevés peu après notre arrivée sur la côte. Je ne sais si vous avez eu aussi cette idée.

Cette idée consiste à dire que par là même que vous êtes nommé Vicaire Apostolique, la Mission cesse d'être la mission de la Congrégation et devient la vôtre. Cette idée, je la crois dangereuse et peu exacte : dangereuse, parce qu'elle pourrait donner lieu à la désunion et finir par entraîner après elle le découragement de la Communauté ; dans la suite elle pourrait encore produire parmi les missionnaires d'Afrique le refroidissement avec la communauté mère et les rendre infidèles à la Règle ; cela dépendra des évêques qui vous succéderont et de leurs dispositions.

Cette idée me paraît inexacte : je crois que le Saint-Siège confie la Mission à la Congrégation et dans les missionnaires de cette congrégation il choisit des hommes qu'il revêt de la dignité épiscopale et qu'il charge de l'administration de cette mission ; eux seuls ont le pouvoir, eux seuls ont la responsabilité de leur administration ; voilà pourquoi le Supérieur général n'a d'autre droit que celui des conseils et des observations ; mais il n'a pas de pouvoir dans tout ce qui touche à l'administration tant spirituelle que temporelle. Dans la supposition que ma pensée soit la véritable, la Mission est la vôtre, elle est aussi la nôtre et elle n'est ni vôtre ni nôtre, elle est celle du Souverain Pontife qui nous charge d'y travailler et qui vous charge de l'administrer. De là il résulte une union parfaite entre nous dans le même travail pour la gloire de Dieu, chacun pour sa part.

Je reviens à ce que je vous disais touchant l'offre de Mgr Kobès. Voyant alors une certaine agitation, je ne croyais pas le moment propice pour émettre mon sentiment sur l'appréciation qu'on doit faire de cette manière de porter secours au noviciat, ni sur l'idée radicale que je viens de vous faire connaître de votre autorité ; j'ai donc purement et simplement accepté l'offre.

Comme nous avions envoyé douze missionnaires, il devait nous revenir 12 000 francs. J'ai écrit à Mgr Kobès que je pensais qu'il valait mieux que nous ne retenions cette année que 8 000 francs et que nous pourrions garder les quatre autres mille francs l'an prochain, de peur de peser trop sur la Mission en lui retenant trop à la fois. J'ai donc fait annoncer à Mgr Kobès que la Propagation de la Foi avait donné 54 000 francs, y compris les 4 000 francs pour Galam[2] et qu'il pourra tirer sur nous en conséquence. M. Briot lui a envoyé en outre le compte des sommes qu'il avait déjà reçues, des dépenses faites et de ce qui lui restait à prendre.

Mais nous avons été bien désolés quand, coup sur coup, il nous vint des traites qui nous prirent non seulement les 8 000 francs que nous devions garder pour le noviciat, mais qui mirent la Mission en arrière avec nous pour 3 à 4 000 francs. Il est résulté de là que nous avons été obligés de vendre des fonds. Encore deux années comme celle-là, et nous serons obligés de renvoyer la moitié de nos novices au moins.

Voyez et avisez, mais allez avec douceur, avec calme et modération de peur que Mgr Kobès ne s'affecte trop. Mgr Kobès est un homme dans lequel il y a grande ressource : il a un très bon jugement, mais je crois que faute d'expérience et de maturité, il est allé trop vite et n'a pas assez su ménager les hommes et les choses ; il a été avec nous trop tenace à son autorité ; peut-être a-t-il eu aussi trop de confiance dans ses propres idées ; il me paraît avoir embrassé les choses avec trop d'ardeur et pas avec assez de mesure, et avoir mis trop de raideur dans sa marche. Il n'y a rien de perdu pour l'avenir, mais il faut qu'il prenne une conduite plus calme, plus sage et plus selon Dieu. Je vous prie, Monseigneur, d'agir avec prudence et modération. Dieu est avec vous, toutes choses s'arrangeront.

Comme vous avez désiré que la Mission de Galam soit entreprise et que M. Arlabosse en soit chargé, comme Mgr Kobès a parlé dans le même sens, j'ai travaillé à négocier cette affaire ; elle est réglée.

---

[2] *Il s'agit de la région de Bakel, sur le haut fleuve Sénégal : pour la fondation de cette mission, voir* N.D., *Compléments, pp. 315-316.*

Le Gouvernement donne pour cette année 15 000 francs qui, joints aux 4 000 de la Propagation, serviront de frais d'établissement et feront vivre les missions jusqu'en 1851, sans difficulté. Tous les ans le Gouvernement leur donne 9 000 francs et de plus 1 500 pour les besoins de réparation de l'établissement. M. Arlabosse part avec MM. Blanchet et Simonet et de plus trois frères, dont F. Marie, menuisier, Fr...., cordonnier et le Fr. Jules, bon à tout. Ce n'est pas l'ancien petit Frère Jules, qui a quitté la Congrégation par suite de sa maladie qui s'aggrava et exigeait qu'il s'établît dans le monde.

La Propagande n'a pas jugé à propos d'accorder le Vicariat de la Sénégambie, et la Préfecture de Saint-Louis n'a pu être réunie pour le moment à la Sénégambie. Patientons, cela viendra plus tard.

Je ne vous donne pas ici les détails de cette affaire, je crois vous les avoir donnés et en tous cas, Mgr Kobès vous les transmettra.

Vos lettres de mai et de juin m'ont rempli de consolations, quoique j'y voie vos peines et vos difficultés. Je vois en même temps la paix et la confiance dans votre âme : c'est une marque que l'esprit de Dieu est avec vous.

Vous me dites que vous renoncez à la culture de la terre : vos raisons me paraissent bonnes et fortes ; il m'est difficile cependant de pouvoir vous dire mon avis. Suivez toujours ce que Dieu vous inspire et il vous bénira. Il serait possible que ce qui ne peut convenir dans un endroit, ferait du bien dans un autre : dans ce cas, prendre une règle générale serait peut-être aller trop loin ; voyez et jugez : Dieu vous conduit, il vous bénira.

Soyez sans inquiétude sur les missionnaires de la Sénégambie : il n'y en a que deux ou trois qui aient donné des peines à Mgr Kobès. Il faut toujours s'attendre à des difficultés de la part de certains caractères ; il faut les corriger, les supporter et le bien se fait tout de même. Du reste, nous veillons beaucoup pour n'accepter que ceux dont les caractères sont bons et pliants. Les caractères changent un peu dans la mission, de manière qu'il nous est difficile de tout prévoir à l'avance.

Pour les jeûnes et abstinences, je vous ai trouvé un peu sévère, mais vos raisons ont produit une grande impression sur nous. Encore une fois, Dieu est avec vous, agissez selon sa divine inspiration, faites vos expériences : si ces jeûnes et abstinences peuvent aller, vous faites bien sans contredit de les établir. J'approuve votre règlement pour la Communauté. Vous pouvez sans difficulté confesser les confrères pendant l'oraison : nos Règles ne désapprouvent que la confession des personnes du dehors, de peur de perdre bientôt l'oraison. Pour les confrères, c'est si peu de chose qu'il n'y a aucune difficulté à ce qu'ils confessent pendant l'oraison. Le quart d'heure de récréation en plus le dimanche est en usage dans le noviciat ; il n'y a donc pas de difficulté à ce qu'il soit accordé en mission.

J'ai eu le chagrin de ne pouvoir vous envoyer M. Gravière : sa santé ne se remet pas vite, il en aura pour bien longtemps avant que son estomac soit en bon état. L'envoyer en Afrique avec un estomac délabré serait une faute.

La Sénégambie perd un bon missionnaire en M. Ronarc'h, au Gard en ce moment. Il n'y a plus d'espoir pour lui, il mourra d'une maladie de poitrine ; c'est une grande perte ; cependant il pourra encore vivre un ou deux ans, il n'y a qu'un seul poumon attaqué, mais très fortement.

Ma santé va bien maintenant, sauf de petites misères assez fréquentes qui exigent des précautions. M. Le Vavasseur, de Bourbon, est avec moi ; il va rester au Séminaire de Paris dont il va être le directeur ; cela me donnera la latitude de passer cinq à six mois chaque année au Gard.

Les évêques des colonies sont nommés. J'ai encore en ce moment de grands travaux à faire pour régler leurs affaires ; après cela je serai plus libre et je pourrai reprendre la correspondance avec nos chers confrères de la Guinée. Qu'ils patientent encore deux mois ; je présume que dans deux mois les évêques seront partis et alors je serai libre. Mettre les colonies sur un bon pied est une affaire très importante pour la gloire de Dieu et si je ne m'en occupe pas sérieusement, cela ne se ferait pas ; cela vaut donc la peine de m'en occuper et de faire un petit sacrifice de temps après tant d'autres déjà faits.

Nous nous sommes réunis tous au Gard à la fin de cette année: nous avons tenu grand conseil pour régler une foule de choses. Ce conseil a duré huit jours pleins, à cinq heures de réunion chaque jour. Après cela, nous avons fait notre retraite en commun, pendant laquelle retraite j'ai donné chaque jour une conférence. Nous l'avons finie par la rénovation solennelle de notre consécration. Comme l'acte de consécration de nos Règles ne pouvait pas aller pour une rénovation, j'en ai fait une dont je vous envoie le modèle pour que vous vous en serviez vous aussi. Ceux qui ont fait les vœux, les ont renouvelés en leur particulier devant le Saint Sacrement. M. Le Vavasseur seul a eu le privilège de renouveler les siens solennellement devant tous.

Veuillez dire à nos chers confrères et Pères que je les embrasse tous dans la charité de Jésus-Christ. J'écrirai prochainement au cher M. Lossedat, je suis trop pressé pour le départ, qui aura lieu aujourd'hui même, pour avoir le temps d'écrire. J'espérais le faire ces jours derniers, mais des migraines qui me tiennent depuis trois jours consécutifs, m'ont mis hors d'état de le faire. Aujourd'hui je suis heureusement un peu soulagé, sans cela je ne sais comment j'aurais pu écrire à vous-même.

Je suis en la charité de Jésus et Marie votre tout dévoué serviteur.

F. Libermann, supérieur

Lorsque le missionnaire est arrêté par la maladie
au P. Pierre Logier[1]

Le P. Pierre Logier[2] *est entré au noviciat à Pâques 1849. Il part pour la Guinée l'année suivante, et en revient atteint de troubles mentaux un peu moins d'un an après ; mais il s'en guérit suffisamment pour mener une vie à peu près normale à Notre-Dame-du-Gard où il enseigne la théologie ; son retour en Guinée est cependant remis en cause. Il y retourne pourtant, mais pour y mourir en 1859, à 33 ans. Comment vivre ces temps d'inactivité que nous valent nos accidents de santé ?*

Paris, le 6 mai 1851

Mon bien cher confrère,

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplisse votre âme !

Je viens de revoir ces jours derniers votre lettre du 13 février, et je vous réponds avec satisfaction dans l'espoir que ma lettre portera la consolation dans votre âme et vous aidera à vous maintenir dans la paix de Jésus et de Marie, et à vivre dans l'humilité de cœur et soumission au bon plaisir de Dieu quel qu'il soit. La bonté de Jésus vous a choisi parmi tant d'autres séminaristes pour que vous soyez sacrifié à sa gloire et pour le salut des âmes si pauvres et si misérables de la Guinée, laissez-lui le soin de

[1] N.D. XIII, *pp. 138-139.*
[2] *Voir index.*

déterminer comment il veut immoler sa victime; de votre côté, tenez votre âme dans la paix, votre cœur dans le contentement parce que vous êtes à la disposition du divin Maître qui fait en vous son bon plaisir.

Qu'avez-vous autre chose à faire sinon d'être entre ses mains pour être tout ce que bon lui semble?

C'est toujours la meilleure part et la plus grande perfection de rester pleinement soumis et abandonné à sa divine volonté.

Vous avez l'air d'éprouver quelque peine de ce que vos Supérieurs vous font prendre des ménagements, et ne vous emploient pas à un grand travail auprès des âmes.

Mais, mon cher frère, il y a deux manières de travailler au salut des âmes, une active et une autre passive. La manière active consiste à travailler à leur instruction, et à faire activement les autres fonctions du saint ministère; et la manière passive est de souffrir par l'ordre de la volonté de Dieu pour elles. Eh bien! Je vous dis en vérité que la seconde manière de travailler est infiniment plus utile que la première. Voyez donc le Cœur immaculé de Marie! Que de souffrances il a endurées pour le salut du monde! Marie n'est pas allée prêcher l'Évangile de son Fils, mais elle a souffert dans son cœur, voilà l'unique apostolat de Marie; eh bien! N'était-elle pas plus grande que tous les Apôtres? Et Jésus lui-même qui a laissé à ses apôtres des travaux et des succès incomparablement plus considérables que ce qu'il a bien voulu faire lui-même, a souffert aussi pour le salut du monde et il est mort pour le salut du monde. Vous voyez donc que le véritable apostolat, consiste dans les souffrances. Souffrez donc avec paix et amour.

Vous n'avez pas besoin de chercher à savoir ce que vous avez à faire pour la gloire de Dieu. Ne dites donc plus que vous êtes plus inutile qu'un autre; Dieu vous a donné pour le moment un apostolat de souffrances, plus tard vous travaillerez quand cela lui plaira,

Sur toutes choses, ayez la paix dans l'âme, la gaîté dans le cœur, et le repos dans l'esprit. Ne vous préoccupez de rien, absolument de rien,

soyez comme un petit enfant dans le sein d'une famille qui l'aime ; il n'a aucun souci et passe joyeusement sa vie.

Que la paix de Jésus et de Marie vous remplisse !

Tout à vous en leur sainte charité.

Fr. Libermann, Sup.

Un langage de foi pour un mourant
au Fr. Auguste Pagnier[1]

Le Frère Auguste[2]*, à peine sorti du noviciat à Notre-Dame-du-Gard, souffrait d'une tuberculose très avancée, incurable à l'époque. Le P. Libermann, qui a beaucoup d'affection pour les Frères, le prépare à la mort ; lui-même, à cette époque, sent que ses forces déclinent. La lettre est pleine de gentillesse, d'esprit évangélique et de simplicité devant la mort.*

Paris, le 26 juillet 1851.

Mon cher petit Frère,

J'ai appris que vous seriez bien aise d'avoir une lettre de ma part et je m'empresse de satisfaire ce désir.

Encore un peu de patience, mon bien cher Frère, le moment de la gloire approche de plus en plus ; les noces de l'Agneau sans tache vont s'accomplir, mais les préparatifs du festin donnent du travail et des peines ; plus vous approchez du grand jour, plus il faut vous attendre à souffrir ; préparez-y votre âme par l'humilité, le recueillement, l'amour de Dieu, la douceur et la mortification dans les souffrances.

Je vais vous expliquer toutes ces choses.

[1] N.D. XIII, *pp. 243-245.*
[2] *Voir index.*

1° L'humilité. Considérez votre âme dans sa petitesse devant votre Dieu tout bon et tout miséricordieux ; considérez vos péchés, vos faiblesses et vos défauts, tenez-vous alors petit devant lui, petit et plein de reconnaissance de sa bonté infinie à votre égard. Soyez plein de confiance ; il vous aime et veut vous prendre tout pour lui, et vous placer dans l'assemblée de ses anges et de ses saints, pour vous faire chanter, louer, bénir, adorer éternellement ses miséricordes infinies à votre égard.

2° Le recueillement. Je pense bien, mon très aimé Frère, que votre pauvre âme ne pourrait guère être toute la journée en oraison. Il ne faut pas faire des efforts mais tournez fréquemment les regards de votre âme vers lui ; répétez souvent des oraisons jaculatoires, et si vous n'avez pas la force de le faire, faites-le de cœur ; faites-lui seulement le sacrifice de tout votre être, et cela de cœur.

3° L'amour de Dieu. Vous n'êtes probablement pas en état d'avoir des sentiments d'amour ; cela n'est nullement nécessaire. L'amour consiste à être parfaitement soumis à sa sainte volonté, non seulement pour la maladie et ses souffrances, mais encore pour les contrariétés, les oublis, les négligences de ceux qui vous servent ; supportez toutes ces choses pour l'amour de Dieu et dans le désir de lui plaire : voilà votre amour.

4° La douceur. Imitez le divin Jésus, votre père et votre souverain Maître, auquel vous allez être uni pendant toute l'éternité. Il a été doux comme un agneau envers tous ceux qui le tourmentaient si horriblement et avec tant de méchanceté ; vous qui êtes son enfant bien-aimé, vous devez lui ressembler dans son aimable douceur et patience envers vos bien-aimés frères. Vous avez cet avantage, sur votre bon Père et Maître, c'est que lui a été tourmenté par des gens qui le haïssaient, et vous, vous n'avez que de petites contrariétés qui viennent des personnes qui vous aiment tendrement, et qui désirent vous faire plaisir. J'insiste sur ce point, parce que j'ai appris par expérience que les malades étant une fois bien affaiblis sont portés à s'impatienter. Veillez, mon bien-aimé Frère, afin que votre âme soit agréable à Jésus et à Marie. Quand vous êtes agacé, regardez le bien-aimé Sauveur, regardez votre si douce et si aimable Mère, vos yeux rencontreront les siens, elle vous encouragera et vous fortifiera.

5° La mortification. Pauvre enfant ! Vous serez sans doute étonné que je vous parle de mortification ; mais je ne veux pas dire que vous vous en imposiez d'autres que celles que le bon Dieu vous donne. Quoique vos souffrances ne soient pas vives, il faut cependant beaucoup de force d'âme pour les supporter quand elles sont continues. Portez votre esprit et votre cœur sur le Calvaire et Dieu vous donnera de la force. Lorsque le lit vous fatigue, considérez Jésus ayant le corps déchiré, ensanglanté et couché sur le bois de la croix et y étant cloué ; lorsque vous aurez soif, pensez à Jésus qui avait soif ; lorsque vous éprouverez des difficultés de respirer, des défaillances du cœur, voyez Jésus suspendu, la poitrine gonflée et le cœur défaillant, et tout cela pour l'amour de vous, enfin, mon cher Frère, veillez sur les désirs trop naturels, sur les préoccupations pour la nourriture et pour toutes satisfactions de ce monde ; vous n'êtes plus de ce monde, vous êtes à Jésus, vous êtes un enfant de Jésus, un ange de Jésus, vous devez accompagner l'Agneau partout où il va.

Adieu, cher Enfant, attendez-moi, je viendrai le 9, au plus tard le 10 août ; vous pouvez bien attendre jusqu'alors. Cependant, c'est demander beaucoup ; si donc vous avez envie de partir plus tôt, dites au bon Maître de vous prendre. Je ne vous oublie pas devant Dieu.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann, Sup.

Soutenir le bon droit d'un supérieur qui a un confrère difficile

à M. Gravière[1]

Le P. Jérôme Gravière est un « homme grave, d'une vertu éprouvée, d'un esprit solide et d'un caractère ferme et constant *» (*N.D. VII, *p. 437)*[2]. *Il avait déjà rencontré des difficultés dans la conduite de la communauté du Saint-Cœur de Marie au Sénégal. Présentement supérieur de notre maison de Bordeaux, il fait face à d'autres problèmes du fait de certains confrères et se plaint de ce que le P. Libermann ne le soutient pas dans sa tâche difficile. Le P. Libermann répond à ses plaintes et lui partage son expérience du gouvernement des communautés*[3].

Paris, 22 octobre 1851.

Mon bien cher Confrère,

La lettre ci-jointe que je vous adresse, renferme les avis et observations pour la Communauté. Je l'ai écrite de manière à ce qu'elle puisse être montrée à M. Vaugeois. Je vous adresse celle-ci pour vous, elle renferme les avis et observations qui vous concernent personnellement, soit en votre particulier soit en qualité de Supérieur de Communauté. Je vous parlerai franchement et simplement, mais soyez assuré

---

[1] N.D. XIII, *pp. 331-336.*
[2] *Voir index.*
[3] *Cf. lettre à M. Lossedat, 13 avril 1846,* N.D. VIII, *pp. 109-115.*

que tout ce que je vous dirai, c'est avec affection de cœur, sans rancune ni mécontentement aucun. Je désire vivement que nous soyons unis et que la direction des communautés soit uniforme avec la mienne. Voilà ce qui fait que je sens le besoin de vous parler avec ouverture de cœur et sans arrière-pensée.

1° Vous êtes toujours dans la persuasion que je donne facilement raison aux inférieurs contre les Supérieurs. C'est une pensée tout à fait erronée et cette manière d'agir serait plus que ridicule. Il est entièrement inexact que cela me soit arrivé en Guinée ; tous les faits que vous m'avez cités dans le temps ne prouvent nullement la chose parce que quelques-uns sont inexacts et d'autres ne s'appliquent pas à ce dont il est question. Voici ma ligne de conduite dans cet ordre de chose :

a - Je ne donne et n'ai jamais donné tort aux Supérieurs même quand ils avaient tort. Mais aussi je ne leur donne pas raison quand ils ont tort, c'est-à-dire, je n'appuie pas leur tort, quant au principe, surtout quand une règle est en question. Dans ce cas j'ai recours à l'interprétation de l'acte ou de la parole qui fait l'objet de la plainte de l'inférieur, sauvant le principe ou la règle qui est en question et expliquant la conduite du Supérieur ; parfois je ne donne aucune explication, me contentant de dire que le Supérieur a eu des raisons de circonstance pour parler et agir ainsi, etc. ; toujours j'ajoute les règles de la foi sur l'obéissance.

b - J'use de précaution avec les confrères imparfaits, raides on tentés. Je parle avec modération, douceur et ménagement. C'est en cela probablement que vous avez été froissé ; vous savez bien qu'il vous reste encore quelque chose de raide dans le caractère, de tranché dans la volonté, de tenace dans les idées. Eh bien ! Il est résulté de là que vous n'avez pas trouvé ma parole conforme à vos idées et à votre désir ; il est résulté de là que même vous aviez mal compris ce que je disais en répondant aux plaintes des confrères. Je reviendrai tout à l'heure sur cela. Si ma règle est telle quand le Supérieur a tort, à plus forte raison quand le tort est tout entier du côté de l'inférieur.

À cette première plainte vous ajoutez que j'écoute trop ceux qui sont mécontents, au moins vous me l'avez dit par le passé, mais il est de rigueur que j'écoute tous ceux qui se plaignent ; si je ne voulais pas écouter les plaintes, je fermerais le cœur à tous ceux qui sont en peine, leur état empirerait et je me mettrais hors d'état d'y porter remède. Pour l'amour de Dieu laissez de côté toutes ces idées et ne vous en occupez plus. Ce sont des tentations qu'il faut regarder comme telles, traiter comme telles ; soyez bien assuré que cela tient à un fond de susceptibilité, de raideur naturelle et de ténacité à vos idées propres. Vous combattez depuis longtemps contre ces défauts, mais vous ne les avez pas encore assez vaincus. Je vous dirai en cette occasion ce que je dis ordinairement en pareil cas. On n'a jamais raison contre son Supérieur ; même quand on a raison, on a tout de même tort. Entrez dans mon esprit, soyez intimement uni avec moi et de cœur et d'esprit et de direction ; aidez-moi à diriger la Communauté dont vous êtes chargé afin que je puisse de mon côté vous aider efficacement moi aussi.

Gardez-vous surtout devant vos inférieurs de faire la moindre plainte, de montrer le moindre mécontentement, même quand j'aurai le plus grand tort, car ce serait manquer à Dieu, faire du mal à vos confrères et détruire votre propre autorité. Comment vos inférieurs ne murmureront-ils pas contre, quand ils vous entendront murmurer contre ? D'ailleurs l'autorité du Supérieur général sera toujours plus respectée et sa direction plus aimée que celle du Supérieur particulier ; et alors un blâme jeté sur lui par celui-ci fait toujours mauvais effet tôt ou tard, surtout sur les confrères qui sont solides. Je vous dis ces choses non que j'aie reçu des plaintes à ce sujet, mais parce qu'il est naturel que lorsqu'on a un mécontentement, on le laisse échapper. Je croyais donc utile de vous prévenir, persuadé que vous prendriez bien mes avis.

2° La régularité. J'ai la conviction intime que vous tenez à nos Règles et vos confrères vous en rendent témoignage Cependant je dois vous dire que j'ai reçu des plaintes à ce sujet (le terme plaintes est inexact, ce ne furent que des observations) ; et quoique j'aie apprécié ces observations à leur valeur, quoique j'aie compris qu'elles ont pu venir de la position exceptionnelle de votre Communauté, position qui a dû vous obliger en des circonstances données de faire manquer à

des règlements, enfin quoique la visite de M. Schwindenhammer m'ait donné de nouvelles assurances de votre attachement aux règles, j'ai cru cependant utile de vous faire part des observations qui m'avaient été faites à ce sujet, en vous priant de ne pas chercher à deviner qui a pu faire ces observations et à ne pas vous en tourmenter l'esprit, car le sentiment contraire est dans nous tous. On me dit que vous mettiez votre volonté à la place de la Règle et que vous aviez pour principe que le Supérieur de chaque Communauté était maître de la Règle. Vous devez croire que cette observation n'a pas fait impression sur moi ; je ne vous prêterai jamais des idées pareilles. Mais je pensais que dans la position difficile où vous vous trouvez avec M. Vaugeois, il a pu vous échapper des paroles qui n'exprimaient pas la pensée qu'on vous a prêtée, mais qui auraient donné lieu de le croire aux confrères dans ces moments de peines qui en résultent. Ne vous faites pas un chagrin de ces petites misères ; profitez-en pour acquérir une expérience ; veillez sur vos paroles afin qu'en toutes circonstances vos confrères voient que, dans l'exercice de votre fonction, vous vous appuyez sur la Règle et sur l'obéissance, et que jamais il ne puisse venir à l'esprit de personne que vous vouliez encore faire prévaloir votre volonté sur la Règle et sur la volonté du Supérieur général. Toute l'autorité d'un Supérieur particulier, découlant de cette double source, sera respectée, quand on la verra appuyée sur ces deux bases en toutes choses. Je regarde ce point comme le plus important pour la direction des Communautés et le maintien du bon esprit parmi les confrères.

La direction de la Communauté : vous êtes dans une position difficile et pénible, avec M. Vaugeois qui est d'un caractère difficile, imparfait et n'a plus l'esprit religieux. Nous sentons vivement votre peine et nous y prenons part. Ayez de la patience, du courage et de la confiance ; quand le jour viendra où nous pourrons venir à votre secours, et nous hâterons ce moment autant qu'il sera en nous, alors, j'ai la confiance que Dieu vous donnera autant de consolations que vous avez eu de la peine maintenant. En attendant, tâchez de vivre avec M. Vaugeois en meilleure harmonie possible. Il est bien fâcheux qu'il aille ainsi consulter les étrangers. J'aurais bien voulu défendre de se confesser à des étrangers, mais j'ai craint un éclat ; et de plus il est à craindre que cette mesure ne porterait pas un remède au mal. M. Vaugeois, pour se confesser forcément à vous, n'aurait pas changé sa

manière d'agir à votre égard. Il demande d'être entièrement libre dans son action, dans l'œuvre des soldats ; il voudrait mener cette œuvre comme il l'entend. Il veut non seulement cette latitude pour lui, mais encore il voudrait disposer et employer le F. Louis. Il y a deux situations à distinguer comme le fait en effet M. Vaugeois : l'intérieur de l'œuvre et l'extérieur. Quant à l'intérieur il est bon qu'il ait toute latitude pour tout ce qui concerne la direction des classes, l'instruction et les conférences religieuses, et tout ce qui concerne en général la direction intérieure de l'œuvre.

Cependant :

1° Il faut que le Supérieur connaisse et décide de tout ce qui touche à la discipline, au bon ordre de la maison et aux règles : par exemple les heures des réunions et leur durée et autres choses semblables.

2° En principe le Supérieur aurait droit de se mêler dans tout ce qui touche même à la direction de l'intérieur d'une œuvre quelconque dont sont chargés les confrères ; mais en pratique, il doit leur laisser toute latitude, sauf des cas exceptionnels qui exigeraient son intervention. Il faut, en général, ne pas entraver le développement du zèle des confrères, ni gêner leur action, ce qui aurait lieu si le Supérieur voulait se mêler dans l'intime de l'œuvre, lorsque l'œuvre est entre les mains d'un confrère. Voilà pour l'intérieur.

Pour l'extérieur de l'œuvre, c'est-à-dire les rapports avec les personnes du dehors, avec les autorités militaires, avec les soldats dans les casernes, avec les bienfaiteurs de l'œuvre : en principe, tout rapport avec l'autorité, tant civile qu'ecclésiastique, appartient au Supérieur, et quand une fois votre petite communauté sera remontée, il faut qu'il en soit ainsi. Maintenant il sera difficile de contenir M. Vaugeois, mais toujours est-il qu'aucune démarche ne doit être faite au-dehors sans votre approbation. C'est dans ce sens que je vais parler à M. Vaugeois, sans cependant rien dire qui autorise les démarches faites par lui auprès des autorités.

Quant au F. Louis tous les ordres doivent lui venir de votre part. Non seulement il ne doit être employé dans l'œuvre que par vos ordres, mais la mesure, dans laquelle il doit être employé, ne peut être réglée

que par vous. S'il en était autrement le F. Louis deviendrait insoutenable. Il faut veiller pour que le F. Louis ne soit pas mis en rapport avec les personnes du dehors ; il s'y perdrait et finirait par de graves imprudences au détriment de la Communauté. M. Vaugeois dit dans sa lettre que M. Schwindenhammer l'avait chargé de l'œuvre des soldats. Cela n'est pas exact ; M. Schwindenhammer me dit qu'il n'en est rien. En effet, ce n'est pas au Visiteur mais au Supérieur qu'il appartient de faire cela. En somme traitez M. Vaugeois avec douceur. Ayez égard à ses faiblesses, à son imperfection, ménagez son orgueil, évitez autant que vous pourrez les froissements, les altercations, les discussions même. Évitez de faire sentir votre autorité dans la manière de vous exprimer. Il faut avoir de la fermeté pour le maintien de la Règle et du bon ordre, mais dans l'application pratique de cette fermeté, les formes doivent être douces, modérées et humbles. Lisez les deux chapitres de la deuxième partie de nos Règles, depuis la page 166 jusqu'à la page 184.

Je n'ai pas parlé dans ma lettre du 21 des dons et honoraires que reçoit fréquemment M. Vaugeois. Ici encore en principe tout don fait à un membre de la Congrégation ne doit être accepté qu'avec la permission expresse, et en certains cas, présumée du Supérieur, et doit être remis purement et simplement entre les mains de celui-ci, sans aucun avantage pour celui qui l'a reçu. Mais avec M. Vaugeois il est difficile d'obtenir l'observation de cette règle. Je vais donc me contenter de lui dire que la Règle demande que les dons et les honoraires soient remis au Supérieur.

Tout à vous en Jésus et Marie.

Fr. Libermann



Le supérieur général continuait d'animer les missionnaires au loin par des visiteurs que l'on peut comparer à des légats.

- VI -

Libermann, inspirateur de communautés apostoliques

Autorité ecclésiale et charismes religieux
à M. Le Vavasseur[1]

En s'appuyant sur la façon de faire particulièrement respectueuse de Mgr Collier[2] *vis-à-vis de l'Œuvre des Noirs, Libermann donne un aperçu de la façon dont il conçoit l'exercice « selon Dieu » de l'autorité épiscopale vis-à-vis d'une communauté de type « religieux ». Dans l'Église, l'autorité doit toujours respecter la diversité des vocations et des œuvres.*

Monsieur Le Vavasseur,
sous-diacre au Séminaire Saint-Sulpice, Paris.

Rome, le 12 juillet 1840

Très cher frère,

Nous avons lieu de bénir Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de tout notre cœur, de leur bonté et de toutes les consolations qu'ils nous donnent. Si nos affaires s'arrangent avec Monseigneur de Milève, et si le bon Dieu nous donne sa grâce, que j'espère de sa bonté infinie, je crois que tout ira bien. Il y a lieu d'espérer qu'il fera des démarches à Cambrai, pour nous procurer un petit établissement ; et, s'il ne l'a pas promis, c'est qu'il ne voulait pas se charger d'une chose qu'il n'était pas certain d'obtenir.

---

[1] N.D. II, *pp. 85-88.*
[2] *Voir index.*

Ce qui me paraît très bien en Monseigneur, c'est qu'il ne paraît pas prêcher tout entièrement dans son intérêt. Il cherche le bien de son diocèse, mais il ne cherche pas à nuire à l'œuvre qu'on lui propose ; il veut en profiter, mais il n'a pas l'air de vouloir le faire à sa fantaisie et selon ses propres idées, comme s'il sentait qu'il faut nous laisser agir selon les desseins du bon Dieu et selon les idées que Notre-Seigneur nous a données de l'œuvre que nous devons entreprendre.

Je trouve là une conduite extrêmement sage et selon Dieu, que je n'ai encore trouvée nulle part jusqu'à ce moment. Tout le monde veut changer et arranger les choses selon ses propres idées et c'est le vrai moyen de contrarier, d'arrêter et quelquefois même de détruire presque les œuvres de Dieu. C'est même contraire aux règles de la prudence humaine, car ceux qui conçoivent le projet d'une œuvre semblable, sentent bien mieux ce qui leur est nécessaire qu'un autre qui ne s'en fait pas une affaire, et qui n'a que son premier coup d'œil ; et, de plus, ceux qui veulent se donner ainsi tout entiers et se sacrifier pour la gloire de Dieu dans une œuvre qu'il leur inspire, perdent la moitié de leurs résolutions, quand ils sont obligés de n'exécuter les choses qu'à demi et tout autrement que Notre-Seigneur les leur a fait concevoir.

Mais voilà où nous en sommes tous, l'homme s'y mêle de suite. Dès qu'on juge selon l'homme, selon la raison humaine, les choses doivent nécessairement arriver de la sorte, il faut alors nécessairement des changements, des modifications et des dérangements, parce qu'il n'y a pas deux esprits qui pensent de même ; chacun voit différemment de l'autre. Mais quand on voit les choses selon Dieu, on est facilement d'accord, parce qu'aimant mieux se fier à ce que le bon Dieu voudra opérer par sa sainte volonté, on laisse faire davantage les gens sans tant les tourmenter et sans tant se tourmenter soi-même, pour savoir s'ils ont raison ou tort. On sent bien que s'il leur manque de l'expérience, ils l'acquerront par la grâce de Dieu ; et, s'ils ont de la bonne volonté, ils changeront leurs idées quand ils auront vu qu'ils avaient tort.

Quand j'ai été voir le cardinal Fransoni, il ne m'a parlé d'aucune modification ni d'aucun changement, et j'ai observé que le principe de la Propagande est de ne pas déranger les gens, mais de les laisser sui-

vre leur attrait. Le Cardinal me parla d'un pays qui a des besoins très grands ; mais tout à coup il se reprit comme s'étant trompé et, sans achever sa phrase, il me dit : « *Mais je ne pensais plus que votre dessein est uniquement pour les Noirs.* » Excepté la Propagande et Monseigneur de Milève, tout le monde voulait changer ou modifier et faire exécuter chacun selon ses idées propres.

Je ne vois pas de grandes difficultés à commencer le noviciat l'an prochain ; cependant, il serait peut-être utile que je prisse un peu de temps pour parcourir quelques bons diocèses et y trouver quelques prêtres pieux, propres à notre œuvre, et que le bon Dieu voudrait bien y attirer, afin de pouvoir former d'abord une communauté complète, et de n'être pas obligés d'aller en mission, n'ayant que la moitié d'une communauté, et sans pouvoir de suite observer la règle dans toute son étendue.

Pour bien faire, il faudrait partir dans peu de temps, or cela n'est pas possible. Il faudrait alors remettre le noviciat pour la fin de l'hiver, et en cela nous ne devons pas nous presser trop, de peur de prévenir le bon Dieu, tandis qu'il faudra toujours le suivre fidèlement pas à pas, sans jamais le précéder. Du reste, il est difficile de prendre une résolution là-dessus avant deux mois ; nous verrons alors la tournure que prendront les choses. Suivons toujours le mouvement que le bon Dieu nous donne, comme un vaisseau suit le mouvement du vent dans ses voiles.

Pour ce qui est de l'argent, je n'en ai pas précisément besoin pour le moment. Je crois cependant que vous feriez bien de réserver toutes vos aumônes pour nous et de faire quelques épargnes, afin que, s'il plaît à Dieu que je fasse ce petit tour dans quelques diocèses de France, nous ayons de quoi. Il pourrait aussi nous arriver d'autres besoins.

J'ai écrit une lettre à M. Bureau, il y a bien longtemps, et depuis ce temps personne ne m'en parle. Dites-moi, s'il vous plaît, dans votre prochaine lettre, comment il va, s'il persévère dans ses bonnes dispositions.

Je me suis bien réjoui de la bonne disposition de tous nos très chers frères ; prions toujours Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge pour qu'ils avancent dans la ferveur et la sainteté. Que la paix et l'amour de

Notre-Seigneur Jésus-Christ croissent et augmentent sans cesse dans votre âme et celle de ces chers confrères.

Tout à vous dans le saint amour de Jésus et de Marie.

F. Libermann

P.-S. : Je vous prie aussi de me donner des nouvelles de M. Maigna[3]. Est-il mort ou vif ?

[3] *M. Maigna est ce séminariste d'Issy, d'abord opposé à Libermann, devenu ensuite son fervent disciple : «* – Ah ! si vous saviez comme je vous déteste ! – Et vous, si vous saviez comme je vous aime ! *» (*N.D. I, *pp. 290.)*

Une communauté envoyée par Jésus-Christ Règle provisoire des missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie (1840-1845)

Voici plusieurs extraits de la Règle provisoire, que Libermann écrivit à Rome, en 1840 dans le contexte de ses démarches en vue de l'approbation du projet de l'Œuvre des Noirs. Ce premier texte a été corrigé et mis au point à La Neuville au cours des premières années de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, et finalement imprimé en 1845. Il n'a jamais reçu l'approbation formelle du Saint-Siège, mais il est porteur de l'esprit du P. Libermann, qui l'a harmonisé avec la Règle de la congrégation du Saint-Esprit en 1849 [1].

1re partie, chapitre 1er de la Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, de sa fin et des moyens de l'atteindre [2].

1° La congrégation des Missionnaires du très Saint-Cœur de Marie est une réunion de Prêtres, qui, au nom et comme envoyés de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se dévouent tout entiers à annoncer son saint Évangile et à établir son règne parmi les âmes les plus

---

[1] Règlements de la Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie, *ayant pour but de développer l'esprit de ses Constitutions, d'assurer le parfait accomplissement des devoirs qu'elles imposent à ses Membres, et de fixer dans ses détails son organisation & son administration (Paris, Gaume frères, libraires, rue Cassette, 4, 1849).*

[2] N.D. II, *pp. 235-237.*

pauvres et les plus délaissées dans l'église de Dieu. De là les articles qui suivent :

2° Ils doivent se considérer comme des Apôtres envoyés de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi ils doivent porter profondément gravées dans leurs cœurs et annoncer partout les saintes maximes de son saint Évangile ; faire connaître ses saints mystères et ses divines volontés à ceux qui les ignorent : attirer à lui les âmes qui se perdent et remplir d'amour et de sainteté ceux qui sont en bonne voie.

3° Ils ne perdront pas de vue que s'ils doivent établir l'amour et le règne de Jésus-Christ dans les autres, ils doivent à bien plus forte raison l'établir d'abord de la manière la plus solide et la plus parfaite dans leurs propres âmes.

4° Leur divin maître les envoie vers les âmes les plus pauvres ; aussi ne peuvent-ils entreprendre de missions que parmi celles qui sont les plus abandonnées et les plus délaissées.

5° Ils auront sans cesse devant les yeux qu'ils sont dévoués à ces pauvres âmes, se regardant comme leurs serviteurs, n'ayant de pensées, de désirs, d'occupation que pour leur salut.

6° Ils doivent sans cesse s'estimer infiniment au-dessous et infiniment indignes d'une si grande vocation et absolument incapables d'en remplir les grandes et divines fonctions. Ils mettront toute leur confiance dans le maître qui les envoie et tâcheront de faire tout ce qu'ils pourront pour correspondre le plus parfaitement possible aux grands desseins de Dieu sur eux.

7° Ils doivent vivre dans une grande union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ comme avec leur supérieur, leur père, leur souverain maître et leur chef. Ils se tiendront devant lui comme de bons disciples soigneux de l'écouter et de recevoir ses ordres en toutes choses. Ils lui obéiront avec foi et amour comme des enfants pleins du désir de lui être agréables en tout, et de le glorifier partout et toujours.

8° Leur vie sera une vie de foi, se tenant unis à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils le considéreront en toute chose comme la source, le principe et l'âme de toutes leurs œuvres. Il doit être leur lumière, leur vertu et leur amour. Ils doivent l'aimer en toutes choses, et toutes choses en lui et pour lui.

9° Sachant quelle est l'incompréhensible sainteté de cet adorable maître, ils doivent tendre de toutes leurs forces à la retracer en leur personne, imitant ses vertus au degré le plus parfait et ne disant jamais : c'est assez, afin que les hommes soient obligés de reconnaître en eux et dans leur conduite celui qui les envoie, le très saint, très aimable, très doux Seigneur Jésus leur maître.

10° Ils doivent être tellement remplis de l'esprit de sainteté de cet adorable maître, et agir tellement sous l'influence de la grâce divine que la répandant par leurs paroles et leurs actions ils en remplissent tous ceux avec lesquels ils auront des rapports.

Chapitre 2e
À qui la Congrégation est-elle consacrée ? [3]

11° La Congrégation est consacrée en premier lieu à la très sainte Trinité, comme n'ayant d'existence que pour établir sa gloire premièrement dans ses propres membres et ensuite parmi tous les hommes avec lesquels ils seront en rapport, et surtout parmi ceux auxquels sa divine volonté les appliquera plus spécialement.

12° En second lieu nous appartenons et sommes entièrement consacrés à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous lui avons été donnés par son père pour l'œuvre dont sa divine volonté nous occupe. C'est lui qui nous envoie dans cette portion de sa vigne ; c'est lui qui nous communique sa grâce et sa puissance. Aussi, devons-nous travailler uniquement selon ses intentions et sous sa seule direction.

[3] N.D. II, *pp. 237-238.*

13° Ces deux premières consécrations sont essentielles à tout apostolat ; mais ce qui nous distingue de tous les autres ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur, c'est une consécration toute spéciale que nous faisons de toute notre Société, de chacun de ses membres, de tous leurs travaux et entreprises au très Saint-Cœur de Marie, cœur éminemment apostolique et tout enflammé de désirs pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous le considérerons comme un modèle parfait du zèle apostolique dont nous devons être dévorés et comme une source abondante et toujours ouverte où nous devons le puiser. Nous y recourrons sans cesse avec la plus grande confiance, pour qu'il daigne épancher sur nous la tendresse maternelle qu'il ressent pour nous et nous obtenir une grande abondance de grâces pour nous et pour tous nos travaux.

Évêques et congrégations missionnaires
à I. Schwindenhammer[1]

L' « effervescente année 1846 », pour reprendre l'expression de Paul Coulon qui l'a étudiée de près, est celle de la genèse du grand Mémoire sur les Missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en Particulier[2] *que Libermann présente à la Propagande le 15 août 1846.*

Durant son séjour romain, Libermann a constamment remanié le texte de son grand Mémoire *au gré de ses rencontres. Il tient ses proches collaborateurs au courant de ses tractations, particulièrement M. Ignace Schwindenhammer*[3]*, son bras droit. Il lui écrit au moins trois lettres durant ce séjour. Nous donnons ici la dernière, écrite en plusieurs jours. Elle occupe 8 pages des* Notes et Documents *et nous fait revivre cette étape de l'élaboration du grand* Mémoire.

[1] N.D. VIII, *pp. 208-215.*

[2] *Cf. Paul Coulon,* Libermann 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires, *Cerf, 1988, pp. 434-455, « L'effervescente année 1846 » et pp. 220-270, pour le texte même du grand* Mémoire, *en édition critique. Cf.* Mémoire spiritaine *n° 3, p. 19, « Un mémoire secret de Libermann à la Propagande en 1846 ? Enquête et suspense » par Paul Coulon.*

[3] *Voir index.*

Monsieur l'abbé Schwindenhammer,
à La Neuville-lès-Amiens,
Somme, France.

J. M. J.

Rome, le 4 août 1846

Mon bien cher confrère,

Vous insistez beaucoup dans votre lettre du 20 juillet sur une affaire des plus importantes. Vos raisons sont sages et vos craintes fondées, très fondées, *ex communiter contingentibus*[4]. J'ai cru cependant sans la moindre hésitation marcher en avant. Voici pourquoi.

1° Je vous dirai d'abord que toutes les précautions sont inutiles. Le repos des Missions dépend uniquement du bon esprit des Supérieurs ecclésiastiques et des mesures administratives et régulières prises par les supérieurs des Congrégations avec modération et grandes précautions. Sachez-le bien, quels que soient la régularité et l'amour de la Congrégation qu'aura un Évêque missionnaire, qui lui appartient, quand une fois il est maître d'une Mission, il veut être le maître. Voici un fait sur une multitude de ce genre. Un prêtre lazariste très distingué par sa régularité, piété et talent, a refusé plusieurs évêchés dans les Missions par la crainte de ne plus appartenir à la Société. Il a fini par en accepter, à condition qu'il appartiendra toujours à la Société. À peine a-t-il été dans l'exercice pendant quelque temps, qu'il renonça à sa Société, restant toujours pieux et zélé, mais cherchant à exercer ses fonctions indépendamment de la Société. C'est dans la nature de la chose, qu'une fois qu'on est chargé d'une Mission, on se détache peu à peu de sa règle. C'est le précepte de Dieu qu'on doit se détacher de son père et de sa mère pour s'attacher à sa femme ; c'est une chose si naturelle que les exemples contraires seront extrêmement rares, l'expérience à ce sujet est toute faite. Je vous dirai que

[4] *Traduction :* « d'après ce qui arrive couramment ».

le bon P. Colin, supérieur des Maristes, qui est ici avec moi depuis quinze jours, m'a dit plusieurs fois qu'il préférerait avoir des étrangers pour Évêques de ses missions, parce que la reconnaissance les obligerait à ménager le Supérieur de la Congrégation. Je suis parvenu à le détourner de ce projet. Les Lazaristes, les Picpussiens, les Maristes ont tous des Évêques tirés des leurs et formés de longue main ; et tous ont des Missions très grandes. Les Jésuites en ont de très grandes avec les Évêques qui ne sont pas des leurs ; et on ne sait ce qui en est pour les Évêques tirés de leur corps. Il n'y a que les Missions Étrangères qui en ont peu en comparaison des autres corps (quoiqu'ils en aient aussi leur part), et cela tient à leur organisation particulière.

2° Pour en venir aux deux sujets en particulier. D'abord je vous dirai que si nous ne devions avoir qu'un Évêque, mon intention était de garder encore M. Boulanger[5] pour nous aider. Dans le cas que nous en ayons deux, je l'aurais désigné lui aussi ; au moins telle était ma pensée, quand ma lettre était écrite. Revenons à la question. Pour M. Truffet[6], nous le garderions dix ans à la maison, nous n'en ferions jamais ce qu'il faudrait pour qu'il soit parfait homme de communauté parmi nous. C'est sur son bon esprit et ses grandes qualités qu'il faut se fonder, sur sa profonde piété, son humilité, sa douceur, son esprit d'insinuation, de conciliation. Il faut à M. Truffet une position indépendante pour qu'il fasse son bien, soit au-dehors, soit même au-dedans de la Communauté. M. Truffet appréciera toujours la piété et la régularité et en sentira le besoin pour ses frères. Il soutiendra cet esprit bien mieux qu'étant supérieur ou membre d'une communauté. Son genre, sa manière lui conviendraient davantage et ne choqueront pas s'il est Évêque ; le contraire serait, s'il était membre de communauté. Étant Évêque, il restera attaché à la communauté, il observera une partie de ses règles et cela lui suffira pour les lui faire estimer. S'il était dans la communauté, le contraire arriverait peut-être.

[5] *Voir index.*
[6] *Voir index.*

Pour la raison d'Haïti, elle est très forte et elle a toujours fait une grande impression sur moi ; mais on n'est pas de cet avis ici. On craint de compromettre le Saint-Siège en donnant un pouvoir quelconque. On veut que les choses soient régularisées avant de reprendre. On m'a dit que le temps de la divine Providence n'est pas venu pour ce pays. Je vois d'ailleurs, d'après cela, que ce pays nous échappera. J'aurais cependant bien désiré contribuer à son salut. Dieu soit loué en tout ! Le plus grand secret encore, sur cette affaire surtout. Ne faites absolument semblant de rien.

Pour M. Boulanger, il aurait profité jusqu'à un certain point en restant encore dans la maison, mais soyez bien persuadé qu'il n'aurait jamais eu assez fortement imprimé dans l'âme le sentiment et l'esprit de la règle, pour que ces impressions ne se fussent facilement effacées, quand dans la suite il aurait été évêque pendant deux ans seulement. Il lui suffit d'avoir de l'estime pour la régularité et pour l'esprit de communauté, qu'il en sente le besoin pour le soutien de la ferveur des missionnaires ; et ceci, il l'aura tout autant maintenant que plus tard.

Je dis que cela suffit, parce que l'Évêque ne doit pas être supérieur de la communauté et représentant le Supérieur général [7]. Il faut un Supérieur particulier pour cela. C'est un point des plus difficiles. Je ne puis entrer dans de grands détails à ce sujet. C'est un des points les plus difficiles. Je vous dirai seulement que le P. Colin qui avait fait comme vous d'abord, est venu à mon avis. Nous avons à nous entretenir au long à ce sujet.

Toutes les difficultés qui sont à craindre, avec un Évêque, sont les mêmes avec un Préfet apostolique ; peut-être plus grandes ; car plus on a une autorité peu apparente et peu forte en elle-même, plus on aura de l'ombrage du Supérieur de la Congrégation. Et notez bien qu'à Rome, le Supérieur de Congrégation aura toujours tort avec un Préfet, aussi bien qu'avec un Évêque. Vous ne sauriez croire combien à Rome, on est fort pour rogner tout pouvoir au Supérieur de la Congrégation, et pour donner

[7] *Le P. Libermann changera d'opinion peu de temps après, accordant aux évêques l'autorité de provinciaux : voir* N.D. XI, *pp.21-25.*

tout aux Supérieurs ecclésiastiques constitués en Mission. Vous n'obtiendrez jamais la révocation d'un Préfet, sinon pour inconduite ou hérésie.

4° [8] Jusqu'à présent, ce sont des raisons négatives. Voici une positive. Notre Mission de la Guinée est difficile ; vous voyez déjà les difficultés qui surgissent. Si nous avions le malheur d'être obligés de recommencer de nouveau, je veux dire si la Mission tombait, notre réputation très bonne maintenant à Rome ne se remettra plus d'ici à bien longtemps ; et de longtemps nous aurions de la peine à obtenir la confiance de la Propagande, ni rien d'important pour la consolidation de la Congrégation et de nos Missions. Avec un ou deux évêques, la Mission sera consolidée et aura un avenir assuré. Du reste, le bien de la Mission exige absolument l'épiscopat ; elle n'aurait fait que se traîner sans cela. De plus, notre Congrégation en a besoin pour obtenir la confiance publique. Le P. Colin que j'ai consulté est bien de cet avis. J'ai trouvé toujours ces raisons fortes, et j'étais dans de graves inquiétudes à ce sujet ; depuis mon voyage, je les trouve beaucoup plus fortes et mes inquiétudes ont augmenté. Si maintenant on ne m'accorde rien, je suis en paix, c'est l'affaire de Dieu lui-même.

5° Vous serez étonné sans doute que j'aie demandé non seulement des Vicaires apostoliques, mais des Évêques titulaires et la Sénégambie érigée en Archevêché. Le motif en est que je crois que si on veut obtenir la paix entre les chefs de Mission et la Communauté, si on veut la conservation de l'esprit de communauté et de la règle, c'est le meilleur moyen de s'en rapprocher le plus. Je suis sûr que vous trouvez là un paradoxe, parce qu'il n'y a aucune connexion entre les deux choses. Mais vous ne savez pas ce qui se passe. Partout dans les Missions, il y a des luttes entre les chefs des Missions et les Supérieurs des communautés. Je ne sais s'il y a une seule d'exceptée ; au moins les exceptions sont peu nombreuses parmi les Missions existantes depuis un certain temps. Partout il y a désordre ou guerre, au sujet de l'administration temporelle. Cette lutte et cette guerre viennent des deux intérêts qui sont en face l'un de l'autre : l'intérêt du pouvoir du chef de Mission et l'intérêt du corps dont les membres sont sous lui. Les corps cherchent à neutraliser le pouvoir des Évêques ou Chefs de mis-

---

[8] *Le « 3° » manque dans le texte original.*

sions et celui-ci cherche à centraliser tout en lui. Chacun tirant de son côté, chacun cherchant à gagner sur l'autre, il arrive ordinairement que tous les deux ont tort et la lutte est interminable; c'est la loi du plus fort qui aura le dessus, mais le combat dure toujours. À Rome, on est tout pour le chef de Mission, qui a toujours raison quand il plaide à Rome, même quand il a tort. Souvent on ne consulte pas même la communauté, parce qu'on tient à établir le principe que la Mission doit être régie uniquement par celui que le Saint-Siège en a chargé, et l'on tend à détruire toute entrave posée par l'esprit de corps. Si une constitution apostolique avait donné des règles positives à ce sujet, on saurait comment se régler; mais rien n'existe, et il est difficile qu'on donne des règles à cause de l'opposition qu'y mettront les corps d'un côté, et les Évêques peut-être de l'autre. Les choses étant dans ce vague, il faut se préparer d'avance pour arriver à une organisation qui puisse mettre les choses en bon état. Je vois de la guerre partout, et j'en attribue la principale cause aux communautés, qui cependant ne sont pas coupables pour le fond. Les communautés tendent à entretenir l'esprit de corps et les rapports de l'obéissance. De là, le Supérieur général veut conserver toute la force de son influence et agir selon toute la force que lui donne la puissance constitutive et administrative plus ou moins forte, selon l'état de la règle de la Société. Cette action du pouvoir du Supérieur général neutralise nécessairement celui du chef de la Mission dans la sphère qui lui est propre. De là, une lutte. J'ai donc examiné l'esprit du Saint-Siège, la pensée de Rome à ce sujet, et il est évident qu'on désapprouve et qu'on a toujours désapprouvé cette marche.

De là, ce n'est pas la méthode que nous pouvons adopter. De plus, nous sommes et serons toujours trop faibles pour lutter ainsi.

Les PP. Jésuites eux-mêmes ont eu le dessous; les Maristes l'ont eu aussi, et cela dans une circonstance où il aurait semblé qu'ils pouvaient compter sur le contraire. Je n'aime pas agir contre les intentions du Saint-Siège. Je n'aime pas non plus ces guerres continuelles, l'esprit de Dieu n'est pas là. Je vais donc essayer une autre voie qui pourrait avoir du succès et qui n'entraînerait jamais des inconvénients nouveaux. Je ne dérangerai rien, et j'ai la chance d'obtenir du succès. Quand nous aurons une fois trois ou quatre Évêques titulaires, les règlements qu'on aura conclus avec eux courront plus de chance d'être bien observés. Il n'est pas à supposer que

tous seraient dans de mauvaises dispositions envers la Communauté et ses règles. Alors formant un corps, ceux qui ont un bon esprit contrebalanceront le mal que pourrait faire celui qui aurait mauvais esprit. Ils se réuniront en synode de temps à autre, et remédieront par là à bien des désordres, causés par le mauvais esprit, la volonté trop absolue et les autres défauts d'un Évêque particulier. Le synode sera d'une certaine garantie pour les droits des missionnaires contre leurs Évêques et pour l'observation des règles ; ce qui n'est pas quand il n'y a que des Vicaires apostoliques ; ils ne forment pas corps épiscopal et ne peuvent se réunir en synode. De plus, si on choisit un bon Métropolitain, homme pacifique et d'un bon esprit, il ferait un grand bien ; il sera le pacificateur général ; il aura toujours une certaine influence. On pourrait peut-être, même par la suite, obtenir pour lui des pouvoirs particuliers de Rome. Ce Métropolitain sera utile à Rome. On l'écoutera plutôt qu'un supérieur de communauté ; de là un Évêque qui agirait mal n'aura pas toujours raison. Si un Évêque était tout à fait déraisonnable, comme cela est arrivé plusieurs fois, et que rien ne pouvait faire auprès de lui, l'ascendant de ses collègues de toute la province amortira toujours ce qu'il pourrait y avoir de plus fâcheux dans sa conduite, et on supportera le reste jusqu'à son successeur, qui, étant nommé par les autres Évêques, s'unira naturellement à eux, pour remédier au mal et remettre les choses en bon état. (Notez bien que la Mission une fois bien organisée et, ayant plusieurs chefs, quels que soient leurs titres, c'est à eux que le Saint-Siège déférera la nomination des autres et non à la Maison Mère).

J'ai exposé ce plan au P. Colin ; nous l'avons discuté à plusieurs reprises ; il l'a adopté pour lui aussi comme le meilleur. Il ne peut en faire la proposition à la Propagande actuellement, parce que celui qui serait métropolitain est l'homme le plus terrible de ses missions, et de plus, cela ne dépend pas de lui, ayant six vicaires apostoliques. Il m'a dit qu'il leur écrira pour qu'ils en fassent eux-mêmes la demande au Saint-Siège.

Je vous dis que j'ai demandé des Évêques titulaires et un archevêque. C'était en effet mon intention et la demande était déjà consignée dans mon mémoire. Mais ayant vu qu'il y aurait pour le moment des difficultés majeures à surmonter, et que cela traînerait en longueur, j'ai préféré remettre la chose à plus tard, et j'ai demandé seulement un Vicaire apostolique, afin de n'avoir pas, plus tard, les difficultés du P. Colin. S'il y en avait plu-

sieurs, celui-ci sera l'Archevêque. Vous voyez qu'il faut faire un bon choix. Dites-moi donc votre avis raisonné sur les deux Confrères en question. Il faut un homme sérieux, d'un bon esprit, conciliant et capable d'obtenir une certaine influence sur ceux qui lui seront joints ensuite.

Dites-moi votre pensée, peut-être me demandera-t-on les noms avant de partir. Je suis moralement certain que, sur ce point, l'affaire traînera jusqu'à Noël et peut-être plus tard. C'est ce qu'on pense ici.

Je vais finir mes honoraires ; inscrivez-moi pour trente ; j'en ai encore seize. Étant sûr que cette lettre vous arrivera avant que je ne les aie terminées, je vous préviens que je les dirai ensuite à votre intention, je veux dire à l'intention de celles que vous me déterminerez.

On vous dira à Louvencourt que je vous écrirai bientôt. Ne vous y laissez pas prendre pour attendre une lettre. Ma lettre à Louvencourt devait partir il y a déjà quelques jours, et la voici qui va partir avec la vôtre.

Dites à notre cher M. Truffet et au bon M. Percin[9] que je compte leur écrire prochainement. Je vais tâcher de reparler, ces jours, au Secrétaire de la Propagande au sujet d'Haïti pour aviser à déterminer quelque chose de positif. Ils sont très occupés, accablés d'ouvrage. J'espère cependant pouvoir reprendre cette question pour terminer enfin. Si je ne finis pas cette semaine, je reviendrai à la charge la semaine prochaine.

Tout à vous et à tous nos chers Confrères, en Jésus et Marie.

F. Libermann,
Pr. du Saint-Cœur de Marie

P.-S. : Priez pour que je puisse vous annoncer mon départ dans ma prochaine lettre. Ce ne sera qu'après la grande assemblée des Cardinaux. Je me porte très bien.

[9] *Voir index.*

Le supérieur de la communauté et les missionnaires au loin
à la communauté de Dakar et de Gorée[1]

À Rome, le 7 novembre, a eu lieu la guérison miraculeuse du P. Blanpin à la Trinité-des-Monts, sanctuaire qui domine la Piazza di Spagna, à Rome, devant la « Mère admirable », avec comme témoins N.N. S.S. Luquet et Pompallier. Libermann la raconte longuement à la communauté de Dakar, pour son édification. Il lui décrit ensuite la nouvelle acquisition de la Congrégation avec Notre-Dame-du-Gard (près de Picquigny, à une vingtaine de kilomètres d'Amiens), le sort de La Neuville, et le séjour provisoire du Faubourg Noyon, près d'Amiens.

Libermann prépare ensuite ses missionnaires à accueillir favorablement leur nouvelle situation d'avoir à tenir compte d'une double autorité : celle du vicaire apostolique et celle du supérieur général. C'est une lettre importante où il définit sa façon d'exercer son rôle de supérieur général par rapport aux missionnaires sur le terrain.

---

[1] N.D. VIII, *pp. 388-399.*

La Neuville, le 27 décembre 1846

Mes chers confrères,

Il y a déjà longtemps que je ne vous ai donné de nos nouvelles ; j'ai cependant pris la résolution de vous écrire toutes les six semaines, de ne jamais laisser passer les deux mois, et désormais, je tiendrai ma parole, parce que je le pourrai, et je le désire aussi vivement que vous tous ; car c'est un bonheur pour moi de m'entretenir avec vous. Je ne pense pas que j'écrirai à tous toutes les six semaines, mais toujours à plusieurs d'entre vous, et je répondrai à vos lettres. Cette fois-ci, c'était un accident qui m'a empêché de le faire ; j'eus un gros rhume par une circonstance extraordinaire ; le médecin me condamna au lit et à la désoccupation. Je perds ainsi environ trois semaines. Me voilà guéri parfaitement depuis quelques jours.

Le bon Dieu a accordé une grande grâce à la Congrégation dans la personne de M. Blanpin. Vous savez qu'il avait complètement perdu la voix par une maladie du larynx. Cette maladie durait déjà depuis deux ans et allait plutôt en empirant qu'en diminuant. Il n'y avait plus pour lui aucune espérance de guérison avant cinq à six ans, et encore jamais une guérison telle qu'il eût pu se livrer au ministère de la parole. C'était une affliction pour lui et pour toutes les personnes qui le connaissaient. Espérant que le climat d'Italie lui ferait du bien, je l'ai amené avec moi à Rome. Le mal augmenta et les médecins lui ordonnèrent de prendre les eaux des Pyrénées.

Je l'y ai envoyé et à la fin de la saison des eaux il était plus mal qu'auparavant. Il me manda alors que les médecins lui ordonnaient de retourner à Rome passer l'hiver, et me demanda ce qu'il avait à faire. Il me coûtait de lui donner une réponse affirmative ; mais j'eus compassion d'un pauvre missionnaire qui a ainsi perdu la voix au service de Dieu et de nos pauvres Noirs ; j'avais d'ailleurs je ne sais quel espoir secret que la Sainte Vierge nous le guérirait à Rome ; lui-même et d'autres personnes avaient aussi un certain pressentiment de cela. Dieu voulut qu'il retournât, et je lui dis d'y aller. À peine à Rome pendant quelques jours, il se trouva un jour chez Mgr Luquet, où se rencontra Mgr Pompallier de l'Océanie et un autre ecclésiastique, qui avait des rapports avec la Mère Macrine, religieuse polonaise, qui souffrit tous les tourments des martyrs pendant sept ans qu'elle a passés

en prison et dans les plus atroces supplices, pour la Foi. S'étant échappée des mains de ses gardiens russes, elle est parvenue jusqu'à Rome, où elle mène une vie angélique et jouit d'une grande réputation de sainteté. M. Blanpin se trouvant dans la compagnie que je viens d'indiquer, toucha les cœurs de ces messieurs qui le voyaient avec peine dans le triste état où il était. Ils lui conseillèrent donc de s'adresser à la Mère Macrine pour obtenir sa guérison. Le pauvre M. Blanpin déjà plein d'admiration pour la bonne religieuse, dont la relation du martyre l'avait vivement touché, consentit volontiers à lui être présenté. Il exposa son état à la Mère Macrine, et la bonne religieuse lui recommanda de dire sept messes en l'honneur des Sept-Douleurs de la Très Sainte Vierge et cinq autres en l'honneur des Cinq plaies de Notre-Seigneur. Elle lui dit qu'elle s'unirait de prière avec lui.

Il dit ces messes et n'éprouva aucune amélioration. Il va donc voir la Mère Macrine, étant un peu de mauvaise humeur, sans avoir cependant perdu sa confiance filiale en Marie. C'était le 8 octobre dans la matinée. Il lui dit qu'il avait fait ce qu'elle lui avait recommandé et qu'il n'éprouvait aucune amélioration. Elle le fit alors mettre à genoux devant une statue de la Sainte Vierge que le Pape avait bénite quelques jours auparavant dans une visite qu'il avait faite à la pieuse Mère Makrena[2]. Elle lui dit de prononcer de toutes ses forces les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph. M. Blanpin fit un effort et les prononça avec un tout petit filet de voix. Après avoir prié encore quelque temps, elle se relève et dit à une Sœur : il guérira. Elle dit à M. Blanpin que sa voix redeviendrait aussi forte qu'avant sa maladie ; elle lui recommanda alors de répéter à toutes les heures la prononciation haute des Saints Noms, et d'y ajouter *un Pater et un Ave*. M. Blanpin le fit tout le reste de la journée, jusqu'à 4 heures, et à chaque instant sa voix augmenta de force et de volume. Vers 4 heures il retourna vers la Mère pour lui rendre compte de ce qui se passait ; sa voix avait déjà acquis une certaine force, mais elle était bien loin de ce qu'elle avait été auparavant, et n'était pas du tout naturelle. Alors la Mère Makrena le fit mettre à genoux devant la même statue miraculeuse de la Sainte Vierge, et elle lui dit : Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prononcez à voix haute le Nom de Jésus. M. Blanpin alors recouvra toute sa voix et prononça

---

[2] *Autre écriture employée par le P. Libermann pour désigner Mère Macrine, déjà citée p. 199.*

d'une voix forte, sonore et naturelle le Saint Nom de Jésus. Il était entièrement guéri. Il récita un *Te Deum* à voix haute devant toute la Communauté. Le soir en rentrant à l'hôtel, il parlait comme un autre.

Il se trouva là un jeune peintre que j'avais souvent exhorté à revenir à Dieu pendant le séjour que j'avais fait à Rome, mais c'était toujours sans effet. Quand ce jeune homme vit M. Blanpin guéri, cela lui fit tant d'effet qu'il se convertit, se confessa, fit la sainte Communion et quitta Rome quelque temps après, bien décidé à faire désormais son devoir. Quelques jours plus tard M. Blanpin fut présenté au Pape, et le Saint-Père lui permit de dire une messe d'actions de grâces sur un autel qu'on érigerait dans la salle et devant la statue où il a été guéri. Il lui donna aussi sa bénédiction ; il lui dit : Je bénis d'une bénédiction apostolique cette voix que la Sainte Vierge vous a rendue, pour qu'elle devienne apostolique, comme la voix de saint Jean-Baptiste, non pour prêcher dans le désert, mais pour le salut d'un grand nombre.

M. Blanpin n'est pas encore de retour de Rome ; je pense qu'il ne tardera pas à nous revenir. Nous avons tous fait une neuvaine d'actions de grâces pour ce bienfait de Dieu à notre égard.

Ici tout va très bien ; le bon Dieu continue toujours à nous bénir. Nous avions trop de monde pour que la maison de La Neuville pût nous suffire ; nous avons donc acheté la maison des Orphelines du faubourg Noyon, et nous avons été obligés d'y bâtir une vingtaine de chambres, le vieux bâtiment n'étant guère habitable. Après que cette maison fût achetée, la divine Providence nous présenta une autre occasion moyennant laquelle nous serons désormais parfaitement à notre aise. Les Trappistes avaient été obligés d'abandonner l'Abbaye du Gard, parce que le chemin de fer a coupé leur bien par le milieu et passe à une toute petite distance de leur maison. On a vendu les différentes parties de leur bien ; c'était un laïc qui avait acheté la totalité, qui le revendait ensuite par parties ; il restait au propriétaire à vendre les bâtiments avec les enclos qui les environnent.

Les bâtiments consistent dans une grande maison de 60 mètres de long, une belle église consacrée à saint Pierre, d'environ 40 mètres, des écuries avec plusieurs autres bâtiments formant la basse-cour, brasserie, boulangerie, blanchisserie, etc., etc., avec du terrain formant plus

de 10 arpents, y compris les cours et basse-cour. Le tout nous a été vendu pour 36000 francs. On n'avait pu trouver d'acheteurs depuis dix-huit mois ; c'est le motif qui l'a fait vendre à si bon compte. Nous-mêmes nous avons reculé et voulions remettre la vente à plus tard, mais par l'imprudence de celui qui avait été chargé de faire les propositions au propriétaire, nous fûmes obligés de passer le contrat, car cet homme s'engagea pour nous et nous engagea de manière que nous aurions été obligés d'accepter devant la justice ; nous avons accepté. Eh bien, le jour même, trois acquéreurs se sont présentés ; six heures plus tard, nous n'aurions pu avoir cette maison. Nous y trouvons toutes les commodités possibles pour une communauté ; des terres pour en tirer nos légumes, pour les deux communautés ; notre cidre pour l'année ; de plus nos fruits, de plus l'herbage pour cinq vaches pendant tout l'été et une partie de l'hiver peut-être.

Nous y avons placé notre communauté d'étudiants qui sont une trentaine. La maison est solitaire et d'un air très salubre. Ces bons jeunes gens y sont très heureux et la règle s'observe parfaitement. J'y vais une fois chaque semaine. Dans la maison d'ici, ce sera la maison du noviciat. Nous y avons des novices et nous en attendons encore un dans quelques jours d'ici. Pour la maison de La Neuville, nous l'avons vendue aux Dames du Sacré-Cœur qui conservent notre chapelle. Je vous avoue qu'il m'a coûté de vendre la maison de La Neuville ; mais tout examiné, les avantages sont trop grands à la maison du Gard, et nous étions par trop gênés en argent pour conserver la maison de La Neuville que nous avons vendue 20000 francs plus cher que nous n'avons acheté celle du Gard, et encore aurions-nous été obligés de bâtir dès l'an prochain, et dès cette année, nos étudiants y auraient été trop gênés, faute de place, et de plus, la règle s'y serait observée difficilement, parce que les salles y manquent. De plus, en hiver, trente et quelques personnes n'auraient pas pu trouver moyen de passer leurs récréations.

Par ces 20000 francs nous avons trouvé moyen de payer complètement la maison du faubourg, tandis qu'en gardant La Neuville, au contraire, nous aurions été obligés de dépenser tout d'autres 20000 francs [3] au moins

---

[3] *L'authentique (de la main du V. Père) porte ce texte ; la copie faite pour le Gabon :* « nous aurions été obligés de dépenser tout ce qu'elle a coûté et puis 20000 francs ».

pour rendre la maison suffisante pour la communauté ; nous n'aurions pas été en état de le faire.

Je vous donne ces explications, parce que je ne doute pas que l'abandon de La Neuville ne vous fasse de la peine aussi bien qu'à moi ; mais Dieu l'a voulu, j'en suis persuadé. Nous resterons à La Neuville jusqu'aux environs du mois de mai ; alors nous irons demeurer au faubourg Noyon. La maison est appelée : Maison du Saint-Cœur de Marie.

Je voudrais bien pouvoir vous donner enfin communication du résultat de mon voyage à Rome mais je n'ai pas encore reçu la réponse à mon mémoire ; j'espère qu'elle ne se fera plus attendre longtemps et je vous en donnerai avis.

En voilà assez sur notre compte. Parlons maintenant de vous.

Oh ! que je voudrais pouvoir passer au moins un mois avec vous pour travailler et souffrir avec vous, afin de connaître mieux vos travaux et vos peines, afin de vous consoler et vous encourager davantage ! Soyez bien sûr que mon esprit et mon cœur sont bien souvent avec vous. Je puis me rendre ce témoignage que je n'offre pas une seule fois le saint sacrifice de la messe sans m'occuper vivement de vous auprès de Dieu, et si j'étais seulement un peu meilleur, vous seriez comblés de grâces. Si je n'obtiens pas tout ce que je demande pour vous tous en général et pour chacun en particulier, ce n'est pas faute de désirer et de demander. Priez donc pour moi, vous aussi, afin que je devienne meilleur. C'est votre intérêt et l'intérêt de vos travaux.

Je vous supplie, mes chers Confrères, aimez-moi comme je vous aime, tendrement et tout en Notre-Seigneur. Je ne vous demande pas cela afin d'avoir le plaisir d'être aimé ; Dieu sait et ma conscience me rend témoignage que ce sentiment n'est pas dans mon cœur. Mais si nous nous aimons ainsi ensemble, si nous sommes ainsi dans l'union parfaite de cette sainte et pure charité, vos âmes en profiteront pour votre sanctification, pour la fidèle observation de la règle, pour la consolation de vos âmes et leur soutien dans les vertus apostoliques et la vie de communauté, et pour le bien de l'œuvre à laquelle vous vous sacrifiez. C'est un besoin et une

consolation pour moi et pour tout supérieur qui me remplacera quand je n'y serai plus, de vous aimer en Notre-Seigneur Jésus-Christ, de vous soutenir et encourager dans vos travaux, de vous aider par mes conseils dans la voie de votre sanctification, de vous diriger dans l'observation de vos règles. J'ai été empêché de le faire jusqu'ici dans toute l'étendue du plus ardent désir que j'en avais, par suite d'occupations par trop multipliées. Je suis assuré que vos cœurs en ont souffert.

Je vous prie de me pardonner, j'en ai souffert infiniment plus que vous ; je crois pouvoir le dire, sans crainte de blesser la vérité. Si c'est un besoin, un devoir, une consolation pour moi de vous tenir ainsi lieu de soutien et de consolateur sur la terre, ce besoin, ce devoir, cette consolation seront infiniment plus grands pour vous ; vous êtes dans une position où il vous est difficile de conserver cette vie intérieure et recueillie, toujours dans les travaux et agitations du saint ministère ; vos distractions sont nombreuses, vos préoccupations grandes et diverses ; les difficultés vous environnent de tous côtés ; peines et agitations provenant du climat et des dispositions matérielles du corps, peines et agitations provenant des tentations et des dégoûts intérieurs, peines provenant de vos rapports entre vous, surtout dans ces commencements où l'ordre n'est pas encore parfaitement établi, où les œuvres ne sont pas encore bien fondées, où l'expérience n'est pas encore bien acquise.

Que de sujets de troubles, de mésaccord, d'inquiétude, que de soulèvements d'amour-propre et d'autres défauts et imperfections, que de découragements, de déchirements du cœur, d'irritation même, ne viennent pas assaillir vos âmes. Si vous joignez à cela toutes les difficultés extérieures, que d'obstacles vous y verrez, non seulement à votre avancement dans la perfection sacerdotale et apostolique, mais à votre persévérance dans la grâce et les bonnes résolutions que vous avez prises. Vous avez donc un besoin pressant d'avoir quelqu'un qui vous aime tendrement, qui désire ardemment la sanctification de vos âmes et qui vous tient la place et a pour vous l'autorité de Jésus-Christ, pour vous diriger et conseiller dans la voie de sanctification et de sacrifice dans laquelle vous êtes engagés par une volonté divine, pleine de miséricorde et de prédilection pour vos âmes. Vous êtes dans l'agitation et le travail ; nous, dans le silence et le calme. Nous sommes bien plus à même d'examiner dans la paix du recueillement ce qui est utile et nécessaire pour

la sanctification de chacun en particulier et pour le soutien des communautés en général. Venez donc avec confiance, avec affection, avec ouverture de cœur, demander les avis qui vous sont nécessaires.

Recevez avec les mêmes sentiments, chacun en particulier et tous en général, les conseils que nous vous donnons et les paroles de consolation que nous vous envoyons. Vous avez, mes bien chers Confrères, à vous prémunir contre une pensée terriblement illusoire, et qui est faite pour vous priver de toute consolation et soutien sur la terre. Cette pensée serait : Mais à La Neuville, ils n'ont aucune expérience de ce qui se passe ici ; à quoi peuvent servir leurs avis et leurs conseils ? Soyez bien sûrs, mes bien chers Confrères, que si jamais cette pensée se présente à votre esprit, elle ne vient que de la source empoisonnée de l'orgueil, de la confiance en votre propre idée, de la présomption, de la lâcheté dans le service de Dieu, de la raideur ou de l'attache à votre propre volonté ; et parfois elle proviendra de plusieurs de ces motifs ou même de tous à la fois. N'admettez donc, je vous en supplie, n'admettez jamais une pensée pareille ; elle tend directement à la destruction de la Congrégation, à la destruction de la confiance qui doit régner entre les supérieurs et les autres membres de la Communauté, et des rapports qui doivent exister entre la Maison-Mère et les Missionnaires.

Si nous n'avions pas l'expérience suffisante pour régler ce qui regarde l'intérieur des communautés, et les règles qui y doivent être observées, ni pour diriger la conduite particulière des missionnaires pour leur propre bien, ce serait donc dans chaque pays, dans chaque station que ces choses devraient être réglées. Il y aurait donc autant de règles que de communautés, et ces règles deviendraient variables selon les dispositions des supérieurs et des membres influents qui se succéderont dans chaque communauté. Si c'est une œuvre humaine que nous faisons, nous pouvons raisonner humainement ; si c'est l'œuvre de Dieu, nous devons compter que Dieu nous donnera grâce d'état pour la direction de l'œuvre en général, et de chaque membre en particulier. Ayez donc toujours confiance en Dieu, conservez le précieux trésor de l'humilité et de la parfaite obéissance dans vos cœurs ; soyez remplis de cette douce et confiante charité envers nous, telle que nous la sentons si vivement dans nos cœurs pour vous, et vous verrez que jamais ces pensées destructives de tout bien ne s'élèveront dans vos âmes.

Vous êtes sans doute surpris que je vous entretienne si longtemps sur cet article ; vous n'en voyez pas la nécessité parce que vos cœurs sont exempts du sentiment contre lequel je vous parle ; aussi, ne croyez pas, je vous en prie, que je nourrisse ces tristes et désolants soupçons dans mon âme ; mais je cherche à vous prémunir contre une tentation qui pourrait très facilement venir dans les moments de peine ou de relâchement, et comme cette pensée pourrait avoir des suites funestes, le démon cherche naturellement à l'inspirer pour souffler l'esprit de désunion et de discorde. Je mets ma confiance en Dieu et en Marie notre bonne Mère. Jamais l'ennemi ne parviendra à déranger la parfaite union de charité qui règne entre les missionnaires et nous ; jamais il ne pourra troubler la confiance mutuelle. Ce serait sans contredit la plaie la plus profonde qu'il puisse faire dans mon cœur, que de remporter le moindre avantage de ce côté.

Mais non ! Jamais Dieu ne permettra ce mal. Cependant veillons bien sur nous-mêmes ; vous, pour vous garantir de toute tentation de ce côté, et moi, je vais tâcher de faire tout ce qui dépend de moi pour vous soulager dans toutes vos peines, vos travaux, que je voudrais bien pouvoir partager avec vous. S'il arrivait que je ne vous donnasse pas toute la consolation dont vous pourriez avoir besoin, je vous en supplie, ne l'attribuez pas au défaut de bonne volonté, ni même à aucune faute volontaire on négligence de ma part ; car je vous assure que mon cœur est plein toutes les fois que je pense à vous, et j'ose dire hardiment que notre bon Maître m'a donné une charité vive et sincère pour vous tous en général et pour chacun en particulier.

Si quelquefois je vous donne un avis ou que je vous adresse une parole qui n'est pas conforme à votre idée ou à votre goût ; s'il arrive qu'une réponse que je vous ferai, n'est pas ce que vous avez attendu de moi ; si cette réponse ne renferme pas tout ce que vous désirez, en un mot, d'une manière qui ne satisfait pas vos désirs, et ne pourvoit pas à vos besoins, ne vous mécontentez pas, ne me jugez pas en mal. Il arrive souvent que malgré le désir de vous satisfaire, malgré la certitude que ma parole n'est pas juste ce qu'elle devrait et pourrait être, je suis obligé de m'en contenter par des motifs de prudence que vous ne pouvez pas entrevoir et que je ne peux vous expliquer. Je suis souvent obligé de mesurer mes paroles, de taire une chose, d'en modifier une autre, de m'y prendre

de telle ou telle façon bien trop réservée ; soyez bien sûrs que dans ces cas, j'en souffrirai plus que vous. Et pourquoi ajouterez-vous à ma douleur de vous peiner contre moi ?

S'il m'arrive de donner une décision contraire à votre idée et à vos convictions, ne jugez, ne condamnez pas mon jugement. D'abord vous pouvez vous tromper vous-mêmes ; et de plus vous devez concevoir que je suis obligé de considérer les choses dans leur ensemble ; et une chose à laquelle vous pourrez ne voir aucun inconvénient, je puis être à même d'y en voir de grave. Mais la plus grande raison est qu'en jugeant et condamnant, en vous mettant de mauvaise humeur, vous jugerez et condamnerez votre propre ami. J'espère que la divine Miséricorde ne permettra jamais ces sortes de défauts. Pardonnez-moi toutes ces recommandations ; ce n'est pas la défiance qui me les dicte, mais je ne sais pourquoi je sens un besoin de vous dire ces choses pour vous prémunir contre un mal ruineux pour la Congrégation, en général, et pour votre Mission et surtout la sanctification de vos âmes, en particulier. Pour le moment, je n'ai pas d'autres recommandations à vous faire que celles que je vous ai toujours faites. Soyez en paix et en union de charité parfaite entre vous.

Observez nos règles aussi exactement que possible. Vous savez que ni vous ni moi n'avons le pouvoir, chacun seul, d'abolir une règle ; à plus forte raison, que chaque membre en particulier ne doit s'en exempter. C'est sur vous que repose l'avenir de nos règles dans les Missions. Si vous les observez bien maintenant, ceux qui vous joindront, les observeront aussi ; si vous ne les observez pas, vous prenez sur vous toute la responsabilité de l'avenir. Tenez à toutes les règles même aux moindres, mais surtout à l'oraison et aux retraites mensuelles et annuelles. Il en coûte un peu de rester un temps considérable en oraison, préoccupés, comme vous êtes, par tant de pensées toute la journée. Ces pensées viennent pendant la méditation ; la fin de l'oraison approche ; on se dit alors que l'on emploie une heure de chaque matinée inutilement ; qu'on pourrait bien employer cette heure à des choses plus utiles qu'à toutes ces distractions, et on se trompe gravement. Tout ce temps qu'on passe à lutter contre ces distractions, est un temps très agréable à Dieu et qui profite à l'âme beaucoup plus qu'on ne pense. Pour les retraites, vous verrez que vous serez portés aussi à les abandonner et pour d'autres motifs. Si toutes ces tentations ne sont pas

venues, elles ne manqueront pas de venir plus tard; soyez forts dans la foi et la ferveur intérieure. Tant que vous serez fidèles à vos règles, vos âmes seront dans la paix et vous vous rendrez agréables à Dieu; quand une fois vous commencerez à y manquer, le trouble et l'agitation viendront remplacer la paix. Observez bien le silence autant que les circonstances le permettent; cela vous facilitera la vie de recueillement et vous empêchera de tomber dans les flâneries.

Dans vos peines et vos traverses, ayez recours à Dieu, humiliez-vous devant lui et soumettez-vous à sa divine volonté. Souvenez-vous que la patience, jointe à une humble confiance en Dieu, rend le missionnaire invincible; par là, il triomphera de toutes les difficultés. Les choses ne sont pas établies encore pour cela, il faut du temps et du courage, de la persévérance et une confiance sans bornes dans la divine Bonté de Notre-Seigneur. Si on n'a pas la confiance et la patience, le découragement est à la porte; aux premières difficultés, on croit tout manqué et on perd au moins courage.

Je prierai sans cesse notre divin Maître de vous accorder la faveur d'observer toutes ces choses avec paix et amour, et je ne doute pas que sa divine grâce ne remplisse vos âmes.

Je vous embrasse tous dans sa divine charité et suis tout vôtre.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

Libermann et Le Vavasseur, fidèles co-fondateurs

à M. Le Vavasseur[1]

La « terrible bourrasque » de 1845 ou « terrible tentation » du P. Le Vavasseur, selon l'expression de Libermann[2]*, s'est enfin apaisée. Libermann commence à lui écrire cette lettre le 27 avril 1847 et la termine le 3 mai. Elle nous montre les relations privilégiées qui unissaient Libermann et Le Vavasseur malgré les orages chez ce dernier. «* [...] vous êtes celui auquel je suis le plus vivement attaché [...]. *» Libermann voudrait maintenant le faire revenir en France pour travailler à ses côtés : «* [...] il m'a toujours paru dans les desseins de Dieu que nous fassions les choses ensemble [...]. *» Ce n'est pas l'obéissance seule qu'exige Libermann mais l'adhésion du cœur : «* Il ne suffit pas là d'avoir l'obéissance aveugle ; c'est l'union parfaite, pleine, entière qu'il faut [...]. *»*

Nous apprenons aussi que la mission d'Australie a échoué : « Nos pauvres confrères [...] ont eu beaucoup trop à souffrir [...]. *» Il y est aussi question de la congrégation du Saint-Esprit. Depuis l'élection de M. Leguay*[3]*, le 29 avril 1845, tout espoir d'union semble s'être envolé, néanmoins, Libermann suit de près l'évolution de cette congrégation. Nous donnons cette lettre intégralement.*

---

[1] N.D. IX, *pp. 128-135.*
[2] N.D. VIII, *pp. 28-36.*
[3] *Voir index.*

Amiens, le 27 avril 1847

Mon bien cher confrère,

Il y a bien longtemps que je dois vous écrire ; je ne sais trop comment il se fait que je n'ai pas exécuté jusqu'aujourd'hui le désir que j'en avais. Votre pauvre cœur doit être oppressé et avoir besoin de quelques paroles de paix. Soyez bien sûr qu'il n'est resté dans mon cœur aucune peine de tout ce qui s'est passé, et que, bien au contraire, je suis rempli de joie et de consolation depuis la première nouvelle que j'ai eue, de votre part, sur le changement que la divine Bonté a bien voulu faire dans votre âme. Bien souvent j'ai été oppressé par la pensée que mon avant-dernière lettre, venant après tout ce changement, doit vous causer du chagrin ; mais quand je réfléchis à ce que je vous disais dans cette lettre, je vois qu'elle ne doit pas trop vous affliger, parce que tout ce qu'elle contient doit vous apprendre que toute cette terrible bourrasque n'a jamais été à mes yeux qu'une violente tentation, et que jamais mon cœur n'a ressenti contre vous aucun sentiment de peine, mais seulement j'étais accablé d'un grand poids, auquel cependant Dieu n'a jamais permis que je succombe.

Je suis bien persuadé que toute cette tribulation nous a été utile à tous deux. Nous en avions besoin et Dieu en tirera sa gloire. Il est facile à concevoir combien cette tentation vous a été utile à vous-même : les leçons que vous y trouvez et la force même que le résultat heureux doit vous donner tourneront, je l'espère, à la gloire de Dieu et à la sanctification de votre âme. Vous pouvez avoir commis quelques fautes plus ou moins désagréables à Dieu, mais ces fautes-là mêmes profiteront à votre âme. Si vous n'aviez acquis par cette pénible tribulation que la défiance de vous-même, la conscience de votre faiblesse, la connaissance de vos défauts, ce serait déjà un bien immense ; mais j'espère bien que la bonté du Saint-Cœur de notre bonne Mère ne s'arrêtera pas là : elle vous aura déjà largement consolé ; votre âme se fortifiera de plus en plus dans la voie de Dieu ; elle acquerra, par la divine grâce, la douceur, la force, la constance dans le service de Dieu, l'humilité véritable, la confiance et abandon à Jésus et Marie, le support du prochain, la charité sincère pour le prochain, et peut-être bien d'autres grâces et vertus que la divine miséricorde vous a destinées de toute éternité.

Pour moi cette affliction m'a été nécessaire. Depuis quelque temps, notre grande mission de la Guinée prenait une nouvelle tournure ; de nouvelles grâces nous étaient réservées ; les bénédictions de Dieu augmentaient ici, en France ; il était à risquer que cette subite prospérité ne me fît du mal ; il fallait bien un contrepoids pour que je reste dans l'équilibre. La main de Dieu mit ce contrepoids dans mon âme. Il était d'autant plus lourd (je puis le dire en toute vérité), que vous êtes celui de tous nos confrères, dont la pensée et le souvenir me donnaient le plus de joie et de consolation, parce que vous êtes celui auquel je suis le plus vivement attaché ; c'est avec vous que je sentais le besoin le plus pressant de parler avec le plus d'effusion de cœur.

J'aurais voulu vous entretenir sans cesse de toutes mes démarches, de toutes nos peines et de toutes nos consolations ; j'aurais voulu en toutes circonstances que rien ne se fît sans la communication parfaite de nos âmes, sans que nous eussions été d'accord ensemble ; j'aurais voulu que nous ne fussions qu'un cœur et qu'une âme en la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère ; et c'est précisément là que le bon Dieu m'attendait. Il nous a brisés comme des roseaux. Mais, je vois, sa divine miséricorde est avec nous ; et c'est le très saint et aimable Cœur de notre bonne Mère qui nous a conservé cette faveur de Dieu. Je crois et j'espère fermement que le temps de l'épreuve est passé désormais ; la Bonté divine ne nous abandonnera pas. Désormais nous allons être à jamais unis dans la grâce et la charité du divin Maître ; et, par le secours de sa lumière et de son amour, nous formerons notre œuvre selon ses desseins de miséricorde ; ce ne sera pas notre œuvre, ce sera la sienne et celle de sa divine Mère.

Nous serons parfaitement unis ensemble ; nous tâcherons de nous rendre plus fidèles à sa voix, afin de poser les bases fondamentales de l'œuvre de Dieu. Il nous a unis pour la fonder, et qui séparera ce que Dieu a uni ? Nous n'étions pas en état, jusqu'à présent, pour que la divine charité ait pu nous unir parfaitement ; nos esprits n'étaient pas disposés suffisamment pour que l'esprit de Dieu eût pu nous réunir parfaitement pour nous éclairer de ses lumières et unir parfaitement nos vues ; l'œuvre aussi n'était pas assez mûre, pour qu'il fût besoin que la grâce et la faveur de Dieu nous réunissent parfaitement, et se servent de nous deux comme d'un même

homme, pour donner la forme à l'œuvre du Cœur de sa sainte Mère, selon ses divines volontés. Maintenant le temps s'approche, les choses s'éclaircissent davantage; il était temps de produire cette union parfaite, et la divine Providence ne reste pas en arrière. Vous ne sauriez croire quelle consolation c'est pour mon âme de voir cette conduite de notre Dieu de bonté, qui réunit nos esprits et nos cœurs pour l'accomplissement de ses desseins précisément à point nommé.

Je sens bien qu'il faudrait que nous fussions ensemble pour nous entretenir dans le calme, le silence de l'âme, l'humilité, la douceur et la charité de Jésus-Christ, de tout ce qui fait l'objet de notre sollicitude pour l'établissement solide de l'œuvre de Dieu. Il faut convenir des principes fondamentaux, en tirer les conclusions pratiques, les appliquer à l'état de choses où doit exister la Société; il faut former son esprit, régler son administration et consolider son existence. Que de choses à faire! Que de pensées à nous communiquer!

Je sens bien aussi que le temps de déterminer une forme stable et absolue n'est pas tout à fait arrivé, mais nous aurions besoin de le préparer, de préparer les matériaux. Il faudrait que nous fussions ensemble pour cela; et il me paraît, il m'a toujours paru dans les desseins de Dieu que nous fassions les choses ensemble; que nous nous dirigions par le seul esprit de Dieu, l'esprit de prudence et de sagesse. Il faut pour cela que notre union soit parfaite; et ainsi unis, ne faisant qu'un seul esprit et un seul cœur, animés et dirigés par l'esprit de lumière et de charité, nous dirigerions l'œuvre vers le but que Dieu s'est proposé en nous unissant, et nous lui donnerions la forme que sa divine volonté nous imposera.

Voyez donc, et examinez-vous en la présence de Dieu; voyez si vous êtes tel qu'il le faut pour que cette union parfaite puisse exister entre nous; si nous pouvons être des instruments fidèles entre ses mains. Dans ce cas, j'espère que la divine Bonté vous amènera ici auprès de nous. Nous vivrons ensemble, au moins pendant un petit espace de temps, ou plutôt le temps nécessaire pour l'objet qui nous occupe; et, avec le secours de Dieu et la protection de notre toute aimable Mère, nous nous rendrons fidèles aux divines inspirations pour former une œuvre selon son Cœur.

Répondez-moi au plus tôt possible. Je vais garder ici un de nos excellents prêtres, M. Boulanger, qui pourrait venir vous remplacer au moins pendant un espace de temps convenable. Je comprends qu'il n'aura pas l'expérience des colonies, et par conséquent il ne dirigera pas les choses aussi bien que vous le faites, mais c'est un prêtre d'un certain âge, d'une quarantaine d'années, grave, gai, aimable, pieux, poli ; il a de la facilité à prêcher ; il a l'habitude des hommes ; il a l'expérience du saint ministère et de l'administration des choses ecclésiastiques, ayant été longtemps curé, et pendant trois ans curé de canton.

Ne me dites pas : « *Je suis prêt à faire tout ce que vous m'ordonnerez.* » C'est le sentiment de votre cœur que je demande. Il ne suffit pas là d'avoir l'obéissance aveugle ; c'est l'union parfaite, pleine, entière, qu'il faut, pour que Dieu se serve de nous deux comme d'un seul homme pour former son œuvre. Il ne faut plus de préventions, ni de répulsions ; il faut un cœur et une âme, autrement je dirai que le moment de Dieu n'est pas encore arrivé. Il faudrait attendre encore ; mais je suis convaincu que ce moment de Dieu viendra, s'il n'est pas encore arrivé.

Si donc nous sommes en assurance que ce moment de Dieu est arrivé et que vous ne voyiez pas d'inconvénients que M. Boulanger vous remplace, mandez-le-moi [4] au plus tôt. Il partira alors par le premier navire en partance, de manière que vous puissiez être ici pour l'été de 1848. Je ne voudrais pas vous voir arriver au commencement de l'hiver, ni en aucun temps froid, de peur qu'il ne vous arrive du mal.

Je vous dirai encore qu'il serait prudent de m'envoyer un millier de francs, de peur que le Gouvernement ne veuille pas accorder le passage à M. Boulanger. Si ensuite le passage est accordé, il pourrait rapporter cette somme à la Mission de Bourbon.

3 mai – J'ai écrit, il y a quelques jours au Ministère pour obtenir un passage. Si je les vois parfaitement disposés, s'ils m'accordent sans peine les appointements pour MM. Jérôme Schwindenhammer, Thévaux et

[4] *C'est-à-dire :* Faites-le moi savoir.

Thiersé, dans ce cas je vous enverrai peut-être M. Boulanger tout de suite, afin que vous puissiez le former avant de venir ici.

Nous avions envie de remplacer la Mission d'Australie par la Cafrerie. Il nous faut une Mission saine, où l'on puisse envoyer les missionnaires dont le tempérament ne pourrait supporter le climat de la Guinée, car que ferait-on de ceux-ci ? Et il y en aura sûrement. Mais je vois, d'après ce que nous rapporte M. Bessieux, qui est avec nous en ce moment depuis une quinzaine, je vois que l'avenir de la Guinée se développe de plus en plus. Il m'indique plusieurs points où il faudrait commencer des établissements ; et si nous entreprenions tout de suite la Cafrerie, cela pourrait partager trop nos forces. D'ailleurs je crains d'entreprendre une Mission sous la juridiction d'un évêque étranger ; nos pauvres confrères d'Australie ont eu beaucoup trop à souffrir pour qu'on puisse aller trop vite en [ces] circonstances. Il faut prendre des informations exactes, prendre ensuite de grandes précautions et des mesures exactes pour prévenir le mal.

Mgr Truffet [5] est parti avec quatre missionnaires ecclésiastiques et deux qui sont pour faire l'école et le catéchisme. Avant son départ, j'ai réglé avec lui les rapports des missionnaires avec lui, leurs rapports avec le supérieur ecclésiastique. Nous sommes convenus de plusieurs points que nous avons mis par écrit et signés tous deux. Je vous les enverrai ainsi que le mémoire que j'ai présenté l'an passé à Rome et j'y ajouterai les explications. Il est inutile que je le fasse maintenant. Je vous enverrai le tout par M. Blanpin. Je vous donnerai alors aussi de nos nouvelles.

Je vous ai envoyé dernièrement par le Ministère un paquet de lettres de nos missionnaires. J'ai reçu vos deux billets. J'aurais bien voulu vous acheter plusieurs objets que vous me demandez, mais l'année a été si mauvaise, tout est si cher, que je ne sais comment nous avons vécu jusqu'à présent ! Depuis le mois d'octobre dernier, nous avons dépensé un peu plus de 30 000 francs, seulement pour la nourriture, l'entretien des missionnai-

[5] *Voir index.*

res, l'achat et l'entretien d'un peu de linge et de mobilier, et les réparations nécessaires de la maison. Ajoutez à cela que nous avons 3 000 francs de revenu de moins, à cause de nos achats et constructions.

J'oubliais depuis quelque temps de vous parler du Saint-Esprit. Les choses paraissent un peu mieux aller dans cette maison. Son avenir est cependant encore bien douteux. Cette Communauté ne pourrait exister que si elle reste chargée des Colonies ; or la chose est encore problématique. J'ai entendu dire un mot de doute au Directeur des Colonies. D'autre part, j'ai entendu dire, sous main, que les Lazaristes doivent être chargés de cette terrible corvée ; car c'est une véritable corvée que l'œuvre coloniale. Je ne sais si je dois me réjouir ou m'affliger en voyant les Lazaristes chargés des colonies. D'un côté, il y aurait du bien et un grand bien, dans ce sens que chaque colonie aurait une communauté qui travaillerait spécialement pour nos pauvres Noirs ; de plus, leur séminaire pour le clergé séculier inspirerait plus de confiance aux bons ecclésiastiques. D'un autre côté, les Lazaristes sont plus puissants que les MM. du Saint-Esprit, et faisant cause commune avec le Gouvernement et en étant soutenu, le Saint-Siège n'aurait guère de pouvoir sur le clergé. Si on nomme des Évêques titulaires, cet inconvénient disparaîtra ; peut-être même si on se déterminait aux Vicaires apostoliques.

Le Directeur des Colonies m'a dit que l'ambassadeur de France à Rome négociait activement pour aboutir à un arrangement pour le clergé colonial. Nous allons voir quelle réponse on va me faire à la demande que j'ai adressée au Ministre pour avoir des appointements pour trois missionnaires de plus à l'île Bourbon. Si cette réponse est négative, ce serait une preuve que l'affaire des Lazaristes est bien avancée ; si elle est hésitante, on pourrait croire que la chose est encore douteuse ; si elle est affirmative, nous pourrons croire ou que l'affaire est manquée avec les Lazaristes, ou qu'on compte nous laisser à Bourbon, et que nous prendrons quelque arrangement avec ces Messieurs ; car il est probable qu'avec tant d'autres Missions les Lazaristes n'auront pas assez de monde pour toutes les colonies. Du reste, je pense que la Propagande avisera au moyen d'avoir une autorité forte aux colonies, et jamais elle ne consentira à ce que le Supérieur général des Lazaristes ait pouvoir sur le clergé colonial. On m'a dit formellement qu'on ne consentira pas à ce que le supérieur d'une commu-

nauté ait pouvoir sur le clergé colonial, de plus on est un peu en défiance à Rome contre les Lazaristes français ; leurs chefs sont réputés être gallicans et trop attachés au Gouvernement…

Adieu, très cher confrère. J'espère que la paix sera désormais de durée dans votre âme. Abandonnez-vous à Jésus et à Marie pour tout ce qui pourra arriver.

Tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

J'écrirai à nos chers confrères par M. Blanpin qui, je pense, ne tardera pas à partir. Je les embrasse de tout mon cœur. Je serais bien aise d'avoir des détails sur Maurice.

F. Libermann,
Prêtre du Saint-Cœur de Marie

Le Saint-Cœur de Marie s'intègre au Saint-Esprit pour mieux servir la Mission

aux communautés de Maurice, Bourbon et Dakar, sur la fusion[1]

Cette lettre est adressée aux communautés de Bourbon et de Maurice pour leur annoncer les modalités de la « fusion[2] » et calmer ainsi leur inquiétude. Elle est datée du 20 décembre 1848. Un exemplaire légèrement différent est envoyé simultanément aux communautés de Dakar et du Gabon.

Libermann est devenu le nouveau supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit. M. Monnet a été nommé le 3 octobre vicaire apostolique de Madagascar. Entre-temps, M. Bessieux, le 20 mai 1848, a été nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées et M. Kobès son coadjuteur le 22 septembre de la même année.

[1] N.D. X, *pp. 338-345.*

[2] *Au sujet de la fusion, voir l'article du P. Legrain : « Une union de congrégation au XIXe siècle », in Paul Coulon, Libermann 1802-1852, pp. 695-727. Du même auteur, in* Mémoire spiritaine *n° 7, p. 7 : «* Le Saint Esprit et le Saint Cœur de Marie : préliminaires à une union de congrégation ». *Suite de l'article dans le n° 8, p. 7 : «* Une union de congrégation au XIXe siècle ». *Suite dans le n° 12, p. 34 :* «Après l'union, une fidélité mal comprise ».

20 décembre 1848

Mes chers Confrères,

Je puis enfin vous donner des nouvelles positives et consolantes sur nos affaires.

1° Nouvelles de la Congrégation[3]

I Sur la réunion de notre Congrégation à celle du Saint-Esprit.

L'union de nos deux sociétés m'a toujours paru dans l'ordre de la volonté de Dieu ; elles se proposent la même œuvre, marchent dans la même ligne ; or, il n'est pas dans l'ordre de la divine Providence de susciter deux sociétés pour une œuvre spéciale, si une seule peut suffire. Cette pensée m'a été dite durement dès 1840, à Rome, par des hommes zélés, mais qui ignoraient l'état des choses qui nous occupaient : « *Vous voulez placer autel contre autel, me dit-on ; la Société du Saint-Esprit s'occupe de cette œuvre ; on n'a pas besoin de vous.* » Quoique cette observation fût fausse alors, cependant M. Le Vavasseur et moi, nous fîmes plusieurs démarches auprès de M. Fourdinier[4], supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit ; nous lui offrîmes d'entrer dans la Société à la condition que nous vivrions en communauté, et que nous serions employés non dans les cures, mais auprès de Noirs. Le moment de Dieu n'était pas arrivé : nous étions trop faibles et nous n'aurions pas réussi avec M. Fourdinier, qui ne se serait pas plié à nos désirs d'une vie régulière ; nos efforts n'auraient donc produit que des fruits particuliers et à peu près nuls pour l'avenir.

M. Fourdinier étant mort, je fis de nouvelles démarches quoique indirectes, mais toujours le moment de la Providence n'était pas venu, et je suis convaincu que des difficultés majeures nous seraient restées à sur-

[3] *Nous introduisons cette division du texte pour plus de clarté (ndlr).*
[4] *Fourdinier, Amable-Jacques-Célestin (1788-1845), diocèse d'Arras, 7e supérieur général du Saint-Esprit de 1832 à 1845.*

monter, et peut-être n'en serions-nous pas venus à bout. Maintenant les desseins de Dieu sont mûrs, et tout est disposé pour un succès complet.

Si nous étions restés séparés, la Société du Saint-Cœur de Marie était exposée, sinon à échouer, au moins à traîner encore pendant un temps considérable et à éprouver peut-être, d'ici à quelques années, des difficultés et des oppositions telles que toutes ses œuvres auraient été entravées. Au contraire, l'union étant accomplie, nos œuvres prennent une très grande extension : nous acquérons une plus grande facilité de les accomplir. Cette facilité se fera sentir surtout en Guinée ; nous n'aurons plus à lutter contre une société approuvée de Rome et du Gouvernement. Cette lutte offrait une difficulté immense pour nous, et ne laissait pas de m'inquiéter. Par la réunion, nous nous assurons encore, dans une certaine mesure, des ressources pour le maintien du noviciat pour la subsistance des missionnaires qui seront hors de combat. Considérant ces choses, et de plus, voyant que, en nous unissant, nous conserverons l'esprit dans lequel nous devons vivre et notre dévouement au Saint-Cœur de Marie, j'ai cru y voir l'avantage des deux Congrégations. La volonté de Dieu me paraissait être pour cette œuvre, et le consentement de tous les membres ne me paraissait pas douteux.

Maintenant, tout est donc enfin réglé et exécuté. La Propagande désirait ardemment cette réunion, et l'on nous a accordé tout ce que nous avons demandé. Je suis allé moi-même à Rome pour cela ; ce fut au mois d'octobre, et quoique ce fût pendant les vacances, on s'occupa activement de notre affaire, et on nous expédia très vite. Le Secrétaire de la Propagande m'a dit que tous les Cardinaux de la Congrégation générale ont été extrêmement satisfaits de cette fusion, et y ont applaudi avec joie. Cependant, peu s'en est fallu que tout fût manqué, et voici comment. Après avoir réglé les conditions de la réunion avec MM. les Membres de la Congrégation du Saint-Esprit, nous avons choisi M. Lœvenbruck[5] pour l'envoyer à Rome et connaître la volonté du Saint-Siège. M. Lœvenbruck est un homme respectable qui mérite

---

[5] *Voir index.*

toute notre confiance. Arrivé à Rome, par je ne sais quelle timidité, dont je ne puis me rendre compte, il n'osa point parler des conditions que nous proposions, et la Propagande ordonna la fusion sans condition. Ce fut là ce qui m'obligea de m'y rendre moi-même, et aucune de mes propositions n'a souffert la moindre difficulté. Voici de quelle manière nous avons conclu :

La Société sera consacrée au Saint-Esprit sous l'invocation[6] de l'Immaculé Cœur de Marie. Nous avons pris cette tournure de phrase avec le conseil de la Propagande, pour ne pas perdre l'approbation du Gouvernement que possédait précédemment la Communauté du Saint-Esprit. On m'a dit à la Propagande que les mots consécration et invocation ont absolument le même sens dans le titre de la société, et qu'en disant : la Société est consacrée au Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie, c'est comme si l'on disait : La Société du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Je n'ai donc pas eu de peine à admettre cette dénomination pour éviter toute chicane sur l'approbation civile de la Congrégation. J'avais du reste déjà auparavant consulté à ce sujet Mgr d'Amiens, le Provincial des Jésuites, le Supérieur de Saint-Sulpice et M. Desgenettes qui tous furent d'un avis unanime sur ce point comme sur tous les autres.

II Les Constitutions du Saint-Esprit étant approuvées par le Saint-Siège seront admises, sauf quelques modifications. Ces constitutions, je vous les enverrai plus tard, avec les règlements dont je vous parlerai tout à l'heure. Vivez en attendant, comme par le passé ; car il ne sera apporté aucun changement tant soit peu important à la manière de vivre des missionnaires. Revenons aux modifications apportées aux Constitutions.

J'en ai demandé deux :

---

[6] *Le brouillon autographe porte sur « la consécration » : dans ce brouillon le V. Père a retouché trois fois ce texte.*

1 Sur la pauvreté : nous la pratiquerons telle que nous l'avons pratiquée jusqu'à présent.

2 Sur le second ordre. M. Leguay a admis un second ordre dans la Société, ce qui, à mon avis, ne pourrait qu'embrouiller les choses. D'ailleurs, la Sacrée Congrégation ne lui a accordé cela qu'à contre-cœur, et en y trouvant de graves inconvénients. Ce second ordre est donc suspendu et sera aboli très prochainement par un décret. Cette mesure est d'autant plus facile que personne ou presque personne n'y a encore été admis.

III J'ai plein pouvoir de faire des règlements pour l'application des Constitutions, pour l'organisation, l'administration, la discipline intérieure, pour l'avancement spirituel de la Société et pour tout ce qui doit animer tous ses membres. Le Cardinal Préfet a reçu cette proposition avec joie. Quand nous aurons pratiqué ces règlements pendant quelques années, nous n'aurons qu'à les proposer à la Propagande et ils seront approuvés. Le travail est déjà fait, je n'ai plus qu'à le retoucher.

Vous savez que, depuis longtemps, je me disposais à corriger les Règles provisoires du Saint-Cœur de Marie, comme ces mêmes Règles m'en donnent le pouvoir ; eh bien ! ce n'est pas autre chose. L'état des choses actuelles dans la Congrégation me laisse une très grande facilité d'exécuter tout ce qui fait le fond de ces Règles, parce que la Société du Saint-Esprit n'ayant pas eu, jusqu'à présent, d'organisation ni de règles faites pour les communautés vivant en Mission, ne se trouvera en rien dérangée par ces règlements, qui n'auront rien à innover, puisque rien de contraire n'existait. Vous voyez par là, mes chers confrères, que vous ne perdez rien de ce qui doit maintenir la ferveur, la régularité et l'esprit de la Congrégation.

IV M[gr] Monnet, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, est nommé Vicaire apostolique de Madagascar, et va partir probablement dans le courant du mois de février. En attendant, il est allé dans sa famille. Moi, je reste supérieur de la Congrégation.

Je suis établi à Paris avec MM. Lannurien, Briot et François. Tous les ans, je vais retenir un membre jusqu'à ce que la maison soit bien montée. Parmi les anciens membres de la Communauté du Saint-Esprit, restent avec nous MM. Warnet, Gaultier et Hardy. Tous ces messieurs sont dans les dispositions de charité et d'affection les plus parfaites envers nous tous. Je vous engage à nous adresser une lettre qui les console et les encourage.

Nous avons amené avec nous, nos étudiants en théologie, afin de donner le branle et l'élan dans la maison qui renferme d'excellents éléments. Le Noviciat et la Philosophie restent au Gard, avec MM. Schwindenhammer, Boulanger, Le Vavasseur et Clair[7].

Cette affaire si importante pour nous est donc maintenant accomplie. J'ai la confiance que Dieu nous bénira parce que j'ai l'assurance que sa volonté a été qu'elle s'exécute. Je désirais vivement avoir votre avis là-dessus avant de terminer ; je vous en ai écrit à plusieurs reprises ; mais ne pouvant attendre vos réponses, j'ai été obligé d'agir dans l'intérêt de la Congrégation, des œuvres que Dieu lui a confiées et de vous tous qui la composez. J'ai agi avec la persuasion que vous m'approuveriez, étant assuré de la confiance que vous avez en moi.

2° *Touchant la Guinée*

M. Bessieux est nommé Vicaire apostolique des Deux-Guinées ; Mgr Kobès est son coadjuteur ; leur nomination est arrivée lorsque j'étais à Rome. J'eusse bien désiré voir revenir M. Bessieux, pour nous entendre ensemble une bonne fois et fixer les bases d'une marche solide ; il paraît qu'il n'a pas pu se rendre à l'invitation que je lui en avais faite. Mgr Kobès vient d'être sacré à Strasbourg. Il ira sacrer bientôt M. Bessieux. Le titre de M. Bessieux est de Callipolis encore, et celui de Mgr Kobès est de Modon ou Méthone.

---

[7] *Voir index.*

Mgr Kobès est un homme d'une très grande portée, d'un jugement exquis, et d'un esprit supérieur; c'est, sans contredit, le membre le plus brillant de la Congrégation, et en le proposant pour évêque de la Guinée j'ai dû faire un immense sacrifice, car il eût été très utile pour la Maison-Mère. J'espère qu'il pourra sous peu s'embarquer, accompagné de quelques prêtres. Enfin cette pauvre et si chère Mission va être consolée et fortifiée; de longtemps, jamais, j'espère, elle n'aura plus à souffrir comme elle a souffert jusqu'ici !

Nous avons ici à la maison, cinquante et quelques théologiens, dont vingt pour la Congrégation, venant du Gard, et parmi les autres, il s'en trouvera encore un certain nombre qui demanderont à entrer. Au Gard, nous avons donc le Noviciat et la Philosophie. Au Noviciat ils sont onze, en Philosophie, douze.

La Congrégation est composée de 43 membres, dont 35 de l'ancienne Société du Saint-Cœur de Marie et les autres de l'ancienne Société du Saint-Esprit.

Tout à vous dans la charité des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

F. Libermann, prêtre, supérieur

Voici la fin de la copie adressée à Dakar

Votre pauvre et chère Mission a malheureusement traîné bien longtemps avant d'être relevée de son veuvage ; enfin j'espère que tout désormais marchera bien, selon les desseins de la miséricorde de Dieu sur les pauvres Guinéens. Pendant mon dernier séjour à Rome (j'ai quitté le 1er jour de novembre) enfin, la nomination épiscopale est arrivée. Mgr Kobès, évêque de Modon, est sacré, et nous accélérons son départ le plus possible.

Je vous dirai ici en deux mots : Mgr Kobès est un des membres les plus remarquables de la Congrégation, sous tous les rapports. Il eût été difficile de faire un meilleur choix. Ceux qui parmi vous l'ont connu, lui ont vu sans doute d'excellentes qualités; mais les progrès qu'il a faits en vertus, ont augmenté considérablement ses qualités, ainsi que la solidité de

son esprit. Je crois qu'en le proposant pour cette haute dignité, nous avons fait un des plus grands sacrifices pour la communauté-mère en faveur de la Guinée. Cette Mission nous est trop chère pour ne pas faire avec joie tous les sacrifices possibles pour son bien.

Nous avons ici cinquante et quelques théologiens, dont vingt et un pour la Congrégation venant du Gard et parmi les autres, il s'en trouvera encore un certain nombre qui demanderont à entrer. Au Gard, nous avons dans le noviciat et la philosophie vingt-trois sujets ; onze novices et treize philosophes. Il y a en outre une quinzaine de Frères et trois ici. La Congrégation est composée de quarante-trois membres dont trente-quatre de l'ancienne Société du Saint-Cœur de Marie, et les autres de l'ancienne Société du Saint-Esprit.

Je ne vous donne pas d'autres détails maintenant, n'ayant pas le temps nécessaire, parce que Mme de Bertie m'a fait connaître trop tard son départ et il me reste juste le temps de terminer cette lettre telle qu'elle est.

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous ! Soyez unis ensemble dans la sainte charité dans laquelle je suis tout vôtre.

F. Libermann, supérieur

Libermann partage ses soucis pour la Mission et pour la Congrégation

à Mgr Bessieux [1]

C'est une lettre panorama de 15 pages dans N.D., *écrite sur plusieurs jours (21 janvier au 2 février) sur l'ensemble des problèmes qui occupent Libermann depuis quelques mois. Après le préambule pour les nouvelles, il fait part de ses soucis.*

Au vicaire apostolique des Deux-Guinées qui l'a menacé de faire appel à d'autres instituts, Libermann répond sur le fond comme il l'avait promis depuis la Lande-de-Lougé [2]*. Ensuite, ce sont :*

- *les affaires avec l'archevêque de Paris suite à la « fusion »,*
- *le château de Maulévrier offert à la Congrégation,*
- *l'érection des évêchés coloniaux qui l'occupent,*
- *le projet des aumôniers de la marine auquel il pense toujours,*
- *les missions du Sénégal, de Bourbon et de Maurice,*
- *les projets missionnaires pour Whida au Dahomey, Assinie et Grand-Bassam, qui concernent directement Mgr Bessieux* [3]*.*

[1] N.D. XII, *pp. 14-29.*

[2] *Voir* N.D. XI, *pp. 128-132.*

[3] *À propos de M. Régis dont il est question dans la lettre : cf.* Mémoire spiritaine *n° 14, p. 15 : « M. Victor-Régis, le P. Libermann et le Dahomey (1841-1846) », par Pierre Trichet.*

C'est une lettre capitale pour comprendre comment le P. Libermann, supérieur général, pense et agit avec le souci de la Mission et de la Congrégation. Malgré sa longueur, nous la donnons entièrement.

Paris, le 21 janvier 1850

Monseigneur,

Je pense que M[gr] Kobès vous aura envoyé ma lettre datée de la Lande-de-Lougé. Ne vous tourmentez pas trop du contenu de cette lettre, la tempête est passée et la bonne harmonie rétablie. Pour l'amour de Dieu, entendons-nous bien ensemble et tâchons de maintenir l'union parmi nos frères, soit ceux de chacune de nos Missions, soit ceux des différentes Missions ensemble, soit ceux des Missions avec ceux d'Europe. C'est à vous, élu de Dieu, et à moi à nous entendre pour cela et à y travailler de toutes nos forces.

Je vous dirai que je n'ai plus d'inquiétude au sujet de l'établissement d'une autre congrégation en Guinée ; je suis persuadé que vous vous concerterez désormais avec nous et que vous agirez toujours avec douceur et confiance. Je vous parlerai un peu plus bas de cette question : mais ce qui m'inquiète, c'est que je crains qu'il n'y ait un brandon de discorde qui brouille les missionnaires avec la communauté mère : je n'ai aperçu que quelques étincelles très légères venues de la Sénégambie ; elles ne prouvent pas qu'il y ait quelque chose, mais elles me laissent quelque inquiétude. C'est à vous qui avez reçu la surabondance de l'onction de la grâce divine, à communiquer aux missionnaires que Dieu vous a confiés, l'esprit de douceur, de charité et d'union au reste de la Communauté. Je ne remarque pas le même esprit dans les missionnaires de la Sénégambie que dans ceux du Gabon, de Bourbon et de Maurice. C'est une confidence que je vous fais. Soyez prudent, si elle transpirait, elle pourrait faire du mal. Ce dont j'ai aperçu quelques étincelles, c'est un esprit de murmure, une facilité de nous juger, de se mécontenter ; d'un autre côté je ne reçois pas de nouvelles des missionnaires depuis assez longtemps. M[gr] Kobès lui seul m'écrit et ses lettres me donnent de grandes consolations. Je sens bien que si j'avais

pu répondre exactement à toutes les lettres, ils auraient écrit plus souvent probablement ; mais si cette union, cet attachement charitable et plein d'effusion existait, ceci n'aurait pas dû empêcher qu'on écrive, puisque tous devaient savoir que je n'ai pu faire autrement.

En 1848, j'avais tout mon temps pris pour refaire nos Règles et les tenir prêtes aussitôt que notre réunion au Saint-Esprit aurait eu lieu ; c'était urgent et en effet je n'ai fini que tout juste au moment où il fallait aller à Rome, et après cela je n'aurais plus eu le temps pour examiner à fond les choses, J'en avais tout au plus pour faire les corrections, et encore fallait-il bien souvent veiller jusqu'à 11 heures.

En 1849, la réunion devait nécessairement me donner du tracas pendant les premiers mois ; je suis ensuite tombé malade et cette maladie assez grave a duré cinq mois, pendant lesquels je me suis trouvé hors d'état de m'occuper d'aucune affaire, moins encore d'écrire des lettres.

Après la maladie, vers le milieu d'octobre, j'ai pu me remettre à l'ouvrage, mais j'avais tant de besogne en arrière qu'il fallait aller au plus pressé. Enfin sont survenues cinq ou six affaires extraordinaires très importantes qui m'ont absorbé un temps considérable. J'ai enfin terminé à peu près ces affaires (dont je vous dirai un mot tout à l'heure) vers Noël. Pendant ces trois mois environ j'ai travaillé plus que je n'avais fait de ma vie ; la bonté de Dieu eut pitié de moi et m'a conservé ou plutôt fortifié la santé, car je n'étais pas encore tout à fait remis. Mais aussitôt le travail exubérant terminé, de petites indispositions pendant huit à dix jours m'ont encore empêché d'écrire à tous nos chers missionnaires par les huit qui viennent de s'embarquer, je vais donc tâcher d'y suppléer maintenant que je suis en état de le faire.

MM. Boulanger [4], Morel [5], Tangy [6], Thiérard [7], de Régnier [8], Duret [9], Bourget [10] et Ramboz [11] viennent de s'embarquer pour votre Mission de la Sénégambie avec les FF. Michel [12], Julien [13], Antoine [14] et Charles [15]. De plus quatre Sœurs de la Communauté de Castres pour Sainte-Marie de Gambie.

[4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] *Voir index.*

À Pâques je pourrai vous faire un nouvel envoi de missionnaires un peu moins nombreux. Dites-moi, je vous prie, combien vous désirez avoir.

Après ce long préambule, parlons affaires.

I - Pour la grande question de l'établissement d'une autre congrégation, voici mon avis. Je n'ai aucune répugnance à cet établissement, mais je crois qu'il serait prématuré. Il me semble que pour prendre une résolution de cette importance, il faut qu'on la prenne avec maturité.

1° Quoique nous soyons sur ces côtes depuis six ans, la Mission ne fait que commencer par suite des malheurs et des difficultés passées. Rien n'est organisé que depuis votre promotion ; or, il me semble qu'il ne serait pas prudent d'introduire dès l'origine des éléments divers ; il faut que vos premiers fondements soient posés avant d'amener des membres d'une autre société ; vous risquez de compliquer la position avant qu'elle ne soit assez solide pour les supporter.

2° Vous ne pouvez pas encore avoir une idée assez exacte du véritable état du pays avant de l'avoir entamé sérieusement, comme vous le faites maintenant, depuis que la Mission est organisée. Par suite, vous ne savez pas au juste jusqu'à quel point les dispositions de telle ou telle peuplade sont solides et persévérantes ; s'il est plus important de fixer cette communauté dans telle ou plutôt dans telle autre position ; vous iriez un peu en cela au hasard ; tandis qu'en patientant un certain temps, vous agirez plus sûrement, vous ne savez même pas encore quel serait le meilleur plan, pour la direction de la Mission : vous en avez un qui est bon ; peut-être dans un ou deux ans vous vous verrez obligé de le changer ; il est probable que vous le modifierez ; eh bien, ce changement, cette modification pourront avoir une grande influence sur le placement des nouveaux missionnaires et sur leur manière d'agir. Avec les missionnaires de notre Congrégation vous faites ce que vous voulez ; avec d'autres il n'en sera pas ainsi : vous serez obligé de vous plier à bien des exigences qui vous entraveront plus que vous ne pensez.

Quoique je sois bien lâche, bien tiède et bien mauvais, je crois cependant qu'il me coûte à moi aussi de voir, en attendant l'exécution de ce projet, bien des âmes se perdre ; j'en souffre sans doute moins que vous : la grâce éminente que Dieu vous a donnée et la charge spéciale du salut de ces pauvres âmes vous donnent sans doute un zèle infiniment plus vif et plus fort que le mien, si même j'étais meilleur que je ne suis. Je ne forme cependant pas de doute que vous comprenez, que vous êtes infiniment convaincu que la perte de ces pauvres âmes me déchire et que pour un intérêt humain ou un amour-propre de congrégation, je ne voudrais pas contribuer à les perdre. Si donc j'ose émettre l'opinion qu'il ne faut pas se presser, c'est que je crois qu'il y a là un danger et un danger très grand pour le salut des âmes. En se pressant, on sauverait peut-être un certain nombre de plus dans ce moment, mais on en perdra plus tard dix pour une qu'on gagnerait d'abord. C'est à vous à y penser sérieusement devant Dieu avant d'agir.

Si vous persévérez dans l'exécution de ce projet, je n'y veux absolument mettre aucune opposition ; je vous prierais seulement de me prévenir avant de le faire, afin que nous nous entendions ensemble pour tout ce qui touche le bien des membres de la Congrégation. J'ajouterai seulement deux autres difficultés dans le 3° et le 4° suivants, qui vous mettront probablement hors d'état d'exécuter maintenant ce projet.

3° Une difficulté très grande à laquelle il faut penser, c'est la difficulté des ressources. Je ne suis pas sans craintes que vos ressources pourraient bien ne pas être suffisantes pour les besoins actuels de la Mission, surtout avec les 16 nouveaux venus, prêtres, Frères et Religieuses et les quelques missionnaires que je vous enverrai à Pâques et les quelques autres que je serai probablement en état de vous envoyer d'ici à un an, y compris les Frères. Vos ressources ne sont pas fortes, d'autant plus que la Propagation de la Foi a diminué cette année les allocations et diminuera peut-être encore l'an prochain, au milieu de tous les embarras politiques de la France.

Si vous demandez du personnel à une autre communauté, elle stipulerait avec vous ; vous serez obligé de donner tant par an à chaque missionnaire ; tandis qu'avec les nôtres, vous vivez avec eux, ils vivront avec vous dans la pénurie, au moins avec parcimonie. Vous pensez avoir des ressources dans l'intérieur, vous croyez en être sûr ; mais il est impossible que vous puissiez en avoir une assurance telle, que vous puissiez y compter tellement, que vous puissiez entreprendre sagement ce que vous projetez. Il me semble donc de la plus haute importance d'attendre que ces ressources soient créées, d'autant plus que pour les créer, il faudrait faire des dépenses qui peut-être même seront plus considérables que vous ne pensez. Dans une affaire pareille, il ne faut pas se fixer à un calcul, il faut du positif et du net. Il résulterait en outre une autre difficulté, c'est que nos missionnaires étant obligés de souffrir la moindre privation, dans les moments de tentation seront portés au murmure ; ce sera bien pire si des circonstances les obligeaient à de grandes privations, les exposaient à des maladies par suite de ces privations ; ceci serait déjà un grand mal ; mais s'il y avait des plaintes, si les missionnaires de la Congrégation voulaient aussi stipuler[16] sur le même pied que les missionnaires d'autres congrégations, vous seriez bien obligé d'obtempérer à leur demande, à la demande de la Communauté qui, dans ce cas, serait obligée de se joindre à vos missionnaires pour cela. Il arriverait alors que pour vouloir introduire d'autres congrégations afin d'avoir plus de missionnaires, vous en aurez moins ; et de plus, la mésintelligence dans la famille et le désaccord avec la Congrégation ; et le mal serait infiniment plus grand que le bien que vous aurez voulu obtenir et que vous n'aurez pas obtenu.

Mais abstraction faite de ces observations qui demandent une appréciation expérimentale et qui peuvent être par conséquent plus ou moins contestables, je dirai que, pour le moment, je ne crois pas que vos ressources permettent en aucune façon de faire cette

---

[16] *Exiger de nouvelles clauses à leur profit concernant la répartition des ressources du vicariat.*

démarche ; c'est à vous seul à connaître exactement ce qui en est : calculez, Monseigneur, le nombre des missionnaires que vous avez, y compris les derniers venus qui sont sur mer et ceux qui pourront vous être fournis à Pâques et à la fin de l'année, ainsi que les Frères et Sœurs ; voyez leurs dépenses, comptez aussi les dépenses qui vous restent à faire pour mettre en état toutes les fondations commencées, maisons et chapelles à construire, mobilier, etc. ; mettez encore de côté une somme de réserve pour les cas de besoins imprévus et extraordinaires ; comptez ensuite ce que pourrait encore coûter la communauté que vous voudriez faire venir, et je ne doute pas que vous verrez que vous êtes hors d'état de le faire.

4° Enfin une difficulté très grande serait de trouver une congrégation qui veuille accéder à votre demande ou qui puisse être d'une utilité importante ; car s'il ne s'agit que d'avoir quelques hommes de plus, je ne crois pas que cela vaille la peine de s'exposer aux difficultés qui sont à craindre. Je ne verrais d'autre communauté pour entreprendre quelque chose de sérieux que les PP. Jésuites. Toutes les autres communautés ne voudraient pas ou ne seraient en état que de vous donner un très petit nombre d'hommes. Encore dans cette sorte de congrégations je ne verrais que les Pères de Saint-François de Sales qui, probablement par suite des événements du Piémont et de la Savoie, sont hors d'état d'accepter le moindre petit coin de terre en Guinée. Quant aux Pères Jésuites, je ne crois pas qu'ils voulussent accepter ; ils ont par trop entrepris, et au moment actuel ils vont pouvoir rentrer en Italie, ils ont déjà repris leurs maisons à Rome, ils sont rappelés à Naples et ailleurs, ils sont sur le point de pouvoir reprendre des collèges en France. Je doute qu'ils puissent suffire désormais à toutes les Missions qu'ils ont entreprises en si grand nombre, si surtout ils reprennent les collèges en France.

Dernièrement, comme j'avais résolu de renoncer à envoyer des missionnaires aux Antilles, afin d'en avoir davantage pour la Guinée, j'ai dit au P. Provincial de Paris que probablement j'aurais recours à la Compagnie pour obtenir deux communautés, l'une pour la Martinique et l'autre pour la Guadeloupe ; il me dit qu'il se-

rait impossible d'en accorder, à plus forte raison pour une Mission qui demanderait bien plus de monde. Il se trouverait bien quelque autre petite congrégation en France, à laquelle on pourrait recourir, mais il faut y prendre garde de bien s'adresser, et celles qui auront quelque consistance refuseraient, parce que toutes celles-ci ont leur besogne bien taillée.

Si malgré toutes ces observations, vous jugez qu'il faudrait faire venir une autre communauté, je me charge d'en faire les démarches, si vous le désirez. Je crois cependant qu'il serait bien de consulter la Propagande en lui envoyant en même temps copie de mes observations. Je vais donner à M[gr] Kobès une copie de ces observations, afin que vous puissiez vous entendre ensemble. Je regarde cette affaire comme étant d'une gravité de premier ordre. Vous risquez de vous jeter dans des difficultés inextricables.

J'en viens maintenant à nos affaires générales dans les numéros suivants.

II - Nous avons eu une difficile affaire avec l'Archevêque de Paris. Les anciennes Constitutions du Saint-Esprit mettaient la Congrégation sous la juridiction immédiate de l'Archevêque de Paris, parce qu'alors cette société n'avait que la seule maison de Paris. En 1847, on a corrigé ces Constitutions, on en a poursuivi l'approbation et elle a été accordée ; or dans ces nouvelles Constitutions, l'Archevêché ne conserve que la juridiction ordinaire et la Société reste soumise au Saint-Siège directement. Aussitôt après la réunion, j'en ai donné connaissance à Monseigneur et voilà une tempête terrible qui se déclare. Nous sommes en ce moment en instance à la Propagande pour que cette affaire s'arrange à l'amiable.

III - Une autre affaire qui m'occupe sérieusement cette année-ci. Une famille noble de la Vendée ayant perdu malheureusement leur fils unique par un accident arrivé au château qu'ils habitaient, ils nous ont offert ce château avec d'autres terres attenantes pour y transporter notre noviciat, afin de faire une maison de prières pour leur fils

et pour toute la famille désormais éteinte. Cette donation consiste dans le château et autres bâtiments. Le château est très vaste: nous pourrions y trouver du logement pour environ 80 personnes; dans des jardins et parc tenant au château et qui sont très grands et très beaux, dans une ferme et un bois. Nous entrerions tout de suite en jouissance du château et du jardin qui nous donneront un rapport de deux mille et quelques cents francs, et plus tard nous aurions la jouissance de la ferme et du bois, et alors cela formera un total d'environ 7 000 francs de revenu. Mais il y a de grandes complications, qui mettent obstacle à régulariser la donation. La question est éclaircie maintenant et quoique la donation ne puisse être faite maintenant légalement, on prend des mesures pour nous assurer la possession et la jouissance de ces biens.

Je pense qu'aux vacances prochaines, nous allons y transporter notre noviciat et la théologie de la Congrégation. Ce château est situé à Maulévrier, petite ville du diocèse d'Angers, au milieu d'une population bonne et bien chrétienne.

Donnez, je vous prie, connaissance de cette nouvelle à nos chers confrères. Dites-leur qu'ils travaillent bien à la gloire de Dieu. Quand ils seront vieux et ne pourront plus travailler en Guinée, ils trouveront à Maulévrier un climat plus doux qu'en Picardie, et un séjour enchanteur dans le château pour vivre dans la paix et le repos des fatigues de leur jeune temps.

IV - Les affaires des colonies m'ont donné tant d'ouvrage, qu'elles me laissent à peine le temps de respirer. Il a fallu me donner bien des peines pour remettre un peu les pauvres colonies qui sont en déroute depuis si longtemps. Le séminaire n'avait que 30 élèves. Nous allons obtenir incessamment un budget pour 60 élèves, ce qui, j'espère, suffira pour les besoins des colonies. De plus nous allons avoir aussi trois Évêques titulaires, l'un pour la Martinique, l'autre pour la Guadeloupe et le troisième pour Bourbon. Cette dernière était presque désespérée, il y a deux ou trois mois; mais avec le nouveau Ministère tout s'est arrangé parfaitement. Mgr de Langres nous a été d'un grand secours pour cela.

26 janvier

V - Une autre affaire est survenue dernièrement pour mettre le comble à mes occupations. Le Ministre de la Marine a voulu mettre sur pied un système d'aumôniers pour les bâtiments de l'État, qui soit bon et capable de faire un bien solide. On m'a mêlé dans cette affaire qui m'a pris beaucoup de temps. On établira donc de nouveau les aumôneries de marine pour tout bâtiment où se trouvent 500 âmes. On s'adressera à des corps religieux, auxquels on donnera une résidence dans les ports maritimes ; ils seront là chargés de tous les établissements de marine. Les aumôniers des bâtiments, revenant d'un voyage, resteront dans cette résidence et d'autres les remplaceront dans les voyages suivants, jusqu'à ce qu'ils soient retrempés dans la vie de communauté. On a pensé à nous offrir une partie, parce que je disais que nous n'étions pas en état de l'accepter toute entière, ne pouvant espérer fournir tant d'aumôniers d'ici à longtemps, tandis que d'autres communautés aidant, on pourvoira plus vite aux besoins religieux des équipages. Je n'ai pas cru devoir refuser tout à fait, craignant de manquer à un ordre de Dieu manifesté par sa divine providence ; cependant je ne pourrais accepter qu'autant qu'il se présenterait des vocations spéciales pour cette œuvre, et il s'en présentera avec les garanties de persévérance qui sont offertes par le projet. Les missionnaires ne pourraient être employés à cette œuvre, d'abord parce que ce n'est pas leur vocation, et de plus parce que nous n'avons pas assez de monde pour nos propres besoins.

Par ce que je viens de vous dire vous voyez que vous n'avez pas à vous inquiéter sur ce nouveau projet, puisqu'il n'enlèvera pas un seul missionnaire à nos œuvres principales.

Du reste il n'est pas certain qu'on persévère dans le dessein de nous charger d'une partie de cette œuvre et je me garderai bien de faire la moindre démarche pour ni contre ; je ne voudrais pas contribuer à nous charger de ce fardeau, je voudrais que la divine Providence décide les choses et alors elle nous enverra du monde pour accomplir les desseins de Dieu sur nous. S'il plaît à Dieu de nous charger de cette œuvre et de nous envoyer du monde pour la remplir, elle sera de la plus grande utilité pour nos Missions.

28 janvier

VI - Pour le Sénégal. J'avais proposé au Gouvernement que le Sénégal soit érigé en Vicariat apostolique. À la Marine on goûte ce projet et on en désire la réalisation ; aux Cultes on y est opposé. Je n'ai donc pas cru devoir pousser l'affaire pour le moment ; je pense que plus tard cela se fera.

J'avais écrit à Mgr Kobès à ce sujet, vous, étant trop éloigné pour que je vous écrivisse. Je proposai deux projets : le premier serait donc d'ériger purement et simplement le Sénégal en Vicariat et d'y annexer l'intérieur des terres, lui donnant pour limite le fleuve la Gambie ; conserver au Vicariat de la Guinée la rive gauche de ce fleuve ; le second serait de diviser votre Mission en deux : la Sénégambie, un Vicariat, et la Guinée, un Vicariat. Le Vicariat de la Sénégambie irait jusqu'à Sierra Leone ou jusqu'à un autre point dont je ne me souviens plus bien, n'ayant pas de vers moi la copie de cette lettre ; la Guinée vous resterait ; de plus, vous faire avoir un Coadjuteur à chacun de vous. Celui de Mgr Kobès serait envoyé par lui à Galam [17]. Dans ce dernier système, on laisserait le Sénégal jusqu'à ce que le Gouvernement vienne de lui-même que le Sénégal soit annexé au Vicariat de la Sénégambie ; ce qui alors ne tarderait pas de beaucoup, car le Sénégal ne pourrait pas raisonnablement rester préfecture, étant entouré de pays qui possèdent deux évêques. Monseigneur ne m'a pas répondu à cette seconde question. J'ai donc laissé ce projet et n'ayant pu réussir à former un Vicariat du Sénégal, je vais faire nommer en attendant un préfet pour Saint-Louis et Gorée.

VII - Nos missionnaires de Bourbon et de Maurice vont très bien ; le bien qu'ils font est considérable et très consolant, ils ont un excellent esprit, observent très bien toutes nos Règles et vivent en paix et harmonie parfaite. Pendant quelque temps ceux de Maurice ont eu tant d'ouvrage, qu'ils ont été obligés de déroger aux Règles. M. Le Vavasseur,

[17] *Au sud du haut fleuve Sénégal.*

le supérieur de cette province, y a passé quelques semaines et a remis les choses sur le pied ordinaire selon nos Règles. Tout va à merveille, seulement nos confrères s'épuisent et je ne puis leur envoyer des aides faute de subsistance. Je vous envoie un résumé succinct de leurs travaux. M. François va faire cette petite relation.

Dites, je vous prie, à nos chers confrères que si Dieu n'a pas jugé à propos de leur donner tout le succès de leurs frères des îles, leurs sueurs et leur zèle lui sont cependant bien agréables et peut-être plus que les travaux de Bourbon et de Maurice. Ils sont chargés eux de construire les fondements d'un édifice futur; ils sèmeront, et la récolte viendra après eux. Ceux qui creusent les fondements et bâtissent sous terre, leur travail ne paraît ni beau ni agréable; ceux qui viendront après eux édifieront sur leurs fondements et construiront la maison de Dieu et jouiront de sa beauté; eux, ils défrichent et sèment dans les larmes et la patience; ceux qui viendront après eux, récolteront avec consolation; eux, ils planteront avec travail et peine; et ceux qui les suivront arroseront avec facilité et verront avec joie les fruits de leurs plantations. Qu'ils soient donc pleins de courage et de persévérance, leur récompense sera conservée entière pour le ciel; leurs frères, avec non moins de mérite devant Dieu, reçoivent dès ce monde une petite partie de l'inénarrable joie et consolation qui leur est réservée dans le sein de Dieu. Du reste, par la miséricorde de Dieu, ils ne le cèdent pas à leurs frères de Bourbon et de Maurice sous le rapport de l'esprit de la Congrégation et l'observance de nos Règles. C'est une de mes grandes consolations et un des sujets d'actions de grâces devant Dieu.

VIII - Votre lettre du 13 octobre nous est arrivée vers la fin de décembre. Nous soupirions après vos nouvelles, nous étions inquiets de n'en pas recevoir, Dieu soit béni, elles sont arrivées et nous ont consolés. J'y ai vu tout ce qu'il y aurait à entreprendre:

1° Whida. - J'ai vu dernièrement un Français nommé Christophe Colomb qui a passé treize ou dix-huit mois à Whida; il a été à Abomay, il m'a dit qu'il y avait des espérances à fonder sur cette mission, il m'a dit que le roi de Dahomay et son peuple sont très attachés aux Français et qu'ils seraient enchantés d'avoir des

missionnaires dans la capitale. Son avis est qu'il faudrait se fixer à Abomay et non à la factorerie. Il m'a dit que les Français de Whida seraient un obstacle au bien que les missionnaires y pourraient faire; tandis qu'à Abomay on serait bien reçu: le roi et les chefs seraient bien contents qu'on établît des écoles et qu'on apprît le français au peuple. Il croit que par le Dahomay on pourrait arriver au royaume des Aschantis où l'on serait bien reçu aussi: seulement, dit-il, il ne faudrait pas arriver à ce royaume par d'autres voies que par le Dahomay. Je ne me rappelle plus le motif qu'il m'en donna. Il reviendra me voir et je vais tâcher d'obtenir de lui quelque chose par écrit, afin que vous puissiez mieux apprécier son plan. Ce Monsieur est fort monté contre les agents des Régis; il a eu des querelles avec eux. Il leur reproche qu'ils prennent tous les moyens d'empêcher les Dahomiens d'apprendre le français. Il dit que les missionnaires doivent se mettre en garde contre ces agents. Comme je l'ai vu bien mécontent d'eux, je me mets en garde contre tout ce qu'il me dit. J'ai cru cependant devoir vous en rendre compte, afin que vous jugiez plus facilement des vues et des dispositions de ces hommes.

2° Assinie et Grand-Bassam. - Ce que vous m'en dites m'a causé une grande joie. Nous allons faire tout ce que nous pourrons pour vous envoyer du monde à Pâques, à moins que les sommes que la Propagande alloue à la Mission ne soient trop minimes. Nous ne savons pas encore quelle est la somme votée, nous n'avons reçu jusqu'à présent que 10000 francs; le reste doit venir au mois de mars. Je crains que cette somme n'aille guère que jusqu'à 30000 francs. Joignez-y les 17000 du Gouvernement, cela fait 47000 francs. Le personnel de votre Mission est de 54, y compris les Frères et les Religieuses. Vous avez au Gabon 42 enfants, en Sénégambie 13 ou 17: il est donc à craindre que les ressources ne viennent à vous manquer, si je vous envoie un nouveau personnel. Cependant soyez sans inquiétude, Dieu pourvoira aux besoins de ses serviteurs. Je vais écrire à Mgr Kobès, sa réponse m'arrivera plus vite que la vôtre; je vais lui dire les mêmes choses et s'il ne me dit pas d'arrêter, je passerai outre, je vous enverrai les missionnaires dont je pourrai disposer à Pâques.

Ici je vous ferai part d'une idée sur la marche qui me paraîtrait la meilleure ; mais n'ayant pas une expérience pratique des détails de la Mission, je puis me tromper : voilà pourquoi je ne vous proposerai jamais un avis, sinon que timidement ; c'est à vous, Monseigneur, à examiner et à juger.

Il me semblerait donc que, vu l'étendue de votre Mission et l'exiguïté de vos ressources, il serait bon de ne pas trop éparpiller les missionnaires ; mais de choisir deux ou trois points, les plus importants, de se fortifier et s'étendre sur ces points, en augmentant tous les ans le nombre des missionnaires et se créant des ressources au fur et à mesure qu'on avance, par la fondation d'établissements agricoles. Ces ressources demanderont des dépenses dans les commencements et seront un empêchement à l'augmentation du personnel de la Mission ; mais aussi une fois ces ressources établies, vous pourriez aller en avant, augmenter avec sécurité le nombre de vos missionnaires, et au bout de quelques années vous aurez de quoi faire subsister une centaine de missionnaires et de Frères et Sœurs, y compris les fonds fournis par la Propagation de la Foi ; tandis qu'en embrassant trop à la fois dès le commencement, sans assez calculer vos ressources, vous êtes en danger d'avoir entamé trop d'endroits à la fois et de ne pas pouvoir suffire à l'étendue de vos besoins. De là deux maux : n'ayant pas de ressources suffisantes pour la subsistance de vos missionnaires, vous exposez leur santé et leur vie même dans des pays aussi dangereux que les côtes d'Afrique et vous risquez de porter le découragement dans leurs rangs ; ayant trop entrepris à la fois en proportion de vos ressources, vous serez obligé de rester dans le statu quo, ce qui serait le moindre mal ; vous risqueriez de plus d'abandonner des Missions entreprises auparavant pour reporter votre monde ailleurs. Vous risquez de rester dans le statu quo, parce que vous ne pourriez pas augmenter vos missionnaires, n'ayant pas de quoi les faire subsister et parce que vous ne pourriez pas vous créer facilement une ressource dans le pays n'ayant pas assez de fonds pour avancer les premiers frais qu'exigent ces sortes d'établissements. Vous avez à risquer d'être obligé d'abandonner certains points, parce qu'avec le temps vous apercevrez

des moyens de développer les points les plus importants et vous manqueriez d'hommes et d'argent pour procurer ces développements, vous auriez par là de graves embarras.

C'est dans les commencements d'une Mission qu'il faut prendre de grandes mesures de prudence pour ne pas s'engager de manière à se trouver dans une impasse, de ne pas s'avancer de manière à être obligé de reculer, et il pourrait arriver parfois qu'on ne puisse pas reculer, alors, des embarras ! Je regarde votre Mission comme commencée seulement depuis un an ; car auparavant il n'y avait ni plan, ni organisation, ni marche suivie, ni chef pour diriger. Les malheurs passés en ont été la cause. D'après les détails de votre lettre, les deux points importants qui me paraissaient devoir être entamés sont Assinie et Whida. Par Assinie, d'après ce que vous me dites, on pourrait parvenir au royaume des Aschantis ; par Whida au royaume de Dahomay ; et une fois à Dahomay, on pourrait encore de là arriver aux Aschantis (selon M. Christophe Colomb) si on ne réussissait pas du côté d'Assinie.

2 février

IX - Il paraît probable que nous serons chargés d'une partie de l'œuvre des aumôniers maritimes ; ce serait un établissement à former à Brest et à fournir des aumôniers, au nombre que nous aurions, pour les bâtiments qui naviguent sur l'océan. Mais je vous répète : soyez sans inquiétude, les missionnaires de la Guinée ne seront pas employés à cette œuvre, qui au contraire nous mettrait à même d'en fournir un plus grand nombre, s'il plaît à Dieu de bénir cette entreprise. La raison pour laquelle je dis qu'elle nous fournira davantage de missionnaires, est qu'elle nous donnerait des ressources pour notre noviciat et nous ferait connaître davantage en France. Si nous parvenons à réunir 30 aumôniers comme on le voudrait nous aurions 30 000 francs par an à appliquer au noviciat.

X - Mgr Kobès m'a écrit qu'il nous avait proposé de nous donner 1 000 francs par missionnaire que nous vous enverrons. Je trouve cette disposition raisonnable. Cependant je tiendrai à diminuer vos charges

aussitôt que nous le pourrons et à nous passer de vos ressources dès que nous serons en état de le faire. Voilà pourquoi je me réjouirais si le bon Dieu voulait bien bénir le projet des Aumôniers.

XI - M. Bousquet est venu, mais sa santé est par trop faible : nous avons décidé qu'il doit rester dans son diocèse, mais avec beaucoup de regret. Cependant sa venue n'a pas été inutile, il a amené avec lui M. Mas que vous connaissez aussi. Celui-ci restera avec nous ; mais M. Bousquet me fait mal au cœur, il me paraît bien pieux.

XII - M. Le Vavasseur de Bourbon est arrivé, il vient d'aborder à Bordeaux, il sera avec nous dans quelques jours. Je l'ai rappelé lors de ma maladie, ne sachant comment cela tournerait.

XIII - Comme j'ai été obligé d'interrompre plusieurs jours, je ne sais plus tout ce que je dis dans cette longue lettre, je me répéterais donc peut-être.

Je vous ai parlé du projet des aumôniers ; eh bien ! Ce projet est à peu près oublié. Soyez donc sans inquiétude à ce sujet ; cela n'aurait nui en aucune manière à la Mission ; mais n'existant plus, cela pourra être nuisible que dans ce sens que nous n'aurons pas les ressources qu'il aurait pu fournir pour le noviciat. Dieu y pourvoira.

Je me recommande bien à vos prières et suis votre tout pauvre serviteur.

F. Libermann, prêtre

Zèle missionnaire et vie religieuse communautaire
à M. l'abbé Boulanger
à Sainte-Marie-de-Gambie[1]

Dans cette lettre au P. Boulanger[2], *missionnaire en Sénégambie, le P. Libermann explique les principes d'une sage administration des ressources financières. Puis il s'ouvre sur une préoccupation qui va devenir constante pendant les derniers mois de sa vie : préserver l'unité de la Congrégation contre le zèle apostolique de missionnaires qui opposent l'urgence de la mission au respect des structures religieuses de la communauté.*

13 novembre 1850

Mon bon Père Boulanger,

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, j'en éprouve le besoin quoique je n'aie rien de particulier à vous dire. Je viens d'écrire une longue lettre à Mgr Kobès[3], et je lui parle de toutes sortes de choses utiles et importantes. Il vous en parlera sans doute, je n'ai donc pas besoin de vous en faire part. Il faut cependant toucher une des questions dont je lui parle, c'est une affaire d'argent, pour vous dire que vous avez fait passer bien des mauvais moments au P. Briot[4], par vos traites qui étaient une mitraille pour lui. J'ai rapporté à Mgr Kobès que la Propagation ne fait pas mine d'avancer en générosité. Le chiffre de la Guinée pour cette année est le même que celui de l'an passé. Ces Messieurs prétendent que les

[1] N.D. XII, *pp. 462-469.*
[2] [3] [4] *Voir index.*

Missionnaires vont trop en avant et dépensent trop. Un petit mot dans la lettre qui m'a été adressée par M. Choiselat[5] annonce cette pensée assez finement et avec délicatesse. J'espère, si la recette est abondante, obtenir quelque chose de plus, mais pas beaucoup.

La conclusion à tirer de ces malheureuses prémisses est qu'il faut ménager; mais ménager de manière à ne pas vous rendre malades et à ne pas laisser mourir de faim le noviciat.

Pauvre noviciat! Comment vivra-t-il si vous ne venez pas à son secours? Cette année-ci nous comptions sur 8000 francs, ils se trouvent déjà inscrits sur les comptes de la Guinée dans les livres du P. Briot; six autres mille seraient déjà dûs pour l'an prochain, c'est-à-dire sur les 50000 francs, dont 20000 sont déjà mangés, y compris les 8000 ci-dessus mentionnés. C'est à peu près cette somme que le P. Gaultier a vendu de rentes pour payer vos traites. Si les 8000 francs ne nous sont pas remboursés, c'est au moins pour cette année qu'auront diminué nos fonds. Si l'an prochain nous n'avons pas de secours, ce sera encore pire; et si dans deux ou trois ans nous n'avons pas trouvé un moyen de subsistance, nous n'aurons plus rien ou presque rien autre chose que les épargnes faites au Séminaire de Paris sur les pensions des élèves, la rente provenant du loyer de la maison au fond de la cour et de celle à côté et les quelques pensions des confrères, le tout n'arriverait peut-être pas à 10000 francs; notre noviciat deviendrait bien maigre. Nous avons en ce moment près de trente étudiants, dix novices, douze ou quatorze Frères. Joignez-y les directeurs, le Belge et les ouvriers et vous aurez un personnel de près de 60. Je compte sur 24 à 25000 francs de dépenses. La Mission de Bourbon n'a rien à nous donner, celle de Maurice nous a oubliés et ils ont fait bâtir des chapelles qui les mettent en arrière pour 6000 francs.

Je n'ai pas voulu donner tous ces détails à Mgr Kobès, de peur de le chagriner trop; je lui en ai déjà trop dit sur cette question financière.

---

[5] *Choiselat, M. Gallien: né à Provins en 1784; fabricant de bronzes d'église; trésorier du Conseil central de la Propagation de la Foi, Paris; mort le 11 mai 1853 (cf.* Ami de la Religion, *t. 160, p. 158).*

Mais j'ai oublié de lui parler d'une chose que je vous prie de lui transmettre comme un oubli de ma part. Les Sœurs de Castres devaient envoyer trois Sœurs en Afrique. Ces Sœurs n'ayant pu partir avec M. Arlabosse[6], leur Supérieure m'a écrit pour que je fasse les démarches au Ministère pour leur passage. Comme peu de temps après le départ de M. Arlabosse, j'appris le mécontentement de la Propagation, que je craignais une diminution de ressources, que de plus j'étais inquiet des sommes déjà dépensées sur la nouvelle allocation et que j'étais inquiété par la crainte de nouvelles traites qui annonceraient des découverts plus considérables, je n'osai pas laisser partir les Sœurs. J'ai donc conseillé à la Supérieure de surseoir, donnant pour raison l'espèce de procès que vous aviez pour la maison des Sœurs de Dakar et l'incertitude où l'on était de la somme que la Propagation fournirait cette année. Je vous prie de rapporter cela à Mgr Kobès en mon nom ; il est bon qu'il le sache et je n'aurai peut-être pas l'occasion de lui écrire d'ici à quelques semaines.

Je l'ai entretenu aussi des moyens à prendre pour entretenir l'union entre les communautés de la Guinée et les autres communautés, et surtout avec la Communauté mère. Je suis persuadé que le climat africain est pour quelque chose dans l'esprit de suspicion et les fausses idées que quelques-uns de nos chers confrères se font de nous, et dans cette espèce de susceptibilité qui les mécontente facilement contre nous. Il faut cependant que nous arrivions à établir cette union et même cette cohésion des communautés de la Guinée avec nous ; l'esprit de Dieu ne sera au milieu de nous qu'à cette condition. Il ne faut pas que les missionnaires de la Guinée soient, avant tout, les hommes de la Guinée ; mais il faut qu'ils soient avant tout les hommes de Dieu et de l'Église ; ensuite les membres de la Congrégation à laquelle Dieu les a donnés, à laquelle ils sont attachés de toute l'affection de leur âme et dans cette Congrégation ils sont employés au salut des âmes de la Guinée, tant qu'ils y sont par la volonté de Dieu. Mais en Guinée comme ailleurs, ils sont membres du corps auquel Dieu les a attachés. Cette cohésion et même la simple union des cœurs ne pourrait exister si la Guinée est avant tout, et la Congrégation devient une chose secondaire. Ce qu'on dirait en Guinée, on le

[6] *Voir index.*

dirait dans chacune des autres Missions ; dans chacune on serait toujours disposé à considérer la Congrégation comme chose secondaire et prêt à la sacrifier à l'intérêt de sa Mission ; la Congrégation serait déchirée en pièces, et bientôt autant de missions, autant de sociétés particulières qui n'auront de commun que le nom et les règlements, qui ne resteraient pas longtemps debout.

Je ne sais pas exactement où nous en sommes en Guinée sous ce rapport, je n'ai pu apercevoir la chose ou plutôt former des craintes que par certains symptômes. Les erreurs que quelques confrères ont eues sur notre compte, je veux dire la fausse idée qu'ils se sont formées de l'intérêt que nous portons à la Mission et de plusieurs autres points ; la facilité de quelques-uns de se mécontenter de nous, de soupçonner des choses qui n'ont jamais été, de s'entretenir de ces choses ; l'absence de comptes rendus que les supérieurs doivent m'envoyer ; l'absence des relations amicales entre les confrères de la Guinée avec leurs anciens confrères et directeurs d'ici ; le mauvais effet que, d'après MM. Gravière et Ronarc'h, ont produit mes lettres adressées aux communautés, toutes ces différentes choses ne forment pas des preuves, mais sont des indices, des symptômes, donnent des craintes et nous engagent à travailler pour insinuer le bon esprit et pour établir cette union parfaite.

La source du mal pourrait être, si toutefois le mal existe, dans certaines idées erronées ou conclusions inexactes tirées de pensées vraies. Le but qu'on se propose en venant dans la Congrégation est la Mission ; la Congrégation elle-même n'a d'autre but que l'apostolat et n'existe que pour la conservation et la sanctification des missionnaires : donc la Congrégation est secondaire.

À cela je réponds. Le but essentiel de la Congrégation est l'apostolat ; ceux qui s'y attachent vont pour être employés par elle selon son but, ses intentions et son esprit, dans les Missions qui lui sont confiées par le Saint-Siège. De là, tous doivent s'appliquer à la partie dans laquelle ils sont employés, avec zèle et ferveur, mais dans la Congrégation, selon ses vues et intentions et dans son esprit : la Congrégation n'est donc et ne peut être secondaire ; l'attachement à la Congrégation est essentiel et doit tenir la première ligne ; on a fait des vœux dans la Congrégation et non à la

Mission ; les liens envers la Congrégation sont donc pour toujours, et ceux qui attachent à la Mission ne sont que pour le temps qu'on y est. Il faut que l'attachement premier soit à la Congrégation et cependant qu'il y ait une affection très grande, un dévouement entier et un zèle véritable pour la Mission. Je tiens pour certain que si nous ne réussissons pas à établir ce principe, dans quinze ans la majeure partie des missionnaires sera détraquée et leurs travaux ne seront pas bénis de Dieu.

Rencontre, idée inexacte : les Vicaires apostoliques ayant reçu pouvoir du Saint-Siège, et la Mission est à eux et cesse d'être mission de la Congrégation ; et par suite, quelquefois même sans s'en rendre compte, on devient complètement l'homme dit Vicaire apostolique et l'on cesse d'être celui de la Congrégation, faisant ainsi division en deux parts : le Vicaire apostolique d'un côté et la Congrégation de l'autre ; et dans ces deux parts, celle où est le Vicaire apostolique la première, et celle où est la Congrégation, la seconde. Ici, il y a de grandes erreurs, que je trouve extrêmement pernicieuses, non seulement pour la Congrégation, mais tout autant et plus encore pour la Mission, qui finirait par avoir des missionnaires détraqués et par se brouiller avec la Congrégation. La première erreur est que la Mission n'est pas retirée à la Congrégation, elle lui reste confiée ; cela ressort des termes ordinaires dans lesquels on parle à la Propagande ; on ne me dira jamais la Mission de Mgr Bessieux, mais la Mission de votre Congrégation. On a confié cette mission à la Congrégation après la démission de Mgr Barron ; on a accordé un Évêque à ma poursuite et à ma demande, connue on s'était contenté d'un Préfet à ma demande précédente ; le choix du Vicaire apostolique m'est laissé à moi seul et il est tiré de la Congrégation. Seulement le Saint-Siège ne se démet et ne peut même se démettre de son autorité directe sur la Mission ; la Propagande seule donne les pouvoirs directement ou indirectement ; elle seule a l'administration et direction de la Mission, et elle confie cette administration et direction au Vicaire apostolique pour le spirituel comme pour le temporel. Dans le fond, cela revient au même que s'il avait été a priori chargé de la Mission et qu'il eût demandé à la Société de lui donner de ses membres pour coopérateurs ; il a les mêmes pouvoirs et la même autorité sur les missionnaires pour tout ce qui regarde leurs travaux. Mais de cette idée que la Mission est au Vicaire apostolique et que la Congrégation n'en est pas chargée, il résulterait les conséquences fâcheuses que nous craignons pour la Congrégation et pour la Mission.

La seconde erreur est la division faite en deux parts : la Mission d'un côté et la Congrégation. Ceci a quelque chose de si grave et de si pernicieux, que je crains que le démon ne s'en mêle sérieusement pour insinuer et fixer peu à peu cette idée dans tous les esprits. Voyez donc, ce raisonnement est bien simple : ou tous les missionnaires seront attachés au Vicaire apostolique comme ils sont tous maintenant, ou il y aura dissidence comme cela ne manquera pas d'arriver ; le démon ayant une fois son arme bien trempée, ne manquera pas d'en susciter. Si les missionnaires sont tous attachés à leur chef de Mission, ils se détacheront de la Congrégation, en faisant ainsi les deux parts mentionnées et comme je vous l'ai déjà dit, l'esprit de la Congrégation en souffrira et par contrecoup la Mission.

Si, par la suite, il se trouve quelques missionnaires mécontents du Vicaire apostolique, quelle arme ils trouveront dans cette pensée (de deux parts) pour brouiller, pour diviser les missionnaires, pour brouiller la Mission avec la Maison Mère et pour entraver en toute manière le Vicaire apostolique. Je ne développe pas ma pensée : vous en concevez tout seul la force et l'importance. Voilà pourquoi il faut tout au contraire que les missionnaires ne soient entretenus que de vues d'unité et cette unité, ils doivent la voir dans la Congrégation à laquelle ils appartiennent ; que jamais il ne soit question de distinction entre les Évêques et la Congrégation : les Évêques sont un avec la Congrégation dont ils font partie ; ils sont à la tête de la Mission dont la Congrégation est chargée. Le missionnaire ne doit pas raisonner, il n'a qu'à obéir à l'Évêque et aux Supérieurs.

Je pense donc qu'il est de la plus grande importance que vous autres principaux missionnaires, joints à NN. SS. les Évêques, vous vous appliquiez à faire oublier aux confrères de la Guinée toute distinction de ce genre ; comme aussi faire en sorte que leurs conversations ne soient jamais défavorables à la Communauté mère ou à l'un ou l'autre de ses membres et que leurs préjugés s'effacent et disparaissent ; qu'ils ne nous soupçonnent pas de choses auxquelles nous n'avons jamais pensé ; qu'ils ne croient pas que nous mettons peu d'intérêt à la Mission. Cette erreur m'a été signalée, et cependant elle est contre tout bon sens. Il faut leur inspirer l'amour et l'intérêt de la Communauté mère ; et que cet intérêt qu'ils lui portent, soit un intérêt d'affection. Il faut les engager tous à écrire à leurs confrères d'ici, tantôt à l'un tantôt à l'autre, qu'il y ait épanchement de cœur, qu'ils

racontent les nouvelles de la Mission ; alors d'ici on leur répondra, on leur racontera ce qui se passe ici, et cette communication pleine de charité ne manquera pas de produire d'heureux effets.

Je vous assure, mon bien cher Confrère, que je suis bien soucieux pour cet objet ; la bénédiction de Dieu sera avec nous si nous sommes bien unis ; elle ne nous sera pas donnée si nous ne le sommes pas. De cette union dépend le salut ou la ruine de la Congrégation.

Je voudrais que NN. SS. et les missionnaires comprissent comme moi l'importance de cette parfaite union et y travaillassent avec tout le zèle que Dieu demande de nous. Ici tout va bien. Le P. Hardy nous a enfin quittés ; le P. Gaultier jubile et le Séminaire va bien. Il est peu nombreux, mais bien pieux et régulier. Pour obtenir ce résultat nous avons retranché une quinzaine de personnes et nous avons admis quatre autres à la condition qu'ils partiront avec les Évêques des colonies. Au Gard tout va bien aussi.

J'aurais bien d'autres nouvelles à vous donner, mais je n'ai pas le temps. Je vais ces jours-ci m'enfermer pour commencer à écrire à nos chers confrères des Missions. Désormais je vais être plus libre et je vais tous les mois écrire quelques lettres. C'est ainsi que je me maintiendrai au courant de ma correspondance avec tous.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann, prêtre

Je suis très inquiet d'avoir des nouvelles ; voilà bien longtemps que je n'en ai eu ni du Gabon, ni de la Sénégambie.

Vie apostolique et observance de la Règle
à M. Laval[1]

Cette lettre de Libermann au P. Jacques Laval fait partie d'une série de quatre lettres écrites aux missionnaires de l'île Maurice (Thiersé, Lambert[2]*, Baud*[3] *et Laval). Libermann y insiste sur la vie religieuse, la fidélité aux Règles et à la vie de communauté dans les tourbillons du ministère apostolique, en un mot, sur la « régularité ».*

Cette lettre nomme clairement l'origine de cette insistance qui désormais ne quittera plus Libermann : « C'est après m'être entretenu longuement avec le cher P. Le Vavasseur que je vous écris ceci. *» Cela ne manque pas de sel quand on sait que Le Vavasseur, durant tout son séjour à Bourbon, ne vivait que modérément en communauté !*

Paris, le 24 février 1851

Mon bien cher confrère,

Je joins ce petit mot à ma première lettre pour vous parler d'un point très important. C'est après m'être entretenu longuement avec le cher P. Le Vavasseur que je vous écris ceci.

[1] N.D. XIII, *pp. 55-57.*
[2] *Voir index.*
[3] *Voir index.*

Notre Communauté de Maurice est une de celles qui me donnent le plus de joie et de consolation. Elle a reçu de Dieu de bien grandes grâces et conserve l'esprit de la Congrégation selon toute l'étendue de mon désir. Aussi nous ne pouvons ici penser à vous tous qu'avec une grande satisfaction et une profonde reconnaissance envers Jésus et Marie.

Une chose vous manque cependant d'après les observations du P. Le Vavasseur qui vous aime bien tendrement en Notre-Seigneur : c'est la régularité et c'est le sujet de cette lettre.

La fidélité aux Règles est un des points les plus importants pour nous. D'abord être infidèle aux Règles, c'est manquer à Dieu qui nous exprime sa divine volonté par les Règles de notre Congrégation. De plus la conservation de l'esprit de la Congrégation et la ferveur, la persévérance des missionnaires dépendent de la fidélité aux Règles. Soyez bien assurés que l'inobservance des Règles amènera tôt ou tard le relâchement dans la Communauté. Vous qui êtes les premiers, les fondateurs de cette Communauté, vous exercerez toujours une grande influence sur ceux qui viendront après vous. Si les Règles ne sont pas observées maintenant, elles le seront moins encore plus tard, et tous les motifs qui justifient chez vous l'inobservance des Règles peu importantes justifieront aux yeux de ceux qui viendront après vous l'infraction des plus importantes. Si donc vous ne faites pas tous les efforts pour observer la Règle en perfection, c'est une espèce de péché originel que vous commettez.

Comme tous nos chers confrères ont le vif désir de plaire à Dieu en toutes choses, comme ils ont la plus grande envie d'observer la Règle, il résulte de leur irrégularité des peines d'esprit et parfois un certain malaise spirituel dont ils ne se rendent pas compte. De ce malaise et de cette peine, il pourrait parfois résulter un autre mal, une tendance à la désunion et parfois un murmure contre leurs supérieurs. Si jusqu'à présent, cela n'a pas eu lieu, ce n'est pas une raison de ne pas le craindre. Je les prie donc instamment de se porter tous avec amour, avec constance et force à cette observation exacte de la Règle. Faites, mon bien cher confrère, ce qui dépend de vous pour aider à vos bons et chers frères dans l'observation et que de leur côté aussi ils vous aident afin que réunissant vos efforts vous parveniez à rétablir la régularité dont le prix sera grand devant Dieu et bien profitable aux âmes.

Ce qui doit faire le principal objet de votre sollicitude à vous tous, c'est le lever et le coucher, le temps donné au sommeil, l'oraison, l'examen particulier, le temps des repas, des récréations : voilà pour l'ordinaire de la journée. De plus, tâchez d'être exacts à vous réunir, ne mettez pas des distances trop longues. Un missionnaire isolé perd l'esprit de communauté et se détache peu à peu de ses confrères. Si cela n'est pas à craindre pour vous au moment actuel, cela pourra arriver peu à peu plus tard et surtout à ceux qui viendront après vous. Il ne faut pas seulement penser au moment actuel, nous sommes responsables à Dieu pour l'avenir que nous pouvons et devons prévoir. Un missionnaire peut rester quinze jours absent du centre dans les cas extraordinaires et rares, mais cela ne doit pas être commun. Ayez donc un lieu central qui sera censé la maison de communauté et c'est là que reflueront les missionnaires aux moments donnés selon la prescription de nos Règles.

Dans ces réunions, ayez soin de tenir vos conseils. Rien de tel que les conseils pour le bien de vos âmes et pour celui de votre Mission. Le premier objet de ces conseils serait l'examen de l'observation des règles, le second le bien de votre Mission ; on s'y retrempe, on s'y fortifie. C'est une grande erreur que de croire que les âmes en souffriront, car supposé qu'il y ait une perte, elle serait dédommagée par les résultats de ces conseils, non seulement par la ferveur des missionnaires, qui se soutiendrait par là, mais encore par les bons résultats directs pour la marche de la Mission et pour un certain ensemble qui en proviendra. Je conçois qu'il en coûte au missionnaire de quitter ainsi son troupeau et toujours il trouvera une raison, bonne en apparence, pour ne pas le quitter ; mais peu de ces raisons, très peu même, sont valables. Il faut prendre son cœur à deux mains pour s'arracher et vous de votre côté vous devez tenir ferme, le bien général l'exige, c'est une nécessité. Proposez ce moyen et faites-le observer.

Que toutes les fois qu'un confrère a une raison qui lui paraît suffisante pour ne pas venir aux jours réglés, qu'il l'expose dans la réunion précédente et qu'on l'examine en conseil et vous vous tiendrez à la pluralité des voix. Dans cet exposé, on doit être sur ses gardes d'insister, de montrer qu'on y tient, de manifester de la peine si on était refusé ; il faut que les membres du conseil soient libres et prononcent dans toute la simplicité de leur conscience et en la sainte présence de Dieu. Si on n'a pas pu porter la

question au conseil précédent, qu'on vous écrive à vous et vous examinez la chose devant Dieu et vous décidez ; puis, au conseil, vous lirez l'exposé et le conseil dira son avis avec paix, douceur et clarté. Enfin en général qu'on vous demande les permissions que les règles veulent qu'on demande. Voilà ce que le vif sentiment d'affection pour vous tous me dicte en la charité de Jésus et de Marie en laquelle je suis tout vôtre.

F. Libermann

P.-S. : Je vous engage à faire lire cette lettre à nos chers confrères.

Règles des Frères de la congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie
(extraits [1])

Le P. Libermann avait une sollicitude spéciale pour les Frères, si nécessaires à l'œuvre missionnaire ; il en a reçu 89, selon le P. André Guéllec [2]. « Pour les Frères, je suis dans la même pensée que M. Le Vavasseur. Comme vous pouvez les utiliser à la gloire de Dieu par les catéchismes et instructions, pourquoi ne pas le faire ? Il faut prendre garde de les considérer comme des domestiques, il vaudrait mieux n'avoir pas de Frères. Seulement il faut que les Frères soient disposés à être employés au service matériel toute leur vie si leurs supérieurs les y emploient. Les grandes vertus des Frères sont l'abnégation, l'humilité, l'obéissance et l'amour du travail. J'envoie aux Frères leur règle. Dites-leur combien je les aime et combien je désire qu'ils soient fervents et qu'ils se sanctifient. S'ils observent leurs règles je suis assuré qu'ils parviendront à se sanctifier sans peine. Qu'ils les lisent donc et qu'ils les méditent afin de s'en pénétrer [3] ! »

Les extraits ci-dessous sont pris dans la seconde Règle qu'il a écrite pour eux lorsque l'intégration du Saint-Cœur de Marie dans le Saint-Esprit a requis la refonte des textes antérieurs [4].

---

[1] N.D. XI, *pp. 487-515.*

[2] Spiritus *13, pp. 397-415 ; voir aussi le beau livre du P. René Charrier :* Les Frères Courage, Mémoire spiritaine, *1, Maison-Mère, 1994.*

[3] ND XIII, *pp. 30-34 : À M. Collin, 14 février 1851.*

[4] *Imprimée en 1851.*

1er mars 1851

I. 1 Les Frères sont reçus au service de Dieu dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie pour aider les Missionnaires dans leurs travaux apostoliques en leur rendant les services dont ils ont besoin pour vaquer librement à l'exercice de leurs saintes fonctions, et en s'employant, selon les ordres de leurs Supérieurs, au bien des indigènes.

I. 3 Les Frères doivent se considérer comme les enfants du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, et les membres de la famille ; cependant ils doivent aussi se regarder comme les derniers dans la maison de Dieu, et honorer dans les Missionnaires la personne même de Jésus-Christ.

I. 5 Pour que les Frères, à l'exemple des Prêtres Missionnaires, soient attachés à Dieu d'une manière irrévocable, ils n'iront en Mission qu'après avoir fait les trois vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'ils prononceront vers la fin de leur noviciat.

I. 6 On ne recevra leurs vœux que sous la condition que le Supérieur Général pourra les en dispenser par lui ou par un délégué.

I. 8 La formule des Vœux est conçue en ces termes :

Très sainte et très adorable Trinité, prosterné à vos pieds et plein de reconnaissance pour les grâces que j'ai reçues de vous, je vous fais en ce moment l'hommage de tout mon être.

Je me dévoue et me consacre à votre service et à votre gloire, en la présence de mon Sauveur Jésus, de la Très Sainte Vierge Marie, ma Mère, des Anges et des Saints, dans la Société consacrée au Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé-Cœur de Marie.

Moi... fais vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance suivant les règles de ladite Société et cela librement, volontairement et avec connaissance de cause.

Très adorable Seigneur Jésus, c'est pour votre gloire, par amour pour vous, en l'honneur et sous la protection de votre Sainte Mère que je fais ces vœux pour toute ma vie.

Daignez, mon très doux Maître, unir mon sacrifice à celui que vous avez offert sur le Calvaire et que vous offrez tous les jours sur les saints Autels. Donnez-moi la force et l'amour du divin Esprit dont vous étiez rempli au jour de votre grand sacrifice, afin qu'étant uni à vous, mon sacrifice soit plus agréable à votre Père céleste, et qu'étant toute ma vie, rempli de vos saintes dispositions, je puisse toujours accomplir parfaitement ce que votre divine bonté m'inspire de promettre en ce moment.

Ô Marie, ma mère et ma souveraine....

I. 9 Aussitôt qu'un Frère a prononcé les vœux, il est membre de la Congrégation. Dès lors celle-ci le regardera comme enfant de la famille du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé-Cœur de Marie et le traitera comme tel.

Tout le reste de ses jours il aura part à toutes les prières et bonnes œuvres de la Congrégation ; et après sa mort, il aura droit à ses secours spirituels et à ses saints sacrifices.

V. 1 Les Frères étant consacrés à Dieu doivent être pénétrés d'un esprit profondément religieux, leur conduite doit être sainte, et faire voir à tous les hommes qu'ils sont les vrais serviteurs de Jésus-Christ.

VIII. 8 Ils auront pour les indigènes un amour tendre et affectueux ; ils prieront sans cesse pour leur salut et seront prêts à tout sacrifier pour le bien spirituel de ces pauvres âmes.

VIII. 9 Ils tâcheront de les attirer à Dieu par la charité et la douceur avec lesquelles ils les traiteront. Ils profiteront de toutes les circonstances pour les porter à se convertir ou à pratiquer les vertus chrétiennes, s'ils se sont déjà convertis.

VIII. 10 En toute circonstance ils leur donneront le bon exemple de la piété, de la modestie et de toutes les vertus. Ils prendront garde de les mal édifier par la vivacité, l'impatience, la paresse et les autres défauts qui paraissent à l'extérieur, se souvenant de cette parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « *Malheur à celui qui scandalise un de ces petits.* » Enfin ils supporteront avec charité leurs grossièretés, leurs défauts et leurs importunités.

VIII. 11 En toute circonstance ils leur manifesteront l'intérêt qu'ils leur portent. Ils profiteront des occasions qui se présenteront pour leur apprendre à aimer Dieu, à pratiquer la vertu et à éviter le vice, le tout avec cette douceur et cette charité chrétienne qui touchent les cœurs.

VIII. 15 Ils ne devront pas se contenter d'être utiles aux âmes de ces pauvres gens pour la vie éternelle, ils devront encore faire tous leurs efforts pour leur rendre plus commode la vie de ce monde, en leur faisant part des connaissances qu'ils ont acquises eux-mêmes, en les excitant au travail par tous les moyens possibles et en leur aidant de toute manière à se procurer le bien-être, le tout cependant autant que la règle et l'obéissance le leur permettront, et enfin en leur faisant peu à peu des habitudes moins grossières.

VIII. 16 En un mot, ils emploieront tous les moyens, prières, bons exemples, paroles et actions, pour faire du bien à ces pauvres gens et les amener à la pratique de la Religion ; pour leur procurer la part qui leur est destinée dans les grâces et les dons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans sa gloire au milieu des Anges et des Saints.



Statue de Notre-Dame-des-Victoires qui évoque le sanctuaire du saint Cœur de Marie, refuge des pécheurs. Ce fut la source d'inspiration des projets missionnaires de Le Vavasseur et de Tisserant. Libermann y célébra la messe de fondation de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, le 25 septembre 1841.

- VII -

Libermann, intendant de sa congrégation

Marie veille sur sa famille missionnaire
à M. Desgenettes[1]

À la demande de l'abbé Desgenettes[2]*, curé de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, siège de l'archiconfrérie du même nom, et berceau de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, le P. Libermann écrit cette « notice » pour faire connaître les grâces continuellement reçues de Marie par la Congrégation quant à sa fondation (l'étonnant succès de ses démarches à Rome) et à ses premières années d'existence : c'est vraiment l'œuvre de son Cœur éminemment apostolique et refuge des pécheurs.*

9 février 1844

Très cher et vénérable Père,

Aussitôt que le bon M. de Brandt[3] m'a fait connaître que vous désiriez une notice sur l'Œuvre des Noirs, je me suis mis à l'ouvrage pour la composer ; mais je suis si souvent interrompu que je ne l'ai pu terminer aussi tôt que je l'aurais voulu. Je vois d'avance que vous ne mettrez pas dans votre article tout ce que je vais vous rapporter, mais j'aime à vous donner beaucoup de détails, afin que vous y choisissiez selon la prudence que Dieu vous a donnée. Je pense qu'il vaudra mieux que vous rapportiez les faits de votre fonds comme les tenants de mon

[1] N.D. VI, *pp. 37-48.*
[2] *Voir index.*
[3] *Voir index.*

récit, plutôt que d'insérer ma lettre, parce que je n'aurais pu la faire assez bien pour être insérée dans vos bulletins. D'ailleurs, ceux qui nous sont opposés diraient que c'est pour faire parler de nous que je vous ai écrit cette lettre.

Je vais donc vous rendre compte, comme un enfant à son père, avec simplicité et confiance.

Il est certain que notre petite Œuvre des Noirs doit à la puissante protection du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie et son existence et tous les progrès qu'elle a faits depuis le peu de temps qu'elle est fondée. Tous les pieux confrères qui ont commencé et poursuivi cette œuvre avec moi en sont tous convaincus et nos cœurs sont remplis de reconnaissance envers la glorieuse Reine du ciel.

Dès les premières années de l'Archiconfrérie, elle intercédait pour cette petite œuvre auprès de l'Immaculé Cœur de notre bonne Mère. Les membres principaux qui devaient commencer l'œuvre n'étaient pas encore décidés, les obstacles qu'ils éprouvaient paraissaient insurmontables, mais les ferventes prières de la sainte confrérie de l'Immaculé Cœur de la Mère de Dieu obtinrent ce qui lui semblait impossible. Aussi, je puis vous assurer que, dès l'origine, notre confiance dans cette difficile entreprise était dans les bontés du Cœur de notre très sainte Mère. Les difficultés surpassaient de beaucoup notre faiblesse, et, en ne considérant les choses que selon les lumières de la raison, nous regardions notre entreprise comme impossible, mais en même temps nous avions tous une forte assurance du succès. D'un côté, je sentais une tristesse profonde et je n'osais découvrir à personne notre projet, parce qu'il me paraissait une folie selon la droite raison et devait paraître tel devant toute personne sage ; d'un autre côté, je sentais au-dedans de moi une impulsion forte et un sentiment de confiance très grande dans le très saint Cœur de Marie, d'assurance de réussir. Le peu de personnes à qui j'ai découvert mon dessein me blâmaient et me décourageaient, et, malgré cela, je ne pouvais m'empêcher d'aller en avant, tant ce sentiment de confiance m'empêchait d'écouter ce que me disaient les hommes pour me rebuter. Cependant, malgré cette impulsion intérieure, je voulais connaître la divine volonté sur le fond de l'œuvre et employer pour cela les moyens les plus assurés selon l'ordre de Dieu dans son Église.

C'est pourquoi, au commencement de l'an 1840, je me suis rendu à Rome, où Notre-Seigneur a mis ses lumières pour le gouvernement de toute son Église. Je me suis présenté sans certificat, sans lettres de recommandation et n'ai cherché aucune protection pour faire valoir mes desseins ni pour en solliciter l'admission. Je venais pour connaître la divine volonté et j'aurais craint par-dessus toutes choses de faire valoir la mienne. Mes amis me reprochaient souvent de ce que je restais ainsi dans l'inaction. J'avais encore une autre raison. Mon dessein me paraissait si contraire aux règles ordinaires de la prudence que j'étais persuadé d'avance que tous ceux à qui je demanderais des papiers s'y opposeraient ; j'avais déjà assez de difficultés, je ne voulais pas m'en susciter de nouvelles. Il ne me restait donc que ma seule confiance en Marie pour me soutenir. Je passai deux mois sans faire de démarches, afin d'apprendre comment les choses se faisaient à Rome, pour agir prudemment dans les commencements. J'étais obligé de prendre un temps si considérable pour cela, parce que je n'avais personne qui pût m'être utile pour m'instruire comment les choses devaient se faire. Tous ceux à qui je parlais de mon projet se mécontentaient de moi et regardaient mon idée comme une chimère. Cela tenait un peu à ce que je venais sans certificat et sans lettres de recommandation. Au bout de ces deux mois, je composai un mémoire, dans lequel je traçais la substance de notre dessein. Je présentai ce mémoire à M[gr] Cadolini, alors secrétaire de la Propagande et maintenant Cardinal. Je me retirai ensuite dans ma solitude et j'attendis les ordres de Dieu.

Je n'étais pas dans les Ordres sacrés, mon état de santé semblait devoir m'en exclure pour toujours et je me présentais comme devant être à la tête d'une œuvre éminemment sacerdotale. Comment la Propagande pourrait-elle s'arrêter à mon projet et y être favorable ? Aussi je n'avais aucune espérance humaine d'obtenir une réponse à mon mémoire, surtout au bout des deux à trois mois qui se passèrent, sans que je n'en entendisse plus parler ; je ne faisais, de mon côté, aucune démarche pour solliciter mon affaire. L'utilité de l'œuvre que je proposais parlait fortement en notre faveur, et surtout ce qui me mettait l'âme dans un parfait repos, ce fut la confiance dans la bonté du très saint Cœur de Marie et les prières fréquentes et ferventes de l'Archiconfrérie. J'étais dans une singulière position : ma raison me disait qu'il n'y avait aucune espérance de succès et,

par conséquent, Dieu rejetait l'œuvre, tandis que le cœur était, en même temps rempli d'un sentiment d'assurance de la volonté de Dieu et de succès. Cette assurance était telle qu'au moment où tout semblait perdu, je me mis sérieusement à tracer le plan de conduite à tenir dans notre œuvre, la marche qu'il faudrait suivre dans son exécution, l'esprit dans lequel nous devions vivre.

Dans ce travail, auquel j'attachais toujours une très grande importance, il m'arriva une chose singulière, dans laquelle le bon plaisir du très saint Cœur de notre bonne Mère était bien manifeste et me cause encore maintenant une grande consolation Voici ce que c'est: le seul Tisserant était d'avis que nous devions consacrer notre œuvre au très saint Cœur de Marie. M. Le Vavasseur et moi, nous ne crûmes pas qu'une œuvre apostolique dût être consacrée au Cœur Immaculé de Marie, quoique toute ma confiance soit dans ce très saint Cœur. Je pensais que la Société devait trouver dans sa consécration toutes ses dévotions et un modèle parfait de toutes les vertus fondamentales de l'apostolat; et je ne sais pourquoi je n'eus pas même l'idée que nous trouvions cela parfaitement dans la dévotion au très saint et immaculé Cœur.

Je me fixai donc vers un autre objet: la Croix. Je me donnais bien des peines pour tracer le plan en question; impossible de trouver seulement une idée, je fus dans la plus profonde obscurité. Je fis la visite des sept églises et j'allais en outre visiter quelques églises de dévotion à la très Sainte Vierge, et alors, sans pouvoir me rendre compte pourquoi, je me trouvai décidé à consacrer l'œuvre au très saint Cœur de Marie. Je rentrai chez moi et je me mis aussitôt à l'ouvrage pour recommencer le plan dont il était question, et je vis si clair que d'un seul coup d'œil j'avais la vue de l'ensemble dans toute son étendue et dans tout le développement de son détail. Ce fut pour moi une joie et une consolation inexprimables. Dans le cours de ce travail et dans l'explication des mêmes détails, il se présentait parfois des difficultés, je ne voyais pas clair parfois. J'allais de suite faire une visite à une de mes églises de dévotion (Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Marie in Transtevere, la Madona del partu, dans l'église des Augustins et la Madona della Pace), et j'étais assuré qu'à mon retour je n'avais qu'à prendre la plume à la main et les difficultés s'aplanissaient et la chose incertaine s'éclaircissait: jamais cela n'a manqué.

Pendant que j'étais occupé de ce travail, le Cardinal Préfet de la Propagande écrivit en France pour faire prendre des renseignements sur moi. Dans l'intervalle, il m'est venu quelques certificats que des prêtres pieux me conseillaient de présenter. Mon mémoire fut examiné par la Congrégation de la Propagande et, au bout de trois mois, le cardinal Fransoni s'informant de moi et apprenant que j'étais encore à Rome car, depuis tout ce temps, je ne fis aucune sollicitation; je ne me suis pas même présenté. Je vivais très retiré et je me contentais de recommander l'affaire à Dieu et à Marie. La raison de cette conduite était que si Dieu voulait l'œuvre, mon mémoire suffisait, puisque les saints personnages qui l'avaient en leurs mains désiraient la gloire de Dieu bien plus que moi. Je voulais que Dieu seul décidât la chose; le cardinal m'écrivit une lettre d'encouragement au nom de la Congrégation de la Propagande. Il y dit en substance que la Sacrée Congrégation, se réservant l'approbation officielle de notre projet pour plus tard, l'a trouvé dès la première lecture bon et utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qu'elle louait notre zèle et qu'elle nous exhortait à surmonter toutes les difficultés et à persévérer dans notre dessein. Son Éminence finit par dire qu'il priait le Dieu tout-puissant de me donner assez de santé pour que je puisse être promu au sacerdoce et me dévouer tout entier à cette sainte œuvre. La prière d'un si saint personnage fut exaucée, ma santé se rétablit et je fus ordonné prêtre l'année suivante.

Quoique ma santé s'améliorât, j'eus cependant de grandes difficultés pour l'ordination, et j'avais une répugnance extrême de faire moi-même des démarches pour cela. Je n'en fis pas, mais Marie le fit pour moi. Je fis un pèlerinage à Lorette dans l'incertitude de l'œuvre; pendant ce temps précisément on parla en ma faveur à un des plus dignes évêques de France, et cela à mon insu, et ce respectable prélat s'offrit de m'ordonner. À mon retour à Rome je trouvai la lettre qui m'annonçait cette nouvelle. Je revins donc en France, et ce fut par les mains de ce pieux évêque que je reçus les premières ordinations et Mgr d'Amiens qui, depuis, nous combla de tant de bienfaits, m'ordonna prêtre.

Nous commençâmes notre établissement sous la protection et le bon plaisir de Mgr d'Amiens, qui eut bien des bontés pour nous. Nous étions trois. C'est alors que la protection du très immaculé Cœur de Marie parut encore. Des personnages très pieux, très sages et très

zélés pour la gloire de Dieu, manquèrent renverser tout en produisant la zizanie parmi nous par des paroles dites avec bonne intention à l'un des principaux fondateurs de l'œuvre. Il semble que tout était perdu si Marie n'était pas intervenue, il le paraît évidemment. Ces paroles, répétées assez souvent, laissèrent une telle impression dans mon pieux confrère que, pendant les premiers deux mois, il ne se doutait pas même de la tentation. J'en fus profondément affligé, sans pouvoir y remédier. Trois jours avant la fête de la Présentation, j'eus l'idée de recommander l'affaire au Très Saint Cœur de Marie. Je passai donc ces trois jours en prières. Le jour de la fête arrivé, il se fit comme une révolution dans le cœur de ce cher confrère. Il vint me voir, en disant que la Très Sainte Vierge lui avait obtenu un changement complet. Il me découvrit alors avec confiance ce qui se passait dans son cœur et prit la ferme résolution de combattre ces tentations de toutes ses forces. Il fut fidèle : dès qu'il apercevait en lui ces sentiments de désunion, de suite il avait recours au Très Immaculé Cœur, et de suite aussi il était exaucé. Ces combats durèrent jusqu'au commencement de février. Vers la fin de janvier il alla à Paris faire sa consécration au Très Saint Cœur de Marie, au pied de l'autel même de Notre-Dame des Victoires. Il voulait obtenir la délivrance de cette méchante tentation qui lui donna tant d'opposition pour moi. Il passa devant l'autel de l'Immaculé Cœur de Marie toute la nuit qui précédait la fête de la Purification et il y fut complètement guéri. Il me dit, dans sa lettre, qu'il avait obtenu d'avoir un tout autre cœur pour moi, et depuis il règne entre nous la plus parfaite union.

À cette époque à peu près, nous eûmes une autre grâce du Cœur Immaculé de Marie ; ce fut la mission d'Haïti qui était une de celles qui attirèrent d'abord notre attention et que nous nous proposions d'abord comme la fin de notre réunion.

Comme c'est le Très Saint Cœur de Marie qui nous a réunis, cette bonne Mère voulut nous faire sentir que nous tenons tout de son très saint et immaculé Cœur, et pour cela nos deux grandes missions nous ont été données à Notre-Dame des Victoires, celle d'Haïti et celle de la Guinée. Vous connaissez le reste de ce fait mieux que moi, puisque c'est de votre personne que la sainte Mère de Dieu s'est servie pour nous donner ces deux missions.

Cependant, les affaires d'Haïti se brouillèrent de nouveau et nous arrivions à un moment bien critique. Nous avions, au moment, cinq missionnaires prêts à partir et je n'avais pas de mission à leur donner. Je fis le voyage de Paris pour recommander notre œuvre au Très Saint Cœur de Marie et en même temps pour voir où en étaient les affaires. Je trouvai les choses en tel état qu'il n'y avait aucune espérance de trouver une mission avant dix-huit mois ou deux ans. Je me souviens encore que je descendis avec vous les marches de Notre-Dame des Victoires et je vous dis : « *Mon Père, nous sommes bien embarrassés. – Pourquoi,* me dites-vous*? – La terre nous manque. – Comment,* me répondites-vous, *vous n'avez pas d'argent? – Oh! Non; ce n'est pas cela, la Sainte Vierge ne nous en laisse jamais manquer; mais nous ne savons où aller, toutes les portes se ferment.* » Vous tâchâtes de me consoler, je n'en avais pas besoin ; car, malgré l'espèce de détresse où je me trouvais avec cinq missionnaires, impatients de rester si longtemps enfermés et capables de se décourager de ces retards indéfinis, je n'eus aucune inquiétude. Je ne pouvais me rendre compte de ma sécurité, je n'avais aucun motif pour la fonder, sinon mon esprit, qui se portait toujours vers le Saint Cœur de Marie, et j'éprouvais dans mon intérieur un calme et une assurance dont je ne voyais pas même le principe. Je me rappelle bien de [sic] vous avoir dit, au coin de votre feu, que j'étais bien sûr que nous aurions bientôt une mission, que j'étais trop calme et que je ne pouvais expliquer cette tranquillité, sinon que le Cœur de Marie nous préparait une mission et que cette bonne Mère me tenait en attendant dans le repos. Je quittais Paris ce jour-là même.

Dès le lendemain, Mgr Barron, vicaire apostolique de la Guinée, vint rendre ses hommages à Marie, à l'autel de son Très Immaculé Cœur, à Notre-Dame des Victoires. Il vous parla de son vaste vicariat et du manque de prêtres où il était. Chose étonnante que je ne pourrais m'expliquer naturellement, vous n'eûtes pas l'idée de lui parler de nous ! La veille, vous étiez si touché de notre embarras ; il se présente ce jour une si belle occasion pour aider à vos enfants, aux enfants du Très Saint Cœur de Marie, et vous les oubliez si tôt ! Je ne vois que cette seule raison : Marie voulait nous montrer que tout nous vient de son Cœur Immaculé. Après vous être entretenu avec le pieux Vicaire apostolique de la Guinée, et l'avoir laissé dans son embarras, vous allâtes monter à l'autel du Très Immaculé Cœur, et ce fut là que vous eûtes comme une inspiration subite et intérieure qui

vous dit que cette mission était à nous ; vous en parlâtes à Mgr Barron [4] ; et, dès le lendemain de mon arrivée à Amiens, il fallait repartir pour Paris, pour terminer une affaire que Marie avait déjà entamée pour nous.

Voilà quelques-unes des grâces spéciales dont l'admirable Cœur de Marie nous a comblés. Mais on n'aurait pas besoin d'entrer dans de si grands détails pour reconnaître les bontés du Cœur Immaculé de Marie pour nous ; on n'a qu'à considérer avec quelles ressources nous avons commencé, et que, dans ce peu de temps, nous en sommes à un point tel qu'on dirait que nous existons depuis dix ans. Nous avions tout contre nous et rien pour nous soutenir. Celui qui est à la tête, dans un état tel qu'il semble être exclu pour toujours d'une œuvre semblable, par là même qu'il ne devait jamais espérer d'avoir l'entrée du sacerdoce ; ses compagnons, des jeunes gens sans expérience. On se présente à Rome devant les Supérieurs ecclésiastiques sans avoir pour soi aucune apparence, aucune garantie et sans appui. On n'a qu'un plan à présenter ; tout le reste est pauvre, infirme, impuissant, sans aucune ressource, sans moyen humain. On ne devait donc s'attendre qu'à des rebuts, surtout là où on est si rempli de sagesse ; mais là aussi c'est l'Esprit-Saint qui conduit tout, et c'est en cela que je trouve ma grande joie et mon inépuisable consolation. Le Saint-Esprit conduit le chef de l'Église et ceux qui lui aident dans le gouvernement de l'Église. Par eux il nous donne des encouragements et une sorte d'approbation écrite, et ces encouragements ont été réitérés plusieurs fois dans les lettres que S. Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande nous adressait. Qui a fait tout cela ? Est-ce notre mérite, notre talent, nos qualités, notre industrie ? Du tout. Je n'ai rien fait, j'ai tout laissé faire à Marie, mettant toute ma confiance dans l'incomparable bonté de son Très Immaculé Cœur.

Après avoir obtenu des supérieurs cette approbation, après avoir été ordonné prêtre contre toute espérance, j'allais établir la petite Société au diocèse d'Amiens. Nous étions trois sans aucune ressource. Au bout de deux ans nous y possédions une maison et un jardin pour notre noviciat et, de plus, de quoi entretenir une quinzaine de missionnaires. Nous avons en ce moment douze missionnaires déjà employés, un treizième sur

[4] *Voir index.*

le point de partir et, de plus, quatre Frères ; dans la maison du noviciat sept ecclésiastiques et trois Frères ; de plus, le petit noir dont vous connaissez l'histoire et qui nous a été envoyé par Marie, puisque c'est dans le pèlerinage que fit à Notre-Dame de la Délivrande un de nos Messieurs, qu'il fut découvert et amené ici [5]. Un plus grand nombre s'annoncent encore pour l'avenir. Cependant, nous n'avons fait aucune démarche pour attirer du monde, j'aimais mieux garder le silence jusqu'à ce que la divine Providence nous fasse connaître. C'est une règle que je me suis prescrite dans la conduite des affaires, d'attendre en tout les moments de la Providence. Je suis bien certain qu'avec le secours des prières de l'Immaculé Cœur de Marie, cette marche réussira toujours.

Maintenant il faut vous dire un mot de l'état de nos missions. Nous avons commencé trop récemment pour que je vous donne des résultats. Nous avons quatre missions : Maurice, Bourbon, Haïti et la Guinée. C'est beaucoup trop pour les commencements. Aussi c'était à notre regret et malgré nous que nous y fûmes engagés. J'ai demandé à être déchargé de deux de ces missions, mais le Saint-Siège n'a pas jugé à propos de m'accorder ma demande.

1° Nous avons sept missionnaires et un Frère en Guinée. Là nous avons été obligés de faire trois établissements ; l'un à Garroway, l'autre à Assinie et le troisième au Gabon. Vous savez les offres que le Ministère nous a faites : 1 500 francs à chaque missionnaire, 400 francs à chaque Frère, une maison, une chapelle avec ce qui est nécessaire pour le culte et plusieurs autres avantages ; avec cela la protection du Gouvernement.

2° À Bourbon, où nous avons trois missionnaires. Ils y sont depuis environ un an et y font un bien si considérable qu'ils ne peuvent suffire à leurs travaux ; je crains beaucoup que leur santé n'en souffre. Ils me demandent des missionnaires et je ne suis pas en état de leur en fournir.

---

[5] *Il s'agit du jeune Thiokoro, Bambara réfugié en France pour se protéger d'un oncle usurpateur de ses droits à la succession. Libermann en parle longuement à son frère Samson en* N.D. IV, *pp. 216-218.*

3° La troisième est à Maurice : Nous ne pouvons y avoir qu'un seul missionnaire parce que le Gouvernement anglais ne veut y souffrir aucun autre prêtre français. J'ai demandé au Cardinal Fransoni la permission de retirer M. Laval[6]. Il m'a répondu qu'il allait traiter cela avec Mgr le Vicaire apostolique de l'île, qui viendra incessamment à Rome. Je suis sûr qu'il me demandera de l'y laisser, parce que le bien qu'il y fait est si grand que Mgr de l'île Maurice ferait tout ce qu'il pourrait pour obtenir de le garder.

Enfin nous avons M. Tisserant à Saint-Domingue et nous allons lui envoyer un confrère et, de plus, un Frère qui se donnera pour maître d'école. L'état de la religion dans l'île est très en danger, les protestants veulent y semer l'erreur ; les ministres méthodistes font tous leurs efforts pour s'emparer du pays, et la conduite des mauvais prêtres leur a concilié quelques esprits brouillons, de manière qu'ils ont fait du mal.

Cependant, l'autorité est pour le catholicisme et demande de bons prêtres à M. Tisserant. C'est le général Hérard et la municipalité de Port-au-Prince qui demandent de bons prêtres à M. Tisserant. Le Cardinal Préfet de la Propagande m'écrit qu'il faudra y envoyer du monde et il veut que nous restions chargés de cette mission. Il y aura là beaucoup de peines et de travail, mais de bonnes espérances, vu la disposition des esprits qui reviennent au catholicisme.

[Le reste est de la main du Vénérable Père.]

Mon bon et cher Père, j'ai tardé à vous envoyer cette notice parce que M. de Brandt m'a dit que vous la mettrez dans votre cinquième bulletin seulement. Une autre raison encore, c'est que je n'en suis pas content, elle me paraît mal faite. Je vous prierais donc, mon cher Père, de ne pas l'insérer ainsi dans votre Bulletin, mais d'en tirer ce que vous jugerez convenable et de le donner à votre façon, comme le tenant du compte que je vous ai rendu de ce que le Très Saint et Immaculé Cœur a fait pour nous. Il y aurait même un avantage en cela pour nous. Nous avons des ennemis qui seraient bien aises de pouvoir dire que nous cherchons la publicité.

---

[6] *Voir index.*

Si vous trouvez ce mémoire trop mal fait ou insuffisant, veuillez me le faire savoir et je le referai en suivant une autre marche.

Que je voudrais être une petite heure avec vous ! J'aurais à vous consulter sur différents points. Il est difficile de le faire par écrit. Un peu plus tard je vous parlerai un peu au long des affaires d'Haïti. J'ai reçu, depuis la dernière lettre que je vous avais adressée, une seconde du Cardinal Franzoni, qui demande que j'envoie du secours à M. Tisserant. Je vais lui envoyer un missionnaire avec un Frère qui viendra comme maître d'école, sans faire semblant d'être Frère. En outre, un prêtre qui n'est pas de notre Congrégation.

Je vous donnerai bientôt connaissance des nouvelles que j'ai reçues de Bourbon. Elles sont bien intéressantes ; mais ce qui me peine, nos Messieurs ne me disent pas un mot de l'Archiconfrérie qu'ils doivent avoir établie. Je vais leur en parler dans ma prochaine lettre.

Je suis, comme toujours, votre très reconnaissant, très affectionné et très respectueux enfant et serviteur dans la charité du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie.

F. Libermann,
Prêtre missionnaire du Très Saint-Cœur de Marie

Libermann rend compte des nouveaux appels de la Congrégation

à M. Le Vavasseur[1]
qui partage avec lui « la grâce de la Fondation »

Cette longue lettre (12 pages dans Notes et Documents*) de Libermann est écrite au P. Le Vavasseur pour le consulter sur l'avenir de la Congrégation ; il s'explique en profondeur sur les projets d'œuvres en Europe, en Tunisie, mais aussi sur des projets en Afrique australe, en « Cafrerie » et en « Hottentotie ». Il demande au P. Le Vavasseur d'aller sur place, au Cap, étudier la situation.*

Nous la donnons intégralement tant elle nous renseigne sur l'histoire « bouillonnante » de la Congrégation, à cette période.

Faubourg Noyon, n° 56,
Amiens,
le 14 octobre 1847

Mon bien cher confrère,

Il y a déjà quelque temps que je comptais vous écrire : des occupations m'ont fait manquer une occasion. Il y a près de quinze jours, un P. Jésuite, partant pour Bourbon, est venu m'offrir ses services. J'étais en vacances au Gard. À mon retour, j'attendis qu'il revînt pour que je pusse

[1] N.D. IX, *pp. 282-294.*

savoir quand il partirait exactement, car la retraite qui vient de se terminer dimanche dernier, m'empêcha d'écrire. Le bon Père est parti. J'espère que, désormais, je pourrai être plus exact, quoique je sois plus occupé que jamais, parce que nous sommes parvenus à nous procurer un journal qui indique les départs des navires.

Je bénis de plus en plus notre bon Maître de ce qu'il vous a rendu la paix ; c'est me la rendre doublement, par la peine que j'éprouvais de vous voir ainsi sous le poids d'une si dure tentation et par le désir ardent que j'ai toujours éprouvé que nous soyons dans une parfaite union pour faire l'œuvre de Dieu ensemble. Oh ! que je serais heureux si Dieu m'accordait la faveur que vous soyez avec moi, afin que je ne sois pas obligé de me charger tout seul du fardeau que je porte et de la responsabilité qui y est attachée ! Dieu ne m'abandonnera pas, j'en suis sûr ; Marie m'aidera toujours ; cependant il me serait bien consolant d'avoir avec moi un autre moi-même. Ne soyez pas étonné de cette confiance, après toutes ces terribles bourrasques. Je crois que Dieu me la donne de plus en plus, dans le dessein de nous unir dans l'intimité de la charité du très saint Cœur de Marie.

Ne croyez pas que je suis mécontent de nos confrères ; ils sont bons, pleins de piété et de talents ; mais ils sont jeunes et sans expérience, et d'ailleurs Dieu ne semble pas avoir eu dessein de les faire entrer dans la fondation de l'œuvre ; ils n'auront pas grâce pour cela, comme vous et moi. Il faut attendre le moment de Dieu et prier en attendant. M. Boulanger, dont je vous ai parlé dans une lettre que je vous ai écrite à ce sujet, n'est pas propre à être mis à la tête de la communauté de Bourbon. Je le croyais pendant quelque temps ; je voulais examiner davantage, et je trouve qu'il n'est pas propre. Il faut donc attendre encore. Peut-être M. Thévaux [2], quand, une fois qu'il sera chez vous, il pourra être formé à la chose ; mais il me paraît fort douteux. M. Thévaux, avec une imagination violente, a une certaine rectitude de jugement et se possédait assez bien quand il était ici. J'espérais qu'il se formerait dans le frottement avec les hommes et au milieu des peines et des difficultés. Je ne sais où il en est actuellement. Il est à craindre que ses souffrances extrêmes et sa querelle avec l'évêque n'aient

[2] *Voir index.*

aigri son tempérament, raidi son caractère et exalté son imagination, vous verrez quand il vous viendra et vous le formerez à l'œuvre de Bourbon, si Dieu le veut.

Ma lettre du 3 décembre a été écrite dans le moment le plus pénible, et en réponse à la dernière de vos lettres, écrite sous l'impression fâcheuse[3]. La seconde a été écrite vers le milieu de janvier. Il paraîtrait que les deux lettres sont parties ensemble. Oubliez la première et n'y pensez plus. Ne soyez pas en peine des chagrins que j'ai éprouvés dans votre affaire. Ce qui est passé, est passé, et plus ma peine a été grande, plus ma joie et ma consolation ont été abondantes à votre retour : ainsi vous m'avez payé abondamment ce que vous m'aviez enlevé ; vous ne me devez plus rien ; c'est moi qui vous dois maintenant, et j'espère vous payer aussi dans la charité que Jésus-Christ Notre-Seigneur me donne et me double pour vous.

Un mot sur nos pauvres confrères de l'Australie. Je suis bien désolé à leur sujet, ils sont dans la plus affreuse misère. Si cela dure encore, ils vont infailliblement périr de misère. J'ai beau écrire des lettres, ils ne les reçoivent pas. Ils n'avaient pas la vôtre non plus au mois de juin dernier. Que vont-ils devenir ? Mgr Brady[4] a fini par donner à M. Thévaux une certaine somme pour les renvoyer, et il a eu la bonhomie de n'oser partir sans avoir reçu de moi la permission. J'en suis dans la plus grande affliction. Dans un cas aussi grave, et ne recevant rigoureusement aucune nouvelle de moi, il aurait dû supposer l'autorisation et partir.

Je pense que Dieu a permis cette erreur afin d'éprouver ces chers confrères par des souffrances extrêmes. Je vous dirai, à vous en particulier, que les choses sont venues à une telle extrémité que M. Thévaux est suspens de toute fonction sacerdotale. Je ne sais par quel droit Mgr Brady pouvait le suspendre ; je ne puis croire que M. Thévaux ait manqué assez gravement pour encourir cette peine ecclésiastique. Je vais écrire incessamment à Rome pour faire lever cette censure. De votre côté, si

---

[3] N.D. VIII, *pp. 28-36.*
[4] *Voir index.*

MM. Thévaux et Thiersé[5] ne sont pas encore arrivés à Bourbon, tâchez donc de leur faire parvenir une lettre par le moyen d'un commerçant de Maurice, et de les arracher enfin de la terrible position où ils sont. Écrivez-moi aussitôt qu'ils seront arrivés chez vous.

Je vous donnerai les nouvelles dans le compte rendu de ma lettre à la communauté.

Vous me parlez de la Cafrerie. Déjà on m'en a parlé l'an passé à Rome. Je crois que nous pourrions entreprendre une nouvelle Mission sans difficulté, malgré l'immense étendue de la Guinée : notre communauté est en bonne voie ; elle se fera connaître de plus en plus, et nos ressources nous le permettent ; je regarde comme probable que le nombre des novices et étudiants augmentera. Nous en avons maintenant autant que nos ressources peuvent porter. Je crois donc que nous pourrions accepter une autre Mission.

Ici, je vais vous entretenir d'une chose qui doit rester secrète entre nous deux ; je n'en ai encore parlé à aucun de nos confrères. Je voudrais avoir votre avis. Examinez la chose sérieusement en la présence de Dieu. Il s'agit d'une Mission qui, dans mon esprit, contrebalance celle de la Cafrerie. Il y a une quinzaine de jours, Mgr Luquet[6] passa une journée avec nous. Il connaît mes vues sur la Cafrerie ; je lui en avais parlé à Rome ; il m'y poussait alors et m'en écrivit même depuis mon retour de Rome. Il remit donc de nouveau cette Mission devant les yeux en voyant le nombre de nos jeunes gens et leur bonne tenue. Mais il me parla en même temps de la Mission de Tunis. Il y a un grand nombre de nègres dans ce pays. Le Bey les a tous affranchis cette année et il tend à civiliser le peuple mahométan. Il est ami de la France et même admirateur de ce qui s'y passe (il est venu passer quelque temps l'an passé). Cette Mission a une certaine importance. Un missionnaire français, nommé M. Bourgade, y est et y fait du bien. Il s'agirait donc de faire nommer ce bon missionnaire vicaire apostolique, et après lui, ce serait nous qui fournirions l'évêque. La difficulté est qu'il

---

[5] *Voir index.*
[6] *Voir index.*

s'y trouve aussi des PP. Capucins. Mgr Luquet pense qu'on pouvait diviser la contrée en deux vicariats, en laisser un aux PP. Capucins et l'autre à M. Bourgade et à nous. Peut-être parviendrait-on à l'engager de s'agréger à la Congrégation et à lui faire signer l'accord que j'ai conclu avec Mgr Truffet[7]. Alors la Mission serait mieux régularisée. Mgr Luquet va se charger de prendre les premières informations qui sont absolument nécessaires avant que nous entreprenions quelque chose. Désormais je suis bien résolu à ne plus rien entreprendre sans avoir pu prendre par nous ou par un homme sûr tous les renseignements nécessaires pour nous éclairer sur l'état des choses. Mgr Luquet est un homme en qui nous pouvons avoir toute confiance, comme s'il était des nôtres. Je dois vous dire, à cette occasion, que vous devez être sur vos gardes par rapport à tout ce qui peut se dire ou écrire contre notre bon Mgr Luquet. Il est vraiment malheureux que sa discussion avec les RR. PP. Jésuites sur la question du clergé indigène et les provinces ecclésiastiques ait été envenimée au point où cela en est venu ; c'est un peu la faute à Mgr Luquet lui-même qui, avec toutes les meilleures intentions et avec le désir le plus sincère de traiter la question avec douceur et charité, a dû bien souvent froisser, choquer, attaquer avec cette énergie de caractère que vous lui connaissez. Je puis lui rendre le témoignage qu'il fait de grands efforts pour ménager les adversaires et pour agir avec douceur ; je sais cependant qu'il n'y réussit pas toujours, et que, sans avoir une rancune formelle, il éprouve une forte opposition envers cet excellent et saint corps, et qu'il s'exagère ses torts (je veux dire les torts des Jésuites) envers lui. Je suis persuadé aussi que, de leur côté, les PP. Jésuites éprouvent pour lui la même opposition (sans rancune), et s'exagèrent aussi ses torts à lui vis-à-vis d'eux.

La question qui est le sujet de cet antagonisme est très ardue et pénible, mais importante, et Mgr Luquet, un champion terrible, mais de bonne foi. J'ai cru devoir rendre ce témoignage à Mgr Luquet, parce qu'il nous est un ami intime et affectionné. Il a d'excellentes intentions, tout en agissant parfois un peu trop rudement, et mène une vie de saint dans Rome. En guerroyant ainsi continuellement, il semble que son tempérament devait s'aigrir et se raidir de plus en plus ; eh bien ! non, le contraire

[7] N.D. IX, *pp. 90-95.*

arrive : il devient de plus en plus calme, modéré et prudent. Je désirerais bien vivement qu'il n'eût pas cette opposition pour les Jésuites ; priez pour cela.

Revenons à la Cafrerie, quoique je pense qu'il faut s'occuper de Tunis pour en avoir une idée exacte, cependant je trouve qu'il serait utile d'avoir aussi une idée nette de la Cafrerie. Voici ce que je sais de ce pays :

La Cafrerie et la Hottentotie[8] sont actuellement sous la juridiction du Vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance. Les Cafres offrent plus de ressources morales par leur intelligence, leur caractère, etc. (vous connaissez mieux que moi les Cafres) ; ils offrent plus de ressources morales que les Hottentots, qui paraissent être plus dégradés en toutes manières. L'un et l'autre peuple sont dans un grand besoin. Il paraîtrait que Mgr le Vicaire apostolique serait disposé à céder son droit sur l'un et l'autre. La Cafrerie est en guerre avec les Anglais ; c'est une difficulté, mais une difficulté qui pourrait n'être que passagère. La Cafrerie est envahie par les Frères Moraves, espèce de religieux protestants, qui, faisant l'école, insinuent leurs erreurs. Ceci fait d'un côté une difficulté et de l'autre rend plus pressant le secours de la religion catholique. La Hottentotie n'a pas ces difficultés ; elle est trop misérable pour que les Anglais veuillent s'en rendre maîtres, et pour que les Frères Moraves s'en occupent. Il paraîtrait qu'après la population indigène de l'Australie, les plus dégradés sont les Hottentots. Les Hottentots sont-ils aussi nombreux que les Cafres ? Je ne le pense pas. Donnent-ils de l'espérance qu'on vienne à bout d'établir le christianisme parmi eux ? Je n'en doute pas, mais les difficultés doivent être grandes. Jusqu'à quel point ces difficultés existent-elles ? En quoi précisément consistent ces difficultés ? Quels moyens employer pour les surmonter ? Ce sont toutes questions qui doivent être résolues pour qu'on puisse faire le choix entre les deux peuples. Il faut choisir, car on ne pourrait entreprendre les deux à la fois. Vous voyez que nous avons besoin de savoir bien des choses, avant d'oser entreprendre l'une de ces Missions.

[8] *D'après le Larousse, Cafrerie : dénomination appliquée autrefois par les Arabes à la partie de l'Afrique au sud de l'équateur. Hottentots : peuple vivant dans la partie méridionale du Sud-Ouest africain, au nord du fleuve Orange.*

1° Notion exacte sur l'état des peuples, des pays et des climats.

2° Sur les difficultés, soit inhérentes aux populations, soit provenant des circonstances ou de leur position, soit de la part des Anglais.

3° Sous quelles conditions pourrions-nous en être chargés ? Faudrait-il être soumis à un évêque anglais ? Cela ferait peur, à cause de tout ce qui nous est déjà arrivé. Il y a trop de préjugés dans l'esprit des Anglais contre les Français, trop de différence de caractère, etc. Pouvons-nous avoir un supérieur ecclésiastique des nôtres ? Mais le Gouvernement anglais n'y mettra-t-il pas opposition ?

Voilà les points principaux sur lesquels il faudrait être éclairés.

Si vous aviez la facilité de vous rendre au Cap, et si votre absence ne causait pas de dommage sérieux à nos chers Noirs de Bourbon, j'accepterais volontiers votre proposition d'aller aux informations ; vous me transmettriez le résultat de vos investigations, et vos réflexions, avant de quitter le Cap pour vous en retourner. Si vous entreprenez ce voyage, vous présenterez à Mgr du Cap la lettre ci-jointe, à son adresse, afin qu'elle vous serve de lettre de créance ; si, au contraire, vous voyez que vous ne pouvez pas vous absenter, donnez-m'en avis au plus tôt, afin que je trouve moyen de me procurer ces renseignements par une autre voie.

J'aurais à vous parler encore d'une autre question. Je vous ai dit, dans une de mes précédentes lettres, que nous avons résolu d'accepter du ministère en Europe, surtout à certains ports de mer importants. Voici mes raisons. Je désire que vous me disiez votre pensée à ce sujet. Le fond de nos œuvres européennes serait dans les classes les plus pauvres qui, en France ont grand besoin de secours, telles que les matelots, les soldats, les ouvriers en général, la classe plus misérable encore, les galériens, les prisonniers, les mendiants. Vous dire que ce seraient des œuvres excellentes est chose inutile. Je me contenterai de vous parler des motifs en dehors du fond de bien qu'il y a à faire, du motif de prudence pour consolider et fortifier la Congrégation. Ces œuvres ne sont pas opposées au but ni à l'esprit exprimés dans la Règle. Il est vrai que, dans les commencements, nous n'y avons pas pensé ; mais ceci n'est pas une preuve que Dieu ne l'a pas

voulu. Il était impossible que nous y pensions : Dieu nous porta à l'œuvre des Noirs, et cependant nous sentîmes le besoin de généraliser davantage, tellement que la Règle parle en général d'âmes abandonnées et pauvres. Le seul passage de la Règle, dont la lettre est opposée, est l'article 1er chapitre 3, de la première partie, où les Missions étrangères et lointaines sont nommées comme seules œuvres de la Congrégation et où il est défendu positivement de garder les missionnaires en Europe, sous le prétexte d'y faire le bien. Je crois cependant que cet article ne doit pas être regardé comme un empêchement à ce que nous formions quelques maisons en Europe, dans le sens que je vais vous dire.

1° Cet article a été dicté par la pensée et par le dessein de consolider l'œuvre difficile des Missions dont on voulait que la Congrégation fasse son occupation propre. Je persévère toujours dans la même pensée : l'œuvre [des Missions] doit toujours être la spécialité de la Congrégation, toute autre œuvre ne sera qu'accessoire, secondaire, et entreprise dans le dessein de consolider l'œuvre des Missions, de la soutenir et de procurer sa plus grande utilité. Il s'agit de prendre les mesures nécessaires contre les abus qui pourraient s'introduire dans la suite des temps et qui pourraient nuire aux Missions.

2° La seconde partie de cet article veut empêcher qu'on garde en Europe ceux des missionnaires qui pourraient faire du bien dans les Missions. Il s'agirait de prendre encore là des mesures pour prévenir l'abus, afin que l'esprit de la Règle reste intact.

Maintenant, voici le plan que je propose. Le fond de l'œuvre que nous exécuterions en Europe, serait d'entreprendre le salut de la classe ouvrière, des matelots, des soldats, des galériens et prisonniers, si Dieu nous en fournit l'occasion et la facilité, et enfin des classes misérables. Nous commencerons nos établissements dans les ports principaux avec lesquels correspondent nos Missions, tels que Bordeaux, Marseille, Toulon, Brest, Nantes et Lorient.

Ne vous effrayez pas, mon bien cher Frère, de ce dessein, qui paraît gigantesque ; il ne s'agit pas d'aller au fait sur tous ces points, mais d'y choisir les plus convenables et ceux où la divine Providence nous fourni-

rait l'occasion et la facilité de former un établissement. Ce sera une règle absolue que tout ecclésiastique qui se présente au noviciat avec le dessein formel et le désir positif des Missions, ne pourrait être employé en Europe dans ces sortes d'établissements. Si l'on veut, on pourrait établir une autre règle que je propose à votre examen. Ce serait qu'il y ait dans la Maison-Mère un Conseil composé d'autant de représentants que nous aurons de Vicariats apostoliques ou de provinces de Missions. Les maisons d'Europe auront pour toutes un représentant ou plusieurs, si cette œuvre venait à prendre de l'importance et de l'extension. Dans les affaires générales de la Congrégation, ce Conseil prêterait ses lumières au Supérieur de la Congrégation, et on pourrait, si on le juge à propos, limiter sur certains points, le pouvoir absolu de celui-ci et le porter dans le Conseil[9]. On pourrait ranger, dans cette catégorie, la rétention en Europe des sujets qui se destinent aux Missions ; cela ne pourrait se faire que par le pouvoir de ce Conseil général.

Tout ceci n'est qu'une idée en germe, qu'il s'agirait d'examiner. Les maisons d'Europe ne seraient entretenues que par les missionnaires qui ne pourraient supporter le climat d'Afrique ; en second lieu, par ceux qui se présenteront avec des goûts peu déterminés pour les Missions des pays étrangers ou même avec des désirs assez prononcés d'un ministère en Europe. On n'acceptera jamais personne ou presque jamais avec la condition imposée qu'on le gardera en Europe ; mais, par le fait, on le garderait, s'il vient avec ce goût. Je pense que si la volonté de Dieu est que nous fassions cette œuvre en Europe, les sujets de ce genre se présenteront, parce que cette sorte d'œuvre est nécessaire en France pour le moment. Bien des prêtres et laïques zélés s'en occupent avec activité, mais aucune œuvre n'est formée à ce dessein. Les corps religieux anciens ne s'y mettent pas, parce que, primitivement, leurs sociétés ne s'en occupaient pas ; et cela, parce que, primitivement, ce besoin n'existait pas. Il n'y aurait que les PP. Jésuites qui pussent s'en occuper ; mais leur position vis-à-vis le Gouvernement et vis-à-vis une grande masse d'hommes en France, est pour eux un empêchement absolu. Ce besoin existant, étant vivement senti, doit nécessaire-

---

[9] *Et attribuer au Conseil ce qu'on enlèverait au supérieur. (Ce sens paraît être celui qu'a eu en vue le V. Père.)*

ment engager de bonnes âmes sacerdotales à se porter de ce côté. Du reste, si des vocations ne se présentaient pas, si des ressources ne s'offraient pas, ma pensée tomberait d'elle-même, et sûrement nous n'irions pas très loin ; nous nous contenterons du strict et absolu nécessaire, ou nous resterons restreints dans notre œuvre de Mission. Je suis bien résolu d'aller avec cette œuvre pas à pas, en suivant le mouvement de la divine Providence tout doucement et sans effort.

Maintenant, quelle utilité pour la Congrégation, quel besoin pour elle de se charger d'une nouvelle œuvre et de compliquer son administration ?

1° Il est très naturel que la Congrégation cherche la gloire de Dieu autant qu'il dépend d'elle, sans nuire à son œuvre capitale ; c'est une chose convenable et même utile pour elle.

2° Il sera de toute nécessité qu'on ait une ou deux maisons dans le midi, où peuvent être reçus les missionnaires qui ne pourraient soutenir les climats d'Afrique, ainsi que ceux qui auraient usé leur santé. Ce sont des cas qui nous arriveront, je pense, très fréquemment, surtout quand nous aurons pris une certaine extension en Guinée.

Après y avoir passé un certain nombre d'années, ils ne pourront plus se faire au climat froid et humide du nord ; ils y périront. De plus, après avoir passé quelque temps en Europe, ils remettront un peu leurs forces usées et pourront encore travailler à la gloire de Dieu.

3° Si on ne bouleverse pas de fond en comble l'organisation de la Congrégation, il sera de nécessité absolue que la Maison-Mère conserve une grande force administrative ; or, si nous n'avons pas d'œuvres en Europe, cette force deviendrait nulle vis-à-vis la puissance épiscopale établie dans les Missions ; la Maison-Mère deviendrait purement et simplement un séminaire pour les Missions. Il faudrait donc changer l'organisation, autrement la position serait fausse et dangereuse. La Maison Mère serait censée diriger et conduire les communautés des Missions ; et, par le fait, elle serait ou deviendrait peu à peu nulle. Ceci me paraît très dangereux. Ayant une œuvre en Europe, elle servirait de contrepoids et donnerait une grande force au Supérieur général par le

maintien de son autorité vis-à-vis les Vicaires apostoliques. Ce point est de la plus haute importance pour conserver l'équilibre entre les deux pouvoirs, et cet équilibre est de nécessité absolue.

4° Il est urgent que la Maison-Mère conserve une grande influence sur les missionnaires pour la conservation de l'esprit de la Congrégation et de la vie de communauté. Cette influence sera tout naturellement contrebalancée par celle des évêques ; il est donc urgent de la fortifier ; car, si l'organisation actuelle doit être conservée, si la vie de communauté doit toujours exister, il faut que l'influence de la Communauté-mère soit entière. Vous trouvez généralement peu de Vicaires apostoliques qui possèdent parfaitement la vie de communauté, et qui la conservent parfaitement, s'ils l'ont eue étant nommés. Car il faut bien remarquer que, dans peu de temps, la nomination des Vicaires apostoliques sera toute au pouvoir des missionnaires et surtout des autres Vicaires survivants dans la même Mission. C'est par l'influence de la Communauté-mère qu'elle parviendra à faire les meilleurs choix ; c'est par son influence et son pouvoir qu'elle parviendra à maintenir l'esprit des Règles et les liens de la constitution de la Congrégation.

Si toute l'œuvre en Europe ne consiste que dans la Maison-Mère, c'est-à-dire le noviciat et le séminaire, tout le personnel résidant ici consisterait dans six ou sept, tout au plus huit personnes, et ce personnel consisterait ou dans des missionnaires qu'on ferait revenir ou dans des recrues qu'on ferait ici. S'il faut le faire consister dans des missionnaires qui reviendraient, nous n'aurions jamais les hommes les plus capables des Missions, et par là notre influence serait médiocre, même presque nulle ; car il faut savoir que, d'après les règles établies par le Saint-Siège pour les Missions en général, les évêques ne seraient pas obligés de laisser retourner en Europe ceux que nous leur demanderions. D'ailleurs, les sujets capables qui font du bien, reviendraient avec peine. S'il arrivait quelque difficulté entre les évêques et la Communauté-mère (et il est certain qu'il en arrivera), la Communauté, nécessairement, serait obligée de céder, même quand elle verrait l'esprit de la Règle en danger. Les évêques auront toujours entièrement en main le sort de la Communauté-mère ; car ils n'auront qu'à lui renvoyer les

médiocrités pour ruiner pleinement son influence et son autorité. Si donc ils éprouvent des difficultés, ils ne manqueront pas de s'y prendre de cette manière : et, par là, apporteront infailliblement un changement dans la constitution. Je ne verrais pas de mal que, dès l'origine, la constitution soit posée sur d'autres bases que celles qui existent, mais il y aurait un grand mal si, dans trente ou quarante ans, on était obligé de faire un bouleversement radical dans la constitution de la Congrégation. Si nous sommes obligés de nous recruter ici, nous aurions toujours un certain nombre de jeunes hommes qu'on retirera au sortir du noviciat, on n'aurait plus de choix parmi les anciens ; on serait d'ailleurs bien borné pour faire de bons choix, et quelle influence pourrions-nous avoir sur l'esprit des missionnaires ?

Si, au contraire, nous avons plusieurs maisons en Europe, nous aurions à choisir parmi un certain nombre, nous pourrions toujours avoir ici un certain nombre d'hommes sages, graves, instruits et expérimentés. Je ne m'étends pas plus loin ; je ne fais que vous indiquer les choses. Priez, examinez, approfondissez devant Dieu.

Je ne vous donne pas les raisons contre ; je vous dirai seulement que ces choses que je vous dis sont extrêmement graves, tellement graves que, si nous ne devions avoir plusieurs maisons en Europe, il serait important de changer la constitution de la Congrégation.

Ne croyez pas qu'il y ait eu difficulté jusqu'à présent ; nullement, jusqu'à présent, je n'ai qu'à manifester mon sentiment pour que tout le monde se rende. Je ne crains pas même des difficultés graves de mon vivant ; cependant, je ne les garantirais pas, parce que je ne puis pas lire dans l'avenir. Mes principales prévisions sont pour après ma mort.

Un mot sur nos finances. Notre maison du faubourg nous coûte 100 000 francs. Si j'avais été ici lorsqu'elle fut achetée, nous ne l'aurions pas : Dieu a voulu que nous l'ayons, je n'ai pas voulu faire le contraire. Nous ne serons cependant pas trop enfoncés. Nous contractons une dette de plus de 20 000 francs ; peut-être de 15 000 ; ainsi vous voyez que tout n'est pas perdu. Notre bonne Mère est là d'ailleurs ; elle ne nous laissera pas dans la peine. La grande difficulté est que nous avons 3 000 francs

de moins par an, et nous aurons cette année 65 personnes à entretenir et nourrir, peut-être plus. Notez bien : j'y comprends les directeurs, les Frères et domestiques. S'il vous était possible à vous autres et à M. Laval de venir à notre secours, vous nous seriez utiles, car outre les dépenses ordinaires pour tant de monde, il faut encore compter les intérêts pour 9 000 fr. que nous devons déjà et ce qu'il faudra ajouter dans quelques mois pour cinq ou six autres mille que nous serons obligés d'emprunter probablement.

À Dieu et à Marie. Tout à vous en la charité de Jésus et Marie.

F. Libermann

Libermann partage les nouvelles de famille
à M. Laval[1]

Cette lettre au P. Laval[2] *ne porte pas de date. Le P. Cabon, dans* Notes et Documents, *l'insère entre deux autres lettres du 28 et du 30 juin 1847. Jacques-Désiré Laval est le premier missionnaire du P. Libermann. Dans sa mission à Port-Louis, île Maurice, il fait des merveilles parmi les Noirs depuis son arrivée le 14 septembre 1841. Libermann voulait lui envoyer, depuis longtemps, des compagnons mais l'administration anglaise ne voyait pas d'un bon œil la venue de missionnaires français à Maurice. Le P. Laval aura enfin ses premiers compagnons, bientôt rejoints par ceux qui reviendront d'Australie*[3] *où la Mission a échoué.*

Pour le P. Laval, Libermann fait le point sur la Congrégation, en particulier à Dakar et au Gabon. Il l'informe aussi de la nouvelle situation qui prévaut à Amiens où vivent une soixantaine de personnes, réparties entre deux maisons de formation. La Neuville (le noviciat) a été vendu. Libermann réside maintenant au Faubourg Noyon avec les novices depuis le 23 avril 1847. Il y restera jusqu'au 19 avril 1848 quand le noviciat sera transféré au Gard, pour des raisons d'économies budgétaires. Pour le moment ce sont les théologiens qui résident au Gard avec le P. Ignace Schwindenhammer comme directeur. Ils y resteront jusqu'au moment de la « fusion », en 1848. Ils viendront alors au séminaire du Saint-Esprit à Paris.

---

[1] N.D. IX, *pp. 211-218.*
[2] *Voir index.*
[3] N.D. IX, *pp. 324-331.*

Fin juin 1847 (?)

Mon très cher confrère,

Quoique dans ma dernière lettre je vous aie donné les nouvelles de la Congrégation, je vais cependant vous répéter ce que vous savez peut-être déjà dans la pensée que ma lettre ou plutôt mes lettres ne vous soient pas parvenues. Je le crains, parce que vous ne m'avez pas écrit depuis tout ce temps. Je désire cependant que nous soyons un peu plus en rapport ensemble.

Je suis très malheureux avec mes lettres, je ne sais pas quelle voie il faut prendre pour que mes lettres vous parviennent sûrement. Je vous prie de communiquer le contenu de cette lettre à notre cher confrère, M. Lambert, et au troisième confrère qui sera avec vous quand elle vous parviendra.

Notre pauvre Mission de la Guinée qui a été si malheureuse dans son commencement prend une bonne tournure et donne beaucoup d'espérances. Son étendue est immense et sa population beaucoup plus nombreuse qu'on ne le pense. Depuis que nous avons repris cette Mission, il ne nous est arrivé aucun malheur. Le seul, M. Bessieux[4], qui est resté des sept premiers que notre Congrégation y avait envoyés, a fait l'an passé une forte maladie au Gabon, d'où il est revenu en Europe pour se remettre. Il va très bien maintenant et il va y retourner en automne prochain.

Après les premiers malheurs que nous avons eus, nous avons formé le projet de faire un établissement à l'entrée des côtes, dans un lieu salubre, où l'on recevrait de jeunes enfants indigènes pour les instruire et les former, afin d'en faire des prêtres et des catéchistes par la suite. Cette maison est faite maintenant, à Dakar, situé au Cap Vert, à deux lieues de Gorée.

Dakar est très salubre, nos missionnaires s'y portent très bien. Là ils ont une maison bâtie en pierre de 36 mètres de long sur 15 mètres de large. Cette maison servira de lieu d'acclimatement aux missionnaires ar-

[4] *Voir index.*

rivants, de point de réunion aux missionnaires indisposés, d'école centrale pour les indigènes. Nos Messieurs y sont au nombre de huit ; de plus deux pour faire l'école et trois Frères. Au bas de la côte, à 15 milles de l'Équateur, sur la rivière du Gabon, nous avons trois missionnaires et un Frère. Cet endroit est un des plus sains de la côte. Plusieurs petits rois demandent à nos confrères de venir s'y établir. M. Bessieux emmènera avec lui deux missionnaires et un ou deux Frères. J'espère qu'ils pourront, à son retour, commencer quelque autre établissement et pénétrer dans l'intérieur des terres : voilà pour le matériel de la Mission. Les dispositions sont prises pour que bientôt nos confrères puissent étendre leur action et commencer sérieusement la prédication du saint Évangile. Pour le spirituel, il n'y a pas encore rien de sérieux d'exécuté depuis les deux ans que nous avons repris la Mission. Ceci tient à différentes causes, aux difficultés du climat qui nous obligea à prendre de grandes précautions et à quelques autres difficultés matérielles. On a commencé par s'établir à Gorée (ce furent MM. Arragon [5] et Briot [6]). Là les deux missionnaires restèrent un temps sans pouvoir rien faire, parce que les Préfets du Sénégal ne voulaient pas leur donner juridiction. Ils allèrent de temps à autre à Dakar, mais c'étaient de très petites excursions. Plus tard, j'ai demandé à Rome les pouvoirs de Préfet apostolique pour M. Tisserant, et ce cher confrère partit avec MM. Lossedat [7] et Warlop [8] avec le dessein de former un établissement à Dakar. M. Tisserant périt en route (comme vous l'avez appris), et les deux autres embarqués sur un autre navire arrivèrent à bon port. Ils commencèrent le bâtiment à Dakar et restèrent toujours à Gorée sans rien faire, bien entendu. La mort de M. Tisserant retarda les affaires de la Mission en Guinée. Je demandai de nouveau les pouvoirs de Préfet apostolique pour M. Gravière. Je les obtins et il partit au mois de mai de l'an passé, 1846, avec M. Le Berre [9].

Jusqu'à cette époque, M. Bessieux était resté seul au Gabon. Il s'occupa de la langue. Il a été très longtemps à l'apprendre, manquant d'interprète. À ce moment, M. Briot visita M. Bessieux et revint à Gorée pour chercher du secours ; il retourna vers M. Bessieux avec M. Le Berre. M. Bessieux était parvenu alors à réduire la langue du pays (le npungué)

[5, 6, 7, 8, 9] *Voir index.*

en éléments écrits. Il avait composé une grammaire, un dictionnaire, un catéchisme et l'histoire de Notre-Seigneur Jésus Christ. Aussitôt MM. Briot et Le Berre arrivés, M. Bessieux aurait pu se mettre à instruire les gens du pays, mais il tomba malade et revint en Europe après sa guérison. Pendant son absence, ses confrères apprirent plus facilement la langue qu'il n'a pu faire lui-même, et maintenant ils peuvent [entreprendre le] commencement de l'instruction.

M. Lossedat est allé les rejoindre. Les habitants du Gabon demandent à être instruits et baptisés, mais nos confrères ne veulent pas aller vite ; ils veulent baptiser après changement de vie.

J'oubliais de vous dire qu'ils ont actuellement au Gabon une église. Le roi d'une île du voisinage, nommée l'île de Koniquet, demande des missionnaires. Il leur a fait construire une case, belle et commode, à un endroit très élevé de l'île, qu'ils ont choisi ; ils vont prochainement y former un établissement. La langue de l'île est précisément le npungué.

À Dakar, nos Missionnaires y sont aussi depuis un an environ. Il y a un grand mouvement dans le pays ; et, sans l'opposition des marabouts, il y aurait déjà des conversions nombreuses ; mais les malheureux les arrêtent. Tout le pays est favorablement disposé pour les missionnaires et les admire ; le roi et les chefs sont tout à fait pour les missionnaires, et le neveu du roi qui doit lui succéder est très instruit dans le christianisme et chrétien dans l'âme ; il n'attend à se faire baptiser que dans la crainte d'exciter une persécution. Les choses sont dans un tel état que le branle une fois donné, les conversions deviendront plus nombreuses.

Aussi, vous voyez qu'il était presque impossible qu'il y ait de la besogne de faite. La mort de M. Tisserant surtout a mis un grand retard aux affaires de la Mission. Si, dès l'origine, nous eussions eu un évêque pour recommencer la Mission, elle eût mieux avancé. Je n'osai pas le demander alors. Au mois de mai de l'an 1846, j'ai fait un voyage à Rome. J'y ai demandé un vicaire apostolique et ma demande fut accordée. M. Le Vavasseur a dû vous communiquer les détails que je lui ai donnés à ce sujet, je n'ai donc pas besoin de m'étendre là-dessus. L'évêque, Mgr Truffet, reçut ses bulles le jour où il a fait ses vœux, la

fête de l'Épiphanie de cette année. Il s'embarqua le 15 avril dernier avec MM. Chevalier[10], Bouchet[11], Dréano[12] et Gallais[13]. De plus, deux catéchistes, MM. Lamoise[14] et Durand[15], qui pourront, dans la suite, peut-être parvenir au sacerdoce.

Mgr Truffet, avec ce renfort, est arrivé le 8 mai. Il a trouvé M. Arragon et le F. Siméon[16] absents, et captifs dans le royaume de Cayor, voisin de Dakar. Ils étaient allés faire une exploration dans ce royaume. Aussitôt que le roi de Dakar apprit cette captivité, il vint trouver Mgr Truffet qui venait d'arriver depuis deux ou trois jours, quand cette nouvelle parvint à Dakar ; le roi vint donc voir Monseigneur et lui offrit ses soldats et son influence (ce qui est peu de chose, car le roi de Cayor est beaucoup plus puissant que lui) ; Mgr Truffet lui dit que Dieu prendrait soin de ses serviteurs, et qu'il n'emploie pas la force pour le bien, qu'il fait tout avec douceur. Le bon roi Elyman admira cette doctrine. Il réunit cependant les chefs et les marabouts, et tous ensemble prirent la résolution d'écrire au roi de Cayor pour réclamer les missionnaires. C'est Soliman, neveu du roi, dont j'ai parlé plus haut, qui écrivit la lettre. On y disait entre autres choses, que les deux Blancs étaient les hôtes de Dakar, que c'étaient des hommes pacifiques, et qu'en conséquence le roi et les chefs les réclamaient ; que si on gardait seulement un mouchoir à eux appartenant, la guerre était déclarée pour trente ans. Cette bravade fut portée au roi de Cayor par trois cavaliers de Dakar, et au bout de onze jours, ils revinrent triomphants en ramenant les deux Blancs à Dakar. Je pense bien que le commandant de Gorée a écrit au même moment à Cayor pour réclamer les deux Français, et que la demande du commandant français aura produit plus d'effet que la lettre des chefs de Dakar. Ils n'en sont pas moins glorieux pour cela. La Mission de la Guinée est faite pour prendre une grande extension. Dans peu d'années, nous aurons besoin de trois évêques au moins dans ces vastes contrées.

Nous commençons par nous bien établir sur les côtes. De là, nous apprendrons à bien connaître le pays, et une fois que nous serons bien éclairés sur le pays, nous pénétrerons dans l'intérieur des terres et c'est là où il y a le plus de bien à faire. Car sur les côtes, la corruption que les

10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 *Voir index.*

Européens y ont apportée et les difficultés qu'ils suscitent sans cesse aux missionnaires, seront toujours un grand obstacle.

Une de nos difficultés réside dans la multiplicité des langues. De 50 en 50 lieues, les langues varient.

Priez toujours pour vos frères qui sont ou qui iront dans les pays vierges où l'Évangile n'a jamais été prêché.

Le Vicariat de Mgr Truffet, tel qu'il est actuellement, renferme la Sénégambie (excepté les îles Saint-Louis et de Gorée), le Sierra-Leone, les deux Guinées (excepté encore les postes des Portugais dans le Congo), environ 1 200 lieues de côtes. La Sénégambie seule suffirait pour former un fort vicariat.

Maintenant un mot sur nous. Notre nombre est assez considérable. Nous avons une dizaine de novices dont quatre prêtres, un cinquième va l'être prochainement à l'ordination de septembre. De plus cinq vont être sous-diacres ; à la maison des études dont je vais vous parler, tout à l'heure, nous avons vingt-deux étudiants, dont trois en philosophie ; les autres, théologiens, et plusieurs demandes sont déjà faites pour la rentrée, et d'autres se feront encore. Nous ne sommes que cinq directeurs pour les deux maisons ; aussi, nous sommes accablés. Le personnel total des deux maisons y compris les Frères, montait à peu près à soixante cette année-ci.

Je ne sais si vous savez que nous ne sommes plus à La Neuville, parce que je ne sais si ma lettre vous est parvenue. Nous avons vendu notre maison de La Neuville pour nous rapprocher de la ville. Nous demeurons, c'est-à-dire moi et le noviciat, faubourg Noyon 56. La maison des études est à trois lieues d'Amiens, à l'abbaye du Gard. Là nous avons une très belle église, bien organisée, d'environ 30 à 40 mètres de long. Les offices s'y font parfaitement bien et l'église est très sonore. L'église est intitulée Notre-Dame du Gard. La statue du fond de l'autel est une imitation de celle de Notre-Dame des Victoires à Paris. De plus, une maison très grande, elle a 60 mètres de long sur 15 ou 18 de large. Un double jardin de la contenance de 7 journaux ; le cimetière des Trappistes nous est resté. Le premier qui y est enterré depuis que nous y

sommes, c'est un jeune nègre (M. Séclo ou Thickoro[17]), qui nous est mort l'hiver dernier. Outre le jardin, nous avons encore deux plants de pommiers d'environ deux journaux ; de plus une grande cour plantée de pommiers et basse-cour avec un grand nombre de bâtiments. Le séjour est tout à fait solitaire et séparé de toute autre habitation. Il y a des villages tout autour, le hameau le plus rapproché est à dix minutes de chemin. Nos bons jeunes gens sont pleins de ferveur et de contentement. La régularité est très bien observée. Nous n'avons jamais de reproches à faire à ces jeunes gens. Ils sont pieux et studieux ; en récréation gais, ouverts et parfaitement unis ensemble.

À l'ordination que nous allons avoir en septembre prochain, nous aurons 1 prêtre, 5 sous-diacres, 4 minorés et 7 tonsurés. Le Noviciat va très bien aussi et ira de mieux en mieux, quand une fois nous serons sortis du désordre qu'occasionne la nouvelle bâtisse, dans laquelle nous avons été jusqu'à ce jour et qui va finir, j'espère, la veille de l'Assomption. Le silence, la régularité, l'obéissance et les autres vertus du Noviciat sont bien observées.

Vous voyez que pour le spirituel tout va bien. Il n'y a que les finances et moi qui restons en arrière. Je crois cependant que je suis, moi, beaucoup plus en arrière que les finances. La cherté de cette année et la nécessité d'augmenter le mobilier de la maison ont occasionné des dépenses considérables. Notre bonne Mère soutiendra sa maison. Je compte sur la Providence, je suis sûr de ne pas être confondu.

Je ne vous donne pas de détails sur l'Australie. Vous en avez sans doute plus que moi ; obligé de renoncer à cette Mission, j'ai recommandé à MM. Thévaux[18] et Thiersé[19] de venir à Bourbon, et je présume que M. Le Vavasseur vous a envoyé l'un des deux, car vous devez être désormais trois à Maurice. Si vous avez encore besoin de monde, si vous obtenez

[17] *Autre orthographe sous la plume de Libermann : Thiékoro ; Bambara réfugié en France pour se protéger d'un oncle usurpateur de ses droits à la succession. Libermann en parle longuement à son frère Samson en* N.D. IV, *pp. 216-218. (Voir également note 5, p. 549.)*

[18] *Voir index.*

[19] *Voir index.*

de quoi pourvoir à la subsistance de quelques autres confrères, dites-le-moi, et je vous en enverrai encore. Je vous dirai que nous allons avoir l'an prochain un jeune homme d'une assez bonne famille de Maurice. Je ne sais s'il est de Port-Louis ou des environs. Il s'appelle M. Berthier. Il vient de faire sa philosophie à Issy. Il est d'une santé faible, j'espère cependant qu'il se soutiendra. Nous avons senti le besoin d'avoir quelques maisons de missionnaires dans des ports de mer, surtout dans le midi de la France. Je serais trop long, si je voulais vous détailler les motifs. Il s'est présenté une occasion favorable pour commencer un établissement semblable à Bordeaux. Je viens d'y envoyer deux confrères, MM. Boulanger[20] et Clair[21]. Ils sont accompagnés d'un Frère.

Voilà en somme à peu près toutes les nouvelles.

Je vous embrasse dans la charité de Jésus et de Marie.

Tout vôtre.

F. Libermann
Pr. du Saint-Cœur de Marie

P.-S. : J'ai toujours à me plaindre de votre silence. Je ne sais si vos lettres se perdent ou non ; mais il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles. Je vous recommande la lecture du chapitre 9 de la IIIe partie de nos Règles.

J'espère vous préparer pour l'an prochain un bon Savoyard robuste et excellent prêtre, qui pourrait faire du bien à Maurice.

[20] *Voir index.*
[21] *Voir index.*

Libermann présente la vie de la Congrégation
à son partenaire, M. Le Vavasseur[1]

Cette lettre de synthèse, à Le Vavasseur, le 28 décembre 1849, fait le point sur :

- l'état du séminaire et l'exclusion de M. Hardy[2] *du Conseil ;*

- l'avancement des affaires des colonies notamment la création des évêchés coloniaux ;

- le projet de création d'un corps d'aumôniers de la marine fournis par la Congrégation sur les bâtiments de l'État et dont l'idée semble séduire Libermann ;

- les missionnaires en partance et sur Bourbon.

Nous avons une idée de l'activité débordante de Libermann durant cette période : « Ma santé se soutient au milieu d'un travail de galérien. Je n'ai jamais travaillé comme j'ai été obligé de le faire depuis deux mois [...]. *»*

Nous publions cette lettre en entier et n'omettons que le post-scriptum.

---

[1] N.D. XI, *pp. 319-325.*
[2] *Voir index.*

Paris, le 28 décembre 1849.

Mon bien cher confrère,

Je profite du départ d'un bâtiment qui doit vous amener votre nouveau Gouverneur. Je l'ai vu deux fois ; je suis allé chez lui et il est venu me voir lui aussi. Ce m'a l'air d'un excellent homme. Je vais donner un précis de nos nouvelles. Ce serait trop d'entrer dans de longs détails.

J'ai eu beaucoup à souffrir cette année dernière de la part des séminaristes ; ma longue maladie a été une cause de mal. Au commencement de cette année, j'eus encore de grandes et immenses misères à soutenir. J'en suis venu à bout par la fermeté, la douceur et la patience.

Le P. Hardy cause de grands chagrins à tous nos confrères ; il est brouillé avec tous ; il a cherché, au moins vivement désiré, la destruction de la maison ; je n'ai jamais pu, ni voulu pénétrer le fond de ses démarches et de ses desseins ; mais ce que je sais, c'est que le brave homme, avec toute sa piété sincère et réelle, est tombé dans de grandes illusions. Il est devenu nul dans la maison, et à cause du mauvais esprit qui l'animait et des mauvais desseins qu'il méditait, il a fallu l'exclure du Conseil. Cette exclusion s'est faite très régulièrement et en toute conformité aux Constitutions. Quoi qu'il en soit de ses desseins et de ses démarches, il est bien certain qu'il entretenait le trouble et l'insubordination dans l'esprit des séminaristes, et a fait beaucoup de mal à plusieurs de ces pauvres enfants. Il les entretenait dans la pensée que nous allons être chassés de la maison et renvoyés au Gard. Enfin la confiance manifeste que les deux Ministères (des Cultes et de la Marine) me montrent, ont *[sic]* discrédité ces bruits et m'ont aidé à remettre la paix et l'ordre dans la maison.

MM. Warnet [3] et Gaultier [4] nous sont unis et attachés autant qu'aucun d'entre vous qui avez vécu avec moi à La Neuville. Ils sont rem-

[3] *Voir index.*

[4] *Voir index.*

plis de joie et de consolation de voir les réformes et l'ordre introduits dans le Séminaire. Il est certain que si nous n'étions pas venus, le Séminaire n'existerait plus l'an prochain ; peut-être plus maintenant.

En voilà assez sur ce pénible chapitre. Venons-en à des choses plus consolantes. Depuis mon retour à la santé, je me suis mis à l'œuvre pour travailler au bien des colonies. Je travaillais à deux choses principalement : la première, c'était d'obtenir qu'on rendît au Séminaire ses soixante bourses et qu'on n'envoyât plus de prêtre qui ne fût éprouvé par nous pendant un an ; le second point, à la création d'évêchés titulaires. Dieu nous a bénis sur ces deux points. D'abord il est réglé que nous aurons nos soixante bourses, et dès cette semaine le budget du Séminaire va être présenté à la Chambre sur ce pied. La Commission l'admet et la Chambre l'acceptera, cela est certain, les mesures sont prises pour cela. J'ai écrit aux deux Ministres, mémoire sur mémoire, note sur note ; je suis allé voir et les ministres actuels et leurs prédécesseurs quand ils y étaient encore. Mgr de Langres [5], de son côté, m'aida de tout son crédit et nous rendit de grands services. M. de Kerdrel et autres députés catholiques m'aidèrent aussi. Enfin les Ministres en ont adressé la demande à la Commission du budget qui, déjà préparée et disposée favorablement, conclut à la nécessité de 60 élèves et admit le budget du Séminaire. La Chambre l'adoptera.

Reste l'envoi des prêtres, après épreuve d'un an. J'ai écrit à la Propagande une lettre lamentable, et je proposai qu'on défendît aux préfets de donner juridiction à aucun prêtre qui ne soit muni de lettre de missionnaire apostolique, et à moi de donner de lettre *[sic]* de missionnaire apostolique à aucun prêtre qui n'ait préalablement passé un an au Séminaire pour y être éprouvé [6]. Je viens de recevoir des lettres adressées à tous les Préfets pour leur faire cette défense, et une autre à moi dans le sens que j'ai indiqué. Nous voilà donc en assurance de ce côté.

---

[5] *Voir index, Mgr Parisis.*

[6] *Le sens de la seconde partie de cette phrase semble être qu'il appartiendrait au supérieur du séminaire du Saint-Esprit, le P. Libermann en l'occurrence, de délivrer des lettres apostoliques aux prêtres « éprouvés ».*

Pour la question des évêques, après toutes les poursuites de Mgr de Langres et les miennes, le Ministre des Cultes y a consenti complètement et le Ministre de la Marine. Celui-ci a réuni une Commission au Ministère ; Mgr de Langres et moi nous faisions partie de cette Commission ; Mgr de Langres la présidait. La question des évêques y fut résolue à notre plus grande satisfaction. Il y aura trois évêques : pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. Ces évêques auront tout le pouvoir des évêques de France, et seront traités absolument de même.

Vous voyez par là le bon esprit qui animait tous les membres de cette Commission. J'en étais dans l'admiration ; j'ai admiré surtout les bons sentiments de M. Mestro qui en était membre ; il était toujours le premier à appuyer les bonnes propositions qui se faisaient et à rejeter celles qui tendaient, de près ou de loin, à affaiblir le pouvoir épiscopal. Je vous avoue cependant que j'appréhende encore la rédaction que le Ministère des Cultes présentera sur cette question à la Chambre, je crains que les bureaux n'introduisent quelque clause gênante ou tendant à diminuer le pouvoir des évêques. Les résolutions de la Commission devaient être nécessairement rédigées par les Cultes et le projet présenté par elle. J'espère cependant qu'on ne dérangera rien sans que Mgr de Langres ne l'approuve, avant l'adoption du projet par la Chambre, et il suffirait de prévenir les deux Ministères pour rectifier ce qui aurait été dit de défectueux.

Tous les détails que je vous donne sur les délibérations de cette Commission, doivent rester secrets. Vous pouvez cependant dire à ceux à qui cela ferait plaisir que la nomination des évêques est certaine, et leur position sera celle des évêques de France.

Dans cette Commission, on a traité une autre question, celle des Aumôniers à bord des principaux bâtiments de l'État. On a décidé que ces Aumôneries seront mises entre les mains des communautés religieuses. J'ai été chargé, avec l'aide de camp du Ministre, qui est un fervent chrétien, de faire une rédaction de règlements généraux, ou plutôt de faire un plan de règlement général à proposer pour ces Aumôneries, règlement qui sera proposé à la Commission de la Chambre. Dans la prochaine réunion, on déterminera les règlements spéciaux et détaillés, basés sur les idées du rè-

glement général, dont les détails ont été fixés dans la dernière réunion que nous avons eue. Ces règlements spéciaux et détaillés n'étant fondés que sur les principes généraux que l'aide de camp et moi avons présentés, ils seront dans un bon esprit. Ce seront des hommes des bureaux de la Marine, qui seuls pouvaient travailler à leur rédaction, parce que eux seuls connaissent les détails qu'il faut savoir pour cela ; mais ils sont parfaitement bien disposés, et d'ailleurs l'aide de camp dont je viens de parler, est chargé d'y travailler, lui aussi ; ces règlements seront donc bons et favorables. D'ailleurs la Commission les examinera, et s'il s'y trouve un point défectueux, il n'y aura aucune difficulté à le faire modifier ou effacer ; tout le monde veut sincèrement une disposition de choses telle que les aumôniers puissent faire le bien et se conserver dans les vertus sacerdotales.

Les aumôniers de la Marine existant actuellement seront conservés cependant. Il est décidé aussi que le Ministère nous demandera trente aumôniers. Pour cela, nous aurons un établissement à Brest et plus tard à Rochefort ou à Cherbourg.

Une partie des aumôniers resteront toujours dans la résidence du port et y prendront soin de l'hôpital maritime (je veux dire du ministère ecclésiastique), des bagnes et de tout ce qui tient à la population maritime. Les aumôniers ne resteront à bord des bâtiments qu'un seul voyage ; à leur retour ils seront remplacés par des confrères de la résidence, où ils prendraient leur place pour se retremper jusqu'à un autre voyage ; de manière qu'ils ont toujours à travailler à la gloire de Dieu et ont des moyens efficaces pour persévérer dans la piété et les vertus de leur vocation.

Je ne serai pas obligé tout de suite de fournir les trente sujets, ce que nous ne serions pas en état de faire ; je ne voudrais pas d'ailleurs que ceux qui ont vocation positive pour les Missions soient employés à cette œuvre. Je vais donc faire un tour de France, nécessité d'ailleurs par la subite augmentation des bourses du Séminaire colonial. Je ferai connaître notre triple œuvre. J'espère que la bonté de Dieu nous enverra par ce moyen de dignes ecclésiastiques pour les colonies. Nous ferions connaître par là aussi nos Missions, et il nous arrivera des vocations en plus grand nombre ; et enfin j'espère que l'œuvre des Aumôniers trouvera de l'écho, elle aussi.

Si je trouve des vocations suffisantes pour remplir à peu près le cadre des trente, nous en retirerions un double avantage. Le plus important, c'est celui de remonter une œuvre importante, et d'y produire un bien réel ; et le second, ce serait une grande ressource pour le soutien de notre noviciat que nous pourrions alors augmenter sans crainte de manquer de subsistance et sans être à charge à la Mission.

L'affaire du château de Maulévrier dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, pourra bien manquer : des difficultés se sont élevées ; il serait possible que nous n'acceptions pas. Je vais réunir le Conseil très prochainement pour examiner cette question.

Nous venons de faire partir huit missionnaires et quatre Frères pour la Guinée. Quatre Sœurs vont les accompagner. Les missionnaires sont : MM. Boulanger [7], Thiérard [8], Tanguy [9], Morel [10], de Régnier [11] (qui n'a rien de commun avec notre confrère mort), Duret [12], Bourget [13] et Ramboz [14]. Les Frères : Michel, Antoine, Charles et Julien [15]. Ils vont donc être 28 dans cette Mission, outre les Frères qui seront, je crois, 15 ; et 12 Sœurs de Castres. Les nouvelles de la Guinée sont toujours très bonnes ; elles donnent beaucoup d'espérances.

Je viens de recevoir votre lettre du 10 septembre. Je suis désolé qu'elle ne soit pas arrivée plus tôt ; j'aurais peut-être pu détacher un missionnaire et un Frère. En attendant prenez M. Baud [16] qui est parti pour Maurice, si vos besoins sont plus grands. Je vais aussi tôt que je pourrai, satisfaire à vos besoins, autant qu'il sera en moi ; il faut attendre que l'évêque soit nommé : il ne serait pas convenable de vous envoyer des hommes de communauté avant de l'avoir consulté ; d'ailleurs je ne suis pas prêt actuellement. Je vais tâcher aussi de vous préparer un Frère menuisier et un Frère tailleur, mais un peu de patience.

Ma santé se soutient au milieu d'un travail de galérien. Je n'ai jamais travaillé comme j'ai été obligé de le faire depuis deux mois, je n'ai pas eu huit jours de relâche. Quand les questions générales qui viennent de

[7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16] *Voir index.*

se traiter, seront terminées, je serai un peu plus en repos ; mais le courant est suffisant pour occuper un pauvre homme comme moi.

Ce que vous me dites de M. Pascal me fait peine. J'espérais qu'il entrerait dans la Congrégation, et qu'il pourrait vous remplacer à Bourbon. S'il n'entre pas, comment pourriez-vous quitter Bourbon ? Cependant j'aurais bien besoin que vous fussiez avec moi, maintenant surtout que les œuvres de la Congrégation prennent de l'extension. Si je venais à tomber malade de nouveau, je n'ai personne ici qui puisse me remplacer complètement ; il n'y a personne non plus qui puisse me remplacer convenablement, quelque pauvre homme que je sois. Je ne mène pas bien les choses, cela est bien entendu et bien certain ; mais mon âge, la marche déjà imprimée, l'impulsion donnée et mon nom de supérieur, tout cet ensemble de choses fait que tout va quand même ; tandis que les autres n'ont pas les mêmes avantages, et l'expérience leur manque dans les affaires. Je vois ce manque d'expérience dans tous sans exception. D'ailleurs qui pourrait me remplacer ? Tous manquent par un côté ; vous seul me paraissez l'homme que Dieu a destiné à cette œuvre. Il serait bon d'ailleurs que vous soyez là en cas de mort. Cependant, je dois vous dire, pour vous tranquilliser, que ma maladie n'a pas laissé de suite ; elle pourrait bien revenir, mais elle ne renferme pas un principe de maladie mortelle. C'est une affection au foie qui serait à craindre, mais sans danger.

Ne vous pressez donc pas de partir, puisque je suis remis, si l'œuvre des Noirs à Bourbon pouvait tant soit peu péricliter. Je vais faire tout ce qui dépendra de moi pour vous envoyer quelqu'un qui soit en état de vous remplacer. Si vous jugez M. Collin [17] assez fort pour soutenir le poids de cette charge, dites-le-moi au plus tôt, et je me contenterai de vous envoyer quelques jeunes confrères.

Pour l'évêché de Saint-Denis, soyez sans inquiétude pour vous : on maintient le principe qu'il faut des hommes nouveaux et inconnus dans le pays, des hommes sans antécédents dans la question des Noirs.

---

[17] *Voir index.*

Je m'occupe activement à recueillir des témoignages sur certains candidats que j'ai dessein de présenter, et sur d'autres sur lesquels on m'a demandé des renseignements dans les bureaux des Cultes.

Dans tous les cas, vous pouvez être sûr que Mgr Poncelet [18] ne retournera plus à la Réunion.

Je ne crois pas que d'ici à longtemps on puisse vous envoyer des prêtres à Bourbon ; vous pouvez donc être tranquille à ce sujet. Je vais régler avec le futur évêque, s'il entre dans ses vues d'avoir des hommes de communauté, ce dont je ne doute pas ; je m'arrangerai avec lui pour compléter la nôtre à Bourbon. Je vais tâcher de persuader aux évêques des deux Antilles de prendre pour leurs nouveaux diocèses des Pères Jésuites.

Je croirais que votre présence est nécessaire à Bourbon jusqu'à l'arrivée de l'évêque, afin qu'il ait un homme sûr qui puisse le mettre au fait de tout l'état du pays.

Il est temps cependant que je finisse cette longue épître. Si je peux parvenir à trouver quelques instants, j'écrirai à chacun de nos chers confrères.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. Libermann, sup.

---

[18] *Voir index.*

Notice sur la congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie et sur ses œuvres [1]

Cette « Notice » a été composée pour aider le P. Le Vavasseur, en tournée dans des grands séminaires de France, à présenter correctement l'histoire des congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, leur intégration, leur état actuel et ce qui est requis des candidats missionnaires désirant joindre la Congrégation. Elle date de la Pentecôte 1850.

Le P. Libermann nous y donne sa vision de l'histoire de la Société du Saint-Esprit et de la Société du Saint-Cœur de Marie comme conduites par la Providence. C'est le seul endroit où il parle du P. Poullart des Places comme le fondateur. Elle n'est pas publiée dans les Notes et Documents, *mais c'est le P. Paul Coulon qui l'a éditée dans son bel ouvrage,* Libermann, une pensée et une mystique missionnaires.

État de la Congrégation

La congrégation du Saint-Esprit fut fondée le jour de la Pentecôte 1703 par M. Poulart-Desplaces *[sic]*, du diocèse de Rennes, dans le but d'élever des ecclésiastiques destinés à se consacrer aux œuvres les plus délaissées. Longtemps cette œuvre ne subsista que des aumônes de personnes charitables ; le vénérable fondateur allait lui-même les chercher, puis il servait ses élèves de ses propres mains, et leur rendait les services les plus humbles.

[1] *In Paul Coulon et Paule Brasseur,* Libermann 1802-1852, *Cerf, Paris, 1988, pp. 661-669.*

En 1723, l'assemblée du clergé de France, considérant les importants services que rendaient aux diocèses les prêtres sortis du séminaire du Saint-Esprit, assigna à cet établissement une pension annuelle qui fut augmentée dans les assemblées subséquentes.

En 1776, la congrégation du Saint-Esprit fut chargée d'entretenir habituellement vingt missionnaires et un préfet apostolique à la Guyane française.

À la grande révolution de 1792 [2], la congrégation du Saint-Esprit partagea le sort de tous les autres établissements religieux de la France. Son séminaire fut supprimé, ses prêtres dispersés, sa maison vendue par l'État.

Dès que la paix fut rendue à la France par le concordat de 1801, M. Bertout, seul et sans maison, recommença l'œuvre de M. Poulart-Desplaces, au milieu de difficultés sans nombre.

En 1816, une ordonnance royale rendit l'approbation légale à la congrégation du Saint-Esprit, et fut chargée seule de fournir de prêtres toutes les colonies françaises.

Cependant, malgré tous les efforts de M. Bertout et de ses successeurs, elle ne put se recruter suffisamment pour prendre la force et l'extension nécessaires à la conduite d'une œuvre aussi difficile ; le séminaire manquait de directeurs, on fut obligé de recourir à des étrangers. De plus, entravée par les difficultés qui résultaient de l'esclavage, de l'organisation défectueuse du clergé colonial et de la faiblesse extrême où se trouvait réduit le pouvoir ecclésiastique, le succès lui devînt impossible. Jusqu'en 1830, le gouvernement pourvoyait à la subsistance des élèves du séminaire ; mais les diocèses de France, jusqu'alors pauvres en sujets, étaient loin de fournir le nombre de prêtres que réclamaient les besoins des colonies. En 1830, toute subvention fut retirée au séminaire, qui se vit plus que

[2] *C'est la date de la suppression du séminaire et de la société du Saint-Esprit par la Révolution française de 1789.*

jamais hors d'état de remplir les places vacantes. Dans la détresse où l'œuvre se trouvait par la privation de tout subside, on se vit obligé d'accepter les prêtres sans avoir eu les moyens de les bien connaître, et ce fut une des causes de tous les malheurs que notre sainte religion a eus à déplorer dans nos colonies.

Quoiqu'en 1840 le gouvernement eût rendu au séminaire l'allocation qui lui avait été accordée sous la Restauration, celui-ci ne put se relever de la déconsidération où l'avaient fait tomber les circonstances malheureuses qui viennent d'être exposées.

Vers la même époque, quelques prêtres sortis du séminaire de Saint-Sulpice, touchés profondément de l'état de dégradation et de délaissement où étaient plongés les pauvres esclaves des colonies, qui formaient au moins les deux tiers de la population, conçurent le projet de se réunir pour voler à leur secours. Voyant les difficultés de l'œuvre qu'ils voulaient entreprendre, et leur impuissance à en procurer l'exécution, ils résolurent de l'unir à l'œuvre de l'Archiconfrérie[3], persuadés qu'elle triompherait de tous les obstacles par le Cœur immaculé de Marie, si plein de miséricorde envers les âmes pécheresses et délaissées

Pour s'assurer de la sainte volonté de Dieu, ils proposèrent leur dessein à la Propagande[4], et, fortifiés par les paroles les plus encourageantes de la sacrée congrégation, ils se mirent en devoir de le réaliser. Cependant, dans la crainte d'empiéter sur les œuvres dont était chargée la congrégation du Saint-Esprit, ils offrirent leurs services à cette société. Voulant néanmoins pourvoir à leur persévérance dans la ferveur de la vie sacerdotale et religieuse, et s'assurer que leurs efforts seraient employés au salut des âmes pauvres et délaissées, dont l'état désolant les avait émus d'une profonde compassion, ils demandèrent à la congrégation du Saint-Esprit, comme condition de leur entrée, qu'ils seraient

[3] *Il s'agit de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie, Refuge des pécheurs, fondée par l'abbé Dufriche-Desgenettes, curé de la paroisse parisienne Notre-Dame-des-Victoires, le 3e dimanche de l'Avent 1836, cf.* N.D. I, *pp. 641 seq.*

[4] *Sacra Congregatio de Propaganda Fide, dicastère de l'Église catholique pour les missions lointaines.*

envoyés au salut des Noirs, et qu'ils vivraient en communauté sous une règle qui pût maintenir parmi eux la ferveur sacerdotale et l'esprit apostolique.

Mais le moment de la divine Providence n'était pas encore arrivé ; Dieu voulait augmenter leur nombre avant de les unir à la communauté du Saint-Esprit, et les charger d'œuvres plus considérables dont cette communauté ne s'occupait pas alors, et que probablement elle n'aurait jamais entreprises, si leurs services avaient été acceptés à cette époque. M. Fourdinier, supérieur du Saint-Esprit, s'étant refusé à toute condition, ils entreprirent seuls l'œuvre qu'ils avaient tant à cœur. Ils formèrent donc une congrégation, et, tant par reconnaissance pour les grâces qu'ils avaient reçues et qu'ils attribuaient aux prières de l'Archiconfrérie, que pour suivre l'attrait qui leur était donné intérieurement, ils décidèrent qu'elle porterait le nom de Saint Cœur de Marie. La congrégation naissante fit son premier établissement à la Neuville, dans le diocèse d'Amiens, en septembre 1841 ; M. Libermann en fut nommé supérieur.

Les commencements de la nouvelle société étaient bien faibles et ses moyens d'existence absolument nuls ; Dieu seul était sa force et son soutien ; sa divine providence, son unique ressource, et le Saint Cœur de Marie, son espérance. Malgré leur confiance en Dieu, il a fallu à ses premiers membres la puissante impulsion que leur donnait la vie de tant d'âmes délaissées, accablées par le malheur et croupissant dans le vice et l'ignorance, pour qu'ils aient osé se livrer à une entreprise aussi dépourvue de tout secours et aussi contraire à toute prudence humaine. La grâce de Dieu ne les abandonna pas, et elle leur fit prendre la résolution de tout sacrifier plutôt que d'abandonner l'œuvre que la divine bonté leur avait inspirée.

Ils n'eurent pas passé quinze jours dans la solitude, que déjà ils eurent à rendre des actions de grâce à la bonne et divine Providence pour ses soins inattendus qui dépassaient toutes leurs espérances, soins qui allaient en croissant à mesure que leur nombre s'augmentait. Dès la deuxième année, ils avaient commencé une mission à l'île Maurice, et une autre à l'île Bourbon. Ces missions continuent à produire les fruits les plus abondants

pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Vers la fin de cette année (en novembre 1843), sept missionnaires de la nouvelle société partirent pour commencer la mission des deux Guinées.

Mais une épreuve bien douloureuse était réservée à ces commencements, épreuve qui sembla devoir anéantir toutes les espérances de la congrégation. L'inexpérience des missionnaires et le défaut des précautions nécessaires sous ces climats brûlants, causèrent la mort à cinq d'entre eux dès les premiers mois de leur séjour dans le pays. La société, effrayée par ces malheurs et ne sachant pas encore exactement à quoi les attribuer, se vit forcée de suspendre cette mission jusqu'à ce qu'elle eût reçu des informations plus rassurantes.

L'année suivante, cinq prêtres de la même société furent mis à la disposition de la Propagande pour la mission d'Haïti (Saint-Domingue), où 500 000 âmes remplies d'excellentes dispositions étaient et sont encore maintenant livrées comme une proie à quelques prêtres indignes accourus de quelques diocèses de France, et dont la vie était un scandale permanent pour les habitants de ce malheureux pays ; mais le temps marqué dans les desseins de Dieu n'était pas encore venu. Le gouvernement haïtien de cette époque était très mal disposé ; ses exigences schismatiques obligèrent les missionnaires, à peine arrivés, de quitter le pays, laissant dans la consternation les pauvres habitants qui avaient eu le temps d'entrevoir en eux de vrais prêtres de Jésus-Christ.

Pendant ce temps, des renseignements exacts sur la Guinée firent connaître que ses côtes peuvent être habitées impunément par les missionnaires européens, moyennant les précautions exigées pour les climats tropicaux, et la congrégation du Saint Cœur de Marie eut la consolation de reprendre cette Mission vers le milieu de l'année 1845. Ce nouvel effort devait encore lui coûter cher : l'un de ses trois premiers membres, M. Tisserant, nommé par la Propagande chef de la mission, périt avant d'arriver, dans le naufrage du *Papin*, le 8 décembre 1845. Au commencement de janvier 1847, Rome lui donna Monseigneur Truffet pour premier vicaire apostolique, et l'année n'était pas finie, que déjà la société perdait ce pieux évêque, tiré de son sein, dont la mort fut occasionnée par l'austérité de vie que son zèle et sa ferveur lui avaient inspiré d'embrasser. Enfin le sacrifice de la vie de sept fervents

missionnaires et d'un grand nombre d'âmes pieuses, ont attiré les regards favorables de Dieu sur l'œuvre des Noirs. En 1848, le Saint-Siège accorda à la congrégation deux évêques pour les deux Guinées et la Sénégambie. Ils ont eu le bonheur d'organiser enfin cette mission, depuis si longtemps abandonnée et si douloureusement éprouvée ; elle est désormais hors de tout danger et montre dès maintenant les plus belles espérances pour l'avenir.

La Société du Saint Cœur de Marie ayant passé par toutes les épreuves auxquelles la divine bonté devait la soumettre, et acquis la consistance et l'accroissement nécessaires, il sembla qu'il était dans les desseins de Dieu qu'elle accomplît son union avec la congrégation du Saint-Esprit, afin de perfectionner les différentes parties de l'œuvre dont s'occupaient les deux sociétés et d'en former une complète.

Toutes les difficultés, qui, jusqu'alors, s'opposaient invinciblement à cette fusion disparurent, et vers la fin de l'année 1848 s'opéra la réunion de tous les membres de la société du Saint Cœur de Marie à la société du Saint-Esprit. La congrégation conserve son ancien titre du Saint-Esprit et ses constitutions, qui se trouvaient en parfaite harmonie avec l'esprit de la société du Saint Cœur de Marie, et laissaient intactes le règlement de vie et l'organisation des communautés de ses missionnaires. Leur entrée dans la congrégation du Saint-Esprit n'a rien changé à leur conduite ; les constitutions de cette société, approuvées par le Saint-Siège, comme pleines de sagesse et de prudence, et très-propres à former les missionnaires, n'en sont que plus parfaitement observées. En mémoire des grâces obtenues par le cœur de Marie, l'invocation de ce cœur immaculé fut ajoutée au titre du Saint-Esprit, par un décret de la sacrée Congrégation de la Propagande.

Au mois d'octobre 1848, Mgr Monnet, nommé depuis quelque temps vicaire apostolique de Madagascar, s'est démis de sa supériorité, et M. Libermann a été élu supérieur par le suffrage unanime des membres des deux congrégations réunies.

Après avoir lu cet exposé de l'état actuel de la congrégation, ceux qui auraient la pensée de s'y dévouer désireront sans doute connaître sa fin et son genre de vie, les conditions qu'elle exige pour l'admission dans son sein et les œuvres qui l'occupent.

Son but est de se dévouer au salut des âmes les plus abandonnées; la vie de ses membres doit donc être la vie apostolique, et ils doivent s'appliquer à l'acquisition des vertus qui lui sont propres.

Pour le perfectionnement de cette vie apostolique, pour la conservation de la ferveur dans ses missionnaires, et pour la stabilité et l'extension de son œuvre, la congrégation a pris pour règle fondamentale et invariable, que ses membres vivront toujours en communauté. Dans les missions infidèles, où la réunion de communautés nombreuses est souvent difficile, ils seront toujours au moins deux ensemble. Dans les pays coloniaux ils n'accepteront pas de cures ou de vicariats que dans le cas de nécessité, transitoirement, et toujours à la condition de vivre en communauté [5].

Ses membres ne sont pas obligés aux vœux; cependant ceux qui ont le désir de prendre avec Dieu des engagements indissolubles sont admis à les prononcer en particulier entre les mains du supérieur. Les uns et les autres sont astreints aux mêmes observances de la vie commune, aucune différence ne devant exister dans le genre de vie des membres de la congrégation. L'obéissance et la pauvreté sont pratiquées également par tous. La pauvreté consiste à ne rien avoir à sa disposition à soi appartenant; les missionnaires doivent tout recevoir de la communauté et ne disposer de rien sans permission. Ceux qui ont des biens patrimoniaux peuvent les conserver, à la condition qu'ils ne puissent employer ni ces biens ni leurs revenus à leur propre usage, ni les distribuer en tout ou en partie de main à main.

Les conditions exigées des ecclésiastiques qui demandent à entrer dans la congrégation sont: une bonne santé, la science et le jugement pratique suffisants pour exercer les saintes fonctions dans les diocèses de France; un désir sincère de se dévouer au salut des âmes; un bon caractère, si nécessaire pour se faire à la vie de communauté, et une bonne volonté pour l'acquisition des vertus apostoliques et religieuses.

---

[5] *Règlements de la congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'immaculé Cœur de Marie, 1849,* N.D. X, *pp. 450-569.*

Avant d'être admis dans la congrégation, chacun sera obligé de subir l'épreuve du noviciat. Ceux qui viendront avant d'avoir fini leurs études ecclésiastiques resteront, dans notre séminaire spécial des postulants de la congrégation, le temps nécessaire pour terminer ces études, avant d'aller au noviciat.

Comme la congrégation est pauvre et qu'elle a besoin de ressources considérables pour soutenir ses œuvres, elle désire que ceux qui se présentent puissent payer une pension pour le temps de leur séminaire et de leur noviciat. Cependant ceux qui seraient hors d'état de la fournir seront admis gratuitement, pourvu qu'ils aient les qualités voulues pour former de bons missionnaires. Les œuvres auxquelles les membres de la congrégation sont employés sont les missions en pays infidèles, les missions spéciales des Noirs dans les colonies, le professorat et la direction dans le séminaire ou le noviciat de la congrégation, et dans le séminaire colonial ; et enfin, en Europe, quelque ministère auprès des pauvres pour servir d'auxiliaires aux prêtres des paroisses dans les œuvres que leur zèle peut difficilement atteindre.

Des Œuvres de la Congrégation

I. Missions infidèles

L'œuvre la plus importante dont la congrégation se trouve chargée par la divine Providence est la mission des côtes occidentales d'Afrique. Cette mission renferme les deux Guinées et la Sénégambie, y compris les rives du Sénégal. Son étendue le long des côtes est de onze cents à douze cents lieues ; l'intérieur des terres est inconnu. On n'a pu, jusqu'à présent, évaluer le nombre de ses habitants ; mais il est certain qu'il dépasse de beaucoup le chiffre donné par les géographes. Cette immense contrée, où l'Évangile est inconnu, demande des missionnaires fervents, d'une grande abnégation, et disposés à sacrifier tout à la gloire de Dieu. Quoique, par suite des premiers malheurs, la mission soit organisée à peine depuis un an, elle donne déjà d'heureux résultats et de très grandes espérances. Les dispositions des populations sont excellentes ; partout les missionnaires sont reçus avec joie, et de tous côtés on les réclame avec instance. Ne pouvant suffire à ces demandes si nombreuses à cause du manque de ces missionnaires, nous nous sommes astreints, pour le moment, à n'occuper

que deux des positions les plus importantes, échelonnant les missionnaires par petites communautés dans un rayon suffisamment étendu pour embrasser le plus grand espace possible, et cependant assez resserré pour qu'il y ait facile communication entre eux. Dans ces deux établissements principaux, nous avons environ une cinquantaine d'enfants qui reçoivent l'instruction élémentaire, chrétienne et profane ; et tous nos efforts tendent à disposer quelques-uns d'entre eux à des études plus élevées, et à préparer ainsi un clergé indigène.

Nous n'avons encore, dans cette vaste mission, que trente-deux missionnaires et un certain nombre de Frères qui leur prêtent le secours de leurs services matériels. Nous y avons appelé aussi une communauté religieuse, et déjà quinze Sœurs s'y occupent de l'instruction des filles et du soin des malades.

II. Missions coloniales

Les membres de la congrégation qui seront dirigés dans les colonies vivront, comme leurs autres confrères, en communauté ; ils serviront de prêtres auxiliaires au clergé des paroisses, sous l'autorité des supérieurs ecclésiastiques. Ils s'occuperont spécialement des Noirs, sans laisser pourtant d'être utiles au salut des Blancs toutes les fois qu'ils le pourront. En lisant la notice sur les colonies, on se fera une idée des excellentes dispositions des Noirs, du bien qui a été fait par les membres de la congrégation à Bourbon et à Maurice, et des fruits abondants et déjà mûrs qu'on peut recueillir parmi eux avec la plus grande facilité.

III. Œuvres en Europe

La congrégation a cru qu'il était conforme à la volonté de Dieu que, tout en travaillant à l'étranger au salut des âmes délaissées, elle n'abandonnât pas les besoins des pauvres dans le pays où elle a pris naissance ; cependant la divine Providence ayant dirigé ses principaux efforts sur les missions étrangères, les œuvres d'Europe seront toujours la partie la moins importante de son but. Les règlements de la congrégation exigent qu'on n'emploie à ces œuvres que d'une manière très-passagère les membres dont l'attrait pour les missions étrangères est bien déterminé.

IV. Direction et professorat

La congrégation verrait avec plaisir que, parmi les postulants, il se trouvât quelques jeunes ecclésiastiques aptes aux fonctions de professeurs et de directeurs de séminaire. Elle désire former des hommes spéciaux pour les différentes branches de la science ecclésiastique. À leur aptitude pour ses divers enseignements doivent se joindre la solide piété, le zèle, un caractère bon, affable, propre à leur donner de l'influence sur les élèves qu'ils auront à diriger ; et, enfin, la régularité et les vertus qui en fassent des modèles dans la communauté.

Comme le principe de leur vocation était le zèle pour le salut des âmes, ils pourront exercer ce zèle par un ministère extérieur ; toutefois, ce ministère sera assez modéré pour ne nuire en aucune manière à leurs fonctions à l'intérieur de la maison. Par ce moyen, les directeurs se maintiendront dans l'esprit de leur vocation apostolique, et acquerront l'expérience nécessaire pour donner aux élèves des conseils utiles à leur futur ministère, et leur inspirer le zèle et les vertus du véritable missionnaire.

Libermann dans ses responsabilités de 11e supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit

à M. Collin[1]

Le 27 février, Le Vavasseur arrive à Bordeaux. Il est enfin de retour en France, réalisant le désir depuis longtemps exprimé par Libermann de l'avoir à ses côtés pour gouverner la Congrégation.

À Bourbon, le Père Collin[2] *a succédé à Le Vavasseur comme supérieur. Il vient de recevoir un exemplaire des Règlements de 1849 que Libermann a rédigés après la « fusion », en y conservant l'esprit de la Règle provisoire du Saint-Cœur de Marie. C'est au nouveau supérieur que Libermann écrit ce 11 mars 1850 pour rappeler le sens de ces Règlements et rassurer encore après la « fusion ».*

C'est surtout à propos du séminaire du Saint-Esprit, où des réformes s'imposent, que la lettre est importante. Elle montre que Libermann est bien décidé à les réaliser : « [...] nous ne consentirons pas à être des fabricants de prêtres et que nous ne laisserons pas les choses dans cet état. *»*

---

[1] N.D. XII, *pp. 121-124.*

[2] *Voir index.*

Paris, le 11 mars 1850

Mon bon Père Collin,

Le P. Le Vavasseur est avec nous depuis quelques jours, en très bonne santé. C'est lui qui se chargera de vous donner des nouvelles de toutes nos affaires. Son arrivée a été pour moi un grand sujet de joie, comme vous le pensez. Si j'ai été bien content, il ne l'a pas été moins, comme il vous le dira dans sa lettre. J'ai causé longtemps et souvent avec lui et de toutes sortes de choses importantes. Quoique je me porte bien pour le moment, je trouve cependant qu'il est nécessaire que M. Le Vavasseur reste ici.

Soyez tranquille, nous n'abandonnons pas la Mission de Bourbon. Je vous dis ces mots après avoir pris connaissance de la partie de la lettre de M. Le Vavasseur qui en parle.

Comme je suis accablé, tiraillé de tous côtés par des choses pressées, je ne puis vous dire que deux mots sur chaque objet.

Vous avez reçu maintenant les règlements que je vous ai envoyés. Vous pourriez d'abord trouver à redire sur le titre. Nous avions d'abord mis simplement pour titre : « Règles de la Congrégation ». Ce titre était même déjà imprimé ; réfléchissant qu'il pourrait devenir un sujet de chicane contre notre approbation légale, parce qu'on aurait pu dire que nous avons changé les Constitutions et sommes par conséquent une autre congrégation, une congrégation non approuvée, j'ai trouvé prudent de mettre un titre qui nous met à l'abri de toute querelle avec le Gouvernement ; car nous n'avions à craindre cette chicane que de la part du Gouvernement. Voyez qu'en cela j'ai suivi la même marche que dans tout le reste, je n'ai pas fait attention aux mots et j'ai conservé la chose.

Dans le corps de ces règlements ont été conservées toutes les règles de nos règlements provisoires[3] qui ont tant soit peu d'importance pour la conservation de la ferveur dans la Congrégation. Tous les changements ont porté :

[3] *Il s'agit de la Règle de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, imprimée à Amiens en 1845.*

1° Sur la division. J'ai tâché de diviser d'une autre manière l'ensemble de nos Règles, afin de les rendre plus claires, de distinguer plus exactement le positif de ce qui n'appartient qu'à la perfection et d'éviter les redites.

2° Sur le style, que j'ai tâché de rendre plus concis et plus correct, évitant de lui enlever l'onction de piété autant qu'il était en mon pouvoir. Il peut s'y trouver encore des défauts, mais ce sera peu de chose. J'ai à vous faire observer qu'il y a une faute d'impression à la page 70, au dernier alinéa. Au lieu de « *l'autorisation de leur Supérieur général* » mettez « *l'autorisation de leur procureur général*[4] ».

3° Sur la partie constitutive, il n'y a rien de changé : la Société est comme auparavant fondée sur la consécration et les promesses, et les vœux sont autorisés et recommandés ; elle continue à avoir la vie de communauté, la pauvreté, etc., etc. Si vous voyez dans les Constitutions du Saint-Esprit quelques difficultés, je vous dirai qu'une partie de ces difficultés ont déjà disparu en ce moment. M. Lannurien[5] qui est à Rome pour cause de maladie, a remis un écrit de ma part à la Propagande[6] pour opérer dans les Constitutions les changements qui m'ont paru utiles. Le secrétaire de la Propagande a dit à notre confrère qu'aussitôt que cela se pourra, la Sacrée Congrégation se réunira et s'en occupera. Il ne voit aucune difficulté à ces changements. La Propagande ainsi que le nonce de France, ne voulait voir dans la réunion qu'une substitution (c'est le terme qu'ils ont employé). Par conséquent nous n'aurons pas de peine à l'obtenir. Du reste ces changements sont peu de choses. J'ai introduit la vie de communauté dans les Constitutions ; elle n'y était pas.

4° La partie organique. Sous ce point de vue, vous trouverez dans nos règlements quelques modifications et quelques nouveaux articles. Je les ai introduits, partie par l'extension qu'ont prise nos œuvres, partie par l'expérience acquise, partie pour les faire harmoniser avec les Constitutions.

---

[4] *Ire partie, ch. 7, art. 111, 3e paragraphe. cf.* N.D., *t. X, p. 489.*

[5] *Voir index.*

[6] *Sacra Congregatio de Propaganda Fide, dicastère de l'Église Catholique pour les missions lointaines.*

Quand nous aurons obtenu les quelques améliorations que je propose dans les changements que je demande à obtenir aux Constitutions, tout ce qui pourra vous paraître défectueux dans la partie organique, disparaîtra. En somme, vous voyez que vous pouvez vivre absolument comme par le passé.

Il y a union et fusion parfaite entre les anciens membres du Saint-Esprit et nous, excepté cependant le P. Hardy, qui nous a causé quelques tracasseries, mais il ne faut nullement vous en inquiéter : il a fait de même sous tous les Supérieurs de la Société ancienne. Un jugement faux et un travers d'esprit en sont la cause.

Le Séminaire ne va pas bien. Je l'ai trouvé en désordre quand j'y suis venu. Je regarde le *statu quo* comme insoutenable ; je n'y ai cependant introduit la première année que très peu de changements. Malgré la douceur de notre conduite et les réformes de peu d'importance, il s'était formé une cabale. Dieu est venu à notre secours. Le Gouvernement nous retrancha la pension de la moitié des élèves, nous ne devions plus en conserver que 30. J'en ai profité pour en renvoyer 15. Mais comme c'était dans le premier trimestre après mon arrivée, je ne les connaissais pas assez pour faire mon choix ; il en resta quelques-uns qui m'ont encore donné bien des tracas à la fin des vacances. C'étaient les nouveaux prêtres qui devaient partir pour la Guyane. Ils sont partis et j'espérais qu'il ne restait plus de ferments de discorde et d'insubordination, et je me trompais encore. Ma longue maladie a été une grande source de malheurs. Pendant six mois je ne pouvais les suivre et je ne les connaissais plus assez à la fin de l'année. Il y eut une tempête au commencement de l'année, qui dura deux à trois mois. M. Hardy[7] y fut fort impliqué. Je me contentai de retarder à l'ordination trois mutins, les meneurs.

Je vois maintenant que cela ne va pas mieux. Vous comprendrez facilement que nous ne consentirons pas à être des fabricants de prêtres et que nous ne laisserons pas les choses dans cet état. Nous nous occupons en ce moment de préparer un moyen efficace qui remettra le Séminaire en

[7] *Voir index.*

état de fournir des prêtres bien formés aux colonies. Le P. Le Vavasseur me sera d'un grand secours.

Voilà une lettre bien longue pour un pauvre homme comme moi.

N'oubliez pas de dire à la bonne Sœur Sainte Madeleine que je ne puis plus lui écrire par cette occasion : j'ai été surpris par le départ brusque du bâtiment qui part le 25 au lieu du 29.

Vous ne deviez pas m'envoyer par occasion le paquet qui a contenu la lettre de Sœur Sainte Madeleine. Ce paquet ne m'est arrivé que quatre ou cinq jours avant l'arrivée de M. Le Vavasseur, c'est-à-dire sur la fin de février. J'écrirai très prochainement à Sœur Madeleine dont la lettre m'a comblé de joie.

Tout vôtre.

F. Libermann, prêtre



Libermann continuait de lire très souvent les Écritures dans sa Bible en hébreu.

Index des correspondants du P. Libermann et des personnes citées par lui

Arlabosse

M., vice-préfet apostolique de Saint-Louis du Sénégal ; nommé en août 1845, il exerce sa charge de décembre 1845 jusqu'à l'arrivée du P. Vidal en septembre 1848.

Arragon

Stanislas, né le 6 mai 1819 à Chapareillan (Grenoble), entré dans la congrégation du Saint-Cœur de Marie en 1843 avec le P. Libermann comme maître des novices ; il est envoyé à Saint-Domingue au début 1845, mais il en revient quelques semaines après ; il est alors envoyé à Gorée et Dakar en juin 1845. Il travaille à Joal et Ngazobil, puis en Casamance et à Saint-Louis, malgré une plaie pénible à la jambe. Il meurt en mer lors de son retour, le 30 mars 1855.

Barron

Edward, né en Irlande en 1801 ; prêtre en 1829 ; partit pour les États-Unis dans le diocèse de Philadelphie ; candidat pour la mission du Liberia ; préfet apostolique puis vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1842 ; démissionne en 1844 ; retourne aux États-Unis où il meurt le 12 septembre 1854.

Baud

Joseph-François (1820-1885), du diocèse d'Annecy. Prêtre dans son diocèse ; consécration en 1848 ; Maurice en 1849 ; il meurt à la communauté du Saint-Sacrement le 3 février 1885.

Bessieux

Jean-Rémy (1803-1876). Prêtre du diocèse de Montpellier en 1829 ; consécration le 21 novembre 1842 ; parti comme supérieur pour la

Guinée le 13 septembre 1843; Cap des Palmes jusqu'en août 1844; arrive au Gabon le 28 septembre 1844; fonde la mission de Sainte-Marie. Malade, rentre en France en 1846. Retour au Gabon fin 1847. Nommé évêque de Callipolis et Vicaire apostolique des Deux-Guinées le 20 mai 1848; sacré à Paris le 14 janvier 1849; repart pour les Deux-Guinées en février 1849. Il meurt à Sainte-Marie le 30 avril 1876.

Blanpin

Charles-Louis (1817-1890), du diocèse d'Arras. Prêtre et consécration le 21 novembre 1842. Il part pour Bourbon avec M. Collin le 11 avril 1843, missionnaire des Noirs; atteint d'aphonie complète, rentre en France au printemps 1846. Est guéri à la Mère Admirable à Rome le 7 novembre de la même année (cf. *N.D. IX*, pp. 57-61). Il retourne à Bourbon en juin 1847; supérieur de la communauté au départ de M. Collin en 1852. De nouveau en France en 1855 puis envoyé à Maurice, séjour de quatre ans à Bordeaux, part pour la Martinique en 1867. Il meurt à Saint-Pierre, Martinique, le 10 décembre 1890.

Bouchet

Marie (1821-1856), du diocèse d'Annecy. Prêtre le 7 mars 1846; consécration le 6 janvier 1847; arrive au Gabon en mars 1848; quelques mois à Sainte-Marie; il meurt à Sainte-Marie le 23 mai 1856.

Boulanger

François-Isaïe (1804-1854), du diocèse de Poitiers. Prêtre dans son diocèse en 1831; consécration le 6 janvier 1847; supérieur de la maison de Bordeaux; parti de Brest pour la Guinée le 20 février 1850; missionnaire à Sainte-Marie de Gambie; vicaire général de Mgr Kobès; missionnaire à Grand-Bassam en 1851; au Gabon; préfet apostolique du Sénégal le 11 juillet 1852; quitte le Sénégal pour raison de santé le 4 février 1854; il meurt à Toulon le 21 avril suivant.

Bourget

Joseph, né en 1817, du diocèse de Nantes. Consécration en 1849; prêtre à Dakar en 1850; Grand-Bassam; Gabon en 1851; rentrée en France en 1852; envoyé à Maurice; sort de la Congrégation le 1er mai 1873.

En 1837, il était de nouveau à Issy, à « La Solitude », mais cette fois-ci gravement malade de tuberculose alors qu'il était encore très jeune; prêtre de grande valeur spirituelle, il fut soutenu par une quinzaine de lettres de son ami Libermann.

Carbon

Étienne-Laurent (1785-1863), du diocèse de Compiègne. Sulpicien, directeur effectif du séminaire de Saint-Sulpice en 1826; il meurt le 25 juin 1863.

Chevalier

Claude-Denis-Auguste (1818-1852), du diocèse de Saint-Claude. Entré à La Neuville en 1846. Prêtre 27 janvier 1847; consécration le 25 mars 1847; rentré en France le 14 avril 1851; malade; il meurt à Paris le 5 mars 1852.

Clair

Étienne-Pierre-Joseph, né en 1818, du diocèse de Viviers. Prêtre en 1844; consécration en 1845; quitte en 1853; intente à la Congrégation procès sur procès; interné dans une maison de santé; apostat de la foi catholique et du sacerdoce.

Collier

William, né en 1802 dans le Yorkshire. Bénédictin, prêtre en 1826; nommé évêque de Milève et vicaire apostolique de Port-Louis (île Maurice) le 14 février 1840; sacré évêque le 3 mai 1840. Il fut le protecteur de la nouvelle congrégation du Saint-Cœur de Marie, et incardina à son diocèse François Libermann et Frédéric Le Vavasseur à leur ordination sacerdotale.

Collin

Marcellin (1818-1904), du diocèse de Vannes. Consécration le 18 novembre 1842; prêtre le 5 février 1843, il part pour Bourbon le 11 avril 1843. Missionnaire, puis supérieur en septembre 1849; rentré en France à la fin août 1852. Conseiller général; directeur du séminaire des Colonies; visiteur puis provincial de la mer des Indes. Assistant de la Congrégation. Supérieur de diverses maisons. Il meurt à Paris le 21 mai 1904.

Desprez

Mgr Julien-Florian-Félix, né le 14 avril 1807 à Ostrécourt (diocèse de Cambrai). Prêtre le 19 décembre 1829 ; vicaire à la cathédrale ; curé de Pont-à-Marcq ; doyen de Templeuse puis de Roubaix le 13 février 1847 ; préconisé évêque de Saint-Denis le 3 octobre 1850 ; sacré à Roubaix le 5 janvier 1851 ; transféré à Limoges le 19 mars 1857, à Toulouse le 26 septembre 1859 ; cardinal le 12 mai 1879 ; il meurt le 21 janvier 1895.

Douai

M., élève à Saint-Sulpice. Il entra dans la Société des Missions étrangères et fut envoyé en Cochinchine.

Drach

David, né en 1790 ; rabbin, docteur de la Loi en 1809 ; quitte l'Alsace en 1811, après sa conversion ; sera professeur d'hébreu au séminaire des Missions, annexe du collège Stanislas à Paris ; en 1830, jugera prudent de s'exiler à Rome, où il séjournera jusqu'en 1842 ; il sera bibliothécaire à la Propagande.

Dréano

Hilaire (1820-1854), du diocèse de Vannes ; consécration le 25 mars 1847. Prêtre ; Gabon ; revient au Sénégal malade le 10 septembre 1849 ; Saint-Louis du Sénégal ; malade ; il meurt à Alger le 27 novembre 1854 en rentrant en France.

Dufriche-Desgenettes

Charles-Éléonore (1778-1860), du diocèse d'Alençon où il naît en 1778 ; il prend le parti des prêtres réfractaires ; ordonné prêtre à 28 ans. Sa sollicitude pastorale se révèle durant une épidémie de typhus. Ouvertement anti-napoléonien, il doit se cacher durant les Cent-Jours et quitter sa cure d'Alençon ; se réfugie à Paris. D'abord curé d'une paroisse bourgeoise et assez riche, il dispose de la chapelle des Missions étrangères de la rue du Bac, puis est nommé à Notre-Dame-des-Victoires (église des Petits-Pères) ; par trois fois, il ne peut accéder à l'épiscopat proposé, à cause de son humeur ; curé de Notre-Dame-des-Victoires, il y crée, en 1836, l'archiconfrérie du

Saint-Cœur de Marie, centre de nombreuses conversions ; le 2 février 1839, il y lance une campagne apostolique pour le salut des Noirs. Homme entier dans sa charité pour les pauvres et les pécheurs comme dans ses opinions. Initiateur de l'Œuvre des Noirs auprès de Fr. Le Vavasseur et E. Tisserant, ami intime du P. Libermann.

Dupont

Marie-Eugène, né en 1821 ; diocèse de Rouen ; séminaire de Saint-Sulpice en 1839 ; prêtre en 1844 ; date de sa mort (?). Nous possédons 23 lettres que Libermann lui a écrites de 1840 à 1848.

Durand

Antoine (1823-1865), du diocèse de Chambéry. Entré au noviciat 23 juillet 1845 ; parti avec Mgr Truffet 15 avril 1847 ; prêtre en 1850 ; revenu en France, fut envoyé en Guyane en 1855 où il meurt le 11 mars 1865.

Duret

Jean-Claude (1824-1875), du diocèse d'Annecy. Consécration en 1849 ; départ en 1850 ; prêtre à Dakar la même année ; fonde la mission de Grand-Bassam ; Gorée en 1851 ; préfet apostolique du Sénégal en 1855 ; vicaire apostolique de la Sénégambie en 1873 ; sacré à Paris le 29 septembre 1873 ; il meurt à Dakar le 29 décembre 1875.

Ferret

Pierre (1797-1863), prêtre de Saint-Sulpice. Envoyé au séminaire de Nantes en 1821, il y travaille 42 ans ; il meurt à Nantes le 23 février 1863.

Galai

Jean-Baptiste-Lucien, sulpicien (1802-1854), né à Rouen le 22 juin 1802 ; après avoir terminé son séminaire à Saint-Sulpice, s'attacha à l'œuvre de ses maîtres et professa d'abord le dogme au séminaire de Bourges. En 1833, M. Garnier l'appela à Saint-Sulpice où il enseigna successivement le dogme, le droit canon et enfin le grand cours. Il dirigea pendant quelques années la maison d'Issy et montra dans tous ces emplois une grande capacité. Il meurt à Saint-Sulpice le 17 janvier 1854 à l'âge de 52 ans. Cf. *Ami de la Religion*, t. 163, p. 377 (Vie de M. Mollevaut p. 248).

ral de Mgr Truffet ; France en 1849 ; supérieur de Bordeaux où il meurt le 19 janvier 1886.

Grillard

M., condisciple de Fr. Libermann, devenu sulpicien, il fut nommé tout jeune prêtre professeur de philosophie à Luçon.

Hardy

J., du diocèse de Tours. Associé en 1826 ; professeur ; exclu en 1844 ; réintégré par M. Leguay ; deuxième exclusion en 1850 ; il meurt victime d'un accident le 30 janvier 1851.

Hugues

Frère Siméon (1824-1850), du diocèse de Bordeaux. Part pour la Guinée en 1845 ; premiers vœux en 1847 ; il meurt à Ngazobil le 22 septembre 1850.

Javouhey

Anne-Marie (1779-1851), fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, a une expérience à Mana en Guyane, et au Sénégal. C'est elle qui fit venir en 1825 les premiers séminaristes africains en France pour qu'ils soient formés, parmi lesquels Boilat. Cf. *Mémoire Spiritaine* n° 12, p. 10 « *Dans la même portion de la vigne : le Père Libermann et la Mère Javouhey* », par Bernard Ducol.

Kobès

Aloÿs, né le 17 avril 1820, à Fessenheim (68) d'une famille de modestes cultivateurs ; excellentes études au petit séminaire de Saint-Louis, puis au grand séminaire de Strasbourg ; ordonné prêtre le 21 décembre 1844 ; entre au noviciat de La Neuville en 1846 ; professeur de théologie et économe à La Neuville ; puis, à la mort prématurée de Mgr Benoît Truffet, coadjuteur de Mgr Bessieux, vicaire apostolique des Deux-Guinées ; évêque le 30 novembre 1848 comme son coadjuteur ; puis comme vicaire apostolique de la Sénégambie en 1863. Il meurt le 11 octobre 1872.

Laccarière

M[gr] Pierre-Marie-Gervais, né à Aurillac, diocèse de Saint-Flour le 19 juin 1808 ; élève de Saint-Sulpice ; vicaire à Saint-Gérard d'Aurillac, puis à Saint-Eustache (Paris) ; s'adonne à la prédication ; préconisé évêque de la Basse-Terre le 3 octobre 1850 ; sacré le 5 janvier 1851 ; donne sa démission qui est acceptée par le pape le 9 février 1853 ; chanoine de Saint-Denis ; il meurt à son château de Trioulou le 28 août 1893. « *Si j'étais prêtre*, disait Chateaubriand, *je voudrais prêcher comme l'Abbé Lacarrière.* »

Lairé

Charles-Marie (1826-1852), du diocèse de Reims. Diacre le 17 juin 1848 ; consécration le 2 février 1849 ; parti diacre avec M[gr] Bessieux en février 1849 ; prêtre à Dakar le 7 avril 1849 ; à Gorée puis à Grand-Bassam (1851) ; il meurt, supérieur de Grand-Bassam, le 23 novembre 1852.

Lambert

Prosper (1811-1875), du diocèse d'Orléans. Prêtre dans son diocèse ; consécration en 1844 ; Bourbon en 1845 ; à Maurice en 1846 ; il meurt à Sainte-Croix (Port-Louis) le 6 mars 1875.

Lamoise

Paul (1824-1900), du diocèse de Saint-Dié. Admis aux études le 7 octobre 1844 ; professeur et surveillant au petit seminaire. Prêtre à Dakar le 9 juin 1849 ; M'Bour et Joal ; il meurt à Joal le 8 novembre 1900.

Lannurien

Louis-Marie (1823-1854), du diocèse de Quimper. Consécration en 1845 ; prêtre en 1846 ; professeur au Gard et à Paris ; fondateur et supérieur du Séminaire français à Rome en 1853 ; il meurt à Rome le 5 septembre 1854.

Laval

Jacques-Désiré (1803-1864), du diocèse d'Évreux. Médecin. Prêtre le 22 décembre 1838 ; curé de Pinterville en 1839 ; parti pour l'île Maurice fin mai 1841 ; missionnaire à Port-Louis depuis le 14 septembre 1841 jusqu'à sa mort ; supérieur de la communauté de Maurice ; provincial de la mer des Indes (1852-1859) ; il meurt à Port-Louis le 9 septembre 1864 ; béatifié le 29 mars 1979.

Le Berre

Pierre-Marie (1819-1891), du diocèse de Vannes. Prêtre en 1844; consécration et départ pour la Guinée en 1846; Vicaire général de Mgr Bessieux en 1859; évêque d'Archis et vicaire apostolique des Deux-Guinées le 7 septembre 1877; sacré le 28 octobre 1877; il meurt à Sainte-Marie-du-Gabon le 16 juillet 1891.

Leguay

Alexandre-Jean-Baptiste (1794-1865), du diocèse de Bayeux. Vicaire général de Perpignan. Supérieur de la congrégation du Saint-Esprit le 29 avril 1845. Démission le 2 mars 1848; se retire à Crèvecœur-en-Auge; il y meurt le 27 février 1865.

Leherpeur

Mgr Étienne-Jean-François: né à Bayeux le 15 février 1797; missionnaire de la Délivrance; vicaire général préconisé évêque de la Martinique le 3 octobre 1850; sacré à Bayeux le 5 janvier 1851; il meurt à Saint-Pierre le 13 avril 1858.

Le Vavasseur

Frédéric (1811-1882), de Bourbon. Vient en France en 1829; prépare l'École polytechnique, échoue; fait un voyage à Bourbon en 1835; séminariste à Issy en 1836; prêtre le 18 novembre 1841; entre au noviciat de La Neuville le 28 septembre 1841; consécration le 2 février 1842; part le 16 février; missionnaire à Bourbon de juin 1842 à septembre 1849. Retour en France en 1850; conseiller général le 13 juin 1850; maître des novices et directeur de plusieurs maisons de formation; vice-provincial de France en 1856; premier assistant de la Congrégation le 1er septembre 1869; provincial de France; vicaire général en mars 1881; supérieur général en août 1881; il meurt à Paris le 16 janvier 1882.

Le Vavasseur

Léon-Michel (1822-1892), du diocèse de Sées. Prêtre le 6 juin 1846; consécration en 1847; professeur à Paris (liturgie, chants), conseiller général en 1887; il meurt à Paris le 27 mars 1892.

Libermann

François-Xavier (1830-1907), du diocèse de Strasbourg. Consécration le 27 mars 1853 ; prêtre en septembre 1853. Professeur, maître des novices, conseiller général, directeur du scolasticat, supérieur de diverses maisons. Il meurt à Chevilly le 23 juillet 1907.

Libermann

Marie (1829-1859). Troisième fille du Dr Samson Libermann. Son parrain fut François Libermann. Elle mourut à Paris de la fièvre typhoïde, le 15 octobre 1859.

Libermann

Samson, né à Saverne en 1790. Docteur en médecine ; converti en 1824, maire d'Illkirch ; à Strasbourg depuis 1840 ; se retire à Langonnet après la mort de sa femme en 1856 où il meurt le 14 janvier 1860. Il avait épousé, à Mayence, en 1820, Babette Maylert qui se convertit avec son mari. De leur couple naquirent sept enfants : Pauline, Caroline, Marie, François, Élisa, Henri et Léon. Témoignage de son frère, *Le Dr Samson Libermann : N.D. I*, p. 51.

Lœvenbruck

Jean-Baptiste (1795-1876), du diocèse de Metz. S'engage dans la Société des missionnaires de France ; prêtre en 1817 ; en 1847 entre dans la congrégation du Saint-Esprit ; en 1848 négocie à Rome la « fusion » ; il meurt le 5 mars 1870 à Angers. Cf. *Mémoire spiritaine* n° 6, pp. 79 : *Le Père Jean-Baptiste Lœvenbruck précurseur du catholicisme social et de l'œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil dès 1822*, par Adolphe Cabon.

Logier

Pierre-Joseph-Louis, né le 24 juin 1826 à Houcheu (Arras). Entré dans la congrégation du Saint-Esprit en octobre 1848 ; part comme diacre pour la Guinée le 20 mai 1850 ; ordonné prêtre à Dakar en juin 1850 ; retourne en France l'année suivante et revient en Sénégambie pour peu de temps.

Lossedat

Joseph-Marie (1820-1887), du diocèse de Clermont. Prêtre à Amiens le 23 décembre 1843 ; consécration le 2 février 1844 ; part

pour Saint-Domingue en février 1844 ; en revient le 2 mai 1845 ; part pour la Guinée en décembre ; arrive au Gabon avec Frère Grégoire le 30 septembre 1847 ; vicaire général de Mgr Bessieux en 1850 ; rentre en France malade en 1853 ; économe dans diverses maisons ; retour à Gorée en 1855, ensuite à Dakar ; rentre définitivement en France en 1885 ; il meurt à Chevilly le 30 mai 1887.

Luquet

Mgr Jean, des Missions étrangères de Paris, né au diocèse de Langres le 17 juin 1810. Il est envoyé en Inde en 1842. En 1844, il participe au Synode de Pondichéry puis est chargé par son évêque, la même année, de venir présenter à Rome les « Actes » du Synode de Pondichéry. Il remet à la Propagande les « *Éclaircissements sur le Synode de Pondichéry* ». Dans la foulée, il est choisi par la Propagande pour être le rédacteur principal de l'Instruction pontificale Neminem profecto, où il défend la thèse de l'importance de l'épiscopat et du clergé indigène pour le véritable travail missionnaire. Il est aussitôt proposé à l'épiscopat avec le titre de coadjuteur de Mgr Bonnand, de Pondichéry, et consacré évêque le 7 septembre 1845, avec le titre d'évêque d'Hésébon. Atteint d'un cancer, il se retire au Séminaire français de Rome où il meurt le 3 septembre 1858. Il repose dans le caveau de la chapelle du Séminaire, via Santa Chiara 42. Voir Coulon, *Libermann 1802-1852*, Cerf, Paris, 1988, pp. 383-400.

Mersy

Frère Pierre (1826-1864), du diocèse de Bordeaux. Saint-Domingue en 1844 ; premiers vœux en 1845 ; part pour la Guinée en 1845 ; Dakar ; Gabon ; Bordeaux en 1855 où il meurt le 10 décembre 1864.

Morel-Lyndrel

Claude-François-Aimé-Marie (1824-1850), du diocèse d'Annecy. Prêtre en 1848 ; consécration en 1849 ; part pour la Guinée le 25 novembre 1849 ; il meurt à Sainte-Marie-de-Gambie le 29 septembre 1850.

Morinière

Louis de la, du diocèse de Rennes, est le successeur du P. Louis Blanchard, supérieur du séminaire de Rennes et restaurateur de la

congrégation de Jésus et Marie (eudistes) en 1826. La Congrégation avait été fondée par saint Jean Eudes en 1643 et supprimée par la Révolution de 1789. Les eudistes, qui forment une « Société de vie apostolique », se destinent à l'éducation des jeunes et des futurs prêtres.

Mugnier

Frère Julien (822-1854), du diocèse d'Annecy. Premiers vœux en 1848 ; Guinée ; il meurt à Gorée le 8 juillet 1854

Pagnier

Frère Auguste, né le 15 août 1830 à Channeu (Besançon) ; il entre au noviciat de Notre-Dame-du-Gard le 8 février 1849 et fait ses premiers vœux le 19 mars 1851 ; il meurt le 4 août.

Parisis

Mgr, ordonna évêque Mgr Bessieux et soutint l'effort missionnaire de la Congrégation ; né à Orléans le 12 août 1795. Prêtre en 1819 ; nommé évêque de Langres le 6 août 1834, sacré à Paris le 28 du même mois ; représentant du peuple (pour le Morbihan) en 1848 ; préconisé évêque d'Arras le 5 septembre 1851 ; il meurt le 5 mars 1866.

Percin

Pierre Northum, né à Sainte-Lucie. Prêtre à Saint-Sulpice en 1846 ; part pour Haïti ; vicaire à Port-au-Prince, puis à l'Anse-à-Veau en 1847 ; supérieur ecclésiastique incognito de l'île jusqu'à la paix religieuse (concordat du 28 mars 1860) ; il meurt curé du Petit-Goyave le 12 décembre 1874 (in Paul Coulon, *Libermann 1802-1852*, p. 272).

Pinault

Alexis-Martin (1793-1870), du diocèse de Paris ; à Saint-Sulpice en 1824 ; prêtre en 1827 ; à « La Solitude » en 1829 ; professeur à Issy ; il meurt le 12 mars 1870.

Plessis

Michel, né en 1814 dans le diocèse d'Orléans. Consécration et prêtre en 1844 ; Bourbon en 1845 ; revient et quitte la Congrégation.

Poupart

M., sulpicien, et directeur, nous dirions aujourd'hui : accompagnateur spirituel.

Ramboz

Louis (1823-1852), du diocèse de Saint-Claude. Consécration en 1849 ; Gabon en 1850 ; prêtre le 25 mai 1850 ; il meurt le 29 septembre 1852.

Régnier

Louis-Maxime de (1822-1863), du diocèse de Metz. Prêtre en 1849 ; départ en 1850 ; consécration le 19 mars 1851 ; rentre en France en 1860 ; repart à Saint-Louis ; retour en France en 1863 ; il meurt à Paris 29 août 1863.

Régnier

Marie-Joseph-Léopold de (1807-1843), du diocèse de Sées ; consécration en 1842 ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843 ; il meurt au cap des Palmes le 30 décembre 1843.

Roussel

Louis (1815-1844), du diocèse d'Amiens ; prêtre en 1838 ; consécration en 1842 ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843 ; il meurt au Cap des Palmes le 23 janvier 1843.

Rousset

Frère Antoine-Joseph (1814-1880), du diocèse de Saint-Claude. Premiers vœux en 1849 ; Guinée ; Grand Bassam ; Gabon ; rentre en France en 1877 ; restauration de la chapelle de la Maison-Mère ; il meurt à Paris le 5 février 1880.

Sallier

(ou Salier), Dom Jean (1806-1861), du diocèse de Bourges. Il a connu Libermann à Saint-Sulpice. Chartreux à Turin, il finit ses jours comme maître des novices à la Grande-Chartreuse.

Schwindenhammer

Ignace (1818-1881), du diocèse de Strasbourg. Prêtre à Strasbourg, le 10 août 1842 ; sous-directeur de l'archiconfrérie à Notre-Dame-des-

Notre-Dame-des-Victoires. Il entre au noviciat de La Neuville le 2 août 1842, fait sa consécration le 28 octobre. Il est en Haïti en août 1843 ; après quelques mois comme préfet apostolique, il quitte l'île en mai 1845. Rentré en France, il est mandaté par le P. Libermann pour composer un assez long *Mémoire* (une soixantaine de pages) sous les yeux du P. Libermann, qui l'a revu et corrigé par des notes marginales. Ce *Mémoire* a été distribué par le P. Cabon entre les volumes I et III des *Notes et Documents*: *N.D. I*, pp. 589-598; 627-641 ; 647-654; 659-672; *N.D. II*, pp. 1-41 ; 367-383; *N.D. III*, pp. 1-16. Le P. Libermann l'a complété pour 1842-1843: *N.D. III*, pp. 17-26; *N.D. IV*, pp. 22-26; et le P. Thévaux pour 1843-1844: *N.D. IV*, pp. 27-42. La longueur du texte et ses considérations spirituelles ont conduit à en extraire les éléments principaux. Reparti comme préfet apostolique du Sénégal, il meut dans un naufrage le 7 décembre 1845.

Truffet

Benoît, né à Rumilly (Savoie) le 29 octobre 1812. Prêtre à Chambéry le 19 juillet 1835; enseignant, auteur de nombreux articles et études; à travers Notre-Dame-des-Victoires, entre en lien avec la société du Saint-Cœur de Marie; entre au noviciat; profès le 6 janvier 1847; nommé évêque de Callipolis et vicaire apostolique des Deux-Guinées le jour de ses vœux ; ordonné évêque le 25 janvier 1847 à Notre-Dame-des-Victoires; arrive en Sénégambie le 8 mai et y meurt le 23 novembre d'excessives rigueurs alimentaires, laissant une communauté très affaiblie par les jeûnes imposés. Le P. Libermann reconnaîtra bientôt les indiscrétions de ses austérités.

Villeneuve

Sr Émilie de, 1811-1834, fondatrice de la congrégation de l'Immaculée Conception de Castres en 1836, souvent conseillée par Libermann qui lui a envoyé des candidates à la vie missionnaire.

Warlop

Henri-Théodore (1812-1887), du diocèse de Bruges, Belgique. Entré à La Neuville le 13 décembre 1843. Consécration le 28 octobre 1845; part pour la Guinée en décembre 1845. Prêtre le 7 avril 1849; malade, part pour la France le 24 avril 1851 ; Saint-Pierre-et-Miquelon, Terre-Neuve où il démissionne; il meurt en juin 1887 à Trinidad.

Table des matières

Première partie

ANTHOLOGIE DE TEXTES CONCERNANT LE PÈRE CLAUDE FRANÇOIS POULLART DES PLACES

Deuxième partie

ANTHOLOGIE DE TEXTES CONCERNANT LE PÈRE FRANÇOIS-MARIE-PAUL LIBERMANN

Crédits photos

1re Couv.	Portraits de Poullart des Places et de Libermann	*Province de France, Paris*
p. 10	Logo de la Congrégation	*Archives photos, Paris*
p. 16	Portrait de Poullart des Places	*Aquarelle : G. Sachetti*
p. 42	Notre-Dame des Miracles – Rennes	*P. Jean-Yves Urfie*
p. 44	Portrait de Libermann	*Aquarelle : G. Sachetti*
p. 46	Acte de naissance de Libermann	*Archives photos, Paris*
p. 152	Dessin de Libermann sur son lit de mort	*Archives photos, Paris*
p. 154	Maison de La Neuville	*Archives photos, Paris*
p. 156	Abbaye Notre-Dame-du-Gard	*Archives photos, Paris*
p. 220	Départ en mission	*Archives photos, Paris*
p. 222	Visite de la mission par Mgr Keiling	*Archives photos, Paris*
p. 322	Bureau du P. Liberman, maison-mère	*P. Michel Robert*
p. 324	Cours de catéchèse	*Archives photos, Paris*
p. 396	Portrait de Le Vavasseur	*Archives photos, Paris*
p. 398	Vitrail de l'abbaye de Langonnet	*P. Michel Robert*
p. 460	Visite d'une communauté	*Archives photos, Paris*
p. 538	Notre-Dame-des-Victoires	*Archives photos, Paris*
p. 596	Bible hébraïque, bureau de Libermann	*P. Michel Robert*
4e Couv.	Entrée de la maison-Mère, Paris	*Archives photos, Paris*

Achevé d'imprimer le 27 juin 2008
Imprimerie Sarregueminoise
Chemin des Tuileries - Route de Nancy
B.P. 20004 - 57211 Sarreguemines Cedex



Première maison acquise par la Congrégation du Saint-Esprit (4 juin 1731), la Maison-Mère de l'Institut, 30, rue Lhomond, Paris 5e.

ISBN 2-901266-34-7